ANNUAIRE

DU

MONDE MUSULMAN

STATISTIQUE, HISTORIQUE, SOCIAL ET ÉCONOMIQUE

RÉDIGÉ PAR L. MASSIGNON

TROISIÈME ÉDITION

(1929)

PARIS (VI[e])
LIBRAIRIE ERNEST LEROUX
28, RUE BONAPARTE, 28

ANNUAIRE DU MONDE MUSULMAN

(TROISIÈME ÉDITION)

Adresser toutes communications, rectifications, et mise à jour, à :

L. MASSIGNON, professeur au Collège de France, 21, rue Monsieur, PARIS (VIIe).

L'*Annuaire* est en vente aux ÉDITIONS ERNEST LEROUX, 28, rue Bonaparte, PARIS (VIe).

Publié le 15 avril 1930.

AVERTISSEMENT

*La troisième édition de l'*Annuaire*, entièrement refondue, contient des additions importantes.*

Elle se compose de six sections, alors que l'édition de 1923 n'en contenait que cinq, et celle de 1926, deux.

Ces sections ont été reclassées suivant un ordre légèrement différent :

A) GÉNÉRALITÉS ;

B) INDEX GÉNÉRAL DE LA PRESSE MUSULMANE (ancienne section C) ;

C) LISTE DES CENTRES D'ÉTUDES ISLAMIQUES (ancienne section D) ;

D) NOTICES (ancienne section B) ;

E) VOCABULAIRE TECHNIQUE DE L'ISLAM ;

F) BIBLIOGRAPHIE ISLAMIQUE (pour 1927-28).

Tous nos remerciements vont à nos correspondants, dont les rectifications et additions nous ont été bien précieuses, ainsi que nous l'indiquons en bonne place.

Paris, ce 15 septembre 1929.

L. M.

SECTION A

GÉNÉRALITÉS

SECTION A

GÉNÉRALITÉS

Cette introduction générale aux notices détaillées comprend trois rubriques :

I — Le calendrier pour 1928-1931.
II. — La situation actuelle de l'Islam.
III. — Sommaire de l'an écoulé : 1926, 1927, 1928.

La première rubrique *donne : la* concordance *de notre calendrier occidental avec le calendrier canonique hégirien jusqu'au* 18 *mai* 1931 (= 1349)*; des indications sur les calendriers* financiers *maghrébin, ottoman, égyptien, persan, etc. ; une table pour le comput bédouin des* anwâ *; les dates des fêtes principales, suivant les Sunnites et suivant les Shî'ites, selon les pays.*

Pour plus de détails, on pourra se référer : aux tables classiques de Wüstenfeld (1) *; aux études de Carra de Vaux (ap.* Oriental studies... E. G. Browne, *Cambridge,* 1922), *Michell* (an Egyptian calendar, *Londres,* 1900), *Bourgeois (ap.* Rev. Monde Mus., *vol. XLVII,* 1921), *et Deny (ap.* Rev. Monde Mus., *vol. XLIII,* 1921) ; *à Motylinski* (Mansions lunaires des Arabes, *Alger,* 1899 ; *cf. Bîroûnî,* Chronologie, *trad. angl. Sachau, p.* 335 *sq.*) *; à Tauxier* (le Noir de Bondoukou, *Paris,* 1921, *p.* 287 *sq*)., *Snouck Hurgronje* (Mekka, *t. II*), *Denison Ross* (Hindu and Muhammadan Feasts, *Calcutta,* 1914) *et S. G. Wilson* (Persian Life and Customs, 2e *éd.,* 1896, *p.* 236-327).

La seconde rubrique *donne un tour d'horizon mondial sur l'évolution de l'Islam.*

La troisième rubrique *offre au lecteur, d'un coup d'œil, la suite des événements survenus dans le monde musulman de* 1926 *à la fin de* 1928, *mois par mois.*

(1) Voir aussi les *tawfiqât ilhâmiya* de M. Mokhtar Pacha (Boulaq, 1311, 752 pp.), — et la *hidâya 'abbâsiya* de Most. M. Falaki et Ahmed Zeki (Boulaq, 1311, 74 pp.).

I

Le calendrier pour 1928-1931 (1347-49 H)

I. — Calendrier canonique hégirien ; avec table de concordance pour 1347-49.

II. — Calendriers financiers : maghrébin, ottoman, égyptien persan, hindou, javanais.

III. — Comput bédouin des " anwâ ".

IV. — Dates des fêtes principales : fêtes sunnites ; fêtes shî'ites ; quelques anniversaires.

I. — CALENDRIER CANONIQUE HÉGIRIEN

Le calendrier canonique musulman est universellement et exclusivement le calendrier hégirien. Le début de *l'ère* hégirienne a été déterminé par le khalife 'Omar en 638, et fixé dix-sept années lunaires avant cette date, soit le 16 juillet 622, pour commémorer l'expatriement volontaire de Mohammed, quittant la Mekke pour s'installer à Yathrib (Médine).

L'année hégirienne est une année purement lunaire, de 354 jours (355 aux bissextiles), supprimant l'usage judaïque du mois supplémentaire intercalé aux années embolismiques (cf. Qor'ân, IX, 37). Les mois sont alternativement de 30 et 29 jours.

Les *bissextiles islamiques* (30 j. au lieu de 29 au douzième mois) tombent les années 2, 5, 7, 10, 13, 16, 18, 21, 24, 26, 29, d'un cycle lunaire de 30 ans. Le 45e cycle hégirien a commencé en 1320 hég. (= 1902). — On sait que les *bissextiles grégoriennes* (29 j. au lieu de 28 en février), depuis 1902, sont : 1904, 1908, 1912, 1916, 1920, 1924, 1928, 1932.

Voici les dates grégoriennes du 1er *moharram* (nouvel an musulman) de 1343 à 1350 (= 1924-31 de notre ère) : 1er moharram 1343 (= S 2 août 1924) ; 1344 (= mercr. 22 juillet 1925) ; 1345 (= L. 12 juillet 1926) ; 1346 (= V. 1er juillet 1927) ; 1347 (mercr. 20 juin 1928) ; 1348 (= D. 9 juin 1929) : 1349 (= J. 29 mai 1930) ; 1350 (= mardi 19 mai 1931).

Les jours de la semaine (du dimanche au samedi) sont en *arabe* : *ahad, ethneïn, thalâthâ, arba'â, khamîs, djom'a, sabt* (préfixer l'article) ; en *persan* : *yekshambé, doûshambé, sèshambé, tchèharshambé, pèndjshambé, djom'a, shambè* ; en *turc* : *pazar, pazar-értéçi, sale, tcharshamba, pendjshembé, djom'a, djom'a irtéçi*.

Le jour canonique musulman est un nycthémère de 24 heures ; il commence donc au coucher du soleil de notre jour civil précédent.

Concordance hégirienne grégorienne 1347-49
(= 1928-1931 de notre ère).

1347

1er moharram	=	Mer. 20 juin 1928.
1er safar	=	V. 20 juillet —
1er rabiʿ Ier	=	S. 18 août —
1er rabiʿ II	=	L. 17 sept. —
1er djomâdâ Ier	=	M. 16 oct. —
1er djomâdâ II	=	J. 15 nov. —
1er radjab	=	V. 14 déc. —
1er shaʿbân	=	L. 13 janv. 1929
1er ramadân	=	M. 11 fév. —
1er shawwâl	=	Mer. 13 mars —
1er dhoûl'l qaʿda	=	J. 11 avril —
1er dhoû'l hiddja	=	S. 11 mai —
29 —	=	D. 8 juin —

1348 (bissextile)

1er moharram	=	L. 9 juin 1929.
1er safar	=	M. 9 juillet —
1er rabiʿ Ier	=	Mer. 7 août —
1er rabîʿ II	=	V. 6 sept. —
1er djomâdâ Ier	=	S. 5 oct. —
1er djomâdâ II	=	L. 4 nov. —
1er radjab	=	M. 3 déc. —
1er shaʿbân	=	J. 2 janvier 1930
1er ramadân	=	V. 31 » —
1er shawwâl	=	L. 2 mars —
1er dhoû'l qaʿda	=	M. 31 » —
1er dhoû'l hiddja	=	Mer. 30 avril —
29 —	=	Mer. 28 mai —

1349

1er moharram	=	J. 29 mai 1930.
1er safar	=	S. 28 juin —
1er rabîʿ Ier	=	L. 27 juillet —
1er rabîʿ II	=	M. 26 août —
1er djomâdâ Ier	=	Mer. 24 sept. —
1er djomâdâ II	=	V. 24 oct. —
1er radjab	=	S. 22 nov. —
1er shaʿbân	=	L. 22 déc. —
1er ramadân	=	M. 20 janvier 1931
1er shawwâl	=	J. 19 février —
1er dhoû'l qaʿda	=	V. 20 mars —
1er dhoû'l hiddja	=	L. 19 avri —
30 —	=	L. 18 ma —

II. — CALENDRIERS FINANCIERS

Le calendrier hégirien étant purement lunaire, et l'impôt foncier payable en récoltes étant fonction des mois solaires, l'État musulman a dû partout conserver ou instituer un calendrier agricole solaire pour l'administration financière. D'où de nombreux calendriers populaires variant suivant les pays, et qui contiennent, amalgamées, des traditions populaires fort anciennes.

a) *En Maghreb,* le calendrier agricole encore en usage est le calendrier *julien,* comme en Andalousie, jadis ; à ce détail près que le jour intercalaire des années bissextiles, dit *al kabs,* s'interpole à la fin de décembre, et non de février. Il y a treize jours de retard sur le calendrier grégorien depuis 1900.

(Mois *ʿadjamiya*) : Yanayir (janvier) : 1er, fête dite *hadjoûz* ; 20, fin des *layâl* (40 jours de pluie froide) ; 27, fin des labours pour les semences de printemps (*hars al mazoûzî*) ; 29, apparition des grues et des poissons. — Fabrayîr (février) 11, arrivée des cigognes ; 15, venue du printemps ; 20, arrivée des hirondelles ; 26, début des jours pénibles (*hosoûm*). — Mars (mars) : 4, fin des *hosoûm* on plante et greffe les arbres : 11, équinoxe ; 20, le rossignol commence à chanter ; 25 *natah :* vents violents, d'ouest et du nord. — Abrîl (avril) : 14, feuilles aux pommiers, 27 : *nîsân.* — Mayo (mai) : 15, récolte des figues, pommes et abricots, des fèves, de l'orge et du lin ; 17, *mawt al ard* venue de l'été. — Younîh (juin) : 16, solstice ; 24, fête agricole de l'*ʿOnsora.* — Yolîz (juillet) : 12, début des *samaïm* (40 jours de chaleur). — Ghosht (août) : 1er, début des labours pour les semmences d'automne (*hars al bakrî*) ; 15, séchage des raisins ; 17, venue de l'automne ; 20, fin des *samaïm.* — Shtanbir (septembre) : 14, équinoxe ; 20, la sève cesse de circuler dans les arbres. — Ktoubir (octobre) : 2, la brise vient de l'est ; 15, récolte du miel ; 30, départ des hirondelles. — Nowambir (novembre) : 3, on cesse de voyager sur mer ; 15, venue de l'hiver. — Djanbir (décembre) : 12, début des 40 *layâl ;* 16, solstice.

b) *En Orient ottoman.* — Le calendrier agricole oriental est actuellement encore le vieux calendrier araméen de Syrie et Mésopotamie, admis par l'État ʿabbâsside dès le début pour la perception des impôts (fixation du *nauroûz* en 895, 973), — et commençant théoriquement à l'équinoxe du printemps. Adapté sur le calendrier julien, il est en retard de 14 jours sur le nôtre depuis 1900.

Sous la domination ottomane, le début de l'année fut fixé au 1er mars (1er *âdhâr*). Cette année financière (solaire) portait le millésime hégirien de l'année canonique (lunaire) correspondante, ce qui fit que tous les 33 (34) ans, on se vit obligé de sauter un millésime, dit *sivich* (creux, vide). Ex : le millésime 1087 fut sauté durant notre année 1676-77 ; et

l'année financière 1088 a succédé directement à l'année financière 1086 (1er mars 1088 solaire = 6 moharrem 1088 lunaire ; et le 1er mars précédent = 25 dhoû'l hiddja 1086). — De même, l'année financière 1288 aurait dû succéder en 1870-71 à l'année 1286 ; mais l'administration ottomane l'oublia, et timbra du millésime *sivich* 1287 les coupons émis pour les titres de la dette consolidée. L'erreur reconnue, on décida d'adopter un calendrier financier solaire sans millésime *sivich*, maintenant définitivement à 584 l'écart du millésime nouveau et du millésime julien-grégorien (585, du 1er janvier au 13 mars, jusqu'en 1916 inclus ; du 1er janvier au 28 (29) février, depuis l'adoption de la réforme grégorienne ; loi turque du 13 février 1917).

En pays ottomans, ont donc coexisté deux millésimes d'apparence hégirienne, entre lesquels il importe de ne pas faire de confusion. L'un, authentiquement lunaire, ne sert que pour le calendrier coranique musulman. L'autre, en réalité solaire, issu du millésime chrétien par défalcation du nombre fixe 584, servait pour le calendrier officiel, administratif et financier, ottoman. Ainsi notre année 1923, qui chevaucha sur les années lunaires 1341-42 de l'hégire, s'appelait l'année 1339 en style administratif ottoman (1923-584 = 1339). Le *calendrier grégorien* a force de loi depuis le 1er janvier 1926.

(Mois financiers) : Kanoun II (janvier). — Shobat (février) : 7, 14, 21 chute des trois étincelles ramenant la chaleur et la vie (*djamrat al hawâ, al mâ, al torâb*) ; 26, début des 7 jours de froid (*bard al 'adjoûz*). — Adhar (mars) : 21-23, *nauroûz* (équinoxe de printemps). — Nîsan (avril) : 15, vents du nord ; 23, « Roûz Khadir » (fête de saint Elie). — Ayyar (mai). — Hazîran (juin) : 1er : épis de blé. — Tammouz (juillet) : 13-20, l'extrême chaleur (*djamrat al qeiz*) ; 20 : raisins. — Ab (août). — Eïloul (septembre). — Tishrin Ier (octobre) : 16, solstice d'automne (*mihridjân*) ; 26, « Roûz Qâsim » (fête de saint Démétrios). — Tishrin II (novembre) ; 27, la « Nuit des Ténèbres » (*shèb yeldâ*). — Kanoun Ier (décembre).

c) *En Egypte*, le calendrier agricole des fellahs est resté l'ancien calendrier copte, solaire, de 12 mois de 30 jours suivis de cinq jours (ou 6) épagomènes (*ayyâm al nasî*) :

Toth (29 août julien = 10/11 sept. grégorien) ; Babeh (10/11 oct.) ; Hatour (9/10 nov.) ; Koïhak (9/10 déc.) ; Toubeh (8/9 janvier) ; Amshîr (7/8 février) ; Barmahat (9 mars) ; Barmoudeh (8 avril) ; Bashans (8 mai) ; Baouneh (7 juin) Abîb (7 juillet) ; Mesori (6 août) ; épagomènes (5 à 9/10 sept.).

Les musulmans égyptiens ont diverses fêtes et anniversaires solaires :

Le *mawlid* du sheïkh Badawî à Tantâ (1er mesori) et ses deux foires (17 toûbeh 13 barmahât) ; le *mawlid* du sheïkh Beïoumî au Caire (2 bâbeh) ; la fête du Khalîdj (ouverture des digues ; 17 mesori) ; le *shamm al nasîm* (« odeur de la brise ») lundi de Pâques, début des 50 jours de vent chaud, *Khamsîn*, suivis de 40 jours de vent du nord ; et certaines périodes : le *samoûm* (70 j. à partir du 17 baoûneh) ; le *bâhoûr* (canicule : 23-29 abîb) ; les 40 *Layâl Bolq* (nuits bigarrées : 21 toûbeh), encadrées entre deux périodes de 40 « nuits ténébreuses » (*Layâl soûd* : 11 Koïhak et 1 barmahât).

d) *En Perse*, à côté du calendrier canonique, à ère hégirienne, le vieux calendrier mazdéen s'est maintenu près de mille ans comme calendrier agricole et administratif ; le millésime de l'année référant à quatre ères solaires différentes. L'année mazdéenne est une année vague de 365 jours sans bissextile, avec 12 mois de 30 jours et 5 épagomènes. Voici les ères :

1° *L'ère de Yezdedjerd II*, que seuls les guèbres Persans suivent encore (début le 16 juin 632) ; avec quelques journaux musulmans nationalistes (ex. : « *Kaveh* », à Berlin).

2° *L'ère djélalienne*, due au sultan seldjouqide Djalâl al Dîn Mâlikshâh († 1092) ; elle commence le 15 mars 1079 (9 ramadân 471). Chaque année commence au *nauroûz* astronomique, à l'entrée du soleil dans le *signe* du Bélier (on sait qu'en fait la *constellation* s'est décalée, à cause de la précession), au méridien d'Ispahan, pourvu que ce phénomène ait lieu avant midi. Ainsi l'année djélalienne 844 a commencé le 22 mars 1922 (le *nauroûz* astronomique ayant eu lieu la veille à 13 h. 16') ; 845 commence le 22 mars 1923 (N. le 21 à 19 h. 4') ; 846 commence le 21 mars 1924 (N. le 21 à minuit 52').

3° Le millésime hégirien, attribué, comme en Turquie, à une année financière solaire précédé des noms de mois, empruntés aux signes zodiacaux, et suivi, pour éviter toute confusion avec l'année canonique lunaire, de l'indication de l'année (*îl*) selon le cycle oïgour. Il s'agit ici du cycle chinois de 12 ans, introduit dans tout le pays par l'invasion mongole, et officiellement consacré en Perse depuis cent ans, par la dynastie des Qâdjâr, sous forme dialectale turkmène (*sanat turkî*). C'est ainsi qu'on dira, après le milléssime hégirien, (que l'on sous-entend souvent), *sîchkân-îl* (année souris), etc., suivant le cycle « souris, taureau, panthère, lièvre, dragon, serpent, cheval, bélier, singe, poule, chien, cochon ».

4° Depuis quelques années, l'administration persane par une réforme encore plus radicale que la réforme ottomane, a introduit une ère solaire déduite de la nôtre par défalcation du nombre fixe 622 (date de l'hégire). Ex : 1923 — 622 = 1301.

Mois mazdéens : employés au moyen âge dans le calendrier financier djélalien Ferwerdîn, Ardbihisht, Khordâd, Tir, Mordâd, Shâriwer, Mihr, Abân, Ader, Deï, Bahman, Isfendarmed. Les 30 jours du mois et les 5 épagomènes avaient chacun leur nom propre.

Mois zodiacaux : employés depuis le XVIIe siècle dans le calendrier financier persan : sous leur forme *arabe* (la forme *persane*, populaire, est donnée entre parenthèses) : du Bélier aux Poissons : Hamal, Thawr, Djôzâ, Saratân, Asad, Sonbola, Mîzân, 'Aqrab, Qaws, Djadî, Dalw, Hoût (en *persan* Bara, Gâw, Doûpaïkar, Kharshang, Shîr, Khôsha, Tarâzoû, Kazhdoum, Nîmasp, Bahî, Doûl, Mâhî).

C'est ainsi que le traité avec les Bolchevistes, ratifié le 15 décembre 1921, porte la date administrative « 23 qaws 1300 ». La différence entre ces deux quantièmes prouve que l'année persane actuelle continue à partir du *nauroûz* astronomique. L'*Afghanistan* vient d'adopter la réforme persane.

Les mois *mazdéens* (*bâstânî*) ont été rétablis en Perse en 1925.

e) *Dans l'Inde,* calendrier solaire agricole suivant les vieux mois zodiacaux lunaires : [en urdu (et *sanscrit*)] : baisâkh (= vaiçâka, fin avril), jeth (= jaistha, fin mai), asârh (= âsârha, fin juin), sâwan (= çrâvana, fin juillet), bhâdon (= bhâdra, fin août), âsin (= açvîna, fin sept.), kâtik (= kârttika, fin oct.), aghan (= agrahâyana, fin nov.), pûs (= pausa, fin déc.), mâgh (= mâgha, fin janv.), phâgon (= phâlguna, fin févr.), chitrâ (= caitra, fin mars). Les musulmans observent certaines fêtes solaires de ce calendrier, notamment celles des « prémices du riz » (*navânna pujâ*), fin mâgh (février) ; de l'équinoxe d'automne (*dusserâ pujâ = jalavisara samkranti*), au 10 âsîn (déb. octobre) ; des morts (avec lampes : *dîpavalî*), en kâtik (fin oct.), en Bengale ; du « radeau » (*bera*) ou d'*al Khidr*, le dernier jeudi de bhâdon (déb. sept.) : en Bengale et aux Maldives ; et de *Pongal* (au 29 pûs : solstice d'hiver au pays tamil).

f) *A Java,* l'année solaire agricole, dite *mongsa* ou « mousson » commence entre le 21 juin et le 16 juillet : après une « clôture » de 65 jours, (vacances agricoles) dite *Hapit.* L'année comprend 10 mois de 30 jours, « le 1er, 2e, etc. » : [en javanais (et *malais*)] : Kâsâ (*Kasatû,* 21 juin) ; Karo (*Kadua,* 12 août) ; Katalu (Katiga, 5 sept.) ; Kapat (*Kaampat,* 26 sept.) ; Kalima (*Kalima,* 17 oct.) ; Kanem (*Kaenam,* 4 nov.) ; Kapitu (*Katujuh,* 21 déc.) ; Kawula (*Kadulapan,* 8 févr.) ; Kasanga (*Kasambilan,* 26 févr.) ; Kasepuluh (id., 19 mars) ; Chesta (= sanscr. jaistha : *hapit lemah* 8 avril) ; Sada (= sanscr. asadha : *hapit kajoe,* 2 mai). — Les mois 1-6 sont dits *mongsa-katika* (mousson sèche), les mois 7-12 *mongsa-rantan.* — Ce calendrier est officiel à Soerakarta depuis le 22 juin 1855 (Cohen Stuart). Une grande fête termine le 10e mois.

Les ans sont groupés par *windoe* (cycles de 8 ans : ex. 1920-27). Depuis e *vendredi* 8 juillet 1633, le sultan Mohammad Agoeng, de Mataram, a adapté les années hégiriennes à ces cycles, numérotés suivant l'ordre de l'alphabet arabe (*alix, ehe, djimawal, dje, dal, be, wawae, djimakir*), — en assignant à l'année le quantième de l'ère çaka (78 ap. J.-C. : 1633 = 1555 Ç. = 1043 hég.). — (Cf. Van Hinloopen Labberton, *Handboek,* 1910, p. 32 ; et Rouffaer, ap. *E. N. I.,* IV, 453 sq. : références dues à M. A. Cabaton).

g) *Sur la côte orientale d'Afrique,* il existe, surtout à Zanzibar, un calendrier agricole solaire *souahili,* réglé aussi sur les moussons, commençant en avril.

III. — COMPUT DES "ANWÂ"

Chez les nomades, au désert d'Arabie comme au Sahara et au Soudan, règne un curieux comput usité, depuis un temps immémorial, basé sur la constellation où l'on voit la Lune se coucher, à l'aube. C'est un comput luni-solaire, peut-être issu du calendrier primitif dit « des Pléïades ».

On sait qu'actuellement, au XXe siècle, le soleil se lève immédiatement après la constellation des *Poissons* à l'aube de l'équinoxe de printemps, et que, durant l'année, son lever semble reculer sur la sphère céleste, au fur et à mesure des aubes successives, si bien qu'il paraît en faire le tour en 365 j. 256, en sens direct (inverse du mouvement diurne), se levant successivement, de mois en mois, dans ses 12 mansions zodiacales (chacune de 30° d'arc). — De même la lune « fait le tour » de la sphère céleste, en longeant les constellations zodiacales, dans le même sens (direct) que le soleil, mais bien plus rapidement, en 27 jours 7 h. 43' ; ce qui fait, pour la lune, environ 28 mansions zodiacales quotidiennes (chacune d'environ 12°21' d'arc).

Cette mansion lunaire s'appelle *naw* (pl. *anwâ*), littéralement « rosée », abondante ou déficiente, donc « influence », faste ou néfaste, de la lune, lorsqu'elle se couche à l'aube dans telle ou telle constellation montant alors à l'horizon. On appelle *bârih,* l'influence de la lune à son lever, au soir précédent.

Voici le tableau des XXVIII mansions quotidiennes de la Lune (durée moyenne de 13 jours) : les noms des constellations déterminatrices sont suivis des *signes* du zodiaque, ou mansions solaires fictives leur correspondant. On remarquera que la précession des équinoxes (28°45' depuis vingt siècles) a produit un décalage de plus de 2 numéros entre les constellations et les signes correspondants :

1. *Sharatân* (ou *nath ;* α, β, γ Bélier) = Taureau 3°-15°.
2. *Botein* (ε, δ, π Bélier) = Taureau 16°-28°.
3. *Thorayyâ* (6 Pléïades) = Taureau 29° à Gémeaux 10°.
4. *Dabarân* (*Aldébaran*) = Gémeaux 11°-23°.
5. *Haq'a* (λ, φ', φ'' Orion) = Gémeaux 24° à Cancer 6°.
6. *Han'a* (γ, ξ Gémeaux) = Cancer 7°-19°.
7. *Dhirâ'* (α, β Gémeaux) = Cancer 20° à Lion 2°.
8. *Nathra* (β, γ, δ Ecrevisse) = Lion 3°-15°.
9. *Tarf* (ζ Ecrevisse, λ Lion) = Lion 16°-28°.
10. *Djabha* (α, η, γ, ζ Lion) = Lion 29° à Vierge 10°.
11. *Zobra* (δ, θ Lion) = Vierge 11°-23°.
12. *Sarfa* (β Lion) = Vierge 24° à Balance 6°.
13. *'Awwâ* (β-ε Vierge) = Balance 7°-19°.
14. *Simâk a'zal* (*Epi*) = Balance 20° à Scorpion 2°
15. *Ghafr* (φ, ι, κ Vierge) = Scorpion 2°-15°.
16. *Zobânâ* (s, β Balance) = Scorpion 16°-28°

17. *Iklîl* (β, δ, π Scorpion) = Scorpion 29° à Sagittaire 10°.
18. *Qalb* (Antarès) = Sagittaire 11°-23°.
19. *Shawla* (λ, ν Scorpion) = Sagittaire 24° à Capricorne 6°.
20. *Na'âîm* (8 du Sagittaire) = Capricorne 7°-19°.
21. *Balda* (vide) = Capricorne 20° à Verseau 2°.
22. *Sa'd al Dhâbih* (α, β Capricorne) = Verseau 3°-15°.
23. *Sa'd bula'*, (μ, ν, ε Verseau) = Verseau 16°-28°.
24. *Sa'd al so'oûd* (β, ξ Verseau) = Verseau 29° à Poissons 10°.
25. *Sa'd al akhbiyâ* (γ, ζ, π, η Verseau) = Poissons 11°-23°.
26. *Fargh awwal* (α, β Pégase) = Poissons 24° à Bélier 6°.
27. *Fargh thânî* (γ Pégase et α Andromède) = Bélier 7°-19°.
28. *Batn al hoût* (β Andromède) = Bélier 20° à Taureau 2°.

Ce tableau, si usité au désert, suscite diverses remarques :

1° Le lever héliaque des mansions 1 à 14 correspond au coucher acronyque des mansions 15 à 28 ; et inversement : puisque les unes sont au nadir des autres (on dit, en arabe, les *raqîb* des autres).

2° Le lever héliaque des *sharatân* a lieu maintenant, non plus à la lune nouvelle de mars, mais à celle de mai ; et son coucher acronyque survient, non plus à la lune nouvelle de septembre, mais à celle de novembre.

3° Telle mansion de la nouvelle lune tombe toujours dans le même mois solaire (en négligeant la précession). Les cultivateurs soudanais (Djenné) l'ont retenu, pour leurs cultures. Voici donc ces mansions, pour le début du XX° siècle, suivant leurs mois grégoriens (ou juliens) :

Janvier : *na'aîm* — février : *sa'd al dhâbih* — mars : *sa'd al so'oûd* — avril : *fargh awwal* — mai : *sharatân* — juin : « *Pléiades* » — juillet : *haq'a* — août : *dhirâ'*, — septembre : *tarf* — octobre : *sarfa* — novembre : *ghafr* — décembre : « *Antarès* ».

Cette règle permet de calculer la mansion lunaire d'un jour quelconque du calendrier canonique musulman. Ex. : quelle est la mansion lunaire du 15 sha'bân 1337 ? On remarque que le premier sha'bân (mois lunaire) = 19 avril 1919. La mansion du premier jour de la lune étant *fargh awwal*, celle du 15 sha'bân sera, quatorze numéros plus loin, *sarfa* ; le 3 mai.

IV. — DATES DES FÊTES PRINCIPALES

FÊTES SUNNITES

Les fêtes sunnites officielles, d'institution strictement canonique, sont les *'Ideïn*, ou « deux fêtes », la « grande » la « fête des Sacrifices » (10 dhoû'l hiddja = *'Id al Ad-hâ*) ; et la « petite », ou « fête de la rupture du jeûne » (1er shawwal : *'Id al fitr*).

De très bonne heure s'y est ajoutée l'*'Ashoùrâ* (9 moharram), qui a une forte nuance shî'ite (commémoration de la mort d'Hoceïn, vaincu, à Kerbéla). Au X° siècle de notre ère, trois autres sont officiellement solennisées : le *Yôm'Arafât* (9 dhoù'l hiddja ; notamment à Shiraz) la *Leïlat-al-barâ'a* (14-15 sha'bân, où l'on prie pour les morts ; notamment à Jérusalem), et la *Leïlat-al-Qadr* (ou *Khatma*, 27 ramadân) instituée d'abord à la mosquée Aqsâ de Jérusalem. — C'est de l'Aqsâ également que se propage, sous l'impulsion du sheïkh Ibn Djahdam (+ 1023), la célébration de la *Leïlat al Raghaïb* (1er vendredi de radjab ; en l'honneur de la prédestination de la « clarté mohammédienne » ; avec litanies spéciales, soûrates CXII et XCVII répétées douze fois). Au XII° siècle, le prince Qökbüri d'Irbi (1190-1232) fait solenniser le *Mawlid* (naissance du Prophète = 11-12 rabî' Ier), qui devient fête d'État à Tlemcen au XIV° siècle et en Turquie en 1588. La « fête de la néoménie » (*Leïlat al Ro'ya* = 1er ramadân) et la fête de « l'Ascension nocturne du Prophète » (*Mi'râdj* = 27 radjab), complètent la liste classique.

C'est la liste des *dix fêtes officielles ottomanes* : 9 moharram (*'Ashoûrâ*) ; 11-12 rabî'Ier (*Mawlid*) ; 1-15 radjab (*Raghaïb*) ; 27 radjab (*Mi 'râdj*) ; 14-15 sha 'bân (*Barâ'a*, dite, en turc, *qandîl-guidjesi*) 1er ramadân (*Ro'ya*) ; 27 ramadân (*Qadr*) ; Ier shawwâl (*Fitr*) ; 9 dhoû'l hiddja (*'Arafât*) ; 10 dhoû'l hiddja (*Ad-hâ*).

Certains calendriers ottomans ajoutent à ces fêtes la commémoration de la *prise de Constantinople* (20 djomâdâ Ier) et de *la bataille d'Ohod* (17 shawwâl) — et trois fêtes shî'ites : *scission de la lune* (21 shawwâl), *Yôm Ghadîr* (18 dhoû'l hiddja), et *Mosâlaha* (23 dhoû'l hiddja).

Ces fêtes se retrouvent dans les divers pays sunnites, politiquement indépendants des directives ottomanes.

En Afrique : au *Maghreb* : les quatre grandes fêtes sont : les « deux fêtes », ou *'Ideïn* ; l'*'Ashoûrâ* et le *Mawlid*. Au *Soudan occidental*, voici, à titre de spécimen, la liste des fêtes des Dyoulas de Bondoukou :

(1) Forme berbère (*Pâque*).

10 moharram (*Dioumanndé* = *'Ashoûrâ*), 12 rabî' Ier (*Domba* = *Mawlid*), 27 radjab (*Kamidoumou* = *Mi'râdj*), 14 sha'bân (*Arguinaguié* = *Barâ'a*) 27 ramadân (*Kouroui* = *Qadr*), 1er shawwâl (*Minngari toulou* = *Fitr*), 10 dhoû'l hiddja (*Tabaski* (1) = *Ad-hâ*), 29 dhoû'l hiddja (*Dionsali* = fête des captifs).

En *Egypte*, ce sont les dix fêtes officielles ottomanes, augmentées de nombreux anniversaires de marabouts locaux.

Au *Hedjâz*, à la Mekke, par exemple, on ajoute aux dix fêtes officielles, les commémorations suivantes : 12 safar (Meïmoûna, femme du Prophète), 14 safar (les « martyrs » ; et 'Abdallah-ibn-'Omar) ; 15 djomâdâ II (sheïkh Mahmoûd, fils du sheïkh Ibrahîm-ibn-Ad-ham), 17 djomâdâ II (sheïkh Mahdalî) et 12 radjab (sheïkh Sanoûsî, à sa zaouïa du mont Aboû Qobeïs).

Aux *Indes*, ce sont les six fêtes officielles des Timourides : 10 moharram (*'Ashoûrâ*), dernier mercredi de safar (= *arba'â mâ yadoûr*, dernière convalescence du Prophète ; fixé au 13 safar par décret de Djihângîr), 14 sha'bân (*shab-i barât* = *Barâ'a*), 21 ramadân (mort d''Alî), 1er shawwâl (*chhotî 'îd* = *Fitr*), 10 dhoû'l hiddja (*barî'îd* = *Ad.hâ*). On y ajoute généralement le 27 radjab (*Mi'râdj*), le 27 ramadân (*Qadr*), le 18 dhoû'l hiddja (*Ghadîr*) ; et quelques anniversaires de saints, dont le plus ancien est Salar Mas'oûd († 1033 voir INDE).

Une fête spéciale aux Indes est le 12 rabî' Ier (*bârah wafât*), qui commémore, non pas la naissance, mais la mort du Prophète.

En *Malaisie*, il y a trois fêtes principales ; ou *garebeg* : les « deux fêtes » ou *'Ideïn*, et le *Mawlid* (*Mouloud*). On célèbre en outre les 10 moharram (*'Ashoûrâ*), 27 radjab (*Mi'râdj*), 15 sha'bân (*Barât*), et 1er ramadân (*Ro'ya*).

FÊTES SHÎ'ITES

A côté des « deux fêtes » canoniques, les *shî'ites duodécimains* de Perse ont institué officiellement un certain nombre de fêtes ayant trait à l'histoire de leurs XII imâms :

10 moharram, mort de Hoceïn (= *'Ashoura*) ; 22, de Moûsa Kâzim ; 26, de Zeïn al 'Abidin ; 1 safar, duel d'Alî à Siffin, avec Mo'awiya ; 3, naissance de Bâqir ; 7, naissance de Moûsâ Kâzim ; 17, mort de 'Ali Ridâ (2e fête : 24 ramadân) ; 20 *ziyârat al arba' în* (1).

5 rabi' Ier, naissance de Hoceïn(2e fête : 3 sha'bân) ; 8, mort de Hasan'Askarî ; 12, naissance du Prophète (= *Maulid*) ; 14, usurpation d'Aboû Bakr ; 15, mort de Yazîd, qui fit tuer Hocein.

4 rabi' II, naissance de Hasan 'Askarî.

4 djomâdâ Ier, mort de Hasan ; 15, naissance de Zeïn al 'Abidîn.

3 djomâdâ II, mort de Fâtima (2e fête : 2 ramadân) ; 20, sa naissance (2e fête : 15 sha'bân).

(1) Clôture des « 40 jours » de jeûne de l'*'Ashoûrâ*.

1er radjab, naissance de Bâqir ; 2 d''Alî Naqî ; 13, d''Alî ; 27, ascension nocturne (= *Mi'râdj*), 15 sha'bân : naissance du Mahdî.

1er ramadân, néoménie (= *Ro'ya*) ; 15, naissance de Hasan, — et de Mohammad Taqî ; 21, mort d'Alî ; 27, exécution de son meurtrier, Ibn Moldjam.

4 shawwâl, disparition (*gheïba*) du XIIe imâm, Mahdî, en 265 hég. (= 30 mai 879), 12, scission de la lune par le Prophète ; 25, mort de Dja'far Sâdiq.

11 dhoû'l qa'da, naissance d''Ali Ridâ.

13 dhoû'l hiddja, accession d''Alî au Khalifat ; 18, investiture solennelle d''Alî par le Prophète (*Yôm Ghadîr Khomm*) ; 25, fête dite du *Khâtam Bakhsh ;* 26, mort de l'usurpateur 'Omar.

Certaines de ces fêtes sont d'institution ancienne : la fête du *Ghadîr*, par exemple, est devenue officielle sous la dynastie bowayhide dès 950.

Les *shî'ites extrémistes* (« Gholât »), outre ces fêtes, auxquelles ils attribuent des significations particulières [l''*Ashoûrâ* pour les Noseïris, signifie le ravissement au ciel de Hoceïn, auquel Hanzala Shibâmî est substitué comme victime : le *Ghadîr* est la manifestation de la divinité d''Alî, etc.], — ont un certain nombre de fêtes spéciales.

A] les *Noseïris* ('Alaouites de Syric) célèbrent, outre les « deux fêtes » l''*As-*
hoûrâ et le *Ghadîr*, neuf fêtes lunaires ; les 9 rabî' Ier (exécution du maudit Da-
lâm = 'Omar), 15 sha'bân (métamorphose en chameaux des deux premiers kha-
lifes usurpateurs), 11 dhoû'l hiddja (martyre de Djâbir Djo'fî), 14 (vocation
d''Omar ibn al Forât), 19 (vocation d'Aboû'l Khattâb), 21 (covenant du Prophète,
d''Ali et des siens avec les chrétiens du Nadjrân = *Mobâhala*), 22 (vocation de
Djâbir), 28 (vocation de Salmân), et 29 (fête du lit, *Firâsh*, dans lequel 'Alî se
cacha, au moment de l'hégire) ; et quatre fêtes solaires : 17 âdhâr (vocation d'Ibn
Noseïr Namîrî) ; 4 nîsân (*nauroûz*) ; 16 tishrîn Ier (*mihridjân*) ; 24-25 Kânoûn Ier
(*mîlâd* = Noël). [D'après leur *madjmoû' al a'yâd*].

B] Les *Ismaëliens* (du Tadjikistan, *RMM* XXIV, 213) célèbrent l'équinoxe de printemps (*nauroûz*), le solstice d'hiver (*khir-pitchor*) et le 20e jour de l'hiver (*khir-tchizran*).

C] Les *Yézidis* (de Transcauscasie, selon Dirr, ap. *Anthropos*, 1917) ont les fêtes suivantes (cal. julien) : 1er mercredi d'avril, *malaïk zaîna* (offrande de pain aux morts) 10 juin, 30 juin et 10 juillet, *sheïkh 'Adî tchli mera ;* 5 août, *sheïkh Hamza* (leïlet Qadr) ; 30 sept., *Nabî Yazîd* (et jeûne) ; 7 octobre, *P'irajat ;* 10 oct., *Sare-tchla* (*sheïkh 'Adi tchli mera*), puis *jamaï-mera ;* 21 oct., *Qorbân ;* 28 oct., *sheïkh 'Adi tchli mera* et *baptême du Christ ;* 11 nov., *S. Elie ;* 14 nov., *S. Serge* [et 25 déc.].

D] Les *Druzes* n'observent ni le *ramadân*, ni l''*Id saghîr*, mais seulement l''*Ashoûrâ* et l''*Id al Ad.hâ* ; au Chouf, ils font mémoire aussi d'une victoire remportée sur les sunnites.

Voici, pour terminer, quelques anniversaires historiques, selon le calendrier hégirien :

1 moharram, exil du Prophète au Shi'b Abî Tâlib, à la Mekke (six ans avant l'hégire) ; 13, prise d'Alger (1246). — 13 safar : bataille de Siffîn (37) ; 14, prise de Bagdad (656) ; 27 mort de Saladin (589). — 1er rabi' 1er, perte de Grenade (897). — 11 rabî II, mort d''Abdal Qâdir Kîlânî (561) ; 28, mort d'Ibn 'Arabî (638). — 2 djomâdâ 1er, mort d'Ibn al Fârid (632) ; 8, mort du sheïkh 'Abdoh (1323) ; 20, prise de Constantinople (858). — 3-4 djomâdâ II, bataille du Chameau (36) ; 14, mort du mort de Ghazâlî (505). — 1er radjab : mort de Hasan Basrî (110) ; 6, mort du

sheïkh Mo'în Tchishtî dans l'Inde (636) ; 12, mort du sheïkh Sanoûsî à Djaghboûb (1276) ; 15, mort du sheïkh Rifâ'î (575) ; 27, reprise de Jérusalem (583) ; 28, expulsion du dernier calife (1342). — 15 sha'bân, mort du sheïkh Ibrahîm-ibn Ad-ham à Djébélé (161) ; 23, perte de Jérusalem (492). — 10 ramadân, rentrée triomphale du Prophète à la Mekke (8) ; 17, victoire de Badr (2) ; 25, victoire d'Aïn Djâloût sur les Mongols (658). — 7 shawwâl, bataille d'Ohod (3) ; 27, mort du khalife Hâkim (411), divinisé par les Druzes. — 20 dhoû'l qa'da, mort d'Ibn Taimiya (728) ; 24, supplice du mystique Ibn Mansoûr Hallâdj (309). — 26 dhoûl hiddja, exécution du prince Dara Shikouh à Dehli (1069) ; 29, bataille d'al Harra et reprise de la Mekke par les Omayyades (72).

II

La situation actuelle de l'Islam

II

LA SITUATION ACTUELLE DE L'ISLAM (1)

La suppression radicale du califat universel par le nationalisme des républicains turcs, en mars 1924, paraissait marquer pour beaucoup la dislocation définitive du monde musulman, et l'on a cru un peu vite qu'il n'était plus possible d'en parler comme d'un bloc social homogène.

C'était morceler, suivant des frontières marquées sur les atlas, les tendances réelles des musulmans, que la disparition d'un signe d'unité aussi accidentel que le califat ottoman n'empêche pas de persister dans leur « désir de vivre ensemble ». Et c'est précisément pour apprécier le degré d'intensité de ce désir de vie commune, de cette tendance permanente à l'unité que nous essayons de dresser ici un inventaire objectif de l'Islam actuel.

Depuis la guerre, et l'effacement apparent des valeurs spirituelles universelles devant les particularismes nationaux, l'idée a été répandue, de deux côtés différents, que l'Islam n'avait été à l'origine qu'une « idiosyncrasie » *arabe*, et qu'il aboutissait à ne plus être de nouveau que cela ; c'est du moins ce que répètent d'une part quelques savants imbus de cet esprit « phylétiste » qui est à la base de l'antisémitisme pro-aryen de tant d'érudits, depuis Renan jusqu'à Delitzsch, et d'autre part quelques racistes arabes qui unissent à leur athéisme de savants occidentalisés leur prétention de pratiquer la religion musulmane par « arabisme », parce que spécifiquement arabe. Mais ni l'un ni l'autre de ces groupes ne compte

(1) Ce chapitre a été publié dans la *Revue de Paris*, n° du 15 juillet 1929.

comme une force sociale et l'évolution des religions qui sont *a priori* supra nationales dépend avant tout de la vivacité de la foi de leurs adhérents et de l'intensité des sacrifices qu'ils consentent pour les défendre.

D'ailleurs, pour mettre au point cette question préalable de la non identité de l'*islamisation* et de l'*arabisation*, il est nécessaire et suffisant de rappeler rapidement le contingentement numérique des diverses races et nations dans l'ensemble du monde musulman actuel qui comprend environ 250 millions d'âmes.

***

Sur ces 250 millions qui avouent appartenir à la « dénomination » confessionnelle musulmane, nous ne trouvons que moins d'un sixième d'arabisés arabophones (38 millions), et un vingtième au plus d'Arabes purs (12 millions), ainsi répartis :

Arabie	4.000.000	(dont 2.000.000 d'Arabes purs).
Syrie	1.700.000	(dont 600.000 Arabes purs, Bédouins sédentarisés ou non).
Palestine	700.000	(300.000)
Mésopotamie	2.000.000	(900.000)
Égypte	16.000.000	(1.500.000)
Perse	300.000	
Inde	220.000	
Malaisie	50.000	
Tripolitaine	670.000	(400.000)
Tunisie	2.000.000	(1.000.000)
Algérie	3.200.000	(1.000.000)
Maroc	2.200.000	(500.000)
Mauritanie espagnole et française	200.000	(70.000)
Afrique occidentale française	300.000	(100.000)
Tchad et Bornou	600.000	(300.000)
Soudan égyptien	1.000.000	(600.000)
Afrique orientale : de l'Érythrée au Zambèze	500.000	(140.000)
Émigrés en Amérique	30.000	

On voit donc que l'*orbis islamicus* ne coïncide pas du tout avec l'*orbis arabicus*, et que si le processus d'arabisation a su transformer profondément les populations araméennes, coptes et berbères, par exemple, il n'a pas toujours suivi le rythme de la conquête musulmane.

En effet, dans l'Inde, la conquête commencée en 712, puis 998 et 1180, a pu atteindre le Dekkan (1312) et le Bengale (XIVe siècle) ; mais la conversion à l'Islam a suivi un rythme tout différent et nous voyons de façon sporadique certaines castes inférieures, laboureurs, pêcheurs, forgerons, menuisiers se convertir à l'Islam sans intervention gouvernementale. L'Orissa est soumis à une dynastie musulmane depuis la même époque que le Bengale, mais le pourcentage des Musulmans y reste très faible.

Même remarque pour la Malaisie, où la conquête politique, commencée en 1518, achevée en 1697, a plutôt suivi que précédé la conversion. Dans les pays turcs, la conquête commence au Xe siècle et la conversion ne se généralise qu'au XIVe. En Perse, conquise dès le VIIe siècle, la majorité ne passe aux Islamisés qu'au Xe. De même en Égypte. En Maghreb, les Berbères convertis assez rapidement dans certaines régions d'accès facile, unissent un esprit de propagandisme musulman très net à la défense de leur langue *contre* l'arabe (cf. encore aujourd'hui le rôle des éléments berbères en Mauritanie).

Dans l'Afrique nègre, tant à l'ouest depuis le XIVe siècle qu'à l'est (Souahili) depuis le XVIIIe siècle, la conquête et la conversion ne sont pas nettement synchrones, et l'arabisation demeure insignifiante. De même en Chine depuis le XIIIe siècle.

Enfin, le monde musulman a voué le même souvenir, le même regret à des régions perdues bien diverses : l'Andalousie espagnole, la Hongrie et les Balkans ; si en Andalousie, l'arabisation de la population romane islamisée fut assez forte, du VIIIe au XVe siècle, — dans les Balkans, soumis à un pouvoir musulman du XVe au XIXe siècle, on remarquera que la conversion des Albanais et des Bosniaques, encore musulmans aujourd'hui, n'a été nettement fonction ni d'une conquête politique, ni d'une arabisation linguistique.

***

Le monde musulman actuel se répartit aujourd'hui entre plusieurs masses ethniques formant une série de blocs détachés, morcelés politiquement, mais toujours reliés par un certain nombre d'intérêts religieux communs dont ils n'ont pas perdu conscience. Voici l'énumération de ces masses :

Hindous....	64.000.000	(car il faut retirer des 73.000.000 de mulsumans se trouvant dans l'Inde 6.000.000 d'Afghans de race iranienne, 3.000.000 de Dravidiens et de Tamils).
Malais......	51.000.000	(car il faut retirer des 56.000.000 de Musulmans se trouvant en Malaisie 5.000.000 d'origine indonésienne).
Arabisés....	38.000.000	(dont 12.000.000 d'Arabes purs) énumérés plus haut.
Turcs	34.000.000	(dont 11.000.000 en Turquie, 18.000.000 en Russie, 5.000.000 en Chine et en Afghanistan).
Iraniens	26.000.000	(dont 12.000.000 en Perse, 6.000.000 en Afghanistan, 6.000.000 d'Afghans dans l'Inde, 2.000.000 de Kurdes, Tadjiks et Tates).
Nègres	23.000.000	
Chinois.....	7.000.000	(chiffre douteux, puisqu'il, n'y a aucune statistique générale pour la Chine ou, en supposant qu'il y ait 10.000.000 d'islamisés, il faut retirer 30 % pour l'élément d'origine turque).
Balkaniques.	3.000.000	(Albanie, Bosnie, Bulgarie).
	246.000.000	

Parmi ces différents groupements, le plus important, numériquement et financièrement est actuellement le groupe *hindou*, minorité nationale très forte puisqu'il s'agit là d'un cinquième de la population totale de l'Inde, ce groupe est en progrès net depuis la crise de 1857 ; il se discipline grâce à des congrès annuels, à tous points de vue ; il a l'avantage, vis-à-vis de la majorité, d'une langue unique, l'urdu, qui tend à devenir la langue nationale de l'Inde et, pour l'écriture, d'un seul alphabet : l'alphabet arabe. Depuis 1919, les chefs Musulmans de l'Inde ont pu organiser avec la majorité hindouiste un programme commun de revendication formant bloc, « compact », vis-à-vis des autorités britanniques, qui n'ont pas encore réussi à le briser.

En second vient le groupe *malais* qui a une majorité écrasante (plus de 92 %) en Indonésie. Il peut donc avoir un programme encore plus nettement nationaliste que le groupe hindou ; il se sert de plus en plus de la langue malaise, transcrite en alphabet arabe, quoique le gouvernement hollandais s'efforce de répandre l'alphabet latin ; les dirigeants d'abord recrutés dans l'aristocratie des Seyyids d'origine arabe sont de plus en plus des Malais et tendent à écouter, plus volontiers que les Musulmans de l'Inde, les suggestions communistes des Bolchevistes.

Le groupe des *arabisés* vient en troisième lieu au point de vue numérique et manque aujourd'hui complètement d'unité et de directives pour un programme commun. Numériquement, c'est l'Égypte, dont la position est d'ailleurs centrale, qu pourrait prendre la tête du mouvement, mais elle poursuit de plus en plus une politique étroitement nationale, et marque une grande méfiance vis-à-vis de la renaissance wahhabite en Arabie. Depuis 1913, les révolutionnaires arabes avaient espéré créer avec l'aide de la Grande-Bretagne et de la France une confédération d'états arabes comprenant l'Arabie, la Mésopotamie, la Syrie et la Palestine, et prenant la tête pour les réformes dans tout l'Islam grâce à l'organisation du pèlerinage à La Mekke. Après seize années nous assistons aujourd'hui à la liquidation du panarabisme : l'action britannique en Arabie, en Transjordanie et en Mésopotamie, vise de plus en plus au cloisonnement de ces diverses régions, et les derniers panarabes rentrent en ce moment en Syrie, se résignant à ne plus faire que de la politique syrienne.

Il fut un temps, qui dura jusqu'au XIIIe siècle, où la race arabe conservait son ascendant dans tout le monde musulman. Mais dès cette époque, un groupe d'écrivains d'un islamisme incontestable, les *Sho'oûbiya* ou « phylétistes », critiquaient cette prépondérance, déclarant que ce n'était pas des Arabes mais des convertis d'origine étrangère qui avaient donné dès le début à l'Islam ses plus grands hommes. Des Persans, des Andalous préludèrent ainsi dès le IXe siècle de notre ère, par leur *racisme*, au nationalisme qui gagne actuellement tous les pays musulmans, au grand détriment de la culture arabe.

Le groupe *turc* est actuellement le groupe musulman où cette tendance nationaliste est le plus marquée ; elle est poussée jusqu'à la suppression de l'alphabet arabe, remplacé par l'alphabet latin (réforme instrumentale dont nous verrons l'importance), traduction de la prière publique du Vendredi en turc, épuration du vocabulaire par élimination des mots d'origine arabe ou persane. Ce mouvement raciste turc se heurte par ailleurs à un gros obstacle politique et géographique du fait de la soumission de la majorité des populations turques à la Russie ; où elles se trouvent dispersées sans pouvoir espérer former un bloc géographique.

Les *Iraniens* participent également au mouvement de renaissance nationaliste ; le souverain actuel de la Perse a fait revivre au point de vue linguistique de vieux souvenirs nationaux, les Kurdes refusent de se laisser turquiser en Turquie où ils voudraient former une minorité nationale, — mais

le fait qu'au point de vue religieux, les Musulmans persans sont shî'ites tandis que les Musulmans afghans sont sunnites, empêche d'envisager à bref délai un état paniranien.

Cette revision rapide des nationalismes éclos depuis vingt ans à l'imitation de l'Europe dans le monde musulman, laisse de côté le pan-berbérisme qu'un certain nombre d'écrivains français plus au moins heureusement inspirés, envisagent en Afrique du Nord, et le pan-éthiopianisme, très réel, lui, de l'Afrique nègre, où l'Islam n'a guère encore de part.

Les difficultés auxquelles se heurtent ces tentatives nationalistes locales tiennent d'ailleurs à des questions de principe ; les idées de religion, de nation, de race et de classe ne sont pas réductibles à l'unité, — et si, en ce moment, l'idée de nation est plus particulièrement en faveur, elle se heurte, dans des pays comme la Mésopotamie et la Syrie, à de vieilles haines religieuses qui compromettent la réalisation de l'unité à laquelle elle tend.

***

On s'est demandé à plusieurs reprises ce qui pourrait advenir si le monde musulman, reprenant soudain sa cohésion au point de vue politique, tentait de s'émanciper de la tutelle européenne. Dans deux études fort intéressantes, A. Le Châtelier en 1910, et Isaiah Bowman en 1923 ont essayé de préciser nos données sur ce qu'on peut appeler la « *position économique internationale* » du monde musulman. Le premier de ces écrivains s'était borné à dresser le tableau de la main-mise graduelle de l'Europe sur les pays musulmans et de l'industrialisation concomitante de ces pays. Bowman, procédant différemment, a dressé une série de cartes du monde musulman (1), le caractérisant aux points de vue suivants : densité de la population (concentrée à la périphérie), pluviométrie (déserts au centre), bassins hydrographiques fermés, réseaux ferroviaires et pourcentage de ce réseau par rapport à la densité de peuplement (ce qui rappelle un peu trop l'ingénieux critérium du nombre de conversations téléphoniques par mètre carré permettant de définir le « degré d'intellectualité » d'une ville déterminée). De plus, Bowman ayant établi la liste des 22 ressources naturelles principales qui sont « indispensables » au fonctionnement matériel de la civilisation moderne, a abouti à cette constatation que les Musulmans ne sont nulle part en mesure des les mobiliser sans permission préalable des puissances européennes.

(1) Voir *Annuaire de* 1926, pp. 381-384.

Il aurait pu d'ailleurs poser ce résultat comme postulat *a priori*, la colonisation européenne ayant commencé par mettre la main, partout, sur les mines pour les contrôler à son bénéfice exclusif, sans se soucier du développement des pays où elles se trouvent. Cette remarque faite, reconnaissons avec Bowman que le pétrole (Bakou, Susiane, Malaisie, Suez), l'étain (Malacca), le manganèse (Géorgie) et les phosphates (Berbérie) se trouvent en abondance dans les pays musulmans sans que ceux-ci en tirent grand profit pour eux-mêmes.

En sera-t-il toujours ainsi ? Le Châtelier remarquait déjà l'essor des sociétés capitalistes musulmanes à Java, les fondations de firmes de thé, sucre, de fonderies, et de filatures dans l'Inde ; la guerre a intensifié ce mouvement dans une proportion inattendue. Petit à petit les pays musulmans compléteront leur organisation industrielle sur place ; et si leurs dirigeants ont tous le courage d'un Mustapha Kemal qui, avec plus de résolution que Mussolini, a refusé au consortium international des banques anglo-américaines toute hypothèque sur l'industrialisation de sa patrie, — on peut penser que la suprématie européenne actuelle sera mise en péril.

***

Essayons de pénétrer maintenant dans l'intime de la société islamique, pour nous rendre compte de l'originalité spécifique de ses éléments constitutifs, organisation de travail et organisation de vie privée, côté métier et côté famille.

Ce n'est que tout récemment que l'on a reconnu l'importance de la structure artisanale et ouvrière dans une société donnée, et, pour l'Islam en particulier, on commence seulement à en dégager les traits caractéristiques : l'outillage, nettement en retard, n'a plus rien de spécifique depuis les XVe-XVIIe siècles, époque où s'est éteint en pays d'Islam l'esprit d'invention technique (luthiers turco-persans) ; — ce sont des outils mal réparés ou mal imités des types européens, grâce à des importateurs ou réparateurs juifs. Notons en passant que la minorité ***juive***, élément catalytique de contact intellectuel et financier, a, depuis les Croisades, abandonné l'Islam qui lui avait pour-

tant permis de se constituer dès le xe siècle en puissance bancaire internationale, et opté pour la Chrétienté malgré son antisémitisme. Mais si l'artisanat musulman n'a plus d'outillage original, il lui reste dans ses divers centres urbains, depuis le Penjab jusqu'au Maroc, une idéologie particulière, résidu d'un rituel d'initiation semi-maçonnique dérivé d'une vieille théorie de légitimisme alide, d'un idéal moral de compagnonnage, — et le droit canon musulman a dû le soumettre un peu partout à un contrôle spécial (*hisba*) et à des types de contrat de travail originaux où le prix, l'objet et la durée du louage de services est obligatoirement déterminé (quand le travailleur n'était pas esclave). Depuis une trentaine d'années, sous la pression d'une européanisation instrumentale massive, ces vieux cadres ont éclaté : non seulement l'outillage des ouvriers mais les goûts et les modes de la clientèle locale ont changé. La crise a été aggravée par la guerre. A l'heure actuelle la plupart des pays musulmans n'ont pas de législation de travail appropriée à leurs nouveaux besoins, et, là où l'européen a la suprématie, le statut des travailleurs musulmans n'est pas assimilé à celui des travailleurs européens ; il s'ensuit un profond malaise : pour le dissiper il faudrait d'une part « réorienter » les artisans dont les métiers sont démodés, vers des spécialisations lucratives, et d'autre part « réadapter » à leurs pays d'origine les étudiants revenant diplômés des écoles d'Occident. En attendant, la propagande communiste russe s'infiltre dans les différents pays d'Islam ; sans qu'il faille en conclure, nous le constaterons plus loin, qu'il y ait réellement accord entre la doctrine communiste et les principes fondamentaux du droit canon musulman.

Depuis cinq ou six ans la propagande communiste qui est en régression nette en Perse, en Turquie, en Égypte et en Tunisie, continue à remporter des succès partiels préoccupants dans l'Inde et surtout à Java où le régime des grandes exploitations capitalistes a naturellement engendré la formation de grands syndicats d'ouvriers musulmans confédérés par des associations comme la « sarekat Islam ».

En U. R. S. S. même, Turkestan et Caucase, la substitution brutale des syndicats communistes aux vieilles corporations urbaines et associations agricoles ne s'est pas effectuée sans heurt : mais elle paraît maintenant achevée.

Passons à la situation actuelle de la famille musulmane : sans rappeler en détail la primauté qui y était reconnue aux droits du père et du mari, l'infériorité de la femme, perpétuelle mineure, sous le régime de la polygamie, du voile (claustration), de la répudiation unilatérale et de la demi-part en matières successorale et testimoniale, — on peut dire que le mouvement d'émancipation de la femme vient seulement de commencer. Ce fut d'abord en pays turc, à Kazan, Bakou, en Crimée, à Stamboul et Angora, puis dans l'Inde, Lahore, Bombay, Dehli ; l'Égypte a suivi, puis la Perse. Seule la majorité des pays arabes, spécialement en Maghreb, reste inébranlée en apparence. Et, devant le nombre d'écoles primaires et secondaires, pour les filles, d'institutrices et de doctoresses existant en Turquie, dans l'Inde et même en Égypte (où le gouvernement britannique a fait depuis vingt ans un très bel effort, et où Qasim Amin commençait dès 1899 une propagande féconde) — un Français n'a pas lieu d'être très fier de l'ignorance où faute d'écoles, que les intéressées nous réclament pourtant, les femmes algériennes sont maintenues, même en matière de notions ménagères (en Kabylie l'immense majorité des femmes n'a pas encore appris à coudre convenablement).

En Orient, au contraire, les Musulmanes ont su s'organiser une presse féminine vivante et intéressante pour soutenir leurs droits ; et sans analyser le fonctionnement des clubs féminins du Caucase, rappelons simplement en Turquie les noms de Halidé Edib, Nézihé et Latifé Hanums, en Perse de Mme S. Dawlatabadi, en Égypte de Melek H. Nassif, morte en 1928, et de Hoda Cha'raoui Pacha, en Syrie de Noûr Hamadé, à Bagdad d'Asmâ Zahawi.

La législation familiale des Musulmans d'Orient a été transformée à la suite de ce mouvement : la Turquie a adopté le code civil suisse, plusieurs républiques musulmanes fédérées aux Soviets ont supprimé le *kalym*, enfin l'Égypte, par les décrets-lois de 1929 a modernisé le statut familial musulman. Mais rien n'a encore été tenté dans ce sens dans les pays soumis à l'influence française, et, pour l'amélioration du statut de la femme kabyle, par exemple, statut qui n'est même pas au niveau du droit canon musulman et qu'il faudrait faire évoluer directement vers le droit français, le projet de loi Ricci n'a pas encore pu passer depuis deux ans devant le Parlement.

Notons à ce propos que si le droit canon musulman faiblit déjà, çà et là, devant l'européanisation, — il n'a pas encore triomphé partout, en matière de statut personnel, des vieux

coutumiers locaux, qui persistent en Malaisie (*adat*), dans l'Inde du Sud, au Soudan et chez les Berbères.

***

Quels sont les moyens d'action dont dispose actuellement l'Islam en fait de journaux et revues, sociétés privées, écoles et séminaires, et quelles sont les revendications que le développement de ces moyens d'action lui permettraient de faire prévaloir.

Le moyen principal d'action sur l'opinion publique, la *presse*, est soumis dans le monde moderne à des privilèges économiques officieux et officiels, à des consortiums de publicité qui sont presque tous aux mains des peuples colonisateurs d'Europe et d'Amérique ; ils échappent par conséquent à l'élite musulmane même en pays musulman. Pour les nouvelles télégraphiques, dès avant la guerre et surtout depuis 1918, les élites musulmanes de divers pays se sont efforcées en vain à plusieurs reprises de créer à Londres, à Paris, à New-York des agences télégraphiques autonomes : chargées de rectifier immédiatement les fausses nouvelles tendancieuses ou absurdes que la presse européenne, dont l'ignorance en ces matières est illimitée, recueille si volontiers dès qu'il s'agit de la société musulmane. Ces tentatives, turques ou hindoues, ont échoué, surtout par la faute des intermédiaires, européens ou non, aventuriers suspects ou espions marrons, qui s'étaient offert à les aider et ont simplement dilapidé les fonds si péniblement réunis. D'autre part, les milieux dirigeants de la politique européenne adhérant à la Société des Nations voient d'un fort mauvais œil toute tentative de fédération *supra-nationale*, surtout d'ordre spirituel, susceptible de faire concurrence à l'organisation internationale de Genève dont l'indigence spirituelle n'est pas compensée par son opulence financière. Les Musulmans ayant compris combien l'Islam est suspect à la Société des Nations paraissent maintenant résignés à organiser leurs agences de correspondance télégraphique sur une base purement nationale (turque, égyptienne, persane) leur permettant d'être plus aisément tolérées en haut lieu.

Techniquement la presse musulmane est aussi handicapée du fait de l'*alphabet* arabe qu'elle emploie encore presque partout pour noter ses diverses langues nationales, aussi bien que sa langue « liturgique », l'arabe, depuis Java jusqu'à Fès.

L'alphabet arabe est une sténographie qui ne trace que les consonnes : mettant les lecteurs dans l'impossibilité de vocaliser les noms propres avec quelque sécurité, et les étudiants dans l'incapacité d'apprendre à lire sans mener de front l'étude de la grammaire et du lexique : ce qui est d'un confusionnisme pédagogique désastreux. D'autre part, le polymorphisme de l'alphabet arabe fait qu'un imprimeur arabe est obligé d'avoir 900 cassetins là où l'imprimeur en caractères latins n'a besoin que de 80 à 100 cassetins. On est battu sans merci à ce duel inégal. C'est ce qu'a compris Mustapha Kemal dont la clairvoyance et le courage viennent de doter la Turquie de l'alphabet latin ; il n'est pas douteux qu'en agissant aussi vite qu'il l'a fait (il y était forcé par la réforme parallèle que le gouvernement russe avait imposée graduellement aux journaux turcs soviétiques), il a déclenché une crise économique assez sérieuse, mais l'avenir intellectuel et social de son pays devait être sauvé à tout prix.

Après avoir soulevé l'indignation générale, la latinisation de l'alphabet turc intéresse de plus en plus les autres Musulmans d'Orient ; en Perse, la presse continue à agiter la question, en dépit de l'échec momentané des réformes afghanes ; en Égypte, une partie de l'opinion, depuis quelques mois, est ébranlée. Centre mondial du livre arabe, l'Égypte pourrait être le point de rayonnement d'où la réforme alphabétique se diffuserait dans tout le monde arabe. Mais les panarabes, vexés d'avoir été devancés par les Turcs pour cette réforme, hésitent, et, dans les milieux religieux, prétextent que l'alphabet arabe est « co-essentiel » au texte de la révélation coranique (ce qui est une hérésie, car seuls, certains hanbalites extrémistes ont pu soutenir, et il y a des siècles de cela, que les lettres de l'alphabet arabe étaient « incréées »). Si l'élite intellectuelle arabe veut maintenir son unité linguistique, elle doit se hâter de transcrire la langue classique de ses journaux en caractères commodes et clairs, sans quoi ce seront les dialectes régionaux qui seront notés en caractères latins, provoquant ainsi le morcellement définitif du monde arabe. En attendant un choix définitif, plusieurs groupements d'apostolat islamique, notamment la secte des Ahmediya de l'Inde, ont tourné la difficulté en se servant dans leurs journaux et revues confessionnels de certaines langues européennes, généralement l'anglais.

Grâce aux procédés islamiques traditionnels du bien de main morte (*wakfs*, *habous*) et en dépit des confiscations, l'Islam

possède presque partout des propriétés collectives importantes capables d'alimenter une propagande sociale sérieuse s'ils étaient bien gérés ; mais l'État, musulman ou non, sans parler des gérants eux-mêmes, les a souvent détournés de leur destination primitive pour se les approprier. Néanmoins les Wakfs demeurent présentement un des ressorts de la résistance culturelle musulmane dans l'Inde et en Égypte ; ils servent à soutenir des coopératives, des cliniques, des hôpitaux, des bibliothèques, des sociétés de bienfaisance, des sociétés savantes et artistiques, se dissimulant ainsi à l'abri des susceptibilités européennes.

Quant aux écoles, les écoles coraniques primaires sont presque partout en régression, le recrutement des maîtres n'ayant jamais été organisé rationnellement ; la laïcisation de l'enseignement officiel qui se poursuit de tous côtés, diminue la part de l'éducation religieuse dans l'enseignement secondaire et supérieur. La faculté de théologie de l'Université de Stamboul a été pratiquement laïcisée ; la célèbre Université religieuse égyptienne d'Al-Azhar, au renom millénaire, subit crise sur crise et a perdu depuis vingt ans les 3/5 de ses étudiants : de même la Zeitouna de Tunis et la Kayrouyin de Fès. Seule, l'Inde, avec de grandes institutions pleines de vie, comme l'Université musulmane d'Aligarh, garde un enseignement supérieur adéquat à l'activité d'une minorité nationale. Devant la décadence de l'enseignement religieux dans les écoles officielles, l'élite musulmane a reconnu la nécessité de fonder des écoles confessionnelles : quoique les Ulémas ou « docteurs de l'Islam » ne forment pas un sacerdoce, n'aient ni ordre, ni titre, ni juridiction, ils sont arrivés à s'organiser dans bien des pays pour fonder des séminaires et même des séminaires de missionnaires. Ces séminaires ont des cours de dogme, de morale, des exercices pratiques de controverse dialectique ; ils éditent des revues de missiologie généralement calquées avec soin sur l'offensive des revues méthodistes anglaises. Les plus célèbres, les mieux organisés, sont, dans l'Inde, les séminaires sunnites conservateurs de Deoband et de Poona, le séminaire shiite de Lucknow et surtout les séminaires de la secte Ahmediya à Qadian et Lahore. En Égypte le séminaire des missions fondé en 1913 à Roda n'a pas été rouvert depuis la guerre.

Les revendications minima que les milieux musulmans entendent faire prévaloir ainsi sont : le respect dû par l'État, quel qu'il soit, au culte public (jeûne de Ramadan et pélerinage) et aux prescriptions coraniques (anti-alcoolisme, etc.) ; le maintien du statut personnel avec ou sans tribunaux canoniques spéciaux, l'égalité civique avec les non musulmans dans les pays qu'ils contrôlent. La disparition du Califat dont l'investiture « légitimait » au moins en théorie les actes des juges de droit canon, et par eux, toute la vie religieuse des membres de la communauté islamique, a fait admettre par certains Musulmans d'Égypte, la thèse que les cadis ne seraient au fond que des fonctionnaires civils appliquant automatiquement un texte révélé immédiatement légiférant, rien de plus (c'est à peu près le rôle du juge de paix français chargé en Algérie d'appliquer la loi musulmane). Cette concession n'affaiblit-elle pas trop le lien déjà si relâché de la Communauté musulmane ? Ali Abderrazik, qui l'avait admise dans un livre retentissant (1), a été vivement attaqué. Quant à l'intégrité territoriale de la « terre d'Islam » (*dar el Islam*), comment continuer à la soutenir, après tant de conquêtes européennes et surtout après la laïcisation de Constantinople, l'ancien siège du Califat ? Pourtant, un sentiment collectif persiste à protester, à réclamer les terres irrédimées, à vouloir ruiner ou interdire toute hégémonie européenne dans les pays qui furent conquis à l'Islam sous les quatre premiers califes ; mais s'il peut en un jour favorable devenir générateur d'une « guerre sainte », explosion soudaine toujours possible, ce n'est, pour le moment qu'une protestation platonique contre les essais de pénétration, européenne à l'intérieur de l'Arabie.

En dehors de la presse, des écoles et des séminaires, on constate dans le monde musulman une reprise d'activité religieuse tournée vers une vie de recueillement, de retraite, de prière et d'oraison : un renouveau mystique se prépare surtout depuis la guerre (les soldats musulmans de l'armée française d'Afrique sont certainement plus pratiquants aujourd'hui qu'avant 1914). Sans qu'il faille *a priori* supposer que ce renouveau s'intégrera dans les anciens cadres congréganistes, il peut être utile de rappeler ici brièvement les noms des congrégations sunnites ayant conservé, malgré la désaffection croissante qui écarte d'elles les jeunes intellectuels, un ascendant sur les esprits : en Maghreb, les Derkaoua (et leurs subdivisions, comme les Allaouia de Mostaganem) ; en Tripoli-

(1) *Al Islâm wa osoûl al hokm*, Caire, 1925.

taine, les Senoussia ; en pays turc, hindou, chinois et malais, les Naqshabandia ; aux Balkans, les Bektashia.

***

Le signe de l'unité réelle de la Communauté musulmane actuelle, c'est l'acceptation d'un livre unique, sous un texte sans variante, le Qor'an. L'Islam est essentiellement l'acceptation du Qor'an avant d'être l'imitation du Prophète Mohammed. En cela il se différencie de la Chrétienté, qui est l'imitation du Christ avant d'être l'acceptation de la Bible.

Le Qor'an, pendant treize cents ans, a été pour les Musulmans, à la fois leur premier livre de lecture, donc leur manuel de « leçons de choses », leur unique psalmodie liturgique, leur règle de prière, leur code de droit canon, enfin leur livre de méditation, celui qui a lentement formé leur mentalité.

Joue-t-il auprès d'eux toujours ce rôle ? Les Musulmans, qui sont très fiers d'avoir dans le Qor'an, comme ils disent, le seul livre révélé dont le texte soit sans variantes (à part les nuances des sept *qira'at* autorisées) n'ont pas encore compris que cette homogénéité n'est pas primitive et que, si le texte othmanien du Qor'an a seul subsisté, c'est parce que le gouvernement califal, au VIIIe et au Xe siècle de notre ère, a fait détruire systématiquement les copies des autres récensions primitives, dont les variantes le choquaient. L'homogénéité actuelle du Qor'an n'a rien de miraculeux, c'est celle de la Massore biblique, ou celle de l'Homère des Pisistratides. Mais cela, les apologistes musulmans ne l'admettent pas encore. Cependant, le Qor'an perd de son ascendant : d'abord à l'école primaire : en Égypte même, les plaintes annuelles des Azhariens à cet égard prouvent que les jeunes générations apprennent de moins en moins de chapitres du Qor'an par cœur ; le texte coranique a dû être défendu par un décret gouvernemental contre les éditions hétérodoxes qu'en répandent certaines sociétés missionnaires. Un peu partout, la mentalité européenne déforme les idées de l'élite musulmane, par le moyen de la presse et des tracts sur les sujets où le Qor'an s'est exprimé avec le plus de netteté : nous avons vu déjà comment, après treize cents ans d'une interprétation constante en faveur de la polygamie, plusieurs exégètes musulmans modernes interprètent la sourate IV, verset 3, comme favorisant la monogamie, et considèrent la sourate II, verset 230, comme caduque ;

de même pour la claustration et le voile. Aussi n'avons-nous pas été étonnés de voir la cour martiale de Constantinople dès 1912 citer à sa barre un journaliste musulman, qui avait par inadvertance parlé dans un article de la « mort » du Christ en Croix ; et de constater que la condamnation coranique de l'usure et des assurances maritimes est de plus en plus oubliée.

Cependant la dévotion persistante des musulmans pour le Qor'an se marque dans la multiplicité même des interprétations inattendues et modernistes qu'ils s'efforcent d'imaginer pour continuer à vivre leur vie sous le signe du Qor'an : sans se rendre compte qu'en agissant ainsi, en Turquie surtout et aux Indes, ils abandonnent l'interprétation traditionnelle, l' « esprit » de leur Communauté.

En signe d'unité, tout musulman a la même « direction de prière » ou *qibla* : il se tourne vers la Ka'ba de La Mekke, à l'imitation du Prophète. Il s'efforce d'ailleurs de pratiquer systématiquement l'imitation de la « conduite du Prophète », la *sonnat al Nabi*. Tant qu'il s'agit d'imiter certains détails matériels de ses habitudes, commémorées par la tradition, l'unanimité est réalisable, tant entre les sources invoquées, que parmi les croyants convaincus de notre temps. Mais, dès qu'il s'agit de vertus morales, les dissensions commencent ; le Prophète a été fortement idéalisé conformément à certaines théories métaphysiques ou gnostiques au cours des âges ; et l'on voit des musulmans lui attribuer certaines vertus chrétiennes, telles que l'humilité, la douceur et même l'ascèse, à un degré difficilement conciliable avec les témoignages historiques. Enfin Mohammed n'a pas seulement été un « avertisseur », transmettant une révélation, mais un chef d'État ; et si l'Islam est arrivé à formuler, non sans peine, en matière juridique, le consensus unanime de ses Compagnons, les *Sahaba*, — l'histoire nous prouve qu'en matière politique les Compagnons du Prophète ont été séparés après sa mort par des divergences irrémédiables, notamment sur la question du califat. L'« imitation » du Prophète ne saurait remédier à cette lacune, et les plus modernistes d'entre les musulmans de l'heure présente la comprennent différemment suivant qu'ils se rangent, sur la question fondamentale du conflit politique qui brisa l'unité de la Communauté vingt-cinq ans après la mort du Prophète, — à la solution des *Kharidjites*, à la solution des *Imamites*, ou à la solution des *Sunnites* (adoptée par l'immense majorité).

Quelques précisions, généralement ignorées, sont ici néces-

saires. Les *Sunnites* (223 millions sur 246, soient 91 %) affirment la légitimité et l'orthodoxie des quatre premiers califes de l'Islam, Abou Bekr, Omar, Othman et Ali ; ils font coïncider leur ordre de succession avec leur rang de précellence morale : c'est le mythe de « l'âge d'or » du Califat des quatre « Rachidoun » (ou « bien dirigés »), opinion que la critique historique commence seulement à ébranler, chez des hommes comme Ali Abderrazik.

Les Sunnites se subdivisent en quatre rites juridiques : *Hanafites*, qui sont 118 millions et dominent dans les pays turcs (ancien empire ottoman, U. R. S. S., Chine, Balkans), dans l'Inde (et Maurice), l'Érythrée et l'Abyssinie ; — *Shafi'ites*, qui sont 73 millions, concentrés en Malaisie, Égypte, Arabie sud-est et sud-ouest, côte orientale d'Afrique, avec des îlots en Kansou, au désert syrien, au Caucase et au Tchad ; — *Malikites* qui sont 30 millions, concentrés en Maghreb, en Tripolitaine, en A. O. F., Nigeria, Tchad et Soudan égyptien avec quelques unités au golfe Persique ; — enfin *Hanbalites*, 3 millions à peine tenant le cœur de l'Arabie avec le Nedjd, infiltrés en Oman, en Syrie, en Palestine et dans l'Inde. Les Wahhabites, les maîtres actuels de la Mekke, sont purement et simplement des Hanbalites ; qui, malgré leur infériorité numérique (à peine un pour cent du nombre total des Musulmans), entreprennent de réduire les trois autres rites du sunnisme au leur.

En dehors des Sunnites nous trouvons les *Shî'ites* (22 millions, soient 8 %) (1) qui condamnent les trois premiers califes comme usurpateurs et ne reconnaissent que le quatrième. Ils se divisent, en dehors des *Zéïdites* du Yémen (un million), en : Shî'ites modérés (Akhbaris et Osoulis, 17 millions) dominant en Perse et en Mésopotamie avec de puissantes minorités dans l'Inde (4 millions), au Caucase, en Afghanistan occidental et au Liban ; — et Shî'ites extrémistes (Noseiris, Ali-Ilahis, Ismaéliens et Druzes), minorités plus ou moins persécutées en Syrie, en Kurdistan turc et persan, à Bombay (Zanzibar, et Maurice) et surtout au Pamir.

Enfin les *Kharidjites* (un peu plus d'un demi-million, donc un quart %) qui n'admettent comme légitimes que les deux premiers califes et rejettent les deux derniers pour leurs tergiversations politiques : de leurs anciens rites il ne subsiste guère

(1) Synonymes : *Imâmites, Dja'farites.*

que le rite Abadhite : en Oman (avec une colonie à Zanzibar), au Mzab (Algérie), à Djerba (Tunisie), et Ifren (Tripolitaine).

Dans ce tableau nous n'avons marqué ni des sectes insignifiantes et aberrantes comme les Yezidis (adorateurs du diable), ni les deux rameaux du Babisme, les Azalis et les Behaïs de Perse, soient un million en tout : il sied de reconnaître que l'apologétique behaïste a sur une partie de l'opinion musulmane, en Perse, une influence sérieuse, et possède, grâce à des convertis anglo-saxons, des moyens d'action apologétique assez perfectionnés.

Au point de vue de la politique sociale, on peut classer la majorité musulmane d'aujourd'hui sous les rubriques suivantes : conservateurs intégristes, regrettant la vieille théocratie absolutiste, en Turquie, et en Perse, — conservateurs modérés, partisans (parmi les émigrés turcs) du Califat constitutionnel éphémère des années 1922-1924 ou d'un califat arabe traditionaliste (congrégation des Senoussia), — réformistes de droite (*Salafia*), depuis les Ikhwan militants et fanatiques du Wahhabisme extrémiste en Arabie jusqu'à la société libérale dite « trait d'union oriental » au Caire, — réformistes de gauche (*Islahia*) depuis les libéraux constitutionnels de l'Inde et d'Égypte jusqu'à des agitateurs comme Barakatullah de Bhopal dont les sympathies pour le communisme sont avérées.

Les essais d'entente internationale de ces différents partis politiques sont paralysés par le développement des tendances nationalistes, ou plutôt racistes, ici panarabes, là panturquistes ou paniraniennes ; contre lesquelles quelques organes d'entente intermusulmane comme le « trait d'union oriental » essaient de lutter.

La disparition du Califat, ce symbole de l'unité musulmane, a amené beaucoup de croyants à se rallier à l'idée d'un *congrès panislamique international*, périodique ou permanent ; l'idée, proposée sous forme romanesque dès 1900 par l'alépin Kawakibi, introduite dans le domaine pratique dès 1906 par un criméen, Ismaïl bey Gasprinsky, a abouti en 1926 à deux Congrès dits du « Califat » ; où il n'a pas été simplement question de liquider le passé en constatant l'impossibilité de désigner un nouveau Calife, mais d'organiser un programme de revendications sociales pour l'avenir et de jeter les bases d'une « confédération des races musulmanes ». A propos de ces congrès, Barakatullah avait émis l'idée d'un comité permanent de quatre membres, chargé, l'un du contrôle dogmatique de la

communauté, le second de la collecte de la dîme légale, le troisième de l'éducation confessionnelle et le quatrième de l'apologétique missionnaire. Il n'est pas douteux que cette idée sera reprise, car beaucoup de Musulmans conçoivent encore la Communauté musulmane sous la forme non pas simplement d'une solidarité juridique, mais d'une réalité « ecclésiale » et presque ontologique : elle est pour eux une société d'origine surnaturelle, spécifiée par son bien commun, un livre, le Qor'an ; pour assurer l'unité d'action de cette société, il y a bien l'autorité législative unique du Qor'an, mais ce code ne tolère aucune codification complémentaire ; aucun pouvoir interprétatif ne peut lui substituer de commentaire définitif car il n'y a en Islam ni pouvoir exécutif depuis la suppression du califat, ni autorité judiciaire stable. En dépit de ces lacunes la Communauté musulmane, ou *Omma*, continue de subsister, comprenant tous les croyants qui prient tournés vers la *qibla* (direction de la Mekke), qui désirent « vivre ensemble, participant non seulement aux mêmes gains commerciaux mais à la même nourriture (viandes égorgées de façon spéciale), aux mêmes liens conjugaux, aux mêmes cimetières : qui reconnaissent les cinq devoirs d'obligation, le témoignage que Dieu est unique, la prière du Vendredi, la dîme, le jeûne et le pèlerinage.

* * *

Ce que nous avons dit plus haut suffit à montrer que la mentalité musulmane demeure actuellement un centre attractif d'unité sociale ; et les nouveaux convertis que le monde islamique s'agrège chaque jour y trouvent évidemment quelque chose de plus positif qu'une simple « adaptation à l'individualisme de l'arabe bédouin » de quelques idées bibliques, selon la formule de l'histoire critique des religions.

Quelques convertis viennent à l'Islam de milieux européens, mais ce sont des cas aberrants qui n'ont pas donné lieu jusqu'ici à la fondation de familles ; la masse des nouveaux convertis provient essentiellement d'un *prolétariat colonial* intermédiaire entre les races inférieures et les milieux franchement européanisés ; ceux-là en devenant musulmans, trouvent l'égalité civique, et prennent conscience de leur dignité d'hommes. L'attrait que la mentalité islamique exerce sur ces deux catégories doit être expliqué : elle les impressionne d'abord par ses qualités traditionnelles, un monothéisme unitaire, une confession négative énergique de la transcendance divine référant au vieux fonds de la révélation judéo-chrétienne, mais allégée de beaucoup de problèmes complexes, se fondant sur le primat de la foi et la précellence, d'ailleurs toute théorique, de la raison.

Les apologistes musulmans modernes ne se sont pas encore mis tout à fait au point des inventions techniques de la controverse occidentale, mais ils arriveront promptement à mettre sur pied une apologétique pourvue de qualités offensives indéniables, — critique textuelle à base positiviste, conception atomistique et discontinue de l'histoire, où l'enchaînement des révélations monothéistes et successives aboutit, avec une apparence de syncrétisme tolérant, à la vocation d' « avertisseur » donnée à Mohammed, annonciateur des décrets de la prédestination divine, et des sanctions finales du dernier jour qui en seront la contre-partie exacte.

Au point de vue social, l'Islam se recommande par une notion très égalitaire de la contribution de chacun par la dîme aux ressources de la Communauté ; il est hostile au libre agio, au capital bancaire, aux emprunts d'État, aux impôts indirects sur les objets de première nécessité ; mais il est pour les droits du père et du mari, pour la propriété privée et pour le capital commercial ; il est enfin hostile à la prostitution réglementée et à la liberté de l'alcoolisme. Là encore nous voyons qu'il occupe une position intermédiaire entre les doctrines du capitalisme bourgeois et le communisme des bolchevistes. C'est ce qui permet de penser que le rôle de l'Islam dans les problèmes coloniaux de demain sera très important.

III

Sommaire de l'an écoulé

I. — Année 1926.
II. — Année 1927.
III. — Année 1928.

SOMMAIRE DE L'AN ÉCOULÉ

1926

JANVIER	6	: *Syrie :* Cheïkh Tageddin renonce à former le gouvernement provisoire.
—	7	: *Hedjaz : Bay'a* d'Ibn Sa'oûd à la Mekke.
—	13	: *'Irâq :* 2e traité anglo-irakien.
FÉVRIER	9	: *Syrie :* P. Alype, envoyé extraordinaire du Haut-Commissaire à Damas.
—	19	: *Syrie :* Accord franco-turc pour la frontière N.
MARS	1	: *Turquie :* nouveau code pénal.
—	21	: *Syrie :* autonomie du sandjak d'Alexandrette.
AVRIL	2	: *Inde :* Lord Irwin, nouv. vice-roi, débarque à Bombay.
—	18	: *Maroc :* conférence d'Oujda entre la France, l'Espagne et Azerkane, délégué des insurgés du Rif.
—	25	: *Syrie :* Soweïda est réoccupée.
—	27	: *Syrie :* le Damad Ahmad Nâmî, chef de l'État.
MAI	4	: *Maroc :* rupture de la conférence d'Oujda.
—	5	: *Syrie :* 1er ministère du Damad (avec 3 nationalistes).
—	14-20	: *Egypte :* congrès du califat, au Caire.
—	19	: *Liban :* vote de la constitution républicaine.
—	23	: *Liban :* Ch. Debbas, élu président de la République.
—	25	: *Maroc :* soumission d'Abdel Krim à la France.
—	31	: *Liban :* ministère Aug. Adib.
JUIN	5	: *Turquie :* traité anglo-turco-irakien (frontière d'Iraq).
—	6	: *Perse :* ministère Mostoofi el Mamalek.
—	7	: *Egypte :* ministère 'Adly Yeghen.
—	7 (à *Juillet* : 5)	: *Hedjaz :* congrès du califat à la Mekke.
—	13	: *Syrie :* 2e ministère du Damad.
JUILLET	1er	: *Transjordanie :* 2e ministère Hasan Khalid.
—	15	: *France :* inauguration de la mosquée de Paris.
AOÛT	7	: *Turquie :* incident du « Lotus ».
—	26	: *Turquie :* condamnation des membres d' « Union et Progrès » à Angora.
—	31	: *Hedjaz :* proclamation de la Constitution.
SEPTEMBRE	2	: *Yémen :* traité avec l'Italie.
—	3	: *Syrie et Liban :* H. Ponsot, haut-commissaire.
—	4	: *Abyssinie :* protestation à la S. D. N. contre l'accord anglo-italien des 14-20 déc. 1925.
—	12	: *Egypte :* incident Taha Hussein.

SEPTEMBRE 25 : *S. D. N.* : convention de Genève sur l'esclavage.
— 28 : *Perse* : 2e ministère Mostoofi el Mamalek.
OCTOBRE 11 : *Palestine* : décret sur les élections municipales.
— 31 : *Hedjaz* : traité avec l'Asir, qui en devient vassal.
NOVEMBRE 21 : *'Iraq* : 2e ministère 'Askarî.
— 30 : *Inde* : élections au Conseil législatif.
DÉCEMBRE 4 : *France* : accord avec le Vatican (honneurs liturgiques au Levant).
— 7 : *Syrie* : 3e ministère du Damad.

1927

JANVIER 20 : *Inde* : Patel, élu président de l'Assemblée législative.
— 29 : *Hedjaz* : Ibn Sa'oûd proclamé roi du Hedjaz et du Nedjd.
FÉVRIER 7 : *Chine* : Le Yun Nan est aux mains d'un Directoire.
— 14 : *Perse* : 3e ministère Mostoofi el Mamalek.
AVRIL 26 : *Egypte* : 2e ministère Sarwat.
— 27 : *Turquie* : congrès des *odjaks* à Angora.
MAI 5 : *Liban* : ministère B. Khoury.
— 20 : *Hedjaz* : traité de Djedda avec l'Angleterre.
— 26 : *Hedjaz* : dissolution du comité du congrès panmusulman.
JUIN 2 : *Perse* : ministère Mokhber el Saltané.
— 3 : *U. R. S. S.* : comité pour l'alphabet à Bakou.
— 17 : *Syrie* : les rebelles d'el Azraq (Transjordanie) se soumettent.
AOÛT 15 : *Egypte* : mort de Sa'd Zagloul.
— 18 : *Palestine* : nouvelle monnaie (circulat. en nov.).
SEPTEMBRE 3 : *Turquie* : élections.
OCTOBRE 1er : *Perse* : traité avec la Russie.
— 18 : *Perse* : accord archéologique avec la France.
— 23 : *Hadramot* : traité de Shihr (avec le congrès réformiste).
— 25 : *Syrie* : congrès nationaliste à Beyrouth.
NOVEMBRE 3 : *Turquie* : constitution du ministère Ismet.
— 5 : *Egypte* : décret réglementant la diffusion du Coran.
— 18 : *Maroc* : Moulay Mohammed, sultan.
— 20 : *Algérie* : Pierre Bordes, gouverneur général.
— 27 : *S. D. N.* : protestation persane (Ile de Bahreïn).
— 27 : *Albanie* : alliance italienne.
— 28 : *Afghanistan* : traité avec la Perse.
DÉCEMBRE 1er : *Perse* : traité avec la Russie.
— 14 : *'Iraq* : 3e traité avec l'Angleterre.
— 26 : *Egypte* : note aux puissances sur les capitulations.
— 28 : *Inde* : fin du congrès national à Madras.

1928

JANVIER 2 : *Hedjaz* : lois sur la monnaie et la nationalité.
— 6 : *Liban* : 2e ministère B. Khoury.
— 11 : *'Iraq* : 3e ministère 'Abdulmuhsin Sa'doûn.
FÉVRIER 6 : *Syrie* : Cheïkh Tageddin, chef de l'État.
— 20 : *Transjordanie* : traité avec l'Angleterre.
MARS 16 : *Egypte* : ministère Nahas.
AVRIL 10 : *Turquie* : loi laïcisant la constitution.
— 15 : *Hadramôt* : 2e congrès réformiste (à Singapore).
— 16 : *Transjordanie* : Constitution.
— 24 : *Syrie* : élections à la Constituante.
MAI 10 : *Perse* : suppression des Capitulations.
— 28 : *Turquie* : loi sur la nationalité.
JUIN 9 : *Syrie* : inauguration de l'Ass. Constituante : Hachem Atassi, président.
— 20 : *Palestine* : VIIe congrès arabo-palestinien.
— 25 : *Turquie* : commission pour la latinisation de l'alphabet.
— 26 : *Hedjaz* : conseil consultatif.
— 27 : *Egypte* : ministère Mohammed Mahmoud.
JUILLET 4 : *Maroc* : 5e conférence nord-africaine (Rabat).
— 25 : *Maroc* : accord pour le statut de Tanger.
AOÛT 2 : *Abyssinie* : convention routière avec l'Italie.
— 9 : *Syrie* : suspension de la Constituante (3 mois renouvelés).
— 10 : *Liban* : 3e ministère B. Khoury.
— 10 : *Turquie* : discours de Kemal à Topqapou sur la latinisation de l'alphabet.
SEPTEMBRE 1er : *Albanie* : Zogou Ier, roi.
— 2 : *Inde* : rapport Nehrû à l'All Parties Conference de Lucknow.
OCTOBRE 7 : *Abyssinie* : couronnement du négus Taffari.
— 8 : *Perse* : fondation de la Banque Nationale.
— 11 : *Inde* : arrivée de la commission J. Simon à Bombay.
— 25 : *Afghanistan* : essai de ministère Shir 'Ali Khan.
NOVEMBRE 1er : *Turquie* : loi sur l'alphabet latin.
— 1er : *Turquie et Hedjaz* : leurs nationaux participent à la 2e conférence panasiatique de Shanghaï.
— 17 : *Inde* : mort de Lajpat Rai, à Lahore.
DÉCEMBRE 1er : *Turquie* : parution de la presse en caractères latins.
25 : conférence pour le califat, à Calcutta.
— 26 : *Inde* : le projet Nehrû de *Commonwealth of India* est voté par le congrès pan-indien de Calcutta, avec l'appui d'Ansari et de Gandhi.

SECTION B

INDEX GÉNÉRAL DE LA PRESSE MUSULMANE

SECTION B

INDEX GÉNÉRAL
DE LA PRESSE MUSULMANE

(PÉRIODIQUES EXISTANT EN 1929) (1)

Journaux et Revues sont classés ici suivant les *villes* où ils paraissent (ordre généralement alphabétique).

Chaque numéro des listes ci-dessous donne successivement : le *titre* du périodique, la *langue* dont il fait usage, le *nom* de son directeur (ou rédacteur) et sa *périodicité*. Quand il y a lieu, la *date* de fondation et l'*adresse* exacte (numéro, rue ou boîte postale) avec le chiffre du *tirage* sont indiqués à la suite.

Ce répertoire, le premier qui ait été tenté, fournit une matière abondante qui ne trouvait jusqu'ici place qu'exceptionnellement et fragmentairement dans les grands « répertoires de la presse internationale « compilés en Angleterre depuis trente ans (*Sell's I. P. Directory*, disparu en 1914 ; *the Advertisers A. B. C.*, annuel chez Browne, Londres, 1924). Ces répertoires, en effet, ne spécifient pas quels périodiques étrangers sont musulmans et n'envisagent la presse des pays musulmans que du dehors, du point de vue colonial de la pénétration et suprématie européennes, alors que le présent travail envisage la presse musulmane du dedans comme organe fonctionnel des groupements sociaux musulmans.

Les titres des périodiques spécifiquement *musulmans* sont donc donnés d'abord en série verticale, même quand ils sont rédigés en langues européennes. Nous donnons à la suite, mais sans *alinéa*, la presse **non musulmane* paraissant dans les villes, à majorité musulmane, qu'elle soit ou non rédigée en langues européennes, puisqu'elle traite régulièrement de politique musulmane.

(1) Susp. = suspendu ; disp. = disparu.

A

ADA PAZAR (Turquie) :

Ada Pazaré (turc) ; N. ; hebd.

ADANA (Turquie) :

Yeni Adana (turc) ; Polisji Zadé Husseïn ; quot.
Turk Sœzu (turc). Fakhrî ; quot ;
Sîha (turc) ; susp. 1925.

ADDIS ABABA (Ethiopie) :

* *A'emro* (amhar.).
* *Brehân-enna-salâm* (amhar).

AFIOUN KARAHISSAR (Turquie) :

Khabèr (turc).
Noûr (turc).

AFZALGANG (Madras, India) :

Risala-i-maalij (urdu).

AGRA (V. P., India) :

Agra Akbar (urdu).
Darbar (urdu).
Pardah Mashin (urdu).
Surmani-i-Rozgar (urdu).
Tabligh (urdu).
Peoples' Herald (anglo-urdu) 1894.

AHMEDABAD (Bombay, India) :

Fayze Am (gujarati).
Political Bhomiyo (anglo-gujarati).
Sath Panth Prakash (gujarati).
Young India (angl.).

'AINTAB (GHAZI) (Turquie) :

Gazi Sandjaq (turc).
Khalq déli (turc).

AIVALIK (Turquie) :

Ayvalèq (turc).

'AKKA (Palestine) :

Zamr (arabe) ; Khâlid Majdali, quot.

AKYAB (Burmah, India) :

Arakan News (anglais).

ALEP (Syrie) :

Ahâlî (arabe).
Hadîth (ar.) ; Sâmî Keyali, mens., 1927.
Doghrou-Yol (turc), 1926.
Wahdet (turc) ; Nourî Guendj, quot., 1927.
Mîthâq (ar.).
Ittihâd (ar.).
'Alâkayfak (ar.) ; M. F. Haddar, quot., 1927 (puis : *Djihâd*).
Massarah (ar.) ; (théâtre).
Barîd soûrî (arabe) : Fadl Aswad ; bi-hebd., 1919.
Taqaddom (arabe) : Choukri Kneïder ; quot., 1908.
Chèhba (arabe) : Fathalla Castoum ; mens.
Thawbân (ar.).
Kalima (ar.) ; Kondakdji.
Miknassa (ar.).
Nahda (arabe) : Soubhi Basmadji, 1919.
Souriyâ chamâliya (arabe) : Cha'raoui 1921.
Omma (arabe) : Boutros Mouawad, 1920.
Waqt (ar. et turc), quot. 1925.
* *Revue économique* (fr. et ar.), N. Jeambart, tous les 2 mois, 1925.
* *Souryagan Mamoul* (armén.), 1922.
* *Yéprad* (arménien) ; 1928.

ALEXANDRETTE (Syrie) :

L'Echo (fr.).

ALEXANDRIE (Égypte) :

Wadinnîl (arabe) ; Mhd Kalza, quot.
Ahaly (arabe) ; A. Q. Hamza, quot.
* *Basir* (arabe) ; R. Schemeil, quot.
Omma (arabe) ; susp. 1925.
Express (arabe) ; hebd.
* *Bourse égyptienne d'Alexandrie* (fr.) ; *Réforme* (fr.) ; *Journal du Commerce et de l'Industrie* (fr) ; *Messaggero Egiziano, Mediterraneo* (ital.) ; *Clio-Embros, Ephemeris, Omonia, Tachy-dromos, Telegraphos* (grecs).
* *Messages d'Orient* (fr.), Elian Finbert, mens. 1925 ; → Paris.

'ALEY (Liban) :

Safâ (arabe) ; A. Nasser el Din, druze ; 1886 ; 1.000 ex.

'Alam (ar.) ; A. Jabir, mens.
Shabîba (ar.) ; Y. Azar, mens.

ALGER (Algérie) :

Trait d'union (fr.).
* *Akhbâr* (fr.) ; V. Barrucand, bimens., 1839.
* *Mobâcher* (arabe) (officiel).
Taqaddom (fr.-ar.) ; Benthami, bimens., 1923.
Voix des humbles (fr.) ; Rabih Zenati, puis Guendouz, mens. 1923 (instit. ind.).
Ouâdî Mîzâb (ar.) ; Aboû'l Yaqzân, hebd. khâridjite, 1926 ; susp. 1928.
Balâgh Djazâïrî (ar.) ; Haddouni, hebd. 'allawite, 1926.
Lisân el Dîn (ar.) ; Mustapha Hafid, 1923-24.
* *Dépêche algérienne* (fr.), quot. ; * *Presse libre* (fr.), quot ; * *Algérie* (fr.), quot. ; * *Echo d'Alger* (fr.), quot. ; * *Annales africaines* (fr), bimens. ; * *Turco* (fr.), hebd. ; *Notre Rive* (fr.), mens. ; *L'aube nouvelle* (fr. ; théosoph.).

'ALIGARH ('ALIKADA) (U. P., India)

Aligarh Gazette (urdu).
Urdu-i-Mualla (urdu); S. Fazl ul Hasan H. Mohani.

ALLAHABAD (U. P., India) :

Independent (angl.) ; Syud Hossain, quot. ; *Leader* (angl.) ; quot.
* *Allahabad advertiser* (angl.) ; * *Hindustan Review* (angl.), mens. ; * *Saraswati* (angl.) ; mens.

'AMMAN (Transjordanie) :

Sharqî'l Ordonn (arabe) ; susp. 1929.
Ordonn (ar.) ; hebd., 1927 ; susp.
Sadâ'l 'Arab (ar.) ; hebd., 1927 ; susp.
Shar'îya (ar.) ; hebd., 1927 ; susp.
Yarmoûk (ar.) ; susp. ?

AMASSIA (Turquie) :

Amasya (turc) ; hebd.
Emèl (turc) ; M. Sirri, hebd., 1920.

AMRELI (Bombay, India):

Bag-e-Momin (guj.-urdu).

AMRITSAR (Punjab, India) :

Ahl-i-hadis (urdu) ; Abul wafâ M. Sanaullàh.
al Faqîh (urdu).
al Mailij (urdu).
al Quraish (urdu).
Angora (urdu).
Ittihad ul Islam (urdu).
Muslim Rajput (urdu).
Political Rahnuma (urdu)
Riaz-i-Hind (urdu).
Tawhid (urdu).

AMROHA (U. P., India) :

Ittihad (urdu).

ANDRINOPLE (Edirneh) (Turquie) :

Pacha eli (turc) ; Most. Kassim, bi-hebd., 1923.
* *La Voz de la Verdad* (judéo-esp.), hebd.

ANGORA (Turquie) :

Rèsmi Djérîdè (turc), quot.
Ayen târikhî (turc), mens.
Hakimiyèt-i-milliyé (turc) ; Mahmoud bey, quot., 1920.
Hayât (turc), hebd.
Turk Yourdou (turc), mens., 1911.
Inqilâb (turc), quot.
Koey Khodjasé (turc) ; bimens., 1920.
Tidjâret Vekialéti Medjmoûasé (turc), mens.
Djéridé-i-adliyé (turc), mens.
Evâmir Medjmoûasé (turc), mens.
Khastakhâné (turc), bimens.
Déllâl (turc), mens.
Mouallimlir Birliyi (turc), mens.
L'Echo de Turquie (fr.) ; RechadNour, hebd. *Milliyet*.

ANTALIYA (Adalia) (Turquie) :

Antaliya (turc), Ferah Niyazi.
Aq Déniz (turc), quot.

ANTIOCHE (Syrie) :

Antakiyé (ar. turc).
Yéni Medjmouasé (turc, en caract. lat.), mens., 1928.

AQMESJED (Crimée, U. R. S. S.) :

Oqoû Ishlèri (turc), Balitch ; *Yéni Dunya* (turc) ; *Yilkî* (id.).

ASANSOL TOWN (Bengal, India) :

Ratnukar (bengali).

A'ZAMGARH (U. P., India) :

Ma'ârif (urdu) ; S. Nadwi, mens.

B

BAFRA (Turquie) :

Tenwîr-i-efkiâr (turc) ; Bourkân Chinâni, hebd., 1923.
Bafra (turc) ; hebd.

BAGDAD (Mésopotamie) :

Waqaï' 'Irâqiya (arabe) ; trihebd. (officiel), 1922.
Bagdad Times (angl.-arabe), quot. 1918.
Istiqlâl (arabe) ; 'Abdel Ghafoûr Badrî, quot.
Mofîd (arabe) ; Ibr. Hilmî al 'Omar, quot., 1923.
* *Irâq* (arabe) ; Razzoûq D. Ghannâm, quot. (avec suppl. du soir), 1921.
* *Alam' arabî* (arabe) ; Salîm Hassoûna, quot., 1924.
Nidâ al Sha'b (arabe), quot. 1925.
Talmîdh' Irâqî (arabe) ; Sa'îd Fahîm, hebd.
Karkh (ar. dialectal) ; 'Abbûd Karkhî, hebd., 1927.
Nahda (ar.). : organe shî'ite.
Tibbiya (ar.) ; mens., 1925.
Watan (ar.).
Zamân (ar.) ;
Tarbîya wa ta'lîm (ar.) ; S. Husry, mens., 1928.
Horriya (ex-*Rabi'*) (arabe) ; Ref. Bottî, mens. ; *Ma'rid* ; *Morshid* ; *Minbar*.
Djohâ al Roûmi (arabe) ; Rachid Soûfi, 1923.
Yaqîn (arabe) ; Mhd Hâshimî, bimens.
* *Nashrat al Ahad* (arabe) ; 'Abdelahad Girgi, hebd.
Shatt al 'Arab (arabe) ; Mhd. Nàdjî Salih, quot., 1924.
* *Loghat al 'Arab* (arabe) ; P. Anastase, mens., 1926.

BAKOU (Azerbaïdjan, U. R. S. S.) :

Qoummounist (turc, avec 1 colonne en caract. lat.) ; Habib Djébioff, quot.
Iqtisâd Khabèrléri Médjmoûasi, Talèbli, mens. ; *Sherq Qadinî* ; *Ekindji*.
Himkiârler ittifâqénin Médjmoûasi, mens. ; *Milliyet Mas'ilesi* ; *Yéni Yol* (en caract. lat., 8.000 ex.) ; *Kendeli*.

BA'LABAKK (Liban) :

Ba'labakk (arabe).

BALIGE (Nederl. Indië) :

Soara Batak (mal. batak) ; M. H. Manullang.

BALIKESSIR (Turquie) :

Zafer-i-milli (turc) ; trihebd., 1922.
Karasi (turc) ; hebd.

BANDOENG (Nederl, Indië) :

Bandera Istri (mal.) ; Emi, bimens.
Matahari (mal.) ; « Neraka ».
Obor (sond.) ; R. Soenarja, mens.
De Oud Osviann (holl.) ; M. Soetardjo.
* *De Preangerbode* (holl.) ; N.
Padjadjaran (mal.) ; Kartadipoera.
Siliwangi (mal.) ; N.
Soerapati (sond.) ; Wardi, hebd.
Kaoem moeda (sond.) ; M. A. Padmawiganda, quot.
Soera Minahasa (sond.) ; P. B. Tumbelaka, trimens.

BANGALORE (Madras, India) :

* *Kasim-ul-Akhbar*, bihebd. ; * *Planters chronicle*, hebd.

BANKIPORE (B. O, India) :

* *Beharee* (anglo-hindi) ; quot., hebd.

BAREILLY (U. P., India) :

Rohilkhand Gazette (urdu).
Rozana Akhbar (urdu).

BARI (Italia) :

Gazetta Shqipetare (albanais), quot., 1927.

BARTIN (Turquie) :

Bartin (turc).

BASRA (Mésopotamie) :

Awqât 'Irâqiya (anglo-arabe : *Basra Times*).
Mir'ât al Iraq (arabe) : bimens. (disp.).
Shatt al 'Arab (arabe) ; Mhd Shawqi Daoudi, mens. ill. (disp.).

BATALA (Punjab, India) :

Al 'Aziz (urdu).
Punjabi Khi'yalat (urdu).
Rafiq-i-Sadiq (urdu),
Silk-i-Marwarid (urdu).
Ustani (urdu).

BATAVIA-WELTEVREDEN (Nederl. Indië) :

Irshâd (arabe) ; Ahmad Soûrkati, 1915.
Neratja (mal.) ; St. Pamoentjak.
Hindia-Baroe (mal.) ; H. A. Salim, quot.
Bintang Hindia (mal) ; Parada-Harahap, hebd. ill.
* *Doenia Isteri* (mal.) ; Rebecca, fémin.
Iong Java (mal., jav., holl.) ; Soekiman (Stovia) ; 2 fois par mois.
Fadjar Kemadjoean (mal.) ; T. Maoelit, bimens.
Pelita Penghidoepan (mal) ; R. Palindih.
Sahala-Batak (batak) ; E. Harahap, 2 fois par mois.
Sekar-Roekoen (sond.) ; Doni Ismael, mens.
Soeroehan Timor (mal.) ; J. W. Toepoe.
* *Sri Panji Poestaka* (mal.) ; [Dr. Rinkes], bihebd. et mens.
Tjahaja Hindia (mal.) : Datoek Toemenggseng, ill.
Mena Moeria (mal. et holl.), J. Kayadoe.
Meden Goeroe Hindia (mal.) ; Soeradiraja.
Boeroeboedoer (mal.) ; M. O. Hachemi, hebd.
Njala (mal.) ; quot.
Keroekoean Anak Sumatra (mal.), mens.
Persatoean-Djawi (jav.) ; Djajadiningrat, mens.
Tjahaja Betawi (mal.) ; Moehommad Tahir, mens.
De Klok (holl.) ; Soewandhie, bimens.
Poesaka-Soenda (sond.) ; Djajadiningrat, mens.
* *Bin Seng* (mal.) ; Oen Tjip Tiong (prochinois) ; * *Perniagaän* (mal.) ; Thio-Tjin Boen (pro-chinois) ; * *Sin-Po* (mal.) ; Tjoe Bov San (pro-chinois ; * *Bentara, Hindia* (mal) ; L. Timmersma (chrét.) ; * *Bataviaasch Handelsblad* (holl.) ; *Bataviaasch Nieuwsblad* (holl.) ; * *Het Nieuws vanden dag* (holl.) ; * *Java Bode* (holl.).

BAZARGIC (Roumanie) :

Romania (turc).

BEIT SHEBAB (Liban) :

* *'Alam* (arabe) ; M. Hoyek, mens., 1.000 ex.

BENGASI (Cirenaica) :

Barîd Barqa (arabe).

BERLIN (Allemagne) :

Islam Echo (all.).
Nachrichten (all.). [*Deutsche Gesellschaft für Islamkunde*], mens.
Iranschahr (persan) ; H. Kazemzadé, mens., 1922 (société Kaviani).
Moslemische Revue (all.) Maulvi Sadruddin (ahmadi), mens. 1924.

BETHLÉEM (Palestine) :

* *Beït Lahm* (arabe) ; Dacarett, mens.
Sawt al Sha'b (ar.) ; Isa Bendek.

BEYROUTH (Liban) :

'Ahduljadîd (ar.), Kheïr. Ahdab, quot.
Ahkâm (ar.).
* *Ahrâr* (arabe), Gebran Tuéni, quot. 1924, 6.000 ex. (1 suppl. ill. hebd. 3.000).
Ahwâl (arabe) ; Négib Elian, quot., 1891, 2.000 ex.
* *Arz* (arabe) ; Y. Khazen, quot., 1895, disp.
Arzat Lobnân (arabe) ; J. Hetti (revenu de Rio), 1922, 1200 ex.
Balâgh (arabe) ; M. Baker, quot., 1910, 1200 ex.
* *Barq* (arabe) ; B. Khouri, quot., 1908, 1600 ex.
Basaïr (ar.) ; Djémil Azm, mens., (disp.)
* *Bashîr* (arabe) ; P. L. Ma'louf, quot., 1870, 1200 ex.

* *Bayân* (ar.) ; B. Bustany, 1923, 1.000 ex,
* *Dabboûr* (ar. dialectal) ; J. Mokarzel. 1923, 3.000 ex.
* *Dabboûs* (arabe) ; Wadîh Chikhani, hebd., 1921, 800 ex.
* *Djawâyib* (arabe) ; A. Chidiac, 1926, 1300 ex.
Djami'a soûriya (arabe) ; O. Abou Nasser, 1910.
* *Fadjr* (arabe) ; Mlle Najla Bellama, mens., 1918.
* *Habbit* (ar. dialectal) ; Kh. Kâmlé, 600 ex.
* *Gazette des Tribunaux.*
**Hadyat* (arabe) ; J. Attié, quot., 1882, 1200 ex.
Hâris (arabe) ; mens. ; A. Gorayeb.
Haqîqa (arabe) ; K. Abbâs, quot., 1908.
**Hayât djadida* (arabe) ; Mme H. Haddad, 1922.
**Horriya* (arabe) ; G. Awad, quot., 1918 ; qui a été remplacé par *Istiqlâl*, 800 ex.
Hoût (arabe) ; F. Slam.
Ilâ 'lAmâm (arabe), 1928.
Ikhâ (arabe) ; M. Châker Tibi, quot., 1910, 400 ex.
Iqbâl (arabe) ; 'Abdel Bâsit Onsy, quot., 1902, 1200 ex.
Kashkoûl (arabe) ; M. Baker, quot., 1200 ex.
Kashshâf (arabe), O. Fakhouri, 1928
Kolliyah (arabe) ; mens.
Lataïf'Asriya (arabe) ; mens.
**Lisàn al Hâl* (arabe) ; R. Sarkis, quot., 1877, 1200 ex.
Ma'alĕch (arabe) ; M. Sennou, 1927.
Ma'ârif (arabe) ; mens.
Madjallat al qadâyâ (arabe) ; Yousef Sader, mens., 1921.
Madjnoûn (arabe).
Ma'rad (arabe) ; M. Zakkoûr, trihebd., 1921, 3000 ex.
Mar'a jadîda (arabe) ; Mme Déméchkié, mens., 1921, 2000 ex.
**Mashriq* (arabe) ; H. Lammens, mens., 1902.
Massara (arabe) ; Ahmed Krédié (théâtre), 800 ex.
**Mawrid Safi* (arabe) ; G. Khouri Maqdisi, trimestr., 1909 (suppl. *Kolliya*).
Minerva (ar.) ; Mme N. Yanni, mens.
**Monâqish* (arabe) ; G. Awad (= *Istiqlal*).
Nâdî (arabe) ; J. Abî Rached, 1914.
Naîm (arabe-quaker) : Mme Bedr Démechkié, 1927.
**Nabboût* (arabe) ; E. Ghorayeb, hebd. 1922.
**Nashrat al Osboû'iya* (arabe) ; G. Nicolas, hebd., 1871 et 1909, avec suppl. illustré *Bostan* (600 ex.).
Nàzir (arabe), 1928.
**Ommâl* (arabe) ; S. Asmar (600 ex.).
* *Râsid* (arabe) ; W. Akl, quot. 1927.
**Rawda* (arabe), J. Bakhos, hebd., 1894.
Rây'amm (arabe) ; Taha Médawar quot. 1909 : transféré à Damas.
**Râya* (ar.) ; J. Saouda, quot. 1928.
Risala Mosawwara (arabe) ; hebd., 1922.
**Risâlat al Salâm* (arabe) ; P. A. 'Akl mens., 1919.
**Risâla Qalb Yasoû* (arabe) ; P. Béchir.
Sadâ l'Ahwâl (arabe).
**Sada Lobnân* (arabe) ; Sédjean Aredj, 1900.
**Revue médicale et scientifique* (ar.), Dr Ghosn.
Sha'b (arabe) ; Amin Nakhlé, hebd., 1912.
Sayyidat wa Ridjal (ar.), mens.
Sharq (ar.) ; H. Ka'ki, 1927, 1000 ex.
Ta'rikh (ar.).
Yaqza (ar.) ; mens., 1929 (syndicaliste).
Wafâ al Arab (arabe) ; quot., 1925.
**Watan* (arabe) ; W. Akl, quot., 1908, 2000 ex. = *Râsid.*
**Alam Isrâili* (ar.-héb.) ; Sélim Mann, hebd., 1921, 600 ex.
**La Syrie* (fr.) ; G. Vayssié, quot., 1920, 700 ex.
**Nation* (fr.), Capdejelle, quot., 1928.
**Le Réveil* (fr.) ; Alex. Coury, quot., 1908, 1500 ex. ; *l'Orient* (fr.) ; Gabr. Khabbâz, quot., 1924, 1500 ex.
**Lipanan* (arménien) cath. ; Adjémian, hebd., 1925.
**Punik* (armén. grégor.), Boghossian.
* *Nadjm al shabîba* (armén.-arabe) = *Near East League Star*, V. Samouïlian, 1925.

BIJNORE (U. P., India) :

al Khalîl (urdu).
Mansur (urdu).
Medina (urdu). — *Najat* (urdu).

BIKFAYA (Liban) :

'Adîs (arabe) ; A. Hichâm.

BILEDJIK (Turquie) :

Biledjik (turc) ; hebd., (offi.).

BLITAR (Nederl, Indië) :

Tjondoberowo (jav.) ; I Ing Tjiong, mens.

BLORA (Nederl, Indië) :

Soeloeh Boedi (jav.) ; D. Moeni, mens.

BOKHARA (Uzbekistan, U. R. S. S.) :

Azâd Bokhara (turc), 1920 ; 3000 ex.
Mearif ve medeniyet (turc), mens.

BOLOU (Turquie) :

Altoun Yapraq (turc) ; bimens.
Bolou (turc) ; hebd., 1913.
Dèrdlî (turc) ; Elias Zadé Chukri, hebd, 1921.

BOMBAY (India) :

Akhbar (gujrati).
Akhbar-e-Sodgaar and Hindustan (urdu) ; quot. et hebd.
Akhbar-e-Islam (gujrati).
Al Islam and Mominmitra (gujrati).
al Kamal (gujrati).
Bahoere majlis (gujrati).
Insaf (gujrati).
Irfân (urdu).
Ishaat-e-Islam (guj.).
Ismaïli (anglo-guj.).
Khilafat (guj.).
Khilafat Bulletin (angl.).
Manhar (guj.).
Memon mitra (guj.).
Merchant adviser (guj.).
Muslim Herald (urdu).
Roznama-e-Khilafat (urdu).
Sultan-ul-Akhbar (urdu).
**Bombay Chronicle* (angl.), quot. ; **Bombay Guardian* (angl.), hebd. ; **Bombay Samachar* (angl.), quot. et hebd. ; **Dnyanodaya*, hebd., 1842 ; **Evening News of India* (angl.) ; *Hindu Punch* (anglo-guj.) ; hebd. ; * *Indu Prakash* (anglo-mahrati ; * *Jam-e-Jamshed* (guj.) [parsis] ; **Journal of the Iranian association* (angl.) ; P. Wadia, mens (disp. 1924) ; **Kaisar-i-Hind* (angl.), hebd., 1881 ; **Oriental Travellers Gazette* (angl.), Cooks, mens. ; **Praja mitra and the Parsi* (anglo-guj.), quot. ; * *Res goftar and the Parsi* (anglo-guj.), hebd. ; **Sanj Vartaman*, quot. ; **Shri Venkateshwar*, quot. et hebd. ; **Subodha Prakash*, hebd. ; **Times of India*, quot. ; **Indian Daily Mail*, quot. ; **Bulletin Iran League*, mens.

BONE (Algérie) :

L'Etendard (fr.).
Le Réveil de l'Islam (fr.) ; Tebibel'Abdelaziz, bimens., 1922.

BOSTON (U. S. A.) :

Dielli (albanais), hebd. 1909.
**Fatât Boston* (arabe), bimens.
**Insâniya* (arabe).

BROOKLYN (U. S. A.) :

**Haqq* (arabe), grec orth.

BROUSSE (Turquie) :

Ertogroul (turc), bihebd.
Yéni Fikir (turc), bihebd.
Arqadach (turc) ; Sâlih Munir, hebd., 1921.
Qardach (turc), hebd.

BUDAUN (U. P., India) :

Mashâhir (urdu).
Naqib (urdu).
Zulqarnain (urdu).

BUENOS-AYRES (Argentine) :

Yaqzat al'Arab (arabe) [« Accion arabe »] (disp. ?).
**Râ'id* (arabe).
**Ittihâd Lobnânî* (arabe).
**Salâm* (arabe) ; Wadih Shim'oûn.

BULANDSHAHR (U. P. India) :

Nawad (urdu).

BURHANPUR (C. P., India) :

al Burhan (urdu).

C

CAIRE (le) (Égypte) :

Aboûl Hoûl (arabe-angl.), hebd.
Aboû Shadouf (ex. *Sîf*) (arabe), Mhd Cheref, hebd.
Afkâr (arabe) ; Sawfâni bey, quot.
**Ahrâm* (arabe) ; Gabriel Takla, quot., 1875.
Akhbâr (arabe) ; Amîn Râfi'i, quot.
**Ana ma li* (arabe) ; Blum, hebd.
Balagh (arabe) ; 'A. Q. Hamza, quot.
Bayân (arabe) Abdal Rahmân Barqoûqi, bimens., 1921.
Hadârat al Islam (arabe) ; Ali Mohammed Agha, mens.
Haraka (arabe).
**Hilâl* (arabe) ; Zeïdan, mens.
Hindasa (arabe), mens.
Ihyâ'l oloûm (arabe), Sadîq Selama.
Ikhâ (ar.).
**Israël* (arabe-fr.), J. Mosseri.
**Ittihâd* (arabe, caraïte), Ibr. Mâzîne, hebd.
Ittihâd (arabe), parti Ziwer.
**Kashkoûl* (arabe) ; Sliman Fawzi, hebd., ill.
Kashshaf (arabe).
Kawkab al Sharq (arabe) ex. *Mahroûsa*, A. Hafiz 'Awad, quot.
Khayâl al Zill (arabe), ill.
Koll shay' (arabe); hebd. 1926.
**Lataïf* (arabe) ; Makarius, hebd., ill.
Liberté (français) ; Léon Castro, quot.
Liwa Misri (arabe), quot.
**Majallat al rijâl wal sayyidât* (arabe) ; Rose Ant. Haddad, mens.
Majallat al nahdat al nisâ'iya (arabe) ; Lebiba Ahmed, mens., 1921.
**Majallat Sarkis* (arabe) ; Sélim Sarkis, mens., 1905, disp.
Maktaba (arabe) ; Halabi, mens.
Manâr (arabe) ; Réchid Ridâ, mens., 1897.
Mantiq (arabe) ; susp. 1925.
Midmar (arabe), hebd.
**Minbar* (arabe) ; G. Tannoûs et Abdelhamid Hamdi, quot.
**Mir'ât* (arabe) ; Kh. Zenié ; disp.
**Misr* (arabe) ; Tadros Mangabadi, quot.
**Mukattam* (arabe) ; Dr. Nimr, quot.
**Muktataf* (arabe) ; Y. Sarruf, mens., 1884 (f. Beyrouth, 1871).
Mu'tadil (arabe) ; 'Aziz Sélim Sa'b, quot.
Nizam (arabe) ; Sayyid'Ali, quot.
**Omrân* (arabe) ; Fathalla Antaki, mens.
Qada shar'i (arabe), mens.
**Ra'amsis* (arabe) ; Cyr. et Ramzi Tadros, mens.
Saïqa (arabe dialectal) ; Ahmad Fowad, hebd.
Sharq Tibbi (arabe) ; (médical), mens.
**Sihhat al'Aïla* (arabe); Dr. Amin Dummar, mens.
Siyâsa (arabe) ; M. H. Heïkal, quot., 1922.
Tâdj Misri (arabe).
'Usûr (arabe), mens.
**Watan* (arabe) ; Ibr. Guindi.
**Zahrâ* (arabe) ex. *Salafiya*, Mohibb al Dîn Khatîb, mens. (avec quot. *Fath*).
Zirâ'a (arabe) ; hebd.
Tchèhré-i-namâ (person).
* (en fr. : *Bourse Egyptienne*, quot. ; *Egypte nouvelle*, hebd. ; *Journal du Caire* ; G. Enkiri, quot. ; *Revue égyptienne*, hebd. ; *Egypte contemporaine*, mens. ; *Revue d'Egypte* (1927); *Patrie*, quot. ; *Phénix* (V. de St-Point), *Réveil* (Ganem). *(en angl. : *American Exporter*, *Egyptian Gazette* quot. ; *Egyptian Mail*, quot. ; *Progrès*, quot., anglo-fr.) *(en ital : *Imparziale*) ; *(en grec. : *Phôs* ; *Kairon* ; *Chronos*.)

CALCUTTA (Bengal, India) :

Ahal-e-Hadis ((bengali).
al Jâmi'a (arabe); Ahmad Aboûl Kalâm Azâd, mens., 1921.
al Kamâl (urdu).
al Rafiq (urdu).
Bahadur (bengali).
Bangiya Moslem Sahitya Patrika (bengali).
Dhumketu (bengali).
Habl ul matin (persan) ; Jalaluddin Huseïni, hebd, 1893.
Hilal (urdu).
Hunter Phatkâr (urdu).
Inqilab Zamana (urdu).
Islam Darshan (bengali).
Mohammadi (bengali).
Mussalman (angl.) ; hebd.
Naidunia (urdu).
Paigham (urdu) ; mens. (parti salafi).
Rayat bandhu (bengali).
Sonar Bharat (anglo-bengali).
*(en angl. et vernac. : *Amrita Bazar Patrika*, triquot., 1867 ; *Basamati* et *Dainik Basamati*, quot., hebd., mens.; *Bengalee*, quot. ; *Business*, mens. ; *East and West*, mens. ; *Englishman*, quot., 1821 ; *Hindoo Patriot*, quot. ; *Hitabdi*, hebd. ; *Indian Daily News* ; *Indian Empire*, hebd. ; *Indian Echo*, hebd. ; *Pioneer* ; *Samay* (beng.), 1883 ; *Statesman*, quot., hebd. ; *Times of India*, quot. ; *Forward* (ang.).

CALICUT (Madras, India) :

Muslim Sahakari (Malayalam).

CAPETOWN (South Africa) :

Muslem Outlook (angl.) ; hebd.

CASABLANCA (Maroc) :

Akhbâr Maghribiya (éd. arabe, hebd. de l'*Information marocaine*).
*(*Vigie Marocaine* (fr.), quot. ; *Petit Marocain* (fr.) ; *Presse Marocaine* (fr.) ; *Soir Marocain* (id.) ; *Annales Marocaines*, hebd. ; *Petit Casablancais* ; *Casa-Midi* ; *Cri du Maroc* ; *Soleil du Maroc* ; *Revue de Géogr. marocaine* ; *Écho du bled* ; *Phare* : *Soleil du Maroc* ; *Après Guerre* ; *Casa qui rit* ; *Maroc libre* ; et une douzaine de bulletins).

CAWNPORE (U. P., India) :

al Barid (urdu).
Hamdard (urdu).
Indian world (angl.).
Nizam-i-'alam (urdu).

CÉSARÉE (Turquie) :

Misâq (turc), bihebd., 1923.

CEUTA (Maroc) :

*(*Diario de Africa*, 1914 ; *Defensor*, 1901 ; *Gaceta de Yebala* ; *Mediterraneo* ; *voz de Africa*).

CHERIBON (Nederl. Indië) :

Katja (sond.) ; R. Boerhan, bimens.
Toengkat (mal.) ; Saïd Alwi al Alaydroes, bimens.
De Volkschool (malais) ; M. Soerasoeganda.
**Cheribonsche Courant* (holl., quot.).

CHICAGO (U. S. A.)

Moslem Sunrise (angl.) ; Maulvi Mhd. Din (disp.).

CHIRAZ (Perse) :

Goftâr Râst (persan) ; S. Noureddin Khan, hebd., 250 ex., 1301.
Séhhat Iran (persan) ; Dr. Aboulkasem khan Rastégar, hebd., 500 ex., 1301.
Sédaï Islam (persan) ; M. M. Baqer Eftekharol Olama, trihebd., 1000.
Saadat-e-Djonoub (persan) ; Sh. M. Hoceïn, 800.
Sépideh-dam (persan) ; Lotfali Khan, mens., 1000.
Cyrus (persan) ; M. Mahmoud Khan Erfan., hebd. 500 (ex. *Khâver*).
Asré Azadi (persan) ; Modirzadé.
Elm wa tarbiat (persan) ; M. Hoceïn Khan Pertev, mens. (et quot. *Mellat*).
Golé Sarkh (persan) ; Malek el Mohakkékine, hebd.

CHOUEIFAT (Liban, Syrie) :

Khidr (ar.) ; 'Afîfé Fandî Sa'b, (druze), mens.

COLOMBO (Ceylan) :

Muslim Friend (tamil), mens. (disp.).
Crescent (angl. tamil), mens.

CONSTANTINE (Algérie) :

Barq (arabe).
Shihâb (ar.) : Ben Badis, quot., puis mensuel.
Nadjâh (arabe) ; trihebd., 1919.
Hikma (judéo-arabe), mens.
**Dépêche de Constantine* (fr.) ; **la Brèche* (fr.) ; **Républicain* (fr.).

D

DACCA (Bengal, India) :

Ain ul Islam (bengali).
Jadu (urdu).
Peace (angl.) ; Muhammad Shahidullah, mens., 1922.
* *Herald* angl.), quot.

DAMAS (Syrie) :

Abâbîl (arabe) ; H. Habbal, quot., 1908, 400 ex.
Aboû'l 'Ala (arabe) ; Râghib Osmani, 1925, 1800 ex.
Aboû Nowas (arabe) ; Sobhi Okda, bihebd., 1925, 600 ex.
'Alam (arabe) ; Fayez Salem, 1925, 500 ex.
Alif Bâ (arabe) ; J. El Issâ, quot., 1920, 1300 ex.
Anba (ar.) ; Aboû Kheïr Dalati, 1926, 400 ex.
'Aroûs (ar.) ; Marie Ajami, mens., 300 ex.
Aqshâm (arabe ?), quot.
'Asima (arabe), susp.
Barîd al sharq (arabe).
Diyâ (arabe), quot.
Djarâb al Kordî (arabe) ; T. Jana, bihebd., 1800 ex.
* *Echos* (fr.) ; G. Pharès, quot. 1928.
Fatâ'l'Arab (arabe) ; M. El Arnaout, trihebd., 1908, 4000 ex.
Feïhâ (arabe) ; K. Heïmani, 1926, 1500 ex.
Hisâm (arabe).
Hot bil Khorj (arabe) ; Hachem Hankan, 1925, 500 ex.
Lataïf Souriya (arabe) ; mens.
Majallat al Majma'al 'Ilmî'l 'Arabi (arabe) ; M. Kurdaly, mens., 1920.
Majallat al Ma'had al Tibbî' al 'Arabi (arabe) Dr M. Khater, mens., 1924.
Mizân (ar.) ; A. Chaker Karmi, 1925, 750 ex.
Moqtabas (arabe) ; N. Réïss, quot., 1908, 1200 ex. (devenu le *Qabas*).
Mufîd (arabe) ; Yousof Haïdar, quot.
Musawwar (arabe) ; Taher Tannîr, 1925, 500 ex.
Musawwar al Sahrâ (turc) ; Ism. Hakki, 1926, 700 ex.
Nizâm (arabe).
* *'Omrân* (arabe) ; Elie Kozma, quot., 1923, 800 ex.
Ra'y 'Amm (arabe) ; T. Medawar (à Beyrouth avant 1914), 1200 ex.
Shorta (arabe) ; 1922, mens.
Soûriya djadîda (arabe) ; Habib Kahlé, quot., 1918, 800 ex.
Wâdî Baradâ (ar.) ; I. H. Kharpoutli, 1925, 600 ex.
Zamân (arabe) ; M. R. Merdem, quot., 1924.

DAMOUR (Liban) :

Shams (arabe) : Ghorayeb.

DAR-ES-SALAM (Tanganyika) :

* *Mombo Leo* (swahili).

DEIR EL KAMAR (Liban) :

Dayr al Qamar (arabe) ; N. Bustany, 500 ex.

DELHI (Dihlî) (U. P. India) :

Hurriet (urdu).
Comrade (angl.) ; Mohamed Ali, hebd.
Ustani (urdu), mens.
* (*Eastern Mail*, quot. ; *Illustr. Pioneer Mail*, hebd., 1874 ; *Indian Importer*, mens. ; *Pioneer*, quot.

DENIZLI (Turquie) :

Denizli (turc), hebd.
Chéjéq (turc), bimens.

DIARBÉKIR (Turquie) :

Djarbèkir (turc), hebd.

DJEDDAH (Hedjaz) :

Barid al-Hidjâz (arabe) ; Nassif, 1924.

DJELALABAD (Afghanistan) :

Ittihâd-i-Mechregh (persan) ; Kashké-gui, hebd.

DJIDJELLI (Algérie) :

Rachidi (arabe) ; Tebibel Abdelaziz, hebd., susp. 1914.

DJODJAKARTA (Nederl. Indië) :

Bandera Islam (mal.) ; O. S. Tjokroaminoto, hebd.
Boedi Oetomo (javan.) ; Soetopo, triquot.
Doenia Baroe (mal.) ; Soerjopranoto.
Panggoega (jav.) ; Soewardi, hebd.
Goeroe Desa (jav.) ; Soetopo, bimens.
Hidoep (mal.) ; Marco, mens.
Habiprojo (jav.) ; G. P. Notohanolo.
Sedio Tomo (jav.) ; Hardjosoemitro, quot. (éd. hebd., mal.-holl.).

Siswo-poestoko (jav.) ; Soemodirdjo.
Sveata-Moehammadijah (jav.) ; H Fachrodin.
* *Sivara-tama* (jav.) ; catholiq.
Sosotya Rinontjé (holl.) ; journal enfantin.
Tjahaja-Pengeta hoean (mal.) ; R. Soemantri, mens.
Wederopbouw (holl.) ; Soetatmo Soeriokoesoemo.
* (*Mataram*, holl., quot. ; *Jogja Voor-uit*, id.).

DURAZZO (Albanie) :

Shekulli-i-Ri (abb.) ; org. soc. cig. Stamles.

DURBAN (Natal) :

Indian Views (anglo-gujrati) ; hebd., 137, Grey Str.

E

EDREMIT (Turquie) :

Edrèmit (turc), hebd.

ENZELI (Perse) :

Badrol-monîr (persan) ; Djalal el Vaézin, hebd.

ERZEROUM (Turquie) :

Envâr-è-charqiyè (turc), hebd., 1871.
Mouallimlèr Birliyi (turc), mens.
Oez dilèk (turc), tous les 25 j.

ESKICHEHIR (Turquie) :

Démir Yolou (turc), bimens.
Eskichéhir (turc) ; hebd.
Istiqlâl (turc) ; Hassan Basri, hebd., 1921.

F

FATEHPUR (U. P., India) :

Dilchasp Akhbar (urdu).

FÈS (Maroc) :

Akhbâr Talaghrâfiya (arabe), quot.
* *Progrès de Fez* (fr.), hebd. ; *Bougie de Fez*, hebd. ; *Avenir de Fez*, hebd ; *Courrier de Maroc*, quot.

FYZABAD (U. P., India) :

Paiyam-i-Subh (urdu).

G

GAROET (Nederl. Indië) :

Al Islam (mal.), Soeroso, 'Abdelmoeïs, mens.

GENÈVE (Suisse) :

Revue des Nations (fr.) : F. Valyi.
Tribune d'Orient (fr.-arabe) ; 'Ali al Ghaïaty, bimens., 1921.

GJINOKASTRË (Albanie) :

Demokracia (alb.) ; *Virog* (alb.) : J. Khurshid.

GORAKHPUR (U. P., India) :

Mashriq (urdu).

GRISSEE (Nederl. Indië) :

* *Hoa-Po* (malais), Lie Sim Djwe (bloc chinois).

GUENDJÉ (Azerbaïdjan) :

Yéni Guendjé (turc) ; quot.

GÜMÜLDJINA (Grèce) :

Yarèn (turc) ; H. Fehmi et Tokatli Most. Sabri, bimens, 1927.

H

HAIFA (Palestine) :

Karmel (arabe) ; Négib Nassar, quot.
Nafîr (arabe) ; Elia Zakka.
Salâm (arabe) ; *Tabl* (arabe).
Ordonn (arabe) ; Khalil Nasr.
Zohrat al Djamîl (arabe) ; Dj. Bahri, mens.

HAMAH (Syrie) :

Hadaf (arabe) ; Abdel Habîb Sa'îd, bihebd.

* *Ikhâ* (arabe) ; Gebran Messouh, mens.
Nahr al 'Asi (arabe).
Al Zirâ'at al Hâdithah (arabe), mens.

HAMADAN (Perse) :

Ettehad (persan) ; S. Mhd Youssef.
Irân-e-Tazeh (persan) ; Borhan el Motakallémine, bihebd., 1.000 ex.
Soheïl (persan : M. Baqer Khan Modabberol Molk, hebd.
Asrar-é-djalali (persan) ; Nazemesh. Sharié Djalali, hebd.

HAVANA (Cuba) :

* *Ittihâd* (arabe), (disp.).

HÉRAT (Afghanistan) :

Ittifâq-i-Islâm (persan).

HOMS (Syrie) :

Hims (arabe).
Tanbîh (arabe).

HYDERABAD (Nizam) (Madras, India) :

Islamic Culture (angl.) Marm. Pickthall, mens., 1928.
Osmania Magazine (urdu).
Rahbari-Deccan (urdu).
Risala-i-ataliq (urdu).
Risala-i-Mahbub-un-Nazair (urdu).
Risala-i-Now Nihal (urdu).
Risala-i-Wais (urdu).
Risala-i-un-Nisâ (urdu).
Sahifa (urdu).
Hyderabad Journal (angl.) ; * *Sophia* (angl., mens. cath).

HYDERABAD (Sindh).

(Bombay, India) :
Ta'lîm (sindhi).

I

INEBOLI (Turquie) :

Nâziktèr (turc) :

ISPAHAN (Perse) :

Rahé Nedjat (persan) ; M. Ibrahim, hebd.
Maaréfat (persan) ; S. Kemaleddine, bimens.
Zabân-e-Zanân (persan) ; Seddikè khanom Daulatabadi, bimens.
Toûtî (persan) ; Salem, hebd.
Abrâr-al-Insâr (persan) ; H. M. Hasan Insârî, mens.
Akhtèr-e-Mas'oûd (persan) ; M. Abdelwahhab Golshân, hebd.
Akhgar (persan) ; M. Fathalla K. Vazir Zadé.
Ghorrèsh (persan) ; Sh. M. Baqer Touserkani, hebd.
Nédjât-è-Irân (persan) ; M. Ibrahim Khan, hebd.
Sobh-e-Omîd (persan) ; M. M. Taqi Khorasani.
Tohfat al Odaba (persan) ; M. Abdul-Hossein K. Bananzadé, bimens.
Sépahân (persan) ; M. M. Ali Mokarram, hebd.

ISPARTA (Turquie) :

Hamîdabâd (turc), hebd., 1923.

IZMIT (Turquie) :

Hurr Fikir (turc) ; Qélèdj Zadé, bimens., 1924.
Qodja Eli (turc), hebd., 1918.

J

JAFFA (Palestine) :

Akhbâr (arabe) ; B. Chorabi, quot.
Filastîn (arabe) ; Issa D. Elissa, quot.
Hoqoûq (arabe) ; Fehmi Honeïni, mens.
Istiqlâl (arabe) ; P. Chehadé.
Nafaïs 'asriya (arabe) ; Kh. Beydes.
Djazîra (arabe) : H. F. Dujany, quot.
* (cinq journaux en hébreu, dont *Hapoel Hazair* et *Kontress*).

JAUNPUR (U. P., India) :

Jadu (urdu).

JÉRUSALEM (Palestine) :

Aqsâ (arabe) ; Saleh Hoceïni.
Beït al Maqdis (arabe) ; BP. 364.
Dâr al mo'allimîn (arabe), mens.
Djâmi'a 'arabiya (arabe) ; org. du Conseil suprême islamique.
Djazîrat al 'Arab (ar.).

Lisân al 'Arab (arabe) ; I. S. Naggiar, quot., BP. 124. disp. ?
Mir'ât al Sharq (arabe) ; P. Chehadé, BP. 231.
Raqîb Sahiyoûn (arabe).
Rawdat al ma'ârif (arabe), mens.
Sabah (arabe).
* *Doar-ha-yôm* (hébr. avec éd. arabe, quot.) ; * *Ha-aretz* (id.) ; * *Hashiloa* (id.).
* *Commercial Bulletin* (angl.) ; * *Official Gazette* (id.) ; * *Palestine Weekly* (Ittamar Ben Avi) (id., avec édition arabe et suppl. hébreu en caractères latins *Shavuaa Palestini*, 1928).

JODIYA (Bombay, India) :

al 'Aziz (gujrati).

JOUNIÉ HARISSA (Liban, Syrie) :

* *Maçarrat* (arabe), mens., 1909.

JUBBULPORE (Centr. Prov., India) :

Taj (urdu).

JULLUNDUR (Punjab, India) :

al Falah (urdu).
Muzarah (urdu).

K

KABOUL (Afghanistan) :

Afghân (persan), quot.
Amân-ê-Afghân (persan) ; Mehmed Qâsim, bimens. (= *Habibol Islâm*, 1929).
Iblâgh. — *Ayineï-'irfân* (id.) mens. — *Irshâd-i-niswân*.

KAFR SHIM'A (Liban) :

* *Salâm*.

KARACHI (Bombay, India):

al Wâhid (arabe et sindhi).
Bahaï News (persan et angl.).
Memon Samachar.
Tawhid (arabe et sindhi).
*[*Karachi Argus* (angl., hebd.) ; * *Pahsi Sansar* (angl. guj., bihebd.) ; * *Sindr Sudhar* (hebd. et quot.).»

KARUNAGAPALLI (Madras, India) :

Shams ul Islam (malayalam).

KASTAMOUNI (Turquie) :

Kastamouni (turc) ; hebd.
Atchèq soez (turc) ; Ahmed Hamdi, quot., 1919.
Birlik (turc), mens.

KAYAMKULAM (Madras, India) :

Islam Dootan (malayalam).
Muneer-ul-Islam (malayalam).

KAZAN (U. R. S. S.) :

Qyzyl Tataristan (turc).
Besnen Beïraq (turc).
Besmen Yol (turc).
Iltchentche (turc).
Qyzylsharq Yashlary (turc).

KAZVIN (Perse) :

Ra'd (persan) : S. Ali Sadrol Odabâ, hebd., 1920, 700.

KEDIRI (Nederl. Indië) :

Sri Djojobojo (malais) ; Soepandji hebd.
Heroe-Tjokro (jav.) ; Hadisoebroto.
Tjokrowolo (jav.) ; Soerianitihardjo.
Tani (mal.) ; Kartowibojo.

KENITRA (Maroc) :

Journal du Gharb (fr.), hebd.

KERASSUND (Turquie) :

Kiresoen (turc), hebd., 1924.
Guèndj mékièblilèr, bimens.
Echèq, bihebd., 1923.
Chèn youva, bimens.
Yèchil Kirèsoen, bimens.

KERKOUK ('Irâq) :

Nadjma (turc), hebd.

KERMAN (Perse) :

Adab (persan) ; Mohasib ol Mamalek Rouhi.

KERMANCHAH (Perse) :

Bisoutoun (persan) ; Sadik Daftar, bihebd., 1920 ; 500 (susp.).
Rastakhiz (persan) ; Pourdad Zardashti, hebd.

KHAMAGAON (C. P., India) :

Gulzar-i-Hakimi (gujarati).

KHARTOUM (Soudan) :

Hadârat al Soûdân (arabe) ; Sir S. Ali Mirghani.
Al Soûdân (arabe), bihebd.
[*Sudan and Omdurman Gazette* (angl.) ; *Sudan Herald* (id.) ; *Sudan Times* (id.)]

KHOI (Perse) :

Barîd-e-Shemâl (persan) ; A. M. Mehdi Makouî, 1921.

KHOQAND (U. R. S. S.) :

Farghâna (turc), 4000 ex.

KILLIS (Turquie) :

Killis (turc) ; Mahmoud Râghib, hebd., 1923.
Houdoûd Eli (turc), bihebd.

KIRCHÉHIR (Turquie) :

Qèrchèhir (turc), hebd.

KOCK (FORT de) (Sumatra, N.) :

Berita (mal.) ; B. Dt. Sriwaharadja.
Ma'loemat (mal.) ; H. J. J. Parpatieh.
Soera Banoehampoe (mal.) ; R. St. Roemah Tinggi.

KONIA (Turquie) :

Babalèq (turc) ; Youssouf Zia, quot., 1911.
Asâyish Odjaghé (turc), hebd.
Qoûnya (turc), hebd.
Résimli Zeman (turc), hebd.
Yéni Fikir (turc), bimens.

KORÇA (Albanie) :

Jetarè (alb.).
Gazeta e Korçès (alb.)

KOTA NOPAN (Nederl. Indië) :

Orgaan dari Bataksch studie fonds (mal. batak) : Soetan Naposo.

KUNEITRA (Syrie) :

Marj (arabe-tcherkesse).

L

LAHORE (Punjab, India) :

Aftab (urdu) ; Kaisar.
Akhbâri-am (urdu) ; hebd. et quot., 1871.
Akhtar (urdu).
al Burhân (urdu).
al Hakim (urdu).
al Islam (urdu).
al Kamâl (urdu).
al Munir (urdu).
Anwârus Sufiya (urdu).
Bachonka Akhbar (urdu), mens. (enfants).
Crescent (angl.).
Doktor (urdu).
Hamdard (urdu).
Hezar Dastan (urdu).
Humayun (urdu).
Hurriyat (urdu).
Indian Architect (urdu).
Indian cases and statutes (angl.).
Intikhabil-jawâb (urdu), hebd. illustré.
Inqilâb (urdu).
Isha'atul Islam (urdu) ; [Ahmadiyah].
Isha'atul Quran (urdu).
Islamic World (angl.), Must. Khan, mens.
Kakkezai National Magazine (urdu).
Khaikashair (urdu).
Light (angl.) ; Maulvi Mhd Ali, bimens., 1921.
Manzar (urdu).
Mushir ul Atibba (urdu).
Mister Gazette (urdu).
Mitra Vilasa (urdu), hebd.
Muhabbat (urdu).
Muslim Outlook (angl.), quot.
Nusrat (urdu).
**Oriental Gazette* (angl., urdu, persan).
Paisa Akhbar (urdu) ; quot. 4.000 ; hebd. ill., 10.000.
Payam-i-muhabbat (urdu).
Phul (urdu), (pour enfants).
**Punjab Samachar* (urdu), hebd.

Political Rahnuma (angl.).
Rafiqul ta'lim (urdu).
Rahnumaï-sehhat (urdu).
Railway Union (angl.).
Risalaï Anjumani Himayat-i-Islâm (urdu).
Sama'at (urdu).
Shahabi Urdu (urdu).
Sharif Bibi (urdu) (féminin).
Siyâsat (urdu).
Tabîb (urdu).
Tablîgh (urdu).
Tafrîh (urdu).
Tahrîk (urdu).
Tahzibul Niswân (urdu).
**Tribune* (angl.), hebd.
Urdu Bulletin (urdu).
Wafadar (urdu).
Watan (urdu) ; Mhd. Inshâllah, hebd. et quot.
Zamindar (urdu), quot.
Zamzama (urdu).
Zara'at (urdu).
Ziafat Punch (urdu).
Zulfiqâr (urdu).
*[*Arya Patrika* (hebd., 1884) ; *Sanatana Dharma Gazette* (hebd., 1896) ; *Civil and Military Gazette* (angl., quot., 1872)].

LARACHE (Maroc) :

* (*Diario Marroqui* (esp.) ; *Popular* (id.).

LARKANA (Bombay, India) :

Al Haqîqat (guj.).
Al Kashif (arabe et sindhi).

LATTAQUIÉ (Alaouites, Syrie) :

I'tidâl (arabe), 400 ex.
Lâdhiqiya (arabe) ; 'Abdelhamîd, hebd., 1920.
**Manâra* (arabe) ; Arsénios Haddâd, bihebd., 1922, 500 ex.
**Nahda Djadîda* (arabe) ; Edouard Marcos, bihebd, 1919.
**Nahlé* (arabe) ; Mosbah Chréïta, hebd., 1922.
Sada al 'Alawi (arabe) ; 'Abid Djemaleddine, bihebd., 1921.
Sadâ Lâdhiqiya (arabe), heb., 400 ex.

LIMBDI (Bombay, India) :

Mohibb (guj.).

LONDON (England) :

Review of Religions (of Qadiyân) (ang.) ; A. M. Dard, mens., 1902.
Minaret (angl.) ; Kh. Sheldrake, 1926.

LUCKNOW (U. P., India) :

Bayân (arabe et urdu), mens.
Haqîqat (urdu).
Hamdam (urdu).
Inqilâb (urdu).
Nâzr (urdu).
Oudh Akhbar (urdu).
Oudh Punch (urdu) ; hebd.
Sayyarah (urdu).
Va'iz = Shia College News (urdu) ; Maulvi S. Sebt Hassan, mens., 1922.
Muslim Review (angl.), shî'ite, mens.
*[*Advocate* (angl., bihebd.) ; *Hindustani* (id.) ; *Indian Daily Telegraph* (id.).]

LUDHIANA (Punjab, India) :

Islâh (urdu).
Rissala Sutlej (urdu).

LYALLPUR (Punjab, India) :

Rissala Sheikh Qanungoyan (urdu).

M

MADIOEN (Nederl. Indië) :

Orgaan dari O. I B. A. (malais).

MADRAS (India) :

Anjuman bulletin (angl.), mens.
Hakeem and Vythian (angl.).
Qasim ul Akhbar (angl., urdu, tamil).
Mukhbiri Deccan (urdu).
Quami Report (urdu).
Dar ul Islam (tamil).
Saif ul Islam (tamil).
Sugathara Bodhini (tamil).
Mohammdan (angl.), hebd.
Muslim Herald (angl.), hebd.
*[*Anglo Indian* (angl.), bimens. ; *Hindu* triquot., 1876 ; *Hindu Nasan*, bihebd ; *Indian Review*, mens., Natesan, 1902 ; *Madras Mail*, hebd. ; *New India*, Besant, 1915 ; *Theosophist* ; — *Swadesamitran* (tamil), quot. ; *People Friend* (id.), mens. ; *Swaraja*, quot.]

MADURA (Madras, India) :

*Dakshinamitran (tamil), hebd.

MAGELANG (Nederl. Indië) :

Tjahaja Minahassa (mal.) ; Ratulangi, mens.

MAKALLA (Hadramôt) :

Hadramawt (arabe).

MAKASSAR (Nederl. Indië))

Anakontji (mal. et bougui) ; M. Shahâdat.
Pemberita Makassar (id.).

MALANG (Nederl. Indië) :

**Tjahaja Timoer* (mal.) ; Bintarti (pro-chinois).
**Kemadjoean Kita* (holl.) ; P. A. Ammerlaan, mens. ; *Jahns Adbvertentieblad* (holl.), hebd.

MALATIA (Turquie) :

Malatiya (turc) ; Osman Hilmi, hebd., 1923.

MAMOURET-UL-AZIZ (Turquie) :

Yèni Mefkioûrè (turc), hebd.
Mamouret-ul-Aziz (turc), hebd., 1885.

MANILA (Philippines ; U. S. A.) :

N...

MARACHE (Turquie) :

Amâli milliyé (turc) ; Mahmoud Nadîm, bihebd., 1922.

MARRAKECH (Maroc) :

Djonoûb (arabe) ; susp.
**L'Atlas* (fr.) ; *Réveil du Moghreb* (id.) ; *Sud marocain* (id.).

MATOER (Nederl. Indië) :

Pelita Matoer (mal.) ; S. Radja Endah.

MECHHED (Perse) :

Rouznamehi Astané Razani (persan) ; Moayyad el Vézaré, hebd. (Evkaf).

Dabestan (persan) ; S. Hasan Tebbi.
Fekr-i-azad (persan) ; M. Ahmed K. Dehqan, hebd.
Akhlâq (persan) ; M. Fakhr al Dîn K
Tebbé Kanouni (persan) ; Dr. F. K. Messih es Saltané, mens.
Mehr-e-Monir (persan) ; A. Mhd I Monir.
Kamâl (persan) ; F. Badayé Négâr.
Bamdad (persan) ; Rafat Tolieh (ex-*Charghé Irân*).
Agâhî (persan) ; M. Abdol Hoceïn Molla Bachi.
Tazé Béhar (persan) ; Mhd K. Malekzadé, bihebd., 1921, 1.000.
Khorasan (persan) ; Mhd K. Danesh, trihebd., 1.000.
Tchaman (persan) ; Ali Chamsol Maali, bihebd., 1.000.
Medjellé Danesh (persan) ; Mhd Danesh, mens.

MEDAN (Nederl. Indië) :

Benih Timoer (mal.) ; Mhd Yoûnoûs, quot.
Pantjaran Berita (mal.) ; Soedarmo, bihebd.
Pewarta Deli (mal.) ; Mangaradja Ihoetan, trihebd.
Benih Mardeka (mal.) ; Mangoenatmodjo.
Soeara Bondjol (mal.) ; Ahmad Marzoûqî.
**Andalas* (mal.) ; Radimin (pro-chinois) ; *De Planter* (holl.) ; *Sumatra Post* (id.) ; *Deli Courant* (id.).

MEERUT (U. P. India) :

Millet (urdu).

MEKKE (La Mecque) (Hedjaz) :

Omm al Qorä (arabe) ; Yûsuf Yasin, puis Rushdî Milhas ; officieux wahhabite, bihebd., fin 1925.
Qibla (arabe) ; Hoceïn Sabbân, bihebd., 1916-25 (disp.).
Falâh (arabe), 1924-25 (disp.).

MEKNÈS (Maroc) :

* *Meknès-Fez* (fr.), hebd.

MELILLA (Maroc) :

**Telegrama del Rif* (esp.), 1901.

MENADO (Nederl. Indië) :

Tjahaja Siang (mal.) ; A. Maramis.
**Keng Kwa Poo* (mal.) ; T. D. Tjiat (pro-chinois).

MERSINE (Turquie) :

Mèrsîn (turc) ; Hoceïn Sâmi, bihebd., 1923.

MEXICO (Mexique) :

**Rafîq* (arabe) ; Chartouni.

MIANI (Panjab, India) :

Hubb-i-watan (urdu).

MOENTILAN (Nederl. Indië) :

**Swara Tama* (jav.) ; hebd. (cath.).

MOMBASSA (Kenya) :

Daily Advertiser (anglo-gujarati), quot.
**Times* (angl.), quot.

MORADABAD (U. P., India) :

Iqdam (urdu).
Mekka-Medina (urdu).
Mukhbir-i-Alam (urdu).
Naiyar-i-Azam (urdu).
Rahnuma (urdu).

MOSCOU (U. R. S. S.) :

Ishqî (turco-russe).

MOSSOUL ('Irâq)) ;

Mawsil (arabe) ; officieux, trihebd., 1918.
Nâdî'ilmî (arabe) ; bimens.
Sadâ'l Djomhoûr (arabe).
Djazîra (arabe) ; Mhd Makkî Sidqî, bihebd.
**Nadjm* (arabe), mens., 1929.

MOSTAGANEM (Algérie) :

Balâgh (arabe), 'allawî.

MUZAFFARNAGAR (U. P. India) :

Imdâd (urdu).

MYLAPORE (India) :

**Viveka Chintamani* (tamil), mens.

N

NAGPUR (C. P., India) :

Adîb (urdu).
**Hitavada* (angl.), hebd. ; *Maharashtra* (marathi), hebd. ; *Marwadi* (hindi). hebd.

NAKHTCHÉVAN (Azerbaïdjan) :

Shèrq Qapousou (turc), quot.

NAIROBI (Kenya) :

**East African Standard* (angl.).

NARSINGHPUR (India) :

Sasimi-i-saha (urdu-gujarati).

NATOR (Bengal, India) :

Bengal Presidency Gazette (angl. beng.)

NAVSARI (Baroda, Bombay, India) :

Wafadar (angl., guj. et urdu).

NEW-YORK (U. S. A.) :

'Alam djadid (arabe), mens.
Bayân (arabe), Chekib Arslân, mens.
Birlik (turc).
*[*Hodâ* (arabe), Mokarzel, quot. ; *Mir'ât al Gharb* (arabe), N. Diyâb, quot. ; *Sha'b* (arabe), J. F. Khouri, quot. ; *Fatât* (arabe), bihebd. ; *Fonoûn* (arabe) ; *Sayeh* (arabe), bihebd. ; *Majallah tijâriyah'arabiya* (arabe) ; *Nisr* (arabe), Bedran.]

NICOSIE (Cyprus) :

Birlik (turc), Fâzil Niazi, hebd., 1924.
Soez (turc), M. Remzi, hebd., 1919.
Doghrou Yol (turc), hebd., 1920.
Watan (turc), H. Djinguiz, hebd.
*[*Alètheia, Elefthéria, Keryx, Mastigion, Phônè, Phylax* (grecs) ; *Cyprus Gazette* (angl.)]

NIGDÈ (Turquie) :

Modâfa'a (turc), hebd.

NOAKHALI TOWN (Bengal, India) :

N. Hitaishi (bengali).
N. Sammilani (bengali).

NOUKHA (Azerbaïdjan) :

Shèki Fa'lasi (turc), quot.

O

OOTACAMUND (India) :

**South of India Observer* (angl.), hebd. 1864 ; *Nilgiri Times* (id.).

ORAN (Algérie) :

**Petit Oranais* (fr.), quot.

ORDOU (Turquie) :

Mowaffaqiyèti Milliyé (turc), bihebd.

ORIHEVO (Bulgarie) :

Ahali (turc), quot.

OUDJDA (Maroc) :

**Tablettes* (fr.), hebd ; *Travail* (id.).

OUFA (U. R. S. S.) :

Bâshqirdistân (bashq).
Yèni Aoûl (tatar).
Yâsh Yoqsol (bashq).

OURFA (Turquie) :

Ourfa (turc), hebd.

P

PADANG (Nederl. Indië) :

Œtœsan Melajoe (mal.), Hasan-œl. Arifin, trihebd.
Sharq (»), mens. (féministe).
Tjaja Soematra (mal.), Sampono Radja, quot.
Warta Hindia (mal.), Khatib Maharadja, trihebd.
Jong Soematra (mal. holl.), N. mens.
Noesa Hindia (mal.), Kasoemaratoe.
Bœdi Tjaniago (mal.), D. T. Madjolelo.
Pemberita Hindia (mal.), Schorpioen jr. (pro-tamil).
Ittifâq wa Iftirâq (mal.), H. Abdallah Ahmad.
**Perobahan* (mal.), T. S. Yong (pro-chinois) ; *Sinar Sumatra* (mal.), T. H. Phoa (id.).
Soeara Kota Gedang (mal.)., A. St. Bahano.
Soematra Bergerak (mal.), S. Saïd Ali.
Taman Prijaji (mal.), N.
**De Padanger* (holl.) ; *Sumatra Bode* (id.), quot.

PALEMBANG (Nederl. Indië) :

**Nieuwsblad* (holl.).

PANDJANG (Nederl. Indië) :

Hidangan Koerai (mal.), Aboe Samah.

PANIPAT (Punjab, India) :

Istiqlâl (urdu).

PARIS (France) :

Mudjâhédé (turc), 1924 (disp.).
**Sharq adna* (arabe fr.), E. T. Hoyek, bimens., 1925.
**Correspondance d'Orient* (fr.).
*[*Mostaqbal* (arabe), *Orient et Occident* (fr.) et *France Islam* (id.), ont disparu] ; *France-Orient.*
**Revue du Monde Musulman* (1906-1926) puis *Revue des Etudes Islamiques* (1926) ; *Annuaire du Monde Musulman* (1re éd. 1923 ; 2e éd. 1926 ; 3e éd. 1929).

PEKALONGAN (Nederl. Indië) :

Madrasa (arabe), Abou Bakr al 'Attas.
Shifâ (arabe), N.
**Sindoro Bode* (mal.), T. D. Tio Jr. (pro-chinois).

PÉKIN (Chine) :

Mou-cheng Pao (« la voix de Mohammad », hebd., R. Hsi Tan ; susp. = *Yi-Kouang* (« lumière de l'Islam »), mens., déc. 1927.
Mou-Kouang pan yue K'an, bimens.

PEMATANG SIANTAR (Nederl. Indië) :

Soeara Kita (mal.), Mangkoeto Soliman, trihebd.

PENANG (Str. Settl.) :

Guardian (tamil), bihebd.
**Penang Sin Po* (chinois) :
**Penang Gazette* (angl.), hebd. et quot.

PERAK (IPOH) (Str. Settl.) :

**Times of Malaya* (angl.), quot. ; *Malayan Tin and Rubber* (angl.), bimens.

PERBAOENGAN SERD (Nederl. Indië) :

Seroean Kita (mal.), T. Fakhruddin.

PERTH (Australia) :

Moslem Sunshine (angl.), disp.

PESHAWER (India) :

Pakhtun (afghan); Abdal Ghaffar Khan, mens., 1928.

PICHPEK (= FRUNZE) (Karakirghizistan) :

Ern To (karakirghiz).

PINDI-BAHAUDDIN (Punjab, India):

Sufi (urdu).

PLOVDIV (Bulgarie) :

Dustelik (turc) ; Ali Kemal, quot.

POERWOKERTO (Nederl. Indië) :

Swara desa (jav.), Darmabroto.
Mardi Oetomo (mal.), Daris.

POERWOREDJO KLAMPOK (Nederl. Indië) :

Soeara Kaœm Boeroeh (mal.), Daris.

POLTARATSK (= Askhabad) (U. R. S. S.)

Turkmenistan (turc).
Turkmèn Eli (turc).
**Turkmenskaya Iskra* (russe).

POONA (Bombay, India) :

Gulzar-i-Sukhan (urdu).

PORT-LOUIS (Mauritius) :

Revue islamique (fr.)., Nooroya, mens., 1906.
*[*Mauricien* (fr.), *Cernéen, Petit Journal, Radical* (id.) ; *Commercial and Planters Gazette* (angl.)]

PORT-SAID (Égypte) :

* *La Vérité* (fr.), quot.

Q

QADIAN (Punjab, India) :

Al Hakam (urdu).
Al Bushra (angl.).
Al Fazl (urdu).

QANDAHAR (Afghanistan) :

Istiqlâl Afghanistân (persan), quot.
Toulou Afghan (persan), quot.

QYZYLORDA (Kazakstan) (U. R. S. S.) :

Kazak (turc).

R

RABAT (Maroc) :

Sa'ada (arabe) ; tri-hebd. 1903 (d'abord à Tanger).
**L'Echo du Maroc* (fr.) ; **Journal du Maroc* (fr.) ; *Potins* (fr.) ; *Vérité* (fr.) ; *Maroc catholique* (fr.).

RAGHUNATHPUR (Bihar, India) :

Islah (urdu).

RAJKOT PARA (Bombay, India) :

Aftab-è-Islam (guj.).

RAMPUR (U. P. India) :

Dabdaba-i-Sikandari (urdu).

RANGOON (Burmah, India).

Universal Peace (angl.) ; Abdul Kareem Gani, trimestr., 1925.

RAWALPINDI (Punjab, India) :

Ismaïli Sadaqat (urdu).
**Punjab Times* (angl.).

RAZGRAD (Bulgarie) :

Déli Orman (turc) ; Mahmoud Nedjmeddin, quot.
Muwâzana (id.), (disp.)

RECHT (Perse) :

Pervérèch (persan).
Guilân (persan) ; M. Saïd K. Asafi, quot., 1920, 1000.
Bahr-Khèzèr (persan) ; M. Ahmed Khan, 1923.
Peyâm (persan) ; M. Ibr. K. Fakhraï, hebd., 1923.
Mirât-ol-Millet (persan) ; S. Isa Guilânî, hebd.
Nédaï Guilân (persan) ; Modjtéhedzadé, quot.
Farhang (persan) ; Mhd. Kh. Sheïbani, mens.
Bidâri (persan) ; M. Hoceïn K. Djavdat, trihebd.
Amouzeh (persan) ; S. Abolghassem Khan, hebd.
Djenguèl (persan) ; M. Hoceïn K. Kasmaï, hebd (susp.).
Chemâl-é-Irân (persan), (susp.).

RIO DE JANEIRO (Brésil) :

Hamrâ (arabe).
**Nahla* (arabe).
Tasâhol (arabe) ; A. H. Mattar, bimens.
*'*Adl* (arabe) ; Ch. Antoun.

RODOSTO (Turquie) :

Tèkir Dagh (turc) ; hebd.

ROSE-HILL (Mauritius) :

La Beauté de l'Islam (fr.) ; A. H. Sookia, bimens, 1926.

S

SAHARANPUR (U. P. India) :

Zarif (urdu).

SAIDA (Liban, Syrie) :

'Irfân (arabe) ; 'Aref el Zein, mens. 1909.

SAINT-GALL (Suisse) :

Islâh (arabe) ; Barakatullah, mens., 1925.

SALATIGA (Nederl. Indië) :

Persatoean Rajat (mal.), Soervito, hebd.

SALIMA (Metten, Liban) :

Waraqa (arabe), J. Khoury.

SALONIQUE (Grèce) :

Yéni Asr (turc), Ali Chevket, quot., 1893 (susp.).

SAMARQAND (U. R. S. S.) :

Zerrafshân (turc).

SAMPANG (Nederl. Indië) :

Pangodhi (mad.) ; Sosrodanoekœsoemo.

SAMSOUN (Turquie) :

Djanik (turc), hebd.
Ehâli (turc), bihebd.
Khabèr (turc) ; Ibr.-Nâdji, hebd., 1923.
Pyasa (turc), bihebd.

SAN'Â (Yémen) :

Yaman (arabe).

SANDAKAN (Bornéo) :

*[*Gazette* (angl., bimens.), *Government Herald* (id., id.)].

SAN PAOLO (Brésil) :

**Barîd* (arabe).
**Ikrâm* (arabe).
Djâliya (ar.) ; N. J. de Barros, mens.
**Qalam hadîdî* (ar.) ; G. Haddâd, mens., 1913.
**Souriya Djadida* (arabe).

SARAWAK (Bornéo) :

**Sarawak Gazette* (angl.), mens.

SARIKAMICH (Turquie) :

Varlèq (turc) ; bihebd., 1921.

SELANGOR (Str. Settl.) :

*[*Malay Mail* (angl.) ; *Rubber News* (id.), *Planter* (id.)].

SELEFKÉ (Turquie) :

Tach-eli (turc), hebd., 1923.

SEMARANG (Nederl. Indië) :

Boedi Oetomo (mal., jav., holl.) ; Soetopo-Wonobojo, mens.
Api (mal.) ; Soebakat, quot.
Soeara Perempoean (mal.) ; N., mens. (fém.).
Soeara Radjat (mal.) ; A. Soekindar, bimens (fus. *Soero Tamtomo*).
Sinar Hindia (mal.), Semaoen.
Pembantoe (mal.), Soetarman.
Soearakita (mal.).
Orgaan Personeel Loc. Raden (mal.), Mhd Hasan.
Si-tetap (mal.), Semaoen.
* *Djawa-Tengah* (mal. ; pro-chinois ; K. J. Kwee) ; *Warna Warta* (id., id., Lauw Kong Hoeïj) ; *Pacific* (mal., angl. ; pro-chinois : H. S. Tjiat).
**Locomotief* (holl.).

SERAJEVO (Yougoslavie) :

Irshâd (serbe) (sup.).
Pravda (serbe) ; *Novo vreme* (id.).
Gayret (serbe), bimens.
Novi Behar (serbe), bimens.
Djulistan (serbe), 1926 ; mens. ; (susp.).
Islamska Svijest (serbe), 1926, mens. (susp.).

SFAX (Tunisie) :

Afriqîya (arabe) ; M. Sâdiq Rizqî, quot., 1920 (rempl. *'Asrdjadid*, de A. H., Meheïri, 1919).

SHAHDARA (Punjab, India) :

Tabsirat-ul-atibba (urdu).

SIALKOT (Punjab, India) :

Durr-i-Nadjaf (urdu).
Naqshband (urdu).

SIBOLGA (Nederl. Indië) :

Soeara Tapanoeli (mal.) ; Amir Hoceïn, trihebd.
Hindia Sepakat (mal.) ; Abdoelkarim Mhd.

SILISTRIE (Roumanie) :

Tuna Dunarea (turc) ; quot.

SIMLA (India) :

**News of India* (angl.) ; hebd. (mars-oct.), 1889.

SINGAPORE (Str. Settl.) :

Real Islam (angl.), mens.
Pengtaliwan (mal.), mens.
Al Imâm (mal.), mens. ; *Lambaga* (mal.).
Muslim (angl.), mens., 52, Kerbau Rd.
**Sin Kuo Min Press* (chinois) ; *Koh Min yi Po* (id.) ; *Lat. Pau* (id.) ; *Nanyo nichi-nichi Shimbun* (japon. ; quot.) ; *Malaya Tribune* (angl.) ; *Singapore Free Presse* (id.) ; *Straits Times* (id.) ; *Straits Budget* (id.).

SIPOHOLON (Nederl. Indië) :

**Siadji Panoetoeri* (batak) ; L. Simarangkir (chrét.).

SINOPE (Turquie) :

Sinop (turc), hebd. 1922.

SIVAS (Turquie) :

Sivas (turc), hebd.

SIVEREK (Turquie) :

Altoun échéq (turc), bihebd.
'Irfân (turc) ; hebd.

SKOPLJE (Uskub) (Yougoslavie) :

Haqq (turco-serbe) ; hebd., 1920 (sup.).
Birlik (turco-serbe) (sup.).
Sadaï Millet (turco-serbe) ; Alex. Bukwitch, 1927 ; *Vesnik* (serbe).

SMYRNE (Turquie) :

Ahèng (turc) ; M. Chevki, quot., 1893.
Anadolou (turc), Haïdar Ruchdi, quot. 1911.

Havâ mèdjmouasé (turc), mens.
Hilal-i-ahmèr (turc.)
Iqtisâd (turc), quot.
**Levant* (fr.).
Sehhi djidâl (turc) ; A. Hamdé, mens., 1923.
Tidjâret (turc), quot.
Yanek Yourd (turc), quot.
Yéni Asr (turc), quot.
Yéni Gün (turc), quot.
Zerâat vè tidjâret (turc) ; hebd.

SODHRA (Punjab, India) :

Musalman (urdu).

SOEKARADJA (Nederl. Indië).

Pandam (mal. jav.) ; Partoatmodjo.
Sarekat vaccinateur Indië (mal.) ; Soemarjo.

SOERABAJA (Nederl. Indie) :

Fadjr Asiyâ (mal.), Haddj Sâlim, bimensuel.
Oetoesan Hindia, O. S. Tjokroaminoto (susp.).
Iqbâl (ar. mal.), 1917.
Kemadjoean Hindia (mal.) ; Soeroso, quot.
Madoerathna (madour.) ; Troenodjojo, mens.
Proletar (mal.), Moeso, trimens.
Soeara Perdamaian (mal.) ; Singadji, hebd.
Sawoeng Galing (mal.) ; Bintardi.
Vorsten Eilanden (mal.), (« Sangir-bond »).
**Bintang Soerabaja* (mal.), N. (pro-chinois) ; *Pewarta S.* (id.) L. K. Hian (id.).
*[*S. Handelsblad* (holl.) ; *S. Nieuwsblad* (id.) ; *Nieuwe S. Courant* (id.)].

SOFIA (Bulgarie) :

Zia (turc) ; (disp.).

SOLO (Soerakarta) (Nederl. Indië) :

Islam Bergerak (mal.jav.) ; Koesen.
Bromartani (mal. jav.) ; Tjondropradoto bihebd.
Darmokondo (mal.jav.) ; Sastro Karjono, bihebd.
Genta-Kekeleng (jav.) ; Sastrasadargo, hebd.
Goeroe desa (jav.) ; R. Wonobojo, bimens.
Krido-watjono (jav.) ; Soemopranoto, mens.
Medan-Moeslimin (mal.) ; Haroûn Rashîd, bimens.
Mowo (jav.) ; Hardjodiwongso, bihebd.
Panggoegah (jav.) ; Soewardi.
Pepenget (mal. jav.) ; Djie Sian Liang, hebd. (pro-chinois).
Siswo Goepito (holl.), mens.
Swara-Goereo (jav.) ; Hardjo Soebroto, bimens.
Wawarah Islam (jav.), MokhtarBokhari mens.
Woro-Soesilo (jav.) ; S. Hadiwijoto, bimens.
Istri-Soesila (mal.) ; S. Hadiwijoto, bimens. (fém.).
Onderwijzer (holl. mal.) ; S. Prawiro dirdjo.
**Nieuwe Vorstenlanden* (holl.) ; quot.

STAMBOUL (Turquie) :

Aydénlèq (turc), suppr 1925.
Anadolou medjmoûasé (turc), mens.
Anadolou terbiyè medjmoûasé (turc) ; mens.
Aqbaba (turc), bimens.
Aqcham (turc) ; Nedjemeddin Sadik, quot., 1919.
Asâr-i-niswân (turc), bimens.
Askéri tebbi baytari medjmoûa (turc), mens.
Baytar medjmoûasé (turc), mens.
Dâr-ul-funoûn medjmoûasé (I Edébiyat, II Houqoûq), tous les 2 mois
Dâr-ul-ilhân (turc), tous les 2 mois.
Dèmir yollar (turc), mens.
Dich tabîblèri (turc), mens.
Dichdji 'âlemi (turc), bimens.
Djumhouriyet (turc) ; Yoûnos Nâdi et Mehmed Aguiâh, quot., 1924 ; avec éd. fr. : *la République*, depuis 1925.
Fenn 'âlemi (turc) ; bimens.
« *Goal* » (turc), hebd.
Hajtalèq Medjmoûa (turc), hebd.
Hilâl ahmar (arabe), mens.
Hilâl-i-akhzar (turc) ; bimens.
Idjtihâd (turc) ; Dr. Adbullah Djevdet, mens., 1914.
Idmân Medjmoûasé (turc), hebd.
Ilahiyat Fakultéssi (turc) ; trimestr.
Iqdâm (turc) ; Ahmed Djevdet, quot., 1894.
Iqtisâdi Hafta (turc), hebd.

Istambol Chéhir Emânéti Medjmoûase (turc) ; mens.
Istambol Pyasa Gazetasé (turc), bimens.
Istambol Séririyaté (turc), mens.
Istambol Tîdjâret vé sanaï Odasé Médjmoûasé (turc), mens.
Istitlâât-è-bahriyé Gazetasé (turc), quot.
Mâddiyat (turc) ; bimens.
Mahfil (turc) ; Tâhir El Mevlévi, mens., 1920.
Meslek (turc) ; hebd.
Millet (turc) ; Burhan Djahid, quot., 1925.
Milli Médjmoûa (turc), bimens.
Milli Tidjâret (turc), bimens.
Mouallimlèr Médjmoûasé (turc), mens.
Mousavver alèch vérich Médjmoûasé (turc), hebd.
Mousavver Kutchuk Gazeta (turc, fr., angl., all.) ; Mehmed Zeki, 1920.
Orâq ve tchékitch (turc), supp. 1925.
Papagan (turc) ; Orkhan Seïfi, bihebd., 1924.
Polis Mèdjmoûasé (turc), mens.
Qaragoez (turc) ; Burhan Djâhid., bihebd., 1908.
La République (voir *Djumhouriyet*).
Rèsimli Dünya (turc), hebd.
Rèsimli Gazeta (turc), hebd., 1923.
Rèsimli Mèdjmoûa (turc), hebd. (enfants).
Rèsimli Penchèmbi (turc), hebd.
Sébil-ur-Réchad (turc) ; mens., suppr. 1925.
Sèhhi sahîfelèr (turc), hebd.
Sèrvet-i-funoûn (turc) ; fondé par Ahmed Ihsân, hebd., 1892.
Sévimli mèdjmoûa (turc), hebd. (enfants.)
Son Saât (turc) ; Ahmed Chukri, quot., 1925, (Cfr. *Son Tèlègraf*).
Spor 'âlemi (turc), bimens.
Tanîn (turc) ; quot., suppr. 1925.
Tarla baghtché (turc), mens.
Tévhid-i-Efkiâr (turc), suppr. 1925.
Tidjâret Mèktèb-i-âlisi Mèdjmoûasé (turc) ; mens.
Topraq (turc), bimens.
Turk târikh èndjumèni Mèdjmoûasé (turc), mens.
Turk tèbb Mèdjmoûasé (turc) ; mens.
Turkiyâ Halq Mèktiblèri (turc), bimens.
Turkiyâ Hilâl-i-ahmèr Mèdjmoûasé (turc), bimens.
Turkiyâ Iqtisâd Mèdjmoûasé (turc), hebd.
Turkiyâ Salon vé i'lânât Mèdjmoûasé (turc), mens.
Turkiyât Mèdjmoûasé (turc) ; K. Z. Mehmed Fouad, mens., 1925.
Vakèt (turc) ; Mehmed Assim, quot., 1918.
Vatan (turc) ; Ahmed Emin, quot., 1923.
La Volonté (fr.) ; Mouzaffir Bey, quot., 1924.
Yéldèz (turc), mens., 1924.
Yéni Mèdjmoûa (turc), 1917.
Azéri Türk (turc) Ressoulzadé Mehmed Emin (groupe azéri), bihebd., 1927 ; (= *Odlu Yurt*, 1929).
Yéni Sanaï (turc), hebd.
Yéni Tchiftdjilik (turc), mens.
Yéni Zeraat Gazetasé (arabe), mens.
* (en fr. : *Stamboul* ; P. le Goff, quot ; 1867 ; *Gazette*, Gattegno ; *Journal d'Orient*, Carasso ; *Gazette médicale d'Orient* ; *Ps't* ; *Hahaha* ; *Buyuk Yol* ; *Information d'Orient* ; *Economiste d'Orient* ; *Publicité* : Revue commerciale, du Levant) ; * (en ital. : *Rassegna italiana*, *Messaggero degli Italiani*) ; * (en russe : *Presse du soir*, *Pouth*) ; * (en judéo-espagnol : *Telegrapho*, *Tiempo*, *Judio*, *Jougueton*, *Meno rah*) ; * (en grec : *Phôs*, *Chronos*, *Neologos*, *Patris*, *Proodos*, *Tachydromos*, *Apoyevmatini*, *Metarrythmisis*, *Froufrou*) ; * (en arménien : *Hay Houchnag*, *Hay Guin*, *Gavroche*, *Vertahin Lour*, *Jagadamard*, *Jamanag*, *Nor Djampa*, *Marmara*, *Nor Lour*, *Avedis*, *Haghtanay*) ; (en all[d] : *Türkische Post*.

SUKHUMKALÉ (U. R. S. S.) :

Qyzylabkhasî.

SUKKUR (Bombay, India) :

Haqq (anglo-sindhi), hebd.
Sindh Zamindar (anglo-sindhi).

SULEIMANIYÉ ('Irâq) :

Djian-awd (kurde).

SULU (Philippines).

N (tagalog), mens.

T

TABRIZ (Perse) :

Tadhakkurât diyanéti (persan) ; Gholam Hoceïn, bimens., 1926.
Berdjîs (persan); Mosâveres Soltan, mens., 1920.
Takâmol (persan) ; S. Ali Akbar Sarrâdj, hebd., 1922.
Nameh Banowân (persan) ; Shahnaz Khanom Azad, mens., 1921.
**Maghareh* (persan) ; Arakel Hartouniantz, hebd.
**Zank* (persan) ; Alex. Marvartanian, hebd.
Tabrîz (persan), quot.
Dânich (persan), mens.
Tadjaddod (persan) ; trihebd.
Machregh (persan), Mirza Youssef.

TACHKENT (U. R. S. S.) :

Qyzyl Uzbekistan (turc), succède au *Qyzylbeïraq* (turc) en 1924, 1600 ex.
Haqqyol (turc).
Yanghi Yol (turc), fémin.
Inqilâb (turc).
Tcholpân (turc).
Haqîqat (turc) ; mens.
Bilim Otchagui (turc).
Müshtüm (turc) satirique.
**Pravda Vostoka* (russe).

TADLA (Maroc) :

* *Réveil* (fr.),, hebd.

TANANARIVE (Madagascar) :

Çamar-ed-Dine (arabo-malgache)(susp?)
*[*Gazetim Panjakana* (malg.) ; hebd. ; *Journal officiel* (fr.), hebd. ; *Tribune* (id.) ; bihebd.]

TANGER (Maroc) :

Taraqqî (arabe), hebd., 1912.
Izhâr al Haqq (arabe).
Sabâh (arabe), bimens.
*[*Kol Israël* (hébr.), hebd., 1913 ; *Nacimiento de Israël* (hébr.) ; *Eco-Mauritano* (esp.), bihebd., 1885 ; *Opinion* (esp.), bihebd., 1911 ; *Porvenir* (esp.), *quot.*, 1899 ; *Vida y Trabajo* (esp.), mens., 1914 ; *Heraldo de Marruecos* (esp. — ex. *El Moghreb al Aksa* (= *Tanger Gazette*) (angl.), *bihebd.*, 1883 ; *Dépêche marocaine* (fr., quot.).

TARSE (Turquie) :

Tarsoûs (turc) : Muezzinzadè Mehmed Tâhir, ; bihebd., 1912.

TASIKMALAJA (Nederl. Indië) :

Sipatahoenan (sond.) ; Atmawinata, hebd.

TCHANAK (Turquie) :

Mouallimlèr Birliyi (turc), bihebd.
Oernèk (turc), bihebd.
Tchanaq-Qalè (turc) ; hebd., 1922.

TCHANGRI (Turquie).

Kèngri (turc), hebd.
Nèdjât (turc), hebd.

TCHOROUM (Turquie) :

Tchoroum (turc) ; hebd., 1921.

TÉHÉRAN (Perse) :

Ittilâ'ât (persan).
Küshesh (persan).
Irân (persan) ; Z. Rahnema, quot., 2.000
Sétaréhyé-Irân (persan) ; Hoceïn K. Saba, quot., 2000 (= *SétaréyèDjihân*).
Shafaq-è-Sorkh (persan) ; Ch. Ali Dachti, hebd.
Iqdâm (persan).
Toûfân (persan).
Ghorn-i-Bistim (persan) ; S. Réza Mirzazadé Eshqi, hebd. (susp.).
Mahshar (persan) ; Kazemzadé, hebd., 1924.
Eghtessade (persan) ; M. Asadollah Tâdjer heb., 1.000.
Bâmdâd Rôchan (persan) ; M. Mhd Ali K. Khorasani, trihebd., 1.000 (susp.).
Djahâné Zanân (persan) ; Batoul Khanom Fakhré Afâq, mens. (susp.).
Nahîd (persan) ; M. Ibrahim K. Nahid' hebd.
Ittihâd (persan) ; S. Sarkeshizadé, quot.
Nassîm-è-Chemâl (persan) ; Echref ed Dine Hoceïni, hebd., 1.000.
Golshèn (persan) ; S. Reza A. Rezwani, bihebd.
Irân Kohân (persan) ; Nasrollah K. Gharbi, tribhebd.

Kârgar (persan) ; M. Riza K. Mahinol Molk, trihebd.
Nehzaté-Irân (persan) ; M. Mhd Ali K. Samandedji, tribhebd.
Asmân (persan) ; M. Mahmoud K. Erfan Chirazi, bihebd., 2. 000.
Peïkân (persan) ; M. Mahmoud K. W. Homayoun, trihebd., 2. 000.
Beïn-on-Nahreïn (persan) ; S. Hasan S. Ch. Najafi.
Ta'âlim ve terbiyet (persan) ; mens.
Bidar (persan) ; S. Ali Mhd Râd, trihebd., 1.500.
Ferdossi (persan) ; M. Mhd K. Wafadar, mens. (collab. américaine).
Mihan (persan) : Aboutaleb K. Bananes Saltané, bihedd.
Djârtchi Millet (persan) ; M. Ali K. Hoceïnzadé, bihebd. (susp.).
Golézard (persan) : Reïhan, hebd. (susp.).
Armaghan (persan) ; assoc. « Adabié Irân », mens., 1920.
Elm ve Akhlak (persan) ; M. Habibullah K. Amuzgar, mens.
Tabî'at (persan) ; M. Ali K. Gimnastiki, mens.
Medjellet Rahnema (persan) ; Z. Rahnema, bimens (susp.).
Pârs (persan pur) ; M. Abolghassem Azad, bimens. (susp.).
Tebbé mosawwer (persan) ; Mozayenes Soltan, mens. (susp.).
Alam-i-tebb (persan) ; M. Mhd Khan, mens.
Beïtari (persan), Morteza Khan, bihebd.
**Sobh* (en caract. armén.) ; M. Petrossian, bebd.
**Schalem* (en caract. hébr.) ; M. Ebrahim Schalem, hebd. ; **Khakham* (persan-hébr.), Morteza K. No'mân, hebd., 2.000.
**Alliance française* (fr.) ; revue.
**Messager de Téhéran* (fr.).

TETUAN (Maroc) :

Islâh (arabe), bi-hebd.
Ittihâd (ar.), hebd.
Izhar (ar.).

TIFLIS (Géorgie) :

Yéni Fikir (turc) ; *Dan Ildisi* (id.).
**Zaria Vostoka* (russe) ; **Slovo* (id.).

TIRANA (Albanie) :

Gazeta e Ré (alb.), 1928 (Aff. Etr.), *Shqypnia* (alb.), 1927. (= *Kombi Shqiptar*).
Fletooja Zyrtare (alb.), officiel.
Telegraf (alb.) : Chekrezi, bi-hebd.

TIZI-OUZOU (Algérie) :

**La Kabylie française* (fr.).

TJIMAHI (Nederl. Indië) :

Oentoek Kaperloean Kita (mal.).
Pabinihan (sond.), Mhd Moehyiddin.

TLEMCEN (Algérie) :

**Avenir de Tlemcen* (fr.).
**Petit Tlemcénien* (fr.).

TRAVANCORE (Madras, India) :

Muslim Akhiam (malayalam).
Keralachandrika (anglo-malayalam).

TRÉBIZONDE (Turquie) :

Istiqbâl (turc), suppr. 1925.
Iqbâl (turc) ; Eyoubzadé A. Nour, bihebd., 1910.
Guèndj Fikirlèr (turc), bimens.
Yéni Yol (turc), quot.

TRIPLICANE (Madras, India) :

Azad Hind (urdu).

TRIPOLI DE LIBYE (Libia) :

'Adl (arabe) ; 'Abdallah Bânoûn.
Raqîb (arabe) ; susp. 1924.
Italiya al jadida (arabe).

TRIPOLI DE SYRIE (Liban) :

Abdjad Hawaz (arabe) ; Z. A. Zakariya, bihebd., 300 ex.
'Asr dhahabi (ar.) ; Dr Chemmas, mens.
Hawâdith (arabe) ; L. Klat.
Mabâhith (ar.) ; G. Yanni, mens.
Raqîb (arabe) ; E. Torbey.
Sadâl Sha'b (arabe) ; A. Ayyoubi, 500 ex.
Shafaq (ar.) ; A. Zakariya, hebd., 600 ex.
Tarâbolos al Shâm (arabe).

TRIVANDRAM (..., India) :

**Western Star* (angl.), trihebd.

TUCUMAN (Argentine) :

Sa'âda (arabe).
**Eco de Oriente* (esp.) (disp.).

TUNIS (Tunisie) :

Etendard (fr.) ; Chadli Khaïrallah, quot.
Monîr (arabe) ; M. Chadli Morali, quot. (1907) et mens. (1925).
Zohra (arabe) ; 'A. R. Sanadli, quot., 1889.
Sabâh (arabe).
Morshid al Omma (arabe) ; Sol. Djaoudi, hebd., 1909.
Modhik (arabe) ; 'A 'Aziz Mahdjoub, hebd., 1912.
Djahdjouh (arabe) ; Ben Isa-b. Ch. Ahmed, hebd. 1919.
Wazîr (arabe) ; Tayeb-b. Isa, hebd., 1920 (ex-*Moshîr*, 1910).
Ittihâd (arabe) ; Chadli-b. al Khattab, hebd., 1920.
Nedîm (arabe) ; Hoceïn Djezeiri, hebd. 1921.
Lisânal Sha'b (arabe) ; Béchir Khangui, hebd., 1921.
Zahou (arabe) ; Hadj Othman Gharbi, hebd., 1922.
Sawâb (arabe) ; Mhd Jaaïbi, hebd., 1903.
Nahda (arabe) ; Chadli Qastalli, quot. 1922.
Nadjmat-el-Sahel (arabe).
Momaththal (arabe).
Borhân (arabe).
Falâhiya (arabe) ; 'A. Razzâq Sabbâgh, mens., 1914.
Badr (arabe) ; M. 'Arabi Mechreïqi, mens., 1920.
Fadjr (arabe) ; Ali Kiahia, mens., 1920.
Ta'lîm 'Arabi (arabe), Ibrahim-b. Sha'bân, mens., 1921.
**Hakim Gebion* (judéo-arabe) ; *Kol Israël* (id.) ; *Temedden* (id.).
*[*Unione* (italien) ; *Pungola* (id.).] ; *Reduce* (id.).
*[*Dépêche Tunisienne* (fr.) ; *Tunisien* (id.) ; *Tunis socialiste* (id. Durand Angliviel) ; *Petit Tunisien* (id., hebd.) ; *Tunisie illustrée*.]

TUZLA (Yougoslavie) :

Hikmet (serbe), mens., 1929.

U

UPLETA (Bombay, India) :

Kathiawad (gujarati).

V

VALETTA (La Valette) (Malta) :

**Malta Taghna* (maltais) ; hebd., 1891
**El habid* (maltais), quot.
*[*Malta Herald* (angl., quot.) ; *Lloyd maltese* (ital., quot.) ; *Malta e le sue dependenze* (ital.).]

VLORA (Vallona) (Albanie) :

Défense nationale (albanais).
Libre parole (albanais).

WOKING (Surrey, England) :

Islamic Review (angl.) ; Kamaluddin, mens., 1910 (édition urdu à Lahore, et tamil à Madras).

X

XANTHI (Grèce) :

Yéni Adin (turc) ; Mehmed Hilmi.

Y

YEZD (Perse) :

Shîrkoûh (persan) ; Sh. A. Modir Yazdi, hebd., 1923.
Zaré' (persan) ; Mousawizadé, hebd., 1922.
Safîné-Nedjat (persan) ; M. Mhd Sadegh, hebd., 1921.

YOZGAD (Turquie) :

Yéni Yozgat (turc) ; Faïk Dughan, hebd., 1921.

YUN-NAN-SEN (Chine) :

Yün Nan Ch'ing Cheng Yueh Pao (chinois) ; mens. illustré, 1916 (susp.).

Z

ZAHLÉ (Liban, Syrie) :

**Athâr* (arabe), ; 'Isa Isk. Ma'loûf, mens.

Muhâmi (ar.) ; F. Risk, mens.
**Sohâfi tâ'ih* (arabe) ; Riachi, quot., 1921 (ex. *Bardouni*), 1.200 ex.
**Zahlatal fatât* (arabe) ; Baccach, quot.

ZANZIBAR (Zanzibar) :

Samachar (anglo-gujarati).
**Official Gazette of the Zanzibar Gov.* (angl.) ; hebd., 400.

ZGORTA (Liban) :

**Sadâ'l Shamâl* (arabe) ; F. Antoun, 600 ex.

ZOUNGOULDAK (Turquie) :

Zoungouldaq (turc), hebd.

ZURICH (Suisse) :

**Vanguard* (anglo-gujarati) ; M. N. Roy

BIBLIOGRAPHIE :

(En général) : *Revue du Monde musulman*, vol. I-LXII.
(Afghanistan) : *liste* Bogdanov (*Islamic culture*, 1929, 126-152).
(Égypte) : *Almanach Zénié*. — *Liste Sekaly*. — *RMM.*, vol. XXXVI.
(Inde) : *liste Paton* (Mott, *Mosl. World of to-day*, 1925, pp. 383-390).
(Iraq) : *Almanach Botti* — *Revue « Horriya »*, 1926, n. II.
(Nederl. Indië) : *liste Schrieke* (*Mosl. World*, 1923, 43-46) ; *Kolon. Weekblad* (21-1-26).
(*Palestine*) : *ZDPV* (1912, p. 211). *RMM.*, vol. XXXVI sq.
(Perse) : *liste Rabino* (*RMM.*, vol. XXII) ; *liste H. Moghaddam* (*RMM.*, vol. LX).
(Syrie) : *Indicateur Gédéon*. — *RMM.*, vol. XXXVI sq.
(Turquie) : *liste Deny* (*RMM.*, vol. LXI). — cf. *liste Just* (Tiflis, 1922).

SECTION C

LISTE DES CENTRES D'ÉTUDES

LINGUISTIQUES ET *CULTURELLES

DES PEUPLES ISLAMIQUES

EN 1929

SECTION C

LISTE DES CENTRES D'ÉTUDES

LINGUISTIQUES ET *CULTURELLES

DES PEUPLES ISLAMIQUES

EN 1929

Pour chaque *ville*, l'ordre des *rubriques* est le suivant : *C. U.* = *chaires universitaires* (1). — B. = *bibliothèques* (2), *archives*. — *M.* = *Musées*. — *S.* = *sociétés savantes*. — *R.* = *Publications techniques*.

ABO (= TURKU) (Finlande). — *C. U.* (Westermarck).

ALEP (Syrie). — *B. : mosquée Ahmadiya : tekké Mevlévi ; bibl. Sbath.*

ALEXANDRIE (Égypte). — *B.* : *Bibl. Municipale* (Combe) ; *Machyakha*. — *S.* : *S. d'Archéologie*.

ALGER (Algérie). — *C. U.* : *Lettres* (Gauthier, G. Marçais, Gautier, Yver, Lévi-Provençal, Canard, Pérès, Massé, Lespès, A. Basset, Boulifa) ; *Droit* (*Morand, Peltier). — *Médersa* (Saint-Calbre). — *B.* : *Bibl. Municipale*. — *M.* : *Musée arabe*. — *S.* : *S. historique algérienne*, *S. de Géographie*. — *R.* : *Rev. africaine*.

ALIGARH (Inde). — *C. U. Muslim* (*secrét.* : Nawâb Masood) : *Lettres* (A. Haleem, Y. H. Najafî ; M. M. Sharif, Khalil Ahmad, Rashid Ahmad, Suleiman Ashraf, M. Hamiduddin, A. S Tritton ; *Droit* (*S. Ali Naqi, A. Khaliq). — *R.* :....

(1) Linguistique, *institutions, géographie locale. — Le titulaire de plusieurs chaires, dans la même ville, n'est cité qu'une fois. — Les cours secondaires de *persan* et d'*arabe* dans les villes de l'Inde ne sont cités qu'exceptionnellement.

(2) Certaines bibliothèques orientales, dévastées ou en voie de reconstitution (Bokhara, Kerbéla, Mechhed, Médine, etc.), sont passées sous silence.

ALLAHABAD (Inde). — *C. U.* : (Ali Nami) — *Kayastha Paithshala* (Shefa'at Ahmed Khan, *Tara Chand). — *S.* : *Daïra Shah Ajmal.* — *R.* : *Historical Review.*

'AMMAN (Transjordanie). — *B. Bibl. Riza Tewfik.*

AMRITSAR (Inde). — *'U. Khalsa College* (M. Mirza Hosain).

AMSTERDAM (Hollande). — *C. U.* (T. de Boer ; Palache ; Van Eerde). — *S.* : *Kon. Akad. van Wetenschappen.* — *R.* : *De Indische Gids. Koloniaal Weekblad.*

ANKARA (Turquie). — *Université* (projet transfert *théologie* et *lettres* de Stamboul pour 1930). — *Institut islamique* (supprimé). — *B.* : *Bibl. Univ.* (en formation) ; *Diyânet Ishléri Riyaseti.* — *M* : *Ethnographique.* — *R.* : *Turk Yourdou.*

ANN ARBOR (U. S. A.). — *C. U.* (L. Waterman, Worrell). — *B.* : *Michigan Un.* (fonds Philippines).

AURANGABAD (Inde). — *S.* : *Anjuman Taraqqi-i-Urdu.*

AZAMGARH (Inde). — *S.* : *Shibli Academy* (S. Nadwî). — *R.* : *Me'arif.*

BALE (Suisse). — *C. U.* (Tschudi). — *M.* : *Coll. Flüry.*

BAGDAD (Turquie). — *C. U.* « *Al al Bayt* » (*Droit* : Fehmy Mudarris). — *B.* : *Bibl. mosq. Zend, Bibl. mosq. Mirjân, Bibl. Carmes, Bibl. J, N. Serkis. Musée. Ma'had.*

BAKOU (U. R. S. S. — C. U. (*Faculté Orientale* : Zouse, Ashmarin, Tchobanzadé, Pachomov, Gubaidullin, Fikret, Achverdov, Shahtahtinski, Hikmet, Akimov, Ibrahimov).

BALTIMORE (U. S. A.). — *C. U.* : *John Hopkins Un.* (A. Ember).

BANKIPORE (Inde). — *C. U.* : *Behar Nat. College* (A. Syed). — *B.* : *Khuda Bukhsh Libr.*

BARCELONE (Espagne). — *C. U.* : (Alarcon) — *B* : *Archivo* (*Aragon.*

BATAVIA-WELTEVREDEN (Nederl. Indië). — *C. U.* : *Kon. Bataviaasch Genootschap van Kunsten en Wetenschappen* (*Schrieke, Djajadiningrat) ; *Bureau v/d. Volkslectuur* (Rinkes). — *B.* : *Bibl.K.B.G.v.K.W.*

BELGRADE (Yougoslavie). — *C. U.* : Fehim Bajrakdarévitch ; Mehmedbégovitch.

BERKELEY (U. S. A.). — *C. U.* (W. Popper ; E. T. Williams). — *B.* : *California Univ.*

BERLIN (Allemagne). — *C. U.* (Brockelmann, G. Weil ; *Becker, *Babinger ; Herzfeld ; F. W. K. Müller, C. Frank ; — Hänisch, Westermann, von Glasenapp, Bolland. — *Instit. für gesch. der naturwissensch. im Islam* (Ruska). — *D. Seminar für Oriental. Sprache* (Mittwoch, Kampffmeyer). *Sem. Altertumsk. Orients* (Herzfeld).

B. : *Preussische Staatsbibl.*

M. : *K. Friedrichs* (Kühnel) ; *Völkerkunde. Coll. Oppenheim.*

S. : *D. Orient Ges.* — *D. G. Islamkunde.* — *Ges. f. Palästinas forsch.*

R. : *Mitt. S. O. S.* ; **Der Islam* ; **Welt des Islams* ; *Deutsch. Türk. Verg.*

BEYROUTH (Syrie). — *C. U.* : *Saint-Joseph* (*Droit* : *Aboussouan

lettres : Bouyges, Lammens). — *American* (*lettres* : Ph. Hitti, A. Khuri, Rustum, J. Khuri). — *B.* : *Bibl. Nat. Tarazzi* (et coll. privée presse arabe) ; *Bibl. Baroudi.* — *R.* : *Machriq.* — *Mélanges de la Faculté Orientale.*

BOLPUR-SANTINIKETAN (Inde). — *C. U. Visva Bharati University* (Tagore).

BOMBAY (Inde). — *C. U.* : *Elphinstone College* (A. K. Shaikh ; K. B. Irani). — *B.* : *Mulla Firuz.* — *S.* : *Iran League.* — *R.* : *R. Asiatic Soc., Indian Antiquary, J. Hist. Soc.*

BONN (Allemagne). — *C. U.* : (*Oriental Seminar* : Kahle, Heffening, Baumstark, Horten).

BORDEAUX (France). — *C. U.* (N.). — *Ec. Sup. Comm.* (N.).

BOUTILIMIT (Mauritanie). — *C.* : *médersa.*

BRATISLAVA (Tchécoslovaquie). — *B.* : *coll. mss. orientaux.*

BRAZZAVILLE (Afr. Équat. Fr.). — *R.* : *Bull. Soc. Rech. congolaises.*

BRESLAU (Allemagne). — *C. U.* (Brockelmann ; Giese ; Ungnâd ; Rescher). — *S.* : *Orient u. Okzident.*

BRISTOL (Angleterre). — *C. U.* : de Lacy o'Leary.

BROUSSE (Turquie) — *B.* : *Oulou Djami.*

BUDAPEST (Hongrie). — *C. U.* (Kmosko, J. Németh, Pröhle, Kunos). *B.* : *Université. Ecole Rabbinique.* — *S.* : *Académie des Sciences.* — *R.* : *Keleti Szemle, Körösczoma Archiv.*

CAIRE (Égypte). — *C. U.* : *Université* (Lotfi Sayed). — *Lettres* (Ra'fat bey, A. Deif, M. Fahmy, A. Enany, Taha Hussein, 'A. W. Naggar). — *Azhar* : Ahmadi Zawâhirî : (voir liste des 218 professeurs ap. *REI* 1928, 462-469) : avec succursales : ALEXANDRIE. ASSIOUT, DAMIETTE, DESSOUK, TANTAH, ZAGAZIG.

B. : *Bibliothèque royale.* — *Bibl. Azhar.* — *Bibl. Zéki-Pacha.* — *Bibl. Teymour Pacha.* — *Bibl. Inst. Fr.* — *Bibl. Church Miss. Soc.*

M. : *Musée arabe* (G. Wiet).

S. : *Institut fr. d'archéol. Orientale* ; *Institut égyptien* ; *Société de géographie* ; *Râbita sharqiya* ; *Comité de Conservation des monuments de l'art arabe.* — *R.* : *Bull. I. F. A. O., Bull. I. E.*

CALCUTTA (Inde). — *C. U.* : (Mahfuz al Haq). — *Saint-Xaviers College* (Mlv. Abu Tahir). — *B.* : *Asiat. Society* (Ivanow) ; *Bûhar Libr.* — *Government Collect.* — *S.* : *Archeol. Survey of India, Asiatic. Soc. of. Bengal.* — *R.* : *Journ. A. S. B., Calcutta Review.* — *Modern Review, Muslim Review.*

CAMBRIDGE (Angleterre). — *C. U.* (R. Levy, A. A. Bevan, R. A. Nicholson). — *B.* : *University* ; *Trinity College.*

CAMBRIDGE (U. S. A.). — *C. U.* : *Harvard* (Jewett ; W. Thomson, H. Wolfson, Haskins). — *R.* : *Harvard Oriental Series.*

CARDIFF (Angleterre). — *C. U.* (T. H. Robinson).

CAWNPORE (Inde) — *S.* : *Madrasa Ilahiya.*

CHICAGO (U. S. A.). — *C. U.* (Chiera, Smith, Willett, Sprengling). — *R.* : *American J. of Semitic Lang. and Lit.*

COLOMBO (Ceylan). — *C. : Muslim Zahira College.* — *S. : As. Soc.*

CONSTANTINE (Algérie). — *C. U.* : (Cour). — *Médersa* (Dournon). — *S. : Archéol.* — *R. : Recueil de notices et mémoires.*

CONSTANTINOPLE (Turquie). — *C. Université ; Médecine* (Dr. Néchet Eumer) ; *Droit* (Hassan Tahsin bey, *Ebuloula bey*, Samim) ; *Lettres* (Köprülüzadé Mhd Fouad, *Ismaïl, Haqqi Izmirli, *Chemseddin, A. Madjid); *Théologie* (Cherefeddin, Yusuf Zia, Bonafous, Dumézil, H. Halid, Chevket, Avni, Emin). *Inst. fr.* (Gabriel). *Deutsch. Archäol. Inst.* (Schede). *B. : 'Omoûmî* et 40 *biblioth. de mosquée (non encore réunies à Suleïmanié.)* ; *Milli.* — (*M. : Topqapou* (H. Edhem) ; *Evqaf.* — *S. : Tarikh éndjumèni* ; *Turkiyât éndjumèni.* — *R. : Darul funoûn Mèdjmoûasé* (2 *séries*).

COPENHAGUE (Danemark). — *C. U.* (Oestrup, Pedersen, Christensen).

CRACOVIE (Pologne). — *C. U.* (Kowalski). — *B. : Czartoryski.*

DACCA (Inde). — *C. U.* (A. F. Rahman, *F. A. Khan ; M. Z. Siddiqi ; Shahidullah ; A. Abdulwahhab ; N. ; M. Ali, U. Khalid ; F. M. M. Burhanuddin, Shamsul Ulama N. Husain).

DAKAR (Afr. Occid. F.). — *B. : Archives de l'A. O. F.* — *R. : Bulletin du Comité d'études hist. et scientif. de l'A. O. F.*

DAMAS (Syrie). — *C. U. : Université : droit, médecine* (Riza Saïd), *académie arabe* (Kurdaly), *hautes études littéraires.* — *B. : Bibl. mosquée Zahiriyé.* — *M. : Palais Azem* (Institut, — et sect. scientif. d'arabisants). — *Musée Nat.*

DARMSTADT (Allemagne). — *S. : Kayserlings Inst.*

DEBRECZEN (Hongrie). — *C. U.* (N.).

DEHLI (Inde). — *C. U. : Nat. Muslim. Univ.* ('Abdurrahman, Azhar Ali).

DEOBAND (Inde). — *S. : Darol 'olama.*

DES MOINES (U. S. A.). — *C. U. : Drake Univ.* (Veatch).

DUBLIN (Irlande). — *C. U. ; Univ. College* (Boylan).

DURHAM (Angleterre). — *C. U.* (A. Guillaume).

EDINBURGH (Angleterre). — *C. U.* (R. Bell. A. Kennedy).

ERIVAN (Arménie, U. R. S, S,). — *C. U.* (Adjarian, Assatur, Babakhanian).

ERLANGEN (Allemagne). — *C. U.* (Wiedemann, J. Hell).

ESCORIAL (Espagne). — *B. : Bibl. royale* (M. Antuña).

EVANSTON (Illinois). — *C. U. : Northwestern* (A. R. Nykl).

FÈS (Maroc). — *C. U. : Univ. Karaouiyine* (prés. : Si Ahmed Ben Djilali ; vice-prés. : Si A. Bel Khorchi). — *B. : Bibl. Karaouiyine.* — *Bibl. Zaouïa Kattaniya.* — *Collège Mus.* — *M. : Dar Adiyel.*

FLORENCE (Italie). — *C. U.* (Furlani). — *B. : Laurentiana.* — *S. :*

Soc. As. It. ; Accad. Orient. — *R. : Archiv. bibl. coloniale (Libia).*

FRANKFURT-AM-MAIN (Allemagne). — *C. U.* (Rühl ; J. Horovitz). — *S. : F. I. Kulturmorphologie* (Frobenius).

FREIBURG (Allemagne). — *C. U.* (J. Schacht).

GENÈVE (Suisse). — *C. U.* (Montet). — *B. : League of Nations Libr. ; Bureau Int. Travail.*

GIESSEN (Allemagne). — *C. U.* (J. Lewy).

GLASGOW (Angleterre). — *C. U.* (Stevenson). — *S. : Or. Soc.*

GOTEBORG (Suède). — *C. U.* (Leander).

GOTHA (Allemagne). — *B. : Biblioth.*

GÖTTINGEN (Allemagne). — *C. U.* (N.). — *R : Gelehrte Anzeigen.*

GRENADE (Espagne). — *C. U.* (Meneu).

GWALIOR (Inde). — *C.U. : Victoria College.* (Mhd. Ahsanullah K. Saheb).

GRAZ (Autriche). — *C. U.* (Beyer, Rhodokanakis).

GREIFSWALD (Allemagne). — *C. U.* (Bräunlich).

HAAG (Hollande). — *S. : Kon. I. van Taal, Land in Völkenkunde van Nederl. Indië.*

HALLE (Allemagne). — *C. U.* (J. Bauer. A. Halid).

HAMBURG (Allemagne). — *C. U* (Strothmann ; Schaade, Björkman, Klingenheben, J. Obermann, Meinhof). — *S. : Seminar für G. und K. des Islam. Orients (Kolon. Inst.).* — *M. : Völkerkunde.*

HANNOVER (Allemagne). — *C. U.* (Fuhrmann).

HANOI (Indochine fr.). — *B. : Ecole fr. d'Extrême-Orient.*

HARTFORD (U. S. A.). *S. : Theolog. Seminary* (Shellabear).

HEIDELBERG (Allemagne). — *C. U.* (R. Hartmann, Götze).

HELSINKI (Finlande). — *C. U.* (Tallqvist, Wichmann, Sirelius, Ramstedt, Tallgren, *Räsänen). — *R. : Finnisch. ugrische forschungen ; Studia Orientalia.*

HUGHLI (Inde). — *C. U.* (Irfân).

HYDERABAD (Inde). — *C. U. Usmania University, Nizam College.* (H. K. Sherweni, W. Salim, M. Nizamuddin). — *R. : Islamic Culture.* — *B. : Asafiya.*

IENA (Allemagne). *C. U.* (E. Wilhelm, Hilgenfeld).

INNSBRUCK (Autriche). — *C. U.* (Haffner).

JÉRUSALEM (Palestine). — *C. U. : Kolliyah* (Ism. Hafiz, R. Tamîmî, Adil Jabr, Noweïhid, Wafà). — *B. : Ecole biblique* (Dhorme, Jaussen). *Deutsches Evangel. Inst.* (Dalman) ; *Brit. Sch.* (Crowfoot) ; *Americ. Sch.* — *mosq. Khâlidiyé, mosq. Aqsa* (coll. périodiq. arabes), *Saint-Sauveur, Patriarcat Grec Orth.* — *Université hebraïque* (Horovitz, Billig, Baneth, W. Fischel) ; (fonds Goldziher). — *R. : Journ. Palestine Oriental Soc., Revue biblique.* — *M : Musée* (Mayer).

KABOUL (Afghanistan). — *C. U. : Dar al moallemin 'aliyé.*
KARACHI (Inde). — *S. : Islamia High School.*
KAUNAS (KOVNO, Lithuanie). — *C. U.* (Kurnatauskas).
KAZAN (U. R. S. S.). — *C. U. :* (Ashmarin, Abdrachimov, Validov, Komissarov, Maksudov, Saade, Sharef). — *B. : Biblioth. Centrale Orientale* (et *fonds A. Baroudi*). — *R : Izvestia, Vestnik.*
KHARKOV (U. R. S. S.). — *R : Schidny Swit.*
KIEL (Allemagne). — *C. U.* (G. Jacob, F. A. Schrader, Th. Menzel).
KÖLN (Allemagne). — *C. U.* (W. Haas).
KÖNISGBERG (Allemagne). — *C. U.* (Schaeder).

LAHORE (Inde). — *C. U.: Punjab* (Mhd Shafi Abdul Raoof; R. K. A. Rahman ; Shujaud Din, Sir Muhammad Iqbal, Abdul Qadir, Sadruddin, Fazl-i-Haqq, Mhd Din). — *Islamia College* (M. A. Ghani, Sh. Abdulaziz, Sirajuddin, Mlv. Asghar Ali, Mlv. Ahmad Ali, Mlv. Mhd Umar Khan). *B. :* N.
LEIDEN (Hollande). — *C. U.* (Snouck Hurgronje, *Nieuwenhuis, Wensinck, Vogel, Van Ronkel, Kramers, Hazeu). — *B. : Université.* — *M. : Völkenkunde.— R. : Enzyklopädie des Islams* (trilingue).— *T'oung-Pao.*
LEIPZIG (Allemagne). — *C. U.* (A. Fischer, H. Zimmern, Stumme ; B. Landsberger, P. Schwarz, A. Muhieddin). — *B.: Universitäts bibl. ; Inst. Culturgesch.* — *S. : Erforsch. Palästinas.* — *R.: Zeitschr. D. Morgenländ. Ges. ; Orientalistische Literaturzeitung. Asia Major. Islamica.*
LENINGRAD (U. R. S. S.). — *C. U. : Sciences sociales* (Sokolov ; *Section orientale ;* Kratchkovsky, Romaskevitch, Freiman, Kokovtsov, Barthold) ; *école des langues orientales vivantes* (Samoilovitch, Berthels) ; *Institut Vesselovsky.*
B. : Musée Asiatique. — *Fonds Rosen.* — *Société de Géographie.* — *Université.* — *Bibliothèque Nationale.*
M. : Asiatique. — *Ermitage.* — *Russe, Stiglitz.* — *Ethnographie.*
S. : Académie des Sciences de Russie. — (*publ. : Zapiski, Izvestia*). — *Société archéologique* (*section orientale*).
R. : Collège oriental des éditions « Littérature mondiale ».
LÉOPOL (Pologne). — *C. U.* (Smogorzewsky). — *R : Rocznik orjentalistyczny.*
LIÈGE (Belgique). — *C. U.* (Bricteux).
LISBONNE (Portugal). — *C. U.* (D. Lopès). — *Ecole coloniale* (S Riat Sousa). — *Beaux arts* (de Oliveira). — *S. : Ass. Arqueologos Portugueses.* — *B. : Arch. nat. Torre do Tombo.*
LONDON (Angleterre). — *C. U.* (Sir T. W. Arnold, Sir E. D. Ross, Westermarck, Miss A. Werner, T. G. Bailey, M. Z. Wickremasinghe). — *School of Or. Stud.* (H. A. R. Gibb, A. Sefi, Abdelkader, K. Dujaily, W. Doderet, J. W. Gill, G. F. Palmer, G. E. Leeson, Darab, C. E. Wilson, A. Riza, S. Topalian). — *Jews College* (H. Hirschfeld).
B. : British Museum (Leveen), *India Office* (Storey). — *M. : British Museum, South Kensington.*

S. : Royal Asiatic Society, African Society, East India Society, Centralasian Society.
R. : Journal R. A. S.— Bull. S. O. S.— Asiatic Review, Near East and India, New Judaea, Asiatica.
LOUVAIN (Belgique). — *C. U.* (Forget, Carnoy). — *R. : Muséon.*
LUCKNOW (Inde). — *C. U. : University : Lettres* (Shams U. M. Kamaluddin, Fazlur Rahman) ; *Médecine* (Sahabzada Saiduzzafar Khan). — *M. : Provincial Museum.* — *S. : Nizamiya (Ferengi Mahal) ; Shia seminar.*
LUND (Suède). — *C. U.* (A. Moberg, Raquette).
LYON (France). — *C. U. : Droit* (Lambert). *E. C.* (Khaznadar).

MADRAS (Inde). — *S. : Literary Soc.*
MADRID (Espagne). — *C. U.* (Asin Palacios ; Ribera Tarrago ; Gonzalez Palencia ; M. G. Moreno). *Esc. idiomas* (Argüelles). — *Centro de estudios historicos (Junta).* — *B. : Nazion.* — *S. : Liga Africanista.* — *R. : Boletin de la Academia de Historia.*
MANCHESTER (Angleterre). — *C. U.* (Holmyard, Mingana). — *B.: John Rylands Libr.— S.: Egypt. and Orient. Soc.: Near und Middle East Ass.*
MANILA (Philippines). — *C. U.: S. Tomas* (Avellano, Roxas). — *B. : Bureau of... Science.* — *Museum.*
MARBURG (Allemagne). — *C. U.* (P. Jensen).
MEKKE (Hedjaz). — *C. U. : Ma'had islâmî sa'oûdî* (Kâmil Qassâb, Bahjat Beïtar) ; *Ma'had al falâh* ('Abdallah H. Sannârî).
MILAN (Italie). — *B. : Ambrosiana* (et fonds yéménite Caprotti).
MOSCOU (U. R. S.S.). — *C. U. : Université communiste des travailleurs de l'Orient.* — *Institut des langues orientales (ex. Lazarev)* : (Gordlevski, Miller, Jirkov, N. Jakovlev, Curko Krjasin. Baranov). *Académie militaire (section orientale et cercle).*
S. : Assoc. scientif. des orientalistes de Russie (Tardov, Raskolnikov, Nikouline, Lavrov, Astakhov, Pavlovitch).
R. : Nowyi Vostok. Jizn Nationalnostei.
MUNCHEN (Allemagne). — *C. U.* (Bergsträsser, H. Oertel, Dyroff, K. Süssheim). — *S. : M. Orient. Ges.* — *B. : Biblioth.* (*fonds Quatremère*).
MUNSTER (Allemagne). — *C. U.* (H. Grimme, Taeschner. — *R. : Beiträge* de Bäumker (*collection médiévale*).

NAPLES (Italie). — *C. U. : Istituto Orientale* (*Beguinot, Bonelli, Galiani, Gallina). — *S. : S. Africana d'Italia.* — *R.: Africa Italiana.*
NEWHAVEN (U. S. A.). — *C. Yale U.* (C. Torrey). — *S.: American Oriental S.* — *R. : Journ. Am. Or. Soc.*
NEW-YORK (U. S. A.). — *C. U.: Columbia* (R. Gottheil, Martinovitch). — *S.: Jewish Theolog. Seminary.* — *R.: Moslem World ; Columbia Un. Oriental series.* — *M.: Numismatic Soc.* — *B. : Metropolitan Mus., Columbia U., N. Y. Public. Libr.* ; *Islamic Social Centre,* 1833, Madison Av.
NIMÈGUE (Hollande). — *C. U.* (*cath.*) (Baumstark).

ORAN (Algérie). — *C. U.* (→ *Tlemcen*). — *S. : Soc. de Géogr. et d'Archéol.*

OSLO (Norvège). — *C. U. : Lettres* (Nielsen, A. G. Lie) ; *médecine* (Fonahn) ; *Instit. étude comparative civilisations.*

OXFORD (Angleterre). — *C. U.* (Margoliouth, Driver, E. J. Thompson, Dewhurst, Seddon). — *B. : Bodleian Libr.*

PALERMO (Italie). — *B. : Bibl. Communale.* — *Bibl. Nationale.*

PALMA (Espagne). — *S. : Soc. arqueol. Luliana.*

PARIS (France). — *C. U. : Institut des Etudes Islamiques à la Sorbonne* (W. Marçais, Gaudefroy-Demombynes, L. Massignon) ; *Droit* (*Morand, Maunier) ; *Lettres* (G. Demombynes, Augustin Bernard) ; — *Hautes Etudes* (N.). — *Collège de France* (W. Marçais, L. Massignon, Martineau ; Demontès). — *Ecole des langues Orientales :* G. S. Colin, H. Massé, Destaing, Deny, Cabaton, Labouret, J. Bloch, M. Cohen, Roques, Julien, Feghali, Mlle Homburger, Minorski, N., Benhamouda, Bitar, M. Mohammad, Abdesselam). *Ecole Coloniale* (Lacharrière). — *Ecole libre des Sciences Politiques.* — *Institut catholique* (Carra de Vaux, Nau). — *Ecole du Louvre* (N.). — *Hautes Etudes Sociales.*

B. : Bibl. Nationale (Blochet). — *Société Asiatique.* — *Langues Orientales.* — *Société de Géographie.* — *Musée de la Guerre.* — *Américanistes.* — *Musée Social.*

M. : Louvre (et *Arts décoratifs*). — *Ethnographie.* — *Guimet.*

S. : Asiatique. — *Linguistique.* — *Amis de l'Orient.* — *Institut musulman de la Société des Habous* (mosquée du Puits de l'Ermite : S. Q. Ben Ghabrit, R. Raynaud). — *Fraternité musulmane.* — *Amitiés musulmanes.*

R. : Revue des études islamiques. — *Journal Asiatique.* — *Journal des Savants.* — *Revue d'histoire des Religions.* — *Afrique française.* — *Asie française.*

PECS (Hongrie). — *C. U. : Pazmany Peter* (Somogyi de Hollos).

PESHAWAR (Inde). — *C. U. : Edwards College.* — *Islamia College* (Inayatallah).

PHILADELPHIA (U. S. A.) *C. U. : Dropsie College* (Skoss).

POONA (Inde). — *S. Jamiat-i-da'wat-o-tabligh-i-Islam* (avec 13 succurs.).

PRAHA (PRAGUE) (Tchécoslovaquie). — *C. U.* (A. Musil, J. Rypka, *F. Tauer, Ruzicka, Dvorak, Grünert, N.). — (Grohmann, Winternitz). — *R. Průdy* ; *Archiv Orientalni.*

PRINCETON (U. S. A.). *C. U.* (Ph. Hitti). — *B. : University.*

RABAT (Maroc). — *C. U. : Institut des Hautes Etudes Marocaines* Lévi Provençal, A. Basset, Laoust, H. Bruno, R. Montagne, L. Brunot, Terrasse, Hamet, Célerier, Charton, Rovel).

B. : Bibl. Protectorat. — *M. : Oudaïa.* — *R. : Hespéris.*

ROME (Italie). — *C. U. : Lettres* (*Nallino, M. Guidi, Levi della Vida, G. Vacca, Conti Rossini, di Matteo, P. Sfair) ; *Droit* (Santillana). — *Scuola Orientale* (L. Vaglieri, E. Rossi, Ziu). — *Institut Pontifical Oriental* (*Mulla, Power). *Propaganda Fide* Mubarak). *Seminario Romano* (N.).

B. : Vaticana (Tisserant) ; *Lincei* (Gabrieli : fonds Caetani).

S. : Istituto per l'Oriente ; Istituto coloniale.

R. : Revista degli Studi Orientali. — *Oriente Moderno.* — *Rivista della Tripolitania.*

ROSE-HILL (Maurice). — *S. : Anjuman Islam.*

ROSTOCK (Allemagne). — *C. U.* (N.).

SALAMANCA (Espagne). — *C. U.* (Telles da M. y Sanchez).

SALÉ (Maroc). — *B. : Bibl. Section sociologique* (Michaux-Bellaire). — *R. : Villes et Tribus.*

SALT LAKE CITY (U. S. A.). — *C. Utah L.* (Elb. D. Thomas).

SEATTLE (U. S. A.). — *C. U. : Washington U.* (H. A. Gowen).

SERAJEVO (Yougoslavie). — *B. : Musée* (mss. turcs).

SHANGHAI (Chine). — *S. : North China Branch of the R. As. Society* (1).

SINGAPORE (Straits Settl.). — *M : Raffles Museum.* — *S. : R. Asiatic Society (Straits Br.)* ; *Anjuman-i-Islam.*

SOFIA (Bulgarie). — *C. U.* (Gadjanov).

SOUSSE (Tunisie). — *S. : Archéologie.*

STAMBOUL (Istanbul) : *voir Constantinople.*

STOCKHOLM (Suède). — *B. : Bibl.* — *R. : Acta Orientalia* (Sten Konow).

STRASBOURG (France). — *C. U.* (Jäger).

SYDNEY (Australie). — *C. Saint-Andrews* (A. Harper).

TACHKENT (U. R. S. S.). — *C. U.* = *Sakou :* (Malov, Mironov, Séménov, Schmidt) ; *Institut des langues orientales* (Andréev). — *B. : Nationale.* — *R. : Bull. Univ. Asie Centrale* (Moukhin, Baranov).

TANGER (Maroc). — *B. : Bibl. Grande Mosquée.*

TARTU (DORPAT) (Esthonie). — *C. U.* (von Bulmerincq).

TÉHÉRAN (Perse). — *C. U. : Médecine* (Loghman ed Dowlé, Shatt ed Dowlé). — *Droit* (Perny, *Zokaol Molk, *Hadj Sh. Ali Baba, M. S. Mhd Ghomi, H. S. Nasrollah). — *Sciences Politiques* (Hakim Azam). — *Polytechnique* (Habibod Dowlé). — *Ecole Normale* (Foroughi, Abdol Azim khan, ch. Mhd Hoceïn Fazeletouni, *Abbas K. Achtiani).

B. : Golèstân (Royale) ; *Madjlès ; Dj. Sipahsalar ; Dj. Marvî ; Kavé ; Guendj Danèch. Musée National* (en formation). *Ma'aref. Sharq.*

S. : Andjoumané Maaref Parwarân ; Elm vè akhlâq ; Adabiyé Irân.

R. : Ferdossi ; Pars ; Taâlim vè tarbîyet.

TLEMCEN (Algérie). — *C. U.* (Bel). — *Médersa.-M. : Musée.*

TOKYO (Japon). — *C. U.* (Kurakichi Shiratori, Haneda Tori → *Kyoto*). *Madrasa* (Kurban).

TORONTO (Canada). — *C. U.* (W. R. Taylor).

TRIPOLI (Libye). — *S. :... R. : Rassegna coloniale.* — *Rivista della Tripolitania.*

TUBINGEN (Allemagne). — *C. U.* (E. Littmann ; R. Paret).

(1) *Israël Messenger* y publie aussi des études sur l'Islam.

TUNIS (Tunisie). — *C.* : *Ecole supérieure de langue et littérature arabes* (W. Marçais, Camussi, Jourdan, Lacout, Méret, Kertebi, Zmirli, Kabadi, Sfar). — *Zeïtouna.* — *M.* : *Bardo.* — *S.* : *Khaldounia.* — *Institut de Carthage.* — *Collège Sadiki.* — *R.* : *Revue tunisienne.*

B. : *Zeïtouna* ; *Bibliothèque publique* (Barbeau). — *Pères blancs* (Focà).

TURIN (Italie). — *C. U.* : (G. Boson).

UPPSALA (Suède). — *C. U.* (Zetterstéen, Morbeck, Nyberg, Tor Andrae, J. H. Charpentier, Wiklund, Johansson). — *R.* : *Monde Oriental.*

UTRECHT (Hollande). — *C. U.* (Houtsma, Juynboll). — *Institut d'Indologie* (Nederburgh, Bezemer, Gerretson, *Baumstark).

UFA (U. R. S S.). — *M.* : *Musée Bachkir.*

VARSOVIE (Pologne). — *C. U.* (Wajnberg). *R.* : (*Journal asiatique*).

VIENNE (WIEN) (Autriche). — *C. U.* (Geyer, Kraelitz, Geiger, Tkatsch, Th. Seif, Czermak, Christian, Gamber, Bleichsteiner, H. Glück).

B. : *Nationalbibl.* (Mzik).

S. : *Forschungsinst. für Orient.*

R. : *Anthropos* (W. Schmidt). — *Wiener Zeitsch. für Kunde des Morgenlandes.* — *Sitzungsberichte der Akad. Wissensch.* — *Mitteil. Osman. Gesch.*

VLADIKAVKAZ (U. R. S. S.). — *C. U.* : *Instit. Pédagog.* (Dzagurov, Alborov, Séménov).

WASHINGTON (U. S. A.). — *C. U.* : (Schapiro). — *Catholic University* (Hyvernat). — *S.* : *Smithsonian Institute.* — *R.* : *Isis.*

WURZBURG (Allemagne). — *C. U.* (M. Streck).

ZAGREB (Yougoslavie). — *C. U.* (Gahs).

ZURICH (Suisse). — *C. U.* (JJ. Hess, J. Hausheer).

Bibliographie. — (En général) : Montessus de Ballore : *Index generalis*, 1925 (incomplet). — (Rétrospective) : Haupt, *Taschenbuch für orientalisten*, 1910 ; Gabrieli, *Man. di bibliogr. musulmana*, Rome, 1916.

Communications de R. Gottheil, M. Guidi, P. Marty, etc.

Minerva jahrbuch (*u. handbuch*) *der gelehrten welt* de 1928, 3 vol.

SECTION D

NOTICES

ARABIE

NOTICES : **Royaume du Hedjâz, Nedjd et dépendances.**
Yémen.
ʻAden.
Hadramôt.
ʻOmân.
Côte des pirates.
Qatar.
Bahreïn.
Koweït.

ARABIE

Historiquement et ethniquement le terme d'Arabie, **Djazîrat el'Arab** *s'étend non seulement à la presqu'île proprement dite, mais à tout le désert arabe, jusqu'aux confins des deux glacis qui le flanquent au N.-W. et N.-E : glacis syrien, et glacis mésopotamien. Il comprend donc :* HEDJAZ, NEDJD *et dépendances,* YÉMEN, ADEN, HADRAMÔT, OMAN, CÔTE DES PIRATES, QATAR, BAHREÏN, KOWEÏT. *C'est l'ensemble de cette aire que le nationalisme panarabe des Wahhabites essaie d'unifier, avec l'assentiment partiel de la Grande-Bretagne (qui entend s'y réserver certains points d'appui).*

L'unité ethnique n'est pas complète. On sait, en effet, que les tribus arabes se divisent suivant deux ancêtres : Ismaël et Qahtan. Les Qahtanides *ou* Yéménites, *originaires du Sud, ont essaimé dans le Nord. Les Ismaëliens, eux, ont deux subdivisions :* Modar, *et* Rabî'a. *Des rabî'ides, les plus connus sont les* 'Anaza. *Des modarides, ce sont les Qeïs, les* Tamîm *et les* Qoreïsh. *Or, Qeïs et Tamîm ont fait souvent bloc avec les rabî'ides, contre Qoreïsh et les Yéménites. C'est encore aujourd'hui, le conflit entre Hedjâz et Nedjd.*

L'unité linguistique est beaucoup plus avancée : la langue arabe classique est le dialecte de Tamîm, modifié dans le sens du dialecte de Qoreïsh, parce que le Qor'ân emploie ce dernier dialecte.

L'unité religieuse n'est pas achevée. Certes, il n'y a presque plus d'arabes juifs (Yémen, Aden) ou chrétiens (Transjordane), et presque tous sont musulmans. Mais l'islamisation a été très lente (les Ahl Morra sont musulmans depuis peu), et les dissidences sont vives entre l'orthodoxie, sunnite et les vieilles sectes, Shî'ites (zeïdites, ismaëliens) et Khâridjites, et surtout entre les réformateurs wahhâbites *du pur sunnisme, et les autres sunnites.*

L'unité des voies et communications n'existe pas, et les états arabes, échelonnés à la périphérie du désert central, ne communiquent facilement que par mer. Dans ces conditions, les congrès d'émirs arabes que le Malek du Hedjaz avait essayé de convoquer n'ont abouti à rien, et ces 4.000.000 *d'habitants suivent une vingtaine de chefs rivaux.*

Historiquement, l'assiette de l'impôt canonique, au IXe *siècle, période de pleine prospérité, nous indique l'importance relative, économique et sociale des diverses zones de l'Arabie : Yémen-Hadramôt* 600.000 *dînârs ; Nedjd-Ahsâ* 510.000 *; 'Omân* 300.000 *; Hedjaz* 100.000 *(Qodâma).*

Les données statistiques qui suivent permettent d'étudier les chances du nationalisme arabe actuel pour et contre l'unification de l'Arabie. Ce problème est fonction de quatre questions extérieures : la situation politique dans les deux grands pays de langue arabe qui flanquent l'Arabie au Nord : la Syrie et la Mésopotamie ; et l'opinion publique dominante dans deux catégories, les émigrants arabes qui sont en Amérique, et les pèlerins musulmans qui viennent, une fois l'an, à la Mekke.

BIBLIOGRAPHIE : *On sait que la cartographie de l'Arabie comporte encore de vastes blancs, inexplorés. Les cartes de Musil pour le Nord-Ouest, du ministère de la Guerre britannique, au* 1/1.500.000[e] (1917), *pour l'Ouest et le Sud, de Philby* (1922) *sont de simples canevas, complétés par renseignements. La géographie arabe médiévale de l'Arabie est monographiée dans la* Sifat Djazîrat al ʻArab *de Hamdânî (éd. D. H. Müller,* (1891). *D. Hogarth, l'auteur de* The penetration of Arabia (1905), *a travaillé pendant la guerre à la coordination des données hétérogènes du S. R. britannique, en* Handbooks *officiels, par régions. Ils sont inappréciables, et malgré leurs lacunes (omission, par ex. des travaux de Musil pour le Nord, et de Maltzan et Landberg, pour le Sud), ils constituent la première base solide d'un inventaire détaillé.*

On trouvera dans la Revue du Monde Musulman *quelques notes utiles sur le Hedjaz, en particulier en* 1911 *et en* 1912 *(Snouck Hurgronje, Kazemzadé) sur le pèlerinage, sur les émigrants arabes de Java* (1921) *et sur les Wahhabites.*

Voici les derniers ouvrages parus :

Carlo Guarmani, *Northern Nejd,* trad. D. Carruthers, Cairo, 1917 (carnet d'un itinéraire datant de 1864).

Alois Musil, *Zur zeitgeschichte von Arabien,* Wien, 1918 ; *the northern Hegâz,* New-York, 1926 ; *Arabia Deserta, the middle Euphrates* id. 1927 ; *Northern Negd,* id. 1928 : *Manners and customs of the Rwâla bedouins,* id. 1928.

Cornelis van Arendonk, *De opkomst van het Zaidietische Imamaat in Yemen,* Leyde, 1919.

A Handbook of Arabia, Londres, 1920, 708 pp. (vol. I, seul mis en vente).

R. E. Cheesman, *Unknown Arabia,* Londres, Macmillan, 1925.

Philby, *The heart of Arabia,* 2 vol., avec cartes et phot., Londres, 1922 ; *Arabia of the wahhabis,* id. 1928.

Shokrî Aloûsî, *ta'rîkh Najd,* Caire, 1343 H.

Amîn Rayhânî, *moloûk al'arab,* Beyrouth, 1924, 2 vol. ; *ta'rîkh Najd al hadîth,* Beyrouth, 1928 ; *Ibn Sa'ûd of Arabia* (en anglais), Londres, 1928.

Kheïr el Dîn Zerkeli, *ma ra'ayto wa ma sami'to,* Caire, 1924.

H. Burchardt (et San'ânî) *Aus dem Yemen,* Leipzig, 1926.

ʻAbdel ʻAzîz Âl Rashîd, *ta'rîkh Koweït,* Bagdad, ʻAsriyé, 1926 (cf. revue *Zahrâ,* Caire, III-4, 129-147).

A. Sékaly, *le Congrès du Khalifat et le Congrès du monde musulman,* Paris, 1926.

Eldon Rutter, *the holy cities of Arabia,* Londres, 1928, 2 vol.

Rudolph Saïd Ruete, *Saïd bin Sultan, ruler of Oman and Zanzibar,* London, 1929.

ROYAUME DU HEDJAZ, NEDJD ET DÉPENDANCES

(*Mamlakat al Hidjâz, Nadjd wa molhaqâtihâ*)

I. — VICE-ROYAUTÉ DU HEDJAZ

(Union *personnelle* avec le NEDJD depuis le 19-XII-1925.)

I. — PEUPLEMENT

SITUATION, SUPERFICIE, STATISTIQUE, VILLES PRINCIPALES. — Ce nom caractérise depuis l'occupation ottomane le hinterland du littoral occidental de l'Arabie entre les 29°30, et 20e de lat. nord ; limité au nord par l'émirat de Transjordanie (ligne Shôbak-Ouâdî Moûsâ), à l'est par le Shammâr et le Nedjd ; au sud, par l''Asîr. Le Hedjaz contenant les lieux saints de l'Islam, a été petit à petit, par une extension du « harâm », interdit aux non musulmans, qui ne pouvaient dépasser, au sud, avant la guerre, la ligne Madaïn Salih-Wedjh et l'enceinte de Djedda.

L'acte unilatéral du gouvernement britannique détachant, en juin 1925, Akaba et Ma'ân du Hedjaz, — pour les annexer à la Transjordanie, — a soulevé les protestations répétées du Hedjaz.

300.000 kilomètres carrés, en trois bandes parallèles, allant du N. au S. : (*a*) un littoral sablonneux, abrité de récifs coralliens, et qui devient de plus en plus large en descendant vers le sud. (*b*) une ligne de collines, dont l'altitude tombe de 2.000 mètres à 600 mètres (Djebel Ridwâ, près Yanbo'). (*c*) le plateau intérieur qui culmine au nord entre 1.500 et 2.500 mètres, avec les champs de laves du Hisma, 'Oweïrid et de Kheïbar (*harra*), mais qui se trouve effondré à une altitude de 300 mètres entre Médine et la Mekke (ouadis Hamd et Sheïba), et aux alentours de la Mekke (ouadis Safra et Fâtima). — Le climat est lourd et insalubre sur la côte et dans les vallées. Taïf est la seule ville salubre. Les pluies, fort rares, sont de courts orages.

Population totale de 800.000 habitants, dont 17 % dans les villes : la Mekke (70.000) ; Médine (40.000) ; Djedda (30.000) ; Taïf (5.000) ; El 'Ala (3.000) ; Yanbo' (3.000) ; Kheïbar (2.500) ; Wedjh (2.000) ; Teïma (2.000).

L'ISLAMISATION : ORIGINE, INTENSITÉ, POURCENTAGE. — C'est au Hedjaz que l'Islam s'est fondé, et c'est au Hedjaz que les cérémonies annuelles du pèlerinage canonique ou haddj, rassemblent le monde musulman tout entier depuis treize cents ans. C'est de la Mekke à Médine qu'eut lieu l'*hégire* de Mohammed en juillet ou sept. 622 ; c'est de Médine qu'il dirigea contre l'aristocratie commerciale qoreïchite cette curieuse série de razzias (*sarâyâ*) qui, attestant une connaissance si parfaite du terrain et une telle maîtrise de la stratégie du désert, l'amenèrent à rentrer triomphalement huit ans après à la Mekke. C'est à Médine que résidèrent les quatre premiers califes ; la Mekke et Médine sont encore aujourd'hui les *Harameïn*, les deux premiers « lieux saints » de l'Islam, quoique l'on y insère parfois Jérusalem, avant Médine.

Toute la population est de race *arabe*, nomade pour les 5/6, de descendance *modaride*, sauf ce qui reste des immigrés *qahtanides* d'antan (*Ansâr* de Médine, *Djoheïna* d'*Yanbo'*). Certaines tribus hedjaziennes ont essaimé au dehors au VIIe siècle en Palestine (qahtanides *Djodham 'Amila*), en Egypte (*Balî*) ; les *Hilâl* (fraction des *Hawâzin*) et *Soleïm*, qui conquirent la lisière désertique du Maghreb au XIIIe siècle, sont des modarides (qeïsites) qui avaient quitté le N.-E. de la Mekke au IXe siècle ; de même certains clans *Djoheïna* ont poussé jusqu'au lac Fittri, près du Tchad.

Pays d'origine de la caste alide (non seulement qoreïchite hachémite) dite des chérifs « descendants du Prophète » (*ashraf, seyyid, chorfa*) issus de ses petits-fils (*hasanides* et *hoceïnides*), on y trouve encore une quinzaine de clans chérifiens.

La population de la Mekke et Djedda est fortement métissée par suite de l'immigration due au pèlerinage : de *Javanais, Hindous, Persans, Nègres,* et même *Turcs*.

Le sunnisme, de rite *shâfi'ite*, règne au Hedjaz ; mais on y trouve aussi quelques *hanéfites* et *malikites*, dans les villes ; des *hanbalites* à tendances *wahhâbites* (vers Khorma), ou *salafiya* (à Djedda). Enfin le *shî'isme* est représenté par la population sédentaire des faubourgs de Médine ; par les nomades Djahm (sous-tribu des Harb ; au For', au S.-E. de Médine) ; et par quelques *zeïdites*, à la Mekke. Quelques non musulmans, juifs et grecs, sont tolérés à Djedda.

Le dialecte local dérive du dialecte *qoreïchite*, auquel le Qor'ân a fait acquérir, en arabe classique, la suprématie. Snouck Hurgronje l'a étudié, dans ses proverbes.



II. — GOUVERNEMENT

CONSTITUTION ET MODE DE GOUVERNEMENT.

Le Hedjâz, siège du khalifat de Médine (632-661) demeura durant trois cents ans sous la domination directe des califes sunnites de Damas (Omayyades), et de Bagdad ('Abbassides). Pillé en 930 par les Qarmates, il tomba, en 968, avec l'Egypte au pouvoir du califat ismaëlien des Fâtimites. Et depuis, il est constamment resté tributaire économiquement de l'Egypte (avec de rares interruptions, dues à des incursions yéménites, XIII-XVe siècles). En 968, les Fâtimites reconnurent comme leur vassal, à la Mekke (il y eut à Médine une autre lignée éphémère) le chérif hasanide Dja'far-ibn-Mohammad († 980), tige de la dynastie *Moûsawi* (968-1062 ; avec deux usurpations des *Soleïmanis* 1011-1012, et 1061-1062). La seconde fut celle des *Hawâshim* (1062-1201), qui rétablirent dès 1070 la khotba sunnite 'abbasside à la Mekke. Puis vint Qatâda (1201-1221), dont les descendants ont gouverné la Mekke jusqu'à ce jour. D'abord ballottés entre l'Yémen et l'Egypte, qui triompha, ils firent prononcer la khotba au nom des sultans ottomans (1517-1918) à partir de l'ambassade, puis du règne d'Aboû Nomay II (1525-66). Ce chérif, qui repoussa les Portugais de Djedda (1541), est l'ancêtre des clans qui ont alterné, depuis au pouvoir, selon le caprice des sultans : *Dhowi Zeïd* (1631-66, 1666-72, 1684-87, 1689-93, 1694-1701, 1704-05, 1711-17, 1719-21, 1723-1827, 1851-56, 1880-82 ; notamment Soroûr 1772-87 et Ghâlib (1787-1813) ; *Dhowi Barakât* (Barakât 1672-82 ; 1682-84, 1705-11, 1717-19, 1721-23, et un moment en 1770) ; et *'Abâdila* ('Abdallâh 1630-31 ; 1827-51, 1856-80, 1882 à 1925 ; les derniers ont été 'Awn al Rafîq 1882-1905, 'Alî 1905-08, Hoceïn 1908-24 et 'Alî II 1924-25).

L'émirat de la Mekke, à demi-héréditaire dans un des clans hasanides des descendants du Prophète (« chérifs »), émancipé depuis le 30 mai 1916, de la suzeraineté politique ottomane, et depuis le 21 janvier 1918, de son obédience califale était devenu un « Royaume du Hedjaz », embryon d'un futur « Royaume des Arabes », lorsque le sultan du Nedjd s'en empara (la Mekke, 13 octobre 1924 : Djedda, 18 déc. 1925). Le Hedjaz est provisoirement uni, de façon personnelle, au Nedjd.

La Khotba *wahhabite* mentionne simplement, sans le nommer, l'*émir-roi*.

LISTE DES MEMBRES DU GOUVERNEMENT CENTRAL. — Le sultan du Nedjd, 'Abdal 'Aziz-ibn-Sa'oûd, s'est proclamé roi du Hedjaz le 9 janvier 1926 (= 24-VI 1344). Selon la « constitution » du 31-VIII 1926, — précisée par la « loi fondamentale » du 26. VI. 1928, — le Roi conserve le contrôle direct des affaires religieuses, militaires et diplomatiques, — et délègue les autres à un vice-roi (*naïb 'âmm* : son second fils, Faysal), qui dirige ainsi l'Intérieur (et le pèlerinage), les Finances (avec un directeur) et l'Instruction publique (avec un directeur), aidé d'un chef de cabinet (Hâmid Roweïhi), — et d'un conseil (*madjlis shoûrâ*) de 11 membres, nommés par le Roi sur la proposition du vice-roi (26-VI 1928).

Corps consulaire à Djedda :

Les : Consul général (agent pour la côte est de la Mer Rouge) et 4 vice-

consul britanniques (le second musulman hindou) ; consul général de Perse et de France (= ministre) ; consul de Hollande (doyen), de Russie et de Turquie (1929). L'Italie n'a pas encore reconnu Ibn Sa'oûd (un consul).

Les capitulations ont été pratiquement supprimées (1927), et une loi sur la nationalité territoriale hedjazienne a soulevé des protestations consulaires (2-I 1928).

Les traités anglo-hedjaziens de 1915 (caduc) et du 18 mai 1923, négociés par le malek Hoceïn, de l'ancienne dynastie, ont été remplacés par le traité de Bahra-Hadda (3 nov. 1925) et celui de Djedda (20 mai 1927), signés par Ibn Sa'oûd avec Sir Gilbert Clayton.

III. — ADMINISTRATION

ADMINISTRATION CENTRALE. — Directeur des affaires étrangères du Nedjd (à la Mekke) : D^r 'Abdallah Demloudji, puis Fouâd Hamza (1928). Autres directions (1928) : waqfs (Madjid Kurdi), instruction publique (Hafiz Wahba).

ADMINISTRATION PROVINCIALE. — Le gouvernement ottoman l'avait esquissée sur le papier ; c'était un vilayet avec trois sandjaks, Mekke, Médine (mutessariflik), Djedda, subdivisés en cazas, dont quatre sur la côte (Yanbo', Rabegh, Wedjh, Lîth). Ibn Sa'oûd n'a pas réussi à établir une administration homogène, et doit se borner à une politique de tribus. Les principales fractions sont, du N. au S. :

Howeïtât et *'Aliya* parents des 'Anaza (confédérés : 1.600 hommes).
Hoteïm (5.000) et *Shârârât* (3.000) (non arabes).
Mawâhib, réduits à quelques tentes (400 hommes) ; d'origine rabî'ide (Anaza).
Foqarâ, à Teïma (section des 'Anaza, O. 'Ali), peu nombreux.
Beni Wahhâb (section des 'Anaza, O. 'Ali), peu nombreux.
Billi (anciens *Balî*, qahtanides) quasi indépendants autour de Wedjh, sous leur cheïkh Soleïman ibn Refâda (2.400).
Djoheïna, à Yanbo' (2.000) ; ancienne tribu qahtanide, amalgamée à sa tribu sœur, les *'Odhra*, dont les poètes inventèrent l'amour courtois.
Harb (modarides : anciens *Mozaina*) entre Médine et la Mekke (22.000).
'Oteïba, modarides, très puissants également, de Taïf au Nedjd (20.000).
Beni Thaqîf au S.-W. de Taïf, qahtanides (7.000).
Hodheïl, entre la Mekke et Taïf ; modarides.
Djohâdila, vers Lîth (4.000).

Après un essai inabouti de conseils représentatifs locaux, le Roi a institué en 1928, des *conseils administratifs* auprès des *qaïmmaqâms* de la Mekke (10 membres), Médine et Djedda (6), Yanbo' et Taïf n'en ont pas. Il y a des *conseils de nâhiyè* dans les villages et les tribus.

Le sultan du Nedjd a édicté comme impôt, la *zakât* sur les chameaux, bœufs et moutons (texte ap. journal *'Irâq*, Bagdad, n° 1672).

ARMÉE. — Un rudiment de police existe dans les villes. Corps d'occupation wahhâbite.

DIPLOMATIE. — Délégués wahhâbites (1929) : au Caire (Fawzan Sâbiq) ; à Londres (Hafiz Wahba) ; à Damas (Rawwâf).

ADMINISTRATION CULTUELLE. — Ibn Sa'oûd veut unifier graduellement l'organisation ancienne des *cadis* et *muftis* (suivant les quatre rites). *Grand cadi hanbalite :* 'Abdallah Ibn Bleïhed. *Naïb al Haram :* S. Abdel Wahhâb.

Projet de *Code* (2-IX 1927).

Le *Congrès du Khalifat*, tenu à la Mekke du 7-VI 1926 au 5-VII 1926, avait institué (cf. *Annuaire de* 1926, pp. 386-391) une organisation musulmane internationale qui a dû se dissoudre le 26-V 1927.

L'*Institut islamique (ma'had sa'oûdî)* s'est ouvert à la Mekke le 11-IV 1927.

CONGRÉGATIONS. — A part les *Senoussiya*, dont la zaouïa-mère, sise sur le mont Aboû Qobeïs, domine la Mekke (*mawlid* du fondateur le 12 redjeb), elles sont en pleine décadence.

Voici, pour la fin du XIXe siècle, leur rang d'importance (Le Châtelier), avec total de 150 zaouïas pour 25 ordres : *Khalwatiya Sammâniya*, influents à Java, 25 zaouïas ; *Beïoumiya* d'Égypte, 20 ; *Châdeliya*, 13 ; *Senoussiya*, 12 ; *Qâdiriya*, 10 ; *Derqâoua* (et *Rahmâniya* hedjaziens), 5 ; *Badawiya*, 5 ; *Rifâ'iya*, 4 ; on compte encore quelques *Naqshabandiya*, hindous et bokhariotes. Sauf pour les *Senoussiya*, la hiérarchie de ces zaouïas est assujettie à un délégué gouvernemental, *cheïkh al toroûq*, et leurs *tekkiés* sont annexés à l'administration des Waqfs.

PÈLERINAGE. — Les voies d'accès des pèlerins sont : par mer, *via* Djedda, après filtrage des malades aux lazarets de Kamarân (S.) et Tôr (N.). Et, par terre, trois caravanes principales : celle du Caire (accompagnant *mahmal* et *kiswa* : suppr. 1927) par le Sinaï, le pays de Madian, Yanbo' ou Médine ; celle de Damas, par voie ferrée jusqu'à Médine (avant 1914) ; et celle de Bagdad, *via* Nedjef-Haïl-Médine, ou Samâwa-'Oneïza-Taïf (id.). Le pourcentage total n'a jamais été établi. La majorité absolue arrive maintenant par mer, et selon le contrôle annuel de Djedda depuis 1891, a varié entre 36.380 et 108.305 jusqu'en 1914.

En 1929, 89.438 pèlerins par mer (dont 33.000 javanais, 18.000 égyptiens et 15.000 hindous) et environ 60.000 par terre, en tout 150.000 ; en 1928, 96.212 par mer (dont 50.000 javanais, 25.000 hindous et 15.000 égyptiens) et 50.000 par terre (dont 25.000 nedjdis et 4.000 persans), en tout 150.000 ; en 1927, 150.000 par mer (dont 65.000 javanais) et 75.000 par terre, en tout 225.000, chiffre maximum, — les pèlerinages de 1926 et 1925 ayant été insignifiants.

Durant la dernière année normale (1910-11), de paix générale, 90.049 pèlerins ont passé à Djedda, dont 19.312 Javanais ; 17.446 Maghrébins (Afrique française) ; 17.413 Turcs osmanlis et égyptiens ; 16.534 Hindous et Chinois ; 10.091 Bokhariotes et Turcs orientaux ; 6.953 Soudanais et Hadramites ; 2.300 Persans (shîites). — En ajoutant les pèlerins par voie de terre, Égyptiens (10.000 ?), Mésopotamiens, Persans et Nedjdis (5.000 ?), Syriens (10.000 ?) Yéménites (2.000 ?), on voit qu'il peut y avoir 125.000 hommes réunis au « pardon » d''Arafât le 9 de dhoû'l hiddja ('Alî Bey dit 83.000, en 1807, et Keane, 200.000, en 1877, parce que cette date tombait un vendredi, ce qui faisait de cette année une année bénie).

Quoique le *haddj* soit d'obligation canonique pour tout musulman (pourvu de provisions et d'une monture, *zâd wa râhila*) une fois dans sa vie, — il fut boycotté par la majorité des musulmans de 1916 à 1926, à cause de la rébellion du Malek. La Turquie l'a interdit (1929).

Le système quarantenaire des lazarets, réglé au Congrès de Paris (1893) dépendait du Conseil supérieur de santé de Constantinople, de l'administration sanitaire ottomane et du Conseil sanitaire maritime d'Alexandrie. Le projet de traité de Sèvres (1920), en son article 428, instituait une commission de coordination quarantenaire des pèlerinages, contrôlée par le Conseil de la Société des Nations.

Voici le tableau des droits perçus (1928) par le gouvernement sur chaque pèlerin : à la quarantaine de Djedda, 106 piastres égyptiennes ; le transport en auto, aller et retour Djedda-la Mekke 8 réaux (= 100 fr. ; sur prix de 2 £ or, 4 réaux) ; la litière à chameau de la Mekke à Arafât, aller et retour, 1 £ or (sur 4 £ or) ; la visite à Médine en auto, 6 £ or (sur 15). En outre, la visite d'Aïn Zobeïdé est taxée à 1 réal 1/2, et l'emploi d'un *motawif* à 1/2 £ or (1 £ 1/2 si l'on est javanais).

Le *haram* (territoire sacré où s'accomplit le pèlerinage, où l'on revêt l'*ihrâm*) est délimité par un cercle de 100 kilomètres de rayon, ayant la Mekke au centre, et jalonné par les *mîqât* de Dhoû'l Holeïfa (vers Médine), Tan'im (mosquée de l'arbre ; vers la Syrie), Dhât 'Irq (actuellement Dariba vers l'Irak), Qarn (près Taïf ; « El Sel » de la carte Huber ; vers le Nedjd) et Yalamlam (vers le Yémen). On connaît les cérémonies ; les processions (*tawâf*) autour de la Ka'ba, les sept parcours Safa-Merwa, la nuit d''Arafât, les trois jours (10-12 dhoû'l hiddja) pour le sacrifice propitiatoire, à Mina, et la lapidation des tas de pierres. La Ka'ba ou « Pierre Noire » est au centre du parvis de la mosquée, avec (aux quatre angles), les « maqâm » des quatre rites sunnites, et le puits Zemzem. La clef du parvis appartient héréditairement à la famille des B. Sheïba.

PRESSE. — Voir ici *section B) :* s. v. DJEDDA, MEKKE (La).

IV. — TRAVAIL ET PRODUCTION

MOUVEMENT ÉCONOMIQUE GÉNÉRAL contrôlé au principal port, Djedda :

Exportations. — £ 1.000.000 (1910) : peaux, épices, gomme, nacre.

Importations. — £ 2.000.000 (1910) : céréales, café, thé, tabac, tapis. Et, pour vendre aux pèlerins : soieries syriennes, tapis turcs et persans, cuivres hindous et égyptiens. — Droits : 10 %.

COMMERCE INTÉRIEUR. — Le commerce et le crédit sont aux mains des *Hindous* (taux de l'intérêt jusqu'à 50 %) et des *Hadramis*. Viennent ensuite les *Yéménites* et les *Javanais*. On connaît la corporation des *Zemzemis* (vendeurs de l'eau du puits consacré), et celle des *Motâwifs* (cicérones et cornacs des pèlerins).

L'AGRICULTURE. — Grenades et raisins des jardins, à Taïf. On récolte à Médine (*sokkarî, tchelebi*) et à El'Alâ (*haloû*) des variétés de dattes fort estimées. — Pour son ravitaillement, surtout en temps de pèlerinage, le Hedjaz a constamment été tributaire de l'Égypte. Le rail Damas-Médine ayant été systématiquement inexploité et saboté depuis la guerre, le Hedjaz doit tout attendre de l'Égypte, et par voie de mer. Le traité de Lausanne (24-V 1923) place le chemin de fer du Hedjaz sous l'administration d'un « conseil de direction musulman » contrôlé par la Grande-Bretagne et la France, mais la conférence tenue à Haïfa en 1929 pour réaliser cette organisation n'a pas abouti.

L'INDUSTRIE. — Une mine d'or, maintenant inexploitée, se trouve à Bohrân dans le *harra* des B. Soleïm, à 200 kilomètres au S.-E. de Médine.

MONNAIES, POIDS ET MESURES. — *Monnaie argent :* turque, hindoue (roupie), persane (qrân), thaler de Marie-Thérèse, et les monnaies de compte fictives (1 thaler 'Omla = 40 rezin = 28 piastres mauvaises = 1.120 divani). Nouvelle monnaie (2-I 1928) : *riyal'arabi* (= 1/10 de £).

Le sâ' varie de un litre et demi à 3 litres. Coudée : : 0.50 cm.

EXPLORATION, TOURISME. — Ruines thamoudéennes. Plusieurs Européens ont visité la Mekke, déguisés (voir Ralli, *Christians at Mecca*, 1909).

Le rail Damas-Médine n'est pas encore rétabli (voir Syrie).

Nombre d'autos : 1.500 (en 1929 ; 4 en 1926).

II. — ÉMIRATS DU QASIM ET DE L'ARID [= NEDJD CENTRAL

[Augmenté du SHAMMAR, annexé en 1922, et du DJOF, annexé en 1923].

---

1. — PEUPLEMENT

SITUATION, SUPERFICIE, STATISTIQUE, VILLES PRINCIPALES. — Haute steppe, parsemée d'oasis ; située sur la pente, doucement inclinée vers l'Orient, de l'Arabie Centrale, au sud du 27° de lat. N. entre 43° et 47° de long. E.

230.000 kilomètres carrés. — Cette steppe, en forme de croissant de lune au premier quartier, est enserrée entre les deux chapelets de dunes qui rejoignent le Nefoûd au Rob'Khâli par ses bord Est et Ouest ; elle comprend :

a) A la pointe N.-W., touchant par le désert du Nefoud au Djôf (N.-W.) et à Teïma-Kheïbar (Hedjaz septentrional), le plateau du Djebel Shammar ; c'est une steppe très salubre, dominée par les éperons granitiques parallèles des « deux monts de *Tayy* » (d'où le nom ancien des Arabes en syriaque, persan et chinois : *Ta-chi*) ; — *b*) au nord, la vallée basaltique de l'Ouadi Romma (Qasîm) ; — *c*) au centre, un plateau crayeux de 600 mètres d'altitude, s'achevant en forme de promontoire tourné S.-W.-N.-E., le Dj. Toweïq (Sodeïr, Woshm, 'Arid) ; — *d*) au sud, les bassins constitués sur le versant E.-S.-E. de ce plateau par des ouadis (ou *shi'b*) parallèles, Hanifa (Khardj), Madjma, (Harîq), Birk, Batin al Hamar (Afladj), Maqran et Dawâsir ; ce dernier draine, à l'extrême-sud, les dernières pentes de l''Asîr (O. Ranya, Bîsha et Tathlîth). — Le climat, évidemment désertique, et plus tropical qu'au Shammâr, devient très chaud dans la troisième zone. Cependant Philby a découvert trois petits lacs permanents en Aflâdj, près de Leïla (Omm al djibâl, Omm al habâb, Omm al Admân).

Sur 1.650.000 habitants (1), 45 % sont concentrés dans les villes, savoir : Riyâd, la capitale (18.000) ; Dar'îya ; Sodoûs, Horeïmila (2.500) ; Manfoûha (5.000), Dilam (8.000), Yamâma, Harîq (3.000), Hilla ou Hawta (10.000), Leila (4.500), Hamar (2.500), Dâm (3.000), Oseïl (2.500), Qoweïz,

(1) Ce chiffre officiel wahhabite (1925), qui semble majoré de 200 %, comprend toutes les nouvelles annexions (Shammâr, Djôf, Ebha), y compris l'Ahsa (500.000) et Qatar ; le Hedjaz exclu.

Thamâmiya, Shaqra (5.500), Modhnib (2.000), Madjma' (3.500), Zilfi (3.000), Djalâdjil. Puis en *Qasîm :* Boreïda (15.000), 'Oneïza (10.000), Rass (3.500), Khabra (3.000), 'Oyoûn (4.000), Qoseïba (2.500), Haïl (4.000), Qafâr (4.000). Et en *Djôf :* Djôf al 'Amr (7.000), Qa'ra, Toweïr, Nabk e; Sakâka (8.000).

L'ISLAMISATION. — Ce « nedjd », ce « haut pays » par excellence pour les pèlerins de la Mekke, a pour véritable nom *Yamâma.* Son islamisation commence en 633, cinquante ans après l'écroulement de l'État fondé chez les rabî'ides *Asad* (*'Anaza* actuels) par une dynastie qahtanide de *Kinda*, celle du prince-poète Imrolqeïs, — lorsque Aboû Bakr fit détruire un nouvel État, à tendances monothéistes qui se fondait chez les *B. Hanîfa* (fraction des rabî'ides *Bakr*). Le fond de la population est composée depuis treize cents ans par les *Beni Tamîm* (unis aux *Ribâb, Dabba* et *'Abdmanât*, et aux *Djad'a*), qui ont chassé vers le N. les *Bakr* et *Taghlib*, et vers le N.-E. les *Bâhila*. Presque tous les *B. Tamîm* sont maintenant sédentarisés dans les villes.

La haine de clan de ces tribus en majorité rabî'ides contre les khalifes qoreïchites issus de Modar, a duré. Sur les 40 témoins de Zobeïr et Talha contre 'Ali au jour du Hawab (656), il y en eut 19 de *Dabba* et de ses alliés, *Tamîm* et *'Abs*. Presque toutes les révoltes khâridjites trouvèrent un appui au Nedjd ; de même les insurrections qarmates, à la suite desquelles le Yamâma resta près de huit cents ans dépendant de l'Ahsâ ; jusqu'au mouvement wahhâbite, renouveau religieux d'importance mondiale.

La population est de pur sang arabe : croisé de *modaride* avec les *Bani Tamîm* (50.000 rien qu'en Qasîm ; et en Shammâr), *B. Khâlid* (nomades) et *Dawâsir* ; franchement *rabî'ide* avec *'Anaza du Sud* (en 'Arid). Au S.-W., on trouve les *Qahtan*, arabes qahtânides, peut-être même la tribu souche des autres fractions éparses de ce nom (cf. 'Asîr). La population demi-serve des *B. Khadir* est de sang moins pur. Les *Shammâr* ne sont qu'un ancien clan des *Tayy* (cf. ici p. 105), tribu qahtanide installée là depuis deux mille ans, à qui se sont mêlés des modarides (*Ghatafân* et *Ghanî*, *'Abs* et *Hawâzin*) et rabî'ides (*Taghlib*). On signale trois ou quatre obscures familles de descendants du Prophète venues du Hedjaz. Il y a un certain nombre d'émigrants du Nedjd en Hasâ. Tous sont musulmans *Wahhâbites*, et d'une vive ferveur.

Le dialecte arabe du pays est originairement le dialecte de Tamîm, célèbre pour sa pureté ; dialecte classique de la poésie, que le dialecte qoreïchite du Qor'ân n'a pu supplanter que petit à petit.

II. — GOUVERNEMENT

CONSTITUTION ET MEMBRES. — Emirat théocratique issu de la réforme religieuse de Mohammed-ibn-'Abd-al-Wahhâb, hanbalite extrémiste, admirateur du fameux Ibn Taymiya († 1328) ; né à 'Uyayna en 1703, mort en 1791. On sait qu'il convertit à ses idées, en 1745, l'émir du Nedjd Mohammed-ibn-Sa'oûd († 1765) ; et que, de 1803 à 1810, le wahhâbisme envahit le Hedjaz, l'Yémen, l'Oman et la Mésopotamie.

L'émir actuel de Riyâd, appartenant à la dynastie dite des *Ibn Sa'oûd* issue du clan Moqrin (masâlikh) des 'Anaza, est le 19e : 'Abd-al'Azîz-ibn 'Abdal Rahmân (1902), qui à l'âge de quinze ans, a libéré le pays d'une occupation shammâr prolongée. C'est la plus forte personnalité politique d'Arabie. Il peut mobiliser 80.000 combattants. Adversaire des Turcs, il a signé en 1915 et 1921 des traités avec la Grande-Bretagne, qui lui accorda de 1917 à 1923 une subvention totale de £ 542.000, avec le titre de *sultan* ; devenu le 9. I. 1926 par droit de conquête, roi du Hedjaz, il se proclama le 29 janvier 1927 *roi* du Nedjd. Il a signé un traité, conclu le 5 mai 1922 à Mohammera, avec la Mésopotamie ; traité dont l'article I lui abandonne le pays Shammâr (Cf. protocole d'Oqeïr, 2-XII 1922). Il y a de perpétuels incidents sur cette frontière (contesté du *Djabboûr* : les trois blockhaus 'iraqiyens de Boseiya). Un officier britannique est délégué, de façon intermittente, à sa cour.

Depuis 1922, il a conquis le Djôf, le Hedjaz, l''Asîr nord (Ebha), et s'efforce de faire reconnaître son hégémonie par le Yémen. Il a traité avec la Turquie (1923), et, par le traité de Bahra (3 nov. 1925), la Grande-Bretagne lui a reconnu ses nouvelles frontières.

Avant 1927, le pouvoir de l'émir était absolu, à peine tempéré par l'ascendant religieux et moral de son vieux père (+ 1928). Il avait comme conseillers un *cadi* (*wâ'iz*) et un *wakil beit al mâl* pour organiser la perception des impôts.

Ses réformes modernisantes l'obligèrent à se justifier devant les notables au congrès de Riyâd (avril 1927), puis la création d'une *assemblée permanente* de notables (réactionnaires) lui fut imposée en juillet 1928.

Ministres : un conseiller pour les affaires étrangères (Hafiz Wahba 1925-28, puis Ibn Djlêwi), un généralissime (Faysal-b-Sultan Ibn Doueïch, chef héréditaire des *Moteïr* et gendre du chef des *'Oteïba*, révoqué fin 1928, et insurgé avec des Ikhwân à Haïl ; réfugié à Koweït, 1929), — un chef de cabinet (S. Tayib Hazzazi).

III. — ADMINISTRATION

L'administration provinciale, centralisée, selon les principes wahhâbites, consiste en un *émir* et un conseil élu (*madjlis*) par ville, les villes étant depuis peu regroupées en quatre grands *émirats* (1925) : I. *Qasîm* (= Qasîm, Sodeïr, Djôf, Haïl), 700.000 âmes, sous l'émir 'Abdal 'Azîz-b.Mosâ'id-b. Djlêwî-b. Sa'oûd ; — II. *Ahsâ* (= Hofhoûf, Qatif, Djebeïl, 'Oqeïr), 500.000 âmes, sous l'émir 'Abdallah-b.Djlêwî ; — III. *'Arid* (= 'Arid, Hawta, Dawâsir), 300.000 âmes, chef-lieu Riyâd, sous le commandement direct du sultan-émir ; — IV. *Ebhâ* (B. Shihir, Ghâmid, Khamis Mosheït)' 150.000 âmes, sous l'émir Sâlim-b. Ibrahim.

Budget (1925) : Recettes £ 317.000 : dont 80.000 provenant des douanes,

27.000 du butin de guerre, 60.000 de la dîme des dattiers, 120.000 de la dîme de *bâdiya*, 30.000 de la taxe sur les perles.

L'impôt comporte une taxe de 10 % sur les importations et les cultures d'irrigation, et de 5 % sur les cultures usant de puits. Une puissante organisation de colonies militaires, les *Ikhwân*, fondée vers 1919, consolide les nouvelles conquêtes du Nedjd ; mais son puritanisme intransigeant devient une menace pour le souverain, jugé trop modernisant. Dans tous les pays où le wahhabisme subsiste (Mésopotamie, 'Asîr, côte des Pirates, 'Omân, Penjâb), et dans toutes les villes où son austérité doctrinale lui attire les sympathies théoriques des *Salafiya* (Bagdad, Damas, Bhôpâl), le wahhabisme possède des adhérents que l'on croit inféodés aux *Ikhwân*.

Les livres wahhâbites s'impriment au Caire.

En 1929 le nombre des pèlerins à la Mekke, exceptionnellement, a été de 25.000.

IV. — TRAVAIL ET PRODUCTION

Tout est importé ; on n'exporte que datte et *ghi* (beurre clarifié). L'élevage des chevaux a cessé au Qasîm depuis 50 ans. L'élevage des chameaux est pour l'usage local. Les gens du Qasîm sont des caravaniers renommés ; la société semi-initiatique des *'Oqeïl* (Ageyl), ou caravaniers du désert, a toujours pour chef un Arabe de Boreïda ; son centre a été transporté à Bagdad.

On trouve des travaux de poterie et de vannerie rudimentaires à 'Oneïza. Les gens de Boreïda ont essayé de fixer leurs dunes avec des plantations d'éthel.

Les monnaies sont rares (cf. *Hedjaz*) ; le troc est souvent employé, avec, comme base, des mesures de dattes. La coudée est de $0^{m},495$.

Autos importées *via* Djedda depuis 1927. Réseaux télégraphique et téléphonique ébauchés.

Tourisme et archéologie. — Cimetières primitifs de Firzân, en Khardj (Philby).

La route des pèlerins de Perse (*Darb Zobeïda*) est interrompue ; elle traversait le Shammâr, *via* Leïna.

III. — ÉMIRAT D'AHSA (HASA) ET ROB' KHALI

(Occupé par le NEDJD depuis 1913)

I. — PEUPLEMENT

Situation, superficie, statistique. — Littoral occidental du Golfe Persique du 29° au 27° lat. N. (du Koweït au Qatar). *Ahsâ* signifie « les puits ».

50.000 kilomètres carrés. Plaine basse (*tihâma*) de 60 kilomètres de large, criblée d'oasis et de lacs temporaires (*sebkhas*) ; où les sources, provenant du drainage souterrain du plateau central arabique, sont si nourries, qu'elles forment deux lacs permanents, Birkat el Asfar, Birkat Omm al Mahza. Il y a un certain nombre de sources thermales (Omm al Saba', 'Ain Nadjm, Omm al Harrâsîn).

Sur 500.000 habitants (1) la moitié sont sédentaires. Les villes principales sont : Hofoûf (25.000), divisée en trois quartiers (*Koût, Na'âthil, Rofeï'iya*) et Mobarraz (8.000) ; Qatîf (10.000) avec son port, 'Oqeïr. La densité atteint 10 habitants par kilomètre carré.

L'islamisation.

L'Islam apparut à Hadjar dès 630. La tribu rabî'ide des *'Abdal Qeïs*, subdivisée en Laboû et Afsâ (Shann et Loqeïz), possédait dès lors le pays, avec quelques *B. Tamîm* et *B. Bakr*. Restés d'abord fidèles aux Omayyades (contre les khâridjites) et aux 'Abbasides, les 'Abdal Qeïs soutinrent, de 868 à 883, le mouvement insurrectionnel des *Zindj* ; où ces esclaves nègres, employés par milliers, comme terrassiers (*shoûrdjîya*) au déblaiement des dépôts nitreux encroûtant à la surface les terres cultivables des environs de Basra, essayèrent de briser le joug de leurs employeurs. Et ce furent eux, en 899, qui, sous les ordres du missionnaire communiste ismaëlien Aboû Saïd Djannâbî, fondèrent en Ahsâ le centre d'un gouvernement Qarmate indépendant. Ce gouvernement, doté d'une constitution démocratique fort curieuse, manifesta jusqu'au bout sa défiance envers les prétentions du khalifat fâtimite ; il terrorisa les 'Abbasides, et domina toute l'Arabie durant plus de soixante ans ; la Ka'ba, enlevée à la Mekke en 930, resta

(1) Chiffre officiel wahhabite, qui semble excessif.

jusqu'en 951 en Ahsâ. La capitale qarmate d'alors, Moumíniya, devait s'élever aux lieu et place de Hadjar, dans l'emplacement actuel de Hofoûf.

L'État communiste qarmate, issu de la propagande initiatique de la maçonnerie ismaëlienne, tomba en décadence au XIIe siècle, et ne fut qu'un moment restauré au XVIIIe siècle. Il avait su donner, en plein pays bédouin, aux corporations de métiers une organisation politique et un essor industriel qui ne sont pas encore complètement abolis.

Dynasties locales : les *B. Zoweïl* (jusqu'en 1446) ; puis, après l'occupation turque, les *B. Khâlid* (1688-1882), soumis, tantôt au Nedjd, tantôt aux Montéfiq.

Socialement, l'Ahsâ demeure, encore aujourd'hui, un des pays les plus civilisés d'Arabie.

La population se compose d'agriculteurs sédentaires, les *Bahârina* (100.000) de souche arabe ou pré-arabe, mal déterminée ; et de bédouins nomades, dont les principales tribus sont les *'Adjmân* (35.000 : cheïkh Dhaydân-b. Hithlayn, † 1929), les *Bani Khâlid* (10.000) et les *Ahl Morra* (7.000), représentants d'une population très curieuse, venant du Rob' Khâlî (voir plus loin).

L'arabe est parlé et écrit partout.

Tous sont musulmans ; il y a une majorité sunnite, de *hanbalites* semi-wahhabites (*'Adjmân, Ahl Morra*) et de mâlikites (*B. Khâlid*). Mais les *shî'ites qarmates* sont encore près de 60.000 (25.000 en Hasâ : 26.000 à Qatif), et ont une grande mosquée à Na'âthil (Hofoûf).

II-III. — GOUVERNEMENT

L'Ahsâ, après une courte occupation turque (1872-1913), est redevenu une province, ou plutôt une colonie d'exploitation, pour l'émirat du Nedjd. La taxe sur les dattiers produit au moins £ 25.000.

Emir nedjdien : Abdallah-b. Djlêwî-b. Sa'oûd.

IV. — TRAVAIL ET PRODUCTION

L'industrie textile est importante à Hofoûf : tentes noires pour les nomades, *'abâs* de laine et soie, et coton, avec broderies lamées d'or. Ses tasses à café en terre et ses cafetières en cuivre sont exportées au désert, et par mer, *via* Manâma. Il y a de nombreux fabricants de sandales en cuir. La race des grands ânes blancs de l'Ahsâ est justement renommée ; on y trouve également des bœufs estimés, et une race ovine à longue queue et à laine très courte. La race caméline *No'manîya* est aussi très recherchée.

Les agriculteurs, entretenant un système de canaux, cultivent des céréales ; et leurs vergers produisent des dattes exquises et renommées (*khalâsi, shabîbî arzîz*).

Un certain nombre de barques s'adonnent à la pêche des perles.

MONNAIES, POIDS ET MESURES. — La vieille monnaie de cuivre, de frappe qarmate, circule encore : c'est la *tawîla*, barre-pincette de 3 centimètres et demi de long, s'évasant en forme de lyre (= 1-16 de piastre turque-or). Le thaler de Marie-Thérèse est courant ; la roupie est acceptée.

La coudée est de 468 millimètres à Hofoûf, et de 493 millimètres à Qatif.

Les systèmes de poids locaux, différents à Qatif et à Hofoûf, sont assez compliqués. (Voir la *tohfat al alibbâ* de S. Dakhîl, impr. Bagdad, 1331 H.)

APPENDICE

Nous annexons ici au Hasâ une note sur le *Rob' Khâlî*, cette vaste région désertique qui occupe le « quart » de l'Arabie, au S.-E. ; limitée par l'Omân, le Hadramôt, le Yémen, Nedjrân, l'O. Dawasir, le Bidyâ, le Hasâ et Qatar. — C'est qu'en effet la seule voie d'accès normal à cette région, que nul Européen n'a encore examinée, part de l'Ahsa. — 300.000 kilomètres carrés.

Le Rob'Khâli se compose de dunes de sable (*nafoûd*) entourant quelques rares îlots de végétation ; au centre, les puits saumâtres d'*al Khiran*, entourés au printemps d'une légère verdure, où sont concentrés les chameaux de la tribu des *Ahl Morra ;* les deux dépressions de *Dja'foura*, plus au nord et *Wobar*, plus à l'ouest, où il y aurait des ruines anciennes. A la lisière nord se trouve la grande oasis de *Yabrîn*, malsaine, mais riche en dattes.

Le Rob'Khâlî est le domaine exclusif des *Ahl Morra*, population très primitive, presque sauvage, encore pourvue d'armes de pierre jusqu'à la fin du XIXe siècle ; parlant un dialecte arabe d'un archaïsme fort singulier. Son islamisation est toute récente, de rite hanbalite, ce qui la range sous l'hégémonie du Nedjd. Cette tribu vit du lait de ses nombreux chameaux et de venaison d'oryx. Elle peut avoir une origine arabe pure, car elle ignore la clitoritomie pratiquée chez ses ennemis Dawâsir et ses alliés Manâsîr (Hasa), — et elle se dit issue des Beni Yâm du Nedjrân. Elle compte sept sections principales, entre autres : les *Djâbir*, maîtres de l'oasis de Yabrîn (chef : Faysal al Mordâf) ; les *Dimnân* occupent l'angle occidental du Rob'Khâlî ; les *Libheïh* en parcourent l'angle oriental ; les *Ibn Shoreïb ;* les *Za'b ;* les *Bishr* (ou *Shabîb*), installés au N. de Yabrin, ont pour chef le chef suprême, 'Ali-ibn Shoreïm al Lahoûb, du clan Foheïda.

Bibliographie : Philby, *the heart of Arabia*, 1922 ; II, 216-222 (d'après un de ses guides Djâbir-ibn-Faraj), chef du clan Soweïhit, des *Libheïh*). E. R. Cheesman, *l. c.* S. Dakhîl (l. c. *supra*) donne une liste toute différente des cinq clans des Ahl Morra.

IV. — ÉMIRAT D'EBHA (= 'ASIR)

(Vassal du NEDJD depuis le 21-x 1926).

I. — PEUPLEMENT

SITUATION, SUPERFICIE, STATISTIQUE, VILLES PRINCIPALES. — Le mot « 'Asîr » est une expression géographique récente, généralisation d'un terme visant au xe siècle une tribu des environs d'Ebha ; elle s'applique maintenant au littoral arabe de la mer Rouge, entre 20° et 17°15' de lat. N., du Hedjaz (Lîth) au Yémen.

80.000 kilomètres carrés se répartissent de l'Ouest à l'Est, en trois régions parallèles : *a*) littoral bas et sablonneux (*tihâma*) ; — *b*) escarpements continus (*'aqaba*) échancrés par quelques ouadis fertiles ; — *c*) plateau intérieur, qui redescend doucement à l'est, vers le Nedjd. — L'influence de la mousson, qui commence à se faire sentir, permet aux cultures de s'étendre plus qu'au Hedjaz.

Sur un total de 800.000 habitants, la population urbaine atteint 10/100. Les principales cités sont : Bîsha, Torâba, Ebha (anciennement Manâdhir) et son port, Qonfodha (2.000) ; Mohaïl, Khamîs Mosheït, Aboû 'Arîsh, Sabia (10.000). Le pourcentage atteint çà et là 15 habitants par kilomètre carré.

L'ISLAMISATION : ORIGINE, INTENSITÉ, POURCENTAGE. — Contemporaine de celle du Yémen, toute la population est musulmane, d'origine arabe *qahtanide* (*Badjîla, Balhârith, Madhhidj*). Il y a encore, çà et là, des Arabes modarides, comme les *Kinâna*, à Halî, et plusieurs familles de descendants du Prophète (*sayyids*) ; il y a un certain nombre d'affranchis d'origine nègre.

Tous sont sunnites, de rite shâfi'ite, à l'exception de quelques wahhâbites au N.-E. ; l'hostilité à l'égard des zeïdites du Yémen y est vive.

L'arabe seul est parlé et écrit.

II. — GOUVERNEMENT

L'Asîr nord est gouverné directement par l'*émir* d'*Ebha*, haut fonctionnaire nommé par le roi du Nedjd (Sâlim-bin-Ibrahim).

L'Asîr sud, principauté de l'*Idrîsî* de *Sabia*, a été mis, par le traité du 21 octobre 1926 sous le protectorat du Nedjd, dans les frontières spécifiées par le traité du 24 oct. 1920) (*délégué* du Nedjd à Djeïzân : Salih-bin-'Abdel-Wahid, 1927). *Vizir* : Yahya Basahi (1928).

Avant 1926, il n'y avait, en 'Asîr, aucune unité gouvernementale ; c'était, avant 1914, le sandjak Nord (divisé en 7 cazas) du Yémen ottoman ; ensuite, les Wahhabites prédominèrent dans le N. ; plus au S., nous trouvions deux principautés locales, dont la plus récente, celle des *Idrîsî*, avait de grandes ambitions, favorisées dès 1911 par l'Italie, et, depuis 1914, par l'Angleterre, à laquelle elle s'était liée par traité ; constituée dans le *Mikhlâf el Yémen*, elle a pour centres Djeïzân et Aboû 'Arîch. L'autre principauté, celle de la vieille dynastie des *Beni Mogheïd* d'Ebha, ayant lié partie avec la Turquie depuis 1914, se trouva réduite dès 1924 à se soumettre au Nedjd.

L'avant-dernier *Idrîsî*, Sayyid Mohammad-ibn'Alî-ibn Mohammed-ibn Ahmed (1892-1923), était l'arrière-petit-fils de Sayyid Ahmad Idrîsî, chérif marocain, fondateur d'une congrégation religieuse (à laquelle le fondateur des Senoussiya fut initié en 1823), mort à Sabia en 1837 (son *mawlid* annuel se célèbre le 19 redjeb). Le régime rappelle celui des Senoussiya (10 *moqaddam*, etc.), mi-religieux, mi-militaire. Successeur : son fils 'Alî (20 mars 1923) soumis un moment à la tutelle de son oncle Hasan-ibn 'Alî. Le traité de protectorat nedjdien du 21 octobre 1926 fut négocié par le célèbre chef des Senoussiya, Ahmed Chérif.

III. — ADMINISTRATION

Dans le sud et sur le littoral, l'Idrîsi avait soumis à ses cadres de mobilisation militaire les tribus suivantes : la confédération des « six *Qahtân* » (Rofeïdat el Yémen, Shoreïf, etc.), *Beni'Abs* et *Beni Hasan*. Les *Ridjâl al Mâ'* (17.000 soldats) et *Rabî'a wa Rofeïda* l'ont abandonné, dès 1924, pour les Wahhâbites.

Les *Beni Mogheïd* (7.000 soldats) qui ont encore avec eux les *B. Mâlik*, et *'Alqam al Hoûl*, leurs voisins, se sont soumis aux Wahhâbites.

Quant aux tribus du Nord, aux *B. Shihir*, *Ghâmid*, et surtout aux puissants *Shahrân*, de Bîsha et Khamîs Mosheït, ils sont directement annexés au Nedjd par les Wahhâbites.

Aux premiers siècles de l'Islam, « Nedjrân, Torâba, Mahjara, Kothba, Djorash et Sarât » dans le haut pays, — et « Dankân, 'Asham, Bîsha, et

'Akk » sur la côte, étaient généralement attribués au Hedjaz ; qui, non seulement, englobait l''Asîr actuel, mais une partie du Yémen.

ADMINISTRATION CULTUELLE. — Elle était, avant les Wahhâbites, sous le contrôle du grand mufti shâfi'ite de l''Asîr, Zeïn el 'Abidîn, des Beni Dhâlim (fraction des Rijâl el Mâ'), dont l'autorité morale était grande.

ARMÉE. — L'Idrîsi n'a comme troupes permanentes qu'une garde de 500 Soudanais ; il pourrait lever au plus 25.000 volontaires, sous le contrôle du Nedjd.

IV. — TRAVAIL ET PRODUCTION

MOUVEMENT ÉCONOMIQUE GÉNÉRAL. — L''Asîr a cinq ports forains : Qonfodha, Birk, Shoqeïq, Djeïzân et Mîdi ; le commerce y est aux mains de gens du Hadramôt, et des *Rijâl al Mâ'*.

Par terre, le Yémen importe du café.

Importations : armes, cotonnades, sucre, objets de cuisine.

Exportations : céréales (pour les pèlerins, à Djedda) ; coton, gomme, miel, peaux, bétail (vers Aden, et vers Massaua).

AGRICULTURE. — Les cultures d'Ebha, Sabia, Bîsha surtout, sont renommées (raisins, cafés, céréales). Le coton se cultive à Hali.

Il n'y a pas d'industrie.

MONNAIES, POIDS ET MESURES. — Les étalons ottomans avaient cours à Qonfodha et Ebha ; la demi-piastre nickel dite « thilth aboû Hawta », et le thaler argent de Marie-Thérèse ont cours partout. Nouvelle monnaie du Hedjaz.

YÉMEN

I. — PEUPLEMENT

SITUATION, SUPERFICIE, STATISTIQUE, VILLES PRINCIPALES. — A l'angle S.-W. de l'Arabie ; entre la côte de la mer Rouge (W.), le désert (E.), et les degrés 13° et 17° de latitude nord.

54.300 kilomètres carrés, répartis en trois zones climatériques parallèles : 1) littoral bas (*tihâma*) de 0 à 200 mètres, corallien, avec quelques îles (groupe des Kamarân ; Périm), moins désert qu'en Asir grâce à la mousson ; 2) chaîne côtière et terrasses en étages, de 1.200 mètres d'altitude moyenne, traversées par un système complexe d'ouadis encaissés ; 3) plateau intérieur, de 2.000 mètres d'altitude moyenne. C'est la seconde zone qui est la plus fertile, avec deux saisons de pluies (avril, septembre).

Sur 1 million 1/2 d'habitants (Wolfg. von Weisl), la population urbaine dépasse 1/10 (150.000) ; elle est répartie en 20 villes ; *au N.-O. :* Loheïa (5.000) Sa'da, Khamir, Hoûth, Qâfilat 'Odhr (6.000), 'Amrân ; *au S-E. :* Hodeïda (42.000), Bayt al Fâqîh (5.000), Zabîd (8.000), Hais (2.000). Mokha (= Moka, 5.000), Cheïkh Sa'îd, Menâkha (5.000), (Ta'iz (5.000), Rawda, San'â (20.000, dont 8.000 juifs), Dhamâr (5.000) Yarîm (4.000), Ibb (4.000), 'Odayn, Qa'taba (1.500).

Le pourcentage maximum est de 20 hab. par kmq (certains auteurs l'ont exagéré, prêtant au Yémen jusqu'à cinq millions d'habitants).

L'ISLAMISATION. — 631 : soumission volontaire des tribus de Dhoû Ro'ayn, Ma'âfir et Hamdân, puis Himyâr et Azd. La révolte d'Aswad 'Ansî (633) n'eut pas de suites.

Le fond de la population se compose de tribus arabes *Qahtanides* (voir liste ci-dessous). Comme Arabes *Modarides*, il n'y a que les familles qoreïchites immigrées, qui disent descendre du Prophète (*seyyids*). L'importation d'esclaves nègres d'Abyssinie (*Habash*) a produit de nombreux métissages.

Sur 1 million 1/2, 1.400.000 musulmans (93 %), 150.000 juifs. Parmi les musulmans : 1/6 de sunnites shâfi'ites (côtes et N.-E.), 4/6 de zeïdites,

1/6 de shî'ites ismaëliens (au N.-W.), quelques Dâwoûdiya et Bayâdiya (semi-wahhabites du Nedjrân), sectes mal étudiées.

Dialecte arabe spécial, distinct de l'arabe pur (Hedjaz-Nedjd), où l'on a cherché des survivances de l'*himyarite* (Hommel).

L'arabe seul est écrit en caractères ordinaires ; seuls les Ismaëliens, pour leurs textes religieux, utilisent encore deux alphabets dérivés de l'écriture *mosnad*, himyaritique (Griffini).

II. — GOUVERNEMENT

Constitution et mode de gouvernement.

L'unité politique du Yémen n'a été réalisée qu'accidentellement par des dynasties sunnites (B. Ya'foûr 861-956, B. Hamdân 1098-1173, Ayyoubites 1173-1228, B. Rasoûl 1229-1454, B. Tâhir 1446-1517) et le sort du haut pays n'a pas toujours été celui de la côte, où trois siècles durant, Zabîd fut le centre prospère d'une principauté autonome (Al Ziyâd 819-1018. B. Nadjâh 1018-1158, B. Mahdî 1158-1173).

Cependant, deux tendances organisatrices se sont maintenues constamment, depuis mille ans, toutes deux shî'ites, et dans le haut pays ; celle de l'ismaëlisme Qarmate, avec les *Mansoûris* d''Adan-Lâ'a (880-920), les *Solayhîs* de San'â (1037-1101), et les *Makramîs* du Nedjran ; et celle des imâms électifs du zeïdisme résidant à Sâ'da (860), puis à San'â (1591).

C'est l'imâmisme zeïdite qui triomphant des invasions ottomanes (1517-1630, 1872-1918), semble devoir réaliser à son bénéfice l'unité gouvernementale du Yémen. Hodeïda occupé par l'émir Idrîsî de l'Asîr, lors de son évacuation par les Anglais (1921), a été annexé en 1925.

L'imâm zeïdite est élu depuis 246 (860) dans la famille de Qâsim Rassî. La doctrine gouvernementale zeïdite, très élaborée, reconnaît à l'imâm une activité temporelle fort étendue, dont les derniers titulaires ont peu usé ; elle se rapproche plus de la doctrine sunnite que les autres doctrines imâmites.

Traité d'amitié avec l'Italie, 2 sept. 1926 ; accord russe, juillet 1929.

Liste des membres du gouvernement central. — L'imâm est, depuis 1904, Yahyâ Hamîd al Dîn Motawakkil, fils d'Ahmad al Dîn Mohammad Mansoûr bin Yahya Hamîd al Dîn, né en 1876. D'abord vassal intermittent de l'Empire Ottoman, il observa pendant la guerre une neutralité discrètement hostile, soutenue par la Grande-Bretagne. Résidence : Shehâra, puis Khamîr. — Épousa la sœur de Nasir Mabkhoût, chef de la puissante tribu des Hâshid wa Bakîl. — Prince héritier (et ministre de la guerre) : Seïf el Islam S. Ahmad. — Président du Conseil : le cadi 'Abdallah 'Omari.

Cour, corps diplomatique et consulaire. — En dehors de la famille *Qâsimî*, actuellement au pouvoir, les membres des familles collatérales, *Hâdî Lidîn Allah*, *Shehârî*, etc..., sont également éligibles à l'Imâmat. Les rapports diplomatiques de l'Imâm zeïdite avec les États musulmans sont régularisés, tant avec la Turquie qu'avec le Nedjd. A Hodeïda, consuls anglais, français et italien.

III. — ADMINISTRATION

Administration provinciale. — La division, classique pour les géographes arabes, en cent *mikhlâf* ou districts, est oubliée. Les Turcs avaient créé deux vilayets, Yémen et Hodeïda. Actuellement il n'y a pas de centralisation proprement dite, mais tout au plus des accords temporaires des chefs locaux avec l'Imâm, ou ses adversaires du dehors (Asir, Hedjaz), dans le cadre des *cazas* ottomans (gouvernés par des *'âmil*).

Les principales tribus (il y en a en tout 76 environ), sont : 1) au *Nedjrân* (N.-E.), les *Beni Yâm*, pratiquement indépendants, sous la dynastie Makramî ; leur émir, actuellement le da'i 'Ali-b-Mohsin Shibami est, comme eux, shî'ite ismaëlien, et ne relève que de l'Aga Khan de Bombay ; — (2) au Djôf, nord de San'â, les *Hâshid wa Bakîl* très antique confédération de 19 tribus (22.000 combattants), dont le chef suprême, Nâsir-ibn-Mabkhoût, beau-père de l'Imâm, est en mauvais termes avec lui ; — (3) au nord de Loheïa, les *Wa'azât*, sunnites, commandés par Hâdî ibn Ahmad, nommé pacha et moudir par les Turcs ; — (4) en face de l'île de Kamarân, les *Beni Soleil*, sunnites, dont le chef 'Abdallah Kawzî, fut pacha et moudir turc ; — (5) entre la mer et Zebid, dont ils projettent de ressusciter le port, les *Zarâniq*, commandés par Mohammed Yahya Fashik, adversaire des Turcs ; — (6) *Hamdân*, tribu fort ancienne, divisée en deux sections, l'une au N.-E de Sa'da, l'autre à l'ouest de San'â.

Administration cultuelle. — L'organisation des sunnites, celle des shâfi'ites et celle des hanéfites (pour fonctionnaires et militaires ottomans immigrés) a sombré avec la défaite de la Turquie. L'organisation zeïdite, très démocratique en théorie, est en gestation. L'organisation ismaëlienne n'a pas été étudiée (Nedjrân et enclave au Harâz).

Les fêtes sunnites et zeïdites sont seulement les fêtes canoniques. Les zeïdites condamnent le culte des saints. A San'â, il y a une *Ka'ba* en réduction, dans la cour de la grande mosquée (*Djâmi'Kabir*), centre d'enseignement réorganisé en 1927. Il y a des écoles primaires un peu modernisées, grâce à des Turcs.

Ordres religieux. — Ni les zeïdites, ni les ismaëliens ne les tolèrent. La minorité shâfi'ite de la côte adhère à certains ; un grand théologien yéméni, le Seyyid Mortadâ, de Zabid, en avait dressé la liste à la fin du XVIIIe siècle en son *'Iqd al Djomân*.

Le contrôle statistique des pèlerins pour la Mekke ne porte que sur les embarquements ; or la majorité des pèlerins va par terre, *via* Dahrân.

Les rudiments d'organisation ottomane ont disparu. Les livres des

ulémas zeïdites du Yémen sont très estimés ; en théologie ils sont restés semi-mo'tazilites.

JUSTICE. — Le système ottoman, que les zeïdites supportaient à peine, s'est effondré. Le régime des capitulations, quoique supprimé par la Turquie, subsiste à Hodeïda, provisoirement.

ARMÉE. — Réorganisée depuis 1926 : 12.000 hommes, dont, paraît-il, 17 régiments d'infanterie, 4 de cavalerie, 12 d'artillerie et 22 sections de mitrailleuses.

PRESSE. — Le journal officiel du gouvernement Zeïdite est l'*Yémen*, de San'â.

IV. — TRAVAIL ET PRODUCTION

MOUVEMENT ÉCONOMIQUE GÉNÉRAL. — Le seul lieu de contrôle est au principal port : Hodeïda. Voici la dernière statistique (1909, *sic*) :

Importation : 1 million de francs ; *exportation* : 1.625.000 francs. Le Yémen importe : céréales, riz (Inde) ; cotonnades (États-Unis, Manchester) ; pétrole (E.-U.) ; fer, acier (Allem.) ; soies (Italie, Autriche). Droits : 11 % (8 % en nature, 3 % en espèces).

Le Yémen exporte : peaux (E.-U., Marseille, Londres) ; café (France, E.-U.) ; terre à foulon. Droits : 1 %.

COMMERCE INTÉRIEUR. — Projet de chemin de fer français : Hodeïda-San'â. Routes : Hodeïda-San'â, Hodeïda-Mokha, San'â-Mikhlâf, San'a-Dahrân, Mokha-Ta'iz-Térim. Sauf la première, ce sont de simples pistes d'autos.

Télégraphes, téléphones. Timbres-poste (1926), non encore reconnus par l'Union postale universelle (de 1/2 'imâdî, et 1 'imâdî).

L'AGRICULTURE. — Pasteurs dans les terres basses (*tihâma*), laboureurs sur le plateau, dont les travaux se règlent sur un vieux calendrier sémitique, des « levers des étoiles ». Les villages sont des forteresses. Principale culture : le *café*, règne sur les terrasses, entre 1.200 et 2.400 mètres ; les meilleures variétés sont recueillies au Harâz et à Ta'iz. — Autre culture locale : le *Katha edulis* (*Kât*), qui se mâche comme la coca (A. Beitter, 1902).

L'INDUSTRIE. — Vêtements pour la population locale.

Indigo (teinturerie). Tisserands de coton (à San'â). Tanneurs.

Barques (dhows) à Hodeïda.

Les arts du cuivre, si célèbres au moyen âge (cuivres de San'â), existent encore, mais déchus. Pierres gravées (onyx).

ORGANISATION CORPORATIVE. — Organisations corporatives anciennes, à Hodeïda et San'â, supplantées à l'époque ottomane par un essai inabouti de « Chambre de commerce ».

MONNAIES, POIDS ET MESURES.

Etalon or. — Livre turque (avant 1916), livre anglaise (= 10 MT || 112 PT).

Etalon argent. — Riyâl = thaler dit « de Marie-Thérèse » 12 = PT.

Pièces de 5 piastres, 2 piastres.

En billon : 1 piastre = 4 hilal.

Poids : 1 oque = 1 kgr. 500 ; 8 oques = 1 farâs ; 45 = 1 qintâr ; 300 oques = 1 bokhâr (pour le café seulement).

La mesure de longueur est le *dhirâ'*, de 65 centimètres.

ORGANISATION DU CRÉDIT. — Le cours des échanges à Hodeïda se règle sur Aden et se base sur la roupie indienne (cours d'Aden).

TOURISME. — Pierres à inscriptions d'époque minéenne et himyaritique (relevés de Halévy, Glaser, Rathjens).

'ADEN

I. — PEUPLEMENT

SITUATION, SUPERFICIE, STATISTIQUE, VILLES PRINCIPALES. — A l'extrême-sud de l'Arabie entre les 43° et 47° de longitude Est, le Yémen, le Hadramôt et la mer.

35.000 kilomètres carrés (dont 7.000 régulièrement placés sous contrôle britannique). Le pays comprend, comme l'Yémen, trois zones climatériques : (1) le littoral, sablonneux, avec oasis ; — (2) des terrasses en étages (*kawr*), ici peu peuplées ; et — (3) le plateau intérieur, d'une altitude moyenne de 1.500 mètres.

Sur un total de 300.000 habitants, 46.000 appartiennent au district d'Aden, et 100.000 à son hinterland direct. La population urbaine représente 20 % du total : avec Aden (20.000), Lahedj (12.000), Shoqra (5.000), Ahwar (5.000), Nisâb (4.000), Laudar, (4.000), Yeshbum, Yâfa', Nâ'ib, Sawma'a, Mus'eïmir, Dhâla (4.200).

L'ISLAMISATION : ORIGINE, INTENSITÉ POURCENTAGE. — Contemporaine de celle du Yémen elle a atteint toute la population sauf quelques israélites, à Dhâla et à Qasâb notamment. La majorité appartient aux Arabes *qahtanides* de la tribu d'*Himyâr* (« Homérites » des Grecs) ; il y a un mouvement constant d'immigration venant du Nord ('Aulaqi, Yâfa'î). Les habitants (*ra'iya*) comprennent également des serfs affranchis (*hadjrî*) d'origine swahili ou nubienne. Tous sont sunnites, shâfi'ites en majorité ; il y a des hanéfites sur la côte. L'arabe seul est parlé, et écrit.

II. — GOUVERNEMENT

Aden a généralement suivi le sort de Zabîd en Yémen ; c'était, dès le Xe siècle, le plus grand port de l'Arabie (avec Sohâr), et bientôt le centre d'une principauté (B. Ma'n 1011-1083, B. Zoreï' 1083-1173), réunie ensuite au Yémen. Occupée par les Turcs (1538-1630), avec une interruption en 1540 (Portugais), réoccupée par les

imâms zeïdites (1630-1728), elle était tributaire du sultanat de Lahedj (1728-1839), lorsque l'Angleterre l'occupa.

Résident, commandant en chef : Lt-Col. Symes (1928).

Le résident britannique d'Aden (dépendant du gouvernement des Indes) exerce trois sortes de contrôle :

a) Dans la zone d'administration directe (*Aden settlement*), des pouvoirs gouvernementaux.

b) Dans la zone de protectorat (*Aden protectorate*), il agit sur divers petits chefs subventionnés, savoir : les sultans des '*Abdali* à Lahedj ('Abd-karîm-bin-Fadl suzerain des Sobeïhi et 'Aqrabî), des *Fadlî* à Shoqra (Sâlih-bin Hoceïn, 1927), des *Hawshabi* (*Nisâb*), et des *Amîri* de Dhâla.

c) Dans l'hinterland, il se borne à surveiller les grandes confédérations tribales, où les *Zeïdites* du Yémen pénètrent depuis 1924 (*Beïda, Dathîna*)

La majorité des musulmans est sunnite fervente, de rite shâfi'ite.

III. — ADMINISTRATION

ADMINISTRATION PROVINCIALE. — Groupement par tribus :

Sobeïhi (20.000 h.), *Abdâlî* (15.000) et *'Aqrabî, Fadlî* (20.000) ; *Haushabî* (7.000) et *Dâmbarî* ; *Amîrî* et *'Alawî*. Au delà viennent les grandes confédérations : les *Yâfa'* (108.000 h.), dont les neuf clans sont groupés en deux factions ; les *Beïhân-al-Qasâb*, remarquablement instruits et industrieux ; les *Beihân-al-Dawla* (plus au S.) ; les *'Aulaqî* (30.000 h.), également coupés en deux, *'Ola* (12.000) du pays de Dathîna, étudié par Landberg, et *'Awdilla* (40.000 h.).

ADMINISTRATION CULTUELLE : *qâdis* de rite shâfi'ite. L'influence des *seyyids* est notable en certains centres, à Waht, Midjda et Hafa où l'on vénère des tombes de saints. L'ascète aboû 'Obeïd est révéré par les 'Aulaqi comme le pacificateur de leurs querelles.

ARMÉE. — Seul, le sultan de Lahedj est autorisé par la résidence britannique d'Aden, à entretenir quatre ou cinq postes armés pour la police des routes et les douanes.

IV. — TRAVAIL ET PRODUCTION

MOUVEMENT ÉCONOMIQUE GÉNÉRAL. — En négligeant ici le commerce de transbordement du port d'Aden, qui lui est 24 fois supé ieur (café d'Hodeïda et de Harrar, petit bétail, ivoire et plumes d'autruche du Somaliland, perles de Bahreïn), voici le détail du *commerce intérieur* en 1914-1915 :

Exportation (*venant de l'intérieur*) : — £ 140.000 (dont 30, café ; 29,

fourrage ; 21, *Kât* ; 18, peaux ; 14, combustible ; 6, bétail ; 8, œufs et miel ; 5, dattes ; 3, huile ; 1, teintures ; etc.). *Importation (vers l'intérieur)* : — £ 120.000 (dont 30, cotonnades ; 30, céréales ; 25, tabac ; 16, épices ; 6, semences ; 5, dattes ; 4, sucre ; 2, pétrole ; 1, ferraille ; etc.).

Il y a des relations par caravanes entre Mareb, le Djôf, et les sultans ʻAulaqi de Nisâb. Rail (voie étroite) Aden-Lahedj (48 km.).

Agriculture. — Culture du *doura* et du *dokhn* pour les animaux. Céréales.

Industries. — Tissage, cotonnades et teintureries (indigo) à Nisâb, Qasâb et Markha.

Fabrication de la potasse (extraite du « baume d'Aden »).

Distillation de l'eau-de-vie de dattes.

Construction de barques à Aden.

Arts : tapis de poil de chèvre à Sawmaʻa.

Monnaies, Poids et mesures. — Officiellement, la roupie hindoue, et la pièce de 4 annas (*baula*).

Le thaler de Marie-Thérèse est courant.

Poids : 1 rotl de 16 oqiya. L'oqiya = 28 grammes.

Capacité : 1 thoman ou payali = 2 kg. 378.

Dhirâʻ : de 50 centimètres.

HADRAMOT

I. — PEUPLEMENT

Situation, superficie, statistique, villes principales. — Sur la côte S.-S.-E. de l'Arabie ; entre l'Océan Indien (S.), le désert du Robʻ Khâlî (N.) et les degrés 47° et 53° de longitude Est.

120.000 kilomètres carrés. Il comprend : *a)* une zone côtière fort étroite ; *b)* un haut plateau calcaire (*madjad*) de 500-1.200 mètres d'altitude moyenne, troué de cavernes (*ahqâf*), pris entre deux rebords montagneux qui se rapprochent l'un de l'autre à mesure que l'altitude s'abaisse, du W.-S.-W. à l'E.-N.-E. Les pluies sont plus fréquentes sur la côte (mousson) que sur le plateau (oct.-févr.). — Le plateau est drainé par un grand ouadi, dit *Ouadi-al-Ahqâf*, qui coule de l'ouest à l'est, puis s'infléchit vers le sud et aboutit au port de Seïhoût.

Sur 210.000 habitants, la population urbaine atteint près de 30 % : les villes principales sont Shihr (10.000) ; Makallâ (10.000) ; Seïhoût (10.000) ; Shibâm (5.000) ; Qatan ; Tarîm ; Seïʻoûn (4.500) ; Habbân (2.500) ; Hafât. Il n'y a pas de tentes, les nomades se font des abris.

L'Islamisation : durée, intensité, pourcentage. — Elle date de la conversion du chef kindite Maʻdikarîb Ashʻath-Ibn Qays en 631 (c'est lui qui devait en 657 obliger ʻAlî à négocier, à Siffîn). — La population se compose d'arabes *Qahtanides* (tribu de *Kinda*), les *qabaïl*, dont les chefs s'appellent des *aboû*, ou des *moqaddam*.

A l'extrémité orientale, la tribu des *Baûtahâra* (en Mahra) ne serait pas d'origine arabe, — et représenterait selon Bertram Thomas, un substrat ethnique hamitique (cfr. *Harasi*, *Shahara*).

L'aristocratie arabe *modaride*, uniquement composée de descendants du Prophète ou *Seyyids* (ʻ*Amoûdis*), est toute puissante : elle descend du seyyid hosaïnide Ahmad-ibnʻIsa ʻAmoud al Dîn, venu de Basra au XIIe siècle (titre : *habîb* ; et *monsib* pour le chef). Les îlotes d'origine africaine (*Somaliland*) sont plutôt des serfs agricoles.

Toute la population est musulmane sunnite, de rite shâfiʻite (sauf

quelques juifs, à Habban). Le dialecte arabe parlé a été étudié par Landberg.

L'arabe, seule langue écrite, est employé partout.

Le Hadramôt envoie de nombreux émigrants à Haïderabad, à Java et à Sumatra.

En revanche, on constate l'immigration de parsis et de musulmans, venus de l'Inde, sur la côte.

II. — GOUVERNEMENT

Conquis par l'Islam dès 633, le Hadramôt a rarement connu l'unité gouvernementale. Les chefs de Shibâm et Shihr relevaient généralement du Yémen et ceux du Mahra, de l'Oman (Dhofâr).

Constitution et membres. — Aujourd'hui même, l'unité politique n'est pas faite. Au-dessus des chefs de tribus, l'autorité suprême est disputée entre 4 *seyyids*, qui ont pris le titre de sultan. Le plus ancien est le sultan de *Seï'oûn et Tarîm*, de la dynastie des *Shanâfira* descendant de Shanfarâ Hamdânî, et commandant à la tribu des *Kathîrî*.

Depuis 1874 s'est installée sur la côte une dynastie rivale, les *Qo'eïtî*, originaires de la tribu de Yâfa', près d'Aden ; enrichi par ses fonctions de commandant de la garde du Nizam d'Haïderabad, et son commerce avec Poulo-Pinang, le chef des Qo'eïtî a pris en 1902, sous la protection britannique, le titre : sultan de Shihr et Makallâ. Aux deux extrémités de la côte, on trouve encore : le sultan de *Mahra* à l'est (51°-53° longitude), résidant à Qishn et suzerain de Socotra ; et le sultan des *'Abdel Wâhidî* à l'ouest, à Izzân, Habbân, et Bâlhâf ('Alî Taha-bin. Hoceïn, 1918).

Le Hadramôt admettait jusqu'en 1916 la légitimité du Khalifat ottoman ; les Qo'eïtî se sont rapprochés, ensuite, du Malek du Hedjaz, ce qui a provoqué des incidents à Java parmi les émigrants.

Le sultan de Seï'oûn est 'Alî. b. Mansoûr Kathîrî ((1929).

Le sultan de Makallâ et Shihr : Ghâlib-ibn-'Awad Qo'eïtî († 1923), puis 'Omar, son frère, puis Sâlih-ibn-Ghâlib (1927) (1).

Depuis quelques années un mouvement nationaliste et réformiste (*islâh*), développé par les émigrants de Java, a abouti, après un premier *congrès* à Makallâ (pacte de Shihr, 23-X 1927), et un second à Singapore (avril 1928), — à réclamer des deux principautés rivales la convocation d'une *assemblée nationale* pour réaliser l'unité du pays.

C'est le résident britannique d'Aden qui contrôle les relations de ces chefs avec l'extérieur. En particulier, le sultanat 'Abd el Wâhidî est de son ressort direct. Les *Zeïdites* du Yémen pénètrent dans l'arrière-pays, à l'ouest. A l'est, le *Mahra*, qui est de rite shâfi'ite, est de clan *ghâfirî* (influence de l'Oman).

(1) A Seïhoût, le sultan Mohammad.b.Mansoûr (1923).

III. — ADMINISTRATION

Administration provinciale. — Aucune centralisation, mais groupement de tribus (une cinquantaine) par origine raciale et par affinité politique.

Les principales tribus descendent, soit d'Himyâr (Hamoumî, Nou'a, Seïbân), soit de Kinda (Deïn, Djâda, Nahad, Sa'ar). Elles se divisent en : partisans des Qo'eïti (Seïban, 2.000 combattants, Nahad, 'Amoûdî) au S.-W. et adversaires : Kathîrî (20.000), Hamoumî (10.000), âl Hamîm (10.000), Nou'a (6.000).

Administration cultuelle (et justice). — La juridiction civile et criminelle appartient, dans chaque village, au *qâdî*, de rite shâfi'ite. Mais le rôle des chefs laïques est important (intervention des *aboû* et des *moqaddam*), et les qâdîs leur sont soumis. — En particulier l'aristocratie religieuse des *seyyids* donne au droit coutumier shâfi'ite du Hadramôt son aspect spécial : endogamie, monogamie, respect de la femme ; interdit séculier des serfs.

Pas de données sur le pourcentage des pèlerins pour la Mekke. Il y a des lieux de pèlerinage locaux très fréquentés : tombes du prophète Hoûd à Barahoût en ouadî Masîla (11 sha'bân) ; du prophète Sâlih à Widyan Sirr ; du seyyid Ahmad-ibn-'Isâ à Qaydoûn (ouâdî Doân).

L'influence des congrégations religieuses est puissante (Nabhânî, *Djâmi' karâmât al awliyâ*, Caire, 1911, t. I, p. 352 sq., t. II, pp. 179, 343 sq., donne les biographies de saints contemporains du Hadramôt, notamment Ahmad-ibn Hasan 'Attâs, des Al Bâ 'Alawî).

L'instruction publique (enseignement supérieur) a pour centre le *ribât* de Seï'oûn (400 étudiants en théologie) ; les écoles de Tarîm sont déchues. Institutions municipales d'assistance et de prévoyance embryonnaires ; droits de marché subvenant à l'entretien des tours fortifiées (*koût*, *hisn*).

Armée. — Il y a deux embryons d'armée : le sultan Qo'eïtî a 1.500 soldats esclaves et (4.000 volontaires) ; le sultan Kathîrî a 1.000 soldats esclaves (et 7.000 volontaires) ; tous musulmans.

IV. — TRAVAIL ET PRODUCTION

Mouvement économique général. — Le Hadramôt n'a de communication avec l'extérieur que par ses ports : Shihr et Makallâ (ou Bouroûm, en temps de mousson,) Seïhoût et Hafât.

Importation. — Ferraille, café, sucre, riz, cotonnades (*via* Bombay, Aden, Mascate, Zeïla). *Exportation :* poisson (vers l'Inde et la Chine) dattes, senna, indigo, gomme, encens. Pas de statistique.

COMMERCE INTÉRIEUR. — Il n'y a que des pistes de caravanes, irrégulièrement fréquentées, les commerçants sont surtout de la tribu des Yâfa'. — Le principal marché est celui du vendredi, à Seï'oûn.

AGRICULTURE. — Ce sont des esclaves nègres qui travaillent la terre pour les *qaba'il* et les *seyyids ;* un « interdit séculier » spécial, la *Rifqa* pèse sur eux : ils cultivent les céréales, l'indigo, la sésame, le dattier, le tabac (à Gheïl Bawâzir). Il y a des puits artésiens. Le cheptel de chameaux le plus important (6.000) est aux Nou'a.

INDUSTRIE. — Textile à Tarîm (déchue). Il n'y a pas d'organisation corporative.

MONNAIES, POIDS ET MESURES. — *Argent :* qarsh = florin (pièce de 5 francs) oqiya (1/8 de qarsh). — Cuivre : khamsiya (1/16 d'oqiya). — Etalon argent : 10 cents des Indes Néerlandaises.

Poids : Rotl de 300 (400 grammes à Shihr), oqiya de 25 grammes. — Longueur : dhirâ' (coudée) de 48 centimètres ; capacité : modd de 1 litre.

CRÉDIT ET PRESSE. — Le sultan Qo'eîtî est multimillionnaire (budget 1928 : £ 80 000, L'influence des émigrants du pays installés à Java est grande : ils ont créé un journal réformiste (voir *section B* : MAKALLA).

EXPLORATION ET TOURISME. — Ruines d'époque himyaritique.

Solfatare de Barahoût au wadi Masîla ; dont le cratère est une des bouches du « Styx » selon les Anciens, le lieu de détention des damnés selon l'eschatologie musulmane primitive (décrit par Landberg).

'OMAN

I. — PEUPLEMENT

SITUATION, SUPERFICIE, STATISTIQUE, VILLES PRINCIPALES. — Situé à l'angle oriental de l'Arabie (56°-60° long. est), avec comme annexe au S.-W. le Dhofâr (53°-56° long. est), limitrophe du Hadramôt.

140.000 kilomètres carrés. Il comprend une côte rocheuse en mer profonde peuplée de pêcheurs, une plaine littorale habitée par des agriculteurs, en contrebas d'une crête montagneuse, culminant à 2.500 mètres (Dj. Akhdar) ; crête d'où descendent l'ouadi Semaïl à l'E., et l'ouadi Halfeïn au S.-S.-E., et qui sépare le pays du désert proprement dit. Le climat est d'une chaleur intense et lourde.

Sur 500.000 habitants, il y a 15 % de nomades, et 30 % de citadins. Les principales cités sont : Sohâr (7.500), Shinâs, Liwa, Saham (4.000), Barka (5.000), Sîb, Mascate (10.000), Matra (14.000), Semaïl, Qoryât, Qalhât, Soûr (12.000), Nakhl, Rostâq, Djamma, Dhank, Ibrî (5.000) Bahla, Nizwâ (l'ancienne capitale 6.000), Izki (4.000), Mana (4.500), Modheïbi, Sana'o, Ibra (5.000).

L'ISLAMISATION, DURÉE, INTENSITÉ, POURCENTAGE. — Nous verrons plus loin les caractéristiques locales de l'islamisation, entamée dès 634. La population se compose pour les 7/8 d'arabes *qahtanides* (clan Hinâwi), rejoints par des tribus arabes *modarides* et *rabî'ides* (clan Ghâfiri) ; — Les descendants du Prophète sont négligeables. Le reste comprend des *Hindous, Béloutchis* (20.000, dont 7.000 à Matra) et *Djadgâls* (10.000), anciens soldats mercenaires, — *Khôdjas* (1.050 à Matra), commerçants ; puis des *Persans* (15.000 dont 5.000 sunnites) ; et des groupes mal étudiés, les *Za'toût* (1.000 ; sorte de tsiganes), et les *Bayâsira* (10.000 ; demi-serfs, métis). Les *B. Shomeïl* (Shihoûh) seraient des Juifs convertis.

Toute la population est musulmane. La secte dominante est le khâridjisme *ibâdite* (comme au Mzab algérien), secte des tribus de clan Hinâwi (185.000) et des principales tribus Ghâfiri (140.000). Vient ensuite le *sunnisme hanbalite* d'un tiers du clan Ghâfiri (85.000 + 15.000 Hinâwi) ; (shâfi'ites chez les Shihoûh et Washahât). Puis le *wahhâbisme* (10.000)

en Dja'lân, chez d'autres Ghâfiri, les Beni boû 'Alî, Beni Râsib et Beni boû Hasan (sous secte azraqi). — Quant au *shî'isme*, les « bahârina » de Sohâr et les Khôdjas de Matra sont du rite duodécimain de Perse ; quelques rares Khôdjas sont demeurés ismaëliens.

L'arabe est parlé partout ; on a noté la pénétration du dialecte mahri chez les Qara du Dhofâr, ou Haklî, tribu extrêmement primitive, peut-être non arabe (comme les Bani Na'ab de Ras Mosandam).

Certains Shihoûh, à Komzâr et à l'île Lârak (Ras Mosandam), parlent un dialecte iranien.

II. — GOUVERNEMENT

Constitution et membres, cour et relations diplomatiques.

L'Omân, peuplé par la tribu Azd, fut conquis et islamisé en 634 ; dès 725, il adoptait en majorité le Khâridjisme ibâdite, et élisait en conséquence des *imâms* indépendants, choisis suivant le mérite sans distinction d'origine. Le pays subit diverses invasions ('Abbasides, puis Qarmates au Xe siècle ; Persans en 1265 et 1737, Yéménites (1278, Dhofâr), Portugais de 1510 à 1680, Wahhâbites 1803, 1811). A trois reprises, l'imâmat électif s'est mué en royaume héréditaire ; sous les *B. Nabhân* (1155-1415), les *Ya'rob* (1624-1741), et sous la dynastie actuelle des *Al boû Sa'îd* (1741) ; le titre du souverain, depuis 1780, n'est plus « imâm » (chef-canonique), mais seyyid (chef temporel).

La capitale fut, durant mille ans, Nizwâ, puis Rostâq (1700-1782), puis Mascate, qui avait succédé, comme port, à l'hégémonie antique de Sohâr, « porte de l'Inde ». Les khâridjites de l'Omân, qui ont exploité la côte orientale d'Afrique (traite des esclaves) depuis dix siècles, l'ont colonisée depuis le XVIIe siècle ; ce devint, en 1856, la principauté autonome de Zanzibar (voir *infrà*).

Le « seyyid » actuel de Mascate, Teïmour ibn Faysal, 1913 (né 1886), — reste soumis au protectorat britannique (traité de 1891), surtout depuis que la France a renoncé à ses droits (affaire des boutres de Soûr, La Haye, 1908). Ce protectorat amenant le désarmement graduel des tribus a rendu la dynastie suspecte à la population, et le parti des purs ibâdites a proclamé comme « imâm al moslimîn », à Tassoûf, Sâlim-ibn-Râshid Kharoûsî, du clan ghâfiri, et théologien estimé, qui tient la campagne depuis 1913.

Il y a à Mascate trois consulats : anglais, français et américain. Le consul anglais fait fonctions de résident.

III. — ADMINISTRATION

Administration provinciale. — Le gouvernement de Mascate délègue en principe, dans chaque ville importante, un représentant (*wâli*), avec une garnison de 20 à 40 askaris.

Il y a neuf provinces : *Ro'oûs al jibâl* (enclavée dans la principauté de Shârdja), *Bâtina, Mascate, Hadjar occidental, Hadjar oriental, Dhâhira, 'Omân propre, Sharqiya, Dja'lân* (dont l'émir 'Ali-b-'Abdallah Âl Hammoûda est en réalité vassal du Nedjd, comme wahhabite, 1929) *Dhofâr* ((et île Masîra. Les îles des Beni Khalfân, dites « Kouria-Mouria », ont été cédées à l'Angleterre en 1854).

En réalité, les tribus conservent leur autonomie, chacune sous son chef (*tamîma*), et les luttes de clans persistent, les mêmes depuis le XVIIIe siècle.

Le clan dominant, celui des « Hinâwi », de secte ibâdite, comprend principalement les *Al boû Sa'îd* (6.000, tribu du souverain), *Shihoûh* (21.500), *Yâl Sa'd* 13.000), *Hawâsina* (17.500), *Beni Hina* (9.000), *B. Rawâha* (anciennement les *Abs* : 18.500), *Al Wahîba* (13.000), *'Awâmir* (10.000), et *Hirth* (9.000). Le clan adverse, « Ghâfiri », comprend comme ibâdites, les *Beni Djâbir* (25.000 ; anciennement les *Dhobyân*), *B. Riyâm* (11.000), *B. Kelbân* (8.000), *'Abriyîn* (6.000), *Hishm* ; comme sunnites, les *Djannaba* de Soûr (12.000), *B. Ka'ab* (7.250), *Qara* (5.000) ; et comme wahhabites, les *Beni boû'Alî* (7.000).

Administration cultuelle. — Pas de données. Le culte des djinn persiste chez les *Shihoûh*. Les *B. Riyâm* boivent du vin. Pour l'instruction, quelques livres de doctrine ibâdite ont été imprimés à Zanzibar.

Pas de données sur le pèlerinage à la Mekke. Quant aux pèlerinages locaux, l'ibâdisme les prohibe, ainsi que l'affiliation aux congrégations.

Un intéressant mouvement de renaissance juridique ibâdite, dirigé par l'imâm Ibn Hamid Sâlimi († 1913), puis par S. Kharoûsî, a rallié certains mozabites (Atfiyèsh), et l'imâm Mohammed-b-'Abdallah Khalîlî a, pour organiser un programme de réformes, décidé le savant tripolitain S. Baroûnî à venir en 'Omân (nov. 1926).

Armée. — La garde du sultan n'étant que de 1.050 hommes, la puissance protectrice a dû débarquer un corps de soldats hindous dès 1913.

IV. — TRAVAIL ET PRODUCTION

Mouvement économique général. — L'Omân étant fermé par le désert, ne peut communiquer avec l'extérieur (en dehors de l'oasis de Boreïmi), que par ses ports : Mascate et Soûr.

Importation : riz, cotonnade (£ 407.768 en 1913-1914).

Exportation : dattes (variété *fard*) et perles, vers l'Amérique et l'Inde (£ 271.536, en 1913-1914).

Droits de douane : 5 % sur les importations (*'oshoûr*), et 5 % sur les exportations (qualifié, peu canoniquement, de *zakât*).

Commerce intérieur. — Interrompu depuis 1913.

Agriculture. — Dattier (Semaïl, Sharqiya), limonier, olivier, figuier, vigne, cocotier (Dhofâr). Céréales. Melons, coton, canne à sucre, indigotier.

INDUSTRIE. — Pêcheries de Mascate, Matra, Soûr et Khâboûra. Contrebande des armes avec le Béloutchistan et le Bas-Euphrate (réprimée depuis septembre 1912 par la création d'une « Arms Warehouse » britannique à Mascate, qui la réduit des 9/10). Orfèvrerie à Mascate. Teinturerie à Nizwâ et Ibri. Cuivres à Nizwâ.

MONNAIES, POIDS ET MESURES. — Monnaie réelle : thaler MT et roupie indoue (100 MT = 145 Rs.). Monnaie fictive : 1 mohammadi (= 20 gandj = 10/115 de thaler). Poids : 1 qiyâs = 150 grammes (bazars) ou 168 grammes (douanes), longueur : *dhirâ'* = 45 centimètres.

CRÉDIT. — Le commerce local avec l'Inde se sert de *kundis*, billets de change (contre cargaisons), à vue, 21 jours.

TOURISME. — Inscription préhimyaritiques trouvées par B. Thomas entre Mascate et Dhofâr (1928). Ruines iraniennes à Rostaq et Nizwâ ; portugaises à Mascate. Cable avec Djashk.

COTE DES PIRATES

I. — PEUPLEMENT

SITUATION, SUPERFICIE, STATISTIQUE, VILLES PRINCIPALES. — Côte sud du golfe Persique, entre 54° et 56° de longitude est ; littoral bas et sablonneux (*taff*), en lisière d'un hinterland désertique.

4.000 kilomètres carrés. Climat très chaud et lourd. Pas d'ouadis à noter.

Sur 80.000 habitants, 1/10 de nomades, 7/10 de citadins. Les villes principales sont : Dibai (20.000), Shârdja (15.000), Râs al Kheïma (6.000), Aboû Dhabi (6.000).

L'ISLAMISATION, DURÉE, INTENSITÉ, POURCENTAGE. — Elle remonte à la conversion des princes voisins de Bahreïn et d'Oman (634). — La population de cette région, appelée « Trucial » *Oman* par les documents britanniques, offre en effet les mêmes caractéristiques que celle de l'Oman : Arabes *qahtanides* (clan Hinâwi) renforcés par des *modarides* et *rabî'ides* (clan Ghâfiri) ; et mêlés dans les ports à divers immigrants également musulmans, Hindous du Sindh (500), Béloutchis (1.400), Khôdjas, Persans (2.500). La secte dominante est le *sunnisme hanbalite* à tendances *wahhabites*, comprenant tout le clan Ghâfirî (40.000) et 6.000 Hinâwis. Le reste du clan hinâwi est *sunnite malikite* (25.000), avec quelques *shâfi'ites* (1.500).

L'arabe est parlé partout.

II. — GOUVERNEMENT

CONSTITUTION ET MEMBRES. — Le pacte fondamental de 1853, conclu entre la Grande-Bretagne et les cinq « Trucial Chiefs », petits chefs de pirates ainsi contraints à une paix relative, reconnaît l'existence de cinq principautés, qui sont, de l'ouest à l'est :

Aboû Dhabi, s'étendant à l'intérieur jusqu'au Djô (oasis de Boreïmi) ; *Dibai*, *Shârdja*, avec ses trois districts vassaux, Dheïd, Râs el Kheïma (anciennement Djolfâr), et Shomeïliya, qui déborde à l'Est sur le littoral du golfe d'Oman ; *'Adjmân* et *Omm al Qeïweïn*, deux petites enclaves en Shârdja.

Ces petits chefs héréditaires sont subventionnés pour le contrôle de la piraterie. Le sultan d'Aboû Dhabi est Hamdân-b. Zeïd-b Khalifah (1912).

Le sheïkh de Shârdja est Khâlid-b. Ahmed (1912).

Ils dépendent du résident britannique de Bouchir, suivant les termes du traité de 1892.

III. — ADMINISTRATION

Les tribus locales conservent leur liberté de mouvements, quoique certaines soient principalement concentrées dans un des cinq États :

B. Yâs en Aboû Dhabi, *Showeïhiyîn* en Dibai, *Sharqîya* en Shârdja, et *Al'Alî* en Omm al Qeïweïn. Elles sont, comme en 'Oman, réparties en deux clans : le clan Hinâwî comprend les *Beni Yas* (14.000), *Hoûwala*, *Marar*, *Manâsir*, tous malikites et les *Za'âb* et *Shihoûh*, hanbalites. Le clan Ghâfiri comprend les *Al'Alî*, *Sharqiya*, *Na'îm*, *Toneïdj*, *Showeïhiyîn*, *Naqbiyîn*, *Beni Qitâb*, tous semi-wahhabites.

IV. — TRAVAIL ET PRODUCTION

MOUVEMENT ÉCONOMIQUE GÉNÉRAL. — Vapeurs, de Dibai vers l'Inde. Route, de terre, *via* Boreïmi, vers l'Oman.

Importation : Céréales (Inde et Perse), cotonnades, café, sucre (Inde) ; dattes (Irak).

Exportation : Perles. Contrebande des armes.

INDUSTRIE : Les pêcheries de perles, qui occupent 892 navires, dont 335 à Dibaï, et 300 à Shârdja(1920). Depuis 1920 le centre perlier de Dibai s'est beaucoup développé (perles incarnat). — Abas en peau de mouton à Shârdja. — Poignards courbes à Râs el Kheïma.

MONNAIES. — Voir OMAN et BAHREÏN.

QATAR

I. — PEUPLEMENT

SITUATION, SUPERFICIE, STATISTIQUE, VILLES PRINCIPALES. — Péninsule de la côte sud du golfe Persique, de 100 kilomètres de long sur 50 kilomètres de large, par 51° de longitude est ; avec le littoral à l'est, jusqu'au 54°.

5.000 kilomètres carrés. — Désert caillouteux, avec quelques oasis. Pas d'ouadis.

Sur 26.000 habitants, il y a 4.000 bédouins. Les villes principales sont : Dôha, la capitale, Wakra (8.000), Roweïs, Romeïla, Bida.

L'ISLAMISATION (voir l'AHSA).

La population comprend diverses tribus de sang *arabe*, *Al boû 'Aïneïn* (section des Beni Khâlid), *Al Boû Kowâra*, *Mahânida et Hoûwala* ; 6.000 esclaves *nègres* (dont 2.000 affranchis), et 1.000 étrangers.

Les habitants, naguère *sunnites malékites*, sont devenus *wahhabites* du Nedjd ; 500 *shî'ites*, duodécimains ou qarmates.

II. — GOUVERNEMENT ET FRODUCTION

Le Qatar, anciennement dépendant du Bahreïn, puis occupé de 1872 à 1914 par la Turquie, est gouverné par le cheïkh de Dôha, lié par traité à la Grande-Bretagne dès 1882, et vassal du Nedjd.

Le cheïkh actuel est 'Abdallâh-b. Qâsim, des *Al Thâni* (1913.)

III. — TRAVAIL ET PRODUCTION

INDUSTRIE. — 822 barques pour la pêche des perles (les plongeurs forment une caste d'esclaves). Beaucoup d'habitants se nourrissent de poissons et de crevettes.

BAHREIN

I. — PEUPLEMENT

SITUATION, SUPERFICIE, STATISTIQUE, VILLES PRINCIPALES. — Ce nom, qui désignait jadis l'Ahsâ et Qatar, ne désigne plus qu'un archipel de cinq îles, *Bahreïn* (anciennement *Owâl* ou Havila), *Moharraq*, *Omm Na'sân* (inhabitée), *Sitra*, et *Nabi Sâlih* ; situé sur la côte S.-W. du golfe Persique, dans l'anfractuosité séparant le Qatar et l'Ahsâ.

552 kilomètres carrés. Le niveau du sol est peu élevé (150 mètres au Djebel Doukhân), il y a des sources nombreuses et abondantes, même sous-marines (*kawkab*). Le climat est mou et lourd. Il n'y a pas de pluies.

100.000 habitants, dont 75 % dans les villes : Manâma (25.000), Bodayya' (8.000), Moharraq (20.000), Hadd (8.000).

L'ISLAMISATION : DURÉE, INTENSITÉ, POURCENTAGE. — L'islamisation des îles date de l'islamisation de la côte. Il y a 60.000 *sunnites*, la plupart *malikites* (*Hoûwala*, *'Otoûb*), quelques-uns *wahhabites* venus du Nedjd (cf. les Dawâsir, en 1845) ; ils sont de race arabe, sauf 11.000 d'origine nègre. Il y a 40.000 *shî'ites*, agriculteurs (*Bahârina*). On trouve quelques descendants du Prophète (*Sâda*) et, comme étrangers, des *Persans*, ***Hindous*** et *Israélites*.

L'arabe seul est parlé et écrit.

II. — GOUVERNEMENT

Les îles ont d'abord suivi les destinées de l'Ahsâ. Occupées par les Portugais (1507-1622), puis par les Persans (1735-84), elles sont devenues indépendantes, (la Perse les revendique).

Un cheïkh héréditaire, de la tribu des *'Otoûb*, qui a évincé celle des *Solaymân*, a tout le pouvoir. Par le traité de 1880, il s'est mis sous la protection britannique, et a, auprès de lui, un agent politique dépendant du résident de Bouchir. Il délègue généralement son autorité à son *vizir*.

Cheïkh de Bahreïn : 'Isa-b. 'Alî des *Alkhalîfa* (1867), déposé en mai 1923 ; puis, son fils Hamd (1923).

III. — ADMINISTRATION

Les deux villes principales ont chacune un *émir*. Les affaires judiciaires importantes sont soumises à un *grand qâdi* ; pour les autres, il y a un sheïkh sunnite (à Moharraq), un cheïkh shî'ite (à Manâma), et sept cadis.

Le tribunal commercial, *madjlis 'orfî*, est organisé d'accord avec l'agent politique. Le tribunal arbitral pour affaires perlières s'appelle *Sâlifat al Ghaws*. (Voir *tohfa nabhâniya* de Mohammad b. Khalifa, publ. Bagdad, 1332 H.). Il y a quinze négociants principaux. La campagne perlière, qui dure d'avril à octobre, a produit en 1912, 40, et en 1915, 20 perles de 20 à 50 grammes. (Rosenthal.)

IV. — TRAVAIL ET PRODUCTION

Les habitants de Bahreïn sont renommés pour le raffinement et la variété de leur genre de vie, influencé par la Perse et par l'Inde.

L'industrie la plus importante est celle des perles (1.025 barques). Il y a des tisserands, tailleurs, teinturiers, calfats. L'élevage des ânes a produit une race spéciale renommée de grands ânes blancs.

Importations : 1911-1913 : £ 2.061.038 (dont 810.000, perles et 461.280, épices).

Exportations : 1911-1913 : £ 2.106.766 (dont 1.826.430, perles ; 5 % de droits).

TOURISME : Visite des tumuli, d'origine phénicienne. Ruines d'une mosquée shî'ite (E. Diez, ap. *Jahrb. Asiat. Kunst*, II, 1925, 101-105).

MONNAIES, POIDS ET MESURES : Roupie hindoue. Qrân de Bahreïn (= 2/5 de roupie). Thaler de Marie-Thérèse. Unité de poids : mithqâl = 72 grammes Coudée de 0 m. 60.

Les unités de poids pour les *perles* sont : le *poonah*, qui vaut 0 gr. 1927 (carat français, 0,205) et le *basri*, de 0 gr. 2216.

KOWEIT

I. — PEUPLEMENT

SITUATION, SUPERFICIE, STATISTIQUE. — Principauté sise à l'angle W.-N.-W. du golfe Persique, au sud du Shatt al Arab, occupant le littoral de l'île de Boûbiyan et de Safwân (30° lat. N.) jusqu'à Mosallamiya (27° lat. N.). Elle touche au N. aux Montefiq ('Iraq), à l'W. au Shammâr, au S. au Nedjd.

32.000 kilomètres carrés. Pays plat et désertique. Climat moins malsain que sur le reste du littoral occidental.

40.000 habitants, dont 30 % de nomades. Koweït a 35.000 habitants, et Djahra 2.000.

L'islamisation, commencée vers 630, a été fonction de celle de Basra.

Tous sont de race *arabe* (*Moteïr*) ou arabisée (nomades *Hawâzin* et *Solaba*), sauf 4.000 nègres, 1.000 persans et 200 juifs. En dehors de ces derniers tous sont musulmans, presque tous sunnites de rite malékite ; de langue arabe.

II. — GOUVERNEMENT

Le cheïkh héréditaire de Koweït (diminutif de *koût*, forteresse), fondée en 1756, est un ancien sujet turc, émancipé petit à petit depuis 1880 grâce à la protection britannique ; il a pris le titre de sultan depuis Mobârak († déc. 1915), Djâbir († juil. 1917) et Sâlim († fév. 1921), ses fils.

Le sulan actuel est Ahmad-ibn Djâbir ibn-Mobârak (1921).

III. — ADMINISTRATION

L'administration du sultan est autocratique et patriarcale.

Annuellement, il n'y a guère plus de 50 pèlerins pour la Mekke. Comme pèlerinage local, tombes de saints et *maqâm* d'al Khidr à Feïlaka.

Garde du corps et garde municipale ; quelques petites garnisons frontières, contre les incursions wahhabites (il y a une zône neutre).

IV. — TRAVAIL ET PRODUCTION

Le commerce général de Koweït pouvait devenir d'importance mondiale, avant 1914, le projet du *Bagdadbahn* ayant Koweït pour terminus. Mais il ne semble pas que l'Angleterre ait intérêt maintenant à le reprendre. Le commerce actuel est de transit entre l'Inde, le Nedjd, et le Bas Euphrate (entrées : 63 vapeurs et 668 voiliers en 1913-1914).

Importations (1913-1914) : £ 370.817 (cotonnades, riz, café, sucre).

Exportations : £ 200.000 (perles, épices). En outre, le sel des salines de Koweït est exporté en quantités importantes parmi les tribus du désert.

Il n'y a d'agriculture qu'à Djahra.

Koweït est un chantier de constructions très important pour les barques perlières du golfe. Le bois de construction vient des Indes. C'est également le port d'attache de 461 barques perlières et de curieux navires indigènes (*baghlas, boûms*) boutres pansus à haut château d'arrière. Les pêcheries de perles y occupent 9.000 hommes.

MONNAIES, POIDS ET MESURES. — Monnaie turque, thaler de Marie-Thérèse (change réglé par le sultan) ; mais surtout roupie hindoue.

Pièce locale en nickel de 1 anna.

Mithqâl de 3 gr. 45. Coudée de 0,46 centimètres.

Timbres de l'Inde, *avec* surcharge en arabe, de 1923 à 1928.

LE BLOC NORD-AFRICAIN FRANÇAIS

NOTICES : **Algérie.**
Tunisie.
Maroc.

LE BLOC NORD-AFRICAIN FRANÇAIS

(MAGHREB)

L'Afrique française du Nord, — Afrique Mineure, Berbérie, *ou* Maghreb, — *apparaît constituée sur le socle unique de l'Atlas, qui se plisse entre la mer et le désert ; — attirée vers le nord par son littoral méditerranéen, tandis que le Sahara, encore peu praticable, l'isole du sud. Elle comprend : ALGÉRIE, TUNISIE, MAROC.*

C'est cet ensemble géographique dont la France colonisatrice a, depuis 1830, *entrepris la pacification, et qu'elle entend réadapter à la civilisation européenne. Sur* 13 *millions d'habitants au plus, le Maghreb compte déjà* 1.250.000 *européens et quasi assimilés israélites, non musulmans, donc* 10 %.

Quant à la masse musulmane elle-même, son ossature ethnique berbère *comprend une fraction d'élite profondément francisée, les* Kabyles algériens, — *à qui la soumission de leurs frères de race, au Maroc, offre en ce moment un admirable champ d'action, où collaborer sans arrière-pensée avec les nôtres à l'œuvre civilisatrice de la France.*

L'unité de direction administrative, décidée à Paris, paraît entrer en voie de réalisation, grâce à une conférence nord-africaine *périodique se tenant à Alger entre les trois grands chefs responsables de l'exécutif* (1re, 6 *février* 1923).

Avant d'aborder l'unification des méthodes en fait de code, pédagogie, colonisation, ou même monnaie et crédit, elle aura à déterminer celle du réseau des voies et communications : *le rail transversal Tunis-Alger-Fès l'a amorcée, mais la pluralité des projets inaboutis de rail vertical transsaharien l'entrave.*

Des données statistiques ci-dessous, on peut tirer les conditions principales d'une solution française pour le problème nord-africain.

BIBLIOGRAPHIE. — La solidarité des trois régions nord-africaines du domaine français commence à se marquer dans certains répertoires commerciaux et économiques, et certaines revues :

Grand annuaire de l'Algérie de la Tunisie et du Maroc, publié annuellement par Fontana, Alger. (Bottin administratif et adresses commerciales.)

Les valeurs de l'Afrique du Nord, publié périodiquement par le Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie, Paris.

Démographie de l'Afrique du Nord (ap. *Journal de Statistique*, Paris, 1924).

[*Bibliographie de l'Histoire de l'*] *Afrique du Nord* (ap. *Revue historique* Paris, 1926 : par Ch.-A. Julien).

Le Nord-Africain (Bulletin mensuel du « Comité de propagande et d'action pour l'Afrique du Nord »), fondé 1925, Paris.

Au point de vue juridique, A. Girault a réuni également les trois pays dans le tome III de ses *Principes de colonisation et de législation coloniale*, Paris, 1921.

Ahmed Toufik Madani, *taqouîm al Mansoûr... li shamâl Ifriqîya* (annuaire illustré), Alger, 1348/1929, 320 pages, 100 fig.

ALGÉRIE

(AL DJÉZAÏR, MAGHRIB AWSAT)

I. — PEUPLEMENT

SITUATION, SUPERFICIE, STATISTIQUE, VILLES PRINCIPALES. — L'Algérie est située entre le 20° et le 37° lat. N., 4° longit. W. et 6° longit. E. Elle est limitée au N. par une mer intérieure chaude, la Méditerranée, et au S. par un désert sec et brûlant, le Sahara.

Entourée par le Maroc (W.), la Tunisie (E.), la Tripolitaine (S. E.), et l'Afrique Occidentale Française (S. ; et la Mauritanie, S. E.), — elle est incorporée directement au territoire français, et gouvernée par un gouverneur général civil, tant pour les trois *départements* du Nord, qui élisent des députés, que pour les *territoires du Sud*, qui sont administrés militairement.

L'Algérie du Nord a 207.915 kilomètres carrés, répartis en trois zones parallèles à l'équateur : *a*) littoral méditerranéen étroit, escarpé, aux rades difficiles d'accès, avec ses Kabylies et ses Sahels ; *b*) le Tell, muraille montagneuse culminant à 2.308 mètres. (Lella Khadîdja), coupée de couloirs fluvieux très fertiles (melta d'Oran, Bel Abbès, Egris, Sïg, Habra, Chélif, Mitidja, Medjana, Bône) ; *c*) les hauts plateaux, longue terrasse, steppe d'alfa où pâture le mouton, de 900 mètres d'altitude moyenne, se relevant au rebord sud de l'Atlas, en falaise, jusqu'à 2312 mètres (Chélia).

Le Sahara est un désert parsemé de rares oasis alimentées par des eaux souterraines : échine pierreuse (*hammada*), avec çà et là, des dunes (*erg*) ; quelques socles montagneux se dressent, vers le sud : Ahnet, Mouydir, Tassili des Azdjer, et Hoggar (culminant à 3.000 mètres, à l'Ilaman). Les territoires du sud ont une superficie de 2.129.400 kilomètres carrés.

Température moyenne max. + 25°, min. + 12° (Alger) ; + 9° et + 34° (Tougourt). Dans le Tell, la moyenne des pluies est de 450 millimètres (Oran) de 1024 (Bougie) ; sur les Hauts Plateaux, de 250 millimètres (El-Aricha) ; au Sahara, elle est souvent inférieure à 100 millimètres.

Population totale (1926) : 6.063. 496 hab., dont 5.174.872 musulmans (82 %) indigènes ; 833.359 européens et assimilés (18 %) (il faut y ajouter 82.265 fr., militaires et fonct.), dont 570.000 français d'origine

et naturalisés (y compris 76.000 israélites naturalisés depuis le décret Crémieux, 24-X 1870), et environ 5.000 musulmans « naturalisés » par renonciation à leur statut personnel sous le régime du sénatus consulte du 14-VII 1865 (1.123 chefs de famille naturalisés ainsi jusqu'en 1919) et de la loi du 4-II 1919 (1.049 chefs de famille naturalisés jusqu'au 8-V 1929). Densité moyenne : 13 au kilomètre carré (maximum en Kabylie : 240 par kilomètre carré dans la commune mixte de Michelet (Aïn el Hammâm).

Recensement des villes (1926) comptant plus de 5.000 musulmans. Nous donnons ici entre crochets le nombre des *musulmans* (1926), ainsi appelés à se franciser par leur sédentarisation dans des villes européanisées (ce chiffre est celui de la population agglomérée au chef-lieu) :

Alger, 226.218 hab. (52.531 m. dont 17.320 Kabyles et 2.000 Mozabites ; contre 17.000 *juifs*); Constantine, 93.733 hab. (34.941 m.); Oran, 150.301 hab.(23.839 m.) ; Tlemcen, 26.758 hab. (14.859 m.) ; Mascara 24.285 hab. (14.306 m.) ; Mostaganem, 26.355 hab. (12.100 m.) ; Blida, 24.758 hab. (10.757 m.) ; Sétif 26.677hab. (13.805 m.) ; Bône 51.985 hab. (17.505 m.) ; Biskra 10.832 hab. (6.733 m.); Sidi Bel Abbès 43.148 hab. (10.434 m.) ; Tiaret 13.728 hab. (8.056 m.) ; Relizane 10.756 hab. (7.379 m.) ; Bougie 10.428 hab. (7.929 m.) ; Nédroma 6.260 hab. (5.116 m.) ; Philippeville 29.242 hab. (8.392 m.) ; Souk Ahras 10.085 hab. (4.752 m.) ; Maison Carrée 11.529 hab. (5.038 m.).

Selon l'enquête Aug. Bernard (1911-1921), on compte : 300.800 musulmans indigènes ainsi *urbanisés*, auxquels il faut en ajouter 61.700 ayant hors de la ville, des maisons à l'européenne soit 9 % ; 342.500 vivent dans des des *maisons à terrasse* (Ksours du Sud ; Aurès ; sud du Djurdjura Atlas de Blida, Tlemcen, Traras), soit 9 % ; 753.800 vivent dans des *maisons à toits de tuiles* (Grande Kabylie), soit 18 % ; 1.648.700 paysans du Tell, soit 40 %, vivent dans des *gourbis* (abri de perches, à couverture végétale) ; 1.011.000 nomades vivent sous la *tente*, soit 24 % (chiffres du recensement de 1911) ; la tente règne au Sahara, sur les hauts plateaux ; elle atteint la mer vers Beni Saf, la Sebkha d'Oran et Mostaganem passe au S. de l'Ouarsenis, du Titeri, d'Aumale, au N. du Hodna, contourne l'Aurès et atteint Soukahras.

En droit, les musulmans algériens sont *nationaux* français (sénatus consulte de 1865, confirmant l'ordonnance du 22-VII 1834), sane être *citoyen* français ; quelques milliers seulement le sont devenus, en renonçant à leur statut personnel. Ce mouvement de naturalisation s'accélére en Kabylie, faisant passer, dans certaines communes (Mekla, Michelet), la majorité électorale aux naturalisés berbères ; mais il serait intéressant de l'activer, en s'occupant enfin sérieusement de la femme kabyle, en créant des écoles de filles, — en intensifiant l'action des infirmières visiteuses. en faisant voter par le Parlement le projet Ricci (1927) sur le statut de la femme kabyle.

Dans toute l'Algérie, la pratique des métiers techniques (surtout dans les villes) propage une *francisation instrumentale* de plus en plus significative, qui doit faire prendre en grande considération les vœux unanimes des

élus musulmans algériens en faveur d'une extension des droits politiques, et d'une association plus intime avec la France.

L'ISLAMISATION. — Après la réduction du centre de résistance berbère de l'Aurès (682-703), la conquête musulmane ne laissa qu'une faible ligne de petits postes, jalonnant le passage menant de Kairouan en Espagne. Tout autour, l'Islam s'implanta vite chez les Berbères, sous une forme particulièrement primitive, fervente et austère, le *khâridjisme* (*sofrite*, puis *ibâdite*), qui n'admet comme légitimes que les deux premiers califes. On a cherché bien inutilement, à voir du « particularisme » berbère dans ce khâridjisme, qui, depuis l'Arabie et la Susiane jusqu'au Tafilelt, a groupé les croyants rigides des premières générations contre les illégalités profanes et compromissions mondaines des gouvernants. Après plusieurs insurrections, un état khâridjite s'établit, l'*Imâmat de Tiaret* (760-909), premier centre d'islamisation de l'Algérie. L'islamisation s'acheva, après l'intermède de l'hérésie ismaëlienne (Fâtimites), et le retour des Zîrites (972-1152) en 1048, à l'orthodoxie, en l'espèce au rite sunnite *mâlikite*, très proche du Khâridjisme quant à l'austérité ; — quand les tribus arabes venues d'Égypte par le Sahara tripolitain dépassèrent Constantine (1160-1180), et donnèrent à l'Islam algérien son aspect définitif.

Actuellement, il se divise entre deux tendances, réformiste (*islâhi*), laïcisante, et encore francisante, — et puritaine (*salafi*), pour une renaissance de l'Islam arabe primitif (avec une extrême droite piétiste).

On trouve en Algérie : *a*) des tribus arabes : les unes *modarides* (*Qeïsites*), soit de la branche *Athbadj* (*'Iyâd* ; Djebel Amour ; peut-être les *B. Guil*, *Harrar*, *Rezaïna*, d'Oranie et *Chaamba* du sud, soit de la branche *Zoghba* (*Homeïan*, de Méchéria, *'Attâf*, *Dyâlem*, *Nadr*, *Sahâri*, *Zegdou*, *Ouled Naïl*, de Djelfa), soit de la branche *Riâh* (*O. Ya'qoûb* d'Aflou, *Daouaouïda* [descendant de Daouâd ibn Mirdâs-ibn-Riâh] de Biskra, *Larbâa*, etc.) les *Troûd* du Soûf se disent syriens. Quelques petites tribus sont *qahtanides* (*Ma'qil*), les *Angad* (*Hadadj*), les Arabes du bas Chélif et de la Mitidja (*Tha'âliba*) ; les *Soleïm* étaient à Biskra jusqu'au XIV[e] siècle (Beni Mozni). — Cette division en tribus, avec clans nobles (*Chorfa* en Oranie, *Djouad* dans l'Est), — se traduisait administrativement par des *aghaliks* et des *caïdats*. Depuis 1902 (territoires du Sud) cette classification est tombée en désuétude ; d'ailleurs les tribus nomades ne représentent plus aujourd'hui que 35 % des musulmans algériens parlant *arabe*, et leur sédentarisation se poursuit.

Quelques éléments citadins, *maures*, se disant andalous, subsistent à Alger (Saint-Eugène, Belcourt) Cherchell, Constantine, Nedroma, Tlemcen.

b) Des tribus berbères : quatre branches principales occupaient anciennement l'Algérie : *Haouâra*, *Kotâma*, *Sanhâdja* et *Zenata* ; les *Haouâra* sont représentés par les *Chaouïas* de l'Aurès, les *Haracta* d'Aïn Beïda, les *O. Khiar* de Souk Ahras. Les *Kotâma*, autrefois en Petite Kabylie (arabisés), seraient, dit-on, devenus les *Laghouat du Ksal* ; les *Sanhâdja*, qui correspondaient à la Grande Kabylie (*Zouaoua*) ont été décimés au service de leurs dynasties d'Achir et de Qal'at Beni Hammâd ; des *Zenata* se sont répandus partout, d'Ouargla au Maroc, et c'est leur dialecte que l'on trouve, non seulement à la frontière marocaine, mais en Kabylie, et aux Ksours du Sud-Oranais ; les *Nememcha* de Tébessa sont zénatiens d'origine. Leur pays d'origine, en revanche, s'est arabisé.

Au Sahara, les *Targa*, et *Lemta* d'autrefois sont représentés par les *Azdjer*, *Taïtoq*, *Ahaggar*, *Oullimiden*.

La classification par clans ou *kharoubas* conserve de l'importance pour les berbères.

Presque tous les musulmans algériens berbères sont sédentarisés.

LANGUES. — Voici, d'après l'enquête Doutté-Gautier (1913 : rectifiant la statistique de 1911), la proportion entre *arabophones* et *berbérophones* en Algérie, par départements :

Alger : 902.000 hab. parlant *arabe* contre 515.803, *berbère* (dont 491.000 en Grande Kabylie occidentale, le reste en Gouraya (Beni Menacer) et dans l'Atlas de Blida).

Oran : 865.000 hab. parlant *arabe*, contre 6.235, *berbère* (*Traras*, Marnia ; s'y ajoutent temporairement des travailleurs berbères venant du Maroc oriental).

Constantine : 1.222.000 hab. parlant arabe, contre 720.648, *berbère* (285.000 en Grande Kabylie orientale ; 439.000 en Aurès, bilingues pour la plupart).

Territoires du Sud : 89.000 hab. parlant *arabe*, contre 63.044 parlant *berbère* (surtout à Figuig, au Mzab, Akabli, Hoggar).

Total : 3.141.419 arabophones contre 1.305.730 berbérophones : 71 % contre 29 %. Le berbère semble se défendre, il a même réduit quelques petites enclaves arabes (sud de l'Aurès, ouest de la Grande Kabylie). Mais l'arabe gagne comme langue auxiliaire ; — il ne faut pas oublier que les berbères *Haouâra* et *Kotâma* (Petite Kabylie) se sont arabisés dès le XIII[e] siècle, comme les habitants du Djebel Amour ; et comme les *Banoû Ouassin* (nomades berbères, tige des dynasties Mérinide et Zeïanide, qui errent, arabisés, à la frontière marocaine). Gautier pense que les dynasties berbères *Sanhadja* et *Zenata* ont déclenché l'arabisation autour de leurs capitales. Tous les clans berbères ont noté en arabe leurs coutumes ou *qanouns* (les cadis arabes ont été introduits en Aurès en 1866) ; mais quelques djemaas kabyles commencent, Milliot l'a signalé, à les rédiger en mauvais français. Si 65 % de la population *arabe* actuelle d'aujourd'hui a oublié son origine ethnique berbère, le *français* pourra peut-être devenir la langue auxiliaire pour les Berbères, de Kabylie, qui ne sont pas encore bilingues.

L'Algérie, complètement islamisée, suit le rite sunnite *malékite*, à l'exception de quelques familles maures alliées aux Turcs, qui suivent le rite *hanéfite* (Alger). En outre, les *khâridjites ibâdites* (60.000), chassés de Tiaret en 909, se sont concentrés au Mzab (XI[e]-XVII[e] s. : sept cités, dont Ghardaïa), d'où ils essaiment pour le commerce.

Le *français* est langue officielle. L'administration prend contact avec les musulmans indigènes au moyen d'un service d'interprétariat. De plus en plus, le français se répand dans les milieux musulmans, qui témoignent d'un sens de plus affiné des ressources de cette langue.

Les dialectes *arabes* parlés d'Algérie, un peu rustiques, mais vigoureux, tendent à perdre leurs berbérismes et gallicismes, à évoluer, comme ceux de Tunisie, quoique plus péniblement, vers un type classique.

A côté des dialectes bédouins, on a noté deux dialectes arabes villageois (Petite Kabylie, et Traras) ; les *Beni 'Adès* (sorte de tziganes) ont un jargon

bédouin. Les dialectes *berbères* n'ont pas de littérature écrite (sauf en pays targui, de rares inscriptions en *tifinagh*).

9/10 d'illettrés.

II. — GOUVERNEMENT

Le Gouverneur général de l'Algérie (M. Pierre Bordes, 20-XI 1927) nommé par décret, relève du ministère de l'Intérieur. Il correspond directement avec les résidents généraux de Tunisie et du Maroc. Il est seul responsable vis-à-vis du Gouvernement des mesures nécessaires à la défense et à la sécurité du pays (guerre et marine).

Quatre services civils sont rattachés directement à Paris, tous les autres sont sous l'autorité du Gouverneur général. Pour les quatre territoires du Sud (1902), il est le seul représentant du Gouvernement.

Il y a un conseil de gouvernement, un conseil supérieur de gouvernement (31 membres élus sur 59), des délégations financières (délégués élus en trois sections : colons, autres contribuables, indigènes musulmans ; cette section de 21 membres (présidée par M. Sisbane Chérif, 1929) a une sous-section, kabyle, de 6).

Les Français d'Algérie élisent 3 sénateurs et 6 députés au Parlement français.

Depuis la loi du 4 février 1919, les indigènes musulmans habitant en territoire civil, font sous certaines conditions, partie intégrante du corps électoral, pour élire les membres des commissions municipales, les conseillers municipaux indigènes (1/3 ou 1/4) des communes de plein exercice, les conseillers généraux indigènes et les délégués financiers indigènes. Cette loi a fait passer le nombre des électeurs indigènes de 57.000 à plus de 400.000.

Le régime actuel de l'indigénat (justice pénale, 15-VI 1914) a été prorogé pour cinq ans (1927) ; les électeurs indigènes y sont soustraits.

III. — ADMINISTRATION RÉGIONALE

Les trois départements sont administrés par des préfets et sous-préfets : *Alger* (Miliana, Tizi-Ouzou, Orléansville, Médéa) ; *Constantine* (Bône, Guelma, Philippeville, Sétif, Bougie, Batna) ; *Oran* (Mostaganem, Mascara, Tlemcen, Sidi-Bel-Abbès). Ces dix-sept arrondissements sont subdivisés en 283 communes de plein exercice et 79 communes mixtes.

Il y a quatre territoires du Sud (Aïn Sefra, Oasis sahariennes, Ghardaïa, Touggourt), avec 7 communes mixtes et 5 communes indigènes ; le Tidikelt, le Hoggar et Djanet dépendent du second.

La loi du 1er août 1918 a reconstitué les *djemaas* (anciens douars-communes) rurales élues, dans les communes de plein exercice, et le décret du 6 février 1919 les a réorganisées dans tous les douars-communes (sans tenir compte, en Kabylie, des *djemaas* de village traditionnelles) : elles délibèrent désormais sur la gestion de leurs biens (notamment l'aliénation des terres *'arch*, loi du 4-VIII 1926) et l'utilisation de leurs prestations.

ADMINISTRATION CULTUELLE. — La capitulation du 6 juillet 1830 a garanti que « l'exercice de la religion mahométane restera libre ».

La formule de *Khotba* est la formule au nom des quatre premiers khalifes, formule tacite, dite « abbasside », mentionnée avec éloges par Ibn Khaldoûn au XIVe siècle, et que la domination ottomane, occupation purement stratégique, n'avait pas essayé de changer (les inscriptions ne font pas mention de califat). Les *Zeïanides* de Tlemcen (1235-1552) seuls avaient tenté d'innover une formule de *Khotba* régionale, éphémère.

Il y a 25 *muftis*, des *imâms khatîbs*, *modarris*, *hozzâb*, *mouedhdhins*, en tout 573 fonctionnaires pour 174 mosquées. Ils sont nommés par le Gouvernement. De même les *cadis* (1834), répartis en territoire civil en 57 mahakmas principales (et 23 secondaires) où ils ne jugent que du statut personnel, des successions et immeubles. En Kabylie la justice canonique musulmane tout entière reste en vigueur ; mais elle est de la compétence du juge de paix français, dont les jugements sont exécutés par les soins de *cadis-notaires* (1874 ; régime étendu à 4 communes de plus en 1908) : il y en a 21 : à Aïn Bessem, Azazga, Azeffoun, Bouïra, Bordj Ménaïel, Dellys, Dra el Mizan, Fort National, Michelet, Palestro, Tizi Ouzou (*Alger*) ; Akbou, Babor (Périgotville), Bougie, Djidjelli, El Kseur, Guergour, Kerrata, Mansourah, Taher, Beni Oughlis (*Constantine*). Leur suppression est envisagée.

Pour les *ibadites*, on a créé (1890) 3 mahakmas principales, et 5 annexes. En territoire militaire, les *cadis* (49 mahakmas et 15 medjelès) sont encore en principe les juges de droit commun en matière musulmane comme les juges de paix en Kabylie.

Un sixième seulement des chefs de famille possède plusieurs femmes (149.000 sur 950.000 en 1891).

Une codification du droit musulman algérien a été élaborée de 1905 à 1916, elle n'a pas encore été rendue exécutoire (Code Morand).

Des *associations cultuelles* musulmanes ont été fondées, conformément à la loi de 1905.

Les *fêtes* non canoniques tendent à tomber en désuétude (cf. *supra* p. 13).

Les congrégations religieuses sont presque toutes en décroissance et les modernistes leur sont hostiles.

Les plus connues étaient, vers l'an 1890, les *Rahmaniya* de Kabylie (Aït Smaïl, Ceuddouk ; puis Timmermasin en Aurès, el Hamel et Tolga) fondés vers 1770 (156.000 membres, 177 zaouïas) ; *Tidjâniya* d'Aïn Mahdi, Temacin, Tamelhat, Guemar (25.000 ; 32) ; *Qâdiriya* d'Orient (23.700; 33, dont Amich (Saf) et Touggourt) ; *Taïbiya* d'Ouezzan, Maroc (22.000 ; 8) ; *Cheïkhiya* (Ouled Sidi Cheïkh : 10.000 ; 4) ; *Hansaliya* de Constantine (4.200 ; 18, dont Chettaba, Tidjerarine) ; puis deux confréries d'acrobates, les *Aissâoua* (*'Isâwiya*) marocains à Loverdo (3.500 ; 10) et *'Ammâriya* d'Aïn Defla (6.400 ; 26). Les deux seules congrégations ayant aujourd'hui une importance politique sont : les *Senoussiya* de Cyrénaïque, qui ont une zaouïa dans le Tell, à l'Hillil (Ben Tekkouk), mais plusieurs milliers d'affiliés parmi les Touareg, au Sahara ; et les *Derqâoua* marocains qui travaillent à unifier les diverses branches du châdilisme dans un esprit très austère, repoussant toute compromission (25.000 ; 21 zaouïas, dont celle, plus moderne, de Ghlamallah à Tiaret).

Depuis 1918, une nouvelle branche des *Derqâoua Bouzîdiya*, les *Allaouïa*, dirigés par Ahmad-b. Mostafa b. 'Alioua de Mostaganem, déploie une très grande activité ; elle dit avoir 300.000 adhérents (*sic*), depuis Melilla jusqu'à Tunis.

L'INSTRUCTION. — L'instruction canonique *traditionnelle* se donne dans trois *médersas* préparant aux postes de fonctionnaires canoniques : Alger (55 élèves arabes et 14 Kabyles en 1920) ; Tlemcen (49 arabes) ; Constantine (48 arabes, et 10 kabyles). La direction scientifique est française.

L'instruction moderne (enseignement *supérieur*) n'est pas donnée aux musulmans dans des établissements spéciaux ; et leurs étudiants s'inscrivent aux facultés françaises, de droit (Alger) et de médecine (Paris).

Pour l'enseignement *secondaire*, on trouve (1920) 363 musulmans parmi les 6.820 élèves des 3 lycées et des 8 collèges d'Algérie.

L'école normale de la Bouzaréa forme les instituteurs indigènes auprès des français (40 sur 220 ; études communes depuis 1925). Les instituteurs indigènes ont un organe corporatif mensuel fort intéressant, *La voix des humbles*. L'enseignement *primaire supérieur* est représenté par 12 cours complémentaires (147 élèves indigènes dont 129 boursiers en 1920.) L'enseignement *primaire spécial* comptait, à la fin de 1928, 551 écoles, et 48.102 élèves indigènes inscrits (dont 3.934 filles : 2.034 en 1920), tous arabes ou berbères. Il faudrait plus d'écoles (Alger, 3 : Sarrouy, Fatah, Hémon) : surtout pour les filles ; et l'enseignement ménager n'est pas assez développé.

PRESSE. — *Voir Section* B : ALGER, BÔNE, CONSTANTINE, DJIDJELLI, MOSTAGANEM, ORAN, TIZI-OUZOU, TLEMCEN.

JUSTICE. — (Voir *supra*, administration cultuelle.)

Depuis l'ordonnance de 1841, en matière pénale, c'est la loi française, appliquée par les tribunaux français. Depuis le décret de 1886, le cadi n'est plus le juge du droit commun en matière musulmane, cette qualité appartient au juge de paix. Le cadi n'a plus compétence que pour le statut personnel, les successions, les immeubles non régis par la loi française. En Kabylie, le décret de 1874 a donné aux indigènes le juge de paix comme juge à demeure, sans aucune réserve.

Le décret du 30 novembre 1918 a supprimé les impôts arabes et établi l'égalité fiscale complète entre les Européens et les indigènes.

Armée. — Autrefois les tribus *maghzen* étaient astreintes à fournir des *goums ;* les décrets de 1912-1916 ont organisé un service de recrutement régulier pour engagements volontaires de 3 ans (plus 7 ans dans la réserve) : effectif appelé, 20.000 hommes (XIXe corps). Pendant la guerre de 1914-18, les musulmans algériens ont fourni 173.000 combattants (13 % de pertes). La loi de 1920 a établi la péréquation des pensions militaires, françaises et indigènes ; mais le temps du service n'est pas encore égalisé.

IV. — TRAVAIL ET PRODUCTION

L'Agriculture dispose de 300.000 kilomètres carrés cultivables. Les cultures sont ainsi réparties : terres à *céréales*, spécialement dans le Haut Tell (Soukahras, Seybouse, Sétif, Medjana, Sersou, Tiaret, Mascara, Bel Abbès, Tafna), sur 3 millions d'hectares ; les *vignobles* avoisinent le littoral, sur plus de 150.000 hectares ; de même les *légumes* (primeurs) ; dans les vergers, on trouve l'oranger et l'olivier ; dans les oasis, le dattier (variété *deglet noûr* est estimée). L'alfa (4 millions d'hectares) et le palmier nain des Hauts Plateaux fournissent l'Angleterre de pâte à papier. Dans les forêts, le liège (un demi-million d'hectares) et quelques cèdres. Essais de coton.

Elevage du cheval barbe, de l'âne, du chameau et du mouton.

Au point de vue social, les terres appartenant aux indigènes subirent jusqu'en 1918 des impôts spéciaux (*'achour* dîme ; ou *hokkor* (ancien *kharâdj*), tribut maintenu seulement dans le département de Constantine). Le décret du 1er décembre 1918 a établi l'égalité fiscale au point de vue foncier. Les biens de mainmorte (*haboûs*) ont été déclarés aliénables par l'ordonnance de 1844, confirmée en 1851.

Plus de 450.000 hectares sont occupés par la colonisation européenne. Le mouvement de rachat des terres par les indigènes, constaté dès 1918-19, s'est maintenu dans le département de Constantine.

De grands travaux, assainissement des marais, érection de barrages, sont en cours : six barrages sur le Chélif (Haute Mina, Gribbs, O. Fodda), d'autres sur l'O. Ksob, l'O. Safsaf, l'O. Bousellam et la Tafna.

L'Industrie. — Des cours d'apprentissage essaient de former les indigènes aux méthodes européennes. Les anciennes industries d'art (broderies, tapis au Djebel Amour et depuis 1926 à Tlemcen, sparterie, maroquinerie, ébénisterie, céramique, bijouterie) ont été ranimées. L'industrie moderne n'en est qu'à ses débuts : (fer de l'Ouenza (600.000 t. en 1924), du Bou Khadra et du Khanguet, phosphates du Kouif (649.840 t. en 1924) à Tébessa. 300 usines.

Il y a, depuis 1903, une organisation de l'assistance médicale ; et, depuis 1927, des infirmières visiteuses (61 en 1929). Il y a 199 sociétés indigènes de prévoyance (1928 : 520.476 adhérents, 27 millions de prêts).

Les bureaux de bienfaisance musulmans ont passé de 1 (1857) à 27 (1921) et 44 (1929).

L'organisation corporative ancienne, réorganisée en 1838, a été supprimée en 1868. Une maison de l'artisanat a été créée (1925) ; il y a 12 sections d'enseignement agricole, et 22 industrielles ; l'inspection du travail fonctionne encore difficilement en milieu indigène. Projet Charles Lévy pour standardiser l'outillage villageois dans la région de Sétif (1929).

Divers essais de syndicats mixtes ont été tentés (dockers d'Oran, etc.).

Le salaire de l'ouvrier agricole (8 à 10 fr. par jour, Boufarik, 1928) est encore insuffisant, ce qui explique l'émigration clandestine de la main-d'œuvre en France.

Mouvement économique général. — *Importation :* 4.968 millions (1928). *Exportation :* 3.995 millions. L'Algérie importe des moutons, conserves, fromages, sucre, céréales, chaux, ciment, soufre, fer, houille, pétrole, machines.

L'Algérie exporte des moutons, des peaux, de l'alfa, des phosphates, du minerai de fer, du liège, du tabac, des fruits, des vins.

Régime douanier métropolitain (monopole de pavillon).

Commerce intérieur. — Routes : 5. 400 km. Rail : 4.405 km. : grand central Oudjda-Tunis (par Oran, Alger, Soukahras), et trois lignes vers le sud (État, et trois compagnies en voie de rachat). Ports d'Oran (4 m. de tonneaux), Alger (6 m.), Bône (1 m.), Philippeville.

Des pistes automobiles transsahariennes sont en voie d'exécution. Et l'aviation est expérimentée au Sahara.

Tourisme. — L'hivernage au littoral, les circuits touristiques sur les Hauts Plateaux et aux oasis sont organisés par des syndicats d'initiative locaux.

Monnaies, poids et mesures. — Le système français. Le système métrique des poids et mesures. La Banque d'Algérie (1851) émet les coupures, et stabilise le change algérien.

Crédit agricole mutuel depuis 1902. Sociétés coopératives agricoles.

De 1918-1923, liberté du taux de l'intérêt, pour tous.

Bibliographie (Playfair) :

Doutté et Gautier, *Enquête sur la dispersion de la langue berbère*, Alger, 1913.

M. et E. Gouvion, *Kitab Ayane et Marhariba*, Alger, 1920 (sur les grandes familles musulmanes algériennes).

Aug. Bernard, *Enquête sur l'habitation rurale*, Alger, 1921.

V. Demontès, *L'Algérie économique*, 2 vol., Alger, 1924.

Dinaux, *Esquisse des territoires du sud de l'Algérie* (*Afr. Fr., R. C.*, mai 1921). (Cf. publ. officielle en 3 volumes, 1923.)

Berque, *Bibliogr. critique des confréries musulmanes algériennes* (ap. Bull. Soc. Géogr., Oran, 1919).

A. Cour, *Recherches sur l'état des confréries musulmanes* (de huit communes du département) *de Constantine*, Alger, 1921.

Marcel Mercier, *La civilisation urbaine du Mzab*, Alger, 1923.

Lespès, *Alger, esquisse de géographie urbaine*, Alger, 1925.

Jean Mélia, *Pour la représentation parlementaire des indigènes musulmans d'Algérie*, Paris, 1929.

Ch. Tailliart, *l'Algérie dans la « littérature » française*, Paris, 1926 (avec un supplément bibliographique de 3177 n^{os} analysés).

Exposé de la situation générale de l'Algérie (officiel, annuel).

Statistique générale de l'Algérie (2 vol.).

N. B. : MM. Augustin Bernard et J.-D. Luciani ont bien voulu nous communiquer plusieurs rectifications précieuses.

TUNISIE
(TOUNIS, IFRIQIYA, MAGHRIB-ADNA)

I. — PEUPLEMENT

SITUATION, SUPERFICIE, STATISTIQUE, VILLES PRINCIPALES. — La Tunisie, comprise entre 32° et 37° de lat. N, 6° et 9° de long. E., est baignée par la Méditerranée ; l'Algérie la limite à l'W. et au S. ; la Tripolitaine au S.-E. ; elle est tournée vers l'Orient.

167.400 kilomètres carrés, répartis en trois zones : *au N.-E.*, prolongements en éventail du Tell Algérien (alt. max. 1.590 m.) près de Kasrîn avec les vallées froides de la haute Medjerda, de la Siliana, du Mellègue et du Merguellil, des steppes, et le littoral escarpé où s'ouvre le lac de Bizerte. *A l'E.*, le Sahel, terres basses et riches, allant d'Utique à Maharès, en passant par le lac de Tunis, et le cap Bon. Au sud, une ligne de « chotts » ou lacs salés (Djerid à + 16 m. Gharsa, à 21 m. au-dessous du niveau de la mer) ; et une zone saharienne d'oasis.

Température moyenne maxima, 29°, minima 14°.

Population totale (1926) : 2.159.708 hab., dont 1.932.184 musulmans (93 %) ; 54.243 israélites indigènes ; 160.000 européens (71.020 français d'origine et naturalisés, dont 1.000 « musulmans français » ; 8.396 maltais, 89.216 italiens). Densité moyenne : 16 au kilomètre carré.

La population urbaine est de 18 % (6 en Algérie). Recensement des villes (1926) : Tunis, 185.996 hab. (dont 78.755 européens et 24.131 israélites) ; Sfax, 27.723 (5. 500 eur.) ; Sousse, 21.198 (6.500 eur.) ; Kairouan, 18.527 ; Bizerte, 20.593 (dont 6.738 eur.). Puis Gabès, Mahdiya, Monastir, Nabeul et Hammamet.

Le nombre des nomades, à demi-sédentarisés d'ailleurs, ne dépasse pas 400.000. Sur le plateau de Matmata, depuis un temps immémorial, les habitants (*troglodytes*) se sont creusé des demeures souterraines ou *ghorfas*. Il y en a 18.949, contre 79.065 *tentes*, 108.109 gourbis, 90.000 *maisons rurales* et 70.000 *maisons urbaines* (Aug. Bernard).

L'ISLAMISATION, ORIGINE, INTENSITÉ. — Le premier raid musulman en *Ifriqiya* (Africa) date de 647 ; sac de Sbeïtla qui fut ensuite évacuée.

L'islamisation commence en 675, avec la fondation de Kairouan. Malgré quelques révoltes khâridjîtes, et l'usurpation fatimite le pays demeura sunnite. Les derniers chrétiens latins du pays disparurent au XIIe siècle, et c'est aussi l'époque (1130) de la venue des tribus arabes (*Hilâl*), qui occupèrent la Tunisie de façon beaucoup plus complète que l'Algérie.

De 1609 à 1615, 30 colonies de Maures andalous parlant espagnol s'installèrent, qui subsistent encore ; à Zaghouan, Tebourba, Soliman (cap Bon), Belley, Niano, Grombalia, Griesch el Oued, Medjez el Bab, Slougia, El Alia, El Kalaa et Testour (vers Teboursouk). Ils formèrent, avec d'autres immigrés, le caïdat supplémentaire des *Barrâniya*.

On trouve en Tunisie : *a*) des tribus *arabes*, d'origine *modaride* : 1° (Soleïm) *Ko'oûb* Mohalhil et Aboû'l Leïl,) *Mirdâs, Mahâmid* et *Djouarî* ; 2° (Hilâl) : de la branche *Zoghba* comme les *Oulad Sa'îd* (N. du Sahel, vers Kairouan), de la branche *Athbadj*, les *Doreïd*, les *Oulad 'Ayyâr* près des berbères *Kerfa* et *Beni-Chenouf* (vers le Kef) ; de la branche *Riâh*, comme les *Oulad Bellil* (entre Tunis et Béja) ; on cite encore les *Souassi* (W. du Sahel), *Hamamma, Neffat, Mehadba* (S. du Sahel) ; *Merazig* et *Beni Zeïd* (Djérid). — Cette organisation par tribus faisait, avant 1882, la base de l'organisme social tunisien ; chaque tribu avait au moins un caïd ; et les territoires des 80 caïdats étaient enchevêtrés. Depuis 1882 les caïdats (36) sont graduellement devenus des divisions territoriales. La sédentarisation a commencé plus anciennement qu'en Algérie.

b) Des tribus *berbères* (*Lowâta, Soûmâta, Marandjîsa*) *arabisées* presque toutes, et n'ayant pas, comme en Algérie, conservé le souvenir de leur fractionnement berbère ; les plus connues sont les *Khoumeirs* et *Mogods*, au N. ; les *Frachichs, Madjer* et *Zlass*. A Djerba, et chez les *Matmata* du Sud, l'arabisation s'achève.

LANGUES. — L'*arabe* a complètement triomphé du berbère en Tunisie (99 %). Voici, en effet, les résultats de l'enquête officielle (inédite) de 1922 sur les Tunisiens *berbérophones* (par contrôle civil) :

A Djerba, 12.584 hab. parlant berbère (sur 36.000). Aux territoires militaires : de Matmata, 900 ; de Médénine, 22 ; de Tatahouine, 3.392. En ajoutant les berbérophones immigrés, venus d'Algérie ou de Tripolitaine (Medjez el Bab, 90) ; Sfax, 321 (ils comprennent peut-être des familles autochtones, à Qalaat el Sened près Gafsa), Souk el Arba, 228 ; Sousse, 36 ; Thala, 300 ; Tunis, 1922 ; Bizerte, 806), on arrive à un total de 20.601 parlant berbère (1 %) ; sachant d'ailleurs l'arabe.

La Tunisie, islamisée tout entière, suit le rite sunnite *malikite*, à l'exception d'une très importante minorité d'origine turque, concentrée à Tunis, Kelibia, Mahdia, qui suit le rite *hanéfite*. En outre, les *Khâridjites ibâdites* (20.000) occupent depuis le XIe siècle l'île de Djerba, d'où ils essaiment, mais où le sunnisme gagne.

L'*arabe* et le *français* sont langues officielles (décret 27-1-1883, art. 1-2).

Le dialecte *arabe* tunisien, demeuré fort nuancé, reprend en ce moment une vie littéraire, toute classique de tendances.

60 % d'illettrés.

II. — GOUVERNEMENT : CONSTITUTION ET MEMBRES

Le Bey de Tunis, héréditairement choisi depuis 1650 dans la dynastie Mouradienne, s'est émancipé depuis 1837 de la tutelle de l'empire ottoman. Il a l'autorité canonique et l'autocratie politique.

Son nom figure dans la *Khotba* (celui du calife de Constantinople a été supprimé en 1924). La Tunisie, seule en Maghreb, a généralement admis la *Khotba* des califes orientaux (Omayyade 675-750 ; 'Abbâsside 750-909, 1048-1278 : usurpation fâtimite, 909-1048 ; ottomane, 1574), sauf sous les Hafsides (1228-1574) qui tentèrent d'établir une *khotba* spéciale.

Le bey actuel est Sidi Ahmed, proclamé le 11 frévrier 1929, à la mort de Sidi Mohammed el Habîb (1922-29), conformément à la loi dynastique du 26 avril 1861 ; par *bay'a*, acte d'hommage d'une assemblée de cano nistes (*Chra'*), présidée par le cheïkh ul islam ; après avoir reçu du résident général français « l'investiture solennelle au nom de la France » (formule de 1902). Le bey a l'autocratie politique (privilège de la justice retenue aboli en 1921) ; ses *décrets beylicaux* (motivés ou non par des rapports, *ma'roûd*) ont force de loi.

Sa cour commprend : garde des sceaux, premier aide de camp, et directeur du protocole.

Le traité du Bardo (12 mai 1881) et la convention de la Marsa (8 juin 1883) ont établi un protectorat français, exercé par un résident général (M. Manceron, 1929).

Les puissances européennes étrangères ont renoncé (1884) à leurs anciennes juridictions consulaires (suppression des Capitulations) ; l'Italie en admit la *suspension*, en échange de diverses garanties en faveur de ses nationaux (25 janvier 1884). La Grande-Bretagne ayant protesté contre le décret beylical provoquant la naturalisation française des Maltais de Tunisie (8 novembre 1921), le différend a été soumis à un arbitrage.

III. — ADMINISTRATION

ADMINISTRATION CENTRALE. — Elle porte le nom d'*Ouzara*. Elle comprend le premier ministre (Si Khalil Bou Hâdjib), le ministre de la plume (Si Hâdî el Akhwa), une section d'État (administration indigène), et, depuis 1922, un ministère de la justice avec deux directions : services judiciaires musulmans et justice tunisienne.

La liaison entre l'*ouzara* et le protectorat est immédiate, le résident général ayant à approuver la promulgation des décrets beylicaux, et à faire viser les lettres signées du premier ministre. Le Conseil des ministres

et chefs de service comprend, sous la présidence du résident, les trois ministres de l'*Ouzara*, le général, le vice-amiral, et six chefs de service.

Le résident général, qui relève du ministre des Affaires Étrangères (1885), a sous ses ordres les commandants de troupes et les services administratifs. Les attributions de son secrétaire général ont été divisées, en 1922, entre une direction générale de l'Intérieur, et la direction de la Justice tunisienne. Les directions générales du Protectorat sont au nombre de 4 : travaux publics, finances, agriculture, instruction publique.

Un premier essai constitutionnel de système représentatif (Destoûr) avait eu lieu en Tunisie de 1857 à 1864.

Depuis 1896, les colons français étaient représentés par une *conférence consultative*, où, depuis 1905, ils élisaient 39 délégués (10 circonscriptions), le décret de 1907 leur avait adjoint 16 membres indigènes (15 musulmans et 1 israélite) choisis par le résident général ; isolés depuis 1910 en une section spéciale. La conférence consultative examinait le système fiscal du budget, chaque année.

En janvier-mars 1920, deux *chambres consultatives* indigènes furent instituées, l'une *agricole, pour le Nord* (14 membres, chiosis sur une liste de présentation), l'autre, pour le *commerce et l'industrie de Tunis* (14 membres désignés de même).

Enfin, le 11 juillet 1922, une triple organisation représentative fut créée : en haut, le *Grand Conseil*, transformation de l'ancienne *Conférence consultative*, qui acquiert l'initiative budgétaire, et se compose : d'une *section française* dont 21 membres sont délégués par les intérêts économiques et 25 élus au suffrage universel (scrutin de liste, système d'Hondt avec vote familial) ; et d'une *section indigène*, dont les 26 membres (18-III 1928) sont élus au 2[e] degré, délégués des conseils de région et des Chambres d'agriculture et de commerce indigènes.

En dessous, cinq *Conseils de région* élus (français et indigènes : Tunis, Bizerte, le Kef, Sfax, et Sousse), et tout en bas, les *Conseils de caïdat*, élus. Les premières élections suivant ce nouveau régime ont eu lieu en novembre 1922.

Une *chambre des intérêts miniers* a été instituée.

Administration régionale. — Il y a 36 caïdats territoriaux ; les *caïds* sont nommés par décret beylical, ainsi que les caïds stagiaires (*Kahias*) et que les *Khalifas*. Le caïd de Tunis porte le nom de *cheïkh-el-médina*. Les *cheïkhs* ne sont plus désignés par les tribus, mais nommés par décret, sur la proposition des caïds.

Le pays est réparti, pour le protectorat, en 19 *contrôles civils* (Béja, Bizerte, Djerba, Gabès, Gafsa, Grombalia, Kairouan, le Kef, Maktar, Medjez-el-Bab, Sfax, Souk-el-Arba, Sousse, Tabarka, Teboursouk, Thala, Tozeur, Tunis, Zaghouan. Une 20[e] circonscription comprend les trois *territoires du Sud* (Matmata, Médénine, Tatahouine).

Administration cultuelle. — Les *imâms, khatibs* et *cadis* sont nommés par décret beylical. Pour les fêtes canoniques, cf. *supra*, p. 17.

Les lieux de pèlerinage sont : d'abord les mosquées et zaouïas de Kairouan puis quelques qoubbas locales (Sidi Fathallâh d'Hammam-el Lif, Sidi boû Sa'îd de Carthage, Sidi Mohaddab de Gabès, etc.).

Les *congrégations religieuses* sont en décroissance rapide, à cause de la diffusion de l'enseignement neutre ; et de l'absence de toute instruction religieuse et de tout entraînement spirituel dans les zaouïas ; la dernière statistique (inédite), de 1922 (apparentée à celle de 1897), donne un total de 58.143 affiliés, avec 476 zaouïas :

Répartis entre quatre ordres principaux : *Qâdiriya* de Bagdad (17.196 ; 130 zaouïas) ; *Rahmâniya* de Nefta (16.564 ; 90) ; *Aïssaoua* (*'Isâwiya*) de Meknès (11.190 ; 87) et *Salâmiya-'Aroûsîya* de Zliten (Tripolitaine, fondés en 1795 : 4.654, en 83 zaouïas). — On trouve ensuite 21 zaouïas *Tidjâniya* (1795 membres), 7 *Madanîya* de Misurata (Tripolitaine ; branche panislamique de *Derqâoua* ; 1614 membres), 12 *Boûa'lîya* (de Tozeur ; 1315), 1 *Sanâniya* (du Djérid ; 900), 8 *'Azzoûziya* (835), 10 *'Awâmiriya* (573), 10 *Tabbaïa* de Nefta (au Djérid, 460), 10 *Shâdhilîya* (376), 10 *Taïbiya* (369), 1 *'Ammâriya* au Kef (200), 1 *Khammousïa* à Sfax (50), *Karraïya* à Sfax (50), 1 *Khaliliya Touhamiya* au Djérid (50). En tout, 3 % de la population musulmane.

L'instruction musulmane traditionnelle a toujours été en honneur en Tunisie, depuis ses nombreux *kouttabs*, jusqu'à la Grande Mosquée (Dj. Zîtoûna). Depuis 1908, de nombreuses écoles coraniques *modernes* (*msid modjedded*) ont été fondées par l'initiative privée. Les étudiants de la Zitouna reçoivent depuis 1896 un enseignement moderne en arabe (privé), à la Khaldounia.

Etablissements de Tunis organisés par la direction générale de l'Instruction publique : *Ecole supérieure de langue et littérature arabes*, *Centre d'enseignement d'art*, *Ecole de musique*, *Bibliothèque publique* (80.000 vol.) *Collège musulman Sadiki* (1876), *Ecole primaire supérieure Alaoui* (1884 : 146 musiciens sur 375 élèves), *Ecole professionnelle*, *Ecole technique* (féminine), trois *Lycées* (deux de filles) et deux *Ecoles normales*, *Ecole de jeunes filles musulmanes Louise René Millet*.

Sur 393 écoles primaires, 139 franco-arabes de garçons, 19 de filles, 77 françaises mixtes, 158 purement françaises (dont 87 de filles).

La Presse. — Voir *section C* : Sfax, Tunis.

Le 1[er] avril 1920, les trois principaux journaux (*Sawâb*, *Mochir*, *Morshid al Omma*) conclurent un cartel avec le parti communiste français, qui a donné lieu à divers incidents, plutôt d'ordre politique (problème constitutionnel) que d'ordre social, organe français en 1929 : *l'Etendard* (dir. Khairalla).

La justice se répartit en : justice canonique, *Chra'* (statut personnel, successions, propriétés immobilières), confiée aux cadis et muftis (réunis parfois en *medjlès*), tous *malikites*. Il y a en outre un medjlès *hanéfite*

à Tunis, et le cheïkh ul islâm de Tunisie est de rite hanéfite (Si Hamida Biram).

Et justice séculière, *Ouzara* (autres affaires civiles, commerciales et pénales, actions possessoires, baux des Habous), relevant du premier ministre. Cette justice « retenue » a été transformée en un tribunal central (affaires criminelles, appels au civil et au correctionnel), 6 tribunaux locaux (magistrats indigènes, assistés d'un commissaire du gouvernement français) à Sousse, Sfax, Kairouan, le Kef, Gabès et Gafsa ; au-dessous, les caïds ont reçu des attributions judiciaires. Le tribunal de simple police de Tunis s'appelle *Driba*.

Le droit musulman a été codifié ; pour les obligations et contrats (1907, Code *Santillana*) ; la procédure civile (1910), le code pénal (1913), et code de procédure pénale (1922).

L'égalité fiscale a été réalisée pour l'impôt personnel et la dîme des céréales.

L'ARMÉE. — Le nombre des pêcheurs étant important (7.000), on a organisé une marine (*baharia*, 1906). Pour l'armée, selon la loi de 1892, le contingent annuel s'élève à 8.000 hommes (les israélites tunisiens ne servent pas). Pendant la guerre de 1914-18, la Tunisie a fourni 50.400 combattants et 30.000 travailleurs.

IV. — TRAVAIL ET PRODUCTION

L'AGRICULTURE. — On trouve le *blé* (dur) dans le N. (exportation en France), l'orge, avoine. maïs et sorgho ; les légumes (primeurs, jardins de Tunis, Sfax, Cap Bon) ; la vigne, l'olivier (terres sialines de Sfax, et dans tout le Sahel : nombre total des pieds d'oliviers en 1923 : 15.260.000) ; le dattier (1 million : dans le Sud) ; le figuier (curieux procédé tunisien pour la caprification des figues) ; la vigne (cap Bon).

Les forêts (1 million d'hect.) sont constituées, au N. par les chênes-liège et zéen, au centre et sud, par le pin d'Alep ; il y a 1 million d'hectares en *alfa*.

Au point de vue social, les terres se répartissent en : terres collectives (*'arch*), de tribus, que le Domaine dit leur concéder à titre précaire ; propriétés privées (*melk*), avec préemption pour le voisin, selon le droit hanéfite de *chefâa* ; et biens de mainmorte pieuse, *habous : publics* (administrés par la Djemaïa, créée en 1874, et *privés* (souvent en friche ; projet de mise en valeur élaboré en 1920) pouvant être loués à perpétuité (*enzel*) par les soins de la Djemaïa.

La loi foncière de 1885 (acte Torrens) a amené l'immatriculation des terres plutôt de celles des colons que de celles des indigènes.

Nombre des ouvriers, et employés d'établissements industriels commerciaux contrôlés par l'Inspection du travail (1928) : 55.550, dont 28.000 Tunisiens et 27.550 européens.

Le contrat de *khammessat*, asservissant le travailleur agricole au sol, est de mauvais rendement économique et est moralement contestable (décrets de 1874, le réglementant ; et de 1920, rétablissant la prison pour dettes des khammès). C'est un pis-aller. Le contrat de *mgharsa* est très supérieur socialement.

Projet de *cadastre* foncier (décret du 25 mars 1924). — Ferme-école indigène de Smindja, École coloniale de Tunis, Institut d'élevage de Sidi Tabet et Institut Arloing.

L'INDUSTRIE. — L'industrie musulmane traditionnelle, plus solidement organisée en Tunisie que dans le reste du Maghreb, ne peut plus lutter contre l'industrie européenne. L'enseignement technique des apprentis (internats) a été organisé méthodiquement. école des Souassi, cours de pêche à Sfax, institut des arts et métiers indigènes de Tunis, sous l'impulsion des « services économiques indigènes ». La main-d'œuvre minière, à Gafsa, se compose surtout d'étrangers de passage.

La pêche (poissons, corail, éponges) est florissante.

Les usages de l'organisation coopérative tunisienne, vivifiée au début du XVIIe siècle par la venue des Maures expulsés d'Espagne, ont été réorganisés de 1863 à 1884 par des décrets beylicaux minutieux, destinés à sauvegarder l'hérédité des maîtrises, la fixité de la répartition dans les souks, la répression des malfaçons.

Les règlements des *chawachis* (fabricants de chéchias) et des tisseurs de soie sont les plus connus. Chaque corporation (il y en a plus de 54) est dirigée par un *amîn*, assisté de dix prud'hommes. Elle relève d'un tribunal spécial, *'orf*, présidé par le *cheïkh-el-medina* de Tunis (1884). Cette organisation s'est révélée impuissante à sauver l'industrie indigène de la concurrence européenne (meunerie, huilerie, tissage, tapis de Kairouan, céramique de Nabeul, sparterie, *belghas*).

Institut des Arts et Métiers, créé en 1923, pour la rénovation des arts indigènes.

Coopératives de pêcheurs.

MOUVEMENT ÉCONOMIQUE GÉNÉRAL. — *Importation* : 1771 millions. *Exportation* : 1026 millions (1928).

La Tunisie importe : céréales, têtes de bétail, sucre, tissus (surtout coton), produits chimiques et matériel d'exploitation.

La Tunisie exporte principalement : phosphates (de Gafsa, Dyr, Kalaa el Snam, Rebiba, Mdila, Maknassy), dont une part est assurée à l'Italie ; céréales, huiles d'olives, plomb, fer, alfa.

COMMERCE INTÉRIEUR. — Routes (4.746 km.) ; voies ferrées (2.022 km.): vers l'Algérie (1 m. 44) sur la côte, de Bizerte à Sfax ; et des lignes de pénétration ; spécialement de Sfax à Tozeur (Cie de Gafsa). La plupart sont à voie de 1 mètre. Ports de Tunis, Sousse et Sfax (agrandi). Le port de Bizerte a une importance exceptionnelle (préfecture maritime).

TOURISME. — Des guides de Tunisie paraissent régulièrement. Stations d'hivernage sur la côte est, Carthage ; amphithéâtre d'El Djem, Kairouan, pays des troglodytes (Matmata) et oasis du Sud.

MONNAIES, POIDS ET MESURES, CRÉDIT. — Le franc tunisien (1891, étalon or) ; système métrique (1895).

Système local : *once* de 31 gr. 487. Mesure de longueur pour les étoffes, le *pic* (varie de 0 m. 492 à 0 m. 639). Le blé se vend encore par *kaffis* (5 hl. 808). Le *kaffis* (= *qafîz*) pour olives est de 16 *ouïbas* (de 40 litres).

L'esprit d'initiative commercial, si développé chez les Djerbiens, s'est marqué par la fondation, depuis 1907, de groupements financiers musulmans : « Union commerciale », « Iqbâl », « I'tidâl », « Comptoir commercial Arabe » (1916), « Renaissance économique » (Guellaty, 1920), Immobilière Tunisienne.

C'est la *Banque d'Algérie* qui émet les billets au porteur et à vue (1904). Il y a un crédit agricole mutuel (1905), des sociétés coopératives agricoles (1907) et des sociétés de prévoyance indigène (1907).

BIBLIOGRAPHIE (Ashbee, 1888) :

Statistique générale de la Tunisie (annuelle).
Journal officiel Tunisien.
M. S. Mzali, *L'Evolution économique de la Tunisie*, Tunis, 1921.
Chadly Belhassen, *Taqouim tounsi* pour l'an 1342 H.
Augustin Bernard, *Enquête sur l'habitation arabe des indigènes de la Tunisie*, Tunis, 1924.
W. Marçais, *Textes arabes de Takroûna*, Paris, 1925 (t. I).

N.-B. : M. E. Taillard a bien voulu nous communiquer d'importantes additions et corrections.

MAROC
(MAGHRIB-AQSA)

I. — PEUPLEMENT

SITUATION, SUPERFICIE, STATISTIQUE, VILLES PRINCIPALES. — Le Maroc, dont, le nom européen est dérivé de Marrakech, sa capitale unique de 1062 à 1275, occupe l'angle N.-W. de l'Afrique, entre 1°40' de long. W. et 28° de lat. N. ; soit 519.980 kilomètres carrés, dont 415.000 en zone française. Enclavé entre l'Algérie (E.-S.-E.) et la Mauritanie espagnole (S.), il comprend, outre le Maroc proprement dit, trois territoires politiquement détachés, la zone spéciale, dite de Tanger (380 km.) ; et la zone espagnole du Rif, la colonie d'Ifni (28.000 km.) avec les « présidios « (213 km² : Ceuta. Velez, Alhucemas, Melilla, Zaffarines), en tout 104.600 km².

520.000 kilomètres carrés, répartis entre deux « climats » distincts, méditerranéen (et atlantique) au N. de l'Atlas, et saharien du S. Le 1er se subdivise en 4 zones : *a*) au N., un massif isolé, le *Rif*, culminant entre 1.500 et 2.500 mètres, « riviera » escarpée au N.-N.-E., en pente plus douce vers l'Atlantique ; — *b*) à l'E., un couloir de migrations à steppes d'alfa, vallées de la Moulouïa, de l'Innaouen et du Zâ ; — *c*) au centre, donnant sur l'Atlantique, après le Gharb (vallées du Loukkos et du Sebou, dépressions largement arrosées), règne la « meseta » marocaine : « sahel », puis « terres noires » en Chaouïa, Abda et Doukkala, bassins du Bou Regreg et de l'Omm er Rebî, bassins du Tensift, et du Soûs ; — *d*) Les amples plissements de l'Atlas, orientés N.-E.-N.-W., enserrant de hautes vallées ; plissements vastes, se multipliant au N. jusqu'à la trouée de Taza, au S. jusqu'au Drâa ; culminant à 3.500 m. (Siroua), 3.876 (Ari Aïach) 3.906 (Likoumt) et 4.225 (Toubekal). Le « climat » saharien comprend les chapelets d'oasis du Tafilelt et du Drâa.

Température moyenne max. 25°,4 ; min. 10°,7 (Fès, 1919).

Trois zones pluviométriques : + 800 mm. à l'angle N.-W. (littoral), en moyen et haut Atlas ; + 400 mm., Melilla, Sebou, Meknès-Taza ; + 200 mm., Chaouïa, Doukkala ; — 200 mm. Marrakech, et versant saharien (Bernard).

Il n'existe pas encore de recensement général et les évaluations officielles paraissent forcées de 1/5. Population totale : 4.750.000 hab. (1926) environ, en *zone française*, dont 4.216.826 pour les régions pacifiées ; 97 %

de musulmans sunnites, de rite mâlikite ; 1 1/2 % (103.396, dont 66.223 français) de chrétiens (colons) et 1 1/2 % (107.512) d'israélites indigènes. (On sait que les israélites de Fès se sont convertis en grand nombre à l'Islam au XIII[e]). Il y aurait 700.000 hab. en dehors de cette *zone*.

Recensement des villes (1926) : Marrakech 149.253, (dont 3.652 européens) ; Casablanca, 106.608 (34.984) ; Fès, 81.172 (3.559) ; Meknès, 29.930 (4.923) ; Rabat, 38.044 (13.916) ; Salé, 20.965 (1.069) ; Safi, 26.914 (1.395) ; Mazagan 19.159 (1.633) ; Mogador, 18.401 (835) : Azemmour, 9.127 (154), Sefrou, 8.478 (140) ; Kenitra, 9.931 (3.901) ; Moulay Idris, 6.211 (0), Settat 7.834 (482) ; Boujad, 8.879 (138) ; Taroudant, 8.793 (21) ; Taza, 9.606 (2.284) ; Beni Mellal 5191 (121) ; En *zone espagnole* : Melilla (40.000), Ceuta (35.000), Tétouan (25.000), Larache (12.500), El Ksar (10.000), Chefchaouen (7.000) et Arzila (2.350). — En *zone spéciale* : Tanger (50.000).

L'ISLAMISATION, ORIGINE, INTENSITÉ, POURCENTAGE. — A peine commencée par les premières incursions musulmanrs ('Oqba en 681, Ibn Noceïr en 707), l'islamisation est due, selon la légende, à l'essaimement de la postérité des sept (ou onze) fils de l'Alide Idrîs II († 828), qui fonda Fès. En réalité elle ne s'est achevée, en plaine, qu'aux XI-XIII[e] siècles, avec l'extirpation des hérétiques Barghwâta, et avec la venue d'Orient de tribus arabes musulmanes.

Nous avons en effet au Maroc : *a*) des tribus *arabes*, venues du Hedjaz par la Haute Egypte et la lisière N. du Sahara, et arrivées au XIII[e] siècle ; les unes *modarides*, au N. de l'Atlas, et semi-sédentarisées : *Khlot* et *Tlîq* du bas Sebou, *Cherarda* du moyen Sebou, *Athbadj* de Doukkala, *Ashdja'* des *Chyâdma*, *Zoueïr* au N. du Tadla, *Homeïân* d'Oudjda. Les autres *qahtanides*, nomades au S. di l'Atlas : *Doui Mansoûr*, *Roha*, *Monabba*, *Berabish*, et *Delim* ; quant aux *Oudaïa* (près Fès), *Rehamna* (près Marrakech) et *Beni Ahsen* (bas Sebou), ils ont été transplantés et semi-sédentarisés par les sultans ; — *b*) des tribus *berbères*, où, sous la généalogie légendaire, transparaissent trois groupes dialectaux : 1° le bloc des *Masmoûda*, parlant *chleuh*, au S. W. (Atlas) *Haha* : *Mtouga* ; *Goundâfa* ; *Ilâlen*, etc., avec une colonie, arabisée, dans le nord-Ouest (*Jbala*) ; 2° les fragments épars des Sanhâdja (Zénaga), parlant *tamazight*, au Nord, au centre (*Zemmour*, *Zaïan*, *Braber*), au S.-W. (*Gozzoula*, parlant maintenant *chleuh*) et au Sahara ; 3° les envahisseurs *Zénata*, venus d'Algérie centrale aux X[e]-XII[e] siècles, parlant *zenati* (Oudjda, Figuig, Tafilelt, Rif), ou *arabe* (*Chaouïas*), dans la plaine de ce nom ; 4° deux îlots d'*Haouâra*, au Soûs et en Tafrâta, parlent arabe. — Ces tribus, sédentaires, vivent dans des villages fortifiés (*agadir* entrepôts fortifiés des *chleuh*, *qsoûr* des *zénata*), ou ouverts (*dchoûr*), munis du moins de tours (*tighremt*, pour préserver la récolte ; en pays *zénaga*).

La proportion entre *Arabes* (ou arabisés) et *Berbères*, au Maroc, paraît s'être maintenue sensiblement depuis le XV[e] siècle : 60 % contre 40 %, soit aujourd'hui 3.200.000 berbères contre 2.250.000 arabes. On ne saurait pourtant parler politiquement de « majorité berbère » au Maroc ; toute l'ossature sociale marocaine, islamisée, s'arabise forcément. D'ailleurs, le paysan berbère, industrieux et chicaneur, laissé à lui-même, ne voit rien au delà de sa charte communale semi-communiste (*izref*), et de sa coterie (*leff* ; cf. la *'anâya*) (1), confond le code civil et la morale, et ne saurait se hausser seul à la conception de l'État. On trouve des nègres, esclaves ou affranchis, *arabisés ou berbérisés*, çà et là, surtout dans le Sud (*Harâtin* du Drâa).

Le Maroc est profondément islamisé, même dans les recoins berbères, où les *mosquées* sont encore rares, mais où les *zaouïas* pullulent, avec des tombes vénérées d'apôtres. Le rite mâlikite du sunnisme règne partout ; et rien ne reste des sectes dissidentes que les îlots : Khâridjites *Bdadoua* (pour « Ibâdiya »?) çà et là (Melaïna, Ghïata, Chaouïa, et en Saoura) ; *'Aouïnet* ; et *Zkâra* (au S. W. d'Oudjda, 16.000 h.), adeptes d'un rite initiatique peut-être issu de l'ismaélisme des Fâtimites.

Le pourcentage des nomades, la plupart arabes, par rapport aux sédentarisés, serait de 22 % (grands douars de 50 à 60 tentes).

La langue arabe est la langue officielle.

L'écriture arabe est du type *andalosî*, dont le calibrage fleuronné est d'une gaucherie non sans grâce ; mais, par rapport au *neskhi* courant du reste de l'Islam arabe, il est, en typographie, d'une lecture moins rapide (cf. la minuscule gothique allemande).

Parmi les dialectes berbères, seul le *chleuh* (*shilha*) du Soûs possède quelques textes littéraires, notés en caractères arabes.

II. — GOUVERNEMENT : CONSTITUTION ET MEMBRES

Le sultan du Maroc, choisi depuis 1664 dans la famille des chorfa Filâlis Hasanides *Alaouites* (du Tafilelt, descendants du Prophète venus, selon la tradition, d'Yanbo' (Hedjâz) au XIII[e] siècle), a la plénitude de l'autorité, à la fois canonique (*Imâm*) et politique (*Emir*).

La *Khotba*, marque de l'investiture canonique qu'il dispense, se dit en son nom le vendredi dans tout le Maroc, y compris Tanger et le Rif. Le Maroc a joui de l'unité de *Khotba* dès le début (omayyade 707-750, abbaside 750-88, et 1069-1145 ; omayyade de Cordoue 938-1009, avec des interruptions fâtimites 931-52, 960-72, 979-89), — et de l'autonomie canonique depuis 1145.

Le sultan actuel est Sîdî Mohammed III « sultan de Fès, Tafilelt, Marrakech et Soûs, Commandeur des Croyants, Majesté Chérifienne », fils de feu Moulay Yoûsof (1912-27), proclamé sultan à Fès le 18 nov. 1927 à la place de son père. La capitale est Rabat. Le sultan a en principe trois « Khalifas » ou représentants, choisis parmi ses frères ; à Fès, Marrakech et au Tafilelt.

La cour se compose de deux parties ; administrées, l'une à l'intérieur,

(1) FOUCAULD, *Reconnaissance au Maroc*, 1888, p. 245.

par le *hâdjib* (Si Ben Y'ich), l'autre à l'extérieur, par le *qaïd al méchouar* (Si Ben Nacer) ; *protocole* (dir. Si Qaddour-b. Ghabrit ; adj. Si Mammeri).

Le traité franco-marocain du 30 mars 1912 a établi un protectorat français, exercé par un commissaire résident général M. Lucien Saint (2 janvier 1929), assisté d'un *conseil de gouvernement* (où il y a des représentants élus de la colonie française) ; seul intermédiaire du sultan auprès des représentants étrangers pour tout le Maroc.

Suivant le traité franco-espagnol du 27 novembre 1912 consécutif au traité franco-marocain, le sultan a délégué en zone espagnole, un « Khalifa » spécial, muni, à titre permanent, de sa délégation générale et intégrale (Moulay al Hasan-ibn al Mahdî, 1925) ; et qui est désigné, dans la *Khotba* (en zone espagnole), après le sultan du Maroc ; il nomme les caïds.

La zone spéciale de Tanger, définie en 1913, a été l'objet de deux accords internationaux (18-XII 1923 et 25-VII 1928) ; d'après le nouveau *Statut*, auquel huit puissances ont adhéré, le sultan délègue à Tanger un *mandoûb* (Si Moh. Tazi).

Les « presidios » sont rattachés directement à l'Espagne (Ceuta, à Cadix).

Le corps diplomatique résidant à Tanger est réduit au seul ministre dss Etats-Unis.

Le régime des capitulations et de la protection consulaire ne fonctionne plus que pour l'Angleterre et les Etats-Unis ; toutes les autres puissances y ont renoncé dans la zone française (la France y a renoncé en zone espagnole, mais non l'Angleterre, ni les Etats-Unis, ni la Hollande ; l'Angleterre y a pratiquement renoncé dens la zône de Tanger).

III. — ADMINISTRATION

ADMINISTRATION CENTRALE. — Elle porte le nom de « makhzen », depuis le XVe siècle, et se compose de trois *beniqas :* de la *Chkara* ou « sacoche » du grand vizir (El Haddj Mohammed El Moqri), qui a l'Intérieur ; de la justice (*Chikâyât*) et des cultes (Si Mohammed Ronda) ; des Habous (Si Moh. Mouline) ; des domaines (El Haddj 'Omar Tazi). Le grand vizir a quatre délégués (2 à l'intérieur, 1 finances, 1 enseignement : Si Moh. El Hadjoui).

Le pouvoir législatif appartient au sultan, dont les décrets se nomment « dahirs ». Il y a aussi des arrêtés du grand vizir.

La liaison entre le makhzen central et le Protectorat s'établit par la direction des Affaires chérifiennes (3 sections : État, Justice, Habous).

L'administration civile, centralisée par le secrétaire général du Protectorat, comprend 14 directions ou services (Affaires civiles, Renseignements, Finances, Trésorerie, Travaux Publics, Agriculture, Eaux et Forêts, Usines, Conservation Foncière, Géographie, Enseignement, Santé, Beaux-Arts).

L'administration de la zone espagnole a été réorganisée avec un commissaire général à Tétuan : Général Jordana (1928)

ADMINISTRATION RÉGIONALE. — Le grand vizir nomme et contrôle les
pachas et caïds, contrôle les tribunaux et institutions rabbiniques.
La direction des affaires civiles comprend 19 *contrôles civils* (Rabat
[2], Salé, Kenitra, Chaouïa [3], Doukkala, Safi, Mazagan, Mogador, O.
Zem, Meknès, Oudjda [2], Berkane, El Ayoun, Taourirt, Berguent) et six
subdivisions militaires : Fès, Taza, Meknès, Marrakech, Tedla, Ksar es
Souk (Erfoud, Bou Denib, Kerando).
Le *Bled Siba*, ou « pays insoumis », se composait, depuis le XIe siècle, de
cantons montagneux irréductibles. En 1928, il n'y avait plus guère d'in-
soumis, en *zone française*, que deux régions : le réduit escarpé de la confé-
dération *Brâber* (Aït Atta, Aït Iafelman-Melghad), entre le Moyen Atlas
(Ahansal, soumis 1924 ; Belgacem N'Gadi) et les oasis du versant sud,
Gheris, Ferkla, Todgha (20.000 km² ; et Tafilelt). Et l'extrême Sud : où
les *Ahl Mâ el 'Aïneïn* du Sahara espagnol (voir ce mot) écument le bas
Drâa.

ADMINISTRATION CULTUELLE. — C'est par délégation du sultan que les
imâms, khatibs et *cadis* exercent leurs pouvoirs canoniques. Le petit per-
sonnel de la mosquée comprend : *muezzins, morâqibs, hazzâba.*
Pour les fêtes canoniques, voir *supra*, p. 17. Il y a en outre de nombreux
pèlerinages à dates fixes (parfois calées sur le calendrier solaire-agricole,
cf. *supra*, p. 11), aux tombes de certains saints : Moulay Idrîs II († 828)
dont la tombe a été retrouvée à Fès en 1437, et son père, Moulay Idrîs Ier
(† 793), enterré au Zerhoun (fête le 15 mai) ; Sidi bou Yazza († 1177) ;
Moulay boû Selham ; Moulay 'Abd al Salâm († 1226), au Djebel 'Alem ;
Moulay Bou Chta au N. de Fès ; Sidi Hirzihim, à l'E. de Fès.
Les biens *habous* (gérés par 43 *nadirs*) ont, en immeubles, bâtis ou non,
une valeur de 144 millions (1928), dont 27 pour la Qarouiyin.
Les *congrégations religieuses*, en décroissance, sont encore très puissantes.
La politique des sultans saadiens et alaouites a constamment tendu à
briser leur autonomie politique (exemption d'impôts, etc.), d'autant plus
dangereuse que la plupart de leurs chefs s'attribuent des généalogies
chérifiennes (cf. « réformations » de la noblesse religieuse marocaine, effec-
tuées en 1678 et 1693 par ordre du sultan). D'après Michaux-Bellaire :

Les plus anciennement fondées, *Amghâriyîn* de Tît (XIIe siècle), et *Sho'aïbiya*
d'Azemmour (XIIe siècle) sont déchues ; les *Qâdirîya*, venus d'Orient au XIIIe
siècle, ont été ravivés par la venue de leurs frères mauritaniens (Mâ el 'Aïneïn)
il y a dix ans ; en outre, leur section dite *Djilâla* (corruption de *Gîlânîya*) s'adonne
à la magie noire.
L'essor des *Shâdhiliya* depuis le XIVe siècle a donné naisssance à la plupart des
congrégations marocaines actuelles ; les unes dérivent de la réforme de Soleïman
Djâzoûlî († 1468) : ce sont les *Aïssâoua* ('Isawiya) de Meknès, qui avalent du feu,
Hamadcha (de Sidi Hamdoûch, Zerhoun) qui dansent avec des haches, *Sherqâoua*
de Bejja'd, *Sanhâdja* de Dîla (1580 ; détruits : 1668), et *Touhamiya* (Taïbiya)
d'Ouazzan (1665). Les autres ordres issus du *shâdilisme* sans passer par Djazoûli
sont les *Zarrouqiya, Yoûsofiya, Ghâziya, Nâsiriya* de Tamegrout (Soûs : 1660),
dont deux branches, d'*Ahansal* (ralliée 1924) et d'*Amhaouch*, ont éveillé depuis

deux siècles une sorte de « nationalisme » chez les Brâber indépendants. La congrégation marocaine la plus active, aujourd'hui, est celle des *Derqâoua*, fondée par Moulay al'Arabî, disciple indirect de Djazoûli († 1823 à Boû Berrih, chez es Beni Zeroual) ; sa zaouïa de Medaghra (Tafilelt) s'est annexée les berbères d'Ahansal et d'Amhaouch ; et l'ordre a déjà deux sous-sections, *Kattâniya* (1850) et *Harrâqiya*. Les *Tidjâniya* d'Aïn Mahdî (1781), ordre algérien, progressent actuellement au Maroc. — En dehors de ces grandes affiliations, on relève çà et là d'antiques confréries de « bons tireurs » (Boû Chtâ, Boû Selhâm), et des charlatans de foire, acrobates *Ouled Ahmed oû Moûsâ* (Tazeroualt, *Hedâdoua* (Dj'Alem), nègres *Gnâoua* dont la sorcellerie animiste est d'origine haoussa.

Les *confréries* ne sont pas superposables aux *corporations*.

Il y avait à Fès, en 1924, 164 corporations (*hanta*), comptant 9 000 artisans.

Les statistiques manquent, mais la proportion des affiliés, plus forte qu'en Algérie, peut être fixée à 10 % de la population totale.

L'instruction musulmane traditionnelle se donne à la mosquée *Qarouiyîn* (Fès) : les étudiants sont logés dans cinq *médresés* (Bou 'Inâniya, 'Attârin, Mesbahia, Saffârin et Sharrâtin). .

L'instruction moderne se donne dans deux collèges musulmans (Fès, Rabat). Il y a 80 écoles franco-arabes du Protectorat (contre 40 franco-israélites), avec 5.000 élèves musulmans (1922). Une école normale d'instituteurs indigènes a été fondée à Rabat.

PRESSE. — Voir *Section B* : CASABLANCA, CEUTA, FÈS, LARACHE, MARRAKECH, MELILLA, RABAT, TANGER, TETUAN.

JUSTICE. — Les tribunaux canoniques, réorganisés par dahir (7 juil. 1914), sont répartis en 12 subdivisions, circonscriptions dirigées par un *cadi ;* une liste restreinte est établie par le ministre de la Justice, de *muftis*, *oukils* et *'odoûl*, pour chaque ville. Depuis le 7 février 1921, il y a un tribunal d'appel du *Chra'* (*majlis al istînâf*).

La justice séculière des *caïds* et *pachas*, a été reconnue compétente en matière civile et commerciale (1918) ; elle est soumise au haut tribunal chérifien de Rabat.

Il n'y a pas de tribunaux mixtes. Les tribunaux français sont compétents quand des Français ou assimilés sont en cause, sauf pour affaires relatives au statut personnel, aux successions et aux immeubles musulmans *non immatriculés ;* un code des obligations et contrats (12 août 1913), un code de commerce, un dahir sur l'état civil (1915, à appliquer progressivement) ont été promulgués.

La coutume berbère, ou *izref*, est maintenue dans 49 tribus berbères par arrêté viziriel du 16-VI 1928 (liste ap. *REI*, 1928, p. 473) : surtout dans le centre ; le Sous est très islamisé.

ARMÉE. — Environ 6.000 musulmans incorporés par engagement volontaire. Le dernier des grands caïds du sud, El Hadj Thami Glaoui, (1917), pacha de Merrakech recrute des contingents féodaux parmi ses clients, en cas de nécessité. Il y a une école d'élèves officiers à Meknès. Pendant la guerre de 1914-18, le Maroc a fourni 34.500 hommes.

IV. — TRAVAIL ET PRODUCTION

L'agriculture. 150.000 kilomètres carrés cultivables.

Les cultivateurs marocains classent les terres selon cinq types : *tirs*, terre noire imprégnée de sels de fer plus ou moins oxydés, très fertile quand il pleut ; *hamri*, terre siliceuse rougeâtre : *ramal*, sablonneuse ; *harroucha* ou *mohashas* cailloutis silico-calcaires ; *dahs*, « glissantes », terres alluviales.

Le *tirs*, terre à blé dur (35 %) varie de 0,40 à 6 mètres de profondeur, entre 0 et 300 mètres d'altitude : c'est aussi la région de l'orge (45 %) et du maïs. De 300 à 600 mètres ce sont les vergers (orangers, grenadiers, pommiers) ; de 600 à 1.000 mètres les grands pâturages et les potagers s'ajoutent aux vergers d'oliviers. Au-dessus de 1.000 mètres ce sont les arbres à feuilles persistantes, cèdre et thuya. Au S. de l'Atlas, règne le dattier. La canne à sucre et le cotonnier ont été essayés avec succès. Il y a encore des forêts de chênes (liège, vert, zéen) cèdre et thyua, arganier à huile (Mogador) : principalement à la Mamora (137.000 hectares : liège), chez les Sehouls, à Boulhaut, 'Aïn Leuh, Azrou et Taffert (200.000 hectares : cèdre), 'Aïn Kreil, Korifla, Gnadis, 'Achach, Mdakra.

Au point de vue social, les terres sont réparties en : *melk* (propriété foncière individuelle) *'arsh* (jouissance collective concédée aux tribus *guich* ou *naïba*) *makhzen* (domaniales) et *habous* (dont jouissance peut être concédée : *gzâ*).

Il existe différents types d'association agricole (*khammessat*, *bilnisf*, *bilkhobza*, *mgharsa*).

Quelques centres d'expérimentations ont été ouverts (jardins d'essai, fermes expérimentales, bergeries, autrucheries).

INDUSTRIE ET ARTS. — L'industrie indigène ne subsiste guère plus que pour les babouches jaunes (*belghas* exportées en Égypte et à Dakar), les tapis (Rabat, berbères), les broderies, les poteries émaillées et les azulejos (*zellîdj*). Plusieurs ateliers et écoles d'apprentissage ont été créés, pour sauver ces traditions artistiques, à Rabat, Salé, Casablanca, Mazagan, Marrakech, Mogador, Azemmour, Meknès, Fès, Oudjda.

L'industrie extractive européenne s'est implantée, aux gisements de phosphates El Boroudj-Oued Zem (1.472.379 tonnes extraites en 1927, dont 1.183.398 exportées) ; de plomb et manganèse (Bou Arfa), de charbon (Berguent et Glaoua).

L'organisation corporative des *hantas*, élisant leur *amin*, est déchue : Léon l'Africain l'a décrite, pour Fès, au début de XVIe siècle, en pleine prospérité ; là, comme ailleurs, il semble que le contrôle du *mohtasib* (prévot des marchands nommé par l'État) ait été plutôt destructif qu'organisateur. Une enquête générale a été faite là-dessus, en 1923-1924 ; l'outillage des corporations est insuffisant.

Depuis 1917-1919, il y a des sociétés indigènes agricoles, de prévoyance, autorisées.

Production de l'énergie électrique : 33 millions de kilowatts-heure (1927).

MOUVEMENT ÉCONOMIQUE GÉNÉRAL (zone française). — Importation : 1.798 millions, dont 183 par Oudjda. Exportation : 851 millions, dont 50 par Oudjda (1927). Le Maroc importe, en dehors des denrées pour Européens (boissons, conserves, essences), sucre, thé, café, cotonnades, soieries, bougies, semoule, huile, pétrole, savon, lainages, fer, cuivre, autos, machines, bois de construction.

Le Maroc exporte : des céréales (blé, orge, maïs), graines, bœufs, porcs, cire, gomme, laine, peaux, œufs, babouches.

COMMERCE INTÉRIEUR. — Routes (4.448 km. en 1928). Voies ferrées de 1 m. 44 : Petitjean-Casablanca-Marrakech (462 km.) ; Sidi el Aïdi-O. Zem (120 km.) (phosphates) ; Tanger-Fès (314 km.). Ailleurs voies ferrées stratégiques de 0 m. 60 (1.000 km.) ; Oudjda-Taza-Fès, Casablanca-Marrakech, Guercif-Outat el Hadj, il y a une voie de 1 m. 60 entre Ceuta et Tétouan, Melilla et Selouan. Port de Casablanca. Service fluvial du Sebou, entre Kenitra et Bel Ksiri (168 km.).

Les foires hebdomadaires (*soûks*) de la plaine sont importantes : à Souk al Arba' (Gharb : mercredi), à Sidi ben Nour (Doukkala : mardi).

TOURISME. — Des « guides du Maroc » paraissent régulièrement, décrivant les sites (ruines de Volubilis, cols de l'Atlas, etc.). On construit une station d'estivage sur les pentes de l'Atlas, à Ifran (1.640 m.).

MONNAIES, POIDS ET MESURES, CRÉDIT. — L'ancienne monnaie, dite *hassani* a été supprimée dans la zone française, et remplacée par le franc marocain (dahir du 21 juin 1920).

Le système métrique des poids et mesures se répand de plus en plus.

Le *rtal* (poids) varie de 500 grammes à 1 kilogramme, et suivant les denrées ; l'*ouqiya* varie de 30 à 50 grammes. Le *moudd* (capacité) varie de 20 à 100 litres. Le *dra'* (longueur) est de 0 m. 50.

L'office des P. T. T. marocains a été créé en 1913.

Le marché des changes était à Tanger.

La banque d'État du Maroc, créée par la conférence d'Algésiras (1906 ; § III), a le privilège de la frappe de la monnaie et de l'émission des billets ; elle a un droit de préférence pour l'émission des emprunts : siège social à Tanger ; siège du conseil, à Paris ; 13 agences au Maroc.

Le taux maximum de l'intérêt en matière civile et commerciale est de 12 % (1916).

Les dahirs des 22-23 décembre 1919 ont autorisé la création de sociétés de crédit foncier, et d'une caisse de prêts immobiliers.

BIBLIOGRAPHIE. — (Playfair, 1892 ; et note Cénival, 1920) :

« *La Renaissance du Maroc (dix ans de protectorat)* », Rabat, 1923.

Augustin Bernard, *Le Maroc*, 6e éd., Paris 1921 ; *Arabophones et berbérophones*, 1924.

Archives Marocaines. 31 vol., Paris.

Villes et Tribus du Maroc, 7 vol., 1915-1919, Paris.

Hespéris, organe de l'Institut des H. E. M. de Rabat, depuis 1921 (bibliogr. annuelle).

L. Milliot, *Recueil de jurisprudence chérifienne*, Paris, 1920.

Laoust, *Mots et choses berbères*, Paris, 1920.

Lévi-Provençal, *Les Historiens des chorfa.*, Paris, 1922.

P. Ricard, *Guide « Bleu » du Maroc*, 1921.

Revista hispano-africana, Madrid (mensuelle depuis 1922).

Rif et Jbâla, par l'Institut des H. E. M. de Rabat, 1926.

L. de Lacharrière, *Le Rêve d'Abdelkérim*, Paris, 1925.

[L. Massignon], *Enquête sur les corporations musulmanes d'artisans et de commerçants au Maroc*, Paris, 1925.

Cdt Justinard, *Manuel de berbère marocain (dialecte rifain)*, Paris, 1926.

Mohamed el Fasi et E. Dermenghem, *contes fasis*, 2 vol,, Paris, 1926-28.

Annuaire économique et financier (1924 ; reparaîtra en 1930).

Michaux-Bellaire, *Conférences*, Paris 1927, (t. XXVII des *A. M*).

Annuaire de statistique générale du Maroc (annuel), Casablanca (à « la Vigie Marocaine »).

APPENDICE

SAHARA ESPAGNOL (RIO DE ORO)

I. — PEUPLEMENT

SITUATION, SUPERFICIE, STATISTIQUE. — C'est le littoral atlantique du Sahara, au S. du Maroc, entre l'oued Draa et la baie du Lévrier ; à l'E., le territoire est limité par 11° de long. W.

283.650 kilomètres carrés. La côte, où les récifs alternent avec les dunes, offre quelques accidents de terrain connus des pêcheurs canariens : mouillages de Arjila, Tarfaya (Matas de S. Bartolomé), al Msit (emb. de la Saguiet el Hamra), Villa Cisneros, Cintra, Cap Blanc.

Population (nomade) : 50.000 hommes.

L'ISLAMISATION. — Le pays, islamisé au XIe siècle de notre ère par les *Almoravides* dont le célèbre couvent fortifié (*ribât*) se trouvait peut-être à la baie du Lévrier, a été le siège, au XIVe siècle, d'un important mouvement d'apostolat, qui a rayonné jusqu'en Algérie, celui des « chorfa de la Saguiet el Hamra ».

On trouve au Rio de Oro des tribus *arabes : Oulad Delim*, d'origine *qahtanide* (6.000 hommes ; fractions *O. Bou Amar, O. Loudeïkat*), *Aroussiyin*.

Des tribus *berbères* semi-arabisées et bilingues : *Tekna* (venant de l'oued Noûn, soumis à la famille des *Ould Beïrouk* : 31.000 hommes), *Roqeïbât*, nomades indépendants. Et des serfs berbérophones, ou *zénaga* : notamment les *imraguen*, pêcheurs berbères de la côte.

II-III. — GOUVERNEMENT ET ADMINISTRATION

L'occupation date de 1884. Le chef-lieu, d'abord à Tarfaya (1913) fut transporté en 1916 à Villa Cisneros (Dakhla Sahriya). Le gouverneur espagnol est (1925) D. Fr. Benz y Arzandona.

Il faut distinguer administrativement : le *Rio de Oro* proprement dit,

au S. du cap Bojador, qui est une *colonie*, tout comme l'enclave d'*Ifni* ; 2° la *côte au S. du cap Juby* qui est une *zone d'occupation* : et 3° la *côte au N. du cap Juby jusqu'à l'oued Draa*, qui est une *zone d'influence* espagnole (marocaine).

Le centre de la congrégation xénophobe des *Ahl Mâ el 'Aïneïn* (les « Hommes Bleus »), est à Smara (moyenne Saguiet el Hamra) depuis quarante ans. Ce sont des *Qâdiriya Fadliya*, dont le chef, Ahmed el Hîba, fils de Mâ el 'Aïneïn († 1910), tenta d'être sultan de Marrakech (15 juillet-6 septembre 1912) ; mort le 23 juin 1919, il a été remplacé par Merebbi-Rebbo qui se débarrassa de son frère Na'ma.

IV. — TRAVAIL ET PRODUCTION

L'AGRICULTURE ET L'INDUSTRIE. — Quelques cultures de blé et d'orge.

Pâturages variés au Tiris, dans le sud (près de l'Adrar Sottoff).

Sur la côte, il n'y a pas de bois de construction, et presque pas d'eau potable.

Exploitation du *sel* des sebkhas d'Idjil, Tenouaka, Faris et Imlili.

Pêche, par les « imraguen », du poisson de mer : à la ligne, au filet, au harpon.

Les goélettes canariennes de la Cie Transatlantique exploitent les bancs de la côte.

MOUVEMENT ÉCONOMIQUE. — *Exportation* (1909) : 1 million de francs (morue salée ou séchée). *Importation* : insignifiante (paille, orge, pétrole).

Monnaies : Troc entre pêcheurs et nomades.

BIBLIOGRAPHIE. — E. d'Almonte, *Essai sur le Sahara espagnol* (*Bol. Soc. Geogr.*, Madrid, t. LVI, 1914 ; utilisé par P. Marty, *R. M. M.*, XLVI).

P. Marty, Les *Ouled Delim, Regueïbat* et *Tekna* (*Afr. Franç.*, *R. C.*, mai-août 1915).

R. de Segonzac, *El Hiba, fils de Mâ-el-Aïnin* (id., mars 1917).

ÉGYPTE ET SOUDAN ÉGYPTIEN

ÉGYPTE (MISR)

I. — PEUPLEMENT

SITUATION, SUPERFICIE, STATISTIQUE, VILLES PRINCIPALES. — L'Égypte historique occupe la basse vallée du Nil, de la première cataracte (Assouân), par 24°,5' de lat. N. jusqu'à l'embouchure, par 31°, 30'. Politiquement, sa limite a été reculée jusqu'à la 2e cataracte (Halfa, 22° lat. N.). En dehors de la vallée et des deux falaises du lit majeur, c'est le désert, entre 27° et 31° de long. Est. Au N. la Méditerranée, à l'W. la Cyrénaïque, au S. le Soudan égyptien, à l'E. la mer Rouge et l'isthme de Suez. Au delà de l'isthme de Suez, la péninsule asiatique du Sinaï est rattachée politiquement à l'Égypte. Par elle l'Égypte confine à la Palestine (N.-E) et au Hedjaz (E).

994.300 kilomètres carrés, dont 33.607 seulement sont cultivables. L'Égypte est une oasis, abritée pendant 1.200 kilomètres dans un creux du désert que le Nil vivifie ; sa largeur de 5 à 10 kilomètres, atteint 15 en Thébaïde, 25 à Beni Souef ; et l'arc de dunes cernant le Delta atteint 600 kilomètres. L'Égypte se divise en deux zones : Haute Égypte ou *Sa'îd* en amont du Caire (avec la lagune du Fayoûm à l'W.), Basse Égypte en aval. Diverses crevasses du plateau libyque (W.) abritent les oasis de Khargé, Dakhlé, Farâfra, Bahriyé et Sîoua.

La crue du Nil est produite par la combinaison des crues du Nil Bleu (26 avril, à Khartoûm) et du Nil Blanc (19 mai à Khartoûm) ; elle arrive au Caire le 17 juin (*leïlet et noqta*, nuit de la goutte), y bat son plein le 26 septembre et cesse en novembre. On ouvre le barrage du Khalîg, au Caire, après l'énoncé de la formule de la *wafâ-al-Bahr*, vers le 15 août. Mais ce n'est plus qu'une cérémonie traditionnelle, l'irrigation étant régularisée en tout temps en dehors des canaux *Nîlî* par des prises d'eau permanentes (*seïfi*), depuis 1837. Enfin depuis 1902, le barrage d'Assouan (contient 1 milliard de mètres cubes) complète la crue ; fermé au début de décembre, on l'ouvre graduellement de fin mars à juillet. Il a permis d'augmenter de 1/8 la surface irriguée.

Population totale (1927) : 14.186.898 hab. Elle n'était en 1917 que de : 12.750.918 hab. (11.287.359 en 1907), dont 11.658.148 musulmans (91 %), 854.778 Coptes jacobites (6 %), 59.581 israélites. En outre, 107.687 catholiques, 47.481 protestants et 14.416 autres chrétiens, comprenant de nombreux Européens (110.000 au moins), et des Syriens dont la majorité a opté pour l'Égypte).

Densité moyenne (par rapport aux terres cultivées) : 607 habitants au kilomètre carré.

Recensement des villes (1927) : le Caire (1.064.567, dont 94.608 coptes 83.198 autres chrétiens, 34.103 juifs) ; Alexandrie (573.063, dont 23.782 coptes, 77.547 autres chrétiens, 24.829 juifs) ; Port-Saïd (avec Ismaïlia : 104.603) ; Tantâ (90.014) ; Assiout (57.132, dont 12.000 coptes) ; Mansoûra (63.676) ; Damanhoûr (51.709) ; Médinet-el-Fayoûm (52.372) ; Zagazig (52.351) ; Minyé (43.973), dont 7.000 coptes) ; Beni Souef (39.595) ; Suez (40.309) ; Damiette (34.907) ; Chibin el Kôm (27.335) ; Qéné (27.523) ; Sohâg (24.991) ; Gîzé (26.921) ; Benha (28.412) ; Qoûs (16.000) ; Assouân (16.453).

En 1798, le Caire avait 263.000 habitants (dont 114.000 mâles), dont 22.000 chrétiens (400 européens) et 3.000 juifs ; on y comptait 26.000 maisons (Jomard).

Toute la population est sédentaire, sauf 650.000 bédouins nomades (6 %), en voie de sédentarisation.

L'Islamisation. — En 640-641, 'Amr ibn al 'As, envoyé par le calife 'Omar, s'empara de la forteresse byzantine du Qasr el Cham'a (Babylone d'Égypte) et fonda, tout auprès, la nouvelle capitale, Fostât, « la tente » (Vieux Caire actuel).

Les Coptes chrétiens se convertirent graduellement à l'entour des garnisons arabes ; beaucoup pour échapper aux charges fiscales (impôt foncier, *Kharadj ;* voir les études récentes sur les papyrus financiers arabes) et aux restrictions sociales, fréquemment renforcées à l'égard des non musulmans. A diverses reprises, en 725, 832, puis après 1171, au XIII[e], XIV[e] s., et en 1320 notamment, il y eut ainsi des conversions en masse (cf. en 1750 au Sa'îd). Aussi la majorité encore chrétienne au IX[e] siècle, devint musulmane au XIII[e] siècle.

Entre temps, Fostât avait été remplacé par *Qâhira* (le Caire), un peu plus au nord (970).

Actuellement, la minorité chrétienne est concentrée en Haute Égypte (Assiout, Akhmim, Girgé, Minyé, Kouft, Negâdé). Elle atteint 289 ‰ à Aboû Tîg.

L'Égypte, malgré deux siècles de domination fatimite (969-1171), est toujours restée musulmane sunnite.

La *Khotba* s'y est dite constamment (640-969, 1171-1517) pour le califat orthodoxe (omayyade, puis abbâside). Le Caire a même été le siège du califat abbaside de 1261 à 1517, lorsque les sultans mameluks d'Égypte, pour asseoir plus solidement leur autorité, installèrent près d'eux, au Caire, une lignée de califes abbasides, afin de légitimer leur pouvoir temporel et surtout de valider le fonctionnement des institutions canoniques dans le pays. Depuis avril 1924, *Khotba* au nom du roi.

Le rite dominant est le rite *shâfi'ite ;* le rite *mâlikite* a d'assez nombreux adhérents au *Sa'id ;* le rite *hanéfite* est suivi par les familles d'origine turque (Delta) ; il n'y a que quelques *hanbalites.*

Les seuls *shi'ites* sont les commerçants persans du Caire. Il y a quelques *béhaïs.*

On trouve en Égypte :

a) 6 % d'*arabes* (600.000), tribus issues des premières garnisons de Fostât, fort indisciplinées, pourvues de fiefs (*qatâ'î, sawâfi*) le long du Nil : des *qahtanides,* d'abord : *Djodham* (en Hawf, Delta oriental), *Tayy* (vers 1050), *Billi* (à Fostât, puis Girgé), *Djoheïna* (à Assiout, puis Assouân ; puis au Soudan, au Dâr Foûr et jusqu'au Tchad, XIV[e] s.). La garnison primitive de fostât était *qahtanide* (*Tadjîb, Ghoteïf, Khawlân, Ma'âfir*). Ensuite des *modarides : Kinâna,* dès 680 (entre Alexandrie et Damiette) ; *Qeïs* en 725 (Bilbeïs), *Fezâra* (Qaliyoûb) ; en 990 sont installées en Haute Égypte les deux grandes branches des *Hawâzin, Hilâl* et *Soleïm,* qui iront conquérir le Maghreb au siècle suivant. — Enfin des *rabî'ides ;* la tribu de *Rabî'a,* installée à Assouân dès 854, fonde une principauté (*Beni Kanz*) dans la région Assouân-Korosko encore occupée par ses fils, les *Kenouz,* et conquiert en 1350 le royaume chrétien de Dongola.

Voici la répartition actuelle de ces tribus *arabes :* au Delta et vers l'Ouest, les *Haouâdât, Hanadi* et *Oulad'Ali ;* en Haute Égypte, les *Faouaïyé* et *Ma'zé ;* puis les *Beni-Ouâsil* et *Astouânî,* qui sont sédentarisés ; au Sinaï, les *Torâbiyîn, Tiyâha* et *Saouârika.* — Il faut ajouter ici quelques familles nobles des cités, qui ont une généalogie qoreïchite (peu de *chorfa ;* des *Bakriya,* etc.) ;

b) 2 % de tribus *berbères* arabisées, venues au X[e] siècle de l'Ouest avec les Fâtimites : *Louâta* (Gizé, Behnesa, XIV[e] siècle) ; *Haouâra* (Girgé. 1382 ; maîtres du pays au S. d'Assiout au XVIII[e] siècle, ils ont envoyé une colonie à Dongola, *Hawawir*). La langue berbère ne subsiste plus que dans l'oasis de Siousa ;

c) 2 % de tribus nomades autochtones, *Bedja,* entre Qéné et la mer Rouge : *Abâbdé* (clans *Oshabab, Melikab, Nimrab, Shawâtir*), qui parlent entre eux un dialecte hamitique et commencent à apprendre l'arabe. Ils sont parents des *Bisharîn* du Soudan qui viennent jusqu'à Assouan ;

d) 88 %, de familles coptes (dont les 9/10 sont islamisées). C'est la majorité ;

e) 2 % de tziganes musulmans, *Halabî* (4 tribus), *Ghagar* et *Nourî,* parlant tzigane, descendants de captifs moldaves importés en 1676. — De descendants d'esclaves nubiens et abyssins. — Dans les villes, de nombreux Nubiens (*Barâbra*) viennent gagner leur vie.

Langues. — Dès le IX[e] siècle, l'*arabe,* langue administrative musulmane, supplante non seulement le *grec,* mais le *copte,* chez les chrétiens indigènes. Depuis, l'Égypte est devenue l'un des foyers les plus intenses de la culture *arabe.* L'italien, l'anglais, et surtout le français, tendent à servir de langue auxiliaire pour les musulmans.

91 % d'illettrés chez les musulmans, 83 % chez les Coptes jacobites (1917).

II. — GOUVERNEMENT

S. M. Fouad I[er], sultan (9 octobre 1917), puis roi d'Égypte (16 mars 1922), né en 1868.

L'Égypte, province ottomane depuis 1517, occupée momentanément

par les Français (juillet 1798-septembre 1801), est gouvernée depuis le 3 août 1805 par la famille turco-albanaise de Mohammed ʿAlî († 1848), nommé alors *pacha* turc d'Égypte (à titre héréditaire, 1841). Ce titre fut changé en 1868 en celui de *khédive*, comportant le droit de traiter, de battre monnaie, de nommer aux fonctions administratives et judiciaires, et impliquant un importants tribut annuel de vassalité ; la Turquie entretenait en outre un délégué permanent au Caire. Le Khédive ʿAbbâs II (1892-1914), ayant opté pour la suzeraineté turque contre l'occupation militaire britannique (temporaire, maintenue depuis juillet 1882 jusqu'à ce jour), fut déclaré déchu, et le protectorat britannique proclamé le 18 décembre 1914.

Après la mort de son précédesseur Hoceïn Kâmil (1914 † 1917), qui portait le titre de *sultan*, le sultan Fouâd a obtenu que l'ordre de succession serait par primogéniture dans sa descendance masculine (14 avril 1920) et a reçu le titre de *roi* (16 mars 1922) ; le protectorat britannique a été aboli (28 février 1922), et l'occupation militaire britannique maintenue provisoirement. Le projet de traité anglo-égyptien du 3 août 1929 y mettrait fin.—.(loi sur la nationalité, 27 février 1929).

En fait, la prolongation de l'état de siège (1914-22) a déterminé un mouvement nationaliste dirigé depuis la mort de Ferid Bey († nov. 1919) par Saʿd Pacha Zaghloûl (déporté à Malte, 8 mars 1919, mission de six mois à Londres 1920, arrêté 23 décembre 1921 : déporté 1er mars 1922, aux Seychelles, puis à Gibraltar). En présence de ce mouvement, dit du « Wafd » (Délégation), aucun ministère égyptien n'a encore pu établir un *modus vivendi* praticable, entre ces aspirations et les demandes britanniques spécifiées dans les memoranda Milner (18 août 1920, après sa mission en Égypte) et Curzon (10 novembre 1921).

Voici la liste de ces ministères : H. Rouchdy (démissionnaire 18 décembre 1918, reformé 8-21 avril 1919) ; Mohammed Saïd (22 mai-18 novembre 1919) ; Yoûsef Wahba (18 novembre-21 mai 1920) ; T. Nessim (21 mai 1920-15 mars 1921) ; ʿAdly Yeghen (15 mars-8 décembre 1921) ; grève ministérielle ; Sarwat (1er mars-30 novembre 1922) ; T. Nessim (1922-23), Yahya Ibrahim (1923), Zaghloûl (28 janv. 24), Ziwer (23 nov. 1924), ʿAdly Yeghen (7 juin 1926), Sarwat (26 avril 1927), Most. Nahas (16 mars 1928), Mohammed Mahmoud (27 juin 1928), ʿAdly Yeghen (4 oct. 1929).

Au point de vue international, le corps diplomatique, dont la transformation en corps simplement consulaire n'est plus envisagée, réside au Caire. En outre, une commission de diplomates étrangers gère la *Caisse de la Dette Publique*. L'abolition du régime des *capitulations* avec la réforme des *tribunaux mixtes* n'a pas encore été définitivement consentie par la France et l'Italie (note diplomatique égyptienne 26-XII 1927).

Enfin la question mondiale du *Canal de Suez*, pourvu d'une charte internationale garantissant sa neutralité permanente (Conférence de Constantinople, 29 octobre 1888), ne saurait être éludée, ni comme une question de politique intérieure par la nation égyptienne, ni comme une sécurité stratégique par le pouvoir britannique.

III. — ADMINISTRATION

ADMINISTRATION CENTRALE. — Elle comprend *huit* ministères : Intérieur, Finances, Éducation, Justice, Agriculture, Wakfs, Communications, Guerre.

La Grande-Bretagne est représentée par un Haut-Commissaire (Sir Percy Loraine, 15 août 1929) qui guide le ministère égyptien, tant par contact direct avec le président du Conseil que par les conseillers britanniques détachés auprès de chacun des ministres.

Le *Conseil législatif* est un pouvoir consultatif ; les *conseils provinciaux* réglementent les marchés et les veilleurs (*ghafîr*).

ADMINISTRATION RÉGIONALE. — Il y a 14 *moudiriyés*, 6 en basse Égypte (*Qaliyoûbiyé, Menoufiyé, Gharbiyé, Sharqiyé, Daqahliyé, Boheïra*), et 8 en Haute (*Gîzé, Beni Souef, Fayoûm, Miniyé, Assiout, Girgé, Qéné, Assouan*). Il y a 5 Gouvernorats (*mohâfiza*) : le Caire, Alexandrie, Canal de Suez (Port-Saïd et Ismaïlia), Suez et Damiette.

Le *moudiriyé* est partagé en districts (*merkez*) ; le district en localités pourvues de maires (*ʿomdé*). Chaque *merkez* élit deux délégués au *conseil provincial* (1909). Municipalités ; conseils locaux, mixtes, communaux.

ADMINISTRATION CULTUELLE. — Dans le traité projeté à Sèvres (1920), la Turquie renonçait à sa suzeraineté canonique sur l'Égypte. La question n'est pas encore réglée, et l'on ne sait de qui les *imâms*, *khatibs* et *cadis* tiennent validation de leurs pouvoirs canoniques. Il y a un *grand-cadi*, investi avant 1914 par le cheïkh-ul-islam ottoman, et un *grand-mufti* (Abd el Maguid Salem, 22-V 1928). Les quatre rites orthodoxes sont officiellement organisés : *shâfiʿite, mâlikite, hanéfite* et *hanbalite*. — Au Caire, même, il y a 430 mosquées.

Les revenus des *waqfs* se sont élevés en 1924 à L. E. 866.186, dont 39.791 pour l'Azhar.

Pour les fêtes canoniques, voir *supra*, p. 18.

Il y a plus de 95 fêtes locales de saints (*mawlid*), dont le registre est tenu par le cheïkh el Bekri (trad. ap. Michell, *Egyptian calendar*, 1900, pp. 60-66) ; voici les principales : du Caire, Seyyidnâ Hoceïn (11 rabî ; II ; distinct de l'*Ashoûrâ*) Matboûlî (6 jom. I) ; S. Nefîsa (5 jom. II) ; S. Zeïneb (25 jom. II-17 radjab) ; Dashtoûtî (20 radjab) ; Imâm Shâfiʿî (1 shaʿbân) ; Soltân Nanafi (1 shaʿbân) ; Bayoûmî (4 dhoûl qaʿda). Au Delta, *mawlid* de S. A. Badawi à Tantâ (triple : août, avril, février), de S. I. Dassoûqî à Dassoûq, d'Aboûʾl Haddjâdj à Luxor, d'ʿAbd el Rahîm à Qéné.

Il y a 16.000 pèlerins, en moyenne, pour la Mekke.

Les *congrégations* les plus répandues sont (ʿAlî pâshâ Mobârak, III, 129) :

Ahmadîya (en rouge) de S. A. Badawî († Tantâ, 1276 ; 16 branches, ou *foroû'* : *Shinnâwiya, Marâzica, Kannâsiya, Anbâbiya, Hammoûdîya, Manâifiya, Sallâmiya, Halabiya, Zâhidîya, Sho'aïbiya, Tasqiyâniya, 'Arabîya, Sotoûhiya, Bondâriya, Moslimîya* [*Shoronbolâliya*], et *Baiyoûmiya* « hurleurs » ; fondés vers 1740) *Borhamiya* (ou *Dassoûqiya*, d'Ibr. Dassoûqî, † 1277 ; en vert ; subdivisés en *Shahâwiya, Sharâniba*), *Shâdhiliya* (de 'Alî Shâdhilî † 1256 à Homeïthira au désert arabique : versicolore ; 12 branches, *Djawharîya, Makkîya, Hâshimîya, Sammânîya, 'Afîfîya, Qâsimiya, Madanîya, 'Isâwiya, 'Aroûsîya, Tohâmiya, Handoûshiya, Qâwoûqdjiya*), *Rifâ'iya* (en noir ; 3 *boyoût* : *Bâziya, Malikîya* et *Habîbîya*) et *Sa'diya* qui se faisaient fouler aux pieds, *dôseh*, par le cheval du cheïkh), *Qâdiriya* (*Fâridiya* et *Qâsimiya*), *Naqshabandiya, Khalwatiya* (*Deïfîya, Hafnîya, Sabâ'iya, Sâwîya* et *Maghâziya*), *Idrîsiya* (ex-shâdhilîs) et *Amîrghanîya* (en blanc ; fondés 1840).

Elles sont en pleine décadence (25 tekkiés au Caire ; dont 1 *bektâshi, turc*). Leur *cheïkh el mechaïkh* était, depuis 1550, le « cheïkh al Bekri », l'aîné de la maison des descendants du khalife aboû Bakr (*Beït al Siddîq*) ; qui, depuis 1811, était également *naqîb* des *chorfa* (ou descendants du Prophète). Seuls les *Wafâîya* (et les *Senousiya*) étaient restés autonomes. Aux élections d'avril 1926 pour le *madjlis soûfi 'âlî* (8 membres) furent élus en tête de liste : les chefs des *Baiyoûmiya* (24 voix), *Manâifiya* (19), *Habîbiya* (17), *Sammâniya* (17), *Sallâmiya shâdhiliya* (17), *Sotoûhiya* (14) : ils confièrent la charge de *cheïkh* à Ch. Bablawi, le cheïkh el Bekri ne conservant que la niqâba des chorfa.

L'INSTRUCTION. — Les écoles coraniques (*maktab*) contrôlées depuis 1897, ne sont plus (1927) qu'au nombre de 2.361 avec 174.042 garçons et 31.859 filles.

L'instruction canonique supérieure est donnée à la mosquée d'*Al Azhar* (fondée comme université dès 973), avec 218 maîtres et 10.629 étudiants (1928) ; le conseil d'Al Azhar contrôle les autres écoles canoniques, *Ahmadi* à Tanta, *Dessoûqi* à Tanta, Damiette, Alexandrie. Le programme des cours d'Al Azhar (de plus en plus désertés) comprend depuis les réformes de 1908-1910 un cycle de 4 ans, avec les matières suivantes : *fiqh, hadîth, osoûl, balâgha, tatbiqîya, hi'ya* (astronomie, géogr. phys.), *khawâss al adjsâm* (biologie, météorologie).

Grand cheïkh d'Al Azhar : Ch. Sélim Bishrî († 1918), Ch. Hassouna Nawawi, Ch. Aboul Fadl Guizaoui, Ch. Mostafa Maraghi (1929), Ch. Ahmadi Zawâhirî (1929).

Un *séminaire des missions musulmanes* (*Dâr al da'wa wa'l irshâd*) fondé à Rôda en 1912, et très fréquenté, n'a pas encore été autorisé à rouvrir ses portes (directeur : Réchid Ridâ). Du moins une association puissante et plus libérale, la *Râbita sharqiya* (fondée en 1922) s'efforce-t-elle de conserver à l'Égypte son rôle de centre de ralliement pour tout l'Islam sunnite d'Orient.

Au point de vue laïque, le Gouvernement a créé des écoles primaires (77, avec 12.000 garçons et 1.700 filles), secondaires (7, avec 2.733 garçons) et professionnelles (41, avec 2.500 garçons et 200 filles). Il y a 27 écoles normales (1.330 jeunes gens, 800 jeunes filles).

L'*Université musulmane nouvelle* (*Djâmi'a Misriya*), due à l'initiative des musulmans égyptiens, notamment du roi actuel, a été transformée les 11-III. 1925 et 26-VIII 1927 en *Université d'Etat* (Médecine, Droit, Lettres, Sciences), et dotée d'un statut organique avec de nombreux professeurs européens.

LA PRESSE. — La grande presse musulmane en arabe (*Moayyad*, avant la guerre, tirant à 14.000) n'a plus d'organe depuis 1915 ; *Afkâr* est simplement l'organe d'Al Azhar. Seule subsiste la revue *Manâr*, de R. Ridâ.

Pour le détail, voir *section B*, ALEXANDRIE, LE CAIRE.

LA JUSTICE. — Les *mahkamas* des cadis ne sont compétents qu'en statut personnel, successions et *wakfs*.

Il y a 90 tribunaux sommaires (*Native tribunals*) de simple police, 236 cours cantonales, (1912 : notables des villages).

Conformément aux capitulations, 3 tribunaux mixtes (1876) fonctionnent, composés de juges indigènes et étrangers, avec Cour d'appel à Alexandrie.

En présence des attentats politiques répétés commis depuis 1919, un *Code pénal* plus strict a été mis en vigueur (1922).

L'ARMÉE. — Service obligatoire de cinq ans. On n'incorpore que 4 % du contingent, 17.500 hommes. En outre des « Labour Corps » sont levés en cas de nécessité (113.000 travailleurs en 1916). L'armée égyptienne assure le maintien de l'ordre au Soudan (voir *infrâ*). Son chef britannique, le *sirdar* est gouverneur général du Soudan. Les cadres égyptiens, de plus en plus nombreux, sont formés par les écoles d'officiers du Caire et de Khartoum (1898).

IV. — TRAVAIL ET PRODUCTION

L'AGRICULTURE. — L'Égypte est, grâce à l'inondation, essentiellement agricole. De grands barrages (Assouân, Esné, Assiout) ont permis d'utiliser plus complètement les eaux : projets d'exhaussement à Assouan, et de barrage au Djebel Awliyà (accord anglo-égyptien sur les eaux du Nil, 7-V 1929).

Deux zones de cultures principales : zone irriguée par les *bassins* de régularisation, où l'on cultive les *céréales* (Haute-Égypte) ; zone des *canaux*, où l'on cultive le *coton* (Fayoûm, Delta). La *canne à sucre* est cultivée aussi (Erment, Miniyé, Hawâmdiyé), ainsi que le *riz* (Delta).

Le seul arbre d'Égypte, en dehors des arbres des jardins (acacias lebbakh, flamboyants (*Erythrina corallodendron*), figuiers, sycomores, baumiers de Matarié), est le *dattier*. Le bois de charpente est importé d'Anatolie.

En 1920, la récolte de coton ayant été surabondante (engorgement et

crise à Manchester), le gouvernement donna ordre de diminuer la superficie cultivée en coton, et distribua pour les semer en son lieu des céréales.

Une loi, dite « des 5 feddans » (2 hect. 10 ares), a constitué un *homestead* inaliénable, pour le fellah (1913). La distinction entre terre de *kharâdj* (payant l'impôt foncier) et terre de *dîme* (*'oshrî*) a été abolie ; on paie, suivant le revenu de la terre, de 2 à 164 pi, par feddan. Les dattiers sont taxés à 2 pi et demie. — En 1912, il y avait 1.340.153 petits propriétaires de 5 feddans au plus (dont 871.500 propriétaires mendiants, ne possédant en moyenne que 18 ares).

L'INDUSTRIE. — L'industrie du *papyrus* a cessé au xe siècle. Les ateliers de tissage de Tinnis et Bahnasâ, Damiette, Akhmîm (laine, coton, soie, lin, tapis), célèbres au Moyen Age, ont disparu, sauf à Damiette.

Depuis 1910, 31 puits de pétrole ont été forés au sud de Suez.

Les usines européennes installées en Égypte commencent à employer une main-d'œuvre indigène. Les premiers ouvriers, grecs et italiens, ont appris aux musulmans indigènes les principes de la résistance syndicale (grève, etc.) Housni el Arabi et Rosenthal ont essayé depuis 1923 de propager le communisme.

L'organisation corporative, si développée du xe au xiie siècle par les Fâtimites, sur des bases d'initiation syncrétiste tolérante, a été soumise depuis 1171 au contrôle policier d'un fonctionnaire d'État (*mohtasib*), ce qui a paralysé son essor (voir traités de Nabrawî, Ibn al Ahwa, Ibn Bassâm) ; elle disparaît. On a tenté de la rattacher à la IIe Internationale.

Au xvie siècle, les meilleurs artisans égyptiens ont été transportés à Constantinople. Les industries (locales cuivre, poterie, parfumerie, soierie) sont en pleine décadence. La seule qui ait une importance, c'est l'*imprimerie ;* le Caire, grâce aux Syriens, est le centre mondial du livre pour les musulmans.

MOUVEMENT ÉCONOMIQUE GÉNÉRAL (1928). — *Importation :* £ E. 52 millions ; *Exportation :* 56 millions.

L'Égypte importe : bois et charbon, animaux et viandes, produits chimiques et parfums, huile d'olive, pétrole, machines, étoffes, produits alimentaires.

L'Égypte exporte : coton, sucre, céréales, cuirs.

Principalement par Alexandrie.

Le *Canal de Suez*, ouvert le 17 novembre 1869, et concédé à une Compagnie jusqu'en 1968, commande la route d'Extrême-Orient (5.237 navires avec 197.195 passagers, en 1925).

COMMERCE INTÉRIEUR. — Peu ou point de routes, à cause des canaux ; 3763 kilomètres de rails (1919). Lignes : Alexandrie (et Port-Saïd) le Caire-Luxor-Assouan ; la jonction avec la ligne de Palestine s'effectue

au pont de Kantara, sur le canal de Suez. — Service fluvial important. — Progrès récent des autobus et camions (routes pour autos).

TOURISME. — L'Égypte est le pays classique du tourisme depuis l'époque gréco-romaine : Pyramides (*Ahrâm*) et Sphinx (*Aboû'l Hoûl*), Luxor, Abydos, Matarié. — Les guides d'Égypte sont rédigés avec un soin exceptionnel. Le Caire est une des plus célèbres villes d'art islamique.

MONNAIES, POIDS ET MESURES ; CRÉDIT. — Depuis le 18 octobre 1916, le monogramme ottoman a disparu des livres d'or (£ E. = 25 fr. or 95) ; les pièces divisionnaires sont en argent, nickel et bronze (unité, la piastre, *qirsh*, o fr. or 26 centimes). La roupie hindoue a été fixée au cours légal de 6 pi et demie. Le profil du souverain est apparu sur les timbres-poste (1923).

L'unité de longueur : *dhirâ' baladî*, o m. 58 (dhirâ' mimari, o m. 75) ; de poids : *dirham*, 3 gr. 12 ; *cantar*, 140 kilogrammes ; de capacité, *ardab* 198 litres ; de surface, *feddan*, 4. 200 mètres carrés (= 24 *kirats kamel* ou pics carrés, ou 333 1/3 qassabahs carrées).

Calendrier administratif grégorien depuis le 1er janvier 1876.

National Bank of Egypt (émet les coupures) ; *Agricultural Bank of Egypt*, caisse d'épargne postale, caisse d'épargne rurale. Œuvres égyptiennes : *Banque Misr* (1920 : Tal'at bey Harb), syndicat agricole supérieur (1921).

A la Bourse d'Alexandrie, où la spéculation sur le coton a tant d'importance, le remisier prend 5 *talaris* par *cantar* de coton, et n'admet pas de commande à moins de 250 *cantars*.

BIBLIOGRAPHIE. — *Annuaire statistique de l'Egypte*, le Caire (annuel).

Lord Cromer (Evelyn Baring), *Abbas II*, Londres, 1915.

Maréchal Allenby, *Rapport* du 9 juillet 1921 (*Cmd.*, 1487).

R. Maunier, *Bibliographie économique, juridique et sociale de l'Egypte moderne* (1798-1916), Le Caire, 1916.

S. Lane Poole, *the Story of Cairo*, Londres, 1906.

L'Egypte contemporaine, revue de la Soc. R. d'Econ. pol., de statistique et de législation.

Möller, *die Ægypter und ihre Libysche Nachbarn* (*ZDMG*), 1924.

Petroleum research Bulletin (Ministry of Finance, Egyptian Government), Government Press, Cairo (périodique, avec cartes et planches).

Report of the Fisheries of Egypt (id.), id. (id.).

'Alî pâshâ Mobârak, *Khitat djadîda*, Boulaq, 1306 hég., 20 vol.

P. G. Elgood, *the transit of Egypt*, Londres, 1928.

N. B. — M. Etienne Combe a bien voulu nous communiquer plusieurs rectifications précieuses.

SOUDAN ÉGYPTIEN

I. — PEUPLEMENT

SITUATION, SUPERFICIE, STATISTIQUE, VILLES PRINCIPALES. — Le Soudan Égyptien, entre les 4° et 22° lat. N., occupe la haute vallée des deux Nils, Nil Bleu et Nil Blanc, mais non pas jusqu'à leurs sources ; car le Nil Bleu naît en Abyssinie, où il a son lac régulateur, le Tsana, et le Nil Blanc a ses sources et ses lacs régulateurs dans les colonies anglaises du Kénya et du Tanganyika.

Politiquement, l'extrême-Sud de l'ancien Soudan Égyptien (Doufilé et Ouadelaï) en a été scindé et rattaché à l'Ouganda britannique. — Actuellement, le Soudan égyptien est limité par l'Égypte au N., l'Eritrea et l'Abyssinie à l'E., le Kenya et l'Ouganda au S., l'Afrique équatoriale française à l'W.

1.632.491 kilomètres carrés. Le Soudan se divise en zones désertiques (N.,-NE., N-W.), steppes avec arbustes épineux (centre) et palmiers doums (centre-sud), savanes d'acacias et d'ébéniers sur le moyen Nil Bleu (Est). Les provinces du Sud extrême sont basses et marécageuses jusqu'aux abords de la forêt équatoriale, où le terrain se relève. Le relief atteint 3.010 mètres au Dj. Marra en Dâr Foûr, selon Tilho. Les escarpements orientaux ne dépassent pas 2.280 mètres. — La région la plus importante est, au centre, la « Mésopotamie nubienne », île de Méroé et « Gezira » de Khartoum, entre Atbara, Nil Bleu et Nil Blanc, dont on a commencé méthodiquement l'irrigation.

La crue du Nil est provoquée par l'Atbara et le Nil Bleu (maximum 1er sep.) ; le Nil Blanc, arrêté, déborde ; puis en octobre, il s'écoule doucement et sa crue, arrivant alors, maintient un moment le niveau. A travers le Soudan, le Nil perd 39/40 de son volume d'eau ; 69 % est bu par les roseaux du *sedd ;* après l'apport du Sobat qui le triple, il reperd par infiltration et évaporation.

Pluies : 6 mois au Sobat (mai-oct.), 4 au Sennar (31 cm.), nulles à Berber.

Population totale : 6.469.041 hab. (1928), ainsi répartis : Bahr el Ghazal (2.500.000, *sic*) ; Berber (171.412) ; Nil Bleu (259.444) ; Darfoûr (523.924) ; Dongola (151.849) ; Fung (114.000) ; Halfa (40.708) ; Kassala (98.014) ; Khartoum (186.400) ; Mongalla (213.270) ; Monts Nuba (317.811) ; Mer Rouge (97.972) ; Haut-Nil (501.346) ; Nil Blanc (189.957) 1923.

Les chiffres pour la Mongalla et le Nil Blanc sont donnés comme « approximatifs », et l'évaluation pour le Bahr el Ghazal est visiblement excessive. Toutes les provinces sont entièrement islamisées, sauf le Bahr el Ghazal, la Mongalla et le Haut Nil où il n'y a que des îlots musulmans insignifiants. Il y aurait donc environ 2.800.000 musulmans contre 3.000.000 d'animistes, en se tenant aux évaluations officielles. Si le Bahr el Ghazal n'a que 1.000.000 d'habitants, ces chiffres deviennent 2.800.000 contre 1.500.000 animistes, sur 4.300.000 habitants, soit 66 % de musulmans.

Villes (1928) : Khartoum (31.965), et le faubourg Khartoum-Nord (92.282) ; (1923) : Omdurman (78.000) ; Wad Medani (20.000) ; Kassala (15.000) ; El Obeïd (10.000) ; Nahud (7.000).

L'ISLAMISATION. — L'islamisation s'est produite du N.-N.-E. au S.-W. par flots successifs d'immigrants arabes bédouins, venus d'Arabie en Égypte aux VIIe-IXe siècles.

Après de longues luttes, ils encerclèrent et investirent séparément les centres chrétiens de Dongola (conquis 1350), d'Aloa (capitale Soba, au S. de Khartoum ; résiste jusqu'en 1504) et de la frontière abyssine. Dès le VIIIe siècle, ce sont les *Fezâra* et *B. Omayya* dans le Nord, les *Hadâreb* (prétendus « Hadramites ») sur la côte vers Souakim ; le gros des nomades arabes, *Rabî'a* (*Konoûz*) et *Djoheïna*, campés entre Assiout et Assoûan jusqu'en 869, entrent alors en pays Bedja, et conquièrent lentement l'état de Dongola. Ils poussent ensuite leurs troupeaux au delà vers le S. et le S.-W., coopérant à la fondation d'États musulmans dits « abbâsides » ; Kordofân (Mosabba'), 1600) Teqali, Dâr Foûr (Soleïman Solon, 1596) et Ouadaï (Sâlih, 1580), cependant que des nègres Chillouks venus du S., fondaient au confluent des deux Nils l'empire des *Foung* du Sennar (1504-1822), avec les états vassaux des *mangil* ou *mek* de Qerri, Fazoghli, Shendi. On connaît par Cailliaud l'histoire de ces « empereurs » qui se disaient Omayyades, et qu'une féodalité turbulente livra, pour la plupart, au « bourreau impérial ».

La conversion des nègres de Dongola fut commencée par Ghôlâm Allâh ibn 'Id (vers 1375), celle des *Foung* par divers autres cheïkhs, Mahmoûd el 'Araki (Rigl Qoseïr, vers 1500), Tâdj el Dîn Mohammud Bâhirî, venu de Bagdad (1544), Bân al Naqâ (1550), Daf 'Allah-ibn Moqbil el 'Araki et Hâmil et 'Asi ; les Oulad Djâbir convertirent le pays des Sheïqiyé. Avec la conquête égyptienne (1820-22), consacrée par le firman de 1841, diverses congrégations musulmanes firent des prosélytes.

L'intermède de l'insurrection mahdiste (1882-99) marque un temps d'arrêt. La limite d'Islamisation, qui avait remonté la Sobat, dépassé le Bahr el Ghazal et atteint le Mbomou avec les chasseurs d'esclaves (Ziber et Soleïman) il y a cinquante ans a été ramenée actuellement un peu au sud du Bahr al'Arab et du Bahr el Ghazal ; elle longe ensuite la rive droite du Nil Blanc qu'elle traverse vers Fashoda, et de là, rejoint vers Kurmuk les *Shankâlla* islamisés d'Abyssinie. Au S. de cette ligne, jalonnée par les immigrés arabes (*Selim Baggara, Hawazma, Kinâna*), par les *Chillouks* (groupe social monarchique ancien, 50.000 hab., dont quelques islamisés), les *Dinkas* du Nord et les *Djebelawin* du Fazogli (dont les chefs seuls sont musulmans). — Le bloc animiste reste provisoirement inentamé : *Shouli, Bari, Djoûr, Nouer* (et leurs vassaux *Anouak*) *Dinkas* du Sud, puis les nègres « travailleurs du fer » (*Bongo, Mittou, Golo, Sheri, Madi, Kreich, Azandé, Latuka*).

D'ailleurs, même chez les *Chillouks, Dinkas* et *Azandé*, il ne semble pas que les cultes locaux puissent résister à l'Islam dès que les communications commerciales avec le N. seront facilitées ; la supériorité culturelle des islamisés est trop nette.

Voici la répartition actuelle des tribus :

a) Tribus arabes, ou parlant l'arabe oriental : *Dja'âlin*, (divisés en Sa'adab, Nifi,ab, Kitiab) et *Djawâmi'a* (Bedeïria, Ghodiyat, Batâhîn et Sheïqîya) entre l'Atbara et le Kordofân ; *Djoheïna* : Rofâ'a-'Abdullâb de Qerri, et Kinâna de Singa, Hasaniya, Shokriya-Aboû Sîn ; Kabâbîsh, « bergers », et Baqqâra, « vachers » du Sennar au Kordofân. Les Baqqâra, qui s'étendent du moyen Nil Blanc jusqu'au Tchad, en longeant la province du Bahr el Ghazal, comprennent : B. Selim, O. Hamaïd, Hawâzim, Massiria, Homr, B. Helba, B. Khozam, Rowashda, Ziyâd, Salamât, Shoûwa (Isia du Bornou et O. Moûsa du Baghirmi). Habbâniya, Tha'âliba, Ta'aïsha (au N. des Fertît). Apparentées aux Baqqâra sont les cinq tribus d'*Abbâla*, « chameliers », dites *Razaïqat* (Nawaïba, Mahria, Mahâmid, 'Iraïqat et 'Otaïfat). On rattache aux Djoheïna les Fazara, Shenabla et Ma'qil, du Kordofân ;

b) Tribus nubiennes « hamitiques » autochtones : *Bisharîn* de l'extrême-N. *Hadendoa* ; et *Kawahla* métissés d'arabes, se disant descendants du sahâbi Zobeïr ; *Nouba* du N. depuis Halfa (Sukkot, Mahass, dont le dialecte, *rotana*, a un alphabet spécial, publié par Mac Michael ; et Danagla) ; *Nouba* des monts Nouba du Kordofân ; les *Toundjour*, venus de Dongola (et non de Tunis) au Dâr Foûr au XVe siècle, anciens chrétiens, sont des Nouba, les *Mîdob* sont aussi des Nouba ;

c) Tribus semi-berbères du Dâr Foûr N. : *Tibbou-Gora'an, Berti, Zaghâwa, Bedayat* ; et de Dongola : *Hawawir* ;

d) Tribus semi-nègres du Dâr Foûr S. (dites « Hamag ») : *Dâdjo, Guimr, Tâma, Massalit*, et *Fôr* (*Koungara*, dont l'islamisation est toute récente, puisqu'ils vénérent encore le serpent) ;

e) Immigrants *Peuls* au Dj-Marra depuis la fin du XVIIe siècle (*Fellata*).

Toutes les tribus précitées sont musulmanes ;

f) Le bloc des tribus animistes du S. énumérées plus haut ;

g) Quelques familles *abyssines* dans le district de Gallabat (ancienne province abyssine de Matemma).

LANGUES. — La seule langue d'usage général est l'*arabe*.

II. — GOUVERNEMENT

Conquis de 1822 à 1885 par l'Égypte, occupé de 1885 à 1899 par un État mahdiste (Mohammad Ahmad 1881-85, et 'Abdallah 1885-99), le Soudan égyptien, reconquis en 1898 par lord Kitchner, est devenu depuis la Convention du Caire du 19 janvier 1899, le *Soudan anglo-égyptien* (les deux drapeaux) formant unité douanière avec l'Égypte ; jusqu'en 1910, c'est le budget égyptien qui a financé les déficits du budget soudanais.

Gouverneur général : Sir John Maffey (juin 1927).

Le parti national égyptien, revendiquant l'unité politique du bloc nilotique Égypte-Soudan, contre la déclaration du 18 décembre 1914 (protectorat britannique), non abrogée pour le Soudan, a formé au Soudan la *Djam'iyat al difâ'al soûdânî al watanî al misrî*, présidée par Mohammad A. Hasanî, délégué de Zaghloûl Pacha. A la suite de l'assassinat du gouverneur général Sir Lee Stack en nov. 1924, le gouvernement britannique a fait évacuer le Soudan par les troupes égyptiennes et accentué l'autonomie soudanaise.

III. — ADMINISTRATION

Le gouverneur général a, depuis 1905, un *Conseil administratif* de six membres.

L'administration régionale est copiée sur l'Égypte : 15 *moudiriyés* : Halfa, Mer Rouge (chef-lieu Port Soudan), Dongola (chef lieu Mérowé), Berber (chef-lieu El Damer), Khartoum, Nil Bleu (chef-lieu Wad Medani), Nil Blanc (chef-lieu El Dueim), Foung (chef-lieu Singa au S. de Sennar), Kassala, Kordofan (chef-lieu El Obeïd), Haut-Nil (chef-lieu Malakal, au S. de Kodok, l'ancien Fashoda), Monts Nouba (chef-lieu Talodi) ; Dar Four conquis en 1916 (chef-lieu El Fasher), Bahr el Ghazal, (chef-lieu Wau, ancien Fort Desaix) et Mongalla (chef-lieu Mongalla fondé en 1902, à 21 kilomètres N. de Lado).

Le N.-E. du Mongalla forme depuis 1921, une marche militaire autonome surveillant l'Abyssinie ; le « Sobat-Pibor », chef-lieu Pibor-Post. Le traité anglo-abyssin du 15 mai 1902 (§ 4) a cédé à bail à l'Angleterre l'enclave adjacente de Gambeila, sur le Baro (Haut Sobat).

Le *moudiriyé* se divise en *merkez*, et chaque localité a, dans la zone arabisée, un maire (*'omdé*) ; sauf en Dar Foûr, où l'unité administrative (*hâkoûra*) a deux chefs, le *shartaï* (correspondant à l'*'omdé*) et l'*urundulu* (sorte de conseiller en droit canon).

Il y a encore quelques insoumis : *Laou* (Nouer), *Nyima* (monts Nouba), *Turkhana* (N.-W., lac Rodolphe ; soutenus par les Abyssins).

ADMINISTRATION CULTUELLE. — Les *imâms, khatîbs* et *cadis* sont nommés par le gouvernement : il y a un « synode d'ulémas », avec un président, et un grand cadi. *Ecole des cadis* de Khartoum, annexée au « Gordon College ».

Tous les Musulmans sont sunnites, la plupart de rite *mâlikite* (ils se servent de l'abrégé de Khalîl) ; il y a quelques *shâfi'ites*.

Les *congrégations* les plus répandues sont :

Les *Qâdiriya* (depuis Bâhirî) ; *Emirghaniya*, qui ont des adeptes dans la plupart des tribus arabes, et dans l'ancienne famille royale des Foung ; leur chef Sir Syed Ali Mirghani est venu à Londres en 1921 ; *Shâdhiliya*, à l'île Touti ; *Tidjâniya* à Khorsa (Kordofân), *Khelouatiya* de Nubie et *Isma'îliya* d'El Obeïd, ordre local, issu des O. Djâbir. Il y a quelques *Senoussiya* chez les Gora'an (N. du Dar Foûr). Les mahdistes étaient *Qâdiriya* d'initiation ; et en 1919, on constatait encore un mouvement périodique de pèlerins visitant les tombes de certains cheïkhs mahdistes à Omdurman : leur chef est Syed 'Abdul Rahman al Mahdi. —

Le chérif Yousof al Kindi a aussi de l'influence (voir Willis, *religious confraternities of the Sudan* « Sudan Notes », vol. IV, pp. 175-194, 1921).

L'enseignement :

Primaire : 79 écoles canoniques avec 6.087 élèves.

Secondaire : 6 écoles anglo-arabes dans des centres, avec 1.028 élèves.

Supérieur : « Gordon College » de Khartoum (94 élèves), préparant des fonctionnaires, interprètes et officiers indigènes.

Écoles professionnelles (Khartoum, Omdurman) ; école de filles (5, avec 233 élèves).

LA JUSTICE. — Son fonctionnement, confié aux juges de district et aux 15 cours provinciales sous le contrôle de la Cour suprême de Khartoum, s'inspire du code pénal anglo-hindou, du droit commercial égyptien, et respecte les coutumes locales. Le statut personnel et les *waqf* des musulmans concernent des tribunaux coraniques spéciaux.

L'ARMÉE. — Elle a été scindée en 1924-25 d'avec l'armée égyptienne (écoles militaires du Caire et de Khartoum).

Au Soudan : 6 batteries d'artillerie ; 15 bataillons d'infanterie uniquement soudanais, 1 arabe et 1 équatorial ; 5 compagnies méharistes, 4 compagnies montées, 2 escadrons.

Les titres des grades sont ceux que les instructeurs ottomans ont introduits en Égypte (*ferik, lewa, miralaï, bimbashi*, etc.).

PRESSE. — Voir *section B* : KHARTUM.

IV. — TRAVAIL ET PRODUCTION

L'AGRICULTURE. — Culture de sorgho (= *doura*), millet (= *doukhn*), maïs, coton (surtout sur l'O. Gash et en Gezira), tabac, piments, oignons. L'Abyssinie achète doura et coton soudanais. Caoutchouc en Sobat et Bahr el Ghazal. Gomme au Kordofan (blanche et rouge).

Élevage : au N., cheval, chameau, mouton, bœuf et zébu, des Baqqâra ; autruche.

Au S., le cheval meurt de la malaria, et le bœuf de la mouche tsétsé.

L'irrigation méthodique, commencée vers Dongola dès 1910, va transformer le Sennar (digue de Makwar inaugurée en 1925) : les projets Dupuis et Graham prévoient l'utilisation du lac abyssin Tsana (mais le § 3 du traité anglo-abyssin de 1902 stipule le maintien du *statu quo*).

L'INDUSTRIE. — Fondeurs de fer et laveurs d'or des Monts Nouba (Kordofan). Mines *d'or* d'Omm Nabardi (Nubie) et des Beni Changoul (enclave en Abyssinie) ; *cuivre* à Hofrat-al-Nahas (Bahr el Ghazal).

MOUVEMENT ÉCONOMIQUE GÉNÉRAL. — *Via* Port Soudan : importations (1920) : £ 6.010.398 ; exportations (1920) : £ 2.528.738. Les chiffres *via* Halfa, Gambeila, Gallabat et Mongalla, manquent.

Le Soudan importe : sucre, cotonnades, farine, bois, ciment, machines, thé, café d'Abyssinie, confections.

Le Soudan exporte : gomme, coton, semence de coton, sésame, ivoire, bétail, cuir, ébène.

COMMERCE INTÉRIEUR. — Rail : Halfa-Khartoum, Khartoum-Port Soudan, Khartoum-El Obéïd (*via* Sennar), et Abou Hamed-Kareima : 2.380 kilomètres. La voie Kassala-Gedaref-Makwar va être achevée. L'administration travaille à drainer le commerce abyssin *via* Gallabat et Gambeïla.

Service régulier de vapeurs : Halfa-Shellâl (vers l'Égypte). Et sur le haut Nil (en franchissant le *sedd*) le Nil Bleu (jusqu'à Rosaires), et le Baro-Sobat.

TOURISME. — Pyramides de Méroé, tombes du Djebel Barkal. Grandes chasses à la frontière abyssine et sur le Haut-Nil, décrites par Chapman.

Sanatorium d'Erkowit au S. de Port-Soudan.

MONNAIES, POIDS ET MESURES, CRÉDIT. — Monnaie légale : or anglais, or, argent, nickel et bronze égyptiens. Papier-monnaie de la *National Bank* d'Égypte (et « Currency notes » émises depuis 1915 par le gouvernement égyptien).

Dhirâ' coudée, pik) de 0 m. 58 ; *qasaba* de 3 m. 55 ; *feddan* de 42 ares ; *dirhem* de 3 gr. 12 ; *qirba* de 0, 40 centimètres cubes ; *haml* (charge de chameau) 250 kilogrammes ; *rotl* de 450 grammes ; *oqiya* de 37 gr. 44 ; *kantar* 44 kg. 93 (celui d'Alexandrie est de 140 kilogrammes) ; *tonolata* = tonne française de 1.000 kilogrammes ; *ardab* de 198 livres.

BIBLIOGRAPHIE. — *Sudan Almanac* (annuel).

H. Mac-Michael, *a History of the Arabs in the Sudan*, 2 vol., Cambridge, 1922.

Chapman, *Savage Sudan*, Londres, 1921.

Sudan Notes and Records (trimestriel, depuis 1918).

Robinson *Dar For* (*J.* of *Afr. Society*, XXVIII ; notes sur l'histoire arabe du pays).

LIBYE

NOTICES : **Tripolitaine.**
Cyrénaïque.
Appendice : ancien Emirat Senoussi

LIBYE (1) [*LIBIA*]

La Libye s'étend sur la rive méridionale de la Méditerranée, entre les 33° et 25° de longitude E. Son hinterland saharien atteint 19°45 de latitude N. Elle touche à l'Egypte (E.), à l'Afrique équatoriale française (S.), à l'Algérie S.W)., et à la Tunisie (W). Sa frontière orientale a été rectifiée par l'accord anglo-italien de mai 1920 (échange du port de Sollum contre l'oasis de Djaghboûb, occupée en 1925) ; sa frontière sud a été améliorée par l'accord franco-italien du 12 septembre 1919 (cession à l'Italie des saillants Ghadamès-Ghat, et Ghat-Tummo).

La Libye a été cédée à l'Italie par l'Empire ottoman le 18 octobre 1912 (traité de Lausanne). Ce traité, précédé d'un décret royal italien et d'un firman impérial ottoman du 17 octobre, reconnaissait la souveraineté religieuse du sultan ottoman sur la Libye, en tant que calife ; non seulement il maintenait son nom dans la khotba, *mais il laissait la nomination (et le traitement) des cadis libyens au cheïkh-ul-islam ottoman (art. 2 du décret royal et du firman impérial), il instaurait en Libye un* naïb el soltân *(Shems el Dîn, nommé déc. 1912), envoyé par le calife pour gérer ses intérêts religieux (biens de main-morte). Par le décret royal du 22 août 1915, l'Italie a annulé ce pacte.*

Par le décret royal du 17 mai 1919, la Libye a été scindée en deux gouvernements séparés, Tripolitaine et Cyrénaïque, dirigés chacun par un gouverneur civil (dépendant des Colonies), chef des forces de terre et de mer ; en 1929, les deux gouvernements ont été replacés sous une autorité supérieure, celle du maréchal Pierre Badoglio (18-I 1929).

Par un double décret royal du 1er juin 1919, un même statuto *avait été accordé aux musulmans et israélites indigènes de Tripolitaine et de Cyrénaïque. Ce* statuto *leur attribuait la* citoyenneté *italienne* à l'intérieur *de leurs gouvernements respectifs, avec toutes ses garanties : inviolabilité du domicile et des propriétés, droits aux fonctions, droit électoral actif et passif* (Parlement *local), liberté de la presse, sans renoncer à « leurs propres statuts*

(1) Et non « Lybie », comme l'écrivent, par méconnaissance du grec, les trois quarts de nos journalistes contemporains.

personnels et de succession » (art. 5). Cette citoyenneté italienne d'outre-mer pouvait se transformer en citoyenneté italienne métropolitaine sous certaines conditions (art. 32 sq.).

Ce statuto *si libéral, identique à celui de Rhodes, a été suspendu dès 1922, puis supprimé en 1928.*

PRESSE : Voir *sect. B* : BENGASI, TRIPOLI.

TRIPOLITAINE (TARABOLOS AL GHARB)

I. — PEUPLEMENT

SITUATION, SUPERFICIE, STATISTIQUE, VILLES PRINCIPALES. — C'est la section occidentale de la Libye, jusqu'à l'E. de Muctar-Mrada.

900.000 kilomètres carrés, répartis en quatre zones parallèles à la mer : *a)* la côte, formée par des dunes, interrompues d'oasis, fort peuplées : Zauia, Zanzour, Minshâ de Tripoli, Zliten, Misurata, et, beaucoup plus loin à l'E., Sirte ; — *b)* une plaine, *Dja'fara*, semée d'oasis ; — *c)* Le plateau central (*Tahar*, ou *Djebel*), qui porte, de l'W. à l'E., les noms suivants : Dj. Nefousa, Dj. Yefren, Dj. Gharian et Dj. Tarhuna ; il culmine entre 840 mètres et 1.290 mètres (Dj. Sawdâ). — *d)* la dépression méridionale du Fezzân ; avec les oasis de Murzuk, Gatrun, Traghen, Zawila, Djerma ; et le désert avoisinant.

Population totale : 569.093 habitants (1917), dont 91 % musulmans sunnites (malikites 483.905, hanéfites 35.920), 6 % d'ibâdites (33.256), 3 % d'israélites (16.012). La population européenne, infime en dehors des villes côtières, monte à 16.940 14.317 italiens et maltais).

Recensement des villes : Tripoli, 64.759 habitant (1918), dont : 10.133 européens, 12.957 israélites indigènes, et 41.311 musulmans indigènes. Les faubourgs de Tripoli sont peuplés.

Tadjoura (10.000), Azizia, Misurata (9.000), Zauia (8.000), Agelat (7.000), Zuara (5.000), Homs (5.000), Zliten (5.000).

Selon l'enquête de 1917, les quatre cinquièmes de la population totale sont concentrés dans l'angle N., au N. du Djebel (Nefousa), et surtout sur le littoral de Zuara à Sirte (203.000). La majorité des indigènes est sédentaire (356.468) ; quant aux nomades (212.625), la majeure partie (128.095) n'a que des transhumances très restreintes. Tous les nomades sont au S. du Djebel, spécialement en Orfella et Sirte ; ils ne remontent plus à l'W., au delà de Tarhouna.

L'ISLAMISATION. — Dès 642, 'Amr prit et garda Tripoli. Les Berbères d'alentour se convertirent rapidement ; de 757 à 782, ils constituèrent un état *khâridjite ibâdite* avec Tripoli comme capitale. L'islamisation ne

s'acheva qu'avec l'installation des tribus arabes sorties d'Égypte en 1050, et signalées près de Tripoli dès 1067. Depuis, la Tripolitaine, qui a généralement suivi le sort de la Tunisie (terre de *kharâdj* comme elle), a adhéré au rite *malikite* sur le littoral (tandis que l'ibâdisme, vaincu en 782, se réfugiait au Djebel). L'histoire politique ultérieure de Tripoli, momentanément indépendante sous des cheïkhs locaux (Beni Khazroûn, 1043-1142; B. Thâbit, 1326-54, B. Mekki de Gabès, 1345-1420 ; cheïkhs électifs, 1460-1510), s'achève avec la domination turque (1551-1912), représentée par des *pachas*, héréditaires durant un siècle (*Karamanlis*, 1711-1835), dont l'action n'a guère modifié l'état d'islamisation du littoral.

Au S. le Fezzân, razzié en 641-642, se convertit lentement en gardant son autonomie, et sa langue berbère, sous des vice-rois soumis au royaume soudanais du Bornou (résidant à Trâghen), puis sous des chorfa marocains, les Ouled Mohammed de Mourzouk (1300-1811). L'arabisation du Fezzân, commencée par les arabes Kormân, a progressé depuis la conquête turque (1811).

On trouve en Tripolitaine : *a*) des tribus *arabes* (203.182 habitants en 1917), dont quelques *chorfa* (7.384). Issues des conquérants du XIe siècle, ce sont : au littoral, *Nawâîl, Siaan, Ojowâti, Fawâtir et Amâin.*

Plus à l'intérieur : *B. Oulid, Orfella, Oulad Bou Sîf, O. Mshâshiya, O. Sliman* (souche de ceux du Tchad). Au Djebel : *O. Mahmoûd, Hawâmid, Mahâmid.* Au désert : *O. Khris* (à Sella), *O. Sliman, Hasauna* et *Mekariha* (au Fezzân); — *b*) des tribus *berbères* (313.979 en 1917), descendant des antiques confédérations *Haouâra* (du Fezzân), *Nefousa* et *Lowâta*. La plupart se sont arabisées, sur le littoral (*Zuara, Agelat, Blaaza, Orshefana*) et même au Djebel (*Zintan, Yefren, Gharian, Tarhuna, Msellata*). — A Ghât, *Touareg* (*Ihâdjenen*), à Temissa et au Fezzân, elles ne se sont pas complètement arabisées (*Touareg Tinylkoum, Morabidiya*); — *c*) Des *couloughlis*, métis turco-arabes (35.920 en 1917).

Langues. — La statistique de 1917 ne spécifie pas clairement le nombre des *berbérophones*. Sur les 33.256 « berbères ibâdites », il en est qui parlent arabe (*Zuara, Yefren*) ; seuls les *Rojeban, Rehibat, Nefoussa* sont sûrement berbérophones.

D'autre part, sur les 102.739 « berbères mâlikites », certains, les *Zintân*, sont peut-être encore bilingues. En les additionnant, on trouverait 135.995 Tripolitains parlant *berbère*, soit 23 % ; contre 77 % parlant *arabe*. La statistique pour le Fezzân, dont les 50.000 habitants se répartissent également entre berbérophones et arabophones, ne change pas ce pourcentage total, qui montre combien l'arabisation du pays est avancée.

II. — GOUVERNEMENT

Voir *supra : Libye* (notice générale).

III. — ADMINISTRATION

Administration centrale. — Gouverneur civil : Comte Giuseppe Volpi (août 1921) ; général de Bono (1925) ; Siciliani (1929).

Le gouverneur civil (décret du 17 mai 1919) réside à Tripoli. Il est assisté d'un secrétaire général et d'un commandant des troupes. A la direction des affaires civiles et politiques peuvent s'adjoindre d'autres directions par décret du gouverneur.

L'activité du Parlement local prévu par le *statuto* libyen du 1er septembfre 1919, a été mise en suspens par la rébellion de 1921.

Administration régionale. — Le gouvernement italien a remanié l'ancienne répartition ottomane en cinq *sangiaccati* (ou *liva*), ou *regioni* : Tripoli, Tarhuna, Gebel, Homs et Fezzan.

On a maintenant (1925) : huit commissariats régionaux : *confine occidentali* (Zuara), *Garian, Gefara* (Suk al Giuma), *Iefren, Leptis* (Homs), *Nalut, Regione orientale* (Misurata) et *Zauia.*

Une action militaire énergique, menée de 1921 à 1924, a brisé l'insurrection des gens de Tarhuna et Misurata.

Ils avaient constitué en 1920 une « Assemblée nationale », un « Comité de Réformes », et prétendaient faire reconnaître par l'Italie, comme Émir, leur chef : Ahmed el Morayyed, chef des Tarhouna. Durant la rébellion, les confédérés sunnites avaient poursuivi l'extermination des ibâdites ralliés à l'Italie ; après la trahison de leur chef Khalîfa-ibn-'Askar, les ibâdites de Nalout ont été réorganisés et réinstallés par l'Italie.

On a créé un *commandement militaire du Sud* divisé en secteurs.

Enfin, Sokna et le Fezzân demeurent, en attendant leur réoccupation, sous l'influence politique des Senoussis (voir *infrà*) ; leur « mutessarif arabe » actuel (1928), n'est autre que le neveu (par sa mère) de leur ancien chef, de l'ordre des *Madaniya*) 'Alî Ashhab († 1917) : Sidi Mohammed el 'Abîd, frère d'Ahmed Chérif, apanagé là dès 1909.

Les *mokhtârs* (maires) et les *imâms* sont élus par la population.

Administration cultuelle. — L'accord pour le maintien du régime ottoman, prévu pour toute la Libye dans le traité de Lausanne (voir *suprà*), n'a plus été appliqué depuis 1915.

D'ailleurs, dès juillet 1912, la jurisprudence *hanéfite* avait été abrogée dans les *mahkamas* et remplacée par la jurisprudence *mâlikite*. Les tribunaux italiens jugent en appel.

Pour les *ibâdites*, il est question d'une organisation autonome. Ils se divisent en sectes : *nakkâris* à Zuaga, *khalfis* et *naffâtis* à Gharian et au Dj. Nefousa.

Quant aux congrégations *religieuses*, la seule qui ait de l'importance est

la *senoussisme* (voir *infrà*). Il y a quelques *Aïssaoua* à Tripoli. Les *Salâmiya* ont leur zaouïa-mère à Zliten. Enfin les *Madaniya*, fondés en 1823, à Misurata, ont des adeptes au Fezzân, en Cyrénaïque et à Constantinople. La tombe de Zarroûq Bornoûsî, de Fès, est à Misurata.

L'ARMÉE. — Les corps francs musulmans enrégimentés par le Gouvernement italien ont été flanqués d'importants contingents d'ascaris érythréens, ou plutôt abyssins chrétiens, pour s'assurer de leur loyalisme.

IV. — TRAVAIL ET PRODUCTION

L'AGRICULTURE. — 100.000 kilomètres carrés cultivables, répartis en quatre zones : *a*) sur le littoral, les *oasis du Sahel*, où dominent le dattier, l'olivier, les légumes. Les oasis principales sont celles de Tripoli (1.200.000 dattiers, arrosés par 8.000 puits) et Misurata (400.000). — *b*) Les hauts plateaux du Djebel et de Tarhouna, plantés d'oliviers ; où les arbres fruitiers alternent avec les steppes d'alfa et les champs d'orge. — *c*) Les oasis du versant S. du plateau, Ghadamès, Derg (300.000 dattiers), Sinaoun, Djofra et Sella (100.000). — *d*) Le Fezzân, avec 1.000.000 de dattiers, amandiers palmiers doum. — Élevage du mouton, bœuf, chameau, âne.

L'INDUSTRIE. — Avant l'arrivée des Italiens, elle se réduisait à peu de choses : tissage de coton, laine et soie ; argenterie, orfèvrerie et sparterie. On extrait du sel de la saline de Mellaha près Tripoli ; pêche (thon, éponge, réservée à des scaphandriers grecs). Savonneries, huileries et tanneries ont été organisées depuis 1912.

MOUVEMENT ÉCONOMIQUE GÉNÉRAL. — *Importation :* 199 millions. — *Exportation :* 245 millions (1924 : en lires).

La Tripolitaine importe : céréales, farines et pâtes, viandes, tissus de coton, boissons, drogues, colorants, métaux.

La Tripolitaine exporte : peaux de moutons, chèvres, bœufs, chameaux, laines, éponges, alfa, sel, tabac.

COMMERCE INTÉRIEUR. — Rail : 224 kilomètres ; Tripoli-Zuara (120) : Azizia-Gargaresc-Tripoli (50) ; Tripoli-Aïn Zara et Tadjoura (22) ; Tripoli-Port (9). — 1.621 kilomètres de routes carrossables.

TOURISME. — Ruines romaines et habitations troglodytiques au Gharian.

MONNAIES, POIDS ET MESURES, CRÉDIT. — Signes monétaires italiens.

BIBLIOGRAPHIE (Ceccherini, 1915). — *Handbook of Libya,* London 1920.

De Agostini, *La Popolazioni della Tripolitania.* Tripoli, 1917 (avec 31 cartes).

Rassegna Coloniale, revue publiée à Tripoli, depuis 1921.

Archivio bibliographico coloniale (*Libia*), Florence, trimestriel depuis 1918.

C. Fidel, *Une mission en Tripolitaine* (« Afrique Française », 1921).

Rivista della Tripolitania, depuis 1924.

F. Coletti, *La Tripolitania settentrionale,* 1924 (2e éd.).

'Abd al Salâm al 'Alim Fitawarî (XVIIe siècle), *Kitâb al ishârât,* éd. R. Rapex, Tripoli, 1921.

Stefanini, *Africa Italiana,* Rome, 1925.

Annuario delle Colonie Italiane, Rome, 1926.

La rinascita della Tripolitania (*studi sui* 4 *anni di governo del Conte Volpi di Misurata,* Milan, 1926).

Salv. Aurigemma, *Tripoli, e le sue opere d'arte,* Milan, 1926 (10 pl. sur 50 concernant l'Islam).

Féraud, *Annales tripolitaines,* éd. Aug.-Bernard, Tunis 1927.

Leo Wittschell, *Klima und Landschaft in Tripolitanien,* Hamburg, 1928.

CYRÉNAÏQUE (BARQA)

I. — PEUPLEMENT

SITUATION, SUPERFICIE, STATISTIQUE, VILLES PRINCIPALES. — C'est la section orientale de la Libye, du fond de la Grande-Syrte, à l'W. de Sollum (25° long. E.).

840.000 kilomètres carrés, répartis en trois zones : *a*) une falaise littorale, le Djebel Akhdar, qui culmine entre 850 et 1.000 mètres, près de Cyrène ; *b*) un plateau crayeux central, de 150 kilomètres de profondeur, et d'altitude décroissante en allant vers le S. ; *c*) le désert.

POPULATION TOTALE. — 255.000 (1928) dont 99 % mulsumans sunnites, plus ou moins volontairement affiliés au senoussisme. Ils tendent à s'en émanciper depuis 1921. Européens : 9.180 (8.899 italiens) en 1920.

Recensement des villes : Benghasi, 30.000 habitants (1920), dont 5.000 Européens, 1.500 nègres et 2.500 Israélites ; Derna, 11.182, dont 300 israélites ; et Homs.

Merj, qui s'élève sur les ruines de Barqa, l'ancienne capitale musulmane du pays, n'a pas plus de 1.000 habitants. — 70 % de la population est nomade. — Il y a des émigrés candiotes à Marsa Susa.

L'ISLAMISATION. — Dès 641, 'Amr, le conquérant de l'Égypte, s'emparait de Barqa et y installait définitivement un gouverneur. — La Cyrénaïque suivit le sort de l'Égypte jusqu'en 1798 (terre de *zakât*, non de *kharâdj*).

On trouve en Cyrénaïque : *a*) des tribus *arabes*, provenant les unes, du *djond* égyptien (dès le VIIe siècle, les autres de l'invasion du XIe siècle, Beni Qorra, et Haïb (clans des *Soleïm*) ; de l'ouest à l'est : *Mogharba, Awâghir* (60.000), *Orfa, 'Abid, Drossa, Brassa* (30.000), *Hassa, 'Abeïdat* (78.000), qui touchent aux *Oulad 'Alî* d'Égypte, vers Sollum.

b) Des tribus *berbères* : c'étaient, au VIIe siècle, des fractions des *Lowâta, Haouâra* et *Awrîgha*. Quoique islamisées, elles furent décimées par l'invasion arabe

du XIe siècle, dont elles subirent le premier choc ; depuis elles se sont arabisées complètement. Les derniers vestiges de la langue *berbère* au désert libyen se rencontrent aux oasis d'Augila, Gialo (voir *infrà*) et Sîoua (voir *supra*, Égypte).

II. — GOUVERNEMENT

Voir *suprà* : *Libye* (notice générale),

III. — ADMINISTRATION CENTRALE

Gouverneurs : M. Baccari (oct. 1922-déc. 1922) ; général de Gasperi (1922) général Bongiovanni (1923) ; général Mombelli (1924).

Le Parlement de Cyrénaïque, présidé par le chef senoussi Safi el Dîne, frère d'Ahmed Chérif, a été inauguré par le prince d'Udine, le 30 avril 1921.

Il a siégé également en octobre 1921, mais n'a plus été convoqué depuis.

ADMINISTRATION RÉGIONALE, CULTUELLE. — Le gouvernement italien a remanié l'ancienne répartition des cinq *cazas*, turcs. Cinq commissariats : *Cirene, Derna, el Merg, Tobruch* et *Bengasi* (1925). Et deux districts (*frontiera orientale* et *Marmarica meridionale*).

La jurisprudence *malikite* a remplacé depuis 1912 la jurisprudence *hanéfite* dans les tribunaux canoniques.

Parmi les congrégations religieuses, les *Senoussiya* jouent un rôle prédominant (39 zaouïas), mais non exclusif. La tribu des *Fawâkhir*, sur la route Bengasi-Giagbub, est affiliée à l'ordre des *Madaniya* de Misurata.

Tribunal régional : Bengasi.

IV. — TRAVAIL ET PRODUCTION

L'AGRICULTURE. — La « Pentapole » Cyrénaïque, si prospère à l'époque gréco-romaine, a de très bonnes terres à céréales ; on y cultive l'orge. Il y a de nombreux oliviers. On acclimate le bananier à Derna.

La falaise littorale est verdie par des thuyas, des yeuses, des caroubiers.

Sur le plateau, l'élevage des moutons et bœufs pourrait être développé considérablement. Le climat du littoral rappelle l'Italie. Les sionistes avaient pensé y installer une colonie juive (1908).

L'INDUSTRIE. — Tissages indigènes (filé de coton, laine et soie). La saline de Benghasi est exploitée (Carcoura, Tocra, Ras el Tin). Soufre à Garcer-el-Mougtar, Tanneries.

MOUVEMENT ÉCONOMIQUE GÉNÉRAL. — Importation : 135 millions. Exportation : 20 millions (1924 : en lire).

La Cyrénaïque importe : viandes, tissus, drogues.

La Cyrénaïque exporte : orge (1 million qtx en 1919 : en Italie), peaux brutes, plumes d'autruche.

COMMERCE INTÉRIEUR. — Rail : Bengasi-Er-Regima-El Abiar (60 kilomètres) ; et Bengasi-Guarscia (15).

La route du Soudan aboutit, à travers les oasis senoussistes, à Bengasi.

Câble Bengasi-Syracuse.

TOURISME. — Ruines gréco-romaines dans la région des « cinq villes » ; Cyrène, Ptolémaïs (Tolmita), Apollonie, Bérénice et Arsinoé.

MONNAIES. — Signes monétaires italiens, *Banco di Roma*.

BIBLIOGRAPHIE. — (Voir *suprà*, Tripolitaine, et ceci) :

Gregory, *Report on the work of the Commission sent out by the I. T. O.* (*Jewish Territorial Organisation*) in Cyrenaica, London, 1909.

A. Tomei, *La Cirenaica e il suo avvenire*, Rome, 1912 (trad. de l'all. de G. Hildebrand, Bonn. 1904).

O. Marinelli, Béguinot, Calciati, Colucci, Ricci et Vallardi, *La Cirenaica, geografica, economica, politica*, Milan, 1923.

APPENDICE : ANCIEN ÉMIRAT DES SENOUSSIS.

Officiellement, le décret royal italien du 25 octobre 1920 (dénoncé le 21 avril 1923) avait constitué en émirat autonome les quatre oasis d'Augila, Gialo, Giagbub et Cufra, avec capitale éventuelle à Agedabia, près de la mer. A part Giagbub (ancien territoire égyptien), ce territoite représente quatre anciens cazas de la Cyrénaïque ottomane.

L'influence des Senoussis s'étendait encore sur Sokna, sur les oasis de Ouaou el Kébir et Ouaou en Namous, à mi-route entre Cufra et Murzuk, sur un certain nombre de clans dissidents touareg et tibbous (venus du Borkou), vers Ghat et Ghadamès, Temissa et Tedjerri ; les oasis égyptiennes de Sîoua, Farafra et Dakhel sont senoussistes. — Depuis 1923, l'Italie a entrepris la réoccupation graduelle, tantôt par persuasion, tantôt par force, de toutes les régions senoussistes de Libye.

POPULATION. — 20.000 habitants, répartis en six oasis. La capitale est, depuis 1890, *Cufra* (Koufra, ancien Kebâbo), 6.000 habitants, ainsi classés, selon Ceriani :

2.900 Arabes *Zouaïa* (fraction des *Mogharba* de Cyrénaïque), 400 *Megiabra* (Arabes de Djalo, ont accaparé le commerce) ; 1.000 *Tibbous* (Zourgh, du Tibesti), 100 Touareg *Azdjer* (réfugiés), 100 Arabes de Sîoua, 1.500 esclaves nègres. — Cufra se divise en dix oasis, dont Tâja (tombe d'el Mahdi), El Giol, Boseïma, Aoufri, Zourgh. *Augila* et *Gialo* ont ensemble 3.000 habitants (*Awdjilî*, de race et de langue berbère ; *Modjâbra*, Berbères arabisés de langue arabe, et *Zouaïa*).

Giagbub a eu 2.700 habitants (750 Arabes, élite de la congrégation senoussiste, et 2.000 esclaves).

L'ISLAMISATION. — Après avoir suivi le sort des autres oasis de la Cyrénaïque musulmane, jusqu'en 1850, ces oasis, à partir de cette date, devinrent le centre d'un mouvement islamique spécial, à répercussions mondiales, le *Senoussisme*.

La première zaouïa de cette congrégation fut fondée au Djebel Akhdar (Cyrénaïque) près de Derna, à El Beïdâ, en 1843, par Sidi Mohammed ibn 'Ali Senoussi Khattâbi (né à Torch, près Mostaganem, Algérie, en 1791 † 1859 à Djaghboûb), qui s'était formé à Fez, la Mekke (Aboû Qobeïs) et le Caire. Son fils, Sidi Mohammed el Mahdi (1859 † 1902 à Gouro, en Borkou), conquit à l'ordre tout le Sahara oriental, l'implanta au Ouadaï et au Kanem. Mais, devant l'avance française au Tchad, la capitale de l'ordre, transférée de Djaghboûb (1855-1895) à Cufra, puis Gouro (1899-1902) dut être ramenée à Cufra par Sidi Ahmed Chérif (1902-1916), né en 1880, neveu et successeur d'el Mahdi. S. Mohammed Idrîs, le jeune fils d'el Mahdi, né en 1883, réussit, après s'être fait donner la zone occidentale du domaine senoussiste (partage de 1909, où S. Mohammed el'Abîd reçut le Fezzan et les Touareg), à évincer momentanément Sidi Ahmed Chérif, qui avait pris le parti des Ottomans en 1914 (fétoua de guerre sainte).

Les accords d'août 1916 conclus avec l'Angleterre et l'Italie avaient fait de S. Mohammed Idrîs le « Grand Senoussi », seul maître, notamment, de Cufra et Djaghboûb, restés indivis au partage de 1909.

Depuis 1923, S. Ahmed Chérif a pratiquement repris la direction suprême de l'ordre : il a essayé en vain de rentrer à Cufra, et a dû rester en Arabie ('Asir). Depuis la rupture de 1923 avec l'Italie, la résistance senoussiste a été dirigée, sur place, d'abord par S. Mohammed Rida, (frère de S. Ahmad Chérif), qui s'est soumis en 1928, — puis par son fils S. Mohammed Sadiq ; qui, de Gialo, a réussi à chasser vers le sud S. Mohammed el 'Abîd qui s'était emparé de Cufra en 1928, et s'est réfugié à Faya (Borkou).

A Cufra, il y a un tribunal du *Chra'* et une médersa. Les autres oasis paraissent n'avoir qu'une *djemaa* locale, où la prépondérance appartient aux dirigeants de la *zaouïa* senoussiste.

L'organisation est strictement coranique : les deux fêtes célébrées sont les *Id Kabîr* et *'Id Saghîr*. Le seul impôt perçu est la *zakât*.

L'AGRICULTURE. — La culture des dattiers est l'unique culture des oasis. Il y a 100.000 dattiers à Gialo et 40.000 à Augila. La plupart des oasis n'ayant pas de puits nouveaux, dépérissent (cf. Taïserbo, ancien centre du sultanat des Tibbou ; Sighen).

MOUVEMENT ÉCONOMIQUE GÉNÉRAL. — Cufra est le siège d'échanges importants ; cotonnades, draps, soies, verreries, sucre, thé, riz venant de Cyrénaïque ; échangés contre peaux, plumes d'autruche, ivoire, vêtements indigènes venant du Ouadaï. — C'est de Bilma et du Borkou que Cufra importe les céréales, les chameaux, moutons et chèvres nécessaires à l'alimentation.

COMMERCE INTÉRIEUR. — Routes de caravanes : *a*) vers la mer: Giagbub-Sella-Sokna ; Augila-Derna (ou Benghasi) ; Giagbub-Benghasi ; *b*) vers le Soudan : Augila-Cufra-Gouro, vers le Borkou et le Ouadaï (ouverte depuis 1810).

MONNAIES. — Actuellement l'argent monnayé règle les échanges; monnaie italienne, anglaise, turque et égyptienne.

BIBLIOGRAPHIE. — Ceriani, *Cufra*, ap. « Africa italiana », maggio 1920 (trad. *Afr. Fr.*, mars 1922) ;
Insabato, ap. *Rassegna contemporanea*, t. VI, Rome, 1913.
« *Al Manâr* », 1330 H. Caire, pp. 532-538 (liste des zaouïas).
W. T. Massey, *The desert compaign*, London, 1918.
A. M. Hassanein bey, *The lost oasis*, London, 1925.
Fr. Meriano, *La questione di Giarabub*, Bologna, 1925.

L'AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE ET SES ENCLAVES ÉTRANGÈRES

NOTICES : **Mauritanie.**
Sénégal.
Soudan français.
Guinée française
Côte d'Ivoire.
Dahomey.
Haute Volta.
Niger (Zinder).

Gambie britannique.
Guinée portugaise.
Sierra Leone.
Libéria.
Gold Coast.

—

Togo.

L'AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE

L'Afrique Occidentale française, vulgo A. O. F., *est un gouvernement général de 5.739.202 kilomètres carrés (dont 2.000.000 de déserts); son centre est à Dakar, et il se subdivise en huit colonies distinctes, dont cinq fortement islamisées*, Mauritanie, Sénégal (1), Soudan français, Guinée française *et* Niger. *Le processus d'islamisation de l'A. O. F. se caractérise depuis le XI*e *siècle, par une série d'oscillations, les maxima d'amplitude superficielle coïncidant avec les Almoravides du Sénégal (XII*e *s.), l'empire du Mali (XIV*e *s.), celui des Askia (XVI*e *s.), les Toucouleurs aux deux Fouta et les Peuls en Massina et en Haoussa* (1775-1820), *enfin avec Haddj 'Omar Tall à Ségou et Samori en Ouassoulou* (1855-98).

Depuis 1900, *L'Islam semble y marquer, momentanément au moins, un temps d'arrêt, souligné et accentué par une politique administrative de préservation des centres animistes contre le propagandisme maraboutique, instaurée depuis* 1911, *particulièrement au Soudan.*

Le recensement officiel de 1921 *donna, sur un total de* 12.283.000 *habitants* 5.181.000 *Musulmans, soit* 45 %. *Delafosse a objecté que ce chiffre était trop élevé* (R. M. M., *XLIX*, 1922), *observation que la statistique de fréquentation scolaire* (1897-1921) *publiée par Brévié tendrait à corroborer. Sans retrancher systématiquement, comme ces deux auteurs, tous les animistes faiblement islamisés de la dénomination de « musulmans », on peut en abaisser le chiffre à* 4.639.000, *soit* 38 %. *Voici d'ailleurs le détail des chiffres officiels de* 1921, *avec les rectifications proposées* [*entre crochets*] :

Mauritanie (99 %) : 254.000 *Mulsumans*	*sur*	261.000	*habitants.*	
Sénégal (1) (75 %) : 915.000 —	—	1.316.572	—	(1924).
Soudan (35 %) : 684.000* [930.000]	—	2.737.119	—	(1924).
Guinée (66 %) : 1.550.000 [1.045.000]	—	1.876.000	—	
Côte d'Ivoire (10 %) : 180.000 [100.000]	—	1.546.000	—	
Dahomey (8 %) : 57.000 [70.000]	—	842.000	—	
Hte Volta (15 %) : 535.000 [444.000]	—	3.018.191	—	(1924).
Niger (81 %) : 756.000 [881.000]	—	1.084.000	—	

soit en tout : [4.639.000] *Musulmans, sur* 12.681.000 ***habitants.***

(1) Y compris Dakar et dépendances (circonscr. autonome).

Parmi les races principales de l'A. O. F., Maures (310.000), Touareg (105.000), Ouolof (397.000), Toucouleurs (231.000), Sarakollé-Soninké (388.000), Songoï (352.000) *sont entièrement islamisées. Les* Peuls (888.000 *sur* 1.204.000), *et les* Mandés (954.000, *surtout* dyoulas, *sur* 1.740.000) *sont plus qu'à moitié musulmans. Restent les* Sérères (233.000), Bambaras (444.000), Habés (121.000) *et surtout* Mossis (2.100.000), *demeurés jusqu'ici animistes.*

La seule race qui se rencontre dans tous les gouvernements de l'A. O. F., les Peuls (*sing.* peul, *plur.* foulbé), *objets de faveurs, puis de suspicions autorisées, restent en mesure de jouer un rôle important comme élément de liaison entre les Arabo-Berbères et les milieux purement nègres ; leur langue* (foulfouldé) *offre des ressources très intéressantes.*

On remarquera ci-dessus le degré d'islamisation des races les plus évoluées de l'A. O. F. ; la régression des indigènes vers l'animisme paraît donc, en dépit de certains souhaits, moins probable qu'une reprise nette de l'islamisation. L'unité factice de l'animisme, ou « naturisme » des races nègres, par quoi l'on désigne pêle-mêle la société hiérarchisée des Mossi et les sauvages anthropophages du Baoulé, ne peut être opposée sérieusement à l'unité sociale réelle et efficiente de l'Islam.

Enfin, l'avenir des races indigènes de l'A. O. F. dépend de deux processus antagonistes : l'unification des Afriques françaises à travers le Sahara, au moyen du rail qui doit les émanciper des « shipbrokers » étrangers de la côte, et donnera à l'Islam soudanais une importance impériale ; inversement, la pénétration du « panafricanisme » des nègres d'Amérique, à travers le Libéria et les autres enclaves côtières, menace de transformer les animistes paisibles d'aujourd'hui en « anarchistes chrétiens » bien plus xénophobes que les musulmans.

L'A. O. F. a donné à l' « armée noire » de la France, 30.000 *recrues en* 1914, 30.000 *de plus en* 1914-1915, 50.000 *en* 1915, 63.000 *en* 1918 *et* 23.000 *en* 1919.

Le chiffre de 16.000 *hommes, pour le contingent annuel, paraît un maximum ; l'émigration massive (de plus de* 200.000 *adultes, dit-on), en Gold Coast et en Nigeria* (1928) *tiendrait non seulement aux offres alléchantes de recrutement de planteurs anglais et au drainage des voies ferrées, — mais encore à la crainte du service militaire français.*

MAURITANIE

I. — PEUPLEMENT

SITUATION, SUPERFICIE, STATISTIQUE, VILLES PRINCIPALES. — La Mauritanie touche le Sahara espagnol (N.), les territoires du sud de l'Algérie (au Hank, entre Mezerreb et Kseïb, où la jonction Augiéras-Lauzanne s'est faite le 25 déc. 1920), le Soudan (E. : Aratane-Kankossa), et le Sénégal (S.).

681.000 kilomètres carrés, répartis en deux zones : *a*) au sud, une bande alluviale le long du Sénégal, le *Chemama*, — et une plaine argileuse avec quelques mares, *Brakna* et *Gorgol* ; — *b*) Le désert au nord, avec des dunes de plus en plus étendues, surmontées par des pitons rocheux (*Idjil, Adrar Souttouf*), des falaises (*Hank*) ou même par de véritables plateaux montagneux (*Tagant, Adrar Tmar*).

Population totale : 261.746 hab. (1921), dont 254.000 musulmans (malikites). — 289.184 (1926).

Villes (simples ksour) : Tidjikdja et Ksar el Barka (Tagant), Tichitt, Atar et Chingueti (Adrar Tmar).

L'ISLAMISATION. — La population nègre primitive (*Bafour*) fut refoulée vers 1050 par la tribu berbère des *Lemtouna*, convertie à un islamisme fervent par 'Abdallâh-ibn-Yâsin, et Aboû Bakr-ibn 'Omar († 1.087) fondateurs d'un *ribât* ou couvent fortifié du côté de la baie du Lévrier (de « ribât », *Morabitîn*, et « Almoravides »). Au XIVe siècle d'autres tribus berbères, les *Tachomcha*, chassées du Nord, arrivèrent, suivies au XVe siècle par l'invasion arabe ; représentée par des *Ma'qîl* (qahtanides), les fils de Delim (*O. Delim*) et les petits-fils d'Oudeï, les *Hassân :* Terrouz (père des *Trarzas*) et Barkani (père des *Braknas*), qui chassèrent les nègres (*Ouolofs*) au suddu fleuve Sénégal, et s'asservirent les Berbères. Les Berbères, beaucoup plus profondément islamisés que les Arabes, s'insurgèrent sous cinq imâms *lemtouna Zouaïa* (1644-1674), et obtinrent, malgré leur défaite, d'avoir certaines de leurs fractions considérées désormais comme des tribus *maraboutiques*, simplement vassales (acquittant une *horma*, droit de sauve-

garde personnelle). Ce sont elles qui ont maintenu l'islamisation de la Mauritanie. Vers 1790, la tribu arabisée des *Doweïch* (Ida-ou-'Aïsh) s'émancipa. On appelle *tiab* ou « repentis » les groupes de guerriers arabes qui, incités à la pénitence par les prédications des marabouts, viennent planter leurs tentes auprès d'une tribu maraboutique (Marty, *Trarzas*, 352).

On trouve en Mauritanie : *a*) des *Maures* (201.000), comprenant les suzerains *arabes* (*Trarzas, Braknas, Doweïch*), leurs vassaux berbères (11.263 tentes sur 14.321 chez les *Trarzas*), et leurs clients (*zénaga* et *haratin*) ; *b*) des *Toucouleurs* (33.000) et *Peuls* (1.000) ; *c*) des *Sarakollés* (16.000) ; *d*) des *Ouolofs* (2.300) ; *e*) des *Bambaras* (2.000).

Tous sont musulmans sunnites, sauf 2.000 nègres animistes. Psichari avait cru remarquer des tendances *shî'ites* chez les *Ahel Souïed* (*Abakak*), *Souaker* et *O. Nacer*.

L'*arabe* (dialecte bédouin archaïque *hassanié*) est parlé et écrit par tous les Maures.

Le dialecte *berbère chleuh* (des Tekna) subsiste au S.-W. : chez les *Arroueïyat, Ida oul Hâdj, O. Baba Ahmed* (*O. Dîman*), *Id Armadiek* et *Ida Belhassen*, serfs berbères, (*zénaga*, selon le terme usuel) de la région de Boutilimit, chez les *O. Dîman* et *Tendgha* de la région de Mederdra, chez les *Meshdoûf* du Tagant. Il est employé aussi, concurremment avec l'arabe, dans les tribus maraboutiques d'origine berbère (R. Basset).

II. — GOUVERNEMENT

Depuis le 1er janvier 1921, la Mauritanie est dirigée par un lieutenant-gouverneur. Les bureaux sont à Saint-Louis.

Dans chaque cercle, les chefs de tribus sont désignés par la *djemaa* des notables, conseil consultatif qui délibère sur la fixation du taux de l'impôt, les travaux publics à entreprendre.

III. — ADMINISTRATION

8 cercles : *Trarza* (ch.-l. Boutilimit), *Brakna* (Aleg), *Ragant* (Tidjikdja), *Gorgol* (Kaédi), *Adrar* (Atar), *Assaba* (Kiffa), *Baie du Lévrier* (Port-Étienne), *Guidimakha* (Sélibaby) ; et 1 secteur nomade, celui de *Tichitt*.

Parmi les *émirs*, les principaux sont: celui des *Trarzas*, et celui de l'*Adrar* (Sidi Ahmed Ould Aïda).

ADMINISTRATION CULTUELLE. — Le *cadi* de tribu dans chaque subdivision (et le *cadi* supérieur, au-dessus) continue d'appliquer le droit coranique en matière civile et commerciale. Comme au Maroc, le chef politique, *cheïkh* de tribu (et l'*émir*, au-dessus) jugeait des infractions aux coutumes pénales et à l'impôt.

L'amende infligée comprenait deux parties : *dia*, composition pécuniaire individuelle, versée à la partie ; et *tiouanine*, réparation sociale pour avoir perturbé l'ordre public, versée à l'émir.

Le décret du 22 mars 1924 a adapté cette organisation à notre cadre de tribunaux de 1er et 2e degrés.

Les nègres paient la capitation (11 francs par tête) ; les Maures paient la *zakât* (1/40 des troupeaux) et l'*achour* (1/10 des récoltes) ; l'État français a maintenu ces impôts.

Le tribut de vassalité (*ghafer*) des clans maraboutiques berbères envers les guerriers arabes est tombé en désuétude. Les cultivateurs berbères (*zénaga*) et nègres (*haratin*) assujettis aux Arabes, leur payaient l'*abbakh* (redevance foncière) et la *horma* (droit de sauvegarde personnelle) ; le rachat de ces diverses redevances coutumières a été partiellement réalisé.

Ce sont les tribus maraboutiques berbères qui fournissent les *cadis* et les *imâms*. La monogamie règne en pratique, et la femme est respectée.

Une des personnalités éminentes d'entre les Maures fut Cheïkh Sidia, de la tribu arabisée, mais maraboutique, des *O. Biri* ; né en 1862, il résidait à Boutilimit, en sa zaouïa de l'ordre des *Qâdiriya* ; il enseignait le droit malékite, la grammaire (*Alfiya* d'Ibn Malik), la théologie (*'aqîda* de Sanoûsî). Le catalogue de sa remarquable bibliothèque a été publié. Cheïkh Sidia était un esprit sage et pondéré, dont le loyalisme réfléchi s'était montré précieux pendant la guerre. Mort le 10 janvier 1924 ; son fils Mahmoûd lui a succédé.

L'affiliation congréganiste dominante est celle des *Qâdiriya* ; à Mbout, et Tidkijdja il y a quelques *Tidjâniya* chez les *Ida-ou-Ali* du sud, et quelques *Châdiliya* chez les *Ghoudz*.

Une branche *qâdiriya* mérite une mention spéciale, c'est celle des *Fadliya* ; issue des *Kounta-Bakkaïa* de l'Azaouad (W. Tombouctou, Soudan), elle a été fondée par Mohammed Fadl et ses deux fils : Mâ el'Aïneïn († 1910), le grand agitateur et controversiste, dont le fils Ahmed el Hîba († 1919) tenta de devenir sultan au Maroc, — et Saadibouh († 1917).

L'enseignement officiel comprend : 1 *médersa* à Boutilimit (35 élèves), et 6 écoles (260 élèves).

IV. — TRAVAIL ET PRODUCTION

L'AGRICULTURE. — Les tribus guerrières arabes laissent aux tribus *maraboutiques* berbères le soin d'élever les troupeaux (chameau, surtout chez les Ahl Barikallah ; cheval, bœuf, mouton, chèvre, âne), de creuser

les puits, de diriger le culte et l'instruction ; leurs serfs cultivent la terre (mil, en *chemama ;* palmier à Tidjikdja et en Adrar). Il y a des gommiers dans le Sud.

L'INDUSTRIE. — La caste des forgerons maures fabriquent les selles les bijoux et les armes ; leurs femmes préparent les cuirs, sacs, outres couvertures. Salines de Ntérert et Idjil. Les pêcheurs bretons viennent pêcher la langouste au banc d'Arguin (phare au Cap Blanc, avec T. S. F.) ; une usine à Port-Étienne prépare le poisson.

MOUVEMENT ÉCONOMIQUE GÉNÉRAL. — Le commerce fonctionne par troc.

La Mauritanie importe : mil, riz, maïs ; toile, armes, cuir, papier, bougies, sucre, thé.

Elle exporte : sel (6.500 tonnes), gomme (2.000 tonnes), dattes (150 tonnes), animaux vivants, peaux et cuirs, plumes d'autruche. Poisson exporté (720 tonnes en 1925) de Port-Étienne.

Il y a quelques pistes de caravanes, et d'autos.

La T. S. F. porte jusqu'à Agadir (Maroc). On a projeté un rail transmauritanien, du Soûs à Saint-Louis.

BIBLIOGRAPHIE. — E. Richet, *la Mauritanie,* Paris, 1920.

P. Marty, *l'Emirat des Trarzas,* Paris, 1919 ; *les Brakna,* Paris, 1921 ; *la Vie des Maures par eux-mêmes,* Paris, 1921 ; *l'Islam en Mauritanie et au Sénégal,* 1915-17.

R. Basset, *Mission au Sénégal,* Paris, 1913.

Cdt. Gillier, *La pénétration en Mauritanie,* Paris, 1926.

Rectifications dûes au gouvernement de la Mauritanie, 1927.

SÉNÉGAL
(ET CIRCONSCRIPTION AUTONOME DE DAKAR)

I. — PEUPLEMENT

SITUATION, SUPERFICIE, STATISTIQUE, VILLES PRINCIPALES. — Le Sénégal, dont le nom provient du fleuve Sénégal (c'est-à-dire « des Zénagas », du nom des serfs berbères de Mauritanie que les premiers voyageurs y rencontrèrent), occupe la côte occidentale d'Afrique du 14°,6 au 18° lat. N., entre la Mauritanie (N.), le Soudan (E.) et les Guinées française et portugaise (S.) ; la Gambie britannique y forme enclave.

192.000 kilomètres carrés, répartis en quatre zones : *a)* la côte, basse, couverte de bancs de sable, depuis l'embouchure du Sénégal jusqu'à la Casamance, et couverte de luxuriante verdure plus au sud ; *b)* la vallée du Sénégal, sablonneuse jusqu'à Saint-Louis, se couvre de cultures plus en amont ; au-dessus de Médine, les collines s'accusent, avec des falaises rocheuses ; *c)* au sud de Dakar et du Cap Vert, les vallées de la Gambie, et de la Casamance, plus courtes, sont entourées d'arbres ; *d)* l'hinterland, entre la Gambie et le Sénégal, s'appelle *ferlo ;* il est sablonneux et boisé.

Population totale : 1.318.287 habitants (1926), dont 915.000 musulmans, tous sunnites mâlikites (68 %).

Villes (1924) : Dakar, 32.440 habitants (dont 1.607 Français d'Europe et 10.241 citoyens français) ; Saint-Louis, 19.006 (783 Français et 3.111 citoyens français) ; Rufisque, 17.082 (326 Français et 3.059 citoyens français), Thiès (6.612) ; Gorée n'a plus que 857 habitants.

L'ISLAMISATION. — Commencée par les Maures au bord du Sénégal dès le XIe siècle, l'islamisation gagna très lentement, parmi les chefs des petits États locaux, à partir du XVIe siècle : *damel* du Cayor, *teign* du Baol, *brak* du Oualo, *bour* du Sine et du Saloum, *bourba* du Diolof, *tounka* du Galam. Au XVIe siècle, quelques noms musulmans (Biraïma) apparaissent dans la liste des *damel* du Cayor et en 1682, le *damel* est sûrement musulman. Les Peuls, conquérants du Foûta Toro à la même époque (1512), ont deux « Aboû Bekr » (donc musulmans) dans la liste de leurs « siratiques »

Dénianbobé, au XVIIe siècle ; en 1778 ces chefs sont remplacés par des *imâms* électifs, musulmans fervents (1776-1890). Au Boundou, dès 1682, des Sissibé (Peuls musulmans) s'étaient emparés du pouvoir.

Depuis 1776, les guerres saintes menées par les *imâms* du Foûta Toro, accélérèrent l'islamisation. C'est du Foûta que divers apôtres musulmans ont essaimé au XIXe siècle.

La politique pro-musulmane du général Faidherbe (1854-1865), gouverneur du Sénégal a pu, elle aussi, favoriser quelque peu l'islamisation des Ouolofs et des Lebbous.

On trouve au Sénégal : *a*) quelques débris des populations nègres primitives refoulées en Casamance : *Diola* (101.698), *Balantes* et *Bagnoucks* (30.000), *Laobé*, *Nonos* (10.000), animistes ; *b*) les *Sérères*, animistes (159.461) ; *c*) les *Ouolofs* (459.149), musulmans, au centre du pays, notamment à Dakar et Saint-Louis ; *d*) les groupes *Mandés*, *Malinkés-Sossés* musulmans (66.172), *Sarakollés-Sominkés* (18.113), musulmans ; *e*) les *Peuls* (140.279) et *Toucouleurs* (179.075), tous musulmans, sauf un quart des *Peuls* ; *f*) les *Lebbou* (18.861), musulmans ; *g*) les *Maures* venus de Mauritanie (12.687), musulmans. Au total, entre 855.000 et 915.000 musulmans.

La langue arabe est sommairement enseignée dans les écoles coraniques. La phonétique arabe est assez maltraitée au Sénégal : *thâ, dhâ, zâ, sîn, shîn, sâd* se prononcent *s* ; — *dj, di* ; il n'y a pas d'aspirées. L'alphabet arabe commence a être utilisé pour la transcription des langues locales (*poular* des *Toucouleurs* et *Peuls* du Foûta Toro, et *ouolof*).

II. — GOUVERNEMENT

Le Sénégal est dirigé par une lieutenant-gouverneur, résidant à Saint-Louis, assisté depuis le décret du 30 mars 1925 complétant celui du 4 décembre 1920, d'un conseil colonial élu (24 Français, 16 indigènes). Député : M. Blaise Diagne.

Politiquement les électeurs des 4 communes de plein exercice (Saint-Louis, Dakar, Gorée et Rufisque), élisent leur conseil municipal, et un député au Parlement français. Il y a aussi 11 communes mixtes, avec commission municipale : Thiès, Tivaouane, Louga, Ziguinchor, Mekhé, Fatick, Foundiougne, Kaolack, Diourbel, Khomboll et Kébémet. Ces 15 communes forment les *pays annexés*, avec 10 autres communes (la loi du 29 septembre 1916 sur la citoyenneté française ne leur est pas encore appliquée).

III. — ADMINISTRATION

14 cercles : Louga, Thiès, Tivaouane, Kaolack, Dagana, Podor, Matam, Bakel, Tambacounda, Diourbel ; puis Ziguinchor, Sedhiou, Kolda, Bignona (Haute-Gambie), formant à eux quatre le « territoire de la *Casamance* » (ch.-l. Ziguinchor). Les chefs de province et de canton sont nommés.

Le nom de la « Casamance » vient du chef mandé *Kassa Mansa*, que Ca da Mosto y connut en 1456.

ADMINISTRATION CULTUELLE. — Les tribunaux musulmans (*cadis*) de Saint-Louis, Dakar et Rufisque, ont été organisés par décrets (22 mai 1905, 29 janvier 1907) : pour le statut personnel, mariages, successions, donations, testaments.

L'appel vient devant la chambre d'homologation de Dakar, comme pour les jugements des tribunaux de subdivision et de cercle.

Environ 1.000 mosquées, cathédrales (*diama, diouma*) ou ordinaires (*missidi, diaka*) : baraques de maçonnerie ou de planches, à toit de tôle ondulée (sauf en Foûta Toro : style soudanais).

Les bibliothèques d'El Haddj Malik à Tivaouane (Cayor), Amadou Bamba à Diourbel, Mamadou Sar à Saint-Louis, Tierno Bayla Dia à Dakar, Moussa Kamara à Ganguel, indiquent de l'érudition.

Les affiliations congréganistes dominantes sont : *Qâdiriya* (483 marabouts enseignants en 1914) et *Tidjâniya* (903).

Tous les *Toucouleurs* sont *Tîdjâniya*. Amadou Bamba Abiboulaye de Diourbel, ancien chapelain des deux derniers *damels* du Cayor, a fondé une secte nouvelle de *Qâdiriya*, qui avait environ 70.000 affiliés en 1913, et entamait la conversion des Sérères.

L'enseignement musulman repose sur : le *Qor'ân*, les *Dalaïl* (de Djazoûlî), la *risâla* (de droit mâlikite, d'Ibn Abî Zeïd). Ni théologie dogmatique, ni grammaire théorique. Les maîtres portent le nom de *serigne* (en *ouolof*) *tierno* (en toucouleur), *karamokho* (en mandé).

Environ 1.800 écoles coraniques ou élémentaires (11.451 élèves, dont un quart de filles). Une *école de fils de chefs* a été créée à Saint-Louis en 1908 (4 classes : 52 élèves). Fondue avec l'ancienne *médersa*, elle est devenue l'*Ecole Blanchot* (M. Gaconnet). Il y a 1 lycée et 11 écoles primaires.

Il n'y a pas de presse *arabe* locale ; seulement des journaux *français*.

On a indiqué plus haut (*A. O. F.*), l'importance du rôle des bataillons sénégalais levés en 1915 et 1918 au cours de la guerre européenne. Au début de la guerre, il y avait 30.000 tirailleurs sénégalais (dont la moitié, 15 bataillons, en Algérie et au Maroc). On connaît l'inouïe campagne de presse menée dans le monde entier contre « l'armée noire » par les germanophiles et mélanophobes.

IV. — TRAVAIL ET PRODUCTION

L'AGRICULTURE. — Mil, riz, maïs, manioc, légumes, arachide (*Arachis hypogea*).

Élevage de deux races de bœufs (avec bosse, *Gobra*, et sans bosse, *Ndama*), de moutons, chevaux, ânes. Les chameaux vivent mal au sud du fleuve.

L'INDUSTRIE. — Usines électriques, à glace, décorticage des arachides, huileries.

Exploitation des salines, carrières de pierre, briqueteries : Société des mines d'or de la Falémé. L'industrie indigène comprend : tissage du coton indigène, orfèvrerie, vannerie.

MOUVEMENT ÉCONOMIQUE GÉNÉRAL. — Importation : 198 millions. Exportation : 202 millions (1919).

Le Sénégal importe : houille, tissus, kolas, tabac, vin, sucre, savon, alcool, bois de construction, ciment, riz.

Le Sénégal exporte : arachides (en coque ou décortiquées), gomme, amandes de palme (Casamance), peaux brutes de bovidés, caoutchouc.

COMMERCE INTÉRIEUR. — Rail Dakar-Saint-Louis (264 km.). Rail Thiès-Kayes (664 km.) vers le Niger.

Quelques routes pour automobiles.

50 kilomètres navigables sur le Sénégal, pendant l'étiage (février-mai) ; d'août à octobre, les grands vapeurs remontent jusqu'à Kayes (5 jours). Il y a des chalands toute l'année (Saint-Louis-Kayes).

L'importance internationale du port de Dakar est connue.

Banque de l'A. O. F., succursale à Dakar, agences à Saint-Louis et Rufisque.

BIBLIOGRAPHIE. — P. Marty, *Les Mourides d'Amadou Bamba, RMM*, XXV, 1913.

P. Marty, *La médersa de Saint-Louis, RMM*, XXVIII, 1914.

P. Marty, *Etudes sur l'Islam au Sénégal*, Paris, 1917.

P. J. André, *l'Islam noir*, Paris, 1924.

Annuaire de l'A. O. F. (non paru depuis 1922).

SOUDAN FRANÇAIS

I. — PEUPLEMENT

SITUATION, SUPERFICIE, STATISTIQUE, VILLES PRINCIPALES. — Le Soudan français, qui a repris son nom traditionnel (*Bilâd al Soûdân*, « pays des nègres », en arabe), par décret en 1920, est situé au centre de l'A. O. F., entre 10° et 20° latitude N., 0° et 14° long. E. : entre la Guinée, la Côte d'Ivoire et la Haute-Volta (S.), le Niger [Zinder] (E.), les territoires du Sud-Algérien (N.), la Mauritanie et le Sénégal (W.).

2.700.000 kilomètres carrés (dont 600.000 hors de la zone désertique) répartis du S. au N. entre :

a) Des plateaux à latérite ferrugineuse, parcourus par le haut Sénégal (Bafing et Bakoy) à l'W., par le Niger au centre et à l'E ;

Le Niger décrit une immense boucle qui pénètre dans le Sahel, entre la région des lacs de Tombouctou (Faguibine) et le seuil de Tosaye. Au centre de cette boucle, se trouve un plateau gréseux crevassé de ravins, et rappelant les *adrar* sahariens : le Hombori ;

b) Les steppes sahéliennes, assez vastes à l'W. (Nioro, Goumbou, Sokolo) ;

c) Le Sahara soudanais proprement dit jusqu'au pied du plateau du Hoggar ; il se divise en Hôdh (Oualata) et Azaouad (Araouân, Taodéni) à l'W., Djôf et Tanezrouft à l'E.

La crue du Niger est produite par la combinaison des crues du Djoliba (Haut-Niger) et du Bani, régularisées par les réservoirs du lac Débo et du lac Faguibine ; elle bat son plein de septembre à octobre en amont de Koulikoro, de novembre à janvier entre Mopti et Ansongo, de décembre à mars entre Ansongo et Say. A Koulikoro, elle commence vers le 5 juin, et finit vers le 5 février (cote de 1 mètre).

Population totale : 2.737.119 habitants (1924), dont 684.280 musulmans (1924), tous sunnites *mâlikites* (25 %). Densité maximum : 17 au kilomètre carré près de San. — 2.634.982 en 1926.

Villes (1924) : Bamako, 28.713 habitants ; Kayes, 10.876 ; Tombouctou, 6.040 ; Sikasso, 8.728 ; Ségou, 6.592 ; Djenné, 5.802.

L'ISLAMISATION. — Elle commence dans l'Est au XIe siècle avec la conversion de la dynastie *lemtouna* (donc berbère) qui avait organisé en État, à Gao, les *Songoï*, jusqu'en 1492, époque à laquelle le grand

Askia Mohammed Touré († 1531), dont la correspondance avec le canoniste Maghîlî atteste la ferveur, fonda, sur le Moyen-Niger, un vaste empire musulman ; un siècle après, conquis par le Maroc, il fut gouverné par des *pachas* (renégats, 1591-1770).

Parallèlement, les *Soninkés* (*Sosso*), mandés islamisés du Ouagadou, règnent sur Ghâna (d'où ils chassent les *Peuls*, alors animistes, vers le Foûta Toro, le Kaarta et le Macina, puis le Foûta Diallon) jusqu'en 1240, où l'empire musulman *mandé* du Mali (capitale Kangaba, XIIe s. ; puis Mali, près Nyamina) unifia le Haut-Niger pour trois siècles. Après une réaction animiste au XVIIe siècle (*Bammanas*), la conversion des *Peuls* provoqua une nouvelle vague d'islamisation avec Cheïkou Ahmadou Cissé, le souverain *qâdirî* d'Hamdallahi (1810-44), qui créa une organisation administrative, financière et militaire remarquable, et surtout Hâddj 'Omar Tall (1845 † 65), le souverain de Bandiagara, affilié à l'ordre des *Tidjâniya*.

L'épigraphie des tombes islamiques de Koukia et Gao (XIIe-XVIe siècle) a été étudiée par de Gironcourt (1908, 1911 ; publ. 1920 avec Van Berchem).

On trouve au Soudan français, en dehors des 1.788 Européens (1924) :
a) *Songoï*, nègres du Moyen Niger (60-993) ;
b) *Sarakollé-Soninké*, dits « Marka » (166.170), parlant songoï ;
c) *Bambara-Sénoufos* (782.897) et *Miniankas-Bammanas* (181.280) ;
d) *Peuls* et *Toucouleurs* au Kaarta, à Ségou, au Nampala et au Macina (260-772) ;
e) *Malinkés* (*Mandés* et *Dyoulas*) (104.076) ; *autres tribus nègres* (851.932) ;
f) *Arabes* (23.019) et *Maures* arabo-berbères, parlant arabe (149.029) ; dont un tiers en Azaouad (*Bérabich, Kounta*), deux tiers en Hôdh (Tichit, Oualata, Néma) et quelques unités à Sansanding.
g) *Touareg* (Tadmekket, Oullimiden, Ifoghas), purs Berbères, et *Iguellad*, Arabes berbérophones (54.520).
h) Les populations primitives, *Habés* (*Tombos, N'Dogouns*), 100.179 âmes, sont refoulées dans les falaises gréseuses et escarpées de Douentza, Gandamia, Tabi et Hombori (Tabi n'a été occupé que le 11 novembre 1920). Elles sont animistes comme les *Bambaras, Miniankas*, et 22.000 *Peuls*.

Il y a donc environ 684.280 ***musulmans*** contre 2.052.839 ***animistes***.

La langue arabe est la langue véhiculaire pour l'Islam ; le *songoï* également, mais il ne s'écrit pas (un poème épique *songoï* a été publié par Dupuis-Yakouba).

II. — GOUVERNEMENT

Le Soudan français, est dirigé par un lieutenant-gouverneur, résidant à Koulouba, près Bamako.

III. — ADMINISTRATION

21 cercles : Kayes, Bamako, Bafoulabé, Kita, Satadougou, Ségou, Bougouni, Koutiala, Sikasso, Nioro, Nara, Néma, San, Bandiagara, Mopti, Issa-Ber ; puis Tombouctou, Bamba, Goundam, Hombori et Gao (*région de Tombouctou*). De cette région dépend également le secteur militaire Kounta (Araouan, Kidal, Bourem).

Les chefs de canton sont héréditaires ou électifs.

Les djemaa des nomades participent à l'administration de la tribu.

ADMINISTRATION CULTUELLE. — Tribunal musulman (*cadi*) à Kayes, suivant le décret du 22 mai 1905 ; pour le statut personnel, les mariages, successions, donations. Appel devant la Chambre de Dakar. Environ 3.000 mosquées en « banco » avec minarets empennés de traverses de bois. A Tombouctou, les mosquées dites « Dyingerey-ber » (1325 ; reconstruite vers 1585), Sankoré et « Sidi Yahya » (1450) sont célèbres.

La *zakât* est perçue sur les Maures, Arabes, Touareg, et Bella (Kayes, Kaarta, Tombouctou).

LES CONGRÉGATIONS. — L'épopée d'Hâddj 'Omar Tall († 1865) a donné un grand essor à l'ordre des *Tidjâniya*. Mais les *Qâdiriya* ont gardé de nombreux partisans.

Au XVIe siècle, chez les *Kounta* de l'Azaouad, l'ordre des *Qâdiriya* se trouve rénové par Cheïkh 'Omar el Bakkaï ; les *Qâdiriya Bakkaïa* ont essaimé surtout depuis Sidi Mokhtâr el Kabir († 1811), et leurs marabouts *Kounta* dont l'influence est considérable à travers le Soudan, la Mauritanie, le Sénégal et la Guinée, ont fondé l'ordre des *Fadliya* (Mohammed Fadl, puis Mâ el 'Aïneïn, au Maroc) et celui des *Al Sidïa* (cheïkh Sidïa et Kabîr, grand-père du Cheïkh Sidïa actuel de Boutilimit, en Mauritanie). Ce sont les marabouts *Kounta* qui ont aidé Cheïkhou Ahmadou à fonder l'État peul du Macina (1810). Le cheïkh Baye-ibn 'Amir de Kanaï près Kidal, exerce son influence sur les Ifoghas et jusqu'au Hoggar.

Les centres d'islamisation sont : Tombouctou, Dienné (et Dia), et Oualata.

L'enseignement : 2.107 écoles coraniques ; le nombre des élèves est tombé de 7.740 (1903) à 7.528 (1921), selon Brévié.

Djenné ayant, comme patrie de canonistes musulmans, une renommée séculaire, l'État français, de 1907 à 1913, y avait ouvert une *médersa*. Celle de Tombouctou dure encore et réussit mieux (37 élèves), à côté d'une école supérieure.

La *khotba* ne s'est dite en pays *songoï* au nom du khalife abbaside que sous Askia Mohammed, lorsqu'allant au pèlerinage, il fut nommé par le khalife Motawakkil II son lieutenant au Soudan (1497). En dehors de cet intermède, la *khotba* soudanaise n'a mentionné que les quatre premiers khalifes.

IV. — TRAVAIL ET PRODUCTION

L'AGRICULTURE. — De grands plans sont en cours actuellement pour l'exploitation *cotonnière* en amont des lacs du Niger, au moyen d'un canal latéral Sotuba-Débo.

Caoutchouc, gommes, amandes de karité, kapok, dans les forêts. Plantations de *da* (chanvre de Guinée), *sisal*, arachides.

Élevage du cheval, âne, bœuf porteur, dromadaire.

L'INDUSTRIE. — Extraction de l'or (sud de Bamako). Le fer vient de la Haute-Volta (Yatenga, Bobo-Dioulasso). Cotonnades, menuiserie, forges, vannerie, pêches. Les Européens ont installé quelques usines (chaux, glace, électricité, égrenage du coton). Salines de Taodéni.

Les grands projets de *culture irriguée du cotonnier* dans la vallée du Niger commencent à se préciser ; pour créer une « Égypte » en A. O. F., la pente est suffisante entre Bamako et le lac Débo (2 millions d'hectares). Les prises d'eau d'un canal latéral pourraient être pratiquées aux rapides de Sotuba-Kénié, après Koulikoro, et en aval de Ségou.

MOUVEMENT ÉCONOMIQUE GÉNÉRAL, — Importation : 52 millions. Exportation : 5 millions (1924) chiffre de la douane du Soudan.

Le Soudan importe : produits manufacturés et alimentaires, sel.

Le Soudan exporte : laine, riz, mil, peaux brutes, gomme, coton, ivoire, or.

COMMERCE INTÉRIEUR. — Rail [Dakar-Thiès]. — Kayes-Bamako-Koulikoro (555 km.), vers la côte du Sénégal. Voie vers la côte de Guinée (fleuve Bamako-Kouroussa, rail Kouroussa-Conakry). Voie vers la Côte d'Ivoire (route Sikasso-Bouaké, rail Bouaké-Abidjean), la plus courte, encore inutilisée.

Navigation du Niger : Koulikoro-Kabara (15 août-15 janv.). — Ansongo = 992 + 488 kilomètres. Bief Bamako-Kouroussa (374 kilomètres).

La liaison avec l'Algérie a été établie, en attendant le rail transsaharien, par avion (Vuillemin 1920), et par auto-chenille (Haardt-Audouin Dubreuil, 1922). — Routes pour autos (en toute saison 900 kilomètres ; en saison sèche 4.500 kilomètres).

BIBLIOGRAPHIE. — P. Marty, *Etudes sur l'Islam et les tribus du Soudan*, 4 vol., Paris, 1918-1922.

Dupuis-Yakouba, *Industries et principales professions des habitants de la région de Tombouctou*, Paris, 1921.

Brévié, *Islamisme contre « Naturisme » au Soudan français*, Paris, 1923.

Richer, *Les Touareg du Niger (Oulliminden)*, Paris, 1924.

Ch. Monteil, *Les Bambaras de Ségou et du Kaarta*, Paris, 1924.

N. B. — Corrections communiquées par le Gouvernement du S.-F. pour 1926.

GUINÉE FRANÇAISE

I. — PEUPLEMENT

SITUATION, SUPERFICIE, STATISTIQUE, VILLES PRINCIPALES. — Sur la côte de l'Atlantique, entre 9° et 11° de lat. N., 10° et 17° de lat. W., elle est comprise entre la Guinée portugaise et le Sénégal (N.), le Soudan (N.-E.), la Côte d'Ivoire (E.), la Libéria et la Sierra Leone (S.).

231.702 kilomètres carrés occupés en majeure partie par le nœud orographique du Foûta Diallon, culminant à 1.200 mètres (Fougoumba), et d'où divergent le Sénégal (N.), le Niger (N.-E.), la Gambie et le Rio Grande. Le Rio Nunez est navigable jusqu'à Boké (65 kilomètres). Il y a des chutes d'eau remarquables et utilisables : au kilomètre 107 de la voie ferrée de Conakry ; à Dabola sur le Tinkisso ; à Pita sur le Kokoulo. Les îles de Los [Idolos] ont été cédées à la France en 1904.

Population totale (1926) : 2.095.988 habitants, dont 1.600.000 musulmans ou semi-islamisés et 459.900 animistes.

Villes (1926) : Kankan, 8.930 habitants (15.000 avec sa banlieue) ; Conakry, 6.493 ; Kouroussa, 6.102.

L'ISLAMISATION. — Les premiers habitants animistes sont les *Soussous-Diallonkés*. S'y adjoignirent des pasteurs, les *Peuls* (*Foula, Foulbé*), du clan Ourourbé, animistes également, vers le XIIIe siècle. Ils furent rejoints au XVIIe siècle par d'autres *Peuls*, islamisés, des quatre clans traditionnels (Ourourbé, Dialloubé, Ndayébé et Férobé), bientôt initiés à la tariqa *qâdiriya-bakkaïa*.

Stimulés par un ascète, Karamoko Alfa de Timbo, de la branche Sidianké des Ndayébé, les Peuls musulmans se coalisèrent en 1725, et après cinquante ans de guerre sainte, menée à bien par Ibrahima Sori, répartirent le Foûta Diallon en neuf provinces ou *diwal* (Fode Hadji, Timbo, Bouriä, Fougoumba, Kébali, Timbi, Labé, Kolladé, Koïn), dont le chef suprême, résidant à Timbo, l'*almamy* (c'est-à-dire « imâm », charge supprimée en 1912), fut élu dans la branche *Sidianké*, alternativement, soit chez les *Alfaïa* (descendants de Karamoko Alfa), soit chez les *Soria* (descendants d'Ibrahima Sori).

La Convention de 1840 prévoyait que l'alternance jouerait tous les deux ans. Les almamys islamisèrent profondément le pays, et réussirent à réduire les

Houbbous, groupe de musulmans dissidents, restés d'obédience *qâdiriya*, qui ne voulaient pas rentrer dans les cadres de la confédération devenue *tidjâniya*.

Quoique l'émancipation de leurs serfs animistes leur ait porté un grave détriment, les Peuls musulmans continuent à former une élite sociale en Guinée, élite sans laquelle il paraît malaisé de faire progresser cette région.

Dans l'E. du territoire, l'islamisation momentanée des *Malinkés*, d'abord au XIVe siècle sous les empereurs de Mali, puis au XVe siècle autour de Kankan, enfin au XIXe siècle sous les lieutenants d'el Haddj 'Omar, et sous leurs successeurs comme le fameux Samori Touré, almamy de Bissandougou (1880-1898, mort en 1900) n'a pas persisté en dehors des centres comme Kankan. L'organisation des « sofas » cavaliers de Samori n'était qu'une organisation militaire sans stabilisation sociale ; et Samori, affilié aux *Qâdiriya*, n'a pas pu islamiser sérieusement le pays.

Les études en *arabe* littéraire sont poussés assez loin ; et les études biographiques de Marty ont fait ressortir les possibilités intellectuelles et sociales d'hommes comme Karamoko Dalen, de Timbo.

On trouve, en Guinée : *a*) des *Peuls* (672.307, tous musulmans fervents, sauf 10.000 animistes), concentrés dans les cercles de Labé, Mamou, Koumbia ; *b*) des *Soussous-Diallonkés* (282.136), assujettis par les Peuls et en voie d'islamisation ; *c*) des *Malinkés* (364.420) dans le N., dont l'islamisation partielle et récente semble en voie de regression. Ce sont ces deux derniers groupes sur lesquels la statistique officielle fut taxée d'exagération au point de vue musulman. En dehors du petit groupe des *Nalous* (7.164) naguère islamisé, les autres races sont animistes : *Coniagui* (13.000), *Baga* (30.000), *Bassari* (11.000), *Landouman* (16.470), *Kissien* (141.517), *Guerzés* (164.345), *Toma* (78.000). Les sociétés initiatiques des *Coniagui* ont été étudiées.

II. — GOUVERNEMENT

La Guinée française est dirigée par un lieutenant-gouverneur, assisté d'un secrétaire général, d'un conseil d'administration et d'un conseil de contentieux administratif.

III. — ADMINISTRATION

18 cercles : Conakry, Boké, Boffa, Dabola, Forécariah, Guéckédou, Kindia, Pita, Koumbia, Labé, Mamou, Dinguiraye, Kouroussa, Faranah, Suiguiri, Kankan, Beyla, Kissidougou. Et deux cercles militaires : Macenta, Nzérékoré.

ADMINISTRATION CULTUELLE. — Environ 1.000 mosquées, du type *peul* (grande paillotte ronde), ou du type *malinké* (case carrée, chaume). Une élite de théologiens estimés s'est formés au Foûta depuis un siècle ;

Mamadou Thiam, de Tamba, est membre du conseil consultatif des affaires musumlanes de l'A. O. F. — Le nom « alfa » est abrégé d'*al faqîh*.

CONGRÉGATIONS. — Les *Peuls*, affiliés d'abord aux *Qâdiriya-Bakkaïa*, devinrent après 1860, sous l'influence d'El Haddj 'Omar (dont le fils, Aguibou, résidait de 1876 à 1892 à Dinguiraye), *tidjaniya*. Il y a, en outre, quelques *châdiliya* (Ndama, Goumba, Labé), voués à la contemplation, et célébrant les *diaroré* (séances publiques de *dhikr*). Il reste des *Qâdiriya* à Touba et à Kankan.

ARMÉE. — De 1914 à 1918, les familles de chefs peuls, du Foûta Diallon ont fourni des sous-officiers fort capables.

IV. — TRAVAIL ET PRODUCTION

L'AGRICULTURE. — Les agriculteurs sont *Malinkés* ou *Diallonkés*.

Riz, mil, arachides, sésame, caoutchouc, kola, bananiers, ananas (cultivés), tabac, manioc, coton, dâ, sisal, indigo.

Depuis 1918, cession d'outils agricoles aux indigènes. Boursiers agricoles envoyés en France. Ecoles : d'agriculture d'Ondes, de labourage à Kankan.

Élevage : bœuf du Foûta (petite race estimée) et du Niger, chèvre, mouton, volaille. L'élevage est pratiqué par les Foulas.

L'INDUSTRIE. — Forgerons, vanniers, potiers, tisserands et teinturiers nombreux.

Chantiers d'extraction d'or (Siguiri). Fer.

MOUVEMENT ÉCONOMIQUE GÉNÉRAL. — Importation : 103 millions (1925). — Exportation : 53 millions.

Rail Conakry-Kankan (662 km.) *via* Kouroussa, avec 28 gares ; prolongé vers Beyla ; projet Tabili-Youkounkoun-Tambacounda (jonction avec le Thiès-Kayes).

Routes carrossables (563 km.) : principalement Mamou-Labé. Voies fluviales du Haut-Niger et du Milo ; service régulier : Kouroussa-Bamako (du 15 juillet au 31 janvier) : bief de 310 kilomètres.

Succursales de la Banque de l'A. O. F. et de la B. F. A. à Conakry.

BIBLIOGRAPHIE. — P. Marty, *l'Islam en Guinée* (Foûta Diallon,) Paris, 1921).

P. Humblot, *Kankan, métropole de la Haute-Guinée* (*Afr. Fr. RC.*, juin 1921).

Rectifications dues au 4e bureau à Conakry.

COTE D'IVOIRE

(Minorité musulmane).

La Côte d'Ivoire est comprise entre le Liberia, la Guinée (W.), le Soudan (N.) et la Gold Coast (E.).

Administrée par un lieutenant-gouverneur résidant à Bingerville, elle se divise en 18 cercles et deux régions militaires (Cercles du Haut-Cavally et de Bouna).

Sur 315.000 kilomètres carrés, elle a 1.724.545 hab. (1926) Les principales villes sont : Grand-Bassam (7.370 hab.), Abidjan (5.400), Lahou, (5.500), Bouaké (3.600), Toumodi (3.100) et Bondoukou (2.800).

La population se répartit entre les races *Agni* (*Baoulé* (326.000), *Sénoufo* (*Bambaras* 204.000), *Touras* et *Dans* (98.144), *Gouros* (80.000) du N-W., peuplades des lagunes (*Bétés* 94.000), (*Ebriés, Attiés, Alladians, Abbeys, Abidjis, Mbatos, Aizis, Abourés*), toutes animistes. Seuls, les *Mandé* (187.000), au nord de la Grande Forêt équatoriale (et de la zone de l'arbre à kola) sont musulmans.

Il n'y a donc que 11 % de musulmans.

L'islamisation a été commencée dès le XIIIe siècle dans le N.-E. par les commerçants mandés (Dyoulas) de Bégho (en Gold Coast, au S. du coude de la Volta), et par leurs descendants, fondateurs de Kong et de Bondoukou. Dans le N.-W., l'islamisation a été tentée de vive force au XIXe siècle, en dernier lieu par Samori Touré (1880-1898), dont les razzias inconsidérées ont ruiné les petits centres musulmans qui se formaient. Kong, dont Binger avait célébré la splendeur, n'a pu renaître de ses ruines depuis 1897.

Actuellement les centres musulmans sont : Odienné, Sambatiguila et Touba, au N.-W., où le droit coutumier même est islamisé. Puis Mankono, Kong, Bouna et Bondoukou. Il y a environ 300 mosquées, 455 écoles coraniques (avec 2.133 élèves), 320 notables affiliés à des congrégations (219 *qâdiriya*, surtout à l'W. ; 101 *tidjâniya*, surtout à l'E. ; quelques *châdiliya* à Bouna).

Cet islam mandé, étudié avec grand soin par Marty dans l'ensemble, et par Tauxier, pour Bondoukou, apparaît en Côte d'Ivoire comme un progrès social restreint, mais net sur l'animisme, naïf, tantôt touchant, tantôt atroce. Les Dyoulas sont très profondément islamisés, et d'un sunnisme fort orthodoxe.

L'instruction arabe n'est pas inconnue (catalogue de petites bibliothèques dans Marty), l'enluminure des manuscrits est pratiquée. Le dévouement d'Aliou Cissé, chef musulman de Gomanasso (Ouorodougou) se livrant au fils de Samori pour racheter le sang de ses alliés animistes, qu'il lui avait laissé verser (1892), indique même une aptitude certaine à la grandeur morale (Marty, p. 294).

Sur la côte, il n'y a que quelques mosquées, — et, parmi les populations côtières, le christianisme, soutenu par les prédications de « prophètes » du Liberia comme W. V. Harris (1914-1919) a fait des progrès inattendus.

BIBLIOGRAPHIE. — Marty, *Etudes sur l'Islam en Côte d'Ivoire*, Paris, 1922 ; Tauxier, *Le Noir de Bondoukou*, Paris, 1921.

N.-B. Nous devons le tableau ci-dessous à une communication précieuse du gouvernement de la Côte d'Ivoire.

APPENDICE

Statistique des musulmans par cercle (1925).

Cercle	Chiffre total de la population	Musulmans	*Tariqa*
Agnéby	55.490	2.800	Tidjania
Assinie	16,927	1.134	do
Baoulé	214.399	12.850	do
Bas Cavally	16.714	201	do
Bassam	28.273	71	do
Bas Sassandra	85.614	388	do
Bouna	12.845	2.421	Qadiria
Gouros	88.917	730	Tidjania
Haut Sassandra	80.603	819	do
Indénié	76.114	13.245	do
Kong	259.064	36.554	Qadiria
Lagunes	76.675	4.030	Tidjania
Lahou	84.099	1.083	do
Man	218.895	4.126	do
Moyen Cavally	30.353	880	do
N'Zi Comoé	123.522	1.446	do
Odienné	114.010	64.080	Qadiria
Ouorodougou	87.364	20.769	do
Tagouanas	54.667	2.755	do
Totaux	1.724.545	170.112	

HAUTE-VOLTA

(*Minorité musulmane*)

La Haute-Volta, détachée du Soudan par décret du 1er mars 1919, a pour limites : le Soudan (N.), le Niger (Zinder, E.), le Dahomey, le Togo, la Gold Coast et la Côte d'Ivoire (S.).

Administrée par un lieutenant-gouverneur résidant à Ouagadougou, elle se divise en 11 cercles : *Ouagadougou, Ouahigouya* (*Yatenga*), *Dédougou* (ex-Koury), *Bobo-Dioulasso, Gaoua* (Lobi) *Koudougou, Kaya, Tenkodogo, Dori* (*Liptako*), *Fada n'Gourma, Say.*

Sur 300.000 kilomètres carrés, il y a 3.018.191 hab. (1924 ; en 1926 : 3.240.147) dont 406 Européens ; les principales villes sont Ouagadougou (15.000 hab.) et Bobo Dioulasso (12.000). Densité max. : 35 au kilomètre carré en Mossi.

La population se répartit entre : *a*) aborigènes animistes : *Gourounsis* (205.000) ; *Lobis* et *Bobos* (268.000) ; puis *Mossis* (1.249.000), venus du Sud au XIIe siècle ; et *b*) immigrants musulmans : *Peuls* (234.000), *Sarakollé-Soninké* (115.000), *Songoï* (50.000), *Mandés* (*Dyoulas*, 40.000), *Touareg* et leurs *Bellas* (serfs) (5.000).

Il n'y a donc que 444.000 musulmans (15 %), concentrés dans les cercles de Dori (135.000 sur 143.000) et de Say (62.000 sur 69.000).

On admet généralement depuis les études de Marc (1909), que le bloc animiste (de 2 millions et demi d'individus) de la Haute-Volta pourra continuer à résister à l'islamisation. On fait ressortir la forte cohésion sociale des trois « empires frères » du Mossi, du Yatenga et du Gourma, qui ont su garder leur indépendance depuis le XIIe siècle, grâce à une religion nationale et familiale, et à une constitution traditionnelle (l'empereur reclus dans sa capitale après son élection ; ses seize ministres (*nâbas*), ses pages vierges, son protocole musical recourant à la flûte et au tambour). De fait, depuis sept siècles, les trois « empires » ont su enrayer l'islamisation, isolant la colonie restreinte des marchands musulmans dans les cadres de leur administration civile, en les soumettant à un des seize ministres (*Yarhnâba*). Cette imperméabilité durera-t-elle ? Il est permis d'en douter. D'une part l'alcoolisme, que l'animisme n'interdit pas, ravage la population, très dense encore du Mossi, tandis que l'élément musulman reste indemne. D'autre part, malgré les sévérités administratives déployées pour maintenir l'élite gouvernementale locale dans le « respect des traditions animistes » et de la magie initiatique, un certain

nombre de *nabas* tendent visiblement vers l'Islam et prennent des secrétaires musulmans (rapport Goguely, 31 déc. 1912, cité par Brévié, 289-290). Le temps n'est plus où l'empereur du Yatenga, Nasséré, sollicité de se convertir par Askia Mohammad (1498), évoqua le génie protecteur du pays, qui lui apparut, et l'exhorta à lutter à tout prix.

La minorité musulmane se compose des *Peuls*, pasteurs et agriculteurs, des *Sarakollé-Soninké, Songoï, Dyoulas* commerçants et *Touareg-Bella* (qui seuls paient la *zakât* coranique), pasteurs.

On remarquera que ces quatre derniers groupes ethniques ne sont pas seulement d'une culture traditionnelle au moins égale à celle des groupes animistes précédents, mais qu'ils représentent, deux d'entre eux au moins, deux essais de civilisation notables, tentés au moyen âge par des dynasties soudanaises, l'empire songoï (*Songoï* et *Sarakollé-Soninké*) et l'empire du Mali (*Dyoulas*). Dori est un centre de prosélytisme islamique.

Il y a une zaouïa *senoussi* près de Bobo-Dioulasso, — et des *qâdiriya* à Dori.

Il y a des présomptions en faveur d'une reprise prochaine de l'islamisation. Il y a, d'autre part, 3.000 chrétiens baptisés (*Mossis*), sans compter les catéchumènes.

La population scolaire des écoles musulmanes est passée de 1.859 élèves (1903) à 3.026 élèves en 1921 (Brévié) ; à Ouagadougou, il y a 42 écoles musulmanes, avec 250 élèves. Mais les écoles gouvernementales gagnent.

N. B. — Les rectifications de 1926 dérivent d'une mise au point due au 1er Bureau du Gouvernement de la Haute-Volta.

DAHOMEY

(Minorité musulmane.)

Le Dahomey est limité par le Togo (W.), la Haute-Volta (N.), la Nigéria (E).

Administré par un lieutenant-gouverneur, résidant à Porto-Novo, il se divise en 13 cercles.

Sur 107.000 kilomètres carrés, il compte 979.609 hab. (1926). Les principales villes sont : Porto-Novo (20.103 hab. dont 5.000 musulmans), Ouida (13.975), Abomey (10.663), Djougou (6.730), Cotonou (6.300).

La population se répartit entre les races *Fons* (Dahoméens, 361.000), *Yoroubas* (Nagos, 83.000), *Baribas* (106.000), *Peuls* (42.000) et *Dendis* (16.000).

Il n'y a que 70.000 musulmans (7 %), 154 écoles coraniques avec 3.000 élèves (1924).

Sur la côte, l'Islam parut en 1700-1720, à Ouida, avec des commerçants de Kano, dits *Malès* (*mo'allim*). Chassé par la conquête Fon, il reparut après 1848, avec le retour des « créoles brésiliens », nègres libérés revenant au pays natal (avec un double nom, portugais et musulman).

Une autre poussée musulmane, venant du N.-E. sous l'action des cheïkh *Qadriya* (Say, dès le XVIIe siècle) et *Tidjâniya* (après 1870), atteignit la côte, en convertissant les Nagos, il y a trente ans.

La minorité musulmane de Porto-Novo est fervente et turbulente ; elle compte 17 écoles, 14 pèlerins de la Mekke, et 11 mosquées, dont une mosquée-cathédrale, que se disputent depuis 1909 deux groupes, le groupe modéré des créoles brésiliens (Ignacio Souléiman) Paraiso et le groupe extrémiste des Nagos (Haddj Mouteirou).

Pour le moment, ce n'est que dans le haut pays qu'il y a des majorités locales musulmanes ; des *Dendis* (9.000) au bord du Niger, convertis au début du XIX[e] siècle par les conquérants *peuls* du Sokoto : chez eux et alentour vivent 9.000 marchands *Haoussas*, musulmans, dits *Gambari*. Puis les *Baribas* (ancien royaume du Borgou,

chef-lieu Nikki), animistes, dont les chefs seuls sont islamisés (3.500), mais dont les anciens vassaux, des pasteurs, *Peuls* (42.000), sont tous musulmans fervents ; ils ont été émancipés par l'administration. Les Fons sont animistes (250 mus.), mais ils ont, depuis le XVIII[e] siècle, une semaine arabisée de 7 jours.

On peut s'attendre, sur la côte, à une expansion de la poussée musulmane venant des Nagos Yoroubas du Lagos britannique, qui s'infiltrent actuellement dans la région de Porto-Novo.

BIBLIOGRAPHIE. — P. Marty, *l'Islam au Dahomey*, Paris, 1926.

NIGER (ZINDER)

I. — PEUPLEMENT

SITUATION, SUPERFICIE, STATISTIQUE, VILLES PRINCIPALES. — Ce pays est compris entre les 13° et 22° lat. N., 0° et 12° long. E. Il est situé entre le Soudan, la Haute-Volta et le Dahomey (W.), la Nigéria (S.), le territoire du Tchad (E.), la Libye italienne et les territoires algériens du Sud (N.).

980.000 kilomètres carrés se répartissant en deux zones parallèles à l'équateur ; du S. au N. ;

a) Un plateau très peuplé, avec des savanes, du bord du Niger à Zinder, et quelques « dallols » (ouadis desséchés) à l'W. ;

b) Une steppe à pâturages d'hiver, avec quelques mares permanentes au centre, à Médik et Guidémouni près Zinder et Keita près Tessaoua ; et à la frontière, se jetant dans le Tchad, la Komadougou-Yobé, rivière torrentielle ;

c) Le désert (*ténéré*), avec une oasis cultivée, le Kaouar, et une oasis abandonnée, Djado, — un plateau montagneux culminant à 1.500 mètres, couvert de mimosées, point de ralliement des chameliers, l'Aïr.

Population totale : 1.084.043 habitants (1921), chiffre que C. Guy élève à 1.200.000 (1923). La densité, forte entre Niamey et Dosso, atteint encore 15 au kilomètre carré prés de Zinder. Villes (1925) : Tahoua (10.927 hab.), Maradi (5.472), Matankari (6.300), Zinder (7.176), Birni n'Konni (4.502).

L'ISLAMISATION. — Le pays s'est islamisé par ses deux frontières, occidentale et orientale.

A l'W., sous l'influence des *Songoï* (conversion du 15e roi, Diâ Kossoï, 1008-1020). A l'E., sous l'influence du *Kanem-Bornou* (conversion du 12e roi, Houmê, 1086-1097), qui possédait Dirki (= Bilma).

L'Est et le centre sont restés partie intégrante du Bornou jusqu'en 1736, où la principauté bornouane autonome du *Damagarim* se forma à *Zinder*. Au N.-E., le *Tibesti* et *Bilma* relevaient de chefs Tibbous, vassaux du Bornou. Au N., l'*Aïr* d'abord aux *Kel Gress*, islamisés au XVe siècle (fondation de la mosquée de Tintarhoda en 825 (1423), et de celle d'Assodé en 880 (1475), devint après 1515, le sultanat des Touareg *Kel Ouï* (alternativement Rafaï et Baqeri ; à Agadès). L'W. (Zaberma, Maouri, Galaïdjo) relevait des *Songoï* (une branche de la dynastie

Askia survécut au Dendi, après 1594, pendant plus d'un siècle). Au S.-W., l'Islam se heurtait à de forts noyaux animistes, dont les chefs, sultans du Gôber (depuis 1670), émirs du *Kebbi* (depuis 1510) et de *Katséna* (dynastes *Habé* depuis 1550, transférés à Marâdi en 1825), résistèrent opiniâtrément durant tout le XIXe siècle, aux tentatives de conversion menées par les empereurs peuls du *Sokoto* et par leurs lieutenants préposés à l'Adar, au Gôber, à Marâdi et Tessaoua (1804-1903). Cependant, d'année en année, cet îlot animiste se rétrécit.

De 1916 à 1918, les appels germano-turcs pour la guerre sainte entraînérent la rébellion du sultan Tegama, en Zinder, et celle du sultan Kaossen, en Aïr.

On trouve, dans le territoire du Niger :

a) Des *Touareg* et leurs *bellas* (clients) (Oullimiden, *Kel Gress*, au Gober depuis 1600, et Kel-Ouï, en Aïr), 76.000 ;

b) Des *Tibbous* (*Toubous*) (de Nguigmi à Gouré, au Kaouar et au Tibesti), 44.000 ;

c) Des *Haoussas*, commercants immigrés dans la région de Zinder, 493.000 ;

d) Des *Songoï* (descendants métissés des conquérants du XVIe siècle, portant le nom de *Djermas*), vers Dosso et Niamey, 173.000 ;

e) Des *Peuls*, bergers, nomadisant en pays djerma, 116.000 ;

f) Les *Maouris* (100.000) et quelques débris des premiers habitants du pays *Boudoumas* au Tchad, *Mangas*, etc., 135.000.

Tous sont musulmans sunnites, sauf environ 50.000 *Songoï*, les *Boudoumas*, *Mangas* et les *Maouris* de Matankari, restés animistes.

Total : 952 .000 musulmans (78 %, sur 1.220.000).

L'alphabet *arabe* se répand au point de vue commercial pour la notation des langues locales (*Haoussa* et *Djerma*) ; d'où création administrative d'un corps de rédacteurs transcrivant en caractères arabes la correspondance des chefs-locaux. *Tifinagh* rupestres dans l'Aïr.

II. — GOUVERNEMENT

Depuis le 13 octobre 1922, le Niger est dirigé par un lieutenant-gouverneur, résidant à Zinder, puis à Niamey (1926).

III. — ADMINISTRATION

7 cercles : Zinder, Niamey, Madaoua, Gouré, Nguigmi, Agadez, Kaouar. Puis 10 cercles.

Sultanats de Zinder, Agadez et Tessaoua ; les Kel Ouï ont un *anastafidet*.

Il y a une centaine de mosquées. Les nomades, bien entendu, n'en ont pas.

Les *congrégations* : *Qâdiriya* à Agadez et Zinder ; *Tidjâniya* à Tahoua et Niamey, à Nguigmi et Gouré. Enfin les *Senoussiya* ont une école à Ta-

nout, des affiliés à Bilma (Kaouar), et dans une série de bandes nomades Touareg et Tibbou.

Il y a 14 écoles primaires officielles (600 élèves), dont une à Zinder, doublée d'une école professionnelle ; 629 écoles coraniques (3.595 élèves).

IV. — TRAVAIL ET PRODUCTION

L'AGRICULTURE. — Mil (0 fr. 30 à 0 fr. 50 le kilogramme), riz (Tillabéry, Nguigmi), blé, arachides, tabac, coton (631 tonnes en 1926), indigo, *niébés* (haricots locaux), dans le Sud. Élevage (1925) du chameau (25.000 : Touareg), du cheval (50.000), du bœuf (600.000) et du mouton (600.000) (Peul). On recommence à domestiquer les autruches sauvages.

L'INDUSTRIE. — Tissage, teinturerie, tannerie, cordonnerie, poterie, sparterie, extraction du sel (oasis de l'Agram-Kaouar), du natron (soude carbonatée : Kaouar et Bilma).

Salines des Teguidda, Dallol Fogha, Manga. Kaolin à Kongomé. Schistes ardoisiers à Tafadek (Aïr).

Sources thermales en Aïr.

MOUVEMENT ÉCONOMIQUE GÉNÉRAL (1925). — Importation : 10.541.000. Exportation : 15.583.000 (chiffre hypothétique, car il n'y a plus de douanes et la frontière britannique a 1.400 kilomètres de long).

Le pays importe : cotonnades, kolas, conserves, mil, sel.

Le pays exporte : mil, animaux vivants, peaux brutes, peaux tannées, natron.

Les 6/7 du commerce se font avec la Nigeria britannique (rail Lagos-Kano).

Il n'y a plus de caravanes pour la Tripolitaine par la route millénaire de Nguigmi-Bilma-Fezzân. L'*azalaï* (2 fois par an) de l'Aïr en Agram-Kaouar (sel et dattes) comptait encore 20.000 chameaux en 1908.

BIBLIOGRAPHIE. — Abadie, *La Colonie du Niger*, Paris, 1927 (la partie historique est incomplète ; p. 156, l. 5 et p. 157, l. 7, il s'agit de dates hégiriennes).

Nous devons à une courtoise communication de M. Brévié (24-VIII 1926) plusieurs rectifications importantes.

GAMBIE BRITANNIQUE

La colonie britannique de la Gambie forme une étroite et sinueuse enclave dans le Sénégal français, sur les deux rives de la basse vallée de la Gambie.

Le gouvernement administre directement l'île Saint-Mary of Bathurst (12 kilomètres carrés), qui est peuplée de sujets britanniques (*Conseil exécutif, Conseil législatif ;* la Cour d'appel est en Sierra Leone).

Centres : Bathurst, Albréda.

Le reste du pays forme le *Protectorat*, divisé en 5 provinces : *North Bank, Mac Carthy, Upper River, South Bank, Kombo-Fogni.*

Sur 10.360 kilomètres carrés, 146.100 habitants (1914), soit 15 au km². Les habitants sont : *a*) des races nègres primitives, *Sérères, Djolas, Pacaris, Bassaris*, de culte animiste ; *b*) des *Ouolofs* (N.-W.) musulmans ; *c*) des *Mandé*, musulmans, conquérants du pays au XIX[e] siècle ; *d*) des *Peuls*, musulmans, spécialement au Firdou ; *e*) des *Sarakollés* musulmans. — 50 % de musulmans : soit 70.000 habitants.

Un tribunal musulman présidé par un cadi, nommé par le gouverneur (1905). Une école musulmane subventionnée.

La congrégation des *Tidjâniya* est active.

BIBLIOGRAPHIE. — C. Martin, *Gambie*, ap. *BCAF* (R. C.), juin 1917.

GUINÉE PORTUGAISE

(Minorité musulmane).

Cette colonie portugaise forme enclave dans l'A. O. F., entre Sénégal, Haut Sénégal et Guinée française.

Province civile autonome depuis 1895 ; treize cercles ; capitale, Boulam. 36.125 kilomètres carrés (y compris les îles Bissagos).

Population : 215.000 habitants, dont environ 40.000 musulmans : 20 %.

Ces musulmans sont concentrés à l'intérieur : *Mandingues*, relevant de Fodé Kadiali de Bagdadia (Casamance), *Biaffades* du Guinala, quelques *Peuls* et *Falakoundâ*, et des immigrés *Ouolofs* et *Toucouleurs* (musulmans fervents).

Quelques écoles coraniques, quelques mosquées. L'arabe littéraire et l'alphabet arabe ont cours chez certains Mandés.

Les Mandingues sont *qâdiriya ;* il y a quelques *tidjâniya* (Toucouleurs, Ouolofs).

BIBLIOGRAPHIE. — G. de Coutouly, *La Guinée portugaise* (*Afr. Fr., RC.*, sept. 1918).

SIERRA LEONE

(Minorité musulmane.)

La colonie britannique de Sierra Leone est enclose entre la Guinée française (W. et N.) et le Liberia (E.).

Administrée dans l'ensemble par un gouverneur, elle se divise en :

Colonie (presqu'île de Sierra Leone, île Sherbro et péninsule Turner) et *Protectorat* (hinterland).

La *Colonie* proprement dite (10.350 kilomètres carrés) est peuplée de sujets britanniques chrétiens et christianisés, élevés à l'anglaise (76.000 hab.) : il y a un *Conseil exécutif* et un *Conseil législatif*. Les villes principales sont : Freetown (35.000 hab.), Bonthe.

Le *Protectorat* (54.150 kilomètres carrés) a environ 1.327.560 hab., en cinq districts (*Karena*, ch.-l. Batkanou ; *Ronietta*, ch.-l. Moyamba ; *Railway District*, ch.-l. Kenneme ; *Koïnadougou*, ch.-l. Kaballa ; *North Sherbro*, ch.-l. Poudjehoun).

Ils se répartissent entre : *a*) animistes indigènes (*Mendi, Lokko, Gallina, Sherfro*) ; et *b*) musulmans immigrés dans le N. (*Peuls, Malinkés, Timini* et *Lumba*, partiellement islamisés) ; notamment à Falaba, où le petit état islamisé du *Soulima* s'opposa depuis le XVIIIe siècle aux *peuls* du Foûta Diallon.

On a ainsi, sur 1.403.560 hab. (1911) au total, une proportion de 450.000 musulmans (30 %).

Il y a, outre les écoles oraniques privées, 5 écoles musulmanes subventionnées, avec 451 élèves. L'enseignement est assez développé chez les animistes.

L'Islam gagne chez les *Mendi*, Braithwaite Wallis a étudié l'influence islamique sur le coutumier des *Timne* (300.000).

La lutte entre l'animisme, plus ou moins bien christianisé, et l'islamisme, s'accusera dans quelques années.

BIBLIOGRAPHIE. — Newland, *Sierra Leone*, London, 1916.
T.-W. Goddard, *Handbook of Sierra Leone*, London, 1925.

LIBERIA

(Minorité musulmane.)

Cette république de noirs revenus d'Amérique a été fondée en 1847, sur la côte de Guinée, entre Sierra Leone, Guinée française et Côte d'Ivoire ; elle est depuis 1922 sous le contrôle de financiers des États-Unis.

95.400 kilomètres carrés ; quatre comtés (Mont Serrado, Grand-Bassa, Sino, Maryland) ; quatre municipalités : Monrovia (la capitale), Grand-Bassa, Edina et Harper.

Sur une population de 1.700.000 hab. environ (ce chiffre officiel doit être réduit à 1 million, selon Maugham), il n'y a guère que 200.000 musulmans (11 %) dans le Nord. Ces musulmans libériens, de race et de langue mandé, appartiennent à deux tribus de l'intérieur, entre les rivières Mano et Saint-Paul : les *Vaï* et les *Ghandi*.

L'arabe littéraire y est enseigné dans les écoles coraniques attenantes à quelques mosquées. Les *Qâdiriya* et les *Tidjâniya* (en petit nombre) y ont des affiliés. Quelques musulmans, agents dans la milice et dans la police libériennes, essaient d'organiser du prosélytisme (Affârîl).

L'*alphabet arabe* sert à noter la langue mandé, — concurremment avec un syllabaire fort curieux, dit syllabaire de « Doalu Bukara », comprenant environ 200 signes, inventé vers 1835 à l'Est de Cape Mount par un lettré musulman vaï, Duadu Keragaï, et encore employé chez les *Vaï*. Il a été publié par Forbes dès 1848, et étudié en dernier lieu par Delafosse ; il n'a rien de spécifiquement musulman, et rappelle le syllabaire *bammoun* inventé par le roi animiste Njoga (au Cameroun) ; il souligne cependant les aptitudes intellectuelles des *Vaï*, l'élément le plus intéressant de la minorité musulmane en Libéria.

Les différents mouvements religieux néo-chrétiens dont le Libéria a été le foyer depuis 1915 (20.000 chrétiens, baptistes, méthodistes, etc.), paraissent avoir paralysé les progrès de l'islamisation.

BIBLIOGRAPHIE. — Maugham, *The republic of Liberia*, London, 1920.

GOLD COAST

(Minorité musulmane.)

La colonie britannique de la « Côte d'Or » s'étend, le long du golfe de Guinée, entre la Côte d'Ivoire française et le Togo.

Administrée dans l'ensemble par un gouverneur, elle se divise officiellement en trois régions : *Colonie*, *Ashanti* et *Provinces du Nord* :

1° *Colonie* (62.600 kilomètres carrés, 860.000 hab.) ; ch.-l. Accra (19.600 hab. y compris Victoriaborg et Christianborg) ; autres villes Cape Coast Castle (11.364 hab.), Secondee (7.725 hab.) et Elmina (5.000 hab.) ;

2° *Ashanti* (51.700 kilomètres carrés, 288.000 hab.) ; ch.-l. Coomassie (24.000 hab.) ;

3° *Provinces du Nord* au N. du 8° de lat. N. (93.400 kilomètres carrés, 360.000 hab.), ch.-l. Tamale : ce sont trois commissariats : *Nord-Ouest*, ch.-l. Wa ; *Nord-Est*, ch.-l. Navarro ; *Sud*, ch.-l. Tamale.

En tout, pour 207.000 kilomètres carrés, 1.500.000 hab. (1911), dont seulement 75.000 musulmans (5 %) ; presque tous résident dans les provinces du Nord ; quelques-uns sont venus à Coomassie.

Ils appartiennent aux diverses fractions *mandé* (Dyoula, Malinkés, Dagomba) ; ils comptent, en outre, quelques commerçants *haoussas*, et même des *Fantis*.

Seuls, les *Haoussas* emploient un *arabe* grossier comme langue commerciale. Les *Mandé* ont d'assez nombreuses écoles coraniques. Les cheïkhs *qâdiriya* (et *tidjâniya*) locaux, de Salaga, Boghé, Bolé, ont quelques adhérents.

Le bloc animiste des races Fanti (côte) et Agni (centre) est entamé par la propagande chrétienne, qui, progressant par bonds soudains, commence à arriver au contact de la propagande islamique, excitant, d'ailleurs, les mêmes appréhensions au point de vue de la discipline sociale qu'en Nigéria.

BIBLIOGRAPHIE. — Claridge, *History of the Gold Coast and Ashanti*, Londres, 1915.

TOGO

(Minorité musulmane.)

Cette ancienne colonie allemande, située entre la Gold Coast britannique, la Haute-Volta et le Dahomey français, est répartie entre mandat français et mandat britannique. La zone française comprend 55.000 kilomètres carrés et 740.000 hab. (1925) : densité au kilomètre carré : 14 à 60.

Le Togo français est divisé en six cercles : *Lomé, Anécho, Klouto, Atakpamé, Sokodé et Sansanné-Mango.*

Dans l'ensemble l'ancien Togo comprenait 87.200 kilomètres carrés, et 1.032.000 hab. (1914), dont environ 30.000 musulmans (3 %) ; 20.000 *Mandés* (ancien État Dagomba de Yendi ; Sansanné-Mango) et 10.000 commerçants *haoussas* suivant la route dite de la « kola » (*via* Parateau, en Tshautsho). — La statistique de 1924 donne, en *Togo* français : 20.000 *Haoussas, Tamberma* et *Peuls*, tous musulmans ; et 56.000 *Mobas* au N., semi-islamisés. La statistique de 1925 : 20.000 musulmans (Sokodé-Bassari et Sansanné-Mango) contre 34.000 chrétiens sur 758.000 hab.

A Yendi, trois mosquées, six écoles coraniques (53 dans tout le cercle en 1914). A Lomé un demi-millier de musulmans, haoussas et nagos, de rite mâlikite et *tidjâniya* d'affiliation. Autres petits centres : Kratschi, Anécho.

BIBLIOGRAPHIE : Passarge *Togo*, Berlin, 1910.
Trerenberg, *Togo*, Berlin, 1914.
H. Paulin, *Cameroun-Togo*, Paris, 1923.
Die Welt des Islams, déc. 1914.
P. Marty, *L'Islam au Dahomey*, Paris, 1926, pp. 122 125.

NIGÉRIA BRITANNIQUE

NOTICES : **Nigéria du Nord.**
Nigéria du Sud.

NIGÉRIA BRITANNIQUE

Depuis 1914, *les deux* Nigéria, *septentrionale et méridionale, ont été amalgamées en un seul gouvernement général, de* 870.500 *kilomètres carrés.*

L'expérience politique que la Grande-Bretagne y poursuit est de la plus haute importance pour l'avenir de l'Islam et de l'Afrique.

En effet, les 17 *millions d'habitants de la Nigéria représentent la plus forte et la plus dense réserve de peuplement nègre qui existe (*10 *aux Etats-Unis) ; et sa majorité, de race* haoussa, *fournit des artisans et des commerçants exceptionnellement doués, qui rayonnent au dehors.*

La Grande-Bretagne, sous l'impulsion d'administrateurs éminents, comme Lugard et Clifford, poursuit l'éducation graduelle de la main-d'œuvre et la mise en valeur progressive du sol, conformément aux principes ci-après, qu'elle n'a appliqués jusqu'ici qu'en Nigéria exclusivement : politique administrative *de gouvernement indirect ; n'employer qu'un choix très restreint d'Européens, en conservant et sélectionnant les cadres* peuls *de l'ancien empire de Sokoto, cadres ethniquement supérieurs aux autres races indigènes, ou en provoquant la formation d'une élite similaire, là où cette race intermédiaire fait défaut.*

Politique linguistique *de diffusion discrète de l'*anglais ; *faire surtout fond sur l'expansion du* haoussa, *langue auxiliaire écrite (pour exclure l'arabe) du commerce indigène. Politique* culturelle *progressiste, évitant de renforcer, sous prétexte de respecter leurs fétiches, les cultes animistes initiatiques, souvent sanglants et immondes, encore en pleine vigueur au Bénin et plus à l'ouest ou survivant comme simples rites de magie noire chez les Haoussas islamisés (on connaît, d'ailleurs, les étonnantes œuvres sculptées d'art nègre, de ces races étudiées par Pitt-Rivers, von Luschan, Ling-Roth et Hagen). Cette politique d'ordre naturel et de discipline sociale s'appuie volontiers sur l'élément* musulman, *comme déjà accoutumé à accepter notre conception fondamentale de l'Etat, lois égales pour tous et impartialement appliquées. Elle se montre beaucoup moins sympathique au mouvement* chrétien ; *pour beaucoup de nègres, en Nigéria du Sud, la « conversion » au christianisme consiste en des explosions de glossolalie singulières, en des schismes xénophobes plus ou moins violemment disjoints des missions européennes qui les ont provoquées par des prédications sommaires et hâtives : telle la « Christ's Army » du nègre*

Braid, qui se disait le « Nouvel Elie » (1919), devenue, à travers beaucoup de rixes, l'Eglise nègre du Delta du Niger, antialcoolique, soucieuse d'exonérer ses adeptes des contraintes légales locales, et ses écoles des inspections gouvernementales. Sir F. Lugard s'est exprimé très nettement à l'égard de ces sectes dans son rapport de 1919, qui met en relief, en revanche, la loyale collaboration obtenue en général des éléments musulmans peuls.

Il est intéressant de comparer, à ce point de vue, l'A. O. F. française avec la Nigéria britannique : on reconnaîtra, d'ailleurs, que cette dernière a la besogne plus aisée ; l'élite peule *n'y est qu'une faible minorité tenue à se montrer conciliante et elle s'est dotée, en pays haoussa, d'un islamisme beaucoup moins efficient qu'au Macina ou aux deux Fouta.*

NIGÉRIA DU NORD

I. — PEUPLEMENT

SITUATION, SUPERFICIE, STATISTIQUE, VILLES PRINCIPALES. — La Nigéria du Nord s'étend de 4° à 13° lat. N., de 3° à 14° long. E. : entre le Niger français (Zinder) au N., la Haute-Volta et le Dahomey à l'W. ; la Nigéria méridionale au S., et l'Afrique Équatoriale française (mandat du Kameroun) à l'E.

667.000 kilomètres carrés, répartis entre trois zones :

a) au N., steppe sahélienne allant du Goulbî n'Sokoto au Komadougou Yobé ;

b) Au centre, des noyaux granitiques, allant de Boussa et Jebba au Baoutchi ;

c) Les basses vallées du Niger et de la Bénoué, où la végétation est luxuriante, le climat chaud et malsain.

Le Niger, jusqu'à Sakassi, traverse un sol crayeux semi-désertique ; puis, de Sakassi à Jebba, son lit, en terrain granitique, est coupé par une dizaine de rapides ; de Jebba au Delta (3 embouchures principales : *Forcados-River*, *Nun-Entrance*, *Brass-River*), il est navigable. Dans tout ce parcours, la première crue est indépendante du régime de son haut cours, et dépend uniquement des pluies tropicales tombées en aval d'Ansongo ; la seconde crue, répercussion de celle du haut fleuve, intervient ensuite et rend le bas cours très malsain.

La Bénoué est navigable de Lokodja (confluent) à Ibi ; de là, on peut remonter jusqu'à Yola.

La navigation nigérienne, grevée de servitudes internationales, est pratiquement abandonnée.

Population totale : 9.000.000 d'hab. (1919) ; dont 5.855.000 musulmans, 3.135.000 animistes (concentrés surtout en *Nassarawa*, *Munshi*, *Mouri*, *Zaria* et *Baoutchi*) et 10.000 chrétiens. Donc 64 % de musulmans.

Villes : Kano (50.000), Sokoto (20.000), Zaria (20.000), Keffi (20.000), Baoutchi (20.000), Wourno (15.000), Gombe (15.000), Yola (20.000), Maidugari (15.000).

L'ISLAMISATION. — L'Islam a pénétré d'abord par le Kanem et ses territoires d'au delà du Tchad (futur Bornou).

La dynastie dite yéménite du Kanem, fondée vers 825, se convertit à l'Islâm sous le 12e roi, Tikrammami Houmê Djilmi (1086-1097 = Mohammad ibn'Abd.

Djalîl), sur les exhortations d'al Haddj'Othmânî. La capitale fut transportée en Bornou, à Goudjba sous 'Omar Ier (1394-1398), puis à Qasr-Eggomô (XVIe s.-1807) ; d'où leurs armées firent de fréquentes expéditions vers l'ouest, jusqu'en Afnô (Haoussa) et en Kororofa, entrant même en contact avec les *Songoï*. L'apogée de leur puissance eut lieu sous 'Alî Ier (1472-1504) et Idrîs IV Alaoma (1571-1603). Les dernières capitales ont été Kouka et Dikoa.

L'islamisme peu rigide des Bornouans se refusa à adopter, au début du XIXe siècle, la réforme d''Othmân dân Fodié. Il fut persécuté, de 1897 à à 1900, par les bandes esclavagistes de Rabâh.

Au centre, l'Islam se heurta longtemps au puissant noyau animiste formé par la confédération des 14 États *Haoussa*.

Cette confédération d'États en comprenait 7 « purs », issus de Banoû et d'une Berbère Daggâra, les « Haoussa Bokou » : *Biram* (près Katagoum), *Daoura, Kanô, Katséna, Zegzeg* (*Zaria*), *Ranô* et *Gôber* ; et 7 « bâtards », les « Bansa Bokou » : *Sanfara, Kebbi, Noupé, Gbârî, Yaoûrî, Baoutchi* et *Kororofa*.

Le souvenir de cette répartition par clans subsiste encore dans les associations initiatiques des esclaves nègres haoussas transplantés en Afrique du Nord (études de Tremearne). Des infiltrations islamiques se produisirent à la longue sous l'influence des *Songoï* à l'ouest, et du *Bornou* à l'est.

A Kanô, fondé en 943, le premier prince musulman, Mohammed Rumpa, apparaît en 1352 (suivi de six princes animistes) ; au *Sanfara*, c'est en 1456 ; au *Kebbi* une dynastie islamisée (*Berâbich*) s'implante en 1510 ; à Katséna, fondé en 1200, la dynastie semi-islamisée des Habé n'apparaît qu'en 1550. L'islamisation ne diffuse ailleurs qu'au XVIIIe siècle et atteint alors le *Baoutchi* (Yakoba, 1780).

En 1804, les éléments *peuls*, venus de l'ouest avec leurs troupeaux de bovidés depuis le XVIe siècle, se trouvèrent galvanisés par les appels à la guerre sainte d'un réformateur semi-wahhâbite, 'Othmân dân Fodié († 1817), qui fonda l'immense empire peul des *amîr al mou'minîn* ou *sariki-moslimîn* du Sokoto (1804-1903). Il comprenait non seulement les 14 Etats haoussas, mais à leur lisière S. et E., chez les « idolâtres », il fondait les centres d'islamisation de Saraki, Illorin, Lokodja, Keffi, du Mouri et de l'Adamaoua (Yola, Ngaoundéré, Maroua).

En un siècle, cet empire peul a ruiné les vieux centres païens du N. (*Maouri, Sanfara, Marâdi*), du centre (*Abudja, Engaski*) et du S.-E. (*Doma, Kôwa, Korora* et le *Mandara*), et a déterminé, en intensifiant la circulation commerciale avec le colportage des marchands haoussas, des foyers d'islamisation dans toute la région côtière, depuis le Cameroun et la Nigéria du Sud jusqu'à la Côte d'Or.

L'empire de Sokoto se divisait en 19 émirats principaux : *Kebbi, Sanfara, Adar, Gôber, Marâdi, Katséna, Tessaoua, Daoura, Kassaoura, Kanô, Hadedja, Katagoûm, Messaou, Kâlam, Zaria, Baoutchi, Mouri, Kororofa, Adamaoua* (et *Boûbândjidda*).

Voici les principales tribus :

On trouve, en Nigéria septentrionale : *a*) des îlots de population nègre primitive, dans les monts du Mandara, du Baoutchi (*Bolo*), du Saria (*Kadarra, Kado, Gbâri, Koro, Daroro, Shaba, Kadshé, Kagoré, Basa*), du Kontagora (*Gambari*) et du Nassarawa (*Jesko, Arago, Koto*) où ils touchent, le long de la Bénoué, aux peuples primitifs du Bas-Niger (*Igbira-Panda Afo*) ; animistes ;

b) Les *Tappa* du Noupé et de l'Illorin (700.000 hab.), très industrieux, apparentés par les *Agba, Efon, Akoko*, du Sud, aux Yorubas ; semi-islamisés ;

c) Les *Haoussa* (14 clans), venus du Nord (6 millions) ; islamisés, sauf quelques groupes au N. W. ;

d) Les *Kanouri* du Bornou (900.000 hab.), débordant vers Yola, Gombé et Katagoum ; semi-islamisés ;

e) Les *Peuls* (*Foulbé*), dispersés dans les villes principales de leur ancien empire ; principalement entre Sokoto et Gando, et à Yola (200.000) ; musulmans.

f) Les Arabes Bédouins *Shoûwa*, venus du Bas Chari en Bornou (150.000) ; musulmans.

g) Les Touareg *Kel Gress*, convoyeurs du sel de Zinder ; musulmans.

Les principales langues sont : le *haoussa*, en pleine extension, et employé pour le commerce presque partout, le dialecte le plus pur étant celui de Katséna ; le *peul*, quoique langue des conquérants, est en pleine régression ; il ne se maintient qu'à Yola, recule au Mouri, et ne se trouve ailleurs que de façon sporadique (écoles à Sokoto et Gando) ; enfin l'*arabe* dialectal (dialecte bédouins des *Shoûwâ*), implanté dans le S. du Bornou, où il prend de l'extension ; le *kanouri*, idiome du Bornou, recule. Le *yoruba* est parlé en Illorin.

La langue *arabe* classique est sommairement enseignée dans les écoles coraniques. Le *haoussa* et le *peul* commencent à s'écrire en caractères arabes.

II. — GOUVERNEMENT

La Nigéria du Nord a été amalgamée avec la Nigéria du Sud, le 1er janvier 1914, suivant le plan mûrement étudié par Sir F. D. Lugard (1912-1919) elle dépend d'un gouverneur général (Sir Hugh Clifford), résidant à Kadouna, et assisté du « Nigerian Council » consultatif, avec deux lieutenants-gouverneurs, 21 résidents principaux, veillant au fonctionnement d'une administration indigène, constituée dans le Nord par les anciens cadres des émirats musulmans peuls, épurés au point de vue financier et fiscal ; et ce système est étendu progressivement au Sud, à l'aide des chefs animistes, l'*Oba* du Bénin, l'*Alafin* d'Oyo, l'*Alaki* Egba d'Abéokuta et les *Balis* Yorubas.

III. — ADMINISTRATION

La Nigéria du Nord est divisée en 12 provinces :

Sokoto (émirats de Sokoto et Gando, 1.262.300 hab.) ; *Kano* (émirats de Kanô et Katséna, 3.398.300 hab.) ; *Bornou* (ch.-l. Maidugari, 679.700 hab. ; y ajouter un fragment du Cameroun, avec Dikoa) ; *Baoutchi* (émirat, 679.700 hab.) ; *Zaria* (émi-

rat, avec la nouvelle capitale, Kadouna, 390.300 hab.) ; *Noupé* (émirat de Bida, avec Kuta près de l'ancienne capitale de Zungeru, 388.500 hab.) ; *Kontagora* (émirat, 118.400 hab.) ; *Illorin* (émirat, avec Kabba, 330.100 hab.) ; *Nassarawa* (ch.-l. Keffi, 582.600 hab.) ; *Munshi* (ch.-l. Ankpa, 471.000 hab.) ; *Mouri* (émirat, ch.-l. Ibi, 407.800 hab.) ; *Yola* (émirat, 291.300 hab., auquel s'ajoute un fragment du Cameroun).

ADMINISTRATION CULTUELLE. — Les *imâms* (*limâm*) et *cadis* (*alkali*) sont nommés par le sultan (Sokoto) ou l'émir local.

Les tribunaux indigènes (235 *native courts*) sont généralement formés par l'émir et ses conseillers ; quelques-uns sont présidés par un *cadi*, et ont le droit de prononcer la peine capitale. Il y a un tribunal indigène supérieur et une *cour suprême* européenne pour toute la Nigéria.

L'IMPOT. — Le système des impôts *peuls* a été maintenu, mais les émirs sont tenus d'en verser un contingent fixe au gouvernement. Et le reste, affecté au traitement des fonctionnaires indigènes, est soumis au contrôle résidentiel.

LES CONGRÉGATIONS. — Les *qâdirîya*, assez répandus, se montrent pacifiques et moins rigoristes que leurs frères du Macina.

Les *tidjâniya* ont fait récemment des progrès, notamment en Noupé, à Bida, où ils se sont montrés très militants.

L'INSTRUCTION. — Il ya environ 24.000 écoles coraniques, avec 231.000 élèves destinés à former plus tard l'élite sociale des *mallam*.

Pour développer la connaissance élémentaire du *haoussa* et de l'anglais, il y a 14 écoles provinciales gouvernementales (63 maîtres, 750 élèves), L'enseignement en *arabe* dans le S. du Bornou va être organisé par des spécialistes venus de Khartoum.

Les missions chrétiennes (*C. M. S.*, centre à Zaria) ont 43 écoles (1.700 élèves).

Un essai d' « université islamique haoussa » a été tenté à Nassarawa depuis 1909, comprenant : école élémentaire, école de fils de chefs, école d'instituteurs et arpenteurs indigènes, école industrielle.

L'ARMÉE. — Le loyalisme des émirs *peuls* a résisté à la propagande turco-allemande pendant la guerre, lors de la révolte des Touaregs de l'Aïr en territoire français.

« Northern Nigeria Regiment » (2 batteries, 3 bataillons, dont 1 monté), amalgamé en 1914.

La police non armée des *Dogarai* (1760) exécute les ordre des administrations locales.

IV. — TRAVAIL ET PRODUCTION

L'AGRICULTURE. — Céréales et arachides vers Kano. Le *coton* est encouragé dans le N. (le population du S. récolte de l'huile de palme et cultive le cacaoyer).

Élevage très important (mouton, chèvre, bœuf, cheval).

La mouche tsé-tsé sévit au coude du Bas-Niger (Kabba, Kontagora).

L'INDUSTRIE. — Les industries traditionnelles, tissage, de Kano (qui fournissait tout le Soudan il y a 50 ans) et du Noupé ont été encouragées.

Des mines ont été mises en valeur : *étain* à Naraguta (Baoutchi), *or* à Gbari, Koriga (W. Zaria) et Takusu ; on évapore le *sel* en Mouri.

Le charbon provient d'Enugu (près Udi) ; chaux d'Illorin et Itobi.

Scieries, tuileries. On fabrique du sucre à Zaria.

Les curieux rudiments d'organisation corporative et économique observés à Kano et au Noupé au siècle dernier, incorporés alors dans des cadres islamiques, sont tombés en désuétude.

MOUVEMENT ÉCONOMIQUE GÉNÉRAL (pour toute la Nigéria) :
Importation : £. 7.423.158 (1918).
Exportation : £ 9.511.897 (1918).

La Nigéria importe : eaux-de-vie (restrictions depuis 1916), quincaillerie, machines, sel, savon, cotonnades et soieries, kola, farine et charbon.

La Nigéria exporte : huile et amande de palme (63 % du total), cuirs et peaux tannées de Kano, maïs, caoutchouc, cacao, coton, étain, acajou.

COMMERCE INTÉRIEUR. — Réseau ferré : 1.786 kilomètres. Rail occidental Lagos-Ibadan-Jebba-Kadouna-Zaria-Kano (1.132 kilomètres), avec prolongement projeté en territoire français (vers Zinder). Rails Minna-Baro (179 kilomètres) et Zaria-Bukuru (230 kilomètres). Le rail sud-nigérien de l'est, Port Harcourt-Afikpo-Udi (mines de charbon), doit traverser la Bénoué près d'Abinsi et rejoindre Kadouna.

Ports : Lagos, Apapa ; Port Harcourt (créé 1913 près de Bonny) et Forcados.

Navigation du Niger : juillet-octobre jusqu'à Jebba (petits vapeurs). Depuis la guerre, les services réguliers ont été abandonnés.

Navigation de la Bénoué : jusqu'à Yola durant les pluies (en théorie).

BIBLIOGRAPHIE. — A. C. Burns, *The Nigeria Handbook*, Lagos, 1919.
F. D. Lugard, *Report on the amalgamation of Northern and Southern Nigeria, and administration*, Londres, 1920 (Cmd. 468).
Howard *Shuwa arabic stories*, Londres, 1921.
Meek, *Northern tribes of Nigeria*, 2 vol., Oxford, 1925.

NIGÉRIA DU SUD

(Minorité musulmane.)

La Nigéria du Sud est limitée, au N., par la Nigéria du Nord, à l'E. par l'Afrique équatoriale française (Cameroun sous mandat français).

Administrée par un lieutenant-gouverneur, résidant à Lagos, elle se divise en 9 provinces : Oyo, Abéokuta et Ondo, à l'ouest, Bénin et Warri sur la rive ouest du Bas Niger ; Onitsha, Owerri, Ogoja et Calabar à l'est du fleuve ; il faut y ajouter la « colonie de Lagos », à l'ouest, et un fragment de Cameroun (Buea, Atschoku) à l'est.

Sur 203.420 kilomètres carrés, elle compte 7.858.689 hab. (1911), donc 38 au kilomètre carré. La densité atteint 231 au kilomètre carré (districts d'Owerri et Awka) et même 272 (Ikot-Ekpene, district contenant 290 agglomérations).

La population se répartit entre les races *Yoruba* (2 millions), à l'ouest, *Ibo* (3 millions), à l'est ; et 37 autres tribus variant entre 20 et 210.000 âmes; le total est d'environ 140 tribus. Les deux langues générales sont le *haoussa* et le *yoruba* ; l'*ibo* se morcelle en dialectes.

Il y a environ 1.940.000 musulmans (25 %) ; concentrés dans les trois provinces de l'ouest et la « colonie de Lagos ». Pour cette dernière, dans la municipalité de Lagos, on trouve sur 73.766 habitants : 36.018 musulmans (1911, contre 22.080 en 1901) ; 21.155 chrétiens (1911, contre 10.636) et 16.000 animistes (1911, contre 9.000).

L'Islam, qui n'avait pu dépasser de vive force Illorin, et s'était heurté aux républiques yorubas d'Ogbomocho, Osogbo, Ilesha et Ibadan, s'est maintenant largement infiltré dans cette région, où il a y plus de 20 villes dépassant 50.000 habitants (Ibadan, 175.000), grâce aux commerçants *haoussas*, venus de l'arrière-pays.

La race *nago-yoruba* s'islamise, grâce aux zaouïas *qadiriya* d'Abéokuta, Ibadan et surtout Illorin ; elle a provoqué à Lagos, pour la mosquée (qu'elle veut enlever à la race *haoussa*), des incidents semblables à ceux de Porto-Novo.

Il est plus malaisé de contrôler ses progrès sur les deux rives du Bas-Niger,

au delà d'Idda, vers le Delta, où le christianisme a depuis dix ans pris une expansion soudaine, sous une forme d'ailleurs aussi rudimentaire qu'inquiétante au point de vue social (Voir l'introduction générale à la notice « Nigéria », ici, *suprà*).

L'animisme résiste encore sérieusement dans le Bénin, autour de sa ville sainte, Aro, et vers Abéokuta, et Ifé, où l'art nègre eut au XVI[e] siècle un si bel essor.

AFRIQUE ÉQUATORIALE FRANÇAISE

(A. E. F.)

L'Afrique équatoriale française (A. E. F.) est comprise entre le tropique du Cancer et le 5° 2' de lat. S., les 6° et 25° de long. Est. Elle touche à l'extrême Nord à la Libye italienne, à l'E. au Soudan anglo-égyptien, au S.-E. au Congo belge, à l'extrême Sud au Cabinda portugais. Au S.-W. elle est baignée par le golfe de Guinée ; à l'W. elle touche au Cameroun (mandat français), à la Nigéria britannique, puis à l'Afrique occidentale française. Sa frontière orientale (entre Ouadaï et Darfour) a été réglée par le protocole du 8 *sept.* 1919. — *Sa frontière occidentale, mutilée par l'accord franco-allemand du* 4 *nov.* 1911, *a été rétablie par le traité de Versailles.*

L'A. E. F. (2.255.870 *kilomètres carrés) est un gouvernement général, ayant son centre à Brazzaville, et se subdivisant en quatre gouvernements :* Gabon, Moyen Congo, Oubangui-Chari *et* Tchad *(territoire militaire jusqu'en* 1920).

Le Gabon (274.870 *kilomètres carrés) est un pays à minorité musulmane infime : quelques unités à Libreville (sur* 388.778 *hab.).*

Le Moyen Congo (240.000 *kilomètres carrés) ne comporte qu'environ* 2.000 *musulmans,* 300 *à Brazzaville, et* 1.500 *peuls et haoussa dans la Sangha (sur* 581.143 *hab.).*

Les seuls ou l'islamisation importe sont : l'Oubangui-Chari (686.644 *hab.) et le* Tchad (1.271.371 *hab.).*

La population totale de l'A. E. F. est de 3.126.914 *habitants* (1924).

Avant d'étudier l'Oubangui-Chari *et le* Tchad, *nous examinerons le* Cameroun, *territoire de mandat français depuis* 1918-1919.

BIBLIOGRAPHIE. — G. Bruel, *l'Afrique équatoriale française*, Paris, 1918.

CAMEROUN

(Minorité musulmane.)

L'ancienne colonie allemande de ce nom (795.000 kilomètres carrés 1884-1919) est devenue territoire de mandat français (4 mars 1916, 7 mai-10 juillet 1919), à l'exception d'une lisière occidentale et de la péninsule de Buea rattachées à la Nigéria britannique (90.000 kilomètres carrés), et des lambeaux pris en 1911 au Congo Français, rétrocédés en 1919 à l'A. E. F.

Administré par un commissaire de la République assisté d'un conseil d'administration (décret du 23 mars 1921), il couvre 431.320 kilomètres carrés, scindés en douze circonscriptions : Douala, Mbanga, Edéa, Kribi, Dschang, Ebolowa, Yaoundé, Doumé, Lomié, Yokadouma, N'Gaoundéré, Garoua, Fort Foureau et Maroua ; — ch.-l. Yaoundé (depuis 1921).

Sur 2.530.000 habitants(650.000 sont rattachés à la Nigéria britannique), on compte au plus 500.000 islamisés, soit 25 %.

Le Sud est encore exclusivement animiste. Il n'y a de musulmans que sur le plateau central et dans l'extrême nord (et 2.000 à Yaoundé).

a) *Plateau central.* — Ce plateau, nommé *Foumbina,* a été islamisé à partir de 1805, par des conquérants *peuls,* vassaux de l'empire du Sokoto, qui fondèrent les États de l'*Adamaoua* (ch.-l. Yola, britannique depuis 1890) et du *Boubandjidda.*

L'occupation européeenne en brisant l'hégémonie des chefs peuls immigrés (il y en a encore à N'Gaoundéré, Tibati et Rei Bouba), a paralysé l'essor de l'islamisation parmi les indigènes « Habbis » (M'Boums, Bayas, Dourou) ; l'Islam ne se maintient actuellement que dans les seules colonies *foulbé,* dont Lemoigne a dressé la liste, classée suivant les cinq clans primitifs des immigrants peuls :

Ouolarbé (du Nord) : Moda, Mitchiga, Kilba, Soraou, Djoumo, Demsa, Garoua, Tcheboa, Nassaraou (du Sud) : Djebaki, Ngaoundéré, Tingéré, Kontcha-barigo, Tchamba-Tibati.

Baévoué : Madagali, Douhou.

Badaoua (venus du Bornou) : Maroua, Bogo.

Gara (venus du Bornou et du Baguirmi) : Pété, Kalfou.

Illagadjo (du Nord) : Ouba, Moubi, Bourba, Goudé, Bachéo, Golombé, Ghidder, Dembo, Binder, Mindif, Maoloué (du Sud), Bibéné, Reï.

En 1914, on comptait 8.000 musulmans en Ngaoundéré (1–10 pop.) et 200.000 en Adamaoua propre (2/5).

b) L'extrême nord du Cameroun est beaucoup plus profondément islamisé (180.000 sur 300.000 hab. en 1914).

Peuplé par les *Saos,* soumis au XIVe et au XVIIe siècles par les sultans du Bornou, le pays au sud du Tchad, qui porta, à partir du XVe siècle, le nom de *Kotoko,* se subdivisa en une série de petites principautés, notamment *Karnak-Logone, Kousseri, Goulfeï, N'Galla, Makari* et *Afadé.* Leurs chefs héréditaires, appelés « sultans » ou *maï* (Miyâra), étaient tributaires tantôt du Bornou, tantôt du Baguirmi ; le curieux régime constitutionnel de ces États a été étudié par Barth et Nachtigal. Leur islamisation remonte au moins au XVIIIe siècle (1er *maï* de Karnak-Logone, Broûwa (1690) ; Maï Sâlih se convertit vers 1774). Des mosquées existent dans les grands centres. Il y a un groupe scolaire à Mora. Quelques marabouts sont affiliés aux *Tidjâniya.* Des immigrants, *bornouans* venus de l'ouest, et *arabes* (*Choa*) venus de l'est sont également musulmans.

Au S. du Kotoko, se trouvent, à l'est, les païens Mousgou, et à l'ouest, dans la montagne, le sultanat du *Mandara,* partiellement islamisé depuis le règne de son 28e sultan, au XVIIIe siècle. L'État du Mandara avait, pendant plusieurs siècles, arrêté net l'expansion de l'Islam ((Barth avait cru y trouver des Touareg), qui l'a tourné finalement par le sud.

Au point de vue congréganiste, on rencontre surtout des *Tidjâniya,* des *Qâdiriya,* et quelques *Senoussiya* (dans le N.).

A Garoua, en 1914, chaque race islamisée avait sa mosquée spéciale (5 ; *kanouri, haoussa, showa, noupé,* et « forgerons »).

BIBLIOGRAPHIE. — H. Paulin, *Cameroun-Togo,* Paris, 1923.

Lemoigne, ap. *Bull. C. Afr. Fr., R. C.* 1918.

Die Welt des Islams, déc. 1914 (Westermann-Mittwoch).

Guide de la colonisation au Cameroun, Paris, 1923.

OUBANGUI-CHARI

(Minorité musulmane.)

L'Oubangui-Chari, situé entre les 5°-10° lat. N. et les 15°-25° long. E, est drainé par le Haut-Chari au N.-W. et l'Oubangui-Mbomou au S.-S.-E., dont les affluents divergent du nœud orographique des monts Chala. Cette région de 493.000 kilomètres carrés, située au nord de la forêt équatoriale, des bananiers et des palmiers à huile, est une savane, brousse de lianes (caoutchouc) entrecoupée de cultures (sorghos, karité, manioc), et de « galeries forestières » le long des cours d'eau.

Il comprend quatre circonscriptions civiles : Omballa-Mondjo (ch.-l. Bangui), Kémo (Fort Sibut), Gribingui (Fort Crampel), Bas-Mbomou (Bangassou). Et cinq circonscriptions militaires : Haut Koto (Bria), Koto-Kouango (Mobaye), Haut-Mbomou (Kakta) Mpoko, Ouahm (Bouka) et le territoire rétrocédé par l'Allemagne.

Les principales agglomérations sont : Ndélé (7.000 hab.) et Bangui.

L'islamisation encore sporadique a commencé au XVIII[e] siècle avec les razzias de marchands d'esclaves (*toddjâr, djallâb*) venus des états musulmans du Nord, Dar Foûr, Dar Rounga, Ouadaï, Baguirmi, pour se procurer des serviteurs et des eunuques chez les infidèles (dits « *Fertit* », « *Djennakera* », « *Kirdi* » ou *Kreïch*). Après 1860, l'esclavagisme des marchands de Khartoum sévit à son tour dans le pays, au travers du Bahr el Ghazal (centres : Hofrat en Nahas et Dem Ziber).

Les deux derniers grands esclavagistes qui décimèrent la population furent le mahdiste Rabâh-ibn-Fadlallah († 1900), qui dévasta le pays de 1873 à 1890, avant de passer en Baguirmi (il était affilié aux Qâdiriya), et le baguirmien Mohammad Sanoûssi-ibn-Abî-Bakr (1890-1911) troisième aguid du Dâr el Koûtî (pays vassal du Dar Rounga, ch.-l. Ndélé) ; son surnom « Sanoûssi » pourrait indiquer une affiliation au *senoussisme* du Ouadaï.

L'islamisation, plutôt en régression depuis 1911, se maintient dans quatre régions :

a) Dans la circonscription du *Haut-Koto*, chez les *Bandas* convertis par

Rabah ; cependant le principal chef musulman, Saïd-Baldas, s'est enfui au Soudan égyptien.

b) Puis, dans les deux circonscriptions du Mbomou, région dite des « sultanats » (concession à une grande compagnie), chez les *Azandés* (Niam-Niam)..

Les « sultans » Bangassou (10[e] chef N'sakkara † 1907 remplacé par Labassou, Rafaï (remplacé par Etman) et Zémio, à peine musulmans d'allures, ont du moins installé dans leurs chefs-lieux respectifs environ cinq cents commerçants musulmans, affiliés à des *chaouïas* (zaouïas) de l'ordre des *Tidjaniya* (Bari, prédécesseur de Bangassou, n'admettait aucun musulman) ; il y a quelques prosélytes Azandé ; cette race, qui n'est pas sans aptitudes, est rongée par l'alcool, l'inversion et l'anthropophagie.

c) A l'est, dans la circonscription de l'Ouahm, chez les *Mandja-Baya* et *Lakas* : quelques immigrants *Peuls*, et quelques commerçants *Baguirmiens*.

d) Au chef-lieu, à Bangui, il y a un noyau d'une centaine de commerçants musulmans : *peuls, baguirmiens, bornouans, haoussa*.

Le total des musulmans de l'Oubangui-Chari, musulmans dont l'observance se réduit à la *shahâda* et à l'onomastique, sans observance stricte des fêtes, à part chez quelques *faqîh*, n'atteint pas 25.000, soit 1/24 de la population totale (606.644 hab.). Il faut noter toutefois que la sécurité croissante des routes amène du nord une affluence de marchands musulmans, ardents au prosélytisme.

BIBLIOGRAPHIE. — Pierre Prins, *l'Islam et les musulmans étrangers dans les sultanats du Haut Oubangui*, 1907 (*B. C. A. F, R. C.*).

Faqîh Ahmad, *Itinéraire de Rabâh* (trad. ap. Gaudefroy-Demombynes, *Rabah et les Arabes du Chari*).

Modat, *Une tournée en pays Fertyt*, 1912 (ap. *R. C. A. F, R. C.*).

TCHAD

I. — PEUPLEMENT

SITUATION, SUPERFICIE, STATISTIQUE, VILLES PRINCIPALES, — **Cette région, située entre 10°-20° lat. N. et 12°-20° long. E., comprend :**

a) Au N.-W., la cuvette tchadienne, c'est-à-dire : le lac Tchad, vaste flaque de 18.117 kilomètres carrés (non compris les îles), avec 6 mètres de profondeur maximum, à 243 mètres d'altitude ; son prolongement oriental, Bahr el Ghazal (ou Soro), conduisant aux « pays bas du Tchad » : à droite, le Fittri ; à gauche, le Bodélé-Djourab (210 m. d'altitude au Kiri) ;

b) A l'est et au centre, les monts du Tama, Sila et l'Aboû Telfane (1.790 m.), séparant les deux bassins, Fittri et Chari ;

c) Au sud, le bassin du Gribingui-Chari, fleuve au débit important, navigable sur 1.000 kilomètres, et de ses affluents, Aouk et Salamât à droite, Bahr Sara et Logone à gauche. Au S.-W., la lagune du Toubouri établit une communication intermittente entre le Logone et la Bénoué (Mayo-Kabi). La frontière entre Ouadaï et Dâr Foûr a été fixée le 8 septembre 1919 par une convention franco-britannique (cession au Dâr-Foûr du pays Guimr et du Massalit : cfr. mission Grossard).

Population totale : 1.271.371 habitants (1921 : l'évaluation de 1911, trop forte, portait 1.631.891 habitants), dont 612.000 au Ouadaï (avec Tama et Sila), 100.000 au Kanem, 100.000 au Baguirmi (dévasté par les razzias de Rabàh).

Villes : Abéché (ex-capitale ouadayenne, fondée en 1842 sous le nom arabe de *Bashîra*), 28.000 habitants ; Goz Beïda, 15.000 ; Massenïa, 10.000 ; Fort Lamy, 3.148 (dont 700 Arabes et 1.100 autres musulmans).

L'ISLÀMISATION. — Dès le IXᵉ siècle, un rudiment d'État s'était fondé au *Kanem*, à Ndjimi, dont les chefs, islamisés sous Tikrammamî Houmê Djilmî (1086-97), adoptèrent, selon Maqrîzî, le rite *mâlikite*, et s'attribuèrent une généalogie yéménite.

Le Kanem, dont Barth, Blau et Nachtigal ont esquissé l'histoire, se heurta au nord aux *Zoghâwa* (du Kaouar et de l'Ennedi), à l'est aux *Boulâla* du Fittri, de rite *shâfi'ite*, qui chassèrent les chefs kanémites à l'ouest du Tchad (XVᵉ siècle), dans le Bornou. Le Kanem redevint bientôt une dépendance du Bornou ; il est complètement islamisé.

Dans l'Est, après l'hégémonie de la tribu des *Toundjour*, se fondèrent deux états islamisés, le *Ouadaï* et le *Baguirmi*.

Le *Ouadaï*, primitivement « Dar Maba », a été créé vers 1600 (en 1785, Sâlih, tête de la lignée Kodoï ; Sâboûn, 1827-37 ; Alî, 1858-74 ; Yoûsof, 1874-98 ; dernier Asîl, 1911) ; le titre du roi était : *Kolak el'Abbâsî ;* il étendait sa suzeraineté sur divers grands vassaux (*Guimr, Massalit, Dâdjo* du Sila, *Toundjour, Tâma, Rounga*) Le *Baguirmi* a eu pour principaux souverains : Dokkengé, 1er roi, ou « mbang », en 1522 ; 'Abdal Rahmân I, islamisé en 1665 ; Aboû Sikkîn, 1858-85 ; dernier Gaouranga, 1885. Le cheïkh 'Omar Tounsy, dans son voyage du début du XIXᵉ siècle a bien souligné les différences de tempérament entre ces deux « nations » ; mollesse de langage et de mœurs des Baguirmiens, sociabilité délibérante et batailleuse des Ouadayens, opposées à l'annexionisme discipliné des Peuls et à l'âpreté commerciale des Bornouans.

Si les Kanémites et Bornouans depuis leur conversion ont peu travaillé pour l'expansion de l'Islam, le Ouadaï, en revanche, est devenu un grand foyer de prosélytisme ; depuis 1834, année où son futur souverain, Mohammad Chérif (1838-58), s'affilia à la Mekke à l'ordre alors naissant des *Senoussiya*.

L'islamisation du Baguirmi est très avancée ; en 1911, la statistique Derendinger constatait, dans la subdivision de Melfi, un pourcentage musulman de 53 %. Plus au sud, la proportion est plus faible ; la région de Laï (*Sara*) a résisté énergiquement à l'islamisation au temps des razzias esclavagistes.

On peut compter au Tchad 920.000 islamisés sur 1.271.000 habitants, soit 72. %.

On rencontre au Tchad : *a)* *Des berbères, Touareg* réfugiés au Borkou depuis 1902 ; des *tibbous* (quelques *Téda* du Tibesti, venus du Borkou), les *Gor'ânis* (très islamisés S. Ennedi), et les *Daza* du Kanem (croisés aux *Kanembous*) ;

b) Des *Arabes*, venus du Nord : *Zouaïa* de Djaghboûb (au Borkou), *Ouled Slimân*, tripolitains (venus au Kanem en 1842) ; venus de l'est : les *Choa* (= *Shâwiya*, pasteurs), *abbâla* et *baggâra*, du Soudan égyptien, parlant un dialecte bédouin : *Hassoûna*, au Soro, et surtout *Djoheïna*, au Salamât (*Mahâmid, Dakâkira*) ;

c) Des colonies isolées de *Peuls*, venus de l'ouest, à Melfi et à Massenïa dès le XVIᵉ siècle ;

d) Des groupements nègres indigènes : *Ouadayens* (Maba, Kodoï, Dadjo, Ndouka) : *Lisi* (Baguirmiens, Medogo, Boulala, Kouka) ; *Sara* (Somraï, Gaberi, Mbaï). Les Sara seuls sont demeurés complètement animistes.

e) Dans les îles du Tchad, les *Boudoumas* (*Yédina*) n'ont été islamisés qu'au XIXᵉ siècle. Derendinger a signalé au Baguirmi la formaion d'un groupe social nouveau, les *Yalna* (esclaves évadés).

La langue arabe est répandue presque partout.

III. — GOUVERNEMENT, ADMINISTRATION

Depuis le 17 mars 1920, le territoire militaire du Tchad est devenu une colonie, administrée par un lieutenant-gouverneur civil, résidant à Fort Lamy.

Il y a neuf circonscriptions : Kanem (ch.-l. Mao), Batha (Ati), Ouadaï (Abéché), Borkou-Ennedi (Faya), Bas Chari (Fort Lamy), Baguirmi (Massenïa), Salamât (Amm Timân), Moyen Chari (Fort Archambault), Logone (Laï).

L'ancienne administration royale du Ouadaï était fort complexe (1 *djerma*, 4 *kamkalak*, 10 *aguid*, etc.). Son système d'impôts, système semi-coranique (*zakât*, *fitra*, *kharâdj* et *gabaga*), a été remanié. Chaque tribu avait un chef (tanjak) et chaque village un maire (*manjak*).

Au Baguirmi (dès le XVIIe siècle) et au Ouadaï, il y a des *cadis*, *imâms* et *khatibs*, de rite *mâlikite*. Seuls, les Arabes (nomades) sont *shâfi'ites*.

Les fêtes canoniques, au Ouadaï, sont : les *'Ideïn* et l'*Id al Karâma* (= *Mawlid*), puis *Raghaïb*, *Mi'râdj*, *Qadr* et *Barâ'a*.

La première *congrégation islamique* qui apparut au Tchad, fut les *Qâdiriya*, qui ont gardé des adhérents au Ouadaï ; puis vinrent les *'Aroûsiya Salamiya*, tripolitains (Ouled Slimân) ; les *Tidjâniya*, restés prépondérants au Baguirmi et au Kanem. Enfin les *Senoussiya*.

Les célèbres zaouïas fortifiées des *Senoussiya* dominèrent le Borkou (Gouro, Bidadi, 'Aïn Galakka), l'Ennedi (Beskéré) et le Kanem (Bir Alali) jusqu'à leur destruction par les troupes françaises (1902-1913). Pendant un demi-siècle, le Ouadaï a fourni aux chefs de l'ordre le plus clair de leurs ressources : en 1901, il leur versait encore 250.000 francs (sur un budget de 900.000). Depuis 1925, les Senoussiya se sont reconcentrés autour de Faya (Borkou) comme capitale.

La classe des lettrés (*foqâra*) est restée puissante au Ouadaï : elle se recrute à Abéché et Sokoyau.

Le point de concentration traditionnel des *pèlerins* soudanais pour la Mekke est Massenïa ; de là ils gagnent Abéché, Fâcher, Khartoum. En 1909, il y avait là 3.000 pèlerins, venant en majorité d'au delà du Haoussa et du Bornou.

La *Khotba* est dite pour le sultan régnant (*imâm al tâ'a*) aux capitales du Sila, Fittri et Logone ; partout ailleurs, on prie simplement « pour le succès de la Communauté islamique ».

IV. — TRAVAIL ET PRODUCTION

L'AGRICULTURE. — Le pays est sahélien et saharien, en majeure partie. Riz sauvage (Ouadaï) et cultivé (Toubouri). Le mil est la base de la nourriture ; fermenté, il donne la bière, dite « mérissé », dont les Senoussiya n'ont pu extirper l'usage au Ouadaï ; à Abéché, un contrôleur spécial, *fattâsh*, réprime l'ivrognerie. Blé dur auprès du Tchad, coton au Ouadaï et au Toubouri, indigo du Bas Chari, dattes estimées au Borkou.

Élevage du zèbre (Bas Chari), du bœuf (race blanche « kouri » des îles du Tchad ; race « mortchos »), du cheval (barbe, fellata, sara), de l'âne (« Rifaï » ouadayen) ; du dromadaire (25.000, dont 15.000 au Ouadaï) : de l'autruche (autrucherie d'Abouraï) ; de la chèvre et du mouton.

L'INDUSTRIE. — La caste des forgerons, *Haddâd*, se rencontre dans une population spéciale, méprisée des autres, au Kanem, au Fittri, au Ouadaï et chez les Gor'ânis. Un interdit analogue pèse chez les teinturiers et les tisserands. Au Ouadaï, métiers à coton rudimentaires (à pédale) : fabrication de jarres « dabanga ».

Le Tchad exporte du *sel*, dit de Dour, extrait à Aroualli (Ennedi) ; du *natron* de Folé (Kanem), mis en vente sur la rive. N. de l'archipel S. du Tchad, de l'ivoire, des plumes d'autruche, du bétail. Il importe de la kola, des articles européens.

Le vieux système des routes de commerce reliant le Ouadaï à Koufra-Benghasi, à l'Égypte (*via* Sélimé), au Rounga, au Dâr Foûr, au Kanem, fonctionne encore. L'ancienne route de portage européenne reliait Bangui à Fort Archambault. Le télégraphe va de Bangui à Fort Lamy ; Fort Lamy, Mao, Ati, Faya, Abéché, Goz Beïda ont la T. S. F.

Il y a quelques ruines du XVIIIe siècle à Ouara (Ouadaï), l'ancienne capitale ; près du mont Toréga, où les rois étaient sacrés.

BIBLIOGRAPHIE. — *Bulletin de la société des recherches congolaises*, Brazzaville, 1924, pp. 9-18.

NOTE SUR LE TIBESTI

Un acoord intervenu le 1er janvier 1929 entre l'A.O.F. et l'A.E.F., — a, en modifiant le décret du 30 juin 1914, séparé le Tibesti de la colonie du Niger, et l'a rattaché à la colonie du Tchad.

le Tibesti, abrite sous ses *emi* (sommets : l'*Emi Koussi*, cratère éteint, culmine à 3.400 mètres (selon la détermination de Tilho, augmentant de 800 mètres l'altitude évaluée par Nachtigal), dominant tout le Sahara) et dans ses *enneri* (ravins), une vingtaine de petites oasis : Tao, Yôo, Bardaï, Zoumri, Abo, Aozou, Yibi, Omi et d'abondantes ressources en eau.

Foyer des *Senoussiya* au début du XXe siècle ; leurs zaouïas de Bardaï, d'Abo et d'Aozou en Tibesti ont été détruites en 1913 et 1915 par les troupes françaises.

Le pays n'ayant pas été réoccupé de façon permanente, à part un raid, en mars 1921, qui obtint la soumission du chef héréditaire du pays, le *dardaï* Maï Chaffami, — le gouvernement italien, avant même d'avoir réoccupé le sud tripolitain, avait essayé de revendiquer le Tibesti comme « ayant fait partie de l'Empire Ottoman ».

Bardaï a été réoccupé par la France, durant l'été de 1929.

Sources thermales à Soboroun.

CONGO BELGE

De 1865 à 1885, l'islamisation y pénétra de deux côtés, par l'Est, avec les marchands d'esclaves et d'ivoire venus de Zanzibar *via* Tabora-Oudjidji, et par le nord avec les razzias égyptiennes parties du Bahr el Ghazal.

Au nord, après l'échec des Égyptiens chez les *N'Sakkaras*, et surtout chez les *Monbouttous* (échec de Mohammed aboû Qorn, repoussé en 1867 par le chef Mounza ; une seule razzia put atteindre les Stanley Falls), il n'y a plus que quelques familles musulmanes.

Un millier à peine d'islamisés dans le haut Ouellé, vers *Djabbir* (du nom d'un « sultan » azandé islamisé, Djâbir).

Au sud, les Zanzibarites, dirigés par 150 Arabes purs ('omâniens), s'étaient établis à Nyangwé (1863), communiquant par des relais, plantations fortifiées, avec deux camps retranchés avancés : l'un à l'W., Luzambo, sur le Lubi (au delà des *Vuakusu* du Lomami, qui résistaient) ; l'autre au N., Baroko, au confluent de l'Arouwimi (chef, Oulédi Ougarrouwé), au delà des Stanley Falls. Là, ils se heurtèrent aux Européens. Après une trêve, durant laquelle Tippo-Tip (Ahmad-ibn-Mohammad) fut nommé *vali* des Falls (1886 † 89), il fallut quatre campagnes militaires pour réduire les centres esclavagistes des Falls (Roméi, Isangi) et de la Lualaba (Riba-Riba, Nyangwé, Kasongo, Kabambara), défendus par Séfou, fils de Tippo-Tip (1890-94).

Actuellement, en haut Congo, il n'y a plus que deux centres islamisés : *Yakusu* (Falls), en voie d'extinction, et *Wayika* (Lualaba).

Les musulmāns qu'on rencontre à Kinchassa et Léopoldville viennent d'A. O. F.

Le total des islamisés, selon une source officielle, n'atteint pas 25.000 (1923). Dont 6.247 en Urundi-Ruanda (= 4.952 *waswahili* en Urundi, et 955 *waswahili* en Ruanda ; puis 340 *arabes* et *hindous*. Cf. *Rapport* officiel de 1929, p. 52).

S'accroîtra-t-il ? Le Congrès panmusulman de la Mekke (1926) paraissait l'espérer puis qu'il réservait 1 siège au Congo dans sa répartition des mandats pour sa prochaine session. Cependant l'*éthiopianisme néo-chrétien* (kibonghisme), dont les progrès sont si préoccupants, contrecarrera certainement l'islamisation.

BIBLIOGRAPHIE. — Brode, *Tippoo-Tib*, London, 1907 (*RMM.*, II, 601).

NYASSALAND

L'islamisation, commencée vers 1870 par les raids des Arabes de Zanzibar [réprimés en 1889-90 par les campagnes du capitaine Lugard (prise de Karonga)], s'est maintenue en divers centres grâce aux colporteurs (*banians*), notamment à Kotakota. Deux tribus se trouvent partiellement islamisées ; au nord, les aborigènes *Achewas* ou *Achipetas* (50.000), au sud, les *Yaos* (100.000).

Le ramadân est observé. Il y a des écoles coraniques, pourvues de maîtres (*muallim*) ; le *souahili* se répand. Sur 1.218.238 hab. (1918), 160.000 musulmans, soit 10 %.

BIBLIOGRAPHIE. — *Al Manâr*, revue, Caire, t. XII, p. 601.

UNION SUD-AFRICAINE

Sur 5.973.394 habitants (dont 1.276.542 Européens), 45.842 musulmans (1911), soit 1 %. En outre, 9.000 dans les dépendances (Bechuanaland, etc.). Mosquées : 23 à Capetown, 3 à Worcester, 2 à Kimberley, Durban et Maritzburg.

Ces musulmans se répartissent entre : Asiatiques : a) *Hindous*, spécialement en Natal (13.475 surtout de Bombay, mosquée à Durban) ; il n'y en a presque pas parmi les mineurs hindous du Transvaal, sur qui les prédications de Gandhi ont jadis attiré l'attention ;

b) *Malais*, spécialement au Cap (19.763) ; — et Africains ;

c) *Bantous* islamisés, originaires de Quilimané (Mozambique), amenés au Transvaal (8.193 à Johannesburg) pour le travail dans les mines.

d) Quelques *Zoulous*, à Durban.

Dans les villes, la ségrégation des Asiatiques exclus de l'électorat et parqués dans des quartiers spéciaux, a été rendue obligatoire par le général Smuts.

PRESSE : voir *Section B* : CAPETOWN, DURBAN.

BIBLIOGRAPHIE. — Zwemer, ap. *Moslem World*, 1925 (octobre).

MOZAMBIQUE

Il n'existe pas encore de statistique de l'islamisation pour la colonie portugaise du Mozambique (761.000 km², 3.120.000 hab.).

Dès 1140, Dâwoûd II, prince de Kiloua, avait occupé Sofala, et exploitait les mines d'or de Zimbabwé et du Manica. Au XVI[e] siècle, un rudiment d'état musulman, le *Shikanga*, s'était fondé près du Manica ; les Portugais le détruisirent en 1569. Le grand état voisin du *Benomotapa* de Senna (XV[e]-XVIII[e] siècle) paraît être demeuré animiste. De même les chefs du *Gaza* (XIX[e] s.).

Depuis, les Cafres de l'intérieur (*Makouas, Mondjos, Muzimbos*) n'ont pas eu de contact direct avec l'Islam.

Les principales agglomérations musulmanes du Mozambique seraient sur la côte vers Sofala, Quilimane, centre de diffusion islamique important ; et au N, le long de la Rovouma (triangle de *Kionga*, restitué par l'Allemagne en 1919), sur la route des esclavagistes remontant jusqu'au S. du Nyassaland. Le total, y compris les immigrants *arabes* et *hindous* du littoral, peut être évalué hypothétiquement à 60.000 (2 % de la population totale.)

MADAGASCAR

(*Minorité musulmane.*)

La colonie française de Madagascar comprend l'île de ce nom, avec ses dépendances, notamment les Comores : 597.000 km², avec 3.545.575 hab. (1918).

Administrée dans l'ensemble par un gouverneur général, résidant à Tananarive, elle se divise en 24 provinces et 75 districts. Sur 3.545.575 habitants, on compte environ 669.200 islamisés, soit 18 % ; le pourcentage réel est encore plus faible, si l'on veut ne recenser comme « silamo » (musulmans) que les croyants explicites.

Voici la répartition par races :

Sont *animistes* ou *christianisées :* Hovas (sumatranais « *wâqwâq* » venus vers 950 de notre ère), 1.097.458 ; Betsiléo, 515.000 ; Betsimisaraka, 401.800 ; Mahafaly, 212.000 ; Bara, 161.000 ; Tanala, 151.000 ; Antandroy, 148.054 ; Antanosy, 51.764 ; Sihanaka, 40.000, et Makouas (nègres d'Afrique orientale).

Comme races *islamisées*, nous avons trois groupes : *a*) Au nord, les *Comoriens* (109.605), tous fervents musulmans, avec leurs clients semi-convertis, de la côte, *Antankaras* (18.578 ; Ambilobé, Diégo) et *Tsimihety* (78.913 ; Analalava, Vohémar) ;

b) Au nord-ouest et à l'ouest, les *Sakalaves* (209.000 musulmans : Morondava, Tuléar, Majunga, Analalava, Maevatanana, Nosybé, Ambilobé) ;

c) A l'extrême sud-est, les *Antaimoro* (52.000), *Antambahoaka* (24.000), *Antaifasy* (46.000) et *Antaisaka* (131.000), dans les provinces de Farafangana, Mananjary, Fort-Dauphin et Betroka.

A) *Comores.*

Aux îles Comores (*Qomr*, nom de Madagascar chez Ibn Mâdjid), la totalité de la population est musulmane, de rite *shâfi'ite ;* la langue générale est le *souahili*. Les habitants, de race et de dialectes bantous (*Antalotes*), influencés par les métis arabes *souahilis*, croisés de Cafres (*Makouas*) et de Malgaches, ont été islamisés dès le IX[e] siècle par les trafiquants venant du Golfe Persique jusqu'à la côte orientale d'Afrique. Au XI[e] siècle, les émirs de Kiloua s'emparent d'Angazija, et en expulsent des chefs arabes

qui s'installent à Mzamburu (Mayotte) jusqu'à l'irruption de Dîva Mamé, chef sakalave du Bouéni (XVIe siècle).

Du XVIe au XXe siècle, les Comores sont restées fractionnées en sultanats :

a) *Sultans thibé* (sultans suprêmes) d'*Angazija* (le nom de l'île s'écrit en arabe : Ghazidja), résidant à Moroni, où la congrégation des *shâdhiliya* a un couvent important pour ses « dhikr » ; on trouve aussi à Angazija les ruines fortifiées de Mtsudjini et Itsandra, bâties par le sultan Msafoumou. Le dernier sultan thibé, Seyyîd 'Alî-ibn-Seyyîd 'Omar (1881), protégé français depuis 1885 (traité Humblot), est resté célèbre pour ses tribulations administratives ;

b) *Sultans* d'*Anjouan*, de la dynastie shirâzienne, fondée en 1506 par Mohammad-ibn-'Isâ ; capitale Mossamoudou. Ils ont construit aussi la mosquée ancienne de Domoni (mihrab en corail blanc) et le palais (du sultan 'Abdallah III) à Bambao ;

c) *Sultans* de *Mayotte* (Ma'yâta, Ma-houri), descendant d''Isâ-ibn Mohammad (1544), fils du premier sultan shîrâzien d'Anjouan ; capitale Chingoni (avec mosquée datant de 1566, et mausolée de faïence bleue de Magoïna Amina † 1596). Après une courte dynastie arabe (1790-1833), Andriansouli, du Bouéni, gendre et héritier du dernier sultan, céda l'île à la France (ch.-l. Dzaoudzi) ;

d) *Sultans* de *Mohéli*, également shirâziens, auxquels succéda depuis 1830 la descendance d'un exilé hova converti à l'Islam, Ramanetaka. Le chef-lieu est Fomboni (palais en ruines de la sultane Mashamba).

Sur 1.606 km² et 109.605 habitants, les quatre îles principales ont respectivement : Angazija (1.200 km², 62.223 hab.), Anjouan (390 km², 29.598 hab.), Mayotte (350 km², 13.425 hab.) et Mohéli (230 km², 4.362 hab.).

La principauté semi-islamisée d'*Androuna* gouverna les Antankaras, sur la côte en face des Comores, du XVIe siècle au XIXe siècle (dernier : Tsimiharo, 1835-82).

B) *Sakalaves.*

L'islamisation des Sakalaves s'est produite par le nord et par le sud.

Au N., depuis le XVIe siècle par le petit sultanat arabe *Antalaots* de Nosy Langany (« Languni », selon Guillain) en Mahajamba, près Majunga. Cette islamisation est restée très faible : des deux mosquées de Majunga, l'une, sunnite, est pour les Zanzibaris (« Bibis ») et Comoriens, l'autre, shî'ite, pour les Hindous, non pour les Sakalaves. Il y aurait des tombes musulmanes anciennes intéressantes près de Nosy-Longany.

Au S., des chefs musulmans *Antaisaka*, venus de l'Est par la vallée d'Itomampy-Onilahy, ont groupé les Sakalaves païens en trois États *voulamènes :* Marouséranes du Ménabé (depuis le XVIe siècle), du Bouéni (depuis 1682) et du Namila (depuis 1792). Ils ont été étudiés, il y a près d'un siècle, par Guillain.

Les Sakalaves fêtent le ramadân, mais sans jeûner ; ils admettent le rhum ; ils ont le calendrier arabe des *anwâ* (mansions lunaires), et leur géomancie (*sikidy*) dérive des ouvrages arabes du pseudo-Dja'far et de Mohammad Zanâtî. Ils parlent le *souahili* en beaucoup de points de la côte.

C) *Musulmans du Sud-Est.*

Ce curieux îlot musulman se rattacherait à l'immigration par mer, *vers* 1480, de familles malaises arabisées, revenant de la Mekke (Zafi-Kazimambu de Flacourt). A moins qu'il fasse se fier à l'unique date, de trois siècles antérieure, contenue dans le curieux manuscrit de Hasani, édité et traduit par G. Julien, qui célèbre un certain 'Ali Waziri, fils de Ramakararubé (arrivé là *dès* 542/1147, rival heureux d'un « mohâdjir », Hamâdi), et chef de familles arabisées plutôt comoriennes. En tout cas elles s'installèrent à Mananjary et à Vatomasina, sur la rivière Matitanana (au N. de Vohipeno). Leurs descendants, « Antaimorona » et « Antambahoaka » ont toujours conservé, depuis, des traductions malgaches (de textes islamiques) en caractères arabes :

Le *Sorabé* («grande écriture »), confié à la famille alide (?) des Anakaras, comprend des *ahzâb* du Qor'ân, amalgamés avec des traditions historiques et des données de divination (voir les 9 mss. « madécasses », de la Bibl. Nat. de Paris) ; le papier en était fabriqué au val d'Ambouli. Ils possèdent aussi des ouvrages arabes de médecine et d'astrologie ; leurs sorciers (= *ombiasy*) ont fourni aux Hovas leurs *sampy* (fétiches) au XVIe siècle ; les rois hovas, jusqu'au XIXe siècle, avaient pour secrétaires des Antaimorona.

Leur islamisation, sans être complète, est assez profonde (prières, sépultures, angélologie ; ils admettent le rhum). On avait pensé trouver certains rites *qarmates* chez les *Onjatsyi* tribu de pur type arabe, mais Ferrand a montré l'invraisemblance de cette hypothèse.

Commerçants et cultivateurs paisibles au temps de la pacification du sud de l'île (Lyautey, 1901-02), ils se sont révoltés un instant en 1905, à Farafangana et à Fort-Dauphin.

La question musulmane ne se pose actuellement, pour Madagascar, qu'aux Comores. Cependant l'Islam, qui s'éteint au S.-E., progresse sur la côte ouest. Le développement social des non musulmans (*Hovas, Betsiléo*) est pourtant très supérieur à celui des islamisés ; et les progrès de la christianisation de Madagascar ne se heurtent à l'Islam qu'au N.-W. L'Islam arabe n'a guère fourni, jusqu'ici, aux Malgaches, que leurs deux essais d'alphabet (*souahili* au N.-W., *antaimoro* au S.-E.), les noms des mois lunaires (signes du zodiaque) et ceux des jours de la semaine.

Les *Ahmadiya* de Maurice et les *Ismaëliens* de Zanzibar ont fait en 1924-1925 plusieurs tentatives de prosélytisme islamique, à Tananarive et ailleurs. Il y a en effet environ 10.000 musulmans hindous immigrés dans les ports, Majunga, Marovoey, Tuléar, etc.

PRESSE. — Voir *Section B :* TANANARIVE.

BIBLIOGRAPHIE. — *Annuaire général de Madasgacar et dépendances*, Tananarive, 1920-21, 2 vol. — Depuis les ouvrages de Ferrand, l'Islam malgache n'a pas été l'objet d'un travail d'ensemble (voir ses notes ap. *le Kouen Louen et les anciennes navigations interocéaniques dans les mers du Sud*, « *J. A. P.* », XIII-XIV, 1919 ; et *l'Empire sumatranais de Çrîvijâya, id.*, XX, 1922).

Gautier et Froidevaux (1907), puis Mondain (1910) avaient étudié l'histoire des Antaimoros d'après les mss. madécasses ; G. Julien en a publié un nouveau, la légende de Hasani, ap. *Pages arabico–madécasses* (*Annales de Sc. col.*, t. III, 1929, pp. 1-124 avec 32 planches.

G. Waterlot, *Stèles arabes d'Anorotsangana*, 1924 (*R. M. M.*, t. LVIII). Beaulieu, ap. *MW*, 1929, 208.

RÉUNION

Sur 173.000 habitants, l'île de la Réunion compte 8.000 Hindous, 3.000 Africains, et 709 Indo-Arabes de Bombay, ce qui représente environ 3.000 musulmans, soit 2 % au plus. Deux mosquées (Saint-Denis, Saint-Pierre) ; une société musulmane de bienfaisance.

MAURITIUS (MAURICE, ILE DE FRANCE)

Sur 385.000 habitants : 44.995 (1921, contre 39.265 en 1911) musulmans, soit 11 %. Il est à noter que ces musulmans représentent le sixième de l'immigration hindoue (258.000).

L'Islam mauricien est fort actif : il y a entre 28 et 42 mosquées, dont la mosquée-cathédrale de Port-Louis, qui fut disputée devant la Cour suprême entre *sunnites* stricts (« Surties » = de Surate), *sunnites* mixtes (« Memans » de Kutch), proto-ismaéliens (Bôhoras) et néo-ismaéliens (Khodjas), ahmadiya (600). Les « Memans » forment une élite mercantile. Il y a 2 écoles islamiques subventionnées, avec 2.200 élèves, un hebdomadaire en langue française *la Revue islamique* (M. Nooroya, directeur), et une société de bienfaisance intermusulmane (*Nosrat al Moslimîn*; cf. Dr. Hassan Sakir, *Ikhwat*). Les fêtes canoniques, surtout l''Ashoûrâ (dite « fête des Ghoons ») sont célébrées solennellement.

PRESSE. — Voir *Section C :* PORT-LOUIS, ROSE-HILL.

BIBLIOGRAPHIE. — R. Gassita ap. *RMM*, 1912, t. XXI ; *Muslim Review* de Lucknow, 1928, p. 60.

SEYCHELLES

Sur 25.000 hab., 3.000 musulmans, d'origine *souahili*, dont la famille Hâdi Madjid (îles Coetivy).

ZANZIBAR (UNGUJA)

I. — PEUPLEMENT

Le protectorat britannique de Zanzibar comprend, depuis 1890, les deux îles de Zanzibar (1.660 km²) et de Pemba (980 km²), soit 2.640 km², avec 199.462 hab. (1910), tous musulmans. La ville de Zanzibar a 35.262 hab.

Le climat dépend de trois vents réguliers : mousson N.-E. (déc.-mars) dite *tsakâzî*, mousson S.-W. (après mars : *kizî*) et vent d'ouest (*matehai*).

L'islamisation :

Zanzibar, aux animistes jusqu'au xivᵉ siècle, puis aux Portugais (1505-1698), devint au xviiiᵉ siècle, un des points d'appui de la flotte musulmane 'omânienne (chefs *Mazroui*, 1746-88 ; jusqu'en 1822 à Pemba) ; Seyyid Sa'îd (1804 † 1856), d'Omân, en fit sa capitale en 1832. A sa mort, Zanzibar, devint autonome (avec tribut), sous Seyyid Madjîd (1853-76), Seyyid Bargash (1876-87) et leurs successeurs. La mosquée de Musgu (Pemba) porte une inscription de 816/1414.

II. — GOUVERNEMENT

Actuellement le Sultan est Seyyid Khalîfa-ibn Hârib-b. Thoweïni-b. Sa'îd, né à Mascate en 1879 (1911). L'héritier est son fils 'Abdallah. Depuis 1891, le résident britannique fait fonctions de premier ministre (il passe en 1913 du Foreign-Office au Colonial-Office avec titre de gouverneur). Depuis 1925, il y a un *conseil législatif :* composé du sultan, du représentant du gouvernement général, du secrétaire général, du directeur des finances, du directeur de la défense, et de 4 membres non fonctionnaires : 1 Arabe, 1 Hindou, et 2 des autres communautés.

Dès 1873, c'était le gouvernement britannique qui versait à l''Omân le tribut annuel dû par le sultan de Zanzibar et Sir John Kirk, le consul général pendant plus de vingt-cinq ans, exerça une influence prédominante : sous ss. Bargash

(1876-87), Khalîfa-b. Sa'îd († 1890), 'Alî-b. Sa'îd († 1893). Hâmid-b. Thoweini († 1896), Hammoûd-b. M-b. Sa'îd († 1902) et 'Alî-b. Hammoûd (abdique 1911 † Paris, déc. 1918).

Les douanes côtières continentales de l'Afrique orientale, du 3° lat. N. au 10° 42′ lat. S. ont été affermées par le sultan, respectivement, aux puissances européennes installées là.

III. — ADMINISTRATION

Il y a dans chaque village : un maire élu (*shîha*), un inspecteur des tombes vénérées (*mowâfi fiyâfi*), un *faqîh* (mosquée) et un *mo'allim* (école coranique).

Administration cultuelle. — La justice (entre Zanzibarites) est rendue par la « cour sultanienne », composée de deux fonctionnaires britanniques et de deux *cadis* arabes, l'un *ibâdite*, l'autre *shâfi'ite*.

Il y a environ 6.000 *ibâdites* (rite *Khâridjite* de l'Omân), Arabes 'omâniens, des grandes familles propriétaires du sol ; 184.000 *shâfi'ites*, négociants arabes (4.000) et autres, et surtout métis *souahilis* ; et environ 5.000 *ismaëliens* (Khôdjas) venus de l'Inde (sur les 10.000 négociants hindous). Il y a des mosquées spéciales pour chaque confession.

La colonie *ismaëlienne*, fort riche, est administrée par un Conseil, suivant une coutume qui a été imprimée à Zanzibar même.

Il y a une colonie de *Persans mazdéens* (qui a conservé le calendrier pehlevi).

On trouve à Pemba des survivances des initiations animistes (danses magiques des *Kibwengu* avec tambours : *tutu, rewa, vumi, chapuo, msondo, mshinda* et flûte *kayamba* ; évocation des mânes, *kizimo*, et des démons, *alboûboû*.

Les écoles indigènes (pour Zanzibarites, pour Hindous) avaient 1.738 élèves en 1918. Hôpital musulman à Pemba.

Zanzibar est le centre intellectuel de la langue *souahili*, dont le dialecte le plus évolué y est le *Kiunguja* (ex. *Kingozi*) ; auprès de lui, on trouve le *Kihadîmo* (S.-E. Zanzibar), le *Kipemba* (Pemba), le *Kitimbato* ou *shirazi* (Timbato), le *Kikale* (S.-W. Zanzibar) et le *Kimundi* (langue des sorciers).

IV. — TRAVAIL ET PRODUCTION

Zanzibar est le centre mondial de la culture du *clou de girofle* (se vend par *frasila* = 15 kg. 8). Il exporte également des noix de coco, du coprah.

Industries locales. : poteries, savons, huiles, bijoux, nattes, bois sculptés, vêtements (*tawâqi*).

Importations : 2.366.390 £ (1918) ; exportation 2.133.597 £ (1918).

Zanzibar, un des meilleurs ports de la côte orientale, commerce surtout avec Aden, avec l'Inde, et avec Durban.

L'étalon monétaire est la roupie hindoue. Il y a des pièces de billon locales (*sayyidié*).

BIBLIOGRAPHIE. — Craster, *Pemba*, Londres, 1913.

Karstedt, ap. *die Welt des Islams*, 1914 (II, 71).

Djamâlî, ap. journal *Siyâsa*, Caire (4. VIII, 1924 sq.).

Ingrams, *the dialects of the Zanzibar Sultanate* (*B. S. O.*, London, 1924, p. 533 sq.).

« *Laws and by-laws of the Shia Imami Ismailia Council* ». Sansibar (en anglais et en gujrati).

PRESSE : voir *Section B :* ZANZIBAR.

TANGANYIKA

La colonie britannique du Tanganyika (nom officiel depuis le 22 juillet 1920) représente l'ancienne *Ostafrika* allemande (1890-1918), passée sous mandat britannique, sauf le Rouanda (centre et ouest) et l'Ouroundi, passés sous mandat belge. Soient 945.000 km² et 4.000.000 d'hab. (1913 ; le reste, soit 52.000 km² et 3.500.000 hab. est passé sous mandat belge.)

Elle se divise en 22 districts : Ujiji, Ruanda oriental, Bukoba, Mwanza, Arusha, Tabora, Kondoa Irangi, Usambara, Tenga, Pangani, Bagamoyo, Dar es Salam, Rufiji, Kilwa, Lindi, Morogoro, Duduma, Ufipa, Rungwa, Iringa, Mabenge, Songea.

L'islamisation a commencé avec le commerce maritime 'omânien (esclaves et ivoire pour la Mésopotamie) dès le IXe siècle.

Au Xe siècle, il prit comme point d'appui l'îlot fortifié de Kilwa (la chronique de ses cheïkh, depuis 'Alî-ibn Hasan, en 940, jusqu'à Ibrahim, en 1508, a été étudiée par Guillain), conquis par les Portugais.

Au déclin de la puissance portugaise (XVIIe siècle), l'îlot de Zanzibar reprit le rôle de celui de Kilwa ((voir *Zanzibar*). Les traitants arabes, débarquant à Bagamoyo, fondèrent Kazeh (Tabora) vers 1860, en Ounyayembé, et atteignirent Oudjidji sur le Tanganyika. Au N., leur progression fut arrêtée net par les grands états animistes (chefs bantous vouahoumas du *Rouanda, Ouzinza, Bukoba, Kitwara-Nkolé, Ankori, Karagwé, Ouganda* et *Ounyoro*, dont les listes royales permettent de remonter jusqu'au XIVe siècle ; on a commencé l'étude des sociétés initiatiques, notamment des *Imandwa* au Rouanda.

Le *souahili*, durant l'occupation allemande (1890-1918) fut la langue administrative officielle (sauf en Rouanda).

Les sultans de Zanzibar avaient réparti les villages (chefs : *jumbe*) sous l'autorité d'*'aqîd* ou commandants militaires musulmans, de race *arabe* ou *souahili* (appelés *liwalis* dans les ports). Le gouvernement allemand avait appliqué ce principe à tout le pays, sauf au Rouanda, Boukoba et Ouroundi, gouvernés par des « sultans » animistes indigènes.

L'administration britannique élimine petit à petit les *'aqîd* immigrés (musulmans) au profit des indigènes (animistes).

Les musulmans sont de rite *shâfi'ite* (sauf quelques *ibâdites* 'omâniens et des *ismaëliens* hindous).

Les districts islamisés sont sur la côte : *Dar es Salam* (13,4 %), *Bagamoyo* (Sadani, Usigua), *Pangani*, *Tanga*, île Mafia, villes de Kilwa et Lindi. A l'intérieur l'Islam s'est infiltré en *Usambara* (Mlala, en 1891), *Schinjanga*, *Ujiji*, *Ufipa*, *Usagara* (Mpapua), et *Morogoro* (Khutu). Près du lac Tanganyika, il y aurait, chez les *Warangi*, 45.000 musulmans.

A Dar es Salâm, Becker a noté 8 mosquées : 3 *sunnites shâfi'ites* (1 aux Comoriens), 2 *néo-ismaëliennes* (*Khôdjas*), 2 *proto-ismaëliennes* (*Bôhoras*), 1 ibâdite. A Tabora, où, sur 30.000 habitants, 20.000 sont musulmans, il y a 4 mosquées (arabes, khodja, souahili).

On estime le nombre des islamisés, en Tanganyika, à 400.000 (10 %)

PRESSE : voir *Section B* : DARESSALAM.

BIBLIOGRAPHIE. — Klamroth, *der Islam in Deutsch Ostafrika*, Berlin 1912.

Schippel, ap. *die Welt des Islams*, juin 1914, p. 6-10, 72.

OUGANDA

Le protectorat britannique de l'Ouganda comprend 282.600 kilomètres carrés, avec 3.318.271 habitants (1919).

Il se divise en cinq circonscriptions administratives : *Ouganda* proprement dit (souverain : Daoudi Choûwa, depuis 1897), *Occidentale* (Ounyoro, Toro, Nkolé), *Nil*, *Centrale*, *lac Rodolphe*.

L'islamisation a commencé en 1852 avec l'organisation, sous le 34ᵉ roi (ou « kabaka ») Souna (1833-60) d'une caravane annuelle zanzibarite, entre Tabora et Roubaga, la capitale. Le roi Mtéça (1860-84), chef éminent, momentanément converti à l'Islam par Moulaï-ibn-Sélim, en avait fait la religion d'État (1880). Sous son successeur Mwanga (1884-97 ; † 1903 en exil aux Seychelles), à demi-chrétien, l'Islam gagna et entra en conflit avec les confessions chrétiennes (protestantisme depuis 1877, catholicisme depuis 1879), s'emparant un moment du pouvoir avec l'usurpateur Karéma (1888-90). Les accords de 1892-93 partagèrent les communes (*byalo*) de l'Ouganda proprement dit en sphères d'influences confessionnelles : provinces du Buddu, Sésé, Mowokota (avec Lwekula, Mwanika), aux catholiques, et tout le reste (Kyagwé, etc.) aux protestants, sauf les trois provinces de *Gamba* (au Kitanzi), *Mweba* (au Kasuju), et *Bweya* (au Katambala), aux musulmans. Depuis, les musulmans ont été réduits à une seule province (Butambala). En outre, certains postes à la Cour et dans les *lukiko* (conseils) ont eu des titulaires musulmans.

Actuellement, dans l'Ouganda proprement dit, il y aurait 100.000 musulmans (sur 1.600.000 hab.), dont 41.580 dans la province capitale de Mengo. Ce sont des *Baadis* (métis arabisés), des *Wangwana* (nègres islamisés), parlant, outre la langue locale, le *souahili*, et nombre d'entre eux, l'*arabe*.

Le pourcentage musulman est plus fort dans les trois circonscriptions septentrionales. Au total, environ 600.000 musulmans, soit 20 %.

BIBLIOGRAPHIE. — J. Roscoe, *the Bakitara or Bangoro*, Mackie Ethnol. Exp., 1923.

KENYA

La colonie britannique du Kenya, nom donné le 13 juillet 1920 à l'*I.B.E.A.* (Imp. Brit. East. Africa C°), est situé entre le Tanganyika (fleuve Ouda), au S., la Somalie italienne (fleuve Giuba) au N.-E., l'Ouganda (W.) et l'Éthiopie (N.).

Elle se divise en sept circonscriptions administratives : *Seyidieh* (Mombassa), *Tanaland*, *Jubaland* (voir SOMALIA ITALIANA), *Kenya* proprement dit ou Kikuyu (Fort Hall, Nyeri), *Ukamba* (Nairobi), *Naivasha* et *Kisumu* (Port Florence).

La capitale est Nairobi (14.000) hab. ; Mombassa a 30.000 hab.

Les ordonnances du gouverneur sont enregistrées depuis 1906 par un *conseil* législatif comprenant parmi ses membres non fonctionnaires, depuis juillet 1919, 11 représengants *européens* (pour 9.651 colons), 2 *hindous* (pour 22.822 colons), et 1 *arabe* (pour 10.102 colons), ces trois derniers au choix du gouverneur. En juillet 1923, après une vive campagne soutenue par le Gouvernement des Indes, les Hindous (musulmans et hindouistes) ont obtenu 5 représentants élus selon un système collectif (par commune), mais leur immigration a été limitée « dans l'intérêt des indigènes », et leur ségrégation, par quartiers spécieaux, dans les villes, édictée.

L'islamisation a commencé sur la côte, dite des *Zindj*, dès 860, par des 'Omâniens venant recruter, *via* Mogadiscio, de la main-d'œuvre servile pour la Mésopotamie.

Au XIe siècle, l'islamisation a pour centre la factorerie fortifiée de Quittau, au N. de Malindi. Mombassa, fondée au XIVe siècle par des marchands de Shîrâz, passa au XVIe siècle aux sheïkh de Malindi, puis en 1652 à des gouverneurs souahilis vassaux de l'Omân (dynastie *Mzara* 1720-1837, dont on voit les tombeaux à Mombassa) jusqu'à son rattachement direct à Zanzibar. L'*Egypte*, qui occupe à la fin du XVe siècle le Tanaland (Oja, Lamo, Patta) et le *Portugal* (entre 1504 et 1692) ont été momentanément suzerains de Mombassa. De 1203 à 1893, il y eut, dans l'île de Patta des chefs musulmans d'abord arabes beni Nabhân, puis *souahilis*, de race bantoue (1er Bouana Mkoou, 1539-1565, dernier Foumo 'Omari). La région côtière a été affermée pour 50 ans à la Grande-Bretagne par le sultan de Zanzibar en 1888-1889.

Les régions islamisées sont de rite *shâfi'ite*. Elles comprennent :

a) Les côtes, *sawâhil*, dont la population bantoue, *Souahili*, d'abord hostile aux Arabes (résistance des chefs de Changa contre Kilwa), s'est profondément islamisée depuis le XIVe siècle ; elle est maintenant un instrument puissant d'apostolat islamique chez les autres Bantous restés animistes ; notamment par sa littérature, toute pénétrée de thèmes arabes. Elle a été étudiée par Krapf, Steere, Madon, Stigand, Sacleux, Büttner et Miss Werner ;

b) A l'intérieur, ce sont les *Massai*, longtemps rebelles à l'Islam, mais dont l'islamisation semble se déclencher (45.000 en 1919 : parqués en « réserve »).

c) Dans le N., les *Somalis*, fervents musulmans, et les *Gallas*, assez nettement islamisés progressent, leurs migrations se dirigeant vers le S.-W. Il y a des somalis *dolbohanta*, musulmans de l'ordre des Qâdiriya, jusqu'en en Ukamba (Nairobi).

La statistique confessionnelle du Kenya n'est pas encore faite. Sur 2.500.000 habitants, plus de 1.000.000 seraient en voie d'islamisation (40 %).

PRESSE. — Voir *Section B* : MOMBASSA, NAIROBI.

BIBLIOGRAPHIE. —
A. Werner, *Bantu coast tribes of the East Africa Protectorate*, ap. *Journ. Anthrop. Inst.*, t. XLV, 1915.

Dr. Norman Leys, *Kenya*, London, 1925, p. 256-268.

Hilton Young, *report of the Commission on closer union of the dependencies in Eastern and Central Africa*, Londres, 1929 (sur les principes et méthodes de gouvernement).

Heepe, *Suaheli-Chronik von Pate* (= Patta), *MSOS*, 1928, XXXI-3, pp. 145-192 et I-XXVII.

SOMALIA ITALIANA ET OLTRE GIUBA

I. — PEUPLEMENT

SITUATION, SUPERFICIE, STATISTIQUE, VILLES PRINCIPALES.

La Somalia Italiana occupe l'angle oriental de l'Afrique, aux confins de l'Éthiopie entre la Somaliland et le Kenya britanniques ; des 0°-12°, lat. N. aux 40°-49° long. E.

357.000 kilomètres carrés de steppe, tantôt sahélienne, tantôt semi-désertique, traversée par deux grands fleuves, le Giuba et le Schebeli. Très nombreuses sources, provenant des drainages souterrains des pentes du plateau central abyssin et permettant des cultures étendues.

Population totale : 350.000 hab. (1922), tous musulmans ; et 690 Italiens.

Villes : Mogadiscio (21.000 hab.), Brava (8.000), Merca, Giumbo, Baidoa (2.000), Lugh, Afgoi (3.000).

Il faut y ajouter le *Giubaland* (90.000 kilomètres carrés, 155.000 habitants) cédé par l'Angleterre à l'Italie par les accords de sept. 1919 et mars 1920, et remis en 1924.

L'ISLAMISATION.

L'islamisation de la côte du Bénadir, due au commerce avec l'Oman, commence vers 860, avec la fondation de Mogadiscio par des Arabes de l'Ahsâ ; prospère sous des cheiks *Mozaffari* (mosquées avec textes épigraphiques du XIII[e] siècle), — appauvrie par la domination des cheikhs somali *Abgal* (de clan Hawiya, XVI[e] siècle), — elle passe au XIX[e] siècle sous l'autorité des 'Omâniens de Zanzibar. Près de Merca il y eut, de 1650 à 1850, des cheïkhs *Bîmal* (clan *Hawiya*). A Guélédi, du XVI[e] au XIX[e] siècle, des cheïkhs *Beni Guébroûn* (clan *Rahanouin*). A *Logh*, enfin, un petit sultanat.

Le sultanat de *Migiurtini* a été fondé vers 1420, d'après Guillain ; vers 1620 le 17[e] sultan Mahmoûd I fit un partage entre ses trois fils, l'aîné gardant le N. avec le titre de sultan. Il y avait traité d'alliance entre eux et les princes de Makalla (Hadramôt).

Les Somalis, encore semi-nomades, se déplacent vers l'W.-S.-W. depuis cinquante ans.

On trouve dit Puccioni, en Somalie italienne : *a*) les trois groupes de la race *Somali* (énumérées ici dans l'ordre de succession de leurs suprématies politiques) : *Hauia, Sab* et *Heggi*. Les *Hauia*, subdivisés en *Agiutan, Gudundab* et *Darandoli* : ce dernier élément a donné naissance aux *Abgal* de Mogadiscio. Les *Sab*, divisés en *Dighil* et *Rahanuin*, dominent aux environs de Logh. Enfin les *Heggi* sont divisés en *Dir* et *Darod* ; les *Dir* ont donné naissance aux *Haber Aual, Bimal* et *Gadabursi* ; les *Darod* aux *Issa, Migiurtini, Ogadèn* (*Herti* et *Merĕhan*, allant jusqu'en Oltre Giuba, depuis 1850), et *Lulbahanti*.

b) des *souahilis*, en bas Giuba ; — des « parias » de race bantou : *Tumal* (forgerons), *Midgan, Giber*.

c) des colons *arabes* (3.000) et *persans* (1.000 : îles Bagiuni) sur la côte de l'Oltre Giuba.

En Oltre Giuba, on trouve 72.000 *Ogadèn*, 2.600 *Herti*, 64.000 *Merĕhan*, 6.000 *Goscia* (serfs) et les colons *arabes* et *persans* précités.

II. — GOUVERNEMENT

En 1888, le protectorat italien a été proclamé sur tout le littoral, dépendant alors au S. du souverain de Zanzibar, jusqu'au cap Delgado, et au N. de chefs locaux. L'accord de 1905 spécifiait le versement d'un affermage de 144.000 £ au sultan de Zanzibar.

Le protectorat est exercé dans les sultanats protégés par des Commissaires dépendant du gouverneur civil du Bénadir, qui réside à Mogadiscio.

III. — ADMINISTRATION

Le chef-lieu de la colonie est *Mogadiscio* (résidence autonome).

Trois commissariats (1925) : *Scebeli* (Mahaddei Uen), *Giuba* (Brava), *Confine* (Oddur). C'est là le territoire *Bénadir* proprement dit (150.000 kilomètres carrés). Plus au N., ce sont des protectorats : sultanat d'*Obbia* (ch.-l. Obbia), sultanat des *Migiurtini* (100.000 hab. ; ch.-l. Bender Aloula) et territoire de *Nogal* (ch.-l. Illigh : entre les deux sultanats).

Le droit coutumier des *Migiurtini* et des *Merĕhan* a été étudié par Cerulli.

L'*Oltre Giuba*, ch.-l. Chisimayo a, depuis le 15-VII 24, un haut commissaire italien : il comprend 3 districts : *Central* (Afmadu), *Sud* (Chisimayo) et *Nord* (Serenli). Rattaché à la Somalia le 16 juin 1926.

ADMINISTRATION CULTUELLE. — Les Somalis sont de rite *shâfi'ite*, et d'un islamisme très prononcé, nettement xénophobe jusqu'à ces dernières années.

Dans chaque clan des *Migiurtini*, il y a un *cadi*, chargé de la justice à tous les degrés (écoles juridiques à Brava, Merca, Mogadiscio, Bardera).

Vers 1830, une colonie de *wahhâbites* du Nedjd s'est installée à Bardera, y organisant sa propagande militairement.

De 1875 à 1876, les khédives d'Égypte enlevèrent Brava et Chisimayo aux Zanzibaris.

Il y a divers lieux de *pèlerinage ;* notamment la tombe de Hasan Bourali au S. de Mogadiscio, et celle d'Au Hiltir près de Guélédi.

Les congrégations les plus influentes actuellement, par le nombre de leurs *djamâ'ât* (groupements), sont : *Qâdirîya*, dirigés récemment par Haddj Soûfî' Abdal Rahmân Shânshî de Mogadiscio, et Oweïs de Brava (hostile au mollah d'Ogadèn) ; *Idrîsîya* (alias *Ahmadîya*, disciples de l'Idrîsî de l''Asîr) à Merca ; *Sâlihiya*, branche mekkoise de *Khalwatiya*, dirigée en Somalie par deux khalifah : au S., le sheïkh 'Alî Nayroûbî, de la tribu des Dolbohanta, à Bender Salâm, S. Bardera ; au N., le sheïkh Mohammed Qôlid († 1918 à Misra), qui s'était rallié nombre de wahhabites. On trouve en outre quelques *Rifâ'iya*, parmi les immigrés hadramites venus de Makalla.

En Oltre Giuba, on trouve des *Sâlihiya* chez les Herti.

IV. — TRAVAIL ET PRODUCTION

L'AGRICULTURE. — Deux récoltes par an (juillet et janvier) dans la vallée du Schebeli (dry farming). Quelques essais de plantations (coton, canne à sucre, sésame) sur le Moyen Schebeli, au nord de Schidlé — grâce au barrages et canaux de la Société agricole Italo-Somalie (Duc des Abruzzes, concession de 24.000 hectares).

Culture de cotonniers et bananiers dans la plaine de Goscia (Giuba).

Élevage, grâce aux pâturages naturels (Bénadir) : 2.101.000 chameaux, 1.246.000 bœufs, 1.666.000 moutons (1920).

La partie N. des *Migiurtini* est (l' « aromatica regio » des anciens, pays des arbres à encens et des gommiers.

MOUVEMENT ÉCONOMIQUE GÉNÉRAL ET COMMERCE INTÉRIEUR. — *Importation :* 59 millions (1920) ; *exportation :* 16 millions (1920). En *lires*.

La Somalie italienne importe : filés (d'Éthiopie), lainages et cotonnades (de l'Inde), café, pétrole, riz, tabac, sucre, savon, farine, conserves.

La Somalie italienne exporte : peaux de mouton, bœuf et antilope dig-dig (vers l'Ethiopie), laine brute, coton en bourre, ambre, ivoire, myrrhe, moutons, chèvres, gomme des *Migiurtini* (*hankokëb, koura, addad*), beurre.

VOIES FERRÉES. — Mogadiscio-Afgoï-Bivio Adalei (40 kilomètres) ; elle sera continuée vers Baidoa et Lugh. Transports fluviaux sur le Giuba jusqu'à Bardera, sur le Schebeli entre Boulo Bourti et Afgoï.

1.500 kilomètres de routes. Voies caravanières vers l'Éthiopie.

La côte est difficile d'accès, surtout en temps de mousson ; il n'y a pas encore de phare au cap Guardafui.

MONNAIES. — Signes monétaires italiens spéciaux : roupies (1910). *Banco d'Italia* à Mogadiscio.

BIBLIOGRAPHIE. — Puccioni, *Bull. Soc. Geogr. Ital.*, 1919, 149-159.
Cerulli, *Rivist. studi orientali*, 1923, vol. X.
'Abdallah Qalanqoulî Qotbî *madjmou'a mobâraka*, 2 vol. Caire, Halabî, 1338 hég. (vie de saints somalis contemporains, de l'ordre des Qâdiriya).
Annuario delle colonie Italiane, Rome, 1926.

SOMALILAND BRITANNIQUE

I. — PEUPLEMENT

Situation, superficie, statistique, villes principales. — Le Somaliland, face à Aden, est situé entre la côte française des Somalis, l'Ethiopie et la Somalia Italiana ; des 8°-11° lat. N. aux 41°-46° long. E.

176.100 kilomètres carrés, se divisant : en plaine côtière (*Goban*), désertique, avec quelques oasis ; et plis montagneux parallèles à la côte, monts Golis, dépassant parfois 1.600 mètres. Quelques oueds insignifiants.

Population totale : environ 300.000 habitants, tous musulmans.
Villes : Berbéra (20.000 hab. ; 30.000 de décembre à avril), Bulhar (7.300) Zeyla (Zeïla', 7.000).

L'Islamisation.

La région de Zeïla' encore chrétienne et soumise à l'Éthiopie au xe siècle, devient au xiie siècle le centre d'une confédération d'États musulmans militants : émirs d'Efât (1180-1450, peut-être alides ismaëliens), Hadiya, Bâli, Douâro (sur l'Omo, au S. du Kaffa). Les Ethiopiens reprirent momentanément Zéïla', en 1403 ; en revanche, de 1492 à 1560, les imâms de Zeïla', Adal et Harrar (Mahfoûz 1492-1517, Grañ 1517-43, Noûr 1543-70) ravagèrent toute l'Abyssinie. Au xviie siècle, Zeïla' est soumise par les imâms zeïdites du Yémen, puis par la Turquie, qui la cède à l'Égypte (1860-1884 ; annexion du Harrar, 1876) ; en 1884, l'Angleterre y succède à l'Égypte ; elle s'est heurtée, de 1899 à 1921, dans l'hinterland, à l'insurrection islamique d'un mahdi (surnommé le « mad mollah »), Hâddj Mohammad-ibn 'Abdallâh, du clan Habr Sulimân (Ogadèn), affilié à la Mekke à la congrégation des *Khalwatiya-Sâlihiya*.

II. — GOUVERNEMENT

Territoire administré par le gouvernement de l'Inde (1884-98), puis directement par la métropole, le « Somaliland », protectorat britannique, est administré par un Commissaire, résidant à Berbéra. Ses forces militaires

consistent en méharistes (« Camel Corps »), deux compagnies d'infanterie hindoues, et de la police.

Les tribus indigènes (*tol*), subdivisées en clans (*rêr*), ont gardé leur autonomie : ce sont les *Issa* (100.000 ; clans *Abgal, Dalol, Ouardik ;* leur chef a le titre d'*ogaz*) ; les *Gadaboursi* (25.000) ; les *Habr Magadlé* (clans Habr : Aouel, Toldjalé et Guéradji) ; *Ouor Senguélé ; Dolbohanta* (ou *Lulbahanti*) et *Merĕhan.*

Administration cultuelle. — Les Somâlis de Zeïla' sont restés *shâfi'ites* de rite depuis les xive-xve siècles ; leur islamisme est très intolérant ; le jeûne de ramadân, et surtout le *djihâd* sont d'obligation stricte. Seules, les deux fêtes canoniques, *'Ideïn,* sont célébrées.

Les congrégations les plus répandues sont : les *Qâdiriya* (à Zeïla' et chez les Habr Aouel) et, plus récemment, les *Khalwatiya* (chez les Dolbohanta). Révoil avait signalé également quelques *Senoussiya* en Ogadèn.

Le pèlerinage à la Mekke est mal observé.
Il y a divers lieux de *pèlerinage* révérés : la tombe du chérif hadrami Ishaq-ibn-Ahmad († 1450) à Maïd (chez les Habr Guéradji), la colline Awliyâ Koumbo près de Berbéra.

III. — TRAVAIL ET PRODUCTION

L'Agriculture. — Élevage du chameau, du bœuf, du mouton, de la chèvre.
Chasse de l'éléphant, de l'antilope, de l'autruche.

Mouvement économique général et commerce intérieur. — *Importation :* £ 302.000 (1917) ; *Exportation :* £ 220.000 (1917).
Le Somaliland importe : riz, textiles, dattes, sucre.
Le Somaliland exporte : peaux, gomme et résines, *ghî* (beurre clarifié), bétail, café et *kât* abyssins.
Pas de routes. Simples pistes de caravanes, pour chameaux (Zeïla'-Harrar : douane frontière à Djigdjiga).
Ports de Berbéra et Boulhar.
Communication par T. S. F. avec Aden.

Monnaies. — Roupie hindoue. Thaler abyssin.

Bibliographie. — (Pas d'ouvrage français paru depuis le travail de Ferrand.) Drake-Brockman, *Handbook of British Somaliland,* 1917.

COTE FRANÇAISE DES SOMALIS (DJIBOUTI)

I. — PEUPLEMENT

SITUATION, SUPERFICIE, STATISTIQUE, VILLES PRINCIPALES. — Sise entre 10°-13° lat. N. et 38°-41° long. E, la côte française des Somalis comprend le littoral du golfe d'Obock, face à Aden, du détroit de Bab el Mandeb aux îles Moscha, avec un hinterland de 90 kilomètres de profondeur. Elle confine à l'Erythrée italienne au N.-W. et au Somaliland britannique à l'Est ; elle fournit à l'Ethiopie une voie d'accès direct vers la mer.

120.000 kilomètres carrés, répartis en un littoral bas, avec récifs coralliens, et un hinterland désertique effondré, que dominent de loin les hauts plateaux abyssins.

Population totale : 210.000 hab., tous musulmans.

Recensement des villes (1917) : Djibouti : 13.608 hab., Européens (294), Arabes (4.489), Danakil (1.184), Hindous (109) ; les Somalis (7.522, dont 3.954 Issas) sont concentrés au faubourg de Bender Djedid (8.000 hab.). La ville a été fondée en 1888. Tadjoura (600 hab.), Obock (300 hab.).

L'ISLAMISATION. — Le pays, chrétien et abyssin jusqu'au XII[e] siècle, a été islamisé définitivement dans les guerres saintes menées de Zeïla' par les émirs musulmans d'*Adal*.

On trouve à Djibouti :

a) Des *Somalis Issa*, près de la frontière orientale (40.000).
b) Des *Danakil*, dans tout le reste de l'hinterland (150.000 environ).
Ils sont en relations avec les musulmans abyssins voisins de l'Aoussa, et du Wollo ; et servent volontiers d'intermédiares entre les acheteurs d'esclaves du Hedjaz et ces Ethiopiens.
c) Des immigrants *arabes*, à Djibouti même : Yéménites de Hodeïda, en nombre ; et quelques gens de Makalla (Hadramôt).

II. — GOUVERNEMENT

Protectorat français depuis 1862 (effectif depuis 1884), exercé par un gouverneur, assisté d'un conseil administratif, et résidant à Djibouti.

III. — ADMINISTRATION

Les indigènes sont administrés par 22 *okhal*, choisis parmi les membres influents des tribus pour arbitrer les conflits, enquêter sur les crimes, poursuivre les coupables et recouvrer les amendes ; ce sont les intermédiaires entre les chefs de tribus et le gouverneur français. Les *Danakil* ont trois sultans : sultan de *Tadjoura*, sultan des *Débéneck*, et sultan de *Gobad* (ex.-*Raheïta*).

Le contingent somali s'est très brillamment conduit au front de France (1914-1918).

ADMINISTRATION CULTUELLE. — Il y a quatre mosquées à Djibouti, de rite *shâfi'ite : masjid kabîr, masjid al Noûr* (construite en 1905 aux frais d'El Hammoûdî, négociant arabe venu de Hodeïda), *masjid Seyyid Hasan*, et *maqâm* d''Abd al Qâdir Gîlanî, pour les affiliés à l'ordre des *Qâdiriya*.

IV. — TRAVAIL ET PRODUCTION

Plantation de palmiers à Hambouli. Pêche aux îles Moscha. Élevage. La traite clandestine, par boutres, avec la côte de l''Asîr (eunuques et femmes esclaves pour les harems du Hedjaz), galvanisée depuis 1916 par les libéralités en or dont certains chefs arabes furent les bénéficiaires durant les hostilités, est activement surveillée sur la mer Rouge par des navires français et britanniques et à terre par les postes établis sur la côte, d'Obock au Ras Doumeïrah, ainsi que par des colonnes volantes de police ; ce trafic est réduit à peu près à néant. Extraction de sel (lac Assal).

MOUVEMENT ÉCONOMIQUE GÉNÉRAL ET COMMERCE INTÉRIEUR. — *Importation :* 367 millions, dont 178 pour l'Éthiopie (1925) ; *Exportation :* 312 millions (dont 162 d'Ethiopie).

Djibouti est essentiellement un port d'embarquement pour le transit abyssin, et une escale de charbonnage pour les longs courriers.

Djibouti importe : riz indo-chinois, tabac, fers, cotonnades, indiennes.

Djibouti exporte : nacre, gomme, ivoire, or, civette, animaux de bât abyssins (vers Madagascar), peaux, café.

Rail Djibouti-Addis Ababa (789 kilomètres, dont 90 en territoire français), seul débouché de l'Éthiopie (voie de 1 mètre).

Le trajet se fait en 3 jours (le train ne marche pas la nuit) avec deux étapes : Dirré-Daoua, Aouache.

MONNAIES. — Signes monétaires français ; thaler abyssin.
Succursale de la Banque d'Indochine à Djibouti.

BIBLIOGRAPHIE. — *Exposition coloniale de 1922.*
Revue du Monde Musulman, IV, 139-140.

N. B. — Les corrections de la 2[e] édition étaient dues à une communication des bureaux du Gouvernement à Djibouti.

ERITREA

I. — PEUPLEMENT

SITUATION, SUPERFICIE, STATISTIQUE, VILLES PRINCIPALES. — Entre 12°-18° lat. N. et 34°-40° long. E, l'Erythrée occupe le littoral de la mer Rouge ; confinant au Soudan Égyptien (W.), à l'Éthiopie (S.) et à la côte française des Somalis (E.).

118.609 kilomètres carrés, répartis entre : *a*) un littoral torride, de terres volcaniques, et *b*) un hinterland de plateaux arrosés, contreforts du haut plateau abyssin (max. 3.013 m.).

Population : 406.000 hab. (1922), dont 261.000 musulmans (Abyssins, Dankalis, Somalis, Soudanais...) ; le reste étant chrétien (en majorité de secte abyssine, monophysite). 5.400 Européens (dont 3.874 Italiens).
Villes : Asmara (15.000 hab.), Massaua (3.000), Assab, Cheren.

L'ISLAMISATION. — Le pays, soumis aux rois abyssins d'Aksoum, subit une christianisation sommaire du IVe siècle au IXe siècle. Lors de l'usurpation judaïsante des *Falâsha*, l'évangélisation s'interrompit ; puis l'islamisation commença.

Amorcée sur la côte par les émirs des îles *Dahlak* (XIIe siècle), puis sur les pentes du plateau par les *Bahar Nagash* de Debaroa (XVIe siècle), « rois de la mer » musulmans, théoriquement gouverneurs de la province maritime de l'Ethiopie, et pratiquement alliés de la *Turquie*, elle s'intensifia au XIXe siècle avec l'influence politique de l'*Egypte*, pénétrant par le haut Mareb (1875-76), et occupant Massaua. En outre, des immigrants musulmans venus de l'Ouest, les *Bedja* de Nubie, fondèrent dès 1556, à Antalo et Arkiko l'état des *naïb* Balaw du « Samhar » (canton célèbre, dix siècles auparavant, pour ses lances de guerre, en Arabie préislamique).

En allant de l'W. et l'E., on trouve les tribus suivantes, toutes musulmanes :

140.000 *Obilit* et *Beni'Amir* (Bedja, anciennement islamisés) ; 60.000 *Mârya* (isl.), *Beït Taquêl* (parlant bilén isl. en 1840), *Beït Ebrahe* et *B. Shahagen* (Hebâb,

parlant tigré, convertis 1840). 15 .000 *Bedjouk* (bilén, isl. 1840), *Bogos* (bilén ; 4 tribus venues du Tigré ; la moitié est isl.) et *Mensa* (anciens chrétiens, isl. 1830-50) ; 20.000 *Bârya* (anciens animistes, de race *agau*, conquis en 1585 par l'Ethiopie, isl. au XVIIIe siècle) et *Counama*. Enfin 16.000 *Saho* ou *Az Mohammad* et 10.000 *Danakil* (*Afar*), musulmans fervents depuis le XIIIe siècle.
Au centre, un noyau compact de 114.000 *abyssins*, parlant tigriña, est demeuré chrétien monophysite.

II. — GOUVERNEMENT

Colonie italienne, depuis 1884. Gouverneur : J. Gasperini (1928).

III. — ADMINISTRATION

Le pays est divisé en huit « commissariats régionaux » : *Hamasien, Seraè. Acchele Guzai, Massaua, Cheren, Barca, Gasc et Setit, Assab.*
Il y a des *cadis* officiellement rétribués à Asmara et à Massaua ; de rite *hanéfite* (code égyptien de 1875) ; pour le droit canon (*sceria*). Au civil, les indigènes sont soumis au tribunal dit *shumagalle* (ou *rahbe*, chez les *Saho* : 1903), conseil des notables jugeant selon la coutume locale (*testur : Fetha Mogareh* des mus. *Bogos*, *Fetha Mahari* des mus. *Mensa*). Le code pénal est le code italien.

Le rite *shâfi'ite* est suivi par les *Danakil, Giaberti* et *Yéménites*.

IV. — TRAVAIL ET PRODUCTION

L'AGRICULTURE. — Peu développée. Culture des plantes à fibre textile (agave, palmiers) ; camphriers, aloès, tabac, café.
Bétail bovin et ovin important.

L'INDUSTRIE. — Défibrage et peignage du sisal. Travail du corail. Mines de potasse à Dallol (hinterland éthiopien de la Dankalie) Mines d'or près d'Asmara. Pêcheries de perles (îles Dahlak).

MOUVEMENT ÉCONOMIQUE GÉNÉRAL ET COMMERCE INTÉRIEUR. — *Importation :* 203 millions (1925) ; *Exportation :* 117 millions (1925) ; en *lire*.
L'Érythrée importe : vins, cotonnades, pétroles, ciment, café, sucre, farine, fer, savon.
L'Érythrée exporte : peaux séchées, noix de palmiers doum, conserves de viandes (de Sembel), sel (vers l'Inde), corail, perles (de Massaua), potasse.
Voies ferrées : Massaua-Asmara (120 kilomètres) ; Asmara-Elaberet-Che-

ren (104 kilomètres) ; Cheren-Agat, 33 kilomètres vers Agordat, 1.200 kilomètres de routes, 1450 kilomètres de pistes, surtout vers l'Éthiopie.

Port d'Assab, loué à l'Italie par l'Abyssinie pour 130 ans (1928).

MONNAIES ET CRÉDIT— Thaler de M. T. Signes monétaires italiens : « thalers érythréens » spéciaux. *Banco d'Italia ; Banco per l'Africa Orientale* (Massaua, Asmara). Banque populaire coopérative à Asmara.

BIBLIOGRAPHIE. — *Rivista Coloniale Italiana* (passim).
Baldacci, *La colonie de l'Erythrée*, Bruxelles, 1910.
Mondaini, ap. *Institut Colonial International*, Bruxelles, 1924, p. 117.
Annuario delle Colonie Italiane, Rome, 1926.

ÉTHIOPIE (HABASH)

I. — PEUPLEMENT

SITUATION, SUPERFICIE, STATISTIQUE, VILLES PRINCIPALES. — L'Éthiopie ou Abyssinie est située entre les 4°-15° lat. N. et les 32°-44° long. E. Elle est limitée au N. et à l'E. par l'Érythrée italienne, la côte des Somalis française et la Somaliland britannique ; au S. par la Somalie italienne, le Kenya britannique ; à l'ouest par le Soudan égyptien.

1.180.400 kilomètres carrés, répartis entre trois zones naturelles : *a*) *Qouolla*, terres chaudes, coupées de profonds cañons ; plantées de sycomores, figuiers, baobabs ;

b) *Waïna-dega* (vignoble), zone tempérée ; haut plateau déboisé, de 1.800 à 2.400 m., cultivé en céréales.

c) *dega*, au-dessus de 2.000 mètres, avec des pitons prismatiques (*amba*) de gneiss à l'est, de basalte à l'ouest ; il culmine à 4.620 mètres (Ras Dashan). On y trouve des arbrisseaux alpins : if, genévrier, kousso, euphorbe à candélabres.

Le pays, qui forme un vaste plateau, n'est pas drainé à l'est par des fleuves continus ; le sillon d'effondrement du lac Assal est entouré de déserts où se perd l'Aouach ; au sud, le Schebeli, le Giuba vont à l'Océan Indien, et l'Omo au lac Rodolphe. A l'W.-N.-W., c'est le versant du Nil, avec le Sobat, le Nil bleu (*Abbaï*) régularisé par le lac Tsana (3.000 kilomètres carrés, 1,750 m. d'alt. et l'Atbara-Takkazé).

Population totale (approx.) : 8 millions d'habitants ; dont 3.500.000 *chrétiens* (la majorité monophysites jacobites, dépendant du patriarcat copte d'Alexandrie ; ils pratiquent la circoncision, et ne mangent que des ruminants ; un certain nombre de dyophysites indigènes, les *Eowostatéouos* de Tékla Haimanot, persécutés depuis le XVIIIe siècle, subsistent en Choa ; quelques *catholiques*, depuis le XVIe siècle et *protestants*, depuis le XIXe siècle) 1.500.000 *animistes* (culte du serpent) au S. et au S.-W. ; 50.000 *juifs* et 3.000.000 *musulmans* (37 %).

Villes : Addis-Abeba (40.000 hab.) ; Harrar (35.000) ; Dirré-Daoua (10.000) ; Ankober (7.000) ; Aksoum (5.000) ; Adoua (5.000) ; Mahdera-Mariam (4.000) ; Gondar (3.000).

L'ISLAMISATION. — Les plus anciens rapports de l'Éthiopie avec l'Islam datent de l'*hégire* en Abyssinie des tout premiers disciples du Prophète

(615-616), simple exil volontaire où ils ne firent aucun prosélyte. Depuis le XIIe siècle, l'islamisation, encerclant le pays, l'a attaqué militairement de tous les côtés.

Par la côte orientale et la vallée de l'Aouach, avec Zeïla' comme base ; du XIIIe au XVIe siècle ; sultans d'*Adal*, princes d'Efât, Douâro, Hadya, Bâli menèrent sans se lasser la guerre sainte, que l'imâm Mohammad Grañ (1517 † 1543) conduisit jusqu'à Aksoum et Gondar : mais il fut vaincu et tué et son armée détruite, grâce à l'héroïsme du négous, aidé d'un contingent portugais ; de tout l'effort militaire de Grañ, célébré dans la chronique de Shihâb al Dîn Ahmad, il ne reste que l'islamisation définitive des Danakil et du Harrar, et les documents épigraphiques (stèles des XIIIe et XVIe s.) étudiés en 1922 par Azaïs en Tchertcher.

Par le S.-S.-E., avec l'invasion des *Gallas*, qui déferle à partir de 1537 et va jusqu'au Godjam (1690), sous la direction d'une féodalité militaire, fraîchement islamisée ; elle se fait attribuer, durant le XVIIIe siècle, tous les grands commandements régionaux (Amhara, Begemder). Depuis 1853 seulement, cette féodalité, qui faisait d'ailleurs peu de prosélytisme, s'est trouvée graduellement cantonnée dans certains districts islamisés (*Wollo, Yedjou, Djimma*).

Par la côte érythréenne, au N.-N.-W., avec les émirs des îles Dahlak, les *Bahr Nagâsh* de Debaroa et Digsa, les *Balaw* d'Arkiko, les *naïb* de Massaua, l'islamisation, conquérant les tribus païennes, a envahi tout le Tigré au cours du XIXe siècle ; en ce moment, cependant, on y constate une régression légère de l'Islam.

Enfin par l'ouest et le haut Nil Bleu, les expéditions militaires égyptiennes et soudanaises de 1876 et 1887 ont échoué, mais l'islamisation des *Shankallas* progresse. En 1922-23, l'insurrection locale d'un dignitaire musulman, le fitaorari Mohammad Wad Mahmoud n'a pu être réprimée que grâce au loyalisme du sheïkh Khodjali Hasan.

Actuellement l'Éthiopie chrétienne est cernée, presque de toutes parts par l'Islam (sauf au S.-W., vers l'Ouganda et la Mongalla ; région où les animistes seront bientôt islamisés). Mais sa situation, n'est pas, à ce point de vue plus grave qu'au XVIe ou au XVIIIe siècle ; la ferveur de sa foi, représentée à Jérusalem (Saint-Sépulcre : couvent et chapelle), se maintient ; et la réaction s'annonce déjà, pour ceux qui examinent les étapes du christianisme en Abyssinie :

L'Éthiopie du IIIe siècle de notre ère, christianisée au IVe, se réduisait au royaume d'*Aksoum* (Tigré N. et Erythrée) gouvernée par une petite colonie d'immigrants sabéens, venus du Yémen ; légèrement hellénisée ; entourée de tribus hamitiques païennes ; les idoles d'Aksoum ne seront brisées qu'en 1070 par saint Gadit. Deux siècles plus tard, lors de la restauration du pouvoir royal (Yekouno Amlak 1268-83 ; ce nom signifie « qu'il soit roi »), le christianisme n'avait conquis, au sud du Tigré, en Amhara et en Godjam et jusqu'au Choa, que des points d'appui stratégiques, villes fortes et monastères. L'élite chrétienne administrait des masses païennes, où elle s'approvisionnait d'esclaves (pour l'exportation en Arabie et pour l'usage local) ; le statut servile, d'après le *Fetha Negest*, code compilé au XIIIe s., était copié sur le droit musulman, jusqu'à l'édit de Téouodoros III), et même de femmes légitimes (cf. « rituel de pénitence pour les maris de femmes infidèles »).

Ce n'est qu'après le XVIe siècle que le prosélytisme chrétien se développe en Éthiopie ; dans le Nord, les *Agaus* du Lasta, prédominants du IXe au XIIIe siècle, (*Zagué*), persécutés comme judaïsants en 1420 et 1435, sont convertis entre 1550 et 1685 ; mais les tribus voisines du haut Takkazé, également converties, seront conquises par l'Islam. Au S.-W., encore à demi païen aujourd'hui, chez les Doubanas, Shankallas et Nouer, c'est également l'Islam, et non le christianisme, qui se propage. Dans le Sud, en revanche, on note une avancée chrétienne nette et persistante. Le *Choa*, gravement entamé à l'est et à l'ouest par des enclaves musulmanes aux XIVe-XVIe siècles (états d'*Efat*, et *Douâro*), et complètement investi au XVIIIe siècle par les Gallas, est redevenu spécifiquement chrétien. La christianisation commencée du Godjam méridional (*Damot*, christianisé au XIIIe siècle), des provinces *Wallaga, Enarya* (1560 ; reprise 1702), *Gouragué, Kaffa* (état autonome de 1350 à 1897) interrompue sous la domination d'une féodalité Galla islamisée, a repris depuis 1855, avec la construction d'églises ; dépassant le *Walamo* (1895), et s'infiltrant jusqu'au *Harrar*.

On rencontre également en Éthiopie des indigènes, des *Agaus* convertis au *judaïsme* : les *Falâcha* (50.000) ; cette curieuse population, puissante au XIIIe siècle et concentrée au Sémen, se trouve maintenant dispersée dans tout le pays, même à Gondar et au Choa, exerçant certains métiers (*R. M. M.*, VIII, 228).

Les musulmans abyssins comprennent :

a) Des *Tigriñés* convertis, dits « Djabarti », dans la haute vallée du Takkazé.

b) Des *Amhariens* convertis, dits « *Islâm* » notamment de Gondar et de Darita (*Begemder*) ; d'où ils ont rayonné depuis le XVIe siècle.

c) Des *Amhariens Godjamiens* convertis, marchands sur le littoral du lac Tsana, et jusqu'au Kaffa (« *Nagado* » ou colporteurs ; 100.000 contre 200.000 chrétiens, sur 800.000 hab. ; voici les clans « Nagado » du Kaffa : 'Abjédo de Darita (1550), Djibrîl, de Gondar (1730) 'Abdoullahid du Tigré).

d) L'ensemble de la race *Galla* (*Oromo*) : comprenant quelques familles isolées de chefs féodaux (Lasta, Choa) et trois groupes compacts : au N.-E. du Choa, les Gallas du *Yedjou* et surtout du *Wollo*, qui se disent d'origine hedjazienne, et dont le zèle islamique s'est insurgé six fois depuis 1916, en faveur de Lidj Yeassou ; — au S.-S.-E. du Choa, les Gallas de l'*Aroussi*, du *Bali* (ch.-l. Ginir, sur l'Ouébi, près de tombes de saints musulmans), et du *Borano* (deux clans, Liban, Diri), à peine islamisés ; les tribus voisines, *Sabu, Gona* et *Konsa* (Gardula) sont encore animistes (culte du serpent) ; au S.-W., les *Shankallas* (à moitié islamisés).

e) Les *Danakil* de l'Aoussa forment un sultanat vassal.

f) Les *Somalis* de l'Ogaden (*Mirawwal, Mqaboul*) et du Harrar (*Guirri, Bartirri, Borsoub*). L'Ogaden, conquis en 1890, par le ras Makonnen, est gouverné depuis le XVIIe siècle par une dynastie d'*ogaz* (chefs) musulmans ; il s'est insurgé de 1899 à 1921 sous la direction d'un « mahdi », Mohammad-Ibn-'Abdallah (le « mad mullah » des sources britanniques), tué en 1921 à Imi.

LANGUES. — La langue principale est l'*amharique*.

L'idiome sémitique primitif, le *geez*, demeuré langue liturgique pour l'Église abyssine, subsiste comme langue parlée, au N. de la frontière actuelle, chez les slamisés de la côte d'Erythrée : dialecte *tigrè* des Habâb. Beni'Amer, Mensa, et des îles. — L'*amharique*, langue littéraire de l'Ethiopie depuis le XIIIe siècle, a pour étalon le dialecte du Dembéa ; autres dialectes : *tigriña*, altéré par des éléments hamitiques, parlé dans les 14 cantons du Tigré et sur le Takkazé (sous-dialectes : *agau, bilin, konama*) ; *ar gobbâ* (N.-N.-E. Choa), *harari, gouragué*. — Il y a un alphabet spécial. — Langues hamitiques : *afar, somali, galla*.

L'*arabe* est répandu chez tous les musulmans abyssins, généralement bilingues (ex. : ceux de Gondar parlent l'amharique et l'arabe).

II. — GOUVERNEMENT CENTRAL

L'impératrice [ex-« Waizerou » = princesse], Zaoditou (= Judith) fille de Ménélik II, née en 1876, a été proclamée le 27 septembre 1916 et couronnée le 11 février 1917 ; avec son époux le roi Taffari, fils du ras Makonnen, héritier du trône et « vicaire plénipotentiaire de l'Empire » (couronné négus, le 8. X. 1928).

Son prédécesseur, le négus Lidj Yeassou (1913-16), avait été déposé pour s'être converti, dès 1914, à l'islamisme première religion de son père, le ras Mikaïl, chef des Gallas du Wollo, époux de la Waizerou Shoa Rögga, fille de Ménélik II.

L'accord italo-franco-britannique du 13 décembre 1906 a reconnu l'indépendance de l'Éthiopie, maintenant membre de la Société des Nations (1923), où elle vient de protester contre l'accord économique anglo-italien de déc. 1925.

Voici les titres officiels des principales hautes dignités de l'État, dont quelques-unes ont pour titulaires des musulmans : *afa negus*, président du tribunal ; ras, commandant en chef ; *dedjaz*, général ; *fitaorari*, commandant de l'avant-garde ; *Kañ-azmach*, commandant de l'aile droite ; *gerazmach*, commandant de l'aile gauche ; *balambaras*, officiers subalternes ; *likamaquas*, délégués impériaux ; *agafari*, maître des cérémonies.

III. — ADMINISTRATION

L'Éthiopie se divise traditionnellement en provinces.

(*a*) Vieilles provinces : Tigré (14 cantons), Amhara (Gondar), Godjam (et Damot), Choa, Harrar, Wollo.

(*b*) Provinces équatoriales : Kassa et Maji, Goré, Wallaga, Kaffa, Sidamo, Aroussi, Ogaden.

(*c*) États vassaux : Djimma, Aoussa.

La Grande-Bretagne, qui poursuit l'obtention d'un monopole d'État pour l'exploitation économique des provinces équatoriales, dont les produits sont drainés à l'ouest vers le Soudan par l'enclave de Gambeila, — au sud vers le Kenya (Nairobi) par Moyale, — a deux consulats importants dans cette région : Maji (pour la Mongalla) et Gardula (pour Moyale).

ADMINISTRATION CULTUELLE. — Le christianisme monophysite est religion d'État (chef : le patriarche « abouna » Cyrille, mai 1929 ; élu par l'Eglise copte d'Egypte.

L'an abyssin commence le 12 septembre : douze mois de 30 jours et 5 épagomènes : *mescherem, techemt, hedar, tahsas, ter, iecatit, megabit, miazza, ghembot, seniè, hamliè, nehassiè.*

Dans ses affaires intérieures, au civil, le gouvernement éthiopien admet actuellement les cultes dissidents, notamment l'islamisme : il a normalement deux grands vassaux musulmans, le chef du *Djimma* (islamisé 1810) et le sultan d'*Aoussa*, avec qui il correspond officiellement en *arabe.*

A plusieurs reprises, les souverains ont essayé, en vain, d'extirper l'Islam par la force (édits de Yohannès I (1668), Téouodoros III (1863), et Yohannès VI (1880) ; il existe un rituel de réconciliation des renégats, *mashafa Qêder*). D'autres se sont montrés islamophiles, tels Fasilidas'Alam Seged (1632-68), et les négous fainéants évincés de 1775 à 1853 par les « ras » musulmans gallas, Gougsa et 'Alî. Sous l'influence d'une intrigue germano-turque, le dernier négous Lidj-Yeassou (1913-1916) s'est même converti à l'Islam, prenant le nom de *'Ali.*

Le sheïkh Noûr Hoceïn, de la congrégation des *Ahmadiyah* (= *Idrisiya* de l'Asir), avait prêché l'Islam vers 1860 dans le *Bali* (près de l'*Aroussi*), et sa mémoire est particulièrement vénérée.

Il y a des *cadis*, non subventionnés par le gouvernement ; ils sont en grande majorité des rites *hanéfite* (Wollo, Choa, Djimma) et *shâfi'ite* (Harrar).

Dans la capitale et à Goulallé, les *hanéfites* ont été autorisés à construire deux mosquées ; et le gouvernement fait tirer le canon pour les *'Ideïn* (depuis Ménélik II). Célèbre mosquée d'*Omar al Din* (= Walashma' ?) à Harrar.

Dans certaines provinces, comme le *Godjam*, les musulmans n'ont pas le droit d'acquérir des terres.

PRESSE : Voir *sect. B* : ADDIS-ABABA.

IV. — TRAVAIL ET PRODUCTION

L'AGRICULTURE. — Dans les *qouolla*, culture du coton, maïs, sorgho. En *waïna-dega*, blé (Tigré, Sallalé, Tchertcher), millet, orge, pois chiches, tabac, « kât » (katha edulis). Le caféier y existe à l'état sauvage (Djimma, Kaffa) et cultivé (Harrar, Aroussi). Le ricin et le lin y poussent spontanément. Dans les provinces du nord, le sol est réparti entre petits propriétaires fonciers. Dans les provinces équatoriales, au climat parfait (10°-25°), aux pluies régulières, le sol donne deux récoltes par an ; la terre appartient au négus, qui distribue des fiefs, — et les cultivateurs gallas sont de simples serfs.

Élevage des bœufs (10 millions de têtes), chevaux, mulets, ânes, chameau (au désert dankali), mouton, civette (au Wallaga) ; apiculture.

C'est en Éthiopie que, depuis des siècles, les marchands esclavagistes d'Arabie s'approvisionnent d'esclaves. La Grande-Bretagne a protesté récemment, auprès de la Société des Nations, contre la persistance de la traite en Abyssinie ; mais la demande vient des ports du Hedjaz (Roweïs) et de l''Asîr (Midi), et c'est là surtout qu'il conviendrait de sévir.

L'INDUSTRIE. — Tisserands, forgerons, selliers, orfèvres. Distilleries

de grains dirigées par des Grecs. L'organisation du colportage (*nagado*), assez développée, est spécifiquement musulmane.

Grands gisements de potasse de Dallol (Danakil), concédés à une compagnie italienne.

Mouvement économique général et commerce intérieur. — *Importation* : 21.900.000 francs (1917). *Exportation* : 34.750.000 francs (1917).

L'Éthiopie importe : cotonnades « aboudjedid » (des États-Unis, Japon, Inde), verroterie, quincaillerie, sucre, vins, savon, armes.

L'Ethiopie exporte : peaux de bœufs ; café en fèves (harrari, et abyssin sauvage) ; cire brute ; ivoire du Sidamo (chasses impériales) ; civette ; graines de lin.

Voie ferrée : Djibouti-Dirré Daoua-Harrar-Addis Abeba (785 km.), accaparant 71 % du commerce total. Autres voies : Goré-Gambeila-fleuve Sobat, Gallabat et Roseires, vers Khartoum ; Sidamo-Moyale, vers Nairobi ; Ginir-Lugh ; Gondar, Adiquala, Asmara ; Dessié-Bati-Assab.

Monnaies et crédit. — Thaler dit de Marie-Thérèse (pièce d'argent, 28 gr., valant de 2 fr. à 3 fr. 95) ; 1/2 ; 1/4 ; 1/8 ; 1/16 (= 1 guersch). Frappe à Trieste, puis à Paris. Les indigènes se servent aussi, entre eux, de cartouches et de barres de sel.

Bank of Abyssinia fondée en 1905 par décret impérial (filiale de la *National Bank of Egypt* britannique), frappe les thalers, émet les billets.

« Banque abyssine », entièrement indigène, fondée en 1909 ; prête à 10 % par an.

Bibliographie. — Rein, *Abessinien*, Berlin, 1918.
A. Hodson, *Southern Abyssinia* (ap. *Georg. Journal*, Londres, feb. 1919).
Bieber, *Kaffa*, Munster, 1920.
Conti Rossini, *Note per la storia letteraria abissinica*, Rome, 1901.

EUROPE

ALBANIE (SHKIPNIJA)

I. — PEUPLEMENT

SITUATION. — L'Albanie est limitée au N. par la Yougoslavie, à l'E. et au S. par la Grèce, entre les 40° et 42°30' lat. N., 19° 30' et 21° long. E.

Elle est baignée à l'ouest par l'Adriatique.

Ses frontières ont été rectifiées en dernier lieu par la Conférence des Ambassadeurs (Paris, 9 nov. 1921).

40.000 kilomètres carrés. Les chaines de montagnes, parallèles à la côte, dessinent un relief compliqué, atteignant 2.306 mètres au Tomor, près de Bérat. Les 2/3 du pays ont une altitude supérieure à 1.000 mètres. Les fleuves, abondants, mais torrentueux, sont, du N. au S. : Drin, Skumbi, Devoli-Semeni, Voyousa. L'Albanie touche à l'E. au lac d'Ochrida, au N. au lac de Scutari.

Population totale : 833.618 habitants (1927), dont 563.729 musulmans (68 %), 181.051 orthodoxes (21 %) et 88.739 catholiques (11 %). Il n'y a que 35 israélites. Les musulmans se répartissaient ainsi en 1921 : 160.573 au nord (contre 85.098 catholiques et 2.705 orthodoxes), 254.884 au centre (contre 3.857 catholiques et 36.316 orthodoxes), et 169.218 au sud (contre 119.194 orthodoxes et 32 catholiques) .

Cette statistique officielle paraît un peu faible. L'Albanie aurait 930.000 habitants. De plus, il y a les émigrants d'Amérique (40.000) et d'Italie du Sud (208.410 en 1901) ; 70 villages les irrédents de Yougoslavie (350-000 : Antivari, Hotti, Gruda), Podgoritsa, Ipek, Diakova, N.-E. Prishtina, E. Prizrend, Kossovo (1737), E. Dibra, et de Grèce (W. Kastoria, S.-W. Janina ; colonies d'Attique et des îles : 200.000).

Les statistiques partielles de 1917 (secteurs d'Autriche, Italie, France) donnaient, additionnées, 498.913 musulmans, 172.640 orthodoxes et 89.470 catholiques, soit en tout 741.023 habitants en omettant sept cantons (Skrapari, Malcija, Metohija, Dukagjin, Ljuma, Dibra, Gollobërda). Ce qui donnait 67 % de musulmans (Bourcart).

Densité moyenne : 27 habitants au kilomètre carré.

Recensement des villes : Shkodra (Scutari), 28.000 habitants (1917 : 23.000) ; Korça (Koritza), 23.000 habitants (1917 : 17.779 orthodoxes et

5.464 musulmans) ; Elbasan, 12.000 ; Gjinokastrë (Argyrokastro), 11.733 habitants (dont 10.300 musulmans) ; Tirana (*capitale*), 10.000 habitants (dont 8.000 musulmans) : Berat, 9.000 ; Kavaja, 5.453 habitants ; Vlora (Vallona), 4.914 habitants (dont 3.117 musulmans) ; Durrës (Durazzo), 4.175 habitants ; Kruja (Croïa), 3.861 habitants ; Lesh (Alessio), 3.000 habitants ; Lushnja, 2.000 habitants.

Toute la population est sédentaire, sauf quelques pasteurs transhumants (Aromounes).

L'islamisation. — La légende locale rattache l'islamisation de l'Albanie à Sari Saltyk, derviche missionnaire tatare qui aurait évangélisé la Dobroudja, puis la Thrace et la Macédoine, jusqu'au lac d'Ochrida, entre 1260 et 1280. Son souvenir, étrangement amalgamé à celui de divers saints chrétiens, persiste en Albanie orientale. La conquête turque, entamée par Mourad II (1423), entravée par la résistance de Scanderbeg (Georges Castriot), s'achève en 1467. Mohammed II fonda en 1466 la grande colonie militaire musulmane d'Elbasan.

L'Albanie, devenue musulmane, n'accepta des Turcs ni l'impôt des terres, ni les levées de troupes ; mais leur fournit des officiers, des hommes politiques (*Arnaoutes*) : dix-huit grands vizirs, dont les Köprülü ; de nombreux pachas, dont Méhémet-Ali d'Egypte. Il y eut deux essais d'autonomie locale musulmane au XVIIIe siècle ; les Bushatli de Scutari et 'Ali de Tepeleni, pacha de Janina.

Les foyers d'islamisation sont : la rive droite du Drin Noir, Tirana, Elbasan et le Kurwelish (Tepeleni, Gjinokastrë). Le rite sunnite est le rite *hanéfite*.

Comme écrivains albanais musulmans modernes, on peut citer les Frashëri (Samy et Nessim), et Faïk bey Konica.

On trouve en Albanie :

a) Cinquante clans *albanais* ou *fiss*, dont les plus connus sont du nord au sud : les six clans *Malissores* (Nikaj), Shâla, Shôshi, Salca, Toplana, Dushamî, les douze clans *Mirdites*, dont les *Dukagjin* (= « Duc Jean ») ; et autres clans guègues ; puis les clans *Tosques* du Sud comme le clan *Devol* (E. de Korça) et le clan *Souli* (Souliotes au N. de Janina) ;
b) Des immigrés *bosniaques* (Serbes musulmans) au Shjak (entre Durrës et Tirana) ;
c) Des immigrés *roumains* (Koutzo-Valaques, Zingares, Aromounes), pasteurs, à l'W. du Pinde (Mecovo), et en Jablonica (W. d'Ochrida) ; chrétiens orthodoxes, sauf quelques islamisés au S. de Dibra ;
d) Des *tsiganes*, musulmans ou orthodoxes çà et là.

L'organisation primitive de *clan*, dominante en Albanie du Nord (avec des assemblées d'anciens, et de jeunes, *xhelmija*), a évolué vers la féodalité en Albanie centrale (clientèle, ou *kula*, des beys). Enfin, des villages autonomes, en Albanie orientale, confient le pouvoir à un *myftar* ou maire. C'est le système communal, que le gouvernement essaie de généraliser.

Langue. — L'Albanais (*chkipe*), issu de l'ancien illyrien, serait une langue indo-européenne. On groupe les dialectes en *guègues* (N. du Skumbi) et *tosques* (S. du Skumbi : l'*r* changé en *n* : Vlora-Valona, Shkiperija-Shkipenija).

Depuis 1879, l'albanais s'écrit en caractères latins (malgré une fétoua du *takfir* lancée par le cheïkh-ul-islam de Constantinople).

II. — GOUVERNEMENT

Le mouvement linguistique des frères Frashëri, la « Ligue Albanaise » en 1879-81, suivis des soulèvements de 1893 et 1903 aboutirent le 28 novembre 1912 au gouvernement provisoire de Vlora, présidé par Ismaïl Kemal Bey.

Après un essai de contre-gouvernement par Essad pacha Toptani à Elbasan, la Conférence internationale de Londres reconnut l'existence du nouvel État, en fixa les limites (protocole de Florence, déc. 1913 ; accord de Corfou, 17 mai 1914) et en nomma souverain, ou *mbret*, Guillaume de Wied (3 déc. 1913). Chassé le 3 sept. 1914, il est remplacé par Essad Pacha (tué à Paris, 13 juin 1920). En réalité, de 1916 à 1918, le N. du pays est occupé par l'Autriche, le S.-W. par l'Italie, le S.-E. (Korça) par la France. Le 15 déc. 1918, les quarante-huit délégués de l'Assemblée de Durrës nomment Turkhan Pacha chef du gouvernement provisoire d'Albanie centrale ; la convention du 20 août 1919 établit un mandat italien.

Cette convention provoque un mouvement national qui fait triompher un nouveau gouvernement (Assemblée de Lushnja, 2 février 1920) : un Haut Conseil de 4 membres ('Aqif pacha el Basani bektashi, un autre musulman, un orthodoxe et un catholique), un cabinet présidé par Soleïman bey Delvino, un parlement de 36 membres élus. L'Italie évacue l'Albanie (convention Alliotti, 3 août 1920), sauf l'île de Saseno. Le Parlement, élu en avril 1921 (1 député par 12.000 hab., au 2e, avec 1 député supplémentaire pour les émigrants en Amérique) comprend, sur 78 députés, 29 populaires et 41 conservateurs. Les titres féodaux ont été abolis.

L'Italie, à qui « le soin exclusif de maintenir l'intégrité territoriale de l'Albanie » avait été confié le 9 nov. 1921 (déclaration de la conférence des ambassadeurs), signa successivement avec A. M. Zogu le pacte de Tirana (26 nov. 1926) une alliance défensive (22 nov. 1927), confirmée par un emprunt à l'Italie de 50 millions de lires.

Haut conseil de Régence (1920-1925) : 'Aqif Pacha el Basani, 'Abdi Bey el Toptani, Dr Turtulli, Mgr Louis Bumci en 1920 ; remplacés en 1921 par 'Omar Pacha Vrioni, Rafîq bey Toptani, Sotir Peci, et Antoine Pistuli ; en 1924, Sotir Peci restait seul.

Cabinets : Soleïman Bey Delvino (musulman, 1920), Ilias Bey Vrioni (orthodoxe, déc. 1920), Pandeli Evangheli (orthodoxe, oct. 1921), Dja'far Ypi (musulman, déc. 1921) ; Ahmed Mati Zogu (musulman, 5 déc. 1922) ; Chevket Verlaci (musulman, 5 mars 1924) ; Mgr. Fan Noli (orthodoxe, juill. 1924) ; A. M. Zogu (8 janv. 1925) ; Kosta Kotta (1er sept. 1928 et janv. 1929.

Un délégué albanais à la Société des Nations.

Le coup d'État de 1925 a abouti à la proclamation de la *République :* A. M. Zogu a été élu président le 1[er] février 1925 ; mais il s'est proclamé *roi* sous le nom de Zogu I[er] le 1[er] sept. 1928.

ADMINISTRATION RÉGIONALE. — Huit provinces (1924) ou préfectures, divisées en sous-préfectures ou *cazas* (1921) : *Shkodra* (Lesh, Koplik, Puka, Mirditie, Prekali, Bunjaj) ; *Durrës* (Kavaja, Tirana, Shiak, Kruja, Mati) ; *Elbasan* (Pegin, Quksi, Gramshi) ; *Berat* (Lushnia, Fieri, Malakastra, Skrapari) ; *Vlora* (Himara) ; *Gjinokastrë* (Delvina, Permeti, Tepeleni, Libohova, Leskovik) ; *Korça* (Pogradec, Biklishti, Kolonia) ; *Drini* (Hasi, Homeshi, Luma).

Deux nouvelles provinces (1928) : *Tirana, Dibra.*

Il y a 75 *krahins* (communes-districts) et des *villages,* dont les administrations sont élues au suffrage universel.

La Mirditie est restée autonome sous un « kapetan » de la famille Bib Doda (Marka Gjon).

ADMINISTRATION CULTUELLE. — « L'Alliance nationale musulmane » s'est émancipée du cheïkh-ul-islamat de Constantinople (1921). Quant à la *Khotba,* le nom du *khalife* ottoman disparaît des prières publiques en *albanais,* et n'est maintenu que dans leur texte *arabe :* là où l'usage du texte arabe est traditionnel (Congrès de Tirana, 1923).

L'Islam n'est pas religion d'État ; l'État nomme et subventionne les *cadis* et les *muftis.* Il y a, pour la formation canonique, une *médresé* à Berat (30 élèves en 1921). Certains *waqf* dépendent encore de l'Evkaf à Constantinople.

Nombreuses mosquées (34 à Elbasan).

La monogamie a été prescrite, et le *yachmak* des femmes supprimé par le Congrès de Tirana (avril 1923). L'ablution rituelle ne serait plus obligatoire.

La congrégation des *Bektashis* est de beaucoup la plus répandue ; elle a 43 tekkés. En Albanie tosque, ses tendances sont fortement *shi'ites.*

Les *Bektashis,* fondés au XIII[e] siècle (infiltrés au XIV[e] siècle parmi les *Janissaires* d'Orkhan), et initiés au XV[e] siècle au mysticisme moniste des shiïtes ismaëliens *Horoûfis,* ont leur centre turc à Angora. Mais ceux d'Albanie, qui sont l'ossature de l'organisme musulman local, ont, en janvier 1922 (assemblée de 500 délégués) constitué l'autonomie du Bektachisme albanais, sous la direction de 7 *babas,* présidés par celui du tekké d'Aqtché Hissâr (= Argyrokastro = Gjinokastrë), actuellement Baba Soleïman. Le tekké d'Aqtché Hissâr ne compte en ce moment que 12 derviches.

Les ordres des *Golsheniya, Khalwatiya, Rifa'iya* ont quelques tekkés.

Les chrétiens orthodoxes d'Albanie menacés par la politique grecque, tendent à former une église autocéphale (la chose est réalisée aux États-Unis et en Roumanie, et l'office s'y dit en albanais) ; il y aurait quatre sièges, Korça, Bérat, Gjinokastrë, Durrës.

Les catholiques d'Albanie relèvent du délégué apostolique de Scutari (1 archevêque, cinq évêques, des franciscains albanais, et l'abbé mitré d'Oroshi).

Il y a encore des musulmans crypto-chrétiens (catholique N.-E., orthodoxe dans le Shpat).

L'INSTRUCTION. — Une école normale d'instituteurs à Bérat (30 sortants en 1920) ; 60 écoles primaires supérieures ; 472 écoles primaires ; 2 lycées albanais-français à Korça et Gjinokastrë ; écoles privées des jésuites italiens et franciscains austro-albanais (Shkodra), de la Croix-Rouge américaine (Tirana, Elbasan, Shkodra). Ecole technique américaine à Tirana.

LA PRESSE. — *Kombi,* à Boston (1906), puis *Adriatic Review ; Dielli* (quotidien), c'est-à-dire le *Soleil,* à Boston (1909) ; la *Nazione albanese,* en Calabre ; l'*Albania,* à Bruxelles ; la *Défense Nationale* et la *Libre Parole,* à Vlora (tirage 2.000) ; *Jetare* et *Koha,* avec la revue *Skendia,* à Korça.

Cfr. *section B* : BARI, DURAZZO, GJINOKASTRÉ, KORÇA, TIRANA.

LA JUSTICE. — Le Code ottoman tranche en dernier ressort : justice de paix (1 par sous-préfecture), tribunal de première instance (1 par préfecture), Cour de Cassation, à Scutari. En Mirditie règne la coutume du XV[e] siècle, due au prince Nkol Lek Dukagjin, devenu musulman sous le nom de Dukagjin Zadé Mehmed Bey (1469) ; la Mirditie comprend cinq juridictions territoriales ou *baïraqs.*

L'égalité fiscale existe : *dîme* des produits (mise aux enchères par village), taxe d'un franc or par tête de bétail, droits de douane. Les tribus montagnardes qui refusaient de payer l'impôt aux Turcs ont payé l'impôt en 1920 (total : 18.797.000 francs or).

Coutumes anciennes : de la *Bessa* (pacte de paix refrénant la vendetta du « preneur de sang » = *gjaksur*), du *pobratim* (frère de sang), du *Kompar* (grec : *Koumbaros ;* « frère d'élection », qui coupe une boucle de cheveux sur la tête de son plus jeune neveu), de l'enlèvement (avec baptême immédiat) d'une jeune musulmane pour le mariage, chez les nobles Mirdites (disp. au XIX[e] siècle). En 1920, Picard signalait que le nombre des adultes, annuellement tués par vendetta chez les Mirdites, oscillait, suivant les clans, entre 19 % et 42 %.

ARMÉE. — Service militaire théoriquement universel de 18 mois (cadre de 100 instructeurs italiens). 4.500 hommes (3 régiments en formation à Shokdra, Tirana et Korça), 3.500 gendarmes. Compagnies franches musulmanes dans le N. Pas de marine.

IV. — TRAVAIL ET PRODUCTION

L'AGRICULTURE. — Un dixième des terres est cultivé. Production moyenne : 4.500 tonnes de blé, 6.000 de maïs, 1.500 d'orge, 5.000 d'avoine ; culture du tabac ; nombreux arbres fruitiers ; vignes à l'est.

Au N. et à l'E., en haute région, forêts. Grenadiers, châtaigniers, oliviers sur la côte et à Elbasan (15.000 tonnes). Le déboisement a sévi dans le sud (maquis de sumac et de vallonée).

Les troupeaux de moutons et de chèvres ont été très réduits par la guerre.

L'INDUSTRIE. — On exploite la lignite (Pogradec, Korça, Derria). Il y a des gisements de cuivre, d'asphalte.

Au XVIIIe siècle, fabrique de céramique vénitienne à Resna.

L'organisation des corporations est restée turque (950 boutiques au bazar d'Elbasan, 1.000 à celui de Scutari, 600 à Tirana).

Sociétés : « Vatra » (1912, Faïk bey Konica), fédération de 80 sociétés de secours mutuels. « Société d'éducation de Korça ».

Société féminine « la Renaissance », à Korça (musulman et orthodoxe), clubs analogues à Premeti et Scutari.

MOUVEMENT ÉCONOMIQUE GÉNÉRAL. — Importation : 70 millions (en lire) ; exportation : 6 millions (en lire) (1920).

L'Albanie importe : sucre, riz, farines, café, liqueurs, tissus de coton et de soie, savons, produits chimiques, fers, quincaillerie.

L'Albanie exporte : avoine, orge, fruits et légumes, moutons, porcs, poisson salé et peaux.

Banque d'Etat à Bari (Italie).

COMMERCE INTÉRIEUR. — Pas de voies ferrées (des decauvilles de la guerre il n'en reste qu'un, de Durrës à Tirana et à Kavaja). La guerre avait fait construire les routes Santi Quaranta-Monastir, Valona S.-Quaranta, Valona-Gjinokastrë, Valona-Berat, Korça-Florina, Scutari-Tirana (et Durrës), qui sont mal entretenues.

Rade de Vlora (Vallona) Ports de Shëngjin (S. Giovanni de Medua) et Durrës (Durazzo).

Aviation postale italienne.

TOURISME. — Les paysages alpestres et les costumes locaux d'Albanie déterminent depuis quelques années, malgré les difficultés du voyage, un courant touristique.

MONNAIES. — Le *Lek* (*franc* or) en souvenir du prénom de Scanderbeg.
Le taux de l'intérêt est souvent usuraire.

BIBLIOGRAPHIE. — Justin Godart, l'*Albanie en* 1921, Paris, 1922.

J. Bourcart, *l'Albanie et les Albanais*. Paris, 1921.

Christo A. Dako, *Albania, the master key to the Near Eats*, Boston, 1919.

Na'îm Frâshërî, *Kerbelâja* (épopée de 10.000 vers), Bucarest, 1898 ; *Fletore e Bektasignet*, id., 1896 (trad. fr. ap. *R. M. M.*, XLIX, 105-120).

Milan E. Šufflay, *Städte und Burgen Albaniens*, Wien, 1924.

J. Swire, *Albania, the rise of a kingdom*, London, 1929.

YOUGOSLAVIE
(EX-SERBES-CROATES-SLOVÈNES) (SHS)

(Minorité musulmane.)

La liberté de conscience étant garantie par l'article 12 de la constitution du Royaume, la minorité musulmane yougoslave participe actuellement à la vie nationale dans les conditions suivantes :

STATISTIQUE DE LA POPULATION. — Selon la statistique de 1921 (publiée en 1923 par le Ministère des Cultes), la population totale du rouyame SHS est de 12.017.323 habitants, dont au moins 1.337.687 musulmans (12 %), ainsi répartis :

Serbie du Nord : 16.185 (sur 2.669.567 hab.).
Serbie du Sud : 705.554 (sur 1.472.982 hab.) ; chiffre un peu faible ; contre 743.872 orthodoxes, 17.699 catholiques et 5.737 israélites.
Croatie-Slavonie : 2.439 (sur 2.616.938 hab.)
Médjoumourié : 56 (sur 96.972 hab.).
Slovénie : 650 (sur 1.056.482 hab,).
Monténégro : 22.856 (sur 199.857 hab.).
Bosnie-Herzégovine : 588.247 (sur 1.589.929 hab.), contre 829.162 orthodoxes 443.914 catholiques, 12.028 israélites, 9. 297 uniates et 6.649 protestants.
Banat : 735 (sur 582.540 hab.).
Batchka-Baraña : 965 (sur 797.873 hab.).
Il n'y en a pas en *Dalmatie*, ni dans l'île de *Krk*.

N.-B, — La division territoriale ci-dessus a été remplacé en fait le 11 novembre 1929 par une division homogène en neuf *banovinez*, *Drava*, *Sava*, *Urba*, *Primorska* (littoral), *Drina*, *Dunava*, *Morava*. *Zeta* et *Vardar*.

En résumé, les musulmans forment au moins 48 % de la population en Serbie du Sud, et 37 % en Bosnie-Herzégovine.

L'ISLAMISATION :

L'islamisation, commencée par les armes (batailles de Tchernomen 1371 et Kossovo 1389), se poursuivit après la conquête turque (1459) par l'installation de tribus turques nomades (*yuruks*) et de colonies militaires (*odjâq* de Belgrade).

Une partie de l'élément paysan s'est convertie, surtout en Bosnie. En outre, la classe féodale croate et serbe chrétienne non-orthodoxe (*paulicianisme* et catholicisme) s'est convertie dès la conquête (1480-1522) à l'Islam (1), formant la classe des *beys* (il y avait 36, à 48 *beys* héréditaires), plus ou moins soumis au *vali* turc de Travnik (ou Banjaluka) ; classe chevaleresque et violente, passionnée pour la défense de l'Islam pur et simple. Mehmed Sokolli, grand-vizir de 1565 à 1579, était de cette caste.

Voici la répartition des races islamisées :

Serbes et *Croates* islamisés en Bosnie, Herzégovine, Novibazar et en Biélopoljé (650.000) ; *Turcs* sur la rive E. du Vardar en aval de Skoplje (Uskub) (280.000) ; *Albanais* entre Prokoupljé et Diakovica et vers Monastir (350.000) ; *Tsiganes* à Nich, Vranya et Lescovatz (50.000).

LANGUES. — 2 % des musulmans bosniaques parlent *turc, arabe* et *persan*. Depuis 1909, et surtout depuis 1912, tous délaissent l'usage du *turc* comme langue écrite, et ont commencé d'utiliser le *serbe* transcrit en caractères arabes à la place de l'écriture cyrillique transformée. — Chez les autres musulmans yougoslaves, la langue et l'écriture *turques* prédominent.

PARTICIPATION AU GOUVERNEMENT. — Il y avait 10 musulmans députés au *Préparlement de* 1919.

Aux élections pour le Parlement (*Skoupchtina*) du 28 *nov.* 1920, sur 417 sièges à pourvoir, 24 musulmans ont été élus en Bosnie (parti *JMO* = « *Jugoslavenska Muslimanska Organizacija* »), 12 en Serbie du Sud (sur des listes radicales ou démocrates ; quelques-uns ont formé le parti « Djemiet » en cours de législature).

Aux élections du 18 mars 1923, sur 311 sièges, 18 musulmans ont été élus en Bosnie (parti « Spaho »), et 13 en Serbie du Sud (parti « Djemiet », allié intermittent des radicaux).

La *JMO*, parti bosniaque fondé en 1919, avait deux portefeuilles dans le cabinet yougoslave formé en mars 1921 (Dr Mehmed Spaho, Dr Karamehmedovitch). En 1922, le parti se scinda en deux : *JMO*, plus autonomiste, dirigée par Spaho (organe de presse : la *Pravda*, de Serajevo a tendance à s'allier aux revendications croates) ; et *JNM* (*Jugoslavenska Narodna Muslimanska Organizacija*), fondée par le mufti Maglailitch (organe : l'*Irchad*, de Serajevo), plus opportuniste ; elle a été battue aux élections de 1923, quoiqu'elle eût alors les deux portefeuilles non radicaux du cabinet Pachitch : Dr Dervich Beg Omerowitch, et Ahmed Chéritch. La majeure partie des députés musulmans de la Serbie du Sud, de race turque ou albanaise, forma au Parlement de 1920 un parti spécial *Djemiet*, juste à temps pour entraîner la majorité lors du vote de la Constitution du Royaume ; les quelques autres députés musulmans de race serbe, comme le mufti Sefeddine Bey Mahmoudbegovitch, député démocrate de Belopolje, restèrent inscrits aux grands groupes (radical ou démocrate). L'organe de presse du parti *Djemiet* était le *Hak* de Skoplje (fondé 1920 : bilingue : une édition serbe, une édition turque).

(1) La date de 851/1446 pour la tombe de Hassiki Hawâ à Serajevo paraît trop haute.

Ces deux partis sont conservateurs, mais se sont ralliés à un projet de réforme agraire.

Il y a de très nombreux conseils municipaux à majorité musulmane en Bosnie et en Serbie du Sud (pas de statistique publiée).

ADMINISTRATION CULTUELLE. —

Les musulmans de *Bosnie* ont un chef suprême, le *reïs-ouléma* de Serajevo, conformément au statut austro-bosniaque de 1909 (titulaire en 1928 : Haddj Mehmed Djemalouddin Tchaouchévitch, successeur de Hafiz Sulejman Charatz), presque autonome par rapport au ministère des Cultes.

Pour la Serbie (du Nord et du Sud), le Monténégro et la Voïvodina, le chef religieux des musulmans est le *grand mufti* de Belgrade (1928), Mehmed Zeki Tchinara), assisté d'un conseil de deux membres.

Pour la Croatie-Slavonie, Medjoumourié, Slovénie et Dalmatie, c'est le *mufti* de Zagreb (1928 : Ismet Mouftitch).

La *khotba* fut dite au nom du khalife ottoman dans toutes les mosquées de Yougoslavie jusqu'en 1924.

Les musulmans yougoslaves sont de rite *hanéfite*. En Bosnie, le *reïs-ouléma* assisté d'un *madjlis*, nomme les *cadis*, *muftis* (7), *imâms* et *khatîbs* ; il est lui-même nommé par le gouvernement entre trois candidats proposés par une curie électorale bosniaque, suivant le *statut* dn 26 février 1909.

Depuis 1884-94, il existe en Bosnie une administration des *vakoufs* (direction gouvernementale, et commissions consultatives) ; les revenus servent à entretenir les écoles confessionnelles : primaires (*sibjan-mekteb*, 700), primaires-réformées (*mektebibtidâî*, 120), médressés (18, dont 4 réformées, en 1928 ; contre 37 en 1914) ; 1 école secondaire de filles et 1 gymnase de chériat à Sarajevo, où l'on va fonder une *faculté de théologie*.

A Skoplje, la grande médressé Alexandre Ier (1925).

Un projet de loi (1929) va compléter l'autonomie des musulmans au point de vue cultuel, pédagogique et pour les *waqfs*.

Il y a un *école de cadis* à Serajevo (1887).

Auprès de chaque tribunal ordinaire de Bosnie-Herzégovine existe un *tribunal de chériat*, dirigé par un *cadi* ; auprès du tribunal suprême de Serajevo existe un *tribunal suprême de chériat*, composé des trois *grands cadis*. Ce système sera étendu au reste de la Yougoslavie, où ce sont provisoirement les muftis qui règlent les affaires musulmanes.

Les congrégations musulmanes sont en voie de désagrégation ; les tendances mystiques des Serbes islamisés, leur esprit de compassion et d'abnégation, a valu aux ordres *Naqshabandis*, *Qâdiris*, *Mévlévis*, *Khalwatis* (il n'y a que deux tekkés *Baktashis* à Serajevo), de nombreuses recrues, du XVIe au XIXe siècle.

Les corporations de type ottoman, *esnâf*, subsistent encore en Serbie du Sud.

Presse ; voir sect. *B*, s. v. : SERAJEVO, SKOPLJE, TUZLA.

BIBLIOGRAPHIE. — L. Yelavitch, ap. *Rev. du Monde Musulman*, 1920, vol. XXXIX.

Albert Mousset, *le Royaume des Serbes, Croates et Slovènes*, Paris, 1921. (Complété et mis à jour au moyen d'une communication personnelle de sa documentation).

Communications rectificatives de M. M. T. Okič.

BULGARIE

(Minorité musulmane.)

STATISTIQUE. — Le dernier recensement date du 31 décembre 1926 ; les résultats par confession datent de 1920. On estimait alors que l'élément musulman représentait moins de 18 % de la population totale, soit environ 690.734 musulmans, dont 70.000 pomaks : sur 4.846.971 habitants.

Les statistiques officielles antérieures (recensements de 1910 et 1914) donnaient les chiffres suivants, beaucoup plus forts : 982.849 musulmans, ainsi répartis: 602.014 en Bulgarie propre et 380.835 en Thrace occidentale : sur un total de 5.517.700 habitants. Cette différence de 232.000 musulmans en moins peut représenter la population de la Thrace occidentale cédée à la Grèce en 1919, et des émigrés en Turquie.

L'ISLAMISATION :

Quoique le nom de « Bulgares » réfère à un groupe turco-tatare de la Volga (VIIe-XIIIe s. ; voir KAZAN) immigré aux Balkans, — et qu'ainsi la fraternité de races ait servi, de 1914 à 1918, à justifier l'alliance turco-bulgare, — l'Islam des conquérants ottomans ne s'est pas attiré autant de chrétiens hétérodoxes indigènes (*pauliciens manichéens*) en Bulgarie qu'en Yougoslavie. Et ce n'est pas un *Pomak*, c'est un Serbe islamisé, Pasvan Oghlou de Viddin, qui a le premier réveillé le nationalisme bulgare en s'insurgeant contre la Porte (1796-1807).

LES RACES. — La grande majorité des musulmans bulgares est de race *turco-tatare* (488.010 en Bulgarie propre, en 1910 ; 275.498 en Thrace, en 1914) ; un dixième seulement est de race et de langue *bulgare*, ce sont les « Pomaks » du Rhodope (16.000 en Bulgarie propre, et 75.337 en Thrace ; en voie de décroissance) ; et un huitième de *tsiganes* musulmans (98.004 en Bulgarie propre, en 1910 ; et environ 40.000 en Thrace), parlant à la fois le *turc* et le *tsigane*.

Les autres groupes sont : dans le Déli-Orman (où se trouve. à Tuzleq, un petit centre hétérodoxe de shîïtes extrémistes, *Qyzylbash*), à Sistov, Razgrad et Malgar (crypto-chrétiens), Shumla, Slivno, Stara Zagora, puis, au centre-est à Krichim, Nevrokop, Gradeshnitsa, Djouma-i-Bala, Kustendil, Varna.

Ce sont les Turcs qui ont organisé l'industrie de l'essence de rose à Kazanlik.

Participation au gouvernement. — Sur 246 sièges, il y eut 9 députés musulmans élus au *Sobranié* du 31 mars 1920, — et il y en avait 10 dans le *Sobranié* élu au début de 1923. Parmi eux ne se trouvait aucun Pomak. — L'organisation parlementaire des musulmans en Bulgarie n'offre rien de comparable à ce qui existe en Yougoslavie.

Administration culturelle. — Il n'y a pas de *reïs-ouléma* en Bulgarie. Depuis l'origine, c'est le *cheïkh-ul-islam* de Constantinople qui investissait les *muftis*.

Il y a un *grand mufti* pour tout le royaume, à Sofia ; pour les provinces, 16 *muftis* titulaires, et 20 muftis adjoints. 1.294 écoles coraniques sont bien organisées, avec un conseil élu, et des *waqfs* ; il y a une vingtaine d'écoles secondaires. On y suit la nouvelle orthographe, *osoûl djadîd* pour le turc (comme à Kazan). Ecole normale à Shumla (= Shumen). Tekkès *bektashis* (Razgrad, Rustchuk, *shâdhilis*, *gülshanis*, *naqshabandis*, *mevlévis*.

La *khotba* était dite au nom du khalife ottoman dans toutes les mosquées de Bulgarie.

Les Bulgares musulmans ont joué un certain rôle dans l'histoire ottomane ; Ahmad Midhat était pomak d'origine.

Depuis 1907 la publication de journaux en langue *turque* est interdite voir cependant ici, *section B.* s. v. Orihevo, Plovdiv, Razgrad, Sofia.

Bibliographie. — *Handbook of Bulgaria*, ID. 1155, Londres, 1920. *Moslem World*, janv. 1923, p. 85 (Gott. Pedersen), oct. 1927, p. 339 (Zwemer).

GRÈCE

La seule région grecque où doive subsister désormais une minorité islamique est la *Thrace occidentale* (sa partie sud : territoire de Xanthi, Gümüldjina et Dédéagatch, bulgare de 1913 à 1918, comprenant 350.000 habitants, dont 180.000 musulmans : 4 députés musulmans élus au Parlement en 1928), sans parler de quelques familles albanaises, aux *confins S. de l'Albanie.*

Conformément à la convention gréco-turque de Lausanne (30 janvier 1923), sur « l'échange obligatoire des ressortissants turcs de religion grecque orthodoxe établis sur les territoires turcs, et des ressortissants grecs de religion musulmane établis sur les territoires grecs à l'exception des habitants grecs de Constantinople, et des habitants musulmans de Thrace Occidentale », 360.000 exilés ont été transportés d'office en 1923-1925 de Grèce en Turquie. Ce genre de transportation en masse, auquel la S. D. N. a tenté d'apporter quelque méthode, a instauré, dans notre droit international, un procédé qu'on pouvait espérer aboli depuis les Assyriens. La liste des catégories de musulmans grecs ainsi exilés a été donnée dans la 1re édition de l'*Annuaire*, p. 238.

Les *Deunmehs* musulmans (crypto-israélites, hétérodoxes) de Salonique qui ont eu des accointances si curieuses avec le mouvement maçonnique ottoman (*Union et Progrès*) ont obtenu de rester en Grèce. Ils sont 5.000, *Maminîn* divisés en trois sectes parlant le *turc* et le *judéo-espagnol ; Tarbouchlis, Cavalieros, Honiosos.* Danon a étudié leurs 15 fêtes et leurs 18 règles, dues à Sabataï Cevi († 1676).

Historiquement, l'influence ottomane persistera en Grèce dans la toponomastique des monts, cols et torrents septentrionaux, due aux nomades *Yuruks*, — et dans le morcellement cadastral des terres de culture en *tchiftlik* ou fermes (sur 75 tchiftlik de la circonscription de Kilkich, 44 portaient des noms turcs en 1916).

Presse. — Voir *Section B :* Gümüldjina, Salonique, Xanthi.

CHYPRE (CYPRUS, QOBROS

Occupée par la Grande-Bretagne depuis 1878 et annexée en 1914, Chypre comprend, sur 310.709 hab. (1921), en majorité hellènes, 61.422 musulmans, presque tous de race turque, — dont un quart crypto-chrétiens (*Limno-Vamvaki* de Paphos).

Les musulmans ont 4 tribunaux canoniques (*shar'î*) ; ils élisent 3 membres des 12 membres élus (sur 18) du Conseil législatif.

PRESSE. — Voir *Section B.* : NICOSIE.

BIBLIOGRAPHIE. — Babinger, ap. *Der Islam*, t. XI, p. 100.

RHODES ET DODÉCANÈSE

Occupées depuis 1912, les îles de Rhodes et du Dodécanèse (Stampalia, Carchi, Scarpanto, Caso, Piscopi, Nisiro, Calimno, Lero, Patmo, Lipso, Simi, Coo), auxquelles Castelrosso (Castellorizo) fut adjointe en 1920, ont été reconnues à l'Italie par le traité de Lausanne (1923).

Par décret royal du 15 octobre 1925, les habitants ont acquis la citoyenneté italienne, tout en conservant leur statut personnel.

Il y a 12.262 musulmans (sur 100.198 hab. : 1917) ; 7.600 à Rhodes (dont 1.100 hors de la ville) et le reste à Cos (Coo).

N.-B. — Communication due au professeur M. A. Guidi, de l'Université de Rome (statistique de 1922).

ROUMANIE

Les musulmans roumains sont plus de 250.000 (1925) sur 16.700.000 habitants (1922).

La majorité, soit 178.500 (1921) est d'origine et de langue *turques* :

a) Les *Nogaïs* de la Dobroudja, dits *Tchitakh ;* venus de Bessarabie au XVII[e] siècle.

b) Quelques groupements turcs isolés au long du Danube, comme à Silistrie, à Constantza et dans l'île d'Ada-Kalé (près d'Orsova) et une colonie *arabe* (Docuzaci). Les Tatars *Gagaouz* de Bessarabie (55.790 hab. en 1897), qui ont essaimé jusqu'à Andrinople, semblent être passés dès le XIII[e] siècle de l'animisme à l'Église grecque orthodoxe, sans subir d'islamisation notable, depuis, quoiqu'ils continuent à parler turc.

En outre, 70.000 d'origine *aryenne: tziganes*, venus dès 1350, comme serfs des Tatares.

Babadagh est vénéré comme le tombeau de Sari-Saltyk, ce saint musulman Turkmène, qui, après avoir colonisé la Dobroudja (vers 1263), passe pour avoir prêché l'Islam jusqu'au lac d'Ochrida et en Albanie.

Il y a quatre muftis : à Tulcea, Constantza, Silistrie et Bazargic (= Dobric).

Ecole normale à Medjidia : tekkés *Qâdiriya, Bektashiya, Shâdhiliya* ; clubs turcs modernisants.

Les Ottomans n'ont pénétré en Roumanie qu'en 1484.

PRESSE : Voir *Section B* : BAZARGIC, SILISTRIE.

Le souvenir de Silistrie est resté cher aux Turcs ottomans depuis la guerre de 1877 ; Nâmeq Kemal l'a célébré dans son drame « Vatan ».

BIBLIOGRAPHIE. — *Revue du Monde Musulman*, I, 1906, pp. 183-197 (Popescu-Ciocanel).

Dr. Ispir (V. G.) : ap. *Near East and India*, 4-III-1926.

Moslem World, 1927, pp. 335-336.

HONGRIE

A Budapest, des musulmans viennent encore chaque année (le 3 avril en 1927) en pèlerinage à la tombe du *bektashi* Gül Baba († 1541), entretenue par l'Etat.

En Styrie, les prénoms de Turcs, convertis depuis le xve siècle. sont demeurés musulmans.

BIBLIOGRAPHIE. — *Moslem World*, 1927, p. 334.

POLOGNE

Il y a environ 6.000 musulmans polonais, sur 28 millions d'habitants, soit 0,06 % : quelques nobles (*Najman-bey*, etc.), et d'anciens nomades *Nogaïs*.

Ce sont les descendants de *Turco-Tatares* établis en Lithuanie en 1410-32. On en trouve 2.747 dans la province de Wilno, 1.620 dans celle de Grodno, et le reste dans la bande frontière de l'ancienne province de Minsk non revendiquée par la Russie. — (800 juifs caraïtes, à Troki, parlent *turc-cuman*).

Ils ont environ 60 mosquées ; — ils sont bilingues, russes blancs et polonais, écrivent et impriment le *polonais* en caractères *arabes*.

Un congrès à Wilno (déc. 1925) a élu comme mufti J. Szynkiewicz.

On connaît la traditionnelle sympathie turco-polonaise, qui s'est renouée à Lausanne, en 1923 par un nouvel accord particulier.

Comité d'études *tatares*, fondé en 1928 par S. Dziadulewicza à Wilna.

BIBLIOGRAPHIE. — Th. Gasztowtt, *la Pologne et l'Islam*, Paris, 1907.
Talko-Hryncewicz, *R. M. M.*, 1910 (XI, 287).
Siyâsa, quot. Caire, 1926, n° 1119.

LITHUANIE

1107 musulmans en 1927 : divisés en 3 communautés.

BIBLIOGRAPHIE : Communication de la Légation de France.

FINLANDE

900 musulmans en 1928 (il y aurait aussi 300 en Esthonie),

BIBLIOGRAPHIE : Wiseman, ap. *MW*, 1929, 207.

UNION DES RÉPUBLIQUES SOCIALISTES DES SOVIETS (RUSSIE)

(U. R. S. S.)

A. — Russie, Ukraine et Russie Blanche.
B. — Crimée, Kazan, Bachkirie, Ciscaucasie et Daghestan ; Kazakistan ; Uzbekistan (et dépendances).
C. — Turkménistan, Mongolie Septentrionale.
D. — Fédération transcaucasienne (Arménie, Géorgie, Azerbaïdjan).

CHINE

A. — Généralités.
B. — *NOTICES* : **Sin Kiang.**
Kan Sou.
Yun Nân.

UNION DES RÉPUBLIQUES SOCIALISTES DES SOVIETS (RUSSIE)

L'U. R. S. S. comprend, depuis 1924 :

A. — République de Russie (avec la Sibérie et 9 régions autonomes), Ukraine et Russie Blanche.

B. — Républiques soviétiques socialistes, confédérées aux premières : Crimée, Kazan, Bachkirie, Ciscaucasie (territoire du Caucase Nord et gouvernement du Daghestan), Kazakistan, Uzbekistan.

C. — Républiques soviétiques populaires, alliées aux premières :

Tadjikistan, Karakalpakistan, Turkménistan, Karakirghizistan, Mongolie septentrionale.

D. — Fédération transcaucasienne des R. S., confédérée aux premières :

Arménie, Géorgie, Azerbaïdjan.

A l'extérieur, la politique musulmane des Soviets, formulée au Congrès de Bakou (1920), *consiste à émanciper les peuples orientaux, notamment les musulmans, de l'exploitation capitaliste et coloniale européenne.*

A l'intérieur, la politique musulmane des Soviets, définie par Staline (*rapport de* 1921) *et Sapharov* (*rapport de* 1922) *entend* 1° *dépecer et allotir les grandes propriétés, féodales ou de mainmorte ;* 2° *dissoudre les congrégations musulamnes* (îshân) *;* 3° *briser le mouvement nationaliste panturc. Elle a accéléré l'émancipation de la femme, rénové les corporations, restitué aux nationalités secondaires des écoles dans leurs langues, et les terres que la colonisation russe avait confisquées. Elle a provoqué, d'autre part, un affaissement grave de la moralité familiale et sociale, et, par son incapacité à organiser le ravitaillement économique, des famines. Cela combiné avec les désannexions* (35 *millions*), *la Russie est tombée de* 180.678.800 *habitants* (1914) *à* 135.710.423 (1920) *; dont* 19.218.000 *musulmans* (16 %), *en grande majorité* Turcs, *concentrés au sud-est ; et* 147.013.609 *en* 1927.

PRESSE. — Voir *Section B* : AQMESJED, BAKOU, BOKHARA, GUENDJÉ, KAZAN, KHOQAND, MOSCOU, NAKHITCHÉVAN, NOUKHA, PICHPEK, POLTARATSK, SAMARQAND, TACHKENT, TIFLIS.

BIBLIOGRAPHIE. — *Nowyi Vostok* (*Nouvel Orient*), Moscou, 1922 sq.
J. Castagné (*Revue du Monde Musulman*, vol. LI, LVI, et LIX, octobre 1922).
Jizn Natsionalnosteï, vol. I, Moscou, 1923 (monographies).
Bronski et Sirinov, *Toute l'U. R. S. S.* (en russe), Moscou, 1926, 1.260 pp.
N. Yakovlev, *le développement d'une langue écrite nationale chez les peuples orientaux de l'Union Soviétique, et la naissance de leurs alphabets nationaux* (*REI*, 1928, 1-46).

A

En *Russie* proprement dite (Grande Russie et Sibérie, Ukraine et Russie Blanche), le nombre des musulmans est infime.

On rencontre un centre d'environ 15.000 musulmans (10.479 en 1861) dans la province de *Riazan* sur l'Oka ; à Kassimov (ex-Gorodetz), concédé en 1446 à Qâsim, fils d'Oulough Mohammad (tsar de Kazan), et à ses partisans : il y fonda le *Khânat de Kassimov* (1446-1678), qui aida les grands princes de Moscou à briser le tsarat indépendant de Kazan.

En *Sibérie*, 125.000 tatares Baraba,Tourali et Ichtek, dont 80.000 musulmans, marquent seuls le souvenir de la domination musulmane sur Sibir (Isker) des Khans *Sheïbanis* de Tioumen (1226-1659 ; voir Kazakstan).

Dans les *régions autonomes :* il n'y a pas de musulmans dans les régions des *Zyrians* (Oust-Sissolsk), *Yakoutes* (Yakoutsk ; leur dialecte est *turc*), *Oïrato-Khalkhas*, *Bouriates-Mongols* (Irkoutsk) ; ni dans la *République d'Extrême-Orient* (Tchita).

En revanche, l'Islam regagne chez les *Mari* (ou *Tchérémisses*, ch.-l. Krasno-Koktchaïsk : 100.000 sur 300.000 habitants), chez les *Votiaks* (ch.-l. Ijevsk : 50.000 sur 686.049 hab.), et chez les *Tchouvaches* (ch.-l. Tcheboksary : 40 000 sur 758.161 habitants en 1920) : régions autonomes d'ailleurs ravagées par la famine.

B

CRIMÉE (QRIM)

Autonome depuis le 13 octobre 1921 : 25.577 kilomètres carrés ; 577.877 hab. (1925). Il semble que la majorité rurale est à l'élément musulman (*sunnite, hanéfite*) en dehors des villes où le prolétariat russe domine (66.389 communistes inscrits en 1922), 187.000 musulmans en avril 1921 (Aristov disait 196.000 en 1896).

Villes (1926) : Sébastopol (Akhtiar, 74.703 habitants), Simféropol (Aqmesjed, 88.340 habitants ; ch.-l.) ; (1924) : Théodosie (Kéfé, 34.358), Eupatoria (Guezlevé, 30.172), Baghtché Seraï, 12.361. Karasou bazar, 11.977.

La Crimée, soumise à la domination des *Khazars*, convertis au judaïsme (VII[e]-X[e] siècle), n'eut, jusqu'au XIV[e] siècle, que des contacts indirects avec l'Islam. A la conquête mongole (1242), des clans turcs *Qyptchâq* et tatares *Nogaïs* y pénétrèrent, qui devinrent musulmans au XIV[e] siècle.

En 1420, les grands Khâns de la Horde d'Or (Horde Bleue) assignèrent la Crimée à Orang Tîmoûr, fils de Touka Tîmoûr (de Bolghâry) et à sa descendance.

De 1420 à 1783, ce fut un état autonome, avec capitale à Staré Krim, près Baghtché Seraï (1501), sous la dynastie des *Ghiraï ;* ces princes, menacés au S. par les Turcs ottomans (prise de Kaffa, 1475), et au N. par les Russes (guerres de 1571, 1683), furent évincés par les Russes en 1770-83. C'est à propos de la cession de la Crimée, que le « pouvoir spirituel » maintenu au sultan ottoman comme Khalife, est spécifié pour la première fois dans un acte diplomatique, sur le conseil du comte de Saint-Priest, ambassadeur de France (traité de Kutchuk-Kaïnardji, 21 juillet 1774, art. 3). La constitution criméenne, votée par le *Kouroultaï* du 24 novembre 1917, a été reconnue par les Soviets le 10 janvier 1922, et un président musulman, M. Seïd Aliev, a été élu.

Les races islamisées sont, au N. des *tatares-mongols*, nomades de la steppe ; au S. des colons *méditerranéens*, mâtinés de sang israélite, grec ou gênois ; et quelques *tsiganes*. La langue officielle est, avec le *russe*, le *turc*, très mêlé d'*osmanli ;* le réveil littéraire turc et musulman, propagé dans la presse par un organe de premier plan, le *Tordjomân* de Baghtché Seraï (f. 1883, 5.000 ex.), dirigé par Ismaïl Bey Gasprinsky, et soutenu par des hommes comme Mehdieff, Tchelebieff et Dja'far Seïdamet, y avait acquis une grande influence. L'éducation des femmes est en progrès net. — Il reste 5.564 *juifs* caraïtes, contre 48.477 talmudistes.

L'installation de colonies *juives* massives, depuis 1927 à Djankoï et Eupatoria, a provoqué une crise anti juive.

La *Khotba* s'est dite dès le XVI[e] siècle pour le Khalife ottoman, et la Russie a admis le maintien de ce *statu quo* en 1774 et 1779 (suppr. 1783). — Elle a créé alors le synode d'*ulémas* d'Aqmesjed (Simféropol) pour l'examen canonique des candidats *mollas*.

Président du *Sovnarkom :* Sa'îd 'Aliev (1922) ; Véli Ibrahimov (exécuté 1927).

KAZAN (TATARISTAN)

Ses limites ont été spécifiées par décret du 27 mai 1920 (texte ap. *R. M. M.*, LI. 132).

66.052 kilomètres carrés, 2.914.439 habitants (1925), dont 20 % dans les villes ; dont 1.741.294 musulmans sunnites, de rite *hanéfite*. — Villes : Kazan : 179.207 habitants (1926) ; Simbirsk : 65.000. — 1.210.845 colons *russes*. — 3.481 communistes inscrits.

L'islamisation commence vers 900, avec la conversion de l'émir [Haïdar] de Bolghâry (près Spassk, rive E. Volga), en relations avec Bagdad ; on a des monnaies de ses successeurs Tâlib (950) et Mou'min (976) : la « Grande Bulgarie » du Volga fut annexée en 1237 par la conquête mongole. Et les Khans tatares de la *Horde d'Or* (*Horde Bleue* du Qyptchâq occidental, ch. l. Saraï, 1224-1359) l'assignèrent en apanage à Toûka Tîmoûr (1266), fils de Djoudji, ancêtre des tzars de Kazan, de Kasimov et de Crimée ; la tolérance de ces princes, islamisés vers 1320, laissa subsister les évêchés chrétiens (*episcopia* de Saraï, etc.). En 1437, Oulough Mohammad fonde le tzarat de Kazan (Qazân = « marmite » ; ville créée au XIIIe siècle par Batou), conquis par le tsar Ivan IV en 1552. Le tsar tenta de christianiser de force les propriétaires fonciers (*mourza*) ; mais, en dépit des efforts de l'évêque Saint-Gouri († 1555), 3 % à peine obéirent. Et, en 1777, Catherine II reconnut officiellement la persistance de l'Islam à Kazan, en instituant, pour le recrutement de ses *ulémas*, le synode d'Oufa.

Après 1864, Ilminsky et ses disciples reprirent méthodiquement, au moyen d'écoles, le plan de christianisation des Tatares de Kazan ; une réaction scolaire musulmane se produisit (« écoles nationales »), et, sur 160.000 « nouveaux baptisés », 50.000 redevinrent musulmans lors de la constitution de 1905. Les persécutions soviétiques ont rapproché, depuis 1918, musulmans et chrétiens à Kazan.

Les races islamisées sont : *finnois* indigènes (*Tchouvachs*, *Tepters* et *Mechtcheriaks*), convertis au XIe siècle ; et classe dirigeante *tatare*, où se sont fondues les familles de chefs *mongols* immigrés au XIVe siècle.

La langue est le *turc tatare*, mêlé d'*osmanli* ; transcrit depuis vingt ans en notant les voyelles (*a*, *w*, *y*, *h*), surtout les premières (*osoûl djadîd*). Tous les ulémas parlent *arabe*. Le niveau intellectuel, masculin et féminin, est exceptionnel.

656 *médresés* et *mektebs* en 1900.

Les femmes de Kazan sont à la tête de l'évolution féminine islamique (1 éco-

lière pour 12 femmes tatares, contre 1 pour 55 femmes russes, en 1900). Les Turcs de Kazan ont une action sur la presse ottomane. Leurs journaux étaient fort estimés (« Yoldouz », etc.).

Depuis le début du XVIIIe siècle, la *Khotba* s'est tacitement faite au nom du calife ottoman, en dépit des perquisitions policières.

L'ordre des *Naqshabandiya* est assez répandu.

Derdmend Dervich Behâ al Dîn Vaïsov (= ibn Oweïs), l'un d'eux, se disant « 32e descendant de celui qui convertit l'émir Haïdar », fonda une « maison de prière » à Kazan en 1862 ; il prêchait le refus de l'impôt, ce qui le fit entrer en relations avec Tolstoï ; son fils 'Inân el Dîn, qui lui succéda en 1893, soutint un procès en 1910.

La presse : Voici, selon S. Galiev (trad. J. Castagné), ses organes en 1923 : *Tataristan*, *Besnen Beïrâq*, *Besnen Yol*, *Iltchentche*, *Qyzylsharq Yashlary*, *Ma'ârif* ; et 4 bulletins officieux bilingues (russo-tartares) voir *section B*.

BACHKIRIE

Ses limites ont été spécifiées par décret, 14 juin 1920 (*R. M. M.*, LI, 156, 166).

154.276 kilomètres carrés, 2.278.778 habitants (1925), dont 747.000 bashqirds musulmans sunnites, de rite *hanéfite*. — 467.000 colons *russes* et 103.000 autres nationalités. — 9. 508 communistes inscrits.

Villes : Oufa (98.550 habitants en 1926) ; Sterlitamak 60.000 ; (Zlatooust (30.000) ; ouvriers russes non musulmans de l'armurerie fondée en 1811).

L'islamisation s'est faite par les centres de Bolghâry et Kazan ; au XIIIe siècle, on appelait les Bachkirs « Basdiirt ».

Après 1552, chute de Kazan, les Bachkirs dépendirent du Khanat de Sibir Mais, dès 1558, les marchands russes de Novgorod (Strogonof) se faisaient concéder la Bachkirie, qu'ils conquirent petit à petit, en construisant des blockhaus, auprès des mines qu'ils découvraient (fer 1627 ; or 1774 ; platine 1824). Il y eut peu de conversions au christianisme, et seuls les colons russes (784.000 en 1897) fréquentèrent les églises (349).

Les *races* islamisées sont : des indigènes *finnois*, turquisés par les Tatares de Kazan : *Bachkirs*, *Tepters* et *Mechtcheriaks*.

La langue est le *turc* de Kazan.

Oufa, fondé à la fin du XVIe siècle, devint en 1777 le siège du *synode* institué pour le recrutement régulier des ulémas musulmans tatares. Et c'est à Oufa que mourut en 1920 le grand mufti 'Alimdjân Baroûdî, considéré comme l'autorité juridique suprême par tous les musulmans de Russie.

La province d'Oufa avait, en 1897 : 1.555 mosquées, 4.656 mollas et 6.220 écoles.

Les Bachkirs, éleveurs et agriculteurs, sont semi-nomades (ceux de la steppe ont des « maisons d'hiver » ; ceux de la montagne, militarisés en corps spéciaux jusqu'en 1874, se sont sédentarisés).

Un congrès musulman *panrusse* s'est tenu à Oufa en juin 1923 ; les 280 délégués présents ont posé des principes approuvés par Moscou : élection triennale d'un synode de cinq membres (dont une femme) ; le président ou *moufti* a juridiction sur les deux anciennes zones de *mashyakha* sunnites (Crimée et Orenbourg) ainsi qu'en Uzbekistan (la troisième zone, le Caucase, était *shî'ite*).

CISCAUCASIE ET DAGHESTAN

A part trois provinces, maintenues sous le contrôle direct de Moscou la Ciscaucasie, qui avait proclamé son indépendance et son unité le 20 septembre 1917 (congrès de Vladicaucase), avait été répartie entre deux républiques, les « *Montagnards* » (Gortsi) et le *Daghestan*.

Les « Montagnards » ont été ensuite morcelés entre cinq États soviétiques minuscules, suivant les peuples qui les habitent :

a) *Gortsi* proprement dits (Ossètes du Nord, Kistes et Ingouches, ch.-l. Vladicaucase, 200.000 âmes).

b) *Tchétchnia* (Tchétchènes, 105.000 habitants, ch.-l. Groznyi) (décret, 4-I 1923).

c) *Kabardie-Balkarie* (Kabardiens, 145.000 ; Balkares 20.000, ch.-l. Naltchik).

d) *Tcherkesses Karatchaéves* (200.000, ch.-l. Batalpachinsk).

e) *Tcherkesses Adighé* (100.000, ch.-l. Krasnodar, l'anc. Ekaterinodar).

Au total 44.090 kilomètres carrés, et 808.420 habitants (1920). En 1925, ces cinq États ont été amalgamés avec la Ciscaucasie russe en *territoire du Caucase Nord*, 279.670 kilomètres carrés, et 6.833.090 habitants (1925).

Villes principales : Vladicaucase (70.000 habitants), Grosnyi (50.000 habitants).

Le *Daghestan*, 58.918 kilomètres carrés, a 833.996 habitants (1925) : c'est un *gouvernement*, qui a pour chef-lieu Bouïnah (ex-Témir Khan Choura, 20.000 habitants). Autres villes : Derbent (40.000), Makhtchak Kalé (ex-Petrowsk, 35.000 habitants).

Le total général fait environ 1.500.000 musulmans.

Ce chiffre n'atteint pas aux 4 millions prévus par l'Union Nord-Caucasienne en 1917 (même si l'on tient compte d'un million de colons européens, russes surtout, et d'un million de Tatares et Nogaïs, dans la zone et les enclaves directement administrées par Moscou).

L'islamisation de la Ciscaucasie a commencé au S.-E. ; par le défilé de Derbend (« Bâb al Abwâb », est du mur de Khosroû), et le Daghestan ; dès l'an 1000, la conversion des *Awares* était entamée par le cheïkh shafi'ite Abou Maslama, dont la tombe est à Khounzaq (identifié plus tard avec l'émir Abou Moslim) ; puis ce furent les *Koumuiks* (XIVe s.), les *Darghines* (fin XVe s., *Ashkoudja*) ; et les dernières traces juives (*Dagh Tchoufout*, convertis par les Khazars ?) et chré-

tiennes (*Alains* s'effacèrent; mais les *Yenghil* ne se sont convertis qu'au XIXe siècle. Du XVIe siècle au XIXe siècle, les princes locaux (*Shamkhal* de Ghazi Ghomouq (Koumuik), *Ousmi* de Qaytaq, *Ma'soum* de Tabasaran) se débattirent entre Perse, Turquie et Russie ; la Russie l'emporta (1785).

Dès 1830, l'ordre des *Naqshabandiya* organisa son mouvement de rénovation islamique ; et ce fut l'insurrection contre les Russes de Shâmil (Chamyl, 1834-59 ; † 1871 près Médine) prince de Gounib en pays Aware (bloc sunnite-shî'ite).

Au N.-W., l'islamisation, entreprise par les Khans de Crimée, puis par les pachas turcs d'Anapa (Kouban, 1781-1826), a pénétré chez les Circassiens par la Kabardie, au XVIIIe siècle. Elle est encore faible ; les Circassiens (Tcherkesses) adorent encore les forces de la nature (dieux de la pluie, chasse, foudre, etc.) et leur système féodal (combattu par les Ottomans au début du XIXe siècle chez les *Notkuadj, Shapsoug, Abadzekh*) établit des castes (*pshè, uorkkh, tlokotl, pshitl*). Ils se disent musulmans sunnites *hanéfites*.

Au N.-E., l'islamisation fut l'œuvre des Khans de la *Horde d'Or* (*Horde Bleue* de Saraï, ou Qyptchaq occidental, islamisée dès Baraka Khan 1256-67), dynastie de Batou (1224-1359) et dynastie d'*Orda* (1378-1502) venue du Qyptchaq oriental et des khans d'Astrakan (1466, Haddj Tarkhan ; à 1554).

On y trouve encore de nombreux musulmans immigrés, de race finnoise (*Balkares* de Bolghâry), ou turque (*tatares, Kara Nogaïs* (XVIe siècle : 87.000) et, à côté des *Kalmouks* bouddhistes, « troukhmènes » de Stavropol : 5.000 en 1922).

La colonisation russe a commencé dès 1320 en Kouban avec le transfert de *Cosaques* d'Ukraine à Krasnodar ; puis avec l'installation des *Zaporogues* (1737), qui refoulèrent les Nogaïs, et fortifièrent Stavropol, Georgguiéwsk, Mozdok et Kizljar.

Voici les principales races islamisées : finnois (*Balkares*) ; turco-tatares (*Tatares, Kara Nogaïs*, etc. ; jusqu'au N. du Daghestan) ; *Kistes, Ingouches, Tchétchènes*. Puis vient le groupe lesghien (en Daghestan), soient : *Awares* (150.000), *Kourines* (122.000), *Koumuiks* (66.000), *Darghines* (61.000), *Laks* (50.000), etc. Enfin les Circassiens ou Tcherkesses : *Kabardiens, Karatchaèves* et *Adighé*.

Chacune parle sa langue propre, sauf les *Balkares* et *turco-tatares*, qui parlent *turc*.

Refusant de se soumettre aux Russes, près de 400.000 Circassiens ont passé en Turquie (1864, 1878) ; les sultans en ont formé, çà et là, des colonies militaires (Aziziyé, Qoneïtra de Syrie, 'Ammân, etc.) ; passés à la solde des Anglais en 1920, 5.000 d'entre eux se sont enfuis de Turquie en Grèce (1922). Il y a, actuellement, chez ces Circassiens expatriés, un mouvement national de renaissance linguistique remarquable (voir l'ouvrage de Mohammad 'Alî Pshèhalloq de Qoneïtra : *'iqâz al mo'arrikhîn*, en turc).

Les musulmans de Ciscaucasie sont sunnites (sauf quelques *Tates*, shî'ites duodécimains au S. de Derbend) de rite *hanéfite* (sauf les *Awares*, qui sont *shâfi'ites*). De 1800 à 1917, leurs *mollas* (et *cadis* de village) étaient désignés

par le synode d'*ulémas* d'Orenbourg. En Daghestan, l'imâm Nadjm al Dîn Hatsine fut cheïkh al islam *shi'ite* de 1920 à 1921.

Les industries de Ciscaucasie sont : *pétrole*, à Groznyi (487 puits) et Maïkop, avec *pipe-line* vers la Caspienne (3 millions de tonnes par an) ; *zinc* à Kurdjiort ; *charbon*. On cultive la *rose* à Kouba. Les tapis *tchétchènes* (*tzi-tzi*), et *daghestanis* (Derbend, Cabistan = Kouba) sont estimés : on les reconnaît à leurs polygones étoilés et à leurs larges bords.

Depuis 1920, les musulmans Ingouchs ont repris aux cosaques russes les terres de colonisation, dans la vallée de la Sonja.

N. Astrakan, Stavropol, et la province du Don forment, depuis le 6 nov. 1920, le territoire autonome des *Kalmouks* ; il compterait 84.956 Kalmouks bouddhistes et 40.034 colons russes (*sic* ; la ville d'Astrakan, à elle seule, compte 122.648 hab.)

BIBLIOGRAPHIE. — Ladijenski et Castagné, (*REI*, 1929, 245-275).

APPENDICE

Liste des colonies circassiennes établies en Syrie (1928) :

1 région de *Homs* : Telil, Ainzat, Tell Omeri, Derfour.
2 — *'Azaz*: Aïn Defné.
3 — *Antioche* : Pacha Keuy, Tcherkess Keuy.
4 — *Membidj et Khanassir*.
5 — *Ghouta* : Merj Soltân.
6 — *Sud de Damas* : (mêlées aux *Turcomans*) : Blei, Bourak, Bouedan.
7 — *Kuneïtra* : Mogheïr, Daké, Breiké, Fahm ; Ras el Aïn-Safeh (ce sont 500 *tchétchènes*).

KAZAKISTAN (ANCIEN KIRGHIZISTAN)

Il a été formé depuis 1920 : *a*) de cinq anciennes provinces, Sémipalatinsk, Akmolinsk, Tourghaï, Ouralsk, Astrakan ; *b*) de quatre adjonctions, districts d'Orenburgo, Manghichlak (de Transcaspie), Aoulié Ata et Sémiretchié (du Turkestan : partiels ; *c*) Syr Daria (sauf Tachkent et Mirzagoul[1]) et parties de Samarkand, annexées en 1925). Le territoire de *Boukeï* reste autonome.

2.849.124 kilomètres carrés, steppes basses (sauf à l'E. et un peu au centre). 5.737.761 hab. (1920), dont 73 % de musulmans sunnites, de rite *hanéfite*. 27 % de colons *russes*. — 17.180 communistes inscrits (1922).

Chef-lieu : Akmetchet (Perovsk), rebaptisée Qyzyl Orda, lorsque le pays reprit son vieux nom national.

Après l'invasion mongole, le Qyptchâq oriental (W. du Kazakstan actuel) revint à la *Horde Blanche* (1226-1428 ; descendants d'Orda ; islamisés en 1330), tandis que l'E. et le N. du pays étaient le lot des descendants de Sheïbani, autre fils de Djoudji, qui régnèrent sur la steppe, comme Khans de Tioumen (1226-1659), de l'Oural au Tchou et à la Sibérie ; ils sont plus connus sous le nom d'*Uzbeg*, qu'ils prirent du 8e Khan de la Horde d'Or, Uzbeg (1312-40) ; deux clans Uzbeg, poussant vers le S., s'emparèrent au XVIe siècle de Bokhâra et de Khiva.
Les clans nomades *Kirghiz*, encore demi-païens en 1455, lorsqu'ils se séparèrent des Uzbeg, n'abandonnèrent le *shamanisme* qu'à la chute de l'hégémonie dzoungare des Eleuthes bouddhistes, en 1756 ; grâce aux efforts de mollas tatares venus de Kazan, souvent comme émissaires politiques de la Russie ; qui contribua à islamiser les *Kirghiz* en bâtissant leurs premières mosquées.

En fait, les clans *Kirghiz* ou mieux *Kazak*, soviétisés en apparence, conservent encore, avec leurs *tamgas* (blasons), leur classement du XVIIIe siècle :

a) *grande horde* (*Ouloug-youz*), sur le Tchou (20 clans : *Doulat, Kankli, Koungrad...*) ; b) *petite horde* (*Kitchi-youz*), entre Caspienne, Oural et Aral (18 clans, dont *Altchine ;* et horde de *Boukeï*, scindée en 1771). c) *horde moyenne* (*orta-youz*) dans le N. (35 clans : *Qyptchâq, Arghyn, Naïman...*). d) *Karakhitaï*, en Sémiretchié.

La langue nationale est le *turc kazak* (décret du 24 mars 1921), dont les chants populaires glorifient les dogmes islamiques.

Le mouvement nationaliste kirghiz, né du réveil national provoqué par le journal *Kazak* après 1905, aboutit, après l'essai de l'*Alach Horda* (1917-18), et la guerre civile entre clans *Qyptchâq* et *Arghyn*, à la proclamation d'une république soviétique (5 septembre 1920), dirigée par un *Kirtsik* (comité exécutif).

Les congrès constitutionnels de 1920-21 ont remanié le coutumier kirghiz, supprimant le *koun* (prix du sang) et la *polygamie*.

Les Kirghiz Kazak vivent de l'élevage (cheval, chameau, et surtout mouton) ; pêcheries importantes ; sel gemme, mines de charbon, naphte, et cuivre (Spask).

Appendice. — La région autonome du *Karakalpakistan*, constitué en 1924 avec un territoire du Turkestan (Amou Daria), et Tourtkoul (ex.-Petro Alexandrovsk) comme chef-lieu, est rattachée au Kazakistan : 57,000 kilomètres carrés, 300.000 habitants.

UZBEKISTAN

(ET DÉPENDANCES : TADJIKISTAN ET KARAKIRGHIZISTAN)

La République d'Uzbékistan, proclamée le 5 décembre 1924, provient du morcellement des trois anciennes républiques de *Turkestan* (districts du centre : Tachkent, Kourama, Samarqand), de *Bokhâra* (capitale et districts de l'Est) et du *Kharezm* (Khiva et le Sud). *N. B.* : Sur ces républiques éphémères (1920-1924), voir l'édition de 1923 de l'*Annuaire*, pp. 251-255.

Elle comprend 7 vilayets et deux cercles autonomes.

Elle a deux dépendances : *a*) le *Tadjikistan*, république autonome constituée en 1924 avec cinq districts de Bokhara (Duchambeh, Garm, Kouliab, Kourgan Tubé et Sary Assine), deux du Turkestan (Oura Tubé et Penjkent) et le Badakchan (ex-Pamir) ; *b*) le *Karakirghizistan*, région autonome constituée en 1924 avec quelques districts du Djetisou, 14 cantons d'Aoulié Ata, et un fragment du Pamir oriental.

475.400 kilomètres carrés, avec 6.060.000 habitants (1926) ainsi répartis : *Uzbekistan propre*, ch.-l. Samarqand, 212.000 kilomètres carrés, 4.375.000 habitants.

Tadjikistan, ch.-l. Duchambèh, 135.000 kilomètres carrés, 835.000 habitants.

Karakirghizistan, ch.-l. Pichpek = Frunze), 128.400 kilomètres carrés, 850. 000 habitants.

Villes (1926) : Tachkent (323.613 habitants) ; Khoqand (69.324) ; Samarqand (165.206) ; Andijan (73.465) ; Namangan (73.640) ; Bokhâra (75.000) ; Khiva (30.000).

L'antique Sogdiane (Soghd, vallée du Zerr-afshân, « qui répand de l'or »), cultivée et civilisée depuis de longs siècles, par la Perse et les Gréco-Bactriens, ancienne vassale de la Chine, dépendait des *Turcs* (*Ephthalites*, 450-552, puis *Türgesh*) quand l'armée musulmane de Qoteïba y pénétra (706-712).

L'islam eut à y lutter longtemps contre le mazdéisme, le christianisme nestorien, et surtout le *manichéisme* (le pontife suprême des Manichéens transféra son siège de Chaldée à Samarqand à la fin du IXe siècle), qui infiltra dans l'islam

diverses hérésies. Après la disparition des « princes » locaux (*Bokhâr Khodât* de Bokhâra, *Ikshid* = *Khshayathiya* de Shâsh (d'où le mot « chéchia » : c'est l'actuel Tachkent), éclipsés par la brillante dynastie des Sâmânides (873-997), ce vieux pays iranien devint la proie d'une série de clans turcs venant du nord pour le piller, et qui, sédentarisés, s'islamisaient bientôt au contact de villes d'Islam comme Samarqand : *Kankli* vassaux des Seldjoûqides, *Oïgour* et *Karakhitaï* (1140) de Kachgarie, *Tékèchs* du Khârizm, mongols *Djagataïdes* (islamisés à partir de Tirmashirîn, 1322-30) allant jusqu'à Kâshgar et à Balkh, turcs *Timourides* (Timour, dit Tamerlan, 1369-1405). Après eux, trois lignées de khans, *Ming* de Khoqand (1597-1876), *Uzbeg* de Bokhâra (Sheïbanides 1500-1599, Djânides et Manqît 1756-1920) et de Khiva (Sheïbanides 1515-1714, Kirghiz 1714-92 et Koungrad 1792-1919) se partagèrent le pays jusqu'à la conquête russe.

Les décrets de janvier 1921 et décembre 1924 ont établi deux langues officielles : *russe* et *turc* (*uzbeg*), en Uzbekistan, *russe* et *tadjik* (dialecte persan) en Tadjikistan, *russe* et *turc kirghiz* en Karakirghizistan.

Les races islamisées sont : *Turcs uzbeg* (3.700.000, soit 69 %), *Tadjik* (1 million) et *Kirghiz* (250.000) [auprès de 250.000 colons russes] ; non compris le *Karakirghizistan*, où l'on trouve 540.000 *Kirghiz* (64 %), 150.000 *Uzbeg* [auprès de 120.000 colons *russes*].

Le grand remaniement de 1924 ayant été fait sur la base linguistique et raciale, on remarquera que les majorités sont bien plus compactes, dans la nouvelle répartition.

La révolution communiste éclata le 1er novembre 1917 à Tâchkent, sous l'impulsion des cheminots russes, et la république fut définitivement organisée du 30 avril 1918 au 13 avril 1921.

Tâchkent, point de jonction des deux voies ferrées venant de Russie, — l'une du N. (à travers la steppe) *via* Perovsk-Turkistân (ex. Yasâ, patrie du poète Yésèwi † 1166), Otrar, le long du Syr Daria (Iaxartes) ; l'autre (transcaspienne), *via* Tchardjouï (pont de l'Amou-Daria) (Oxus), — est un des points d'appui de la politique asiatique bolcheviste ; c'est là qu'ils groupent une « jeunesse communiste », en majorité musulmane), destinée à aller semer l'idée révolutionnaire aux Indes. Mais l'Islam réagit : l'essai avorté de gouvernement nationaliste musulman tenté à Khoqand (nov. 1917, fév. 1918), a été suivi d'une guerre de guérillas incessante (*basmatchis*) ; les écoles laïques sont désertées ; on a dû fixer au vendredi le jour de repos hebdomadaire prescrit. Le dévoilement des femmes a amené des représailles individuelles atroces (cf. *REI*, 1929, 196-226).

Les *congrégations* (*îshân*) sont en décadence : en 1895, Lykochin comptait à Tachkent 19 chefs *naqshabandiya* (« khafiya », c'est-à-dire sans « hadra » publique) ; 13 *qâdiriya*, 13 *soltâniya* et 3 *sohrawardiya* (« djahriya », c'est-à-dire donnant des séances publiques).

Bokhâra est un centre d'islamisation intense, rayonnant au N. et à l'E., jusqu'en Chine, tant pour la formation pédagogique des *mollas* hanéfites que pour l'affiliation à l'ordre des *Naqshabandiya* (tombe fondateur † 1388).

Tous les musulmans de l'Uzbékistan et de ses dépendances sont *sunnites* (et de rite hanéfite), à l'exception de 100.000 shî'ites *ismaëliens*, de race tadjik, concentrés en Tadjikistan (Shoûghnan et Pamir, où la minorité sunnite antishî'ite porte le nom de *Marwâniya*).

Il y a 100.000 *juifs*, venus de Meïmana (Yahoûdiya) près Balkh, — et installés à Bokhâra, Aoulié Ata, Khodjand, Tachkent ; la colonie *juive* de Samarqand, fortement influencée par la coutume islamique, a perdu un certain nombre de familles passées à l'islam sous le nom de *Tchela* (études d'Edelmann). — Tsiganes *Maznoug* et *Louli*.

L'ancien système administratif (*beks* de district, *amlakdars* de canton, *aksakal* de commune, *aryq-aksakal* pour les canaux) a été réformé ; le partage des terres a été effectué.

Il y avait à Bokhara une organisation corporative musulmane intéressante d'origine iranienne (*osta ; ostakar* = *khalîfa* ; et *nîmkar* = apprenti) ; les 34 corporations bokhariotes ont été regroupées en 1921 en 8 associations professionnelles (27.000 membres, dont 7.000 à Bokhara) : cheminots, métallurgistes, charpentiers, textile, tailleurs, instituteurs, fonctionnaires soviétiques et journaliers : formant ensemble soviet.

Bokhâra est le marché principal des *tapis turkmènes*, dits « Bokhâra » ; reconnaissables à leurs octogones et médaillons ; les types principaux sont *Khiva* (dits « afghans », tissés par les *Kirghiz*), *Besh Shehir* des « cinq villes » à l'W. de Khiva), *Tekké* (ce sont les fameux *Khatchli*, divisés en croix, qui se vendent aussi à Ashkabad), Yomoud et Merv (simples *ghilim*).

Le coton est cultivé à Ourguendj. Khiva, ancien marché d'esclaves réputé, est resté le marché de la laine de chameau pour tous les nomades.

La vallée de Samarqand et les environs de Khoqand ont des plantations de *coton* importantes. On exploite le *naphte* à Santo, et le *charbon* à la mine Solioukta. Il y a quelques fabriques de *tapis* (« Samarqand », « Malgaran », à dessins chinois. — 4 millions de têtes de bétail (1919 : 13 en 1915).

BIBLIOGRAPHIE. — J. Castagné, ap. *RMM.*, LIX, 154-190 ; cf. XXIV, 213 (pour Shoûghnan). — M. Gavrilov, ap. *REI*, 1928, 209-230.

TURKMÉNISTAN

La république soviétique de Turkménistan a été constituée le 27-X 1924 en amalgamant l'ancienne province transcaspienne (diminuée du Manghichlak, annexé au Kazakistan) avec un district du Kharezm (Tachaous) et deux districts de Bokhâra (Tchardjouï et Kerki).

491.216 kilomètres carrés, 1.030.549 habitants (1926), presque tous musulmans sunnites (de rite hanéfite) ; sauf quelques *bâbis*, à Poltaratsk, et des colons russes.

Villes : Poltaratsk (ex-Ashqabad), 26.000 hab. ; Léninsk (ex-Tchardjouï), 20.000 hab., qui vient de succéder à Poltaratsk comme capitale ; Merv, 14.000 ; Krasnovodsk, 6.400.

Marche frontière entre Iran et Touran, l'antique Margiane est peuplée en immense majorité de *Turkmènes* (*Tekkés* : *Akhal*, *Göklanes* et *Iomoudes*, dans le N., *Salyrs* à *Sarakhs* ; il y a tout au plus 15 % d'*Uzbeg*, 15 % de *Turcs Kirghiz*, et quelques colons : russes, persans (20.000) et juifs (Merv et Tchardjouï).

L'évolution sociale de ces nomades, surtout au nord, est très peu avancée, malgré les *soviets d'aoul* qui ont été organisés.

BIBLIOGRAPHIE. — *RMM.*, LIX, 191-196 (Castagné) ; cf. XXV, 307-343 (Majerczak). — *REI*, 1928, 361-399 (Nemtchenko et Castagné).

MONGOLIE SEPTENTRIONALE

La Mongolie septentrionale, disputée par la Russie à la Chine depuis 1912, autonome en 1919 (sous la domination du « bouddha vivant » d'Ourga *Koutouktou*, établi là depuis 1664), prise de février à septembre 1921 pour base d'opérations antibolchevistes par Ungern von Sternberg, est depuis 1921 une république soviétique populaire ; sa capitale est à Ourga (Da-Kouren), avec deux centres secondaires : Kobdo et Ouliasoutaï.

2.000.000 kilomètres carrés, 645.000 habitants (1920), en majorité bouddhistes. Il n'y a que 20.000 musulmans : quelques caravaniers *Karakirghiz* de Kouldja et Ouroumtsi, — et des *Kalmouks Torgouts* revenus en 1770 d'Astrakan où ils avaient immigré en 1630. Au moyen âge, un noyau de musulmans persans s'était constitué dans un quartier de Karakoroum, capitale de Tchinguizkhan.

Pelliot a relevé une mosquée en ruines, bien conservée, à Karakhoto (Edzin Göl).

La Mongolie méridionale, demeurée chinoise, n'a pas de musulmans.

D

ARMÉNIE

La république soviétique d'Arménie forme un étroit couloir parallèle au haut Araxe, allant d'Etchmiadzin et Ani, par Erivan (ch.-l.) jusqu'au territoire de Nakhitchévan, qui lui a été enlevé après 1921 et confié à l'Azerbaïdjan.

30.948 kilomètres carrés, avec 876.557 habitants (1926), dont 150.000 colons *russes* (hétérodoxes : *Molokanes*, etc.). Ajouter 250.000 réfugiés arméniens venant soit de Turquie en 1917, soit d'ailleurs, avec l'appui du gouvernement soviétique, depuis 1924. — 8.500 communistes (1925).

L'inimitié séculaire entre Géorgiens et Arméniens ne leur a jamais permis d'opposer un front chrétien unique à l'Islam.

On sait que l'Arménie revendique d'importantes minorités ethniques par delà sa frontière, dans les États voisins : *Akhalkhalaki* (Géorgie : 402.000), *Karabagh* et *Zangazour* (Azerbaïdjan : 340.000), *Kars, Van* et *Bitlis* (Turquie). Les Arméniens de *Cilicie* (Zeïtoun et Hadjin) ont été décimés et dispersés (1921). Il y a d'importantes colonies arméniennes en Pologne (Lemberg, Kamenetz-Podolsk), en Bukovine et Transylvanie, en Bessarabie, à Astrakan, à Moscou, à Venise, à Madras, à Tiflis, en Perse, en Égypte, en Syrie (75.000), en Amérique du Nord (125.000). — Le total de la « diaspora » arménienne s'élevait en 1922 à 1.844.000 (officiel).

La race arménienne s'est montrée particulièrement réfractaire à l'islamisation, et son martyrologe est considérable, depuis Vaghtan de Koghthen († 717) jusqu'aux 1.500.000 victimes massacrées en 1914-18. Il ne reste plus que 281.000 Arméniens en territoire *turc* (149.000 à Constantinople, 15.000 Cilicie, 35.000 Kharpout, 20.000 Trébizonde, 13.000 Bitlis)

Les *Shâh Arman* musulmans du moyen âge, Soqmânides (1100-1185) et Ayyoûbites (1207-1244) de Khilât n'avaient rien d'arménien. Les seuls Arméniens *musulmans* qu'on connaisse sont ceux d'Artwin au S. de Batoum (cédé à la Turquie en 1921) ; avec ceux de Tokat, Sivas, Trébizonde (*Hamshen, Oudi*, mus. depuis 1750), Malatia, et du Dersim (quelques crypto-chrétiens).

En Arménie soviétique, il y a bien une forte minorité musulmane, de race *turkmène* et *kurde ;* de confession, soit sunnite *shâfi'ite*, soit shî'ite *ali-ilahi*, soit même *yézidi* (au mont Alagheuz ; ils ont tenu un Congrès à Tiflis en 1922 : voir Kurdistan) : 86.000 habitants (9,8 %). Ils seront échangés contre les réfugiés venus de Turquie.

Les *Kirghiz* immigrés au bord du lac Göktcha à l'W. d'Erivan, tissent des tapis dits *Kazak.*

BIBLIOGRAPHIE. — Macler, ap. *R.M.M.*, XXIV, 168 sq. ; Adjarian, *carte des dialectes arméniens* (Hautes Études, tome 173), 1909.

GÉORGIE (SAKARTHWELO, GORDJISTAN)

La Géorgie, république soviétique dont la population est en majorité chrétienne, compte 68.865 kilomètres carrés, avec 2.660.963 habitants (1926), dont environ 350.000 musulmans (14 %). — Tiflis : 293.000 habitants.

Sur décrets de la R. S. F. S. R., trois districts à forte population musulmane sont devenus des unités soviétiques semi-autonomes :

a) *Abkhasie*, peuplée d'environ 25.000 tcherkesses musulmans ; ch.-l. Soukhoum-Kalé. L'émigration est constante, vers la Turquie. Un îlot subsiste, au N. du Caucase, les *Abbazin.*

b) *Ossétie du Sud*, peuplée d'environ 100.000 musulmans (sur 200.000 hab. ; le reste, chrétien, représentant les derniers descendants des *Alains* (*As*) du moyen âge).

c) *Adjarie*, peuplée d'environ 150.000 musulmans (sur 180.000 hab.) ; ch.-l. Batoum (34.000 hab.), port important, au terminus de la *pipe-line* des pétroles de Bakou. A côté de la langue *karthwel* (voir les études de linguistique japhétique, du prof. Marr), le *turc* et l'*arabe* y sont langues obligatoires.

La Géorgie (*Gruziya* en russe) proprement dite a pour chef-lieu Tiflis. Ses provinces historiques sont : *Meskhie, Mingrélie, Gourie, Soanéthie, Iméréthie, Karthlie, Pshawie* et *Khewsurie, Thouschéthie, Kakhéthie.* Toutes ont pour langage le *karthwel*, sauf dans les cercles d'Akhaltsikh et d'Akhalkhalakhi, où l'on parle le *turc*, depuis le XVIIIe siècle. Le district de Zakatal (au N.-E.), peuplé d'*Endjiloï*, musulmans parlant le *karthwel*, a été cédé à l'Azerbaïdjan (1920).

Les Géorgiens, Circassiens chrétiens, ont énergiquement lutté contre les invasions musulmanes, *seldjoûqides* (1100 ; chassés en 1212), et *timourides* (1387-1403) ; mais à partir de 1620, le roi de Karthlie et Kakhéthie dut s'avouer vassal de la Perse et il y eut des conversions. Puis la Turquie, qui avait islamisé le pays des *Lazes* au XVIe siècle, conquit petit à petit l'*Adjarie* à l'Islam après 1630. Batoum appartint aux Ottomans jusqu'en 1878 ; ils la reprirent en avril.-nov. 1918 ; le parti conservateur national turc dit *Sedaï Millet* qui gouverna l'Adjarie jusqu'en 1921 fut renversé par les Soviets, et les terres féodales et *waqf* confisquées.

La frontière avec la Turquie a été réglée par le traité de Kars, 13 octobre 1921.

AZERBAIDJAN

Ce nom, qui désignait en principe la province persane de Tabriz, a été choisi pour désigner, depuis 1918, l'état autonome créé avec les vieux pays d'*Arrân* et *Shirvân*. Cette république d'Azerbaïdjan, soviétisée le 27 avril 1920, comprend les anciens gouvernements russes de Bakou et Guendjé (ex. Elisabethpol), avec la république autonome de Nakhitchévan, le territoire autonome des « monts » (*Berg = Nagorni*) de *Karabach*.

84.679 kilomètres carrés, 2.313.172 habitants (1926), dont 1.600.000 musulmans, 340.000 Arméniens et 200.000 colons russes (qui devaient être renforcés par 500.000 colons officiels à partir de 1923). — 9954 communistes inscrits.

Villes principales (1926) : Bakou (452.808 hab.) ; Guendjé (57-394); (1924) : Shoûsha (38.000) ; Noukha (37.000) ; Shamâkha (23.000).

Dès le IXe siècle, l'autorité des Khalifes 'abbâsides s'affirma sur les villes des deux principautés d'*Arrân* (Bardhâ'a, Baïlaqân, Djanza = Guendjé) et *Shirvân* (Shâmâkha, Bâkoû), de tout temps reliées à la Perse. La population, de race iranienne, mi-chrétienne, mi-mazdéenne, ne fut complètement islamisée qu'au XIIIe siècle. Elle vit naître alors, après une série d'écrivains en arabe, deux grands poètes musulmans de langue persane (Khâqânî de Shirvân, et Nizami de Guendjé). Avec les invasions de Timour (1390-1400), un nouvel élément ethnique pénétra dans le pays, des clans *turcs* tatares *Qadjar* (anciens *Djélaïr*), et leur féodalité se répartit la terre en 9 khanats : Guendjé, Erivan, Nakhitchévan, Karabagh (ch.-l. Shoûsha), Shéki, Shirvân (ch.-l. Shâmâkha), Talysh, Bakou et Kouba. Tous finirent par être annexés par la Russie ; Djawad Khan, le héros de Guendjé, succomba en 1804.

La renaissance nationale des musulmans turcs d'Azerbaïdjan, due au parti *Mosâwât* (Égalité), se marque dès 1905 dans les journaux *Kaspi* et *Atcheq Sez*. Après l'intermède de la diète transcaucasienne (nov. 1917-mai 1918), les chefs turcs azéris, aidés d'abord par une armée ottomane, puis par les Anglais, fondèrent une république musulmane socialiste révolutionnaire anti bolchéviste, avec parlement élu au suffrage universel (et vote des femmes) ; sur 120 députés (1919), il y avait 84 musulmans, 21 Arméniens et 11 Russes. Le 27 avril 1920, cette république fut détruite par l'armée

soviétique, qui établit la république soviétique d'Azerbaïdjan par traité, (30 sept. 1920) en s'appuyant, parmi les musulmans, contre le parti nationaliste *Mosâwât*, sur le parti communiste *Himmet* (et semi-communiste *'Adâlet*). Ens ept. 1920 se tint à Bakou un congrès communistei nternational (pour l'Orient).

Quoique le fond de la population soit iranien, la langue est le *turc azéri*, dialecte de la féodalité Qâdjâr. Seuls 100.000 *Tates* (au N.-E). parlent le *persan*. Il y a une littérature turque azéri très digne d'intérêt (drames d'Akhôndzadé † 1878), et l'évolution sociale des musulmans azéris est aussi avancée que celles des gens de Kazan (société de bienfaisance Ismaïlïé, 1905, etc.). 300 maîtresses d'écoles musulmanes ont été formées par la propagande communiste en 1921-22.

Ecoles primaires et secondaires (134.855 élèves en 1926), écoles normales, écoles techniques (22), et Université d'État à Bakou.

L'alphabet *latin* (*latindji*), suivant un système mixte incorporant des lettres russes, est régulièrement employé depuis 1923 dans la presse, pour la transcription de la langue turque.

L'Azerbaïdjan est la pierre angulaire de la politique pantouranienne de jonction entre Turcs ottomans et Turkestan. Contre elle, les soviets firent jouer d'abord l'élément arménien qui est communiste (gauche du parti *Dachnaksoutioun*). Puis ils essayèrent de moderniser la langue turque (alphabet latin), etc., et organisèrent le Congrès de Turkologie de Bakou (1926).

Les musulmans d'Azerbaïdjan au nombre de 1.600.000, sont shî'ites *imâmites* duodécimains (*turcs* et *tates*) : leur organisation canonique est un *sheïkh-ul-islamat*. Il y a quelques sunnites *shâfi'ites* en Talysh au S., et 3.000 shî'ites *ali-ilahis* en Guendjé.

A côté de cultures locales (coton au Moughan, vigne, céréales, pêcheries), l'Azerbaïdjan possède à Bakou (au N. : Balachany, Romana, Sabountchi ; au S. Bibi Erbat) des puits de pétrole exploités depuis l'époque mazdéenne (pyrées célèbres), et dont l'importance est mondiale : leur *pipe-line* aboutit *via* Tiflis, à Batoum (7 millions 1/2 de tonnes en 1928).

L'industrie des *tapis* est importante : types *Bakou*, *Soumak* (ou pseudo-Kashmir, de Shamâkha), *Genghis* (de Guendjé), *Karabagh* et Shirvan ; le marché de cette industrie est en Géorgie, à Tiflis. — *Soiries* et *cotonnades*.

Journal officieux tartare : *Kommunist*.

BIBLIOGRAPHIE.— Ressoulzadé Mehmed Emin, *Azerbaïdjan djémhouriyéti*, Constantinople, impr. Evkâf, 1923.

— Sur l'alphabet latin et le Congrès de Bakou, voir *R. M. M.*, LXIII, 15-126 (Castagné, Aqshèhirli), *R. E. I.*, 1927, 321-353 (Castagné).

RÉPUBLIQUE CHINOISE

(TCHONG-HOUA MIN-KOUO) (SIN)

L'Islam chinois est resté une énigme, depuis le temps lointain où Dabry de Thiersant et Vassiliev prophétisaient l'islamisation prompte et totale de toute la Chine.

Encore maintenant, il n'est pas bien connu, et les statistiques qui vont suivre, fondées pour la plupart sur l'enquête Broomhall (1910), *et sur la mission d'Ollone* (1911), *auxquelles ne s'est ajouté depuis qu'un essai de F. H. Rhodes* (1921), *sont tantôt incomplètes, tantôt conjecturales.*

Elles attestent, du moins que l'Islam est un des facteurs organiques stables de la Chine actuelle, désagrégée par l'anarchie politique, et sociale, depuis la mort de Yuan Che-k'aï. La vieille morale confucéenne se dessèche, les monastères taoïstes, peu nombreux, sont de plus en plus désertés et le monachisme bouddhiste s'étiole, comprimé par le « cadenas » des édits dus aux derniers empereurs et vaincu par le laïcisme des révolutionnaires. Restent, face à face, dans une énorme masse humaine, naguère surestimée, mais peut-être encore égale à 300 *millions, malgré les famines, deux faibles courants monothéistes, nettement antagonistes : Islam contre Chrétienté,* 6 *millions contre* 2 *millions, soit* 3 *contre* 1. *On croit communément à la Mekke qu'il y a « 30 millions » de musulmans en Chine ; aussi leur a-t-on réservé en* 1926 3 *sièges sur* 49 *au prochain « Congrès du Monde Musulman ».*

Bibliographie. — A. Vissière, *Etudes sino-mahométanes* (*R. M. M.*, VIII-XXVII).

« *T'oung Pao* », années 1905 (Huart), 1908 (Chavannes, Vissière), 1911 (Van Berchem), 1927 (Pelliot).

Broomhall, *Islam in China*, Londres et Shanghaï, 1910.

F. H. Rhodes, *A. new survey of China* (*Moslem World*, janv. 1921) : résumé ap. Milton T. Stauffer, *The christian occupation of China*, Shangaï, 1922, pp. 353-358.

D'Ollone, *les Musulmans en Chine* 1909-1911 (*Revue du Monde musulman*, avec des notes techniques de Vissière et Blochet).

F. Farjenel, *Calendrier musulman chinois* (*R. M. M.*, IV, 549-60).

G. Cordier, *Mosquées du Yun-nân* (*R. M. M.*, XXVII et XXXVIII).

Martin Hartmann, *Zur Geschichte des Islam in China*, Leipzig, 1921.

Isaac Mason, *Notes on chinese muhammedan literature*, 1925 (318 nº, ap. *JRAS*, North China Branch, LVI, 172-215) ; *a life of Mohammed*, Shanghaï, 1921.

Communications de A. Bonamy (1927).

A. Vissière, ap. *REI*, 1927, 309-319 ; 1929, 159, 339.

A

A. — GÉNÉRALITÉS

Les annales impériales chinoises nomment les musulmans *Hoeï-hoeï* l'Islam *Ts'ing-tchen-kiao* (vraie et pure religion), et les Arabes *Ta-chi* (*Daijiek = Tadjik* ; cf. *Tayy;* ici p. 105).

Le souvenir du sahâbî Sa'd-ibn abî Waqqâs († 674 à 'Aqîq, près Médine) est attaché légendairement à une tombe près de Tourfan, et à une mosquée dans la ville de Canton.

Deux ambassades sont certaines : celle d'Othmân, reçue en 651 par l'empereur T'ang, Kao-tsong ; et celle de Qoteïba, en 713 (suivie de dix-neuf autres, de 716 à 759, signalées par Chavannes).

L'Islam s'est implanté, en Chine propre :

a) Au *Kan-sou*, dès le VIII[e] siècle, grâce aux mercenaires arabes recrutés par l'empereur Sou-tsong, lors de la grande révolte.

b) Sur la *côte S.-E.*, Canton, Zayton, Yang-tchéou, dès le X[e] siècle, à cause de marins venus du golfe Persique : leurs récits renferment mainte notation précise, comme les « arbres à feuillage artificiel (en soie) » ornant le parc impérial du « fughfûr » (= Fils du Ciel) depuis Yang-ti (cf. *R. M. M.*, III, 625).

c) Au *Yun-nân*, au XIII[e] siècle, à cause d'un gouverneur mongol, zélé musulman bokhariote.

Les ouvrages de jurisprudence et les eucologes des musulmans, jadis composés en *turc oriental* (alphabet oïgour puis arabe), sont depuis le XVII[e] siècle, bilingues, *sino-arabes*, ou chinois (Broomhall en cite 20, Vissière, 36). La calligraphie arabe des musulmans chinois, remplaçant le calame par le pinceau, est d'un aspect très original.

Les principaux métiers des musulmans chinois sont : soldats, exportateurs et colporteurs (soie, coton, thé), restaurateurs, baigneurs, et même ouvriers d'usines (forges de Han-yang, filatures de la côte S.-E.). — Patronymes : *Ma, Kin, Ha*, etc.

L'Islam, fossilisé au S.-W., sous une forme archaïque, a évolué au N.-W. sous l'influence des Turcs oïgours islamisés. Son expansion est paralysée par ses interdictions (porc, alcool, opium ; celle du culte des ancêtres est peu observée). Depuis quinze ans le gouvernement ottoman s'efforce de coordonner les musulmans chinois ; en 1908, l'Allemagne avait revendiqué auprès de Pékin le rôle diplomatique de « puissance protectrice » de l'Islam.

Fêtes canoniques (*R. M. M.*, IV, 548, selon H. Maspero) : *'Ideïn, Mawlid, Raghaïb, Mi'râdj, Qadr* et *Barâ'a* (cfr. ici *suprà* ; puis *'Ashoûrâ* (A-chou-la), naissances d'Ali (Eul-li : 15 rabî'II) et de Fâtima (Fat'oma, 4 djom. II), fêtes du « Wan-houa-tchao-tcheu » (djom. 1[er]) et de Jonas (21 dhoulqa'da).

Voici ce que l'on peut retenir sur l'Islam dans les 19 provinces de Chine :
[XIX[e]] : *Sin-kiang* 1 million (sur 1.200.000 habitants).
XIII[e] : *Kan-sou* 1.400.000 (sur 3.810.000 habitants ; chiffres trop faibles).
XVIII[e] : *Yun-nan* 700.000 (8.053.000 habitants).
Ces trois provinces, sérieusement islamisées, sont examinées ci-dessous isolément. Pour les autres, il suffit de donner des indications abrégées :

I. *Tche-li* 500.000 (sur 22.970.000 habitants), soit 2 %. Pékin, la capitale, a 45.000 musulmans (sur 800.000 habitants), « Khodjem » venus de Dzoungarie au XVIII[e] siècle ; avec 36 mosquées (30, ap. *R. M. M.*, XII, 699), dont une en la Ville. Impériale. De 1907 à 1924, le califat ottoman envoya des « légats » officieux en Chine (*cadi* visiteur, délégué par le cheïkh ul-islamat de Constantinople).

T'ien-tsin aurait 70.000 musulmans (sur 750.000 habitants) avec 10 mosquées
Le mouvement pédagogique moderniste, dont le centre est à la mosquée Kiao-tsou (Pékin), vise à améliorer l'enseignement de l'arabe, et à répandre l'instruction parmi les femmes.

II. *Chan-tong* 200.000 (sur 25.810.000 habitants), avec 16 mosquées, dont 8 à Tsinan ; et des mosquées spéciales pour les femmes.

III. *Chan-si* (T'aï-yuan, P'ing-yang) 25.000 (sur 9.420.000 habitants).

IV. *Ho-nan* 250.000 (sur 22.375.000 habitants), et 300 mosquées. K'ai-fong a 17.500 musulmans (sur 150.000 habitants) avec 15 mosquées (dont 8 pour les femmes) et d'importantes écoles primaires ; certains musulmans seraient des juifs convertis (ancienne colonie israélite installée là au XV[e] siècle). La ville de Houai-k'ing serait un centre d'islamisation.

V. *Kiang-sou* 250.000 (sur 15.380.000 habitants). Nankin a 25.000 musulmans (sur 250.000 habitants) et 27 mosquées. Dès le X[e] siècle, il y avait un petit centre musulman à Yang-tcheou où subsiste un collège. A Chang-hai, quelques musulmans, groupés en association cultuelle (Vissière, *R. M. M.*, XIX).

VI. *Ngan-houeï* (Ngan-k'ing) : 40.000 (sur 14.075.000 habitants).

VII. *Kiang-si* (Nan-tch'ang) : 2.500 (sur 16.255.000 habitants).

VIII. *Tchö-kiang* : 7.500 (sur 13.950.000 habitants) ; la conversion de ces familles est ancienne. Sur Hang-tcheou, voir Vissière (*R. M. M.*, XXII).

IX. *Fou-kien :* 10.000 (sur 8.560.000 habitants). Ts'iuan-tcheou (Zayton) a une curieuse mosquée du XI[e] siècle (1009), que Van Berchem et Arnaiz ont étudiée.

X. *Hou-pei :* 10.000 (sur 21.260.000 habitants).

XI. *Hou-nan :* 10.000 (sur 20.580.000 habitants), avec 19 mosquées, dont 2 à Tch'ang-cha.

XII. *Chen-si :* les musulmans, décimés en 1860, ne seraient plus que 300.000 (sur 6.725.000 habitants), répartis entre Si-ngan, Han-tchong et Hing-ngan. C'est ici le cœur de la Chine, avec sa vraie capitale, Si-ngan ou Tch'ang-ngan ; dès le IX[e] siècle, on y trouve une colonie musulmane avec 7 mosquées.

XIII. *Sseu-tch'ouan :* 200.000 (sur 54.500.000 habitants) principalement à Tch'eng-tou (11.500 mus. avec 11 mosquées, dont 10 *shâfi'tes* et 1 *hanéfite*, et un atelier xylographique renommé) ; et à Ta-tsien-lou (12.500 mus.) ; la ville de Ba-tang est aussi islamisée. Mollas enseignant en persan (influence de Liang Ho Yu, de Kiang-nan).

XIV. *Kouang-tong :* 35.000 (sur 23.700.000 habitants). Kouang-tcheou (Canton) aurait 25.000 musulmans (sur 800.000 habitants ; avec 4 mosquées (protection française) dont celle du « Saint-Souvenir », rebâtie en 1343 ; et la tombe de Sa'd). Dans l'île de Hainan, le petit centre de Sama est à demi-islamisé.

XV. *Kouang-si :* 15.000 (sur 5.425.000 habitants).
XVI. *Kouei-tcheou :* 20.000 (sur 9.265.000 habitants).

Soit, en tout, sur 314.850.000 habitants en Chine propre, au maximum, de 6.125.000 à 7.066.000 musulmans (cf. chrétiens : 2.306.949), dont la moitié en *Sinkiang*, *Kan-sou* et *Yun-nan*. Leur coordination officielle (administrative) a été tentée en 1683 et en 1858.

APPENDICE : Autres dépendances de la Chine :

— *Mantchourie :* 200.000 musulmans (sur 10.740.000 habitants) ; à Moukden, 6.000, avec 4 mosquées.
— *Mongolie* (voir *Russie*).
— *Koukounor-Tsaïdam* (province dont le gouvernement réside à Si-ning en Kan-sou) : sur 150.000 habitants, de race tibétaine (*Tangoutes*), soumis à une féodalité (29 « bannières » ou tribus), mongole depuis 1512 (*Daldas*, descendants, dit-on, de Tchinguiz Khân, vassaux de la Chine depuis 1697), l'immense majorité est bouddhiste ; mais il y a environ 3.000 musulmans, *Si-hia*, qui drainent tout le commerce.
— *Tibet* (sous un double contrôle : chinois, relevant du vice-roi du Sseu-tch'ouan ; et britannique) : sur 2 millions d'habitants en majorité bouddhistes (avec quelques cryptochrétiens), il y aurait, notamment selon J. R. Muir, environ 30.000 musulmans : 10.000 dans la province de Weï (immigrés hindous, à Lhassa), 14.000 dans celle de Kang (Tsiamdo, Draya, Se-tching) et 6.000 dans celle de Ngari (Gartok). Ce seraient des immigrés, *sunnites* venant du Kashmir, *ismaëliens* venant du Baltistan ; il y aurait aussi des tibétains d'origine, convertis à l'Islam, à la frontière chinoise du Sseu-tch'ouan.

PRESSE. — Voir *Section B* : PÉKIN, YUNNANSEN.

N. B. — L'administration provinciale chinoise a subi, depuis 1912, une réforme complète : suppression des anciennes préfectures de 1° et 2° classe (*fou* et *tcheou*), et des *t'ing ;* maintien dans chaque province, de cercles (*tao*), divisés en sous-préfectures (*hien*) ; en même temps, modification d'un grand nombre de noms. (Ex. : Pékin, qui formait le *fou* de *Chouen-t'ien* est devenu le chef-lieu du *King-tchao*).
Les cartes européennes conservent encore la nomenclature antérieure à cette réforme.

B

NOTICES

TURKESTAN CHINOIS (SIN-KIANG)

I. — PEUPLEMENT

SITUATION, SUPERFICIE, STATISTIQUE. — Compris entre les 35°-49° lat. N., et les 79°-96° long. E., le Sin-kiang ou « nouveau territoire », de 1.426.000 kilomètres carrés, occupe :

a) Un bassin fermé, de 1.000 mètres d'altitude moyenne, celui du Tarim (T'a-li-mouho), qui, après 2.000 kilomètres de cours, se perd dans des marais, au milieu du désert de Takla-Makan. C'est le [*T'ien-chan*] *Nan-lou*, désert parsemé d'oasis.
b) Un massif de montagnes, se détachant du Pamir vers l'E., et culminant entre 7.800 mètres (*K'ouen-louen*, au S.) et 6.870 mètres (*Khan Tengri*, au N.). Echancré à l'O. par la vallée de Yili, à l'E. par la dépression de Tourfan, il domine au N.-E. le désert de Mongolie.
c) Au N.-W., le plateau de Dzoungarie, n'atteignant pas 1.500 mètres, avec quelques lacs (Saïram Nor). C'est le [*T'ien-chan*] *Pei-lou*.

Population totale : 1.200.000 habitants (1902) environ. Elle était autrefois beaucoup plus considérable.
Villes : d'abord l'hexapole, c'est-à-dire Khotan (Houo-Tien, 26.000 habitants), Yarkend (Cha-tch'ö, 60.000), Kâchgar (Sou-fou, 70.000), Outch-Tourfan (Wou-che), Aksou (Wen-sou), Yanghi Hissar (Ying-ki-cha-eul) ; puis Tourfan (T'ou-lou-fan), Karachar (K'o-la-cha-eul) et Qomoul (Ha-mi) ; Ouroumtsi (Ti-houa, 50.000 dont 12.000 Turcs ; l'ancienne Bichbalyk était plus à l'E.), Kou-tch'eng (K'i-t'ai-hien), Kouldja (Yi-li : 10.000 habitants ; occupé par la Russie, 1871-81 ; 1 grande mosquée ; 28 écoles ; c'est l'ancienne Almalyk, des chrétiens nestoriens).

L'ISLAMISATION. — Avant d'être islamisé, le Turkestan chinois avait connu une période de civilisation et de prospérité.

C'était au temps des rois « tokhariens », hindouisés, de Karachar, de Koutcha (dernier : Haripuspa, soumis par la Chine en 648) et du *Kamsa Dêçâ* (*Yu-tien* = Khotan ; 200 avant à 670 après), vassaux de la Chine ; leurs monuments ont été retrouvés et étudiés par les missions Aurel Stein, von Lecoq, et Pelliot. Au VIIIe siècle, tout le pays, vassal de la Chine, parlait encore l'iranien oriental ou « tokharien ». De 745 à 845, il est disputé aux Tibétains par l'empire *turc* des qaghans *oïgours* de l'Orkhon, qui se convertissent au manichéisme iranien en 762 (pontife, ou « mozak », résidant à Karakhodja près Tourfan). Brisé par l'offensive chinoise de 840-845, cet empire manichéen se scinde en trois : état *oïgour de l'est*, à Kantcheou, conquis et converti au bouddhisme par les *Hia* (1028), puis par les *Yuan* : État *oïgour du centre*, les « Doqouz Oghouz », ou [« Oïgour des neuf clans »], à Kao-tch'ang (près Tourfan) annexé et islamisé par le djagataïde de Kâchgar, Khidr (1371-1404) ; Etat *oïgour de l'ouest* (Kâchgar), gouverné par des Ilek-Khanides (890-1214) « descendants d'Afrasiyab », islamisés vers 950 ; vassaux comme les précédents des *Gourkhân Karakhitaï* bouddhistes de 1120 à 1215, ils sont remplacés après la conquête mongole, par une lignée *djagataïde* (1315-1678, islamisée vers 1370) et une seconde lignée *Khodja*, fondée par Hazrat Apak Hidâyatallah (1678). Tout le pays, vassal des *Oïrad* (Eleuthes) bouddhistes de Dzoungarie (1650-1758), est conquis par la Chine, en 1758 ; et les derniers princes Khodjas se réfugient à Khoqand. C'est de Khoqand que revient, en 1864, Ya'qoûb beg, lors la grande insurrection musulmane contre la Chine (1862-78) ; administrateur éminent, vassal du Khan de Bokhara (titre : *atalik ghazi*, il est reconnu par le califat ottoman (titre : *amîr-al-mou'minîn*), et le pays n'est soumis qu'après sa mort (1877).

L'islamisation du pays, où bouddhisme, manichéisme et nestorianisme s'affrontèrent, est complète, au S. du K'ouen-louen, depuis le XVIe siècle. Presque tous sont sunnites ; le rite *shâfi'ite*, introduit au XVe siècle, n'a pas pu prévaloir contre le *hanéfisme*, traditionnel chez les Turcs, et constamment ravivé par des khodjas venus de Bokhâra. Il y a quelques *shî'ites* (duodécimains, les *Abdal* : ou ismaëliens : des *Baltis*, à l'E. du Pamir). En tout 1 million (83 %). — Il y a une centaine d'*israélites* à Kâchgar.

On rencontre en Turkestan chinois (Sérinde) :

a) Des *Tadjiks* turquisés, d'origine indo-européenne (iranienne). C'est la majorité : 500.000.
b) Des *Chinois* (Khitaï) islamisés, les *Tounganes* (200.000 ; dans les villes).
c) Des *Turcs* immigrés : 5 clans *Kara-Kirghiz* (50.000) en Ili et à Outch-Tourfan ; des *Kiptchâk-Doulân* (Kazak) en Dzoungarie et sur le Tarim (200.000) ; des *Nogai* (3.000), venus de Kazan, à Kouldja. — Caste noble des *Khodjas* (*Wang*).
d) Des *Mongols* islamisés, à Karachahr (7 *Khochoûn* ou étendards).
e) Des *iraniens* shî'ites immigrés, les *Abdâl*, signalés à Païnâp (= Khan-aryq-40 kilomètres S. de Kachgar,) Tezgün, Kéria et Tchertchen (3.000), par von Lecoq, Grenard et Pelliot. — Au Lob-Nor.
f) Des *Louli*, tsiganes islamisés, près de Khotan.

La langue *turque* domine de façon presque exclusive ; le chinois est, théoriquement, la langue administrative.

II-III. — GOUVERNEMENT ET ADMINISTRATION

Le Sin-kiang est administré par un gouverneur (*Cheng-tchang*) résidant à Ouroumtsi, il a 6 intendants (Ouroumtsi, Tarbagatai, Yili, Aksou, Kachgar et A-chan), et commande à 48 sous-préfectures (*Lien*).

Le consulat *britannique* de Kachgar joue depuis 1917 un rôle politique de premier plan en Asie russe.

Le système d'impôts musulmans établi par Ya'qoûb beg a été maintenu et aggravé : *Kharâdj* (dîme de la récolte ; l'État a des magasins généraux de grain, sur lesquels il prête) ; *zakât* (facultative depuis 1881) ; et *taxes* supplémentaires, tel le *mâl bâdjî* (sur le bétail et sur sa vente).

L'organisation canonique a été affaiblie : certains *waqf* confisqués, les *mohtasib* supprimés ; les *molla-a'lam* (héréditaires), *cadis*, *muftis*, *imâm*, *khatîb*, ont été assujettis ; le *cadi* ne juge plus qu'au civil (le juge chinois au criminel). La *Khotba* se disait au nom du calife ottoman. Il y a de nombreuses mosquées (44 à Khotan), médrésés et « mazâr » (lieux de pélerinage : notamment Hazrat Apak à Kachgar, Soltân Aboû Sa'îd à Khotan, les XII imâms à Khotan, Dja'far Sâdiq à Khotan, Sa'd-ibn abî Waqqâs à Tourfan). Les fêtes sont les fêtes turques ; la *Barâ'a*, (14 sha'bân) comporte des rites spéciaux au pays. Au mariage, la future ne reçoit pas de *qâlym*. — M. Hartmann a étudié en 1908 les 18 *médresés* de Kâchgar.

IV. — TRAVAIL ET PRODUCTION

Culture du *maïs* (rendement exceptionnel), de l'*orge* (monte à 3.110 mètres d'alt.), et de *coton* (atteint 1.634 mètres).

INDUSTRIE. — Ver à soie (Qomoul, Tourfan), *cotonnades* (Kachgar), *teintures* (Tourfan), *dinanderie* (Aksou), *tapis* des types « Kachgar » et « Yarkend » (Khotan et Youroungkâch), *cuirs* (Koutcha), *sellerie* (Karachahr), *charbon de terre* (entre Aksou et Qomoul), *or* (à Boukalyk), *jade* (d'où le nom de Yu-men = Porte du Jade, donné à la passe menant en Chine).

Grenard avait étudié avec finesse, il y a trente ans, les diverses classes sociales des musulmans de Kachgarie, *begs*, *mollas*, bourgeois spéculateurs, agriculteurs, artisans (salaires très bas), mendiants. Un subterfuge légal (louage de service pour 50 ans) permettait alors de vendre comme esclaves des jeunes enfants musulmans (main-d'œuvre ; ou danseurs *ghaltchas* du Baltistan : cf. les batchas Bokhariotes).

Les principales routes, de caravane, sont : *a*) vers la Chine : route du Sud (peu fréquentée), par le col dit Tach Davan (3.960 mètres) ; route du Nord (classique), par le col d'Ouroumtsi.

b) Vers la Russie : la route du Sud Kâchgar-Naryn-Och (11 jours) par le col dit Terek Davan (3.810 mètres). Et au N., la vieille route de la soie : Ouroumtsi-Kouldja-Vernyi.

c) Vers l'Inde : Yarkend-Leh, par le col de Karakoroum (5.650 mètres).

La franchise douanière existe avec la Russie depuis 1880 ; aussi est-ce avec le Turkestan russe que le pays commerce surtout (pas de données statistiques récentes).

KAN-SOU

(Minorité musulmane.)

Le Kan-sou, ainsi nommé du nom de deux de ses villes (Kan-tcheou, Soutcheou), est au S. de la Mongolie.

325.000 kilomètres carrés ; c'est la haute vallée du Houang-ho, encaissé et torrentueux à l'W. (hautes montagnes de 6.000 mètres), navigable à l'E., à sa sortie dans des terres à *loess* (argile jaune).

Le Kan-sou comprend 3 *tao* et 91 sous-préfectures.

Population : 3.810.000 habitants (1902) : elle atteindrait actuellement plus du double.

Villes : Au-dessus de 100.000 habitants : Lan-tcheou (avec 50.000 musulmans, et 14 mosquées), Ts'in-tcheou (4.000 musulmans, 4 mosquées) et Leangtcheou. Si-ning a 60.000 habitants (faubourg musulman spécial, avec 2 mosquées). Ho-tcheou, sur 60.000 habitants, compte plus de 30.000 musulmans dans un faubourg (14 à 24 mosquées).

Les premiers musulmans ont été des mercenaires arabisés, venus de Bagdad au secours de l'empereur T'ang Sou-tsong attaqué par les Tibétains en 755 ; on vénère encore à Sin-hoa la tombe de l'un d'eux, 'Abd al Rahman Baghdadî, tué en 757. Le Kan-sou est resté depuis onze siècles le principal terrain de recrutement pour l'armée chinoise. Les musulmans, immobiles sous les dominations bouddhistes des qaghans *Ouïgour* de Kan-tcheou (700-1028) et des Tibétains T'ang-hiang de *Hia* (870-1226), puis sous les dynasties Yuan et Ming, ont déclenché en 1861-72 (par représailles pour les massacres officiels du Chen-si) une insurrection qui menaça la ville de Si-ngan (1867-70) ; malgré une répression sauvage, ils conservent au Kan-sou une organisation solide.

Le nombre total des musulmans serait de 1.400.000, soit 27 %. Évaluation officielle insuffisante ; ils doivent atteindre 40 %, et viennent de revendiquer, auprès de Pékin, le poste de gouverneur militaire de la province pour un des leurs (1923).

Géographiquement ils forment trois groupes : N.-W. (Sou-tcheou), 20.000 ; N.-E. (Ning-hia et Kin-tsi-p'ou) 200.000 ; et centre ouest, entre Si-ning, Lan-tcheou et Ho-tcheou, 700.000 ; plus au S., Min-tcheou et Ts'in-tcheou, 500.000.

Ils appartiennent à trois races principales :

a) *Chinois* convertis, probablement alliés aux descendants des premiers mercenaires arabes : 1 million.

b) *Turcs ouïgours* convertis (*Tong hiang Hoeï hoeï*) : 300.000 (près Hotcheou).

c) *Turcs Salar* (*Salyr = Turki*), venus en 1380-1428 de Sarakhs, *via* Samarqand, Tourfan et Sou-tcheou, jusqu'à Si-ning à l'W. de Ho-tcheou : 70.000.

d) Quelques *Mongols*, islamisés, vers Ning-hia. La plupart de leurs frères, fervents bouddhistes, sont réfractaires à l'islamisation, autant que les Tibétains (*Tangoutes*) de Si-ning, concentrés autour de leurs 24 lamaseries (dont celle de Koum-boun).

Ces musulmans parlent *chinois*, quelques-uns *turc* (salar) ; ils ont des livres en *persan* et en *arabe*. Leurs maîtres d écoles coraniques (*ahong*) sont formés à Ho-tcheou, centre pédagogique musulman pour toute la Chine du N.-W. La *Khotba* est celle de Bokhâra. Les femmes ne sont pas voilées (sauf à Ho-tcheou). Le tabac est interdit, mais l'alcool permis. Les tablettes du culte des ancêtres son tolérées (sauf ckez les Salars). Il y a, chaque année, quelques pèlerins pour la Mekke.

Tous sont *sunnites* : divisés en deux « sectes » rivales : la « vieille » (*Lao-kiao*), qui correspond au rite *hanéfite*, puisqu'elle use du *dhikr khafî* (récitation *mentale* par les assistants de la prière canonique lorsque énoncée par l'imâm). Puis la « neuve » (*Sin-kiao*), vraisemblablement de rite *shâfi'ite*, puisqu'elle use du *dhikr djahrî* (= *djalî*, récitation *à haute voix*).

Celle-ci est signalée chez les Salars dès 1760 et 1781-85 (de Groot lui attribue alors des accointances *wahhabites*) ; elle-même a été « réformée » en 1860 par Ma Houa-long († 1871), chef de la grande insurrection d'alors, homme vénéré (*sheng-jen*), fondateur d'une sorte de congrégation, de *Djahriya* (1), dont le centre s'est transporté, depuis 1871, de Kin-tsi-p'ou à Cha-keou (près Kou-yen-tcheou) ; ses adeptes, qui sont mal vus de la majorité, se sont infiltrés au Sseu-tch'ouan et au Yun-nan.

Le culte des saints (pèlerinages aux tombeaux, *koumbe*) s'est répandu au Kan-sou avec l'affiliation aux ordres mystiques des *Qâdiriya* et des *Naqshabandiya*.

(1) Voir ici *Turkestan*, pour une autre explication de ce terme (*qâdiriya*, opposés aux *naqshabandiya*).

YUN-NAN

(Minorité musulmane.)

Le Yun-nan, ou « Sud nuageux », s'étend au S.-W. de la Chine, au S. du haut Yang-tseu.

380.000 kilomètres carrés, répartis entre une zone N., N.-E. et W., hautes montagnes escarpées et désertes, et une zone E. et S., haut plateau criblé de lacs et à population dense.

La province comprend 4 *tao* et 97 sous-préfectures.

Le pays est gouverné depuis le 7-II 1927 par un *Directoire* dont le commissaire aux affaires militaires est un général musulman (Ma-tsong).

Population : 8.053.000 habitants (1911 ; cens officiel fondé sur l'estimation de 6 habitants par *feu* musulman, 5 par *feu* non musulman).

Villes (selon G. Soulié) : Yun-nan-sen, 45.000 habitants (7.200 musulmans, 7 mosquées) ; Tchao-t'ong, 35.000 (15.000 musulmans) ; Tong-tch'ouan 15.000 (5.000 musulmans) ; Mong-tseu, 12.000 ; T'eng-yue, 12.000 ; Ta-li, 6.000 (1.500 musulmans). Li-ngan, 6.000 (4.000 musulmans) ; Mong-houa, 3.000 (1.200 musulmans) ; Atentsé, (marché tibétain, à 3.100 mètres d'alt.) ; Ta-tchouang, près Mong-tseu, a 2.350 musulmans sur 2.500 habitants.

Rien de sûr concernant l'Islam au royaume de *Nan-tchao* (660-1381 ; ancien *Tien*), avant la conquête mongole (1253) ; en 1274, le gouverneur nommé par les Yuan, dit « prince de Hien-yang » est un musulman : Shams al Dîn'Omar Bokharî, surnommé « Sayyid Adjall » († 1279), dont le fils Nâsir al Dîn, et le petit fils Sa'dî consolidèrent l'installation de la petite colonie musulmane bokhariote qu'il avait amenée. On a étudié les monuments qu'ils ont édifiés à Yun-nansen (mosquées de la porte Sud, et de Yang-pi, tombe à Wou-eul-to).

Dès le début du XIXe siècle, les musulmans, concentrés à Ta-li et Linngan, s'agitent (1818-19, 1826, 1834, 1840). En 1856-73, grande rébellion, dite « Panthay », dirigée par la coalition, bientôt scindée, de modérés comme Hâddj Ma To-sin (à Yun nan-fou), et d'extrémistes comme Tou Wen-sieou, dit « Soltan Soleïman », à Ta-li, qui refuse toute allégeance à la Chine, et en appelle au Khalifat ottoman ; en 1873, Ta-li succombe et les musulmans y sont exterminés.

On évalue le nombre des musulmans yunnanais à 700.000 (9 %). Ce sont :

a) Les descendants des immigrés *bokhariotes* du XIIIe siècle, augmentés de *Chinois* convertis ; à Yun-nan-sen, notamment.
b) des *Lolos* convertis, à Linngan, où ils habitent des ksour cubiques.

Les cinq prières sont mal observées : la khotba se dit en arabe (de même, à la fin du repas, la *fâtiha*). Pas de *muezzin*. Le *jeûne* et la *zakât* sont irréguliers. Quelques pèlerins, annuellement, s'en vont à « Lou-ma-ki » (la Mekke), *via* Sseu-tch'ouan-Turkestan-Bokhâra (ou plutôt *via* Hanoï-Haïphong-Port-Saïd). Tous sont sunnites, de rite *hanéfite*. Les tablettes du culte des ancêtres sont tolérées.

HONGKONG

Sur 625.166 habitants (1921), 3.000 musulmans environ (avec 2 mosquées, Prince Terrace et Happy Valley ; et un club (A. Bonamy, 1927).

JAPON

Il y a quelques musulmans à Formose ; et au Japon même (Japonais revenant de Java), où Hâddj 'Omar Yamaoka fonda en 1911 l'*Islamic fraternity ;* quelques centaines en tout. Le cheïkh Mohammed-b. 'Abd al Hayy-b. 'Obeïdallah Qorbân dirige depuis 1923 à Tôkyô une *madrasa islamîya Kheïra* (5 classes élém., 3 second., 2 supérieures ; en 4 langues, turc, arabe, japonais et anglais).

BIBLIOGRAPHIE. — *R. M. M.*, XII, 295 ; XIII, 355-378 ; revue *Shihâb* de Constantine, février 1929, pp. 31-32.

LES PAYS MALAIS

Malaisie Néerlandaise.
Malaisie Britannique.
Siam.
Indochine Française.
Philippines.

L'Islam malais forme un bloc isolé d'environ 55 millions d'âmes, d'une constitution sociale remarquablement uniforme, l'élite étant sunnite shâfi'ite, *avec de fortes tendances mystiques, la masse étant travaillée par un puissant mouvement néo-corporatif, à tendances communistes. La race* malaise, *discrète et polie. circonspecte et implacable, a introduit l'Islam partout où elle est allée commercer. Et elle a marqué définitivement son empreinte sur les races conquises,* Bataks *etc.* (*Sumatra*), Dayaks (*intérieur de Bornéo*), Alifours *(partie de Célèbes, Moluques, amalgame de races malaise et papoue) et même sur les* Papous *de quelques parties de la côte de la Nouvelle-Guinée. Quoique sans organisation générale, elle est guidée en quelque sorte par une élite confessionnelle d'indigènes, que de (relativement très fréquents) pèlerinages à la Mekke maintiennent en contact avec les grands mouvements d'opinion inter-musulmans. A côté de ces « haddji » indigènes, un certain nombre des habitants arabes (originaires pour la plupart du Hadramôt) contribuent au prestige et développement de l'islam dans l'archipel malais. Aussi, quoique l'islamisation du vieux droit coutumier indigène et des superstitions locales soit loin d'être achevée, faut-il considérer le monde malais comme très spécifiquement islamisé. C'est à la « politique musulmane hollandaise » suivie en ces régions que Snouck Hurgronje, — « Hâddj 'Abd al Ghaffâr », — a attaché son nom.*

PRESSE (Voir *section B*) : BALIGE, BANDOENG, BATAVIA (WELTEVREDEN), BLITAR, BLORA, CHERIBON, DJODJAKARTA, GAROET, GRISSEE, KEDIRI, KOCK (F[t] DE), KOTA NOPAN, MADIOEN, MAGELANG, MAKASSAR, MALANG MATOER, MEDAN, MENADO, MOENTILAN, PADANG, PALEMBANG, PANDJANG, PEKALONGAN, PEMATANG SIANTAR, PERBAOENGAN SERD, POERWOKERTO, POERWOREDJO KLAMPOK, SALATIGA, SAMPANG, SEMARANG, SIBOLGA, SIPOHOLON, SOEKARADJA, SOERABAJA, SOLO, TASIK MALAYU, TJIMAHI.

MALAISIE NÉERLANDAISE

(NEDERLANDSCH OOST-INDIE) (MALAYOU)

A. — GÉNÉRALITÉS

I. — PEUPLEMENT

SITUATION, STATISTIQUE, VILLES PRINCIPALES. — 1.900.000 kilomètres carrés. Archipel situé entre 95°-141° long. E., et 6° lat. N. — 11° lat. S. ; quelques parties très volcaniques ; pluies suffisantes et même abondantes ; saisons pluviales très variées ; temp. tropicale modérée ; à Batavia moyenne ann. : 25°, min. et max. absolu : 18°9 et 35°6.

Population (fin 1925) : 51.013.878 habitants (38 millions en 1905), dont plus de 50.000.000 indigènes.

Il y a, outre les indigènes, 873.000 Chinois, 207.000 Européens (et Eurasiens), 47.000 Arabes, 21.938 Hindous du Coromandel (Klings), etc. Cette dernière catégorie, a-t-on dit, serait très insuffisamment recensée depuis la guerre. — En outre, 3.000 *Japonais* (qqs. islamisés) et 150 israélites européens.

En dehors des races plus ou moins civilisées, citées ci-dessus (Bataks, Dayaks, Alifours, Papous) la masse des indigènes est de *race malaise proprement dite*, différenciée en quantité de peuples et de langues : *Malais* à Sumatra, colonisateurs et immigrés à Borneo, etc. ; *Javanais, Soundanais, Madourais* à Java ; *Balinais* à Bali et Lombock occidental, *Macassares* et *Bougis* à Célèbes et colon. et imm. dans les petites îles de Sonde, Borneo oriental, etc., et quelques peuples des Moluques.

La langue générale de trafic est un malais conventionnel, à Sumatra en alphabet arabe.

Il y a environ 45.000.000 de musulmans (90 %), 1.052.200 brahmanistes (les Balinais), un million de chrétiens (dont 100.000 catholiques) et semi-chrétiens, 800.000 semi-animistes chinois (les autres Chinois seraient islamisés), 4.060.000 animistes indigènes. Il reste 2.000 soi-disant bouddhistes, à Bali.

Remarquer que ce pourcentage des islamisés, 90 %, dépasse notablement le pourcentage de 74 % proposé dans le « Moslem World » en 1919.

La polygamie existe à peine à Java : sur 7.116.000 musulmans mariés 105.000 seulement sont polygames (1920) ; hors Java, sur 2.208.482, 73.000 polygames.

Villes (1926) : (*à Java*) : Batavia, 285.000 habitants (dont 52.000 Chinois, 3.600 Arabes, 29.000 Européens) ; Soerabaja, 196.000 (dont 23.000 Chinois, 18.000 Européens, 4.000 Arabes) ; Soerakarta, 141.500 (dont 5.000 Chinois, 2.600 Européens, 500 Arabes) ; Semarang, 162.600 (dont 700 Arabes) ; Jogyakarta, 110.000 (dont 100 Arabes) ; Bandoeng, 151.000 (dont 200 Arabes) ; Cheribon, 35.000 (dont 1.300 Arabes) ; (à *Sumatra*) : Padang, 40.000 habitants ; Palèmbang, 90.000 (dont 3.000 Arabes) ; (à *Bornéo*) Bandjermasin, 51.000 (dont 1.300 Arabes).

Depuis 1905 l'accroissement urbain a été rapide : surtout à Bandœng, qui en 1905 n'avait que 47.491 hab. et à Batavia, qui n'en avait que 172.540.

Le pourcentage atteint de 117 habitants (Bantam) à 405 habitants (Kedoe) par kilomètre carré ; 278 en moyenne à Java ; 152 à Bali et Lombok ; 0,4 en Nouvelle-Guinée (?).

L'islamisation a commencé par la côte septentrionale de Sumatra (1272), et par l'extrémité orientale de Java (1419). Les dates locales sont données par provinces (ci-dessous). On a trouvé à Lérân (Java) une stèle musulmane, aberrante, de l'an 1082 (475 Hég.).

II. — GOUVERNEMENT

Le gouverneur général néerlandais (Jhr. Dr A. C. D. de Graeff, 1926), dirige les 32 départements (provinces, gouvernements, résidences), dont 14 à Java, et est assisté d'un « Conseil des Indes » consultatif et nommé. Il y neuf ministères, une secrétairie générale et une chambre générale de comptes.

Depuis 1917, un « Volksraad » (Conseil du Peuple) a été constitué (embryon de gouvernement local). En 1925, l'ancien « Regeeringsreglement » fut transformé en une véritable Constitution (Loi sur la constitution des Indes néerl.), en conséquence de la modification de la Constitution néerlandaise de 1922, qui déclara les Indes néerl. partie du royaume des Pays-Bas, coordonnée au territoire néerlandais en Europe. Cette nouvelle constitution, pleinement en vigueur en 1927, vise à mettre le gouvernement local entre les mains du Volksraad et du gouverneur général. Le Volksraad compte un président (Schumann) et 60 membres, dont 25 sujets néerl. indigènes, 30 à 32 sujets néerl. hollandais et 3 à 5 sujets néerl. étrangers (Chinois, Arabes). De ces trois catégories, resp. 20, 15 et 3 sont élus par les conseils locaux, les autres nommés par le gouverneur général.

Le gouverneur général réside à Buitenzorg (« Sans Souci », 54 kilomètres S. Batavia ; parc célèbre) ; les consulats à Weltevreden (faubourg de Batavia). « Adviseur » des affaires indigènes : Seyyid 'Othmân, † 1920 ; puis Dr Hoceïn Djayadiningrat 1920-25 (poste supprimé).

III. — ADMINISTRATION

Une réforme administrative à tendance décentralisatrice est en pleine exécution. Des anciennes résidences, on a fait un nombre restreint de « provinces » et de « gouvernements », ayant plus de compétences autonomes et divisés en quelques « résidences » et « divisions » purement administratives. Partout des régents locaux, soit fonctionnaires de l'état, soit princes indigènes (sultan, radja, etc.) font partie du pouvoir administratif et exécutif. A Java il y a quatre principautés ; à Sumatra, Bornéo, etc., elles sont plus nombreuses.

Les musulmans sont *sunnites*, de rite *shâfi'ite* (importé du Hadramôt par la côte hindoue du Malabar) : au parti *shâfi'ite* conservateur, dit des « Seyyid » (nobles hadramites, voir *Hadramôt*) s'oppose depuis 1913 le parti moderniste des *Salafiya* (semi-wahhabite) d'Ahmad Soûrkati (« *Irshâd* »).

Pendant les 2e, 3e, 4e décades du XIXe siècle, le parti wahhâbite des *Padris* (Pediris) s'insurgea en Sumatra Occidental contre les coutumes indigènes (*'âdât*) infiltrées dans le droit musulman local.

Depuis 1921, sous l'action de Haddj Dahlân († 1923), puis de Haddj Sâlim, un congrès annuel dit des *Mohammadiya* a réalisé l'union des éléments musulmans modérés, en dehors de la IIIe internationale.

Pour chaque mosquée, il y a *imâm, khatîb* ; le *mo'adhdhin* (appelé « *bilâl* ») au lieu de chanter, frappe une cloche de bois ou un tambour en peau de buffle). Certains sont aussi *qadis* (« *Kalis* ») ; les *cadis* sont compétents en droit familial et en *waqf*.

Dans chaque village, le *lebé* ou *'âmil* est le président religieux des cérémonies familiales. Voulant créer des administrations cultuelles locales, le gouvernement a institué en 1882 des « priesterraden » (« conseils de prêtres », *sic*) se composant d'un *panghulu* (chef de mosquée) avec 3 à 6 assesseurs (vivant dans le quartier dit *pekauman*, siégeant dans le *surambi*, ou avant-mosquée ; lundi et jeudi) ; le gérant est le « *dessa* priester » (prêtre communal). Généralement chaque village a une école très primitive, de caractère privé, où quelque villageois enseigne le texte du Qor'an aux jeunes enfants. Surtout dans les villes, l'instruction publique a parfois affaibli l'intérêt du peuple pour cet enseignement religieux. A travers tout le pays, il y a des écoles-internats (*pesantren*) où les étudiants (*santri*) étudient le droit canon, etc. Quelques-unes de ces écoles jouissent d'une grande réputation, due au renom du professeur (*gourou, kjahi*) ou à la tradition.

Toutes ces écoles islamiques sont en principe surveillées par le gouvernement

Le droit *shâfi'ite* local a innové des solutions intéressantes (*ta'lîq*, divorce conditionnel ; cf. le *semanda* malais). Il n'y a ni harem, ni voile. Le *zakât*, facultatif, sorte de casuel, était affecté au *djihâd* à Atjèh.

Les *fêtes* ont été signalées *supra*. Dans les principautés de Java, elles sont chômées et accompagnées de séances satiriques (ombres, *wayang*). A Atjèh, l'*ashoûra* s'appelle « Hasan Hoceïn » et a une teinte shî'ite.

Tombes de saints : Les plus vénérées sont Malik Ibrahim Maghribi à Gresik († 1419) ; Soenan Ngampel (Raden Rahmat, † 1467) à Kota Soerabaja ; Soenan Bonang à Rembang ; Soenan Giri (Raden Pakoe), près Gresik ; Soenan Goenoeng Djati († 1570 à Cheribon) ; Soenan Kalidjaga en Semarang ; Hoceïn 'Aydaroûs († 1798 près Batavia) ; Teungkoe Anjong Aidit († 1820) à Atjéh (18 radjab) ; 'Abdal Ra'oûf de Singkel à Atjeh (XVIIIe s.) ; Aboû Bakr Bilfaqih († 1782) à Atjéh ; Tuan Meunasab (= Kadir wali Sahib, saint hindou de Nagore, en Coromandel, le 9 djom. II), à Atjeh.

CONGRÉGATIONS. — Les congrégations, qui sont puissantes, ont été propagées par des Hindous : ce sont par ordre d'importance, les *Shattâriya, Qâdiriya, Naqshabandiya, Shâdhiliya, Sammâniya* (le fondateur vivait à Médine vers 1740) et *Rifa'iya*.

Les *Shattâriya*, propagés par 'Abdal Ra'oûf de Singkel, ont pour centre Oelakan (Priaman ; côte ouest Sumatra) ; depuis 1830, les *Naqshabandiya* leur ont enlevé Padang et le Minangkabau, où ils ont fait prévaloir non seulement la récitation à voix basse (*dhikr khafî*), mais l'oraison mentale (*morâqaba, râbita*).

INSTRUCTION. — Malgré des efforts énergiques et coûteux pour créer un système bien ordonné, clair et simple, l'organisation de l'instruction publique et privée (ou plutôt semi-publique) décèle une variété, sinon une dissemblance complexe, due à la diversité des races, des degrés de civilisation, des religions, des besoins et aspirations (pratiques et idéales, raciales et locales), et aussi des doctrines des gouvernements successifs.

Une différenciation officielle (qui n'est pas strictement observée) de l'enseignement pour Européens et non-Européens existe dans l'enseignement primaire. Pour l'enseignement secondaire il y a des écoles du type hollandais et d'autres adaptées aux besoins et idéaux de l'Insulinde. Pour l'enseignement universitaire, la convergence des branches de l'enseignement a abouti à l'unité.

Voici un tableau succinct de la statistique scolaire pour la fin de 1924.

ENSEIGNEMENT ÉLÉMENTAIRE OU PRIMAIRE

Ecoles européennes, langue véhiculaire le hollandais, 7 années scolaires

Ecoles publiques								Ecoles privées (confessionnelles et neutres)							
Nombre des écoles	Institu-teurs m. et f.	Elèves						Nombre des écoles	Institu-teurs m. et f.	Elèves					
		européens		indigènes		chinois, arabes				européens		indigènes		chinois, arabes	
		m.	f.	m.	f.	m.	f.			m.	f.	m.	f.	m.	f.
184	836	11.412	9.398	3.261	1.456	964	503	66	410	4.982	6.291	277	206	497	552

Ecoles hollando-indigènes, langue véhicul. princip. le hollandais, 7 années scolaires

Ecoles publiques					Ecoles privées (confessionnelles et neutres)				
Nombre des écoles	Instit. m et f.		Elèves (presque exclus. indigènes)		Nombre des écoles	Instit. m. et f.		Elèves (presque exclus. indigènes)	
	européens	indigènes	m.	f.		européens	indigènes	m.	f.
168	287	840	28.484	10.121	91	163	330	13.943	6.752

Ecoles hollando-chinoises, langue véhicul. le hollandais, 7 années scolaires

Ecoles publiques					Ecoles privées (confessionnelles et neutres)				
Nombre des écoles	Instit. m. et f.		Elèves (presque exclus. chinois)		Nombre des écoles	Instit. m. et f.		Elèves (presque exclus. chinois)	
	européens	chinois	m.	f.		européens	chinois	m.	f.
38	219	30	6.570	2.873	23	125	3	3.017	1.370

Ecoles indigènes rurales et de 2e classe, publiques et semi-publ. (confess., neutres), 3, 4 ou 5 an. scol. — Java : 9.407 écoles, 195.553 élèves ; autres îles 5.643 éc., 200.783 él. ; total 15.050 éc., 396.336 él.

Enseignement secondaire et professionnel. — Nombreuses écoles publ. et priv. langue véhic. : presque exclusive le hollandais.

Enseignement universitaire : Faculté polytechnique à Bandoeng (1920) ; Faculté de droit à Weltevreden (Batavia) (1924) ; Faculté de médecine à Weltevreden (1927).

Le Service pour la littérature populaire (1908) possède une grande imprimerie, bureaux de traduction, librairie, etc. En 1925 : 150 bibliothèques populaires hollandaises, 2.632 bibliothèques populaires indigènes, effectuant 1/2 million de prêts.

PRESSE. — Selon Schrieke, il y avait, en 1922, 112 journaux indigènes :

84 en malais (dont 17 pour chinois) 20 en javanais, soudanais, madourais, 4 en batak, 3 en arabe, 1 en bougi ; 8 étaient des parti radical et « Sarikat Islam » (ex : *Oetoesan Hindia ;* de Tjokroaminoto à Soerabaja), 1 communiste (*Sinar Hindia* de Semaoen, à Semarang), 8 nationalistes partis Dekker et « Bœdi-Oetomo » (ex. : *Neratja*, de Batavia), 6 régionalistes de Minangkabau, 7 libéraux ; 10 purement islamiques, *Islam Bergerak* à Solo (en javanais) et les trois arabes (*Madrasa* et *Shifâ* à Pekalongan, *Borobœdœr* à Weltevreden). Voir *section B*.

L'ARMÉE, où il y a 75 % d'indigènes, sur 35.000 hommes, est en majorité recrutée à Java (islamisés), puis à Amboine et Menado (pour la plupart chrétiens).

IV. — TRAVAIL ET PRODUCTION

L'AGRICULTURE. — Grandes cultures d'export. : *a*) européennes : sucre (cultivé obligatoirement sur terrains affermés depuis la loi agraire de 1870), caoutchouc, tabac, thé, café, quinquina (90 % de la production mondiale en 1927), fibres, huiles, graisses ; *b*) indigènes : coprah (graisse des fruits du cocotier), caoutchouc, café, poivre (80 % p. m. 1927), tapioca, kapok (84 % p. m. 1927), gambir, maïs, résines, rotan.

MINES. — Pétrole brut (dérivés : essence, mazout, paraffine, pétrole, etc), à Bornéo, Sumatra, Java et Céram ; étain à Bangka, Billiton, Singkep et Sumatra central ; houille à Sumatra et Bornéo ; un peu d'or, d'argent, asphalte, etc.

L'INDUSTRIE. — L'industrie pétrolière est devenue très importante (3 millions de tonnes en 1928). Elle est presque entièrement entre les mains de la *Royal Dutch* hollandaise liée à la *Shell*) ; mais la *Standard Oil* américaine entend prendre pied en Malaisie.

Spécialement indigènes sont : teinturerie du *batik* (indienne multicolore), bijouterie, cuivre repoussé et ciselé, vannerie, un peu de tissage de coton et de soie.

L'ORGANISATION CORPORATIVE. — Le fort accroissement de la population indigène et le grand essor agricole et industriel de ces vingt dernières années ont engendré une classe ouvrière salariée de 2.500.000 âmes.

Les institutions de secours hollandaises (caisse d'épargne et de prêts, hôpitaux, etc.), ne les empêchèrent pas de s'organiser en syndicats indigènes de secours mutuels (*cheminots*, 1908 ; *typographes, raffineries, monts de piété*). En 1911 se fondait la *Sarîkat Islam* (union des marchands musulmans, antichinoise), créée à Solo par Haddj Samanhoedi : elle eut bientôt des filiales dans toutes les résidences, et un *congrès national* annuel. Elle avait en 1918, 87 sections et 500.000 adhérents. En 1920, la section de Semarang, dirigée par Semaoen, s'est affiliée à la IIIe internationale de Moscou (voir l'étude d'Eyquem). Dès 1908 s'était fondée à Jogyakarta la *Boedi-Oetomo*, avec un programme social plus modéré, et à base nationaliste.

En 1927, quelques centaines de communistes, ayant provoqué des révoltes locales et assassiné quelques fonctionnaires indigènes, ont été déportés à la Nouv. Guinée.

L'ancienne organisation corporative musulmane, copiée de l'Inde dekkanaise, survit à Solo et Jogyakarta : simples quartiers d'artisans fournisseurs de la Cour royale : *pandéyan* (armuriers), *gerdjen* (tailleurs), *sayangan* (dinandiers), *gendingan* (musique). Un interdit issu du code de Manou classe comme « indésirables » les médecins, usuriers, marins et danseurs.

MOUVEMENT ÉCONOMIQUE GÉNÉRAL. — *Importation* 678.000.000; *exportation* 1.531.000.000 (en florins ; en 1924). Ports : Tandjong Priok (Batavia), Soerabaja, Semarang, Belawan, Padang (Sumatra) ; Makassar (Célèbes).

5.394 kilomètres de voies ferrées à Java, 1.700 kilomètres à Sumatra, 47 kilomètres à Célèbes.

Nombreux guides touristiques : (ruines bouddhiques de Borobœdœr et Mendoet (Kedœ), mixtes de Prambanan (Sœrakarta) ; temples de Bali.

MÉTROLOGIE. — En 1927 le système métrique a été définitivement adopté.

CRÉDIT. — Banque de Java ; Société de commerce néerlandaise, etc. ; plusieurs banques de crédit, de commerce et mixtes ; un système étendu et semi-officiel de crédit populaire. Autrefois, système de crédit mutuel sans compte d'intérêt entre paysans (*sambattan, toeloeng menoeloeng*) : ruiné par les usuriers nomades chinois. — Banques paysannes de prêt du riz aux cultivateurs (2000 à Java en 1927).

BIBLIOGRAPHIE. — *Encyclopædie van Nederlandsch Indië*, 2e éd. Stibbe' 1921, 4 vol. Avec : aanvullingen en verbeteringen (suppléments).

Snouck-Hurgronje, *Politique musulmane de la Hollande*, Paris, 1911 (éd., de la *Revue du Monde musulman*).

Commissie.. Volkslectuur (Balai Poestaka).

Ant. Cabaton, *Les Indes néerlandaises*, Paris, 1910 ; et de nombreux articles dans la *R. M. M.*

Revue du Monde musulman, vol. LII et XLVI (art. de P. Eyquem et de H. K.

Van Eerde, *Ethnologie coloniale*, Paris, 1927.

Moslem World, octobre 1919 (p. 379), et janvier 1923 (Zwemer).

Schrieke. *Bijdrage... huidige godsdienstige beweging ter Sumatra's westkust*, ap. *Tijdschr. Batav. Gen. K. en W.*, Weltevreden, 1920.

G. Angoulvant, *Les Indes néerlandaises et leur rôle dans l'économie internationale*. 2 vols., Paris, 1926.

La présente édition a bénéficié d'importantes additions et corrections, communiquées par l'Institut Colonial d'Amsterdam, grâce au Dr Van Eerde.

B. — PROVINCES

I. JAVA-MADOERA. — 131.441 kilomètres carrés ; 36.000.000 habitants indigènes, répartis entre une province et 13 résidences). Il y a également quatre principautés héréditaires :

De *Soerakarta* (titre *soesoehoenan*, 1749 : Pakoe Boewono Senopati Ingalogo'Abd al Rahman Sayyidin Panoto Gomo, Xe du nom, depuis 1893) ;

De *Jogyakarta* (titre *sultan*, 1749 : Hamangkoe Boewono Senopati Ingalogo 'Abd al Rahman Sayyidin Panoto Gomo Khalifat Allah, VIIIe, 1921) ;

Du *Mangkoenegaran* (à Soerakarta) ; depuis 1757 : Pangeran Adipati Ario Mangkoe Nagoro VII, 1916 ;

Du *Pakoealaman* (à Jogyakarta) ; depuis 1813 : Pangeran Adipati Ario Pakoe Alam VII, 1906). « Mangkoenagoro » signifie l' « administrateur du royaume », et « pakoe 'alam » le « pivot du monde ».

Départements, de l'O. à l'E. : Province Java occidental ou Pasoendan ; puis les résidences Banjoemas, Pekalongan, Kedoe, Jogyakarta, Soerakarta (= Solo), Semarang, Rembang, Madioen, Kediri, Soerabaja, Madoera, Pasœroean, Besœki.

Races : *javanaise* 23 millions, *madouraise* 4 millions et *soundanaise* (à l'Ouest), 9 millions. La langue javanaise ancienne est le *kawi ;* ses deux formes principales, courtoise ou policée, et familière, sont dénommées *krama* et *ngoko*. La transcription en alphabet arabe de textes javanais s'appelle *pégon*.

En outre, 168.000 *Européens*, 414.000 *Chinois*, ainsi que 30.000 *Arabes* et 3.383 *Hindous*. Tous les Arabes et tous les indigènes sont *musulmans*, sauf 30.000 *chrétiens*, 50.000 *semi-chrétiens*, adhérents de Sadrach (1897) et du gourou Toenggoel Woeloeng († 1885) ; 1.200 *Badouwi* de Bantam, et 5.000 autres *semi-brahmanistes*, *Wong Tengger*, à Pasoeroean.

L'île de Java avait été profondément hindouisée ; dès le ve siècle, elle relevait de l'empire de Çrivijâya ; puis de petits états locaux s'y fondèrent, notamment en Kediri (Daha : rois : Sindok 925, Jayabhaya 1050, etc. Kertanagara 1254-92) ; l'empire de *Madjapahit*, fondé par Wijâya Kertarâdjasa en 1294 s'étendit au delà de l'île. Il fut conquis et démembré vers 1518 par des chefs musulmans installés dans l'Est, qui fondèrent les états de Demak, Bantam, Cheribon, Japara, Pajang ; l'empire des *soesoehœnan* de *Mataram* (1538-1755), leur commun suzerain, fut, dès 1621, attaqué par la Hollande, qui le démembra en quatre petites principautés encore existantes aujourd'hui.

II. SUMATRA. — 444.618 kilomètres carrés (avec les îles à l'ouest). Cette grande île se divise en huit provinces : Côte ouest, 1.670.000 hab. ; Tapanoeli, 956.000 ; Benkoelen, 273.000 ; les Lampongs, 305.000 ; Palembang, 921.000 ; Djambi, 215.000 ; Côte est, 1.144.000 ; Atjéh 770.000, au total : 6.600.000 hab.

Races : *Bataks* (600.000) et *Gayôs ;* avec des populations plus primitives, *Koeboe, Akit, Semindo, Pasoemah* et *Rédjangs ;* les *Lampongs* (160.000) ; race d'*Atjéh* (550.000) ; *Malais* de Riouw et Djohore, sur la côte, et *Malais* de Minangkabau au centre. En outre 210.000 *Chinois*, 16.000 *Hindous* (Kalinga) et 5.000 *Arabes* immigrés.

A part 500.000 animistes (*Bataks*, etc.), et 200.000 chrétiens (dont 169.000 en Tapanoeli), tous sont islamisés, d'après les sources officielles (évaluation un peu exagérée). Il y a un noyau de 3.000 Arabes à Palembang, et un groupe deS eyyids *hadramites*. Le sultan de Siak est d'origine arabe.

L'île de Sumatra a été beaucoup moins hindouisée que Java. Il n'y avait que deux foyers d'hindouisation ; au centre, l'État de *Minangkabau*, qui dura jusqu'au XVII[e] siècle, avec un code coutumier très archaïque. Au sud, après l'empire de Çrivijaya, l'état semi-hindouiste de *Palembang* (1250-1375) fut annexé par les Javanais de Madjapahit. La côte est, qui dépendait de l'État de Djohore, s'islamisa au XIV[e] siècle. (Perlak, en 1292 ; Paseï en 1330-1404).

A la pointe ouest, dès la fin du XIV[e] siècle, un État musulman puissant se fonda, le sultanat d'*Atjéh*, qui eut son apogée sous 'Alî Moghâyat Shâb (1507-22), et ne fut détruit qu'en 1874 par la Hollande. Atjéh s'est profondément islamisé, et l'on y vit, dès le XVII[e] siècle, des querelles théologiques soutenues entre adeptes et adversaires du mysticisme d'Ibn'Arabî.

Sultanats musulmans : *Langkal, Deli, Serdang, Asahan, Siak* et quelques radjas de moindre importance (cfr. *Ann. de* 1926, p. 276).

III. RIOUW-LINGGA. — 32.392 kilomètres carrés ; 235.000 hab. indigènes, presque tous islamisés ; 25.000 *chinois*.

Le sultanat de Riouw, fondé en 1717, et gouverné depuis 1722 par la dynastie *bougi* de Soleïmân Shâh, possédait Djohore sur la péninsule de Malacca ; le dernier sultan fut 'Abdal Rahmân Maädlam Shâh, 1885-1911.

IV. BANKA-BILLITON. — 16.632 kilomètres carrés ; 130.000 hab. indigènes, presque tous islamisés, sauf 20.000 animistes (*Orang Lom*) et 1.300 chrétiens. Il y a aussi 100.000 Chinois, pour la plupart cooliés dans les mines d'étain.

V. BORNÉO OUEST et BORNÉO SUD-EST (535.638 kilomètres carrés). — Ces deux provinces ont respectivement 560.000 et 1.110.000 hab. Sur un total de 1.666.000 hab. indigènes.

Races : il y aurait environ 1.125.000 *dayaks* (le clan *Aelve ayer* serait de race négrito) et 535.000 *Malais*. Comme immigrés, on trouve 8.800 *Chinois* (dont beaucoup de race hakka) surtout sur la côte W., et 4.000 *Arabes*. Les Dayaks sont animistes, avec quelques divinités hindouistes (Sangiangs), et un dieu « Mahatala » qu'on identifie à l'Allah musulman. Les Chinois sont semi-animistes. Il n'y a donc que 540.000 musulmans (32 %) malais et arabes ; ces derniers comprennent quelques *seyyids* hadramites, Mais, depuis le XVII[e] siècle, le pouvoir politique des rajahs hindouistes de la côte s'est islamisé ; les principaux « sultans » étaient alors à Bandjermasin (révolte de Tamdjîd Allah 1856-59) et Pontianak (sharif'Abdal Rahmân Qâdiri 1771). Les résidents néerlandais ont conservé 23 petites principautés, dont les principales : Pontianak (1771 dynastie d'origine arabe) et Sambas (1780) sur la côte occ. et Kœtei (1750, dyn. bougi) sur la côte orient., tous mus. (pour les autres liste ap. *Ann. de* 1926, p. 277).

Les Chinois « confédérés » (*Kongsi*) de l'W., en Loemar et Mandor, ont essayé de conquérir leur autonomie en 1853 ; le dernier kongsi disparut en 1883.

VI. CÉLÈBES. — 188.240 kilomètres carrés (avec les îles adjacentes) ; 3.120.000 hab. indigènes, dont 900.000 en Menado et 2.220.000 en Célèbes. Les races dominantes sont : *bougi, macassar*, et *alfour* (*semi-papous*). Il y a des primitifs animistes, nommés généralement « montagnards » ou *Toradja* (60.000) ; quelques-uns islamisés dans certaines montagnes ; et des immigrés, *Malais, Chinois* (25.000) et *Arabes* (3.500) sur la côte. La majorité des *Bougi* et *Macassar* s'islamise (1 million) ; il y aurait 284.000 *Alfour* chrétiens (en Menado = Minahassa). Il y a 31 petits états ; l'un d'eux, Bolaäng-Mongondou, après plus d'un siècle de christianisme (1690-1844), est devenu musulman avec son chef, Jacob Manuel Manopo.

Le vieil empire semi-hindouisé des Macassares de *Gowa* s'est islamisé vers 1595. Cf. *Ann. de* 1926, p. 277.

VII. MOLUQUES ET NOUVELLE-GUINÉE. — 496.133 kilomètres carrés ; 700.000 hab. indigènes, dont 346.000 en Amboine, 154.000 en Ternate et 200.000 (?) en Nouvelle-Guinée.

La race est très mélangée ; elle est *papoue* en Nouvelle-Guinée, et *malaise* dans certains ports. Le nombre des *Chinois* et *Arabes* est 4.400 et 2.100. Il y a environ 300.000 musulmans ; contre 100.000 chrétiens (presque tous en Amboine). Aux îles Keï, habitées par des semi-Papous, les musulmans convertis par les gens de Tidor sont 8.000 (sur 23.000 hab.) ; commandés par cinq « rajahs » locaux.

Les principautés des Moluques organisées dès le XIII[e] siècle, se sont islamisées au XVI[e] siècle : Ternate dès 1495, Tidor en 1501, Gilolo en 1515, Batjan en 1521.

VIII. TIMOR (avec FLORÈS, SAMBA et SŒMBAWA). — 68.403 kilomètres carrés ; 1.160.000 habitants indigènes.

La race est voisine des races malaise (à l'ouest) et papou (à l'est). Il n'y a que 2.000 étrangers (non européens). Dans l'île de Timor (partie *néerlandaise*) il y a 280.000 animistes (adorateurs d'Oesi Néno) contre 72.000 chrétiens ; dans la même île (partie *portugaise*) il y a 350.000 animistes contre 30.000 chrétiens (à Noimoeti). Sœmba est animiste, avec une petite minorité islamisée. Sœmbawa (170.000) a été islamisée par les sultans de Birna (fondé en 1695). Sangar (1683), Dompo (1701) et Sœmbawa. Florès, sur 500.000 habitants, compte 30.000 chrétiens et 33.000 musulmans. Il y aurait donc en tout 230.000 musulmans.

IX. BALI-LOMBOK. — 10.546 kilomètres carrés ; 1.600.000 habitants indigènes, de race malaise,

A Lombok, 500.000 musulmans (*Sasaks*, aborigènes), contre 40.000 Sivaïtes balinais, ancienne caste dirigeante venue de Bali et 1.200 *Bodhas* aborigènes. A Bali, 1 million de brahmanistes sivaïtes contre 25.000 musulmans seulement et 2.000 soi-disant bouddhistes. C'est à Bali, beaucoup plus que dans l'Inde, que l'on peut étudier les survivances du vieux cérémonial brahmanique (vêtements, parures, fards). Toutes les principautés sivaïtes de Bali et de Lombok ont été successivement annexées par le gouvernement hollandais de 1881 à 1910.

MALAISIE BRITANNIQUE

(*Minorité musulmane.*)

A. — GÉNÉRALITÉS

Cet ensemble administratif occupe 336.200 km², peuplés par 4.163.740 habitants (1921), dont 1.851.000 Malais, 1.200.000 Chinois (cinq clans suivant l'origine : *Fokien, Canton, Khah, Tie Chin, Hailam*), 471.000 Hindous, et 500.000 primitifs, *dayaks, semangs* (= négritos de Kedah, 2.000), *orang laut* (proto-Malais), *sakaïs* (20.000 ; Perak), et *Besisi* (1.000). Le total des islamisés s'élève à 2.025.000 (48 %).

La population indigène dépérit, mais l'afflux de l'immigration chinoise et hindoue compense, et au delà, ce fléchissement.

Dépendant d'abord de la Compagnie anglaise des Indes, qui mit fin, après 1824, aux razzias siamoises et aux insurrections chinoises, le pays dépend d'un *gouverneur,* qui gouverne directement les « Établissements du Détroit », et indirectement, comme *haut-commissaire,* la « Fédération des États malais », et Bruneï, et comme *agent britannique,* « North Borneo » et Sarawak. Les États malais « non fédérés » relèvent d'un « *general adviser* » britannique. Etain et caoutchouc forment les principales exportations de Malacca, tabac, caoutchouc, poivre, sayou, gambir, rotan et résines du Bornéo septentrional.

B. — PROVINCES

I. Bornéo septentrional. — Se divise en 3 régions :

a) *Sultanat de Bruneï,* au sultan Hâshim Djamâl al 'alam Akmal al Dîn (depuis 1906). — 10.400 kilomètres carrés ; 25.454 habitants (1921), dont 1.500 Chinois ; il y a 12.000 musulmans, en majorité *malais.*

Ce vieil état hindouiste s'islamisa dès 1521. Il a été amputé en 1842 et 1881, pour former les deux circonscriptions ci-après :

b) *Sarawak,* à une dynastie de *rajahs* britanniques depuis 1842 (anciennement à Bruneï) : rajah Charles Vyner Brooke, depuis 1917. 108.800 kilomètres carrés ; 600.000 habitants (chiffre un peu fort), dont 80.000 musulmans (50 % de *Malais*) ; les musulmans ont 4 représentants (sur 7) au conseil du rajah. A Kouching (la capitale), la *khotba* se disait pour le calife ottoman.

c) *British North Borneo,* à une Compagnie à charte (1881), qui l'acheta des sultans de Bruneï et Soulou. 80.560 kilomètres carrés ; 208.183 habitants (1911), dont 26.000 Chinois, 6.000 Tagals (de Soulou), 6.000 Hindous (tamils), 4.000 Javanais, 2.000 Malais. Le fond de la population est *dayak* (*Dusun, Murut, Bajan*). Il y a environ 40.000 musulmans (malais, javanais, tamils, tagals) dont 20.000 dayaks convertis (*Bajan, Pada*). Ch.-l. Sandakan (8.256 habitants).

II. Straits Settlements (établissements du détroit de Malacca). — Se composent de 4.140 kilomètres carrés :

a) *Ile de Singapore,* 423.768 habitants (1921) : dont 280.000 Chinois, 40.000 Malais, 20.000 Hindous tamils, 16.000 Javanais, 7.000 Bugis, 1.500 Arabes purs, 703 Juifs. Les musulmans sont 85.000, y compris 10.000 Tamils, et 9.000 Chinois. On trouve à Singapore 4 journaux musulmans, 3 en malais, et 1 en tamil ; et 70 sociétés musulmanes, (dont l'*Arab Club,* et 5 pour la récitation du Qorân), de 60 à 100 membres (1908). — En 1927, 538.077 hab.

Fondée par des Malais de Palembang au XIIe siècle, Singapore (Singgah-pura) fut saccagée en 1375 par une expédition javanaise. Fondée à nouveau par un grand administrateur, Raffles, en 1811, elle est l'*emporium* du Sud-Est de l'Asie. On y trouve 7 mosquées, dont 4 *shâfi'ites* ; et des propagandistes *Ahmadis.*

Le code introduit par les gens de Palembang dans la péninsule est dit *adat temenggong ;* c'est un code autocratique, indo-javanais ; il s'oppose à la vieille coutume du Minangkabau (appliquée en *Negri Sembilan*) et au *hokm shar'î* de l'Islam pur. Code criminel britannique.

b) *Ile de Penang, province Wellesley* et *Dindings* (côte de Perak) :

304.572 habitants : dont 120.000 Malais, 110.000 Chinois, 10.000 Javanais et 40.000 Hindous bengalis. Les musulmans sont environ 150.000 (dont 10.000 Bengalis et 200 *sam-sam,* Siamois convertis).

c) *Enclave de Malacca,* 153.599 habitants : dont 112.000 Malais, 30.000 Chinois et 1.800 Hindous tamils. Il y a environ 115.000 musulmans.

La région était connue dès le VIIIe siècle par les navigateurs musulmans pour ses mines d'*étain.* Le sultanat de Malacca, fondé vers 1384, privé de sa capitale par les Portugais de 1511 à 1641, eut alors pour centres Bintang, puis Kompar, puis Djohore ; le dernier sultan, Mahmoûd Shâh II, mourut en 1699 (voir *Perak*) ; et le pays passa sous la domination de Riouw.

Sont rattachées, également, les îles *Cocos* ou *Keeling* (domaine des Clunies Ross depuis 1825 ; 800 habitants dont 500 musulmans) ; l'île *Christmas* (1.100, dont 300 musulmans) ; l'île *Labuan* sur la côte N.-O. de Bornéo, dépôt de charbon (occupé en 1847), qui, sur 9.000 habitants, en a 8.000 Malais, *musulmans.*

III. Federated Malay States (Fédération des États malais).

Elle comprend 4 États, couvrant 71.260 kilomètres carrés :

a) *Sultanat de Pérak*: 599.055 habitants (1921) ; dont 275.000 Chinois, 235.000 Malais, 55.000 Hindous tamils, 18.000 Javanais et Atchinois, 5.000 « sauvages » (*Sambos, Sakais*) négritos, 350 Arabes (dont quelques seyyids *hadramites*). — 270.000 musulmans. Ch.-l. : Taïping (21.111 habitants) ; Ipoh (36.860), 7 districts.

Le sultan actuel, Hoceïn-ibn-Idrîs, est le 20e héritier, en ligne directe, du premier sultan de Malacca. Le code en 99 articles, attribué à Khosroès Anouchirwan (*sic*) est une curieuse compilation *semi-shî'ite* due aux seyyids *hadramites 'amoûdis,* conseillers juridiques du sultan. Artisans : nielleurs, brodeurs.

b) *Sultanat de Sélangor :* 401.000 habitants dont 260.000 Chinois, 100.000 Malais, 20.000 Tagals, 10.000 Hindous tamils. — 125.000 *musulmans.* La ville de Kuala Lampur a 80.434 habitants. — 6 districts.

Les sultans de Sélangor sont apparentés à la dynastie *bougi* de Riouw.

c) *Sultanat des Negri Sambilan :* 178.762 habitants, dont 100.000 Malais,

62.000 Chinois, 4.000 Javanais et Atchinois, 7.500 Hindous tamils. — 108.000 Musulmans. Chef-lieu : Serembun. Auprès de la tombe de Cheïkh Ahmad († 1467, à Pangkalan Kempas).

Les « neuf états» [Sungai-Ujong, Yelebu, Johol, Rembau, Ulu Muar, Jempul, Terachi, Gunong Pasir, et Inas, etc.], amalgamés en 1874, sont gouvernés par une lignée venue du *Minangkabau* (Sumatra) ; le premier « yamtuan » fut Rajah Melewar, de Siak, en 1773. Le code mis alors en vigueur, *adat perpatih*, est nettement féministe (*matriarcal*) et les responsabilités, atténuées, y sont collectives.

d) *Sultanat de Pahang :* 146.064 habitants, dont 115.000 Malais, 14.000 Chinois, 12.000 Javanais et Atchinois. — Donc 126.000 musulmans.

Les sultans de Pahang descendent d'un *bandahara* (sénéchal) de la cour *bougi* de Riouw. Tombes royales à Pekan (de style chinois). Chef-lieu : Kuala lipis.

IV. ETATS MALAIS NON FÉDÉRÉS (5), occupant 61.040 kilomètres carrés ; protégés par le Siam, jusqu'au traité de 1909 (sauf Djohore).

a) *Djohore* (Sultanat de) : 282.234 habitants (1921), dont 158.144 Malais, 96.888 Chinois et 24.278 Hindous. — Environ 170.000 musulmans. Sultan : Sir Ibrahim.

Djohore devint le centre du sultanat de Malacca au XVII[e] siècle ; en 1717, il fut annexé au sultanat *bougi* de Riouw (voir ici *suprà*) ; ses sultans actuels descendent d'un *temenggong* (amiral) de la cour de Riouw. Pour activer le goût du pèlerinage à la Mekke, ils ont construit une *Ka'ba* en miniature à Djohore Baharu, la capitale.

b) *Kedah* (Sultanat de) : 338.558 habitants, dont 237.043 Malais, 59.403 Chinois, 33.019 Hindous. — 260.000 musulmans. — Capitale : Alor Star.

Le premier rajah islamisé fut Phra Ong Mahawangsa (devint, en 1474, Mozaffar Shâh). Kedah fut conquis temporairement par le sultan d'Atjéh, en 1649.

c) *Perlis* (sultanat de). — 40.091 habitants, dont : 34.167 Malais, 3.589 Chinois, 816 Hindous. — 35.000 musulmans. État créé en 1841, chef-lieu Arau.

d) *Kelantan* (Sultanat de) : 309.293 habitants, tous Malais, sauf 12.799 Chinois. — 295.000 musulmans. — Capitale : Kota Baharu. — 3 districts. — Code indo-musulman de 1650.

e) *Trengganu* (Sultanat de) : 153.092 habitants, tous Malais, et islamisés. Les sultans de Trengganu sont d'une lignée alliée à la dynastie *bougi* de Riouw, comme la lignée (éteinte) des princes de Kampong Glam. — Ch.-l. : Kuala Trengganu (12.453 habitants).

BIBLIOGRAPHIE. — *Papers on Malay Subjects*, édités par R. J. Wilkinson, Kuala Lampur, 1907 sq., en 12 fascicules ; 2[e] série, 1913 sq., 3 fasc.

Revue du Monde musulman, mars, juin et déc. 1908 (art. de A. Cabaton).

R. O. Winstedt, *Malaya*, London, 1923 (283 pp.)

Swettenham, *British Malaya*, London, 1920 (arts locaux).

PRESSE. — Voir *Section B* s. v. SANDAKAN, SARAWAK, SELANGOR, SINGAPORE.

SIAM

(*Minorité musulmane.*)

Sur 9.221.000 hab. (1921), on trouve, à côté d'une grande majorité bouddhiste, 300.000 musulmans (chiffre très incertain).

Ces msuulmans sont de race *malaise* (provinces du S., et grandes villes : commerçants de chevaux). Il y a aussi quelques musulmans *hindous* et *chinois* (venus de Ta-li-fou : dans le N.).

Dans la péninsule de Malacca, J.H. Moor signalait en 1837 des *Siamois* convertis à l'Islam, portant le nom de *Samsam*, et parlant un langage mixte.

La plupart parlent *malais*. L'*arabe* est assez employé, et la mode est de porter le fez (plus petit qu'en Égypte).

Il y a 20 mosquées à Bangkok (l'une a un cheikh égyptien sorti d'El Azhar) et 1 à Xieng Maï.

Le rite est *shâfi'ite* (sauf le hanéfisme pour quelques Hindous).

BIBLIOGRAPHIE. — *Moslem World*, avril 1919, p. 142.

INDOCHINE FRANÇAISE

Sur 19.747. 431 habitants (1921), 210.000 musulmans (2 %).
Ils se répartissent ainsi suivant l'origine ethnique :

a) 120.000 de race *tjam ;* 35.000 en Annam, dans la province de Binh Thuan, leur pays d'origine (80 villages sur 240) ; 80.000 au Cambodge, surtout le long du Tonlé Sap (150 colonies) ; et 7.000 en Cochinchine, autour de Chaudoc et Tayninh.
b) 80.000 de race *malaise :* en Cochinchine (Saïgon, Cholon, Chaudoc, Tayninh) et au Cambodge (Phnom Penh, Kampong Luong, Kampong Tjam (25.846, avec 92 mosquées, 28 imams, 200 marabouts en 1927)Lovék, Kampot, Pursat).
c) 10.000 immigrés récents, *Klings,* venus du S. de l'Inde en Cochinchine ; et parlant *tamil.*

L'Islam, importé au XIe siècle par des navigateurs *arabes,* paraît ne s'être diffusé qu'au XIVe siècle, au plus tôt (peut-être même après 1471), grâce à des *Malais :* sur la côte du royaume brahmanique sivaïte de *Tchampa,* patrie des *Tjams.*

Tous les Tjams sont maintenant, ou franchement musulmans (*Tjams Banî*) ou semi-islamisés (les 10.000 *Tjâms Kâfir* restés Brahmanistes, en Binh Thuan ont introduit Allah [= Pô Ovlah], et le Prophète [= Pô Rasullak] dans leur panthéon).
Les hommes parlent aussi l'*annamite,* les femmes le *tjam* seul ; l'alphabet est *arabe,* sauf chez les Tjams Kâfir (2 écritures d'origine hindoue).

Les *Malais* ont fait pénétrer l'Islam au *Cambodge* dès 1550 :

Les musulmans y ont joué parfois un rôle politique : sous le roi Phrâ Ram (1638-56), dit « Chol Sas » (le renégat), parce que, de bouddhiste, il devint musulman, et prit le nom d'*Ibrahîm* (à cause d'une Malaise) ; et sous le régent malais Tuan Sait Ahmit (= Sheïkh Ahmed), de 1809 à 1820.
Tjams et Malais sont sunnites *shâfi'ites* ; avec une nuance de dévotion *shî'ite* (mêlée à des coutumes hindouistes) chez les Tjams. Il n'y a pas de *congrégations,* mais quelques ascètes isolés (cf. le sangrach Ta San à Oudong, vers 1875).
Ravaisse a publié récemment deux stèles *arabes* en coufique, trouvées au Tchampa ; l'une datée de 1039. Une stèle musulmane a été trouvée à Angkor en décembre 1920, au cours des travaux de débroussaillement (sans date).
Au Cambodge, les titres de la hiérarchie religieuse musulmane ont été fixés par l'ordonnance royale du 6. I. 1921.
A Saïgon, les musulmans (1.000 en 1927) ont 2 mosquées et sont divisés en 3

« congrégations » : Indiens du Sud (650, chef M. Ismaël), pendjabis (1507), arabes Yéménites et malais (200).

BIBLIOGRAPHIE. — A. Cabaton, ap. *Revue du Monde musulman,* I, 27 sq. ; II, 129 sq.
P. Ravaisse, ap. *Journal asiatique,* décembre 1922, 247 sq.
E. M. Durand, *Les Chams Bani* (*B. E. F. E. O.,* 1903, p. 54-62, et 1907, p. 313-355).
Jeanne Leuba, *Les Chams et leur art,* Bruxelles, 1923, p. 138 sq.
La Stèle arabe du Phnom Bakheng (*B. E. F. E. O.,* 1922, XXII, p. 160 et pl. XX ; et 1924. XXIV, p. 582).
Notes de A. Bonamy (1927).

PHILIPPINES

(Minorité musulmane.)

Sur 10.314.310 habitants (1918), la majorité est chrétienne (7.751.176 catholiques romains, 1.413.506 catholiques *aglipayanos*, 128.362 protestants) il n'y a plus que 508.596 animistes et 30.000 bouddhistes (Davao). Les musulmans, dits *moros*, sont au nombre de 443.037 (4 %), dont 14.215 à Manille (sur 285.306 habitants).

Les races sont : a) les *tagals* demi-civilisés (en immense majorité), indonésiens, christianisés (ou musulmans) ;

b) les *malais*, animistes (Tinggians, Bontoks, Igorots, Ifagaos : N. Luzon, et musulmans ; en tout 548.751 ;

c) les *indonésiens* sauvages, animistes 171.772 (dont Samals, Yakans, Tagbannas et Sanggils islamisés) ;

d) les *pygmées* (Ætas ; protomalais, australoïd-aïnos, N. Tayabas) animistes : 55.772.

Les musulmans sont des immigrés *malais* et des *tagals* convertis, concentrés dans l'île de Mindanao et dans l'archipel des Soulou : en voici la répartition officielle : 107.205 à Cotabato, 6.500 à Davao, 75.960 à Lanao, 144.000 aux Soulou, et 45.000 à Zamboanga (total 380.000 musulmans sur 723.695 habitants dans ces circonscriptions). En outre, il y en a 400 aux îles Negros, Bohol ; 5.000 à Palawan (S.) et Balabac ; 400 à Bukidnon et 100 à Cagayan.

L'Islam, introduit vers 1380 par un maqdoum de Malacca, de Tawi-Tawi à Simonor (1re mosquée à Tubigindanan), s'organisa en deux sultanats : 1° à Mindanao au XVIe siècle avec un seyyid *hadramite*, Mohammed Kabungsuwan de Djohore, 1er sultan de *Magindanao* ; ces sultans et datos « moros » menèrent une lutte acharnée contre les Espagnols (dès Buhisan, 1597, et Qodrat, 1610 ; il y en eut 21 jusqu'en 1913 (parallèlement à une lignée rivale de rajahs à *Buayan*) ; 2° aux îles *Soulou*, dès 1480 ; le 26e et dernier sultan de Soulou, Djamâl al Kirâm II (1894) abandonna en 1915 (traité Carpenter) tout pouvoir temporel.

Ce sont des sunnites *shâfi'ites* ; leur code a été publié par Saleeby.

Ils usent de l'alphabet *arabe* (25 % d'instruits), et parlent le dialecte *soulou (tagalog)*.

L'administration cultuelle, unifiée sous un *cheikh ul-islam*, seyyîd Kîlanî (de l'ordre des *Qâdiriya*), mort en 1916, qui avait été investi par le califat ottoman

(qui négocia en 1902 la soumission à l'Amérique du sultan de Soulou), a passé depuis 1915 au dernier sultan de Soulou, Djamâl al Kirâm II, qui ne conserva ainsi que son pouvoir spirituel.

Le « *Bureau des tribus non chrétiennes* » a la haute direction politique et administrative de neuf « provinces spéciales » : 7 en Mindanao-Soulou (Agusan, Bukidnon, Cotabato, Davao, Lanao, Sulu, Zamboanga) et 2 en Luzon (Mountain Province et Nueva Vizcaya). Leur type d'administration évolue vers le type normal et le système représentatif ; en 1925, 3 postes de conseiller provincial sont devenus électifs en Zamboanga, Agusan, Davao et Nueva Vizcaya. Le nombre des fonctionnaires non chrétiens passa de 1 (1922) à 8 (1925). 10 colonies agricoles ont été fondées. Le progrès des écoles officielles est lent chez les musulmans des deux sexes.

BIBLIOGRAPHIE. — Dr Saleeby, *Studies in Moro hist. and law* (*Philipp. Ethn. Survey Publicat.* IV, part. 1, 1905 ; cf. Cabaton, ap. *Revue du Monde musulman*, IV, 21-75. *Moslem World*, 1919, 1923).

Census of 1918, Manila, 1921, tome II, pp. 51, 938-952.

XXVth ann. rep., of the Direct. of Education. Manila, 1925.

Ann. Report of the Gov. Gen. of Philipp. Islands, Washington, 1926, 251 pp.

L. H. Fernandez, *The Philippine republic*, New-York, 1926 (= *Columbia Univ. Studies in history*, (XXII-1)).

Cameron Forbes, *The Philippine islands*, Boston, 1929.

INDES BRITANNIQUES (HIND)

A. — Généralités (population, gouvernement, administration, travail et production).

B. — Notices provinciales (XXII provinces, dont cinq à majorité musulmane) :

Baloutchistan.
Bengale.
Kashmîr.
N. W. Provinces.
Punjab.

C. — Ceylan.

D. — Indes françaises et portugaises.

Lorsque la Grande-Bretagne intervint aux Indes, l'Empire musulman moghol s'effondrait sous les coups des Mahrattes et des Sikhs. Et, depuis 1756, l'Islam hindou a assisté d'abord à la disparition de son ancienne élite, puis à la formation d'une nouvelle.

La première période est marquée par la suppression de la langue officielle persane (1837), *la répression définitive des dernières ambitions politiques mongoles* (1857), *et la suspension du recrutement des cadis* (1864).

La seconde période, ouverte par la fondation du collège anglo-musulman d'Aligarh (1875), *et le durbar de Dehli, est jalonnée par des encouragements officieux favorisant diverses associations musulmanes, de plus en plus vastes : jusqu'à la « Ligue Musulmane Panindienne »* (1906). *Certaines réserves sont pourtant maintenues, sur le terrain fiscal (le* Musulman wakf validating act *n'est que de* 1913) *et pédagogique (rejet en* 1912 *du projet Gokhale pour l'enseignement primaire libre).*

En 1916, *en pleine guerre, la surgie inattendue et menaçante d'un* bloc indo-musulman *a causé quelque désarroi. Mais, depuis* 1921, *l'octroi d'une loi électorale savamment conçue a permis de revenir provisoirement au jeu traditionnel de bascule, en favorisant légèrement la minorité musulmane.*

Reste le problème communiste, posé aux Indes par une propagande bolchéviste bruyante. Quelle est l'attitude des musulmans ? Le seul élément musulman géographiquement « pan-indien », c'est l'élément afghan (Pathan) *: il manque de la cohésion politique requise pour soutenir sérieusement une révolution sociale que ses traditions et ses intérêts désapprouvent. On sait les arguments développés, avec chiffres à l'appui, par les bolchévistes, auprés des paysans et artisans hindous ; le colonialisme de la Grande-Bretagne est représenté comme ayant détruit de* 1814 *à* 1830 *leurs industries locales (coton, etc.), pour les contraindre à lui acheter les produits métropolitains (cotonnades de Manchester, métaux, sucre, huile, et même sel, qui est taxé) : tout en les forçant à lui envoyer leur blé et leur or, même durant les* 31 *années de famine du siècle dernier.*

Cette propagande, qui influence notablement l'élite hindouiste, n'a pas, recruté jusqu'ici, en dehors de Barakatallah, beaucoup d'adhérents musulmans ; cependant leurs chefs, conservateurs de tendances, devront tenir compte de l'islamisation récente des basses castes, en Punjab, et au Bengale, et accentuer leur politique sociale.

BIBLIOGRAPHIE. — *The Imperial Gazetteer of India*, 2e éd., Londres, 1909, 26 vols. — Admirable compilation de monographies locales ; un peu vieillie mais fondamentale. — Mme P. Saisset en a fait, pour la *Revue du Monde musulman*, une attentive analyse dont nous avons tiré parti ici-même, pour

la 1re édition. Comme résumé d'ensemble, le meilleur reste celui de Sir Th. Arnold dans l'*Encyclopédie de l'Islam* (art. INDE).

Reports officiels de l'India Office (*Census* de 1911, etc.).

Documents officiels sur la réforme Montagu-Chelmsford. 1919, ap. *Revue du Monde musulman*, XLIV, 64-91 ; et critiques de Sankaran Nair.

Rapport Southborough sur la réforme électorale, avec remarques du vice-roi et critiques de W.-H. Vincent et Sankaran Nair, 1919 (*R. M. M.*, XLVI, 102 sq. ; XLVII, 157 sq.).

Incidents de Champaran et Kaira (*R. M. M.*, XLIV, 165-190).

I. N. Congress Punjab Inquiry, Bombay, 1920 (*R. M. M.*, XLIV, 191 sq.).

Indian Khilafat Delegation, 1920 (*R. M. M.*, XLI, 165-215).

Gandhi : *La doctrine du « satyagraha »* (*R. M. M.*, XLIV, 55 sq.) ; *Speeches and writings*, 3e éd. Natesan, Madras, 1922, 895 pp.

Basanta Koomar Roy, *The Labor revolt in India*, New-York, 1920.

Broughton, *Labour in Indian industries*, London, 1924.

Kelman, *Labour in India* (women), London, 1923.

Times of India Directory, 1923.

Qadi Hoceïn Khan : *South Indian Musulmans*, Brahmavadin Press, Madras, 1911.

Jethmal Parasram Guljar, *Sind and its sufis*, Theos. publ. Soc., Adyar, 1925.

Creswell : *A provisional bibliography of the muhamm. architecture of India* (ap. « *Indian Antiquary* », 1922).

« *Le marché indien* » (ap. *Etudes Banq. Nat. Fr. du Commerce extérieur*, 15-XI 1924, 5-XII 1925, 9-I 1926).

Yusuf Husain, *l'Inde mystique au moyen âge*, Paris, 1929 ; *les Kayâsthas* (*REI*, 1927, 455-458).

A. M. Kassim, *Etudes sur les corporations musulmanes indo-persanes* (*REI*, 1927, 249-272).

W. H. Moreland, *The agrarian system of Muslim India*, Cambridge, 1929.

L. C. Jain, *indigenous banking in India*, London, 1929.

A. — GÉNÉRALITÉS

I. — POPULATION

Sur 4.844.670 kilomètres carrés, l'Empire des Indes compte 316.128.721 habitants (1921), dont 29.748.228 dans les villes. Il y a 68.735.233 *musulmans* (21 %), et 3.238.803 *sikhs*.

Les autres communautés sont : *chrétiens*, 4.754.079 ; *juifs*, 21.778 (indigènes, à Cochin) ; *mazdéens* (Parsis de Bombay), 101.778 ; *bouddhistes*, 11.571.268 (en Birmanie) ; *jaïnas*, 1.178.596 (au N. de Bombay et en Rajputana). Tout le reste, soit 216.734.586 âmes, appartient aux diverses sectes *hindouistes* (dont 70 millions de *parias* « intouchables »).

Ces sectes *hindouistes*, que travaillent actuellement, par réaction contre l'Islam et la chrétienté, de puissants mouvements de concentration pan-indienne, se répartissent ainsi :

a) *Animistes* demi-sauvages (*Santhal, Bhils, Gonds*, etc.), environ 11 millions. Ils forment les « depressed classes » (classes arriérées), avec les « hors caste » (*parias, mahars, namsoudras*) que les missionnaires chrétiens, musulmans (et sikhs) se disputent ; les musulmans ont l'avantage au Bengale et en Malabar ; une société hindouiste essaie d'enrayer l'islamisation.

b) Conservateurs du *polythéisme* intégral : la plupart groupés par associations de castes, régionalement ; certaines hautes castes se sont fédérées, pour la défense du culte du panthéon védique, dans toute l'Inde (*Mahamandala* de Bénarès, depuis 1900 : avec Madan Mohan Malaviya, et le maharajah de Darbhanga ; *Sanatan Dharma ; Maha Sabha*). En tout, 150 millions.

c) Réformes *polythéistes* émotionnelles, et locales : *vishnouites* (*Çrî Vaishnava* de Ramanuja, *Mâdhvas, Vallabhas, Nimbarkas*), surtout au S. ; *sivaïtes* (*Saïvas, Lingâyas*) ; *Krishnaïtes* (*Shaïtaniya* de Bengale). 50 millions.

d) *Védantisme* réformé (Smârtas de Sankara Acharya) : 200.000.

e) Sectes modernistes : 1° *Arya Samâj*, de Dayananda Sarasvati († 1883), qui se réfère uniquement au texte des *Védas*, vénéré comme la parole révélée du Dieu unique : sa propagande attaque aussi violemment l'Islam et la chrétienté que le polythéisme traditionnel : 500.000 ; 2° *Suddhi Sabhâ*, sociétés de « purification » des hindous récupérés sur l'Islam (*Malkanas*) et le christianisme : 30.000 ; 3° *Theosophical Society* (Madras et Bénarès), ex-chrétiens passés à un hindouisme ésotérique ; et leurs disciples : 10.000 ; 4° *Isamoshipanthis* semi-chrétiens (S. Bérar) et *sannyasis* cryptochrétiens : 10.000 ; 5° *Brahmo Samâj*, monothéisme hindouiste

largement sympathique : 7.000. Très voisin est le groupe d'intellectuels syncrétistes, des Tagore, issu de la *Tattvabodhini Sabhâ*, à Santiniketan ; récemment R. Tagore s'est déclaré sympathique à l'Islam.

f) *Gujra Sabha*, fondée par M. K. Gandhi (né à Porbandar en 1869 d'une famille Vaishnava, dans un district *jaïna ;* emprisonné mars 1922-fév. 1924) : centre au *Satyagrah Ashram* de Sabarmati, près Ahmedabad. (Certains musulmans, Maulana Hazrat Mohani, et 'Abdal Madjid, ont tenté de concilier ce mouvement d'ascèse sociale avec la doctrine islamique). — Université *nationale* de Ahmadabad, fondée en nov. 1920.

Les musulmans hindous appartiennent aux races suivantes : a) 200.000 *Arabes* immigrés, dans le *Sind*, et sporadiquement, ailleurs (*seyyids* qoreïchites, *hadramites* de Hyderabad, etc.). On peut y ajouter quelques *Somalis* (*Habasha*) à Bombay (état de Janjira) ;

b) *Persans* immigrés : environ 300.000 ;

c) *Turkmènes* immigrés (*Moghols*) *:* environ 300.000 ;

d) *Afghans* dits « *Pathans* » *:* environ 6 millions, dans toutes les provinces, jusqu'au Dekkan. — L'immense majorité se compose de convertis, de bonne caste (*sheïkh*) et de basse caste (*djolaha ;* le nombre de ces derniers s'accroît rapidement). Ils sont de race aryenne dans le N., et dravidienne dans le S.

Politiquement, la conquête musulmane de l'Inde, amorcée par l'occupation du Sind dès 715, ne commença qu'après l'islamisation des chefs *afghans* (*pathans*) *:* avec les campagnes de Mahmoûd II de Ghazna († 1030) ; c'est alors que Bîroûnî composa sa magnifique description de la civilisation hindoue.

En 1193, Dehli devient la capitale de l'empire musulman du Nord, sous des dynasties afghanes (*Ghôrides, Khildjis, Toghlaq, Sayyid, Loudi*) ; puis des Timourides venus du Ferghana avec Bâbor (1526) fondent l'empire des « Grands Mogols « , qui atteint son apogée sous Akbar (1556-1605) Shâh Djahân (1628-58), et Awrang Zêb (1659-1707). Le dernier, Bahadour Shah, fut déposé en 1857, à la suite de la « mutinerie » des troupes musulmanes, par la Cie britannique des Indes, qui était devenue depuis 1765 concessionnaire de la ferme impériale des Impôts du Bengale.

La conquête islamique de l'Inde du Centre et du Sud, qui avait échoué en 734 (victoire du Chaloukya de Kalyan Poulakesi II) , fut reprise en 1305 par Malik Kafour, général des troupes ghôrides, et accélérée par la dynastie *shî'ite* des Bahmani de Kulburga (1347-1518). La réaction hindouiste des Mahrattes l'a paralysée depuis le XVIIe siècle, avant qu'elle eût atteint l'extrême-sud.

Socialement, la pénétration islamique s'est faite dans l'Inde grâce à deux propagandes apostoliques, émancipant les basses castes par la conversion à une religion égalitaire. L'une, celle des *Ismaëliens* (divisés en deux sectes), adaptait le syncrétisme méthodique de sa catéchèse initiatique aux théogonies diverses des sectes hindoues (Moltan IXe siècle ; Gujràt XIIe et XVe siècle ; Wakhan XIIe siècle). L'autre, celle des mystiques *sunnites*, prêchant l'acquiescement à la volonté souveraine d'un Dieu unique, transcendant et personnel, créait çà et là de petits noyaux de convertis (Malik « Ibn Dinâr » à Cranganore, en 750 ; Hallâdj en Gujrat, 890 ; Nathar Shah à Trichinopoly, en

1020 ; Yoûsof Sindî (*Memans*, à Cutch, 1350) ; le mouvement s'amplifia à partir du XIIIe siècle, avec l'essor des congrégations musulmanes, autour des tombes de saints, à Ajmir, Pâkpattan, Panipat (Qalandarî † 1324), Outch, Belgaum (Gîsoudirâz † 1422), Sylhet.

Convergeant avec le mouvement hindou des bhagats, il aboutit à la fondation de sectes indo-musulmanes, tentant une réconciliation des deux cultures antagonistes sur le terrain mystique ; comme les *Kabirpanthis* les *Sikhs*, et d'autres groupements beaucoup moins importants, *Hoceïn Brahmanis* (= semi *Tshishtiya*), *Satya Dharmas, Pirzadâs*. Le prince impérial Dârâ Shikoûh († 1659), élève d'un cheïkh qâdirî et d'un kabirpanthi, tenta un rapprochement culturel islamo-hindou fort remarquable (voir *R. M. M.*, LXIII, 1-14 et *J. A. P.*, oct. 1926).

Les règles du droit hindou persistent dans certaines communautés musulmanes, pour le statut personnel (*Khôdjas, Bôhoras, Moplahs*). La caste hindoue des *Kâyasthas* ou scribes, écrivant en *persan* pour les princes musulmans a joué un rôle culturel important.

Au point de vue dogmatique, les musulmans hindous se répartissent en :

1° *Sunnites :*

a) *Hanéfites :* 48 millions environ ;

b) *Shâfi'ites :* en Malabar (Madras) : 1 million ;

c) *Sunnites à tendances wahhâbites* (*salafiya, ahl al hadîth, faraïdiya ; ghayr moqallid* de Karâmat 'Alî) : en United Provinces et Bengale ; et en N.-W. Environ 10 millions.

d) *Sunnites modernisants* (*néo-mo'tazilites*, fondés par le sunnite Seyyid Ahmad Khan († 1890) créateur du collège de Ghazipur (1863 ; transféré à 'Aligarh, 1875). Une élite.

e) *Sunnites aberrants* (*Memans* (Cutch) ; *mehdevis* (Gujrat) ou *dhikris* (Baloutchistan) fondés par Djawnpoûrî † 1505 (fête de la *daïra* = de leurs martyrs, le 27 ramadân) ; *ahmadiya* (voir Kashmîr). Respectivement 200.000 ; 300.000 ; 60.000.

2° *Shî'ites :* a) *duodécimains* (comme en Perse) à Lucknow et dans quelques familles princières (Rampur). Environ 5 millions.

b) *Ismaëliens* (divisés en deux branches ; voir *Bombay*) *:* environ 1 million : au N.-W., en Baloutchistan, et surtout dans la présidence de Bombay.

Langues. — L'*arabe* est enseigné avec soin dans toutes les *médresé* notables, et les livres imprimés en *arabe* ont actuellement un débouché très important parmi les musulmans hindous. — Le *persan*, langue officielle jusqu'en 1837, garde de l'importance au point de vue canonique et littéraire. — Écrit en caractères *arabes*, l'*hindi*, idiome néo-pracrit a été adopté depuis le XVIIIe siècle comme langue commune des musulmans de l'Inde ; sous une forme dialectale des environs de Dehli : *urdu, hindoustani.* — Dans le S., le *tamil* est important (voir *infra*, Madras).

Tandis que les hindouistes le notent en *alphabet dêvanagarî* sous des formes dialectales rivales, les musulmans ne le notent que sous sa forme *urdu ;* que leur alphabet *arabe*, plus commode, fera sans doute triompher.

II. — GOUVERNEMENT

L'Empire des Indes (*Indian Empire*) est administré depuis 1919 « en vue de la réalisation progressive d'un gouvernement local responsable, formant partie intégrante de l'Empire britannique », c'est-à-dire d'un Dominion.

A la tête se trouve un *gouverneur général*, vice-roi nommé pour cinq ans ; depuis sept. 1925, Lord Irwin (E. F. L. Wood) ; il est doté d'un *conseil exécutif* (4 Anglais, 3 Hindous, de onze *ministres*, et d'un *conseil des princes* (depuis 1921 ; représentant les 693 états tributaires). Il réside à Dehli (vulgo *Delhi* ; depuis 1912).

Il est assisté : *a*) à Dehli, d'une législature comprenant (1921) : un *Conseil d'Etat* (pouvant voter des *bills* sans référer à l'Assemblée législative) et une *Assemblée législative indienne*, apte à légiférer sur le statut des Hindous, même hors de l'Inde.

b) A Londres, d'un secrétaire d'État (*India Office*, ministère de l'Inde) faisant partie du cabinet, renforcé d'un *conseil* (comité consultatif de 8 à 12 membres (nommés pour 7 ans ; ayant résidé au moins dix ans, dont cinq de suite, dans l'Inde), responsable devant le Parlement britannique et d'un *haut Commissaire* délégué par l'Inde.

L'Empire des Indes est représenté à la *Conférence Impériale des Dominions*, et a un délégué à la *Société des Nations*.

Durant la guerre 1914-1918, les Indes ont fourni 2 milliards (en dollars), et 1 million 1/2 de « volontaires » (dont 1/6 de *sikhs*).

Le *Conseil exécutif* comprend 69 membres, dont 27 élus : 13 par le corps électoral provincial complet, 6 par les propriétaires fonciers des provinces de 1re catégorie (1 par province, sauf Punjab et Assam), 1 par les propriétaires fonciers musulmans des United Provinces et du Bengale, 5 par les musulmans, 2 par les chambres de commerce européennes.

Le *Conseil d'Etat* a 60 membres, dont 24 élus : 12 par l'électorat général, 7 par les musulmans, 2 par les propriétaires fonciers, 1 par les sikhs, 2 par les chambres de commerce européennes.

L'*Assemblée législative Indienne* comprend 144 membres, dont 103 élus, pour 3 ans, au 2e degré, au moyen des *conseils législatifs provinciaux* (voir plus bas, *Administration*) ; et 40 nommés (dont 30 % indigènes).

Le « Congress-league compact » de 1916, programme de revendications nationales du bloc indo-musulman (« Indian National *Congress* », et « All India Moslem *League* »), avait établi quel pourcentage électoral le bloc revendiquerait au futur Parlement pour la minorité *musulmane*, par provinces : Madras 15 %, Bombay 33 %, Bengale 40 %, United Provinces 30 %, Punjab 50 %, Bihar-Orissa 25 % et Central Provinces 15 % ; c'était un compromis politique ne coïncidant pas avec le pourcentage démographique (inférieur pour Bengale et Punjab, excessif ailleurs). Finalement, le gouvernement britannique concéda aux *musulmans* 23 *sièges*, contre 57 aux Hindous, sur 80 électifs (ainsi répartis : Madras 2, Bombay 4, United Provinces 4, Punjab 5, Bihar-Orissa 2, Central Provinces 1, Assam 1) ; les 40 autres sièges revenant à 26 fonctionnaires et 14 membres nommés d'office. Depuis, le nombre total des membres a été porté de 120 à 144, et celui des élus de 80 à 103.

Le bloc *swarajiste*, dirigé par Das puis Sen Gupta et Motilal Nehru, a abandonné la tactique de non-coopération (de 1920), et enlevé, aux élections de fin 1923, la majorité aux libéraux constitutionnels Sastri et Jinnah.

La « *statutory commission* » présidée par Sir John Simon a fait une enquête de sept mois (sur les résultats des réformes de 1919), en 1928-1929. Le bloc swarajiste a donné la fin de 1930 comme terme extrême au gouvernement du vice-roi pour l'acceptation du projet Nehru de « *Commonwealth of India* ».

Organismes sociaux de défense confessionnelle. — En dépit des divergences de sectes, les musulmans de l'Inde ont, depuis 1906, fusionné leurs efforts sur le terrain social dans l'*All India Moslem League*, à sessions annuelles. Dès 1916, l'*A. M. L.* a conclu avec la majorité hindouiste, représentée par l'*I. N. C.* (*Indian National Congress*, groupant, malgré leurs divergences, Bengalis et « castes arriérées », brahmanes et non-brahmanes du S., Mahrattes et Sikhs), un pacte national.

Ce pacte, dont les stipulations électorales ont été données plus haut (p. 293), tend à amener la Grande-Bretagne à la concession du « swaraj » (indépendance). En vertu de ce pacte, les chefs de l'*A. M. L.*, Shavkat 'Alî et Mohammad 'Alî, Mohammad Chotani, M. A. Jinnah, ont obtenu l'adhésion des chefs de l'*I. N. C.*, spécialement du mahatma Mohandas Karamchand Gandhi, ascète d'une haute valeur morale (la doctrine de ses disciples, groupés en « Gujra Sabha », s'appelle *satyagraha*, « revendication civique du vrai »), pour leurs revendications confessionnelles (*All India Khilafat Conference*). En dépit de l'offensive sociale menée par le bloc indomusulman depuis 1919, au moyen de *hartal* (grèves générales, accompagnées de prières et de jeûnes : 6 avril et 17 octobre 1919 19 mars et 31 juillet 1920, 17 avril et 24 décembre 1921), le gouvernement britannique a repris le dessus en faisant succéder aux mesures de répression (mitraillade du Jalleanwala Bagh d'Amritsar (13 avril 1919), lors de la mise en vigueur des *Rowlatt Acts*) et aux arrestations des principaux chefs, l'application du nouveau système électoral, où les anciens différends entre Hindous et Musulmans ont pu renaître.

III. — ADMINISTRATION

Il y a quinze provinces administratives directes (et 267 districts): Madras, Bombay, Bengale, United Provinces (Agra-Oude), Punjab, Birmanie, Bihar-Orissa, Central Provinces (et Bérar), Assam, NW Provinces, Ajmir, Coorg, Baluchistan, Dehli, Andaman-Nicobar. Les neuf premières forment la « 1re catégorie », pourvue depuis 1921 de *collèges électoraux*.

Selon le plan Montagu-Chelmsford, le pouvoir du gouverneur provincial, nommé par le vice-roi, s'exerce sous forme *dyarchique*. Les questions « non réservées » au vice-roi, et « transférées » (sous restrictions) aux administrations provinciales (hygiène, éducation, coopératives, taxes, *waqfs*, etc.) sont tranchées par l'administration provincial « dyarchique », c'est-à-dire : le gouverneur provincial, assisté d'un *conseil exécutif* d'une part, et d'autre part de *ministres* choisis parmi les membres du *conseil législatif* provincial.

Les *conseils législatifs provinciaux* comprennent 7 *collèges d'électeurs* ; collège général, grandes communautés confessionnelles, propriétaires fonciers, universités, commerce-agriculture-industrie, membres complémentaires (nommés par le gouvernement pour représenter les populations arriérées, *depressed classes*, etc.) et fonctionnaires. Le suffrage est *censitaire*. Le cens électoral, variable suivant les provinces a fourni les nombres suivants (1921) :

Madras, 542.000 électeurs (et électrices) pour 118 sièges (dont 13 aux musulmans); Bombay, 653.000 électeurs, pour 111 (dont 27 musulmans) ; Bengale, 1.228.800, pour 125 (dont 34 ou 44 musulmans) ; Punjab, 237.000, pour 83 (dont 28 musulmans et 8 sikhs ; on remarquera la faiblesse intentionnelle de la représentation musulmane, et le petit nombre d'électeurs, le cens ayant été élevé, pour mater ce pays de petits propriétaires agricoles, intelligents et frondeurs) ; Bihar-Orissa, 576.000, pour 98 (dont 17 musulmans) ; Central Provinces, 159.000, pour 70 (dont 7 musulmans) ; Assam, 300.000, pour 53 sièges (dont 12 musulmans).

Dans les villes, 267 conseils municipaux ont pu être constitués.

ADMINISTRATION CULTUELLE. — La *khotba* s'est dite pour la calife *omayyade*, puis *'abbâside*, de façon fréquente, dans les mosquées sunnites.

Après 1258, la cour de Dehli resta fidèle au califat 'abbâside (transféré au Caire), dont elle obtint l'investiture solennelle en 1330, 1411, 1471 (usurpation passagère de Mobârak shah 1316-20). — De même Bengale et Gujrat.

Les empereurs moghols, se posant en rivaux des sultans ottomans, prirent comme eux le titre de « *khalifat* » (1530).

Après la disparition du dernier, Bahadour Shah († 1862), les sunnites de l'Inde se sont fréquemment retournés vers le califat ottoman, et leurs protestations de fidélité, déjà très vives durant la guerre de 1877-78, et pendant la construction du rail Damas-Médine (1906, souscriptions concentrées à Lahore), se sont coordonnées dans une *All India Khilafat conference* (sessions bimensuelles depuis 17 octobre 1919), destinée à maintenir la légitimité du califat *ottoman* contre les prétentions du Malek Hoceïn (et contre certaines prétentions d'origine hindoue, visant à la « décentralisation » spirituelle de l'Islam, chère à quelques doctrinaires britanniques).

Le puritanisme des Wahhabites paralyse en ce moment les sympathies de l'Inde pour le Hedjaz.

L'administration britannique a accepté, en matière civile, le droit *hanéfite*, avec des mitigations (*Indian Evidence Act*, et *I. Contract Act*, 1872). En matière controversée, la loi britannique tranche. De même au criminel, les coutumes des sectes dissidentes sont prises en considération.

Les *fêtes musulmanes* de l'Inde ont été mentionnées plus haut ; il faut ajouter les anniversaires de Salar Mas'oûd (24 radjab), 'Abd al Qadir Kilânî (Pîr-i-Dastgîr, 11 rabî' II), Mo'în Tchishtî (6 radjab ou 11 djom. II), Badr Madâr (17 djom. I), Gîsudirâz (Bandah Nawâz, 16 dhoulqa'da).

Et, chez les shî'ites de Hyderabad, la fête du soulier de Hoceïn (conservé jadis à Bijapur), dite « Na'l Sahibki sowari » (9 moharram).

Les principales *congrégations* musulmanes sont : les *Qadiriya* (introduits en 1500, à Outch : avec subdivision mendiante des *Gurzmar*), *Sohrawardiya* (dès 1250 ; à Moltân), *Naqshabandiya* (en 1600 ; en Punjab et Kashmîr), *Tshishtiya* (dès 1210 ; à Ajmîr, Dehli, Punjab, Sind), *Shattâriya* (Gwalior, Gujrat ; elle s'est propagée en Malaisie). Puis les confréries de charlatans, *Madâriya* de Makanpur, *Rasoûl Shâhiya* d'Alwar et Gujrat.

L'INSTRUCTION. — En 1920, 230.836 écoles primaires privées musulmanes (sur 644.638). Dans l'ensemble des écoles, 1.824.364 élèves *musulmans* (dont 284.661 filles), soit 23 % de la population scolaire des Indes.

Écoles *secondaires* musulmanes avec enseignement rudimentaire de l'*anglais* et de l'*urdu*, et même du *persan* et de l'*arabe* : 6 en Madras (dont la *médresè A'zam*) 4 en Bombay (dont le collège de Karachi) ; 4 fort importantes en Bengale (Dacca, Calcutta, Hoogly, Chittagong).

Écoles *normales* musulmanes : 6 en Madras ; 1 en Bombay (Ahmadabad : en *urdu*) ; 6 en Bengale ; 12 petites en Bihar-Orissa (*urdu*) ; 1 en Central Provinces Amraoti).

Ecoles *supérieures* musulmanes : « Muslim A.-O. College and School », fondée en 1875 à *Aligarh* U. P. affiliée à l'Université d'Allahabad (transformée en 1923 en Université) : 1.200 étudiants (60 professeurs : arabe, persan, urdu, anglais), — « Université Usmania » de *Hyderabad* (où tout est professé en *urdu* ; depuis 1919 ; 210 élèves), — « Islamia College » *Lahore* : affiliée à l'Université du Punjab : 500 étudiants. — « Islamia College », *Peshawar* (N.-W.) : 300 étudiants. — « Islamia High School », *Karachi*. — Id., *Bombay*. — Id., *Lucknow*.

Écoles musulmanes de *filles* ; *Aligarh, Lucknow*.

Une organisation à sessions annuelles, la « Mohammedan Educational conference », dont le secrétaire est Maulana Habib al Rahmân Khan Shirwani, coordonne depuis 1886, les efforts des musulmans hindous en matière éducative. Elle s'est doublée d'un *Nadwat al 'olamâ* depuis 1895 (à Lucknow) ; d'où depuis 1920, est émanée une *Djâmi'at al 'olama* à sessions annuelles (Gaya, 1923).

La coutume de claustration des femmes musulmanes (*zendna, purdah*), qui avait influencé la société hindouiste, est en pleine régression.

L'ENSEIGNEMENT CANONIQUE. — *Madrasa Ilahiya* de Cawnpore (depuis 1908), forme des missionnaires, et enseigne la théologie comparée ; *Dar-al-'olâma* de Deoband, et *Nizamiya* de Ferengi Mahal à Lucknow, séminaires de nuance conservatrice. *Daïra Shâh Ajmal* d'Allahabad, séminaire soufi à tendances mystiques ; *Dar al mosannifîn* (Académie Shiblî No'mânî ; président, Hoceïn Bilgrami ; secrétaire, Soleiman Nadwî) d'Azamgarh (U. P.), centre de hautes études d'érudition ; *Anjouman Taraqqi-Urdu* à Aurangabad (sessions annuelles), société pour l'amélioration de la littérature apologétique musulmane en *urdu*.

Les sectes dissidentes, *Shî'ites, Ahl-al-hadîth, Ahmadiya*, ont des congrès annuels (*Conferences*). Il y a une école de mojtéhids *shî'ites*, à Lucknow.

LA PRESSE. — Voir *Section* :

AFZALGANG, AGRA, AHMEDABAD, AKYAB, ALIGARH, ALLAHABAD, AMRELI, AMRITSAR, AMROHA, ASANSOL TOWN, AZAMGARH, BANGALORE, BANKIPORE, BAREILLY, BATALA, BIJNORE, BOMBAY, BUDAUN, BULANDSHAHR, BURHANPUR, CALCUTTA, CALICUT, CAWNPORE, DACCA, DELHI, FATEHPUR, FYZABAD, GORAKHPUR, HYDERABAD (N), HYDERABAD (S), JAUNPUR, JODHIYA, JUBBULPORE, JULLUNDUR, KARACHI, KARUNAGAPALLI, KAYAMKULAM, KHAMAGAON, LAHORE, LARKANA, LIMBDI, LUCKNOW, LYALLPUR, MADRAS, MADURA, MEERUT, MIANI, MORADABAD, MUZAFFARNAGAR, MYLAPORE, NAGPUR, NARSINGHPUR, NATOR, NAVSARI, NOAKHALI TOWN, OOTACAMUND, PANIPAT, PESHAWER, PINDI-BAHAUDDINE, POONA, QADIAN, RAGHUNATHPUR, RAJKOT PARA, RAMPUR, RANGOON, RAWALPINDI, SAHARANPUR, SHAHDARA, SIALKOT, SIMLA, SODHRA, SUKKUR, TRAVANCORE, TRIPLICANE, TRIVANDRAM, UPLETA.

Le *pèlerinage à la Mekke* a repris depuis la chute de la dynastie hachémite.

IV. — TRAVAIL ET PRODUCTION

Les artisans, jadis répartis dans deux castes (*soudras, parias*), ne sont pas organisés *corporativement* (sauf dans les villes islamisées, où ils ont des « coutumiers », *kasbnâmé*, en urdu, d'origine persane).

Les bazars sont des agglomérations de détaillants, où les courtiers-garants (cf. les *compradors* chinois) et les petits usuriers (*bunniahas*) jouent un rôle prépondérant.

Depuis 1917-18, de nombreuses usines ont été créées, textiles (coton, jute), alimentaires (riz), métallurgiques (fer) ; celles de jute sont concentrées au Bengale ; la direction est en majorité britannique ; la main-d'œuvre indigène s'est syndiquée pour le relèvement des salaires ; dans le 1er semestre 1920, il y eut 200 grèves (1 million 1/2 de grévistes), dont 110 dans le textile (pour la journée de 8 heures). Actuellement 8 millions de broches et 150.000 métiers (56 millions de broches en Lancashire, Angleterre).

Le mouvement des *coopératives*, contrôlé par l'administration, a pris de l'extension (1446 dans la présidence de Madras en 1917). On a créé en 1921 un « département central de l'industrie », et en 1922 un « département » pour l'achat des matières premières.

La culture intensive du *thé* (Assam) et celle de l'*opium* (affermée, pour l'exportation du Bengale en Chine) sont bien connues.

Dans les campagnes, le vieux rouage hindou des *panchâyat* (5 membres : conseil de *taluq*) pour la voirie, les semences et les marchés, continue à fonctionner. En Bakarganj (Bengale), par exemple, il y a 488 *panchayat* pour 1.650.000 hab. 80 % d'agriculteurs ; en *Penjab*, 75 % de petits propriétaires ruraux (protégés par les lois de 1880 et 1900 sur les *joint-villages* et l'interdiction de vendre à un non-cultivateur. Lois imitées au *Bundelkhand* et à *Bombay*. Au Dekkan, jusqu'en 1836, la terre était aux tenanciers des fraternités agricoles ; elle est passée aux propriétaires. Beaucoup de familles paysannes n'arrivent pas au revenu annuel de 44 roupies, indispensable par tête, pour subsister.

Canoniquement, l'Inde est terre de *kharâdj* : le gouvernement anglais est donc propriétaire du sol. Le régime des terres n'a pas encore été réorganisé depuis le cadastre d'Akbar : on trouve 53 % du sol en *grandes propriétés* (individuelles ou collectives, de villages) de *zamindaris* (qui paient 27 % du revenu à l'État dont ils sont les fermiers), et des *petites propriétés*, appartenant aux *rayatwari* (= *ryot*). Ceux-ci travaillent généralement pour vendre à des planteurs européens (cartel de l'*European Central Association* de Calcutta), et le gouvernement, tout en exigeant des impôts notables même en années de mauvaise récolte, tolère la survivance de contrats de travail agricole désuets, aboutissant à des ventes forcées (*tinkathia, satta, sharabeshi*) ; on en a vu l'inconvénient lors des soulèvements de Champaran et de Kaira.

Le résultat est l'*émigration* des *rayatwari* expropriés, qui s'en vont travailler, non sans succès, d'ailleurs, au dehors : il y en a eu ainsi environ 2 millions (dont bon nombre de *musulmans*) : 258.000 à Maurice, 471.000 à Penang, 22.000 à Java, 130.000 en Guyane anglaise, 129.000 à Trinidad, 14.000 aux îles Fidji, 7.000 à Surinam, 20.000 à la Jamaïque, 23.000 en Kenya, 10.000 à Zanzibar, 14.000 en Sud-Afrique, 2.500 au Canada. — Cette question des émigrants hindous est une des questions où la Grande-Bretagne se doit d'insister dans les « conférences impériales », pour adoucir les méthodes coloniales de ses Dominions. Il est assez curieux de noter que c'est précisément le budget des Indes qui avait servi naguère à financer diverses expéditions coloniales britanniques.

A côté des fermiers et sous-locataires de l'État, il y a environ 40 millions d'ouvriers agricoles nomades (6 mois de travail agraire par an), et une nuée de petits usuriers, et de courtiers-acheteurs (*bepari, arathdar*), De 1911 à 1919, le déficit moyen annuel, en céréales et légumineuses, a dépassé 10 millions de tonnes. — En 1926, 555 banques et 71.140 sociétés de crédit agricole ((au Penjab, elles empruntent à 9 % et prêtent à 12 1/2 %.)

Le programme de l'école de Gandhi (1910, réaffirmé en 1924) comprend sept articles :

a) *Non-coopération*, avec 5 boycottages (écoles, tribunaux, assemblées législatives, étoffes tissées à la machine, et titres) ; b) *non-violence* : c) *tcharkâ*, rouet permettant le filage et tissage à la main du *khaddar* (étoffe de coton) ; d) *union indo-musulmane ;* e) *réhabilitation des « intouchables »* (parias) ; f) *écoles nationales* établissant l'unité par l'hindoustani-urdu (en double alphabet, cf. ici p. 379) ; g) *antialcoolisme*.

COMMERCE. — Exportation (1924) : 3.486 millions de roupies ; importation (1924) : 2.276 millions.

MONNAIES, MESURES, CRÉDIT. — Le régime monétaire hindou est le monométallisme *argent* (les Indes ont absorbé de 1890 à 1923, 32 % de la production mondiale d'argent pour en faire des bijoux).

Etalon : la *roupie*, dont le cours officiel, fixé à 133/100 shilling or en 1899, est monté, après une hausse artificielle l'élevant au-dessus de son pesant de métal, à 2 shillings or (sept. 1920). La légende en est anglaise depuis 1835. La *roupie* se divise en 16 *annas*, et l'anna en 4 *pice*. La roupie pèse une *tola* (11 grammes, 664), 100.000 *roupies* = 1 *lakh* ; 100 *lakhs* = 1 *crore*.

L'unité de surface (du cadastre moghol) était la *bîgha*.

Banques : *National Bank of India* (Calcutta, 1863) ; *Madras (Bank of)* depuis 1843 ; chargée de la Dette publique et de la garde du Trésor ; *Chartered Bank of India, Australia and China* (Londres, 1875).

B. — NOTICES PROVINCIALES

ADJMIR-MERWARA. — 101.776 musulmans sur 495.721 hab. Ce sont des Rajpouts, Jâts et Gurjars. La tombe de Mo'în al Dîn Tchîshtî († 1236), fondateur de la congrégation islamique des *Tchishtiya*, se trouve à Adjmîr.

ILES ANDAMANS et NICOBARS. — 4.104 musulmans sur 27.086 hab.

ASSAM. — I. (Province) : 2.202.460 mus. sur 7.606.230 hab.
II. (Etat de Manipur) : 17.487 mus. sur 384.016 hab. La population musulmane *sunnite* est concentrée dans la plaine (15 districts détachés du Bengale en 1905) : notamment à Sylhet, où Shâh Djalâl al Dîn prêcha et fut enterré (1384). Les invasions musulmanes de 1532 et 1637 ne pénétrèrent pas de façon durable. Il existe une basse caste musulmane, les *Morias*.

BALOUTCHISTAN. — I. (Province) : 367.282 mus. sur 420.648 hab.
II. (Etats) : 366. 195 mus. sur 378.977 hab. Au total, 348.698 kilomètres carrés et 799.625 hab., dont 600.000 musulmans *sunnites*, et environ 133.000 musulmans hétérodoxes, *dhikris* (secte de *mehdevis* ; centre à Koh-i-Morâd (Turbah) en Makran et en Las Bela) et *proto-ismaëliens*. La race dominante, *brahoui* (528.234), se divise en clans (*takkaras*, subdivisés en *phallis*), groupés par Nâsir Khân (1739) en deux ligues : *Sarawans* au N. (chefs afghans *Raisani*) et *Jhalawans* au S. (chefs afghans *Zehri*). Les *Rind* se disent d'origine arabe. Il y a de nombreux *Kurdes* (venus du Kerman ; au col Bolan). Kélat a 15.000 habitants.
Il y a trois zones administratives: *a)* territoire britannique, col Bolan, Quetta, etc., annexés depuis 1879 ; *b)* agences ; *c)* État de *Kélat* (souverain Mir Mohammad Khan ; 328.000 hab.) et État de *Las Bela* (souverain Mir Gholân Mohammad Khan ; 50.000 hab.). L'impôt foncier va du 1/6 au 1/3 de la récolte. Il y a des « conseils d'anciens » *jirga*. 76 écoles (dont 6 pour les filles). Mines de fer, chrome, antimoine, charbon, sel (Pishin). Fabrication de *tapis* béloutches, dits « bokhâra bleus », que l'on porte au marché de Bokhâra. Voie ferrée Quetta-Noushki-Duzdab (vers la Perse). Télégraphe indo-européen, *via* Las Bela-Panjgur.

BARODA (État du gaekwar de) : 162.328 mus. sur 2.126.522 hab.

BENGALE. — 203.822 kilomètres carrés ; 25.210.802 musulmans sur 46.695.536 hab., en 1921 (223 au kilomètre carré). Dans les États protégés (13.697 kilomètres carrés), on trouve 275.322 mus. sur 896.926 hab. Le Bengale, réorganisé au point de vue militaire en 1904, a été sectionné administrativement en 1912 en quatre régions : *Rajshahi, Burdwan* (majorité hindouiste). *Dacca* et *Présidence* (Hoogly). Villes principales : Calcutta (1.327.547 hab.), Dacca (119.450).
L'islamisation du Bengale est due aux gouverneurs qui y furent installés à partir de 1202 (conquête ghoride) avec chef-lieu à Gaur (Lakhnawti) ; ils devinrent autonomes et héréditaires au XIVe siècle et furent supprimés en 1576 par Akbar ;

l'un des plus remarquables est le fils du rajah Kâns, Jatmall, qui se convertit à l'Islam et monta sur le trône en 1414 sous le nom de Djalâl al Dîn Mohammad Shâh († 1431).
Au déclin de l'empire mongol, Morshid Qoli Khân fonda la lignée des *nawâb* de Morshidabad ; il convertit beaucoup d'Hindous, parmi les *taluqdars* (receveurs fonciers : exemptés de leurs arriérés s'ils devenaient musulmans), et autres officiels révoqués mis « hors caste » (réinstallés s'ils s'islamisaient). Après la bataille de Plassey (1757), la Cie anglaise des Indes succédait au *nawab* comme fermier des impôts du Bengale pour le compte de l'Empire mongol (firmân du 12 août 1765) ; cet affermage devenait en 1793 annexion (*Act of Permanent Settlement*) et les *taluqdars* hindouistes étaient transmués en propriétaires fonciers (1793). Depuis, le différend entre musulmans et puissance colonisatrice s'est aggravé au Bengale, et, la classe des féodaux musulmans ayant sombré dans la misère, l'opposition musulmane est devenue nettement démocratique.
La majorité musulmane (54 %), à part quelques Pathans, est composée de Bengalis convertis (*sheïkhs*) souvent de caste inférieure (*djolahas*) ou hors caste, parias (*Chaklaïs, Bebajias, Shershabadis*). La plus grande partie est sunnite *hanéfite* (même les *Shershabadis*). Il y a quelques *shî'ites duodécimains* (familles des *nawâb* de Dacca et Burdwan). Les basses castes du S. et de l'E. professent un Islam agressif et xénophobe, d'allures *wahhâbites ;* c'est notamment la secte des *Fara'idiya*, fondée au début du XIXe siècle par l'ex-shâfi'ite Shari'at Allah et son fils Dûdhû Miyân († 1862), qui s'attaquèrent aux forces britanniques ; concentrés à Mywensingh (N. de Dacca et à Bakargani), ils rejettent le culte des saints. On trouve dans les villes quelques adeptes des sectes *salafi* (*Tchakralawi* et *Ghayr-moqallid*).
Les *waqf* musulmans du Bengale sont importants, quoique après la confiscation du *waqf* de la grande mosquée (imâmbara) d'Hoogly, en 1816, les *Resumption Laws* aient effectué l'aliénation du 1/4 des terres *waqf* de 1828 à 1846. Le plus célèbre est le *waqf* Mohsin ; la plupart sont destinés aux écoles confessionnelles. L'essai officiel du *Calcutta Mohammedan College* (Warren Hastings 1781) n'a guère réussi. Les musulmans du Bengale se méfient de l'enseignement donné (ou contrôlé) par des non-musulmans ; les classes aisées (*nakhoda*) veulent le maintien du *persan* et de l'*arabe* à côté de l'*urdu* (34 %) et du *bengali* (52 %), les classes pauvres veulent l'école coranique sans amendement.
L'agriculture est très développée ; les industries du tissage (soie), des métaux, du sucre, sont développées.

BIHAR et ORISSA. — I (Province) : 3.690.182 musulmans sur 34.002.189 habitants (23 millions en Bihar). II (États) : 16.095 musulmans sur 3.959.669 habitants.
Le *Bihar*, ancien *Magâdha*, centre de la culture indienne sous les dynasties *Maurya* et *Goupta*, dont les nombreux *vihâras* bouddhiques ont été décrits au VIIe siècle par le pélerin chinois Hiouen-thsang, était encore bouddhiste au XIIe siècle, quand ses rois *pâlas* furent vaincus par l'invasion musulmane (rois de *Gaur* ; 1202-1576). Le *Bihâr*, redevenu en majorité hindouiste, persiste à écrire l'*hindoustani* en caractères *dévanagari*, et ne comprend que 15 % de musulmans ; concentrés dans les villes (Patna, fondée en 1541, a 34.000 musulmans (afghans) sur 134.000 habitants ; Gaya, 16.000 sur 71.000), dans les districts allotis aux vétérans d'Aurengzeb, et dans le haut pays des Koches (Purnea 42 %). Cette minorité musulmane, énergique, est d'un *sunnisme* fervent, souvent *wahhâbite ;* sauf à Gaya *shî'ites ;* fêtes d''Abbâs, porte-drapeau de Hoceïn ; étang dit « Kerbéla ». Il y a des *waqf* importants ; les 59 hameaux du waqf *Khankâh* près de Sarasâm (Sheikh Kabir Darwîsh, 1717), la bibliothèque du waqf *Khuda Bukhsh* († 1876) à Bankipore (W. Patna). La tombe de Shâh Arzâki († 1623) est vénérée. Les troubles agraires récents du Chota-Nagpore (affaires de *Champaran*), ont été le fait de paysans hindouistes.
L'*Orissa*, quoique soumis en 1578 par Akbar est livré à des féodaux *afghans*

dépendant de Dehli, n'a qu'un nombre infime de musulmans (à Balasore). Il existe un groupe actif de *Kabirpanthis* à Sambalpur (20.000).

BOMBAY (et SIND). I.(Présidence) : 3.820.153 musulmans sur 19.348.219 habitants. II. (États) : 840.675 musulmans sur 7.409.429 habitants. —(N.B. La Présidence de Bombay comprend *Aden*, déjà étudié au sujet de l'Arabie — et l'île voisine de *Sokotra*, sultanat peuplé de 12.000 habitants, tous *shâfi'ites*).

Le *Sind* est en majorité musulman (2 millions 3/4 sur 3 millions 3/4 d'habitants). Il contient des immigrés *Arabes* (125.000), *Sumras* (105.000 ; venus de Sâmarrâ en Iraq) et *Brahouis* (600.000). Gouverné jusqu'à la fin du XVIIIe siècle par des dynasties shî'ites néo-ismaëliennes, *Dawoudpoutras* et *Kalhoras*, on y rencontre : des *sunnites hanéfites*, comme les émirs baloutches de Khaïpur (230.000 habitants) ; et des hétérodoxes, *proto-ismaëliens* (*Bôhoras*), *néo-ismaëliens* (Khôdjas :*Piraïs* et *Panjbhais*) et *mehdévis* (*Dhikris*). Le centre islamique ancien était Tatta : actuellement les villes principales sont Hyderabad (76.000 habitants) et Karachi (217.000). La propriété du pays va être accrue par le barrage colossal en construction à Sukkur

En *Cutch*, les musulmans (23 %) sont de la secte mi-sunnite des *Memans* fondée au XIVe siècle (beaucoup ont émigré à Bombay : caste aristocratique des *Rangaris*).

En *Gujrat*, centre d'un état musulman du XIVe siècle au XVIIe siècle (Ahmedabad), il y a des *sunnites* (convertis de hautes et basses castes), des *mehdevis*, des *Bôhoras* et des *Khôdjas*. Les musulmans sont 21 % à Broach (quelques *wahhâbites*).

Sur la côte du *Konkan* il y a une caste de convertis sunnites, les *Konkanis*, à côté de musulmans immigrés. A Bombay même, pour 1.176.000 habitants, et 17 % de musulmans, il y a 89 mosquées, dont 77 sunnites, 8 aux Bôhoras, 2 aux Khôdjas, 1 aux Moghols ; voici d'ailleurs la liste des groupements musulmans de Bombay : *Konkanis* (*Jamati*, *Mandlekar*, *Daldi*), *Arabes*, *Sheïkh*, *Pathans*, *Memans*, *Djolaha*, *Dekkanis*, tous *sunnites* ; et un cinquième de *shî'ites* ; proto-ismaëliens ou *Bôhoras*, divisés en *Dâwoûdiyâ*, *Soleïmaniya* (un groupe a émigré en Yémen), *Dja'fariya*, *'Aliya*, *Nayoshi* ; et néo-ismaëliens ou *Khôdjas* (adeptes de l'Agha khan), *Moghols*, *Chillichar*. Les musulmans de Bombay émigrent en grand nombre vers la côte est de l'Afrique, la Birmanie, et l'île Maurice.

Les *néo-ismaëliens* soutiennent la légitimité de Nizâr, fils aîné du Khalife fâtimite Mostansir († 1094), qui l'évinça de sa succession au profit de son frère cadet Mosta'lî (1094-1101) ; que soutiennent les *proto-ismaëliens*). Le quatrième chef des « Assassins » néo-ismaëliens d'Alamout, Hasan († 1166), se déclara petit-fils de Nizâr, et sa lignée, à travers 21 générations d'imâms, aboutit directement au premier Agha Khan, Hasan 'Alî-ibn Khalîl Allah (1818 †81), de Kehk, en Perse ; réfugié à Bombay, il obtint du gouvernement britannique, après un procès qui dura seize ans (1850-66), de forcer ses adeptes, les *Khôdjas*, à lui verser un revenu qui dépasse annuellement £ 30.000. L'Agha Khan actuel, le troisième, Mohammad Shâh-ibn Aghâ'Alî, né en 1877, a été le premier président (annuel) de l'*All India Moslem League*, en 1906 ; ménageant à la fois la puissance colonisatrice et les susceptibilités des musulmans *sunnites*, il a acquis une vaste notoriété.

En *Dekkan*, la fondation d'états musulmans locaux en Khandêsh (*Faroûqîs*, 1399-1599), Bijapur(*'Adil shâhis)*, Ahmadnagar (*Nizâmshâhis*) et Bîdar (*Barîdshâhis*, 1492-1609), a provoqué la naissance d'agglomérations musulmanes, à Savanur (20 %), en Dharwar ; à Belgaum surtout. La caste des « Bunjaras » s'est convertie.

Puis, après 1650, la réaction hindouiste éclate, avec le mouvement des *Mahrattes* (Shivadji, puis Sambadji), qui refoulent les troupes des empereurs musulmans de Dehli, et concèdent aux musulmans soumis la liberté de leur culte (voir *fétouas*, publiées par Hunter). Leurs chefs, les *pèshva* de Sattara, *gaekwar* de Baroda, *sindhia* de Gwalior, *bhonsla* de Nagpore, *rao* du Holkar, se montrèrent relativement tolérants à l'égard de l'Islam.

Voici les principales fêtes locales : 13 moharram, Hâddj 'Abdal Rahmân, à Malanggad (Kolaba) ; 11 shawwal, Sheïkh Misrî, à Sewri ; 14 djomâdâ II, Gangli Pir, au N. de l'île Salsette ; 14 safar, Sheïkh Bahandîn Tchîshtî, à Surti Mahalla.

États à princes musulmans : Khaïrpur, Jûnâgarh, Palanpur, Janjira (*Sidhis*), Cambay, Radanpur, Balasinor, Sachin, Savanur, Dabha, Punadra, Ramas.

BURMA (BIRMANIE). (500.592 musulmans sur 13.169.099 habitants ; concentrés, en Arakan, à Akyab. Il y en a çà et là, plus au S., en Tenassérim (Moulmeïn Amherst, Mergui) et en Pégou (Hantawaddy). Il y en a 30.000 à Rangoon. Ce sont des *sheïkhs* venus du Bengale, et des métis (*zerbâdis*), nés de mère birmane, gens turbulents. Ils parlent le *birman* et l'*urdu*. On trouve aussi quelques *Malais*, et *Chinois* du Yun-Nân.

CENTRAL INDIA. — (Agence) : 331.520 musulmans sur 5.997.023 habitants.

Le principal État musulman est le *Bhôpâl*, fondé en 1707, par un nawâb afghan ; il a été gouverné par plusieurs souveraines d'une grande piété, Sikandar Begum (1844-68) qui alla à la Mekke, Shâh Djahân Begum (1868-1901) qui fit bâtir la mosquée Tâdj al Masâdjid où un parvis miroitant devait réaliser le verset XXVII, 44 du Qor'ân sur la reine de Saba. Elle épousa en 1871, Sayyid Mohammad Siddîq Hasan Khân Qannoûdjî Bokhârî († 1890) ; ce prince consort, auteur de nombreux ouvrages de droit, imprimés à Constantinople et au Caire, a été un des chefs du grand mouvement sunnite réformiste des *salafiya*.

La ville même de Bhôpâl compte, sur 45.094 habitants, 30.000 musulmans ; elle a de fort belles mosquées.

Autres princes musulmans : *nawâbs* afghans de *Jaora*, *Korwai*, *Basoda*, *Muhammadgarh' Baoni* et *Pathari*.

CENTRAL PROVINCES et BÉRAR. — I. (Province) : 563.574 musulmans sur 13.912.760 habitants ; II. (États) : 18.458 musulmans sur 2.066.900 habitants.

Le Bérar, conquis dès 1294 par les musulmans, gouverné par la dynastie des *'Imâd Shâh* (1490-1575), rattaché ensuite à Ahmednagar, puis à Dehli, puis aux *Nizams* d'Hyderabad (1724-1853), ne contient que très peu de musulmans.

COORG. — 13.021 musulmans sur 163.838 habitants. Les deux tiers des musulmans sont *shâfi'ites* (*Moplahs*), 1/3 *hanéfites* (*Sheïkhs*).

DEHLI. — 141.758 musulmans sur 488.188 habitants. District « impérial » détaché du Punjab en 1912, lorsque sa capitale redevint le centre officiel de l'Empire ; Dehli compte elle-même 304.420 habitants.

Dans ses *Seven cities of Dehli* (1906), Gordon Hearn a retracé les transformations de la capitale musulmane des Indes depuis 1191 ; au S.-W., la vieille cité, avec le minaret de Qotb al Dîn († 1210) ; agrandie en 1303 (faubourg de *Siri*) et 1328 (*Djahânpanâh*, entre Siri et la vieille enceinte) ; au S.-E., Toghlaqabad (1321) ; au centre Firoûzâbâd (1354), remaniée par Shîrshâh (1535) : enfin, au N., la ville actuelle (tout le reste est en ruines), *Shâhdjahânâbâd*, dont l'enceinte date de 1648 ; du côté W. on trouve, du N. au S. les portes *Nigambodh*, *Kela Ghât*, *Kashmîr*, *Mori*, *Kâboul*, *Lahore*, *Adjmîr*, *Turkomân*, *Dehli* ; du côté E., du N. au S., après le jardin *Qodsiya* le fort de Salimgarh et le pont de bateaux sur la Djumna, les portes *Calcutta*, *Râj Ghât* (donnant sur le Palais), et *Khaïrâtî* ; à l'intérieur, la grande mosquée (1656), les mosquées Fatihpour et Akbarabad, les rues Chândni Chouk (marché de l'argent) et Daribâ, les bazars Châori et Faïz.

GWALIOR (État) : 176.883 musulmans sur 3.186.075 habitants. La minorité musulmane se décompose en 140.000 sunnites, 25.000 shî'ites duodécimains ; en outre, il existe une secte indo-musulmane locale, fondée par l'ascète Baba Kapour († 1571).

HYDERABAD (État) : 1.298.277 musulmans sur 12.471.770 habitants. La capitale, Hyderabad, a 404.187 habitants.

La dynastie musulmane des *Nizâm*, anciens vassaux de Dehli, fondée par le sou-

bahdar Asaf Djâh († 1748) et actuellement représentée par 'Othmân 'Alî Khân, a plus fait pour l'Islam que les dynasties des *Bahmani* (d'origine samanide : 1348-1527), et des *Qotb Shâh* de Golconde (1512-1687).

83 % des médresés, 45 % des écoles secondaires, 42 % des écoles primaires sont musulmans : l'importante université *Usmania* (20 professeurs) propage la culture *arabe*, et soutient la littérature *urdu* (publication de textes). Il y a une colonie importante d'*Arabes* venus du Hadramôt (*shâfi'ites*).

Majorité *sunnite hanéfite ;* quelques *shî'ites*, et *mehdevis*.

L'organisation des *corporations*, notamment de celles de la Cour (ex. les *Khâssa :* 100 concubines royales), demeurée de type hindouiste, a été copiée par les états musulmans de Malaisie (Solo, etc.).

KASHMÎR (État) : 2.548.514 musulmans sur 3.320.518 habitants, et 218.670 kilomètres carrés.

Le pays fut islamisé d'abord au XIIe siècle par des missionnaires *ismaëliens* et au XIVe par des mystiques *sunnites* (le plus célèbre est Sayyid 'Alî Hamadhânî, auteur des *monâdjât*), qui convertirent la dynastie en 1326 (Shams al Dîn Shâh) : le sultan Sikandar « Butshikan » (1393 † 1417) fut un grand « iconoclaste », et destructeur de temples. Maîtres du pays en 1586, les Mongols ont aimé y résider (Islamabad).

En Jammu, on trouve des radjpouts musulmans : *Chîb* (*Dogras*), *Khâkhâs*, *Bambas* (se disant qoreïchites). Au N.-E. les gens du Baltistan, de Purig et de Nubra sont *ismaëliens* (136.000) ; mais une partie, les *Kelun-chah* ont pour Ayisha et Hafsa une vénération qui dérive du culte boudhique des « deux Târâs », selon Francke, *MW* 1929, 139. Au Ladakh, où la mosquée sunnite de Leh date de 1766, on trouve des *Arghons*, musulmans métis de mère tibétaine. Dans le S., il y a quelques *sikhs*.

C'est à Srinagar dans la rue Khan Yâr, que l'on voit la tombe du « prophète Youzasaf » (Joasaph ; il s'agit en réalité d'un bodhisattva bouddhique) que Gholâm Ahmad Qadiyânî, fondateur de la secte des *Ahmadiyah* († 1908), déclara (en concordance avec l'ouvrage fantaisiste du russe Notovitch sur « La vie inconnue du Christ ») être la véritable tombe du Christ. Cette secte, étudiée par Walter en 1918, est divisée en deux factions (Mahmoûd Ahmad, à Qadiyân, et Mohammad 'Ali, à Lahore) ; elle compte 50.000 adhérents, surtout au Punjab. L'imam de la mosquée de Woking en Angleterre, S. Kamal ud Din, fut d'abord *ahmadi*. Adeptes à Maurice, etc.

Il y a des pèlerinages musulmans : saints indigènes (*swami*) et étrangers (*Sayyid pîrzâda*).

Et des confréries locales : jongleurs (*Sayyid Makkâr*).

MADRAS (et côte de *Malabar*) : I. (Présidence) : 2.840.488 musulmans sur 42.318.985 habitants. II. (États) : 363.992 musulmans sur 5.460.312 habitants. Sont entièrement islamisées : les îles Laquedives (10.600 *moplahs;* pour les Maldives voir CEYLAN).

L'extrême-sud de l'Inde n'a jamais subi la suprématie politique de l'Islam [rajahs *Belâla* de Halebid (1100-1400) et de Vijâyanagara (1200-1829), *Nayakar* de Tanjore (1325-1860)] et l'Islam s'y est infiltré pacifiquement.

Les musulmans du Sud de l'Inde sont de race dravidienne : ils parlent l'*urdu* (1 million : *sheïkhs*, *sayyid*, *pathans*), le *malayalam* (1 million), le *tamil* (500.000), et le *télougou* (100.000).

Parlent *tamil* (écrit en alphabet *arabe* avec trois lettres supplémentaires quadriponctuées) : les *Labbays* de Tanjore, qui émigrent à Manaar (pêcheurs de perles), Penang et en Birmanie ; les *Marakkayars*, bateliers, de Porto-Novo (= Mohammad Bandar, au S. de Pondichéry) Nagore, Muttapat, Kayalpatnam ; et les *Râvuttan* de Vaniyambady (N. de l'Arcote).

Parlent *malayalam :* les *Moplahs* (Mappilas) du Malabar, race métissée-d'arabe

de rite *shâfi'ite;* énergiques, batailleurs ; (dernières révoltes en 1921) ; ils admettent le culte des saints ; ils ont des chefs religieux (*tangal*) à Kondôtti et Ponnani.

Une principauté musulmane : celle du Nawab shî'ite de *Banganapalle* (en Kurnool), créée par Tippo Sahib en 1783 pour un de ses lieutenants (voir *Mysore*).

MYSORE (État) : 340.461 musulmans sur 5.978.892 habitants.

L'essai d'islamisation par la force, tenté de 1760 à 1799 par Haydar 'Ali et son fils Tippo Sahib, sultans de Seringapatam, n'a pas eu de suites, en dehors du pays des *Moplahs*, et des *Ravuttan* (de leur cavalerie).

« N. W. FRONTIER » : I. (Province) : 66.042 kilomètres carrés, 2.062.786 musulmans sur 2.251.340 habitants. II (Agences et tribus) : 21.337 musulmans sur 54.470 habitants.

Disjointe en 1901 du Punjab, pour le contrôle des confins militaires (passe de Kheïbar), elle comprend : la rive W. de l'Indus, au pied des monts afghans, en avant des deux villes de Pêchavèr (104.402 habitants) et Rawalpindi (101·142 habitants). — Elle est peuplées de tribus guerrières, *Pathans* venus de l'Afghanistan depuis cinq siècles : *Bannuchis*, *Dards*, *Marwatts*, *Yusufzaï*, *Niazaï*, *Waziri* (*Ahmadzaï*), *Ghilzaï*, *Mohmands*, *Afridis*, *Orakzaï*. On signale en outre des *turkmènes Karluk* (15.000) laissés en Hezaré par Timour. — Certaines tribus sont *sunnites* (*Bannuchis*, *Marwatts*, vont au *haddj*, à la Mekke), et même *wahhâbites* (les *Yusufzaï* et *Bonaïr* de Dir ont soutenu jusqu'en 1863 le *djihâd* promulgué en 1826 contre les *Sikhs* par Sayyid Ahmad de Barêli) ; d'autres sont *néo-ismaëliennes* depuis le XIIe siècle (en Baltistan (*Moghols*), Tchitral, Panyal, Ludkho, Wakhan, Hounza, Hézaré). Les *Afridis*, qui ont fait *djihâd* en 1897 contre la Grande-Bretagne sont de la secte *Rôshêniya* (fondée au XVIe siècle ; *Miyân Morîd*). — La congrégation sunnite des *Qâdiriya* a des adeptes en Dera Ghazi Khan.

PUNJAB. I. Province (y compris *Moltân* et *Doab*) : 11.444.321 musulmans sur 20.685.024 habitants et 256.974 kilomètres carrés. II, États : 1.369.062 msulmans sur 4.416.036 habitants et 94.663 kilomètres carrés. — En outre la secte des *Sikhs* a 2.294.207 membres dans la province, et 813.089 dans les États.

Villes principales : Lahore (281.781 habitants), Amritsar (160.218), Moltân (84.806).

Le pays des « cinq rivières » (persan : *Pendj-âb*), — Jhelem, Chenâb, Raveï, Béya et Sutledj, — a été islamisé d'abord par le S., dès 836 ; — à la fin du IXe siècle, des *Ismaëliens* (Qarmates venus de l'Ahsâ) fondent une principauté musulmane à Moltân que l'invasion ghaznévide, venue du N. au XIe siècle, brisera, sans rallier le peuple à l'orthodoxie sunnite. Du moins les conquérants Ghaznévides, aidés par l'apostolat plus désintéressé de nombreux solitaires (à Outch et à Pàkpattan, voir *généralités*), convertirent alors le N. au *sunnisme*.

L'action de ces mystiques réconciliant les Hindous avec l'Islam, il y eut alors contre cette réconciliation ébauchée la curieuse réaction semi-hindouiste des *Sikhs* (Nânak † 1539), dont l'organisation militante et militaire (*Khâlsâ ;* le « baptême de l'épée », sorte d'adoubement) résista à tous les efforts des souverains musulmans de Dehli, pour ne succomber qu'au XIXe siècle après Randjit Singh de Lahore (1791 † 1839), devant la force britannique. Ils sont 40 % dans la région de leur ville sainte, Amritsar (= « lac de l'eau de Jouvence » ; fondée par leur 4e *gourou*, Râm Dâs). La secte sikh des *Akali* s'est dévouée depuis 1918 à leur rénovation spirituelle.

Depuis trente ans, les basses castes (pêcheurs, laboureurs, et surtout balayeurs) (*shohra*) se convertissent en masse à l'Islam *sunnite*. Pour les *Ahmadiya*, voir *Kashmir*.

La secte musulmane des *Ditteshâhis* (*Araïn*) et celle des *Bodla* ont conservé des coutumes hindoues. Autres sectes hindo-musulmanes : *Daryapanthis* à Bukkur, *Sarvariya* à Dhaunkal.

Les tombes de saints de Outch (Djalâl Surkhpôsh † 1291, Mohammad Ghawth † 1517, et de Pâkpattan (Farîd Gandjshakar † 1265) sont fort vénérées.
Les États suivants ont des chefs musulmans : *Bahawalpur* (dynastie *Dâwoûdpoutra* de souche 'abbâside, venue d'Egypte en 1370), *Firuzpur, Loharu, Malerkotla, Chamba, Patawdi.*

RAJPUTANA (États) : 900.341 musulmans sur 9.844.384 habitants.
Les rajahs des *rajpouts*, fiers de leur antique noblesse (*Chandêlas* de Kajraha, *Rathôrs* du Marwar, *Chauhan* d'Ajmîr, *Vallabhi* de Chitore), n'ont été asservis qu'au XVI[e] siècle par les souverains musulmans de Dehli ; ils en furent libérés par les Mahrattes (1716) ; la protection britannique date de 1818.
Il y eut en *Mâlwa* deux dynasties musulmanes (1401-1530), *Ghôris* et *Khiljis*, qui ont laissé des monuments (à Mondou). — On trouve des *Bôhoras* à Oujeïn.
La secte semi-musulmane des *Dadoupan this* s'est fondée au XVI[e] siècle, avec Dadou Dayâl, qui subit l'influence de Kabir. Prince musulman : Rajah de Tonk (de race rajpoute chauhan) ; 10 % seulement de ses sujets sont musulmans.

SIKKIM (États) : 20 musulmans sur 81.721 habitants.

U. P. (UNITED PROVINCES) d'AGRA et OUDE : I. (Province) : 6.481.032 musulmans sur 45.375.787 habitants. — II. (États) 243.935 musulmans sur 1.134.881 habitants.
Le pourcentage musulman n'est que de 14 % en dépit d'une administration islamique ininterrompue depuis la chute de l'empire de Kânoudj (XII[e] siècle ; souverains de Dehli, émirs *Sharqî* de Jaunpur (1394-1500), gouverneurs mongols, *nawâbs* d'Oude (famille réfugiée à Bagdad depuis 1857).
Agra a 60.000 musulmans (sur 185.000 habitants), Lucknow 95.000 (sur 240.000), Bénarès 50.000 (sur 198.000). — Ces musulmans sont *sunnites hanéfites, wahhâbites* (5 % à Bénarès), ou *shî'ites duodécimains* (16 % à Lucknow ; centre du shî'isme hindou, à cause des anciens nawàbs d'Oude). — Ils sont d'origine *arabe* (*Sheïkh* : Qorashî, Siddîqi, Faroûqi, Othmâni, Ansâri), *afghane* (Yousofzaï, Afridi, Ghori, Lodi, Shirwani) *Qyzylbash* (*Moghol*), ou *hindoue* (*djolaha*, tisserands de Bénarès, très fervents).
La secte semi-musulmane des *Kabirpanthis*, subdivisée en dix *math* ou écoles (à Bandogah, Dharnauti, Raipur, Katak, Bombay, Baroda, Sasrâm et en Carnatic), a son centre à Bénarès (Kabir est mort à Mâghar, près de Gorakhpur) ; celle des *Satnamis* à Oude.
Un grand centre universitaire : Aligarh (mouvement *modernisant*) au N. d'Agra ; un secondaire, A'zamgarh (mouvement *hanéfite* et *salafi*) à l'E. de Jaunpur (voir *supra*, généralités).
Agra a été la capitale d'Akbar († 1605), qui l'a ornée de monuments et y est enterré ; on y trouve aussi le « Tadj Mahal ». A Bahraich, au N-W. d'Oudh (Ayodhya) tombe du prince martyr ghaznévide Salar Mas'oûd († 14 redjeb 424 = 1033), exhumé au XV[e] siècle ; et grandement vénéré sous le nom de Ghazi Miyân. — État pathan de *Rampur* en Rohilkand (on y trouve une médresé arabe).

CEYLAN

65.993 hilomètres, carrés, 4.686.383 habitants (1918). Après les bouddhistes (2.800.000), brahmanistes (1.000.000) et chrétiens (466.964), viennent les *musulmans* : 308.694, dont 277.630 « moros » et 24.118 Malais.
La plupart des musulmans de Ceylan viennent de la Présidence de Madras (voir ce mot) et parlent *tamil* ou *malayalam*. Ils sont *sunnites shâfi'ites*.
L'île, connue chez les navigateurs arabes du moyen âge sous le nom de *Serendîb*, contient un lieu de pèlerinage musulman célèbre, l'empreinte du pied-d'Adam (Pic d'Adam).
Les musulmans de Manaar sont pêcheurs de perles (émigrants *Labbay*).
Le droit personnel et successoral musulman a été reconnu par ordonnance du gouverneur en 1806 ; les musulmans, autorisés à acquérir des biens-fonds en 1832, ont un représentant au comité législatif auprès du gouverneur.
Les îles *Maldives*, sultanat électif, ont 70.199 habitants, musulmans instruits et fervents. Le cens n'y enregistre pas moins de 184 *cadis* et de 599 *mo'allim* d'école coranique.

PRESSE. — Voir *Section B.* : s. v. COLOMBO.

INDES FRANÇAISES ET PORTUGAISES

a) INDES FRANCAISES. — Sur 513 kilomètres carrés, 265.388 habitants (1921), tous brahmanistes, sauf 23.641 chrétiens et 16.960 musulmans : Sunnites *hanéfites* de race *bengali* à Chandernagor (2.723), de race *labbay* et *ravuttan* (parlant *tamil*) à Pondichéry (4.227) et Karikal (6.962 : belle mosquée) ; *shâfi'ites* de race *moplah* à Mahé (2.779 : parlant *malayalam* ; 13 écoles musulmanes sur 19), et parmi la haute caste commerciale à Pondichéry. Il n'y a que 299 musulmans à Yanaon.
b) INDES PORTUGAISES. — Sur 3.807 kilomètres carrés, 604.930 habitants (1910) dont environ 40.000 musulmans.

BIBLIOGRAPHIE. — Statistique de l'*Agence générale des Colonies*, R. Le Conte, *France Islam*, déc. 1924).

AFGHANISTAN

I. — PEUPLEMENT

SITUATION, STATISTIQUE. — Sis entre 29°30'-38°30' lat. N. et 61°-75° long. E., il touche à Bokhâra (N.), à la Perse (W.) et aux Indes (E. et S.). Il réclame au N.-W. une rectification de frontière (S. de Merv).

558.000 kilomètres carrés. Pays de montagnes culminant à 5.158 m. (Koh-i-Baba), drainé par l'Oxus (N.), l'indus (E.) et l'Hilmend (S.-W.).

6.380.500 hab. (chiffre insuffisant) ; auxquels s'ajoutent 6.000.000 d'Afghans émigrés aux Indes (*Pathans*).

Villes : Kaboul (180.000 habitants), Maïmana (60.000), Qandahâr (40.000), Hérat (20.000, dont 1.500 Juifs), Tachkourgan (20.000).

L'ISLAMISATION. — Avant l'islam, le pays afgan, iranisé très tôt, avait subi deux influences : *hellénique* et *hindoue*.

De 250 à 50 avant notre ère, il avait été gouverné par une dynastie *gréco-bactrienne* (sculptures célèbres, qui ont influencé l'art classique d'Extrême-Orient ; ruines étudiées depuis 1922 par la mission Foucher) ; puis, de 129 avant à 480 après J.-C., par des *Sakas* et surtout des *Kouchans ;* venus du N., ils s'hindouisèrent, et devinrent bouddhistes (on conserve encore une sébile de Sakya Mouni dans la mosquée de Qandahar). D'Afghanistan, l'influence de cette cviilisation, dite *tokharienne*, gagna la Sogdiane et la Sérinde. Vers 480, l'Afghanistan fut partagé entre les *Huns Ephthalites* et les *Sassanides ;* un petit état *Kouchan* (*Shâhis* de Kaboul) subsista à l'E., jusqu'en 880 (remplacé par des rois dits « *brahmanis* », 880-1021).

Entre temps, l'Islam, vainqueur de la Perse sassanide, se heurtait à d'énergiques petites dynasties afghanes, surtout aux rois de *Ghôr* (450-1215), dès Shanasb (656) ; ce n'est que sous Mohammed I (815-40) et Soûrî I (840-60) qu'ils se convertirent.

C'était le temps des retentissantes prédications d'un théologien mystique, du rite *hanéfite :* Ibn Karrâm, de Zarandj apôtre d'Afshîn et Sourmîn en Ghardjistan, fondateur de l'école scolastique des *Karrâmiya*, qui fut surtout afghane.

Islamisé, l'Afghanistan, partagé entre *Samanides* (Hérat), *Ghôrides*, *Saffârides* (867-1232, en Sidjistan) et *Shâr* du Ghardjistân (987-1160), sous l'hégémonie des *Ghaznévides* (960-1099) de Ghaznî, entreprit la conquête de l'Inde à l'Islam. Désormais tout l'effort afghan s'absorbera dans l'Inde, fournissant à la cour *ghôride* (puis *khildjî* = ghilzaï) de Dehli souverains, juristes, fonctionnaires et colons. A part l'intermède gengiskanide et l'autonomie locale des *Kort*, chefs ghôrides, à Hérat (1245-1389), l'Afghanistan reste uni à l'Inde musulmane du Nord, notamment sous les *Timourides*, dès Bâbor (1507).

Enfin, en 1709, Mîr Oweïs, du clan Ghilzaï, puis en 1747, Ahmad (1736-79) du clan Dourrani, champion de l'Islam à Dehli contre les Mahrattes en 1761, reconquièrent définitivement à l'Afghanistan son indépendance. Ce sont encore des émirs Dourrani (sous-clan *Barakzaï* vainqueur des *Saddozaï* sous Dost-Mohammad, 1817-63) qui gouvernent le pays, émancipé de deux occupations britanniques (1839-42, 1878-81).

La population est de race :

a) *iranienne orientale : Afghans*, 4 millions; qui croient descendre de l'éponyme du clan arabe Qeïs (qui colonisa Nishapour au VIIIe siècle), par ses trois fils : Sarbân (clans *Dourrani* ou *Abdali, Sherânî, Tôr Tarîn ; Yusufzaï, Mohmand, Shînwârî*), Batan (clans *Ghalzaï, Loudi, Lohânî*), et Ghurghust (clans *Mandôû Khêl, Pani*). Les clans *Orakzaï* et *Afridi* remontent à un certain Karrân. Au XVIIe siècle, l'auteur indo-persan du « makhzan-i-afghân », a inventé la théorie de l'origine *juive* de Afghans, par [Afghana, fille de Talout (= Saül)] (*sic*).

b) pure *iranienne :* paysans de l'W. (*tâdjik* de Hérat) et du S. (*Kayâni* du Sidjistân) ; *ghaltchas* du N.-E. (Badakhstan), 1 million 1/2.

c) *aryens* non iraniens : *Siyâh Pôsh* du N.-E. (Kafiristan) et *Hindki* immigrés : 500.000, à 1 million.

d) *turque :* 300.000 *Uzbeg* de Balkh ; 750.000 *Mongols*, dits Tchahâr Aïmâq (« 4 groupes » : *Hazâri, Djamshidi, Taimani, Firouzkohi*) de l'E. de Hérat ; tatares *Qyzylbâsh* de Kaboul et Hérat, 300.000.

La guerre sainte contre les « païens » du Kafiristan acheva en 1890 l'islamisation de l'Afghanistan (à l'exception de 3.000 *Juifs*).

Les Afghans sont en majorité *sunnites*, de rite *hanéfite*, depuis Ibn Karrân (quelques *shâfi'ites ;* et *hanbalites*, comme Harawî Ansârî, † 1088), 4 millions 1/2

Il y a des Afghans *shî'ites :* a) *duodécimains* à Hérat (*Kayâni*), Kaboul (*Qyzylbash*), en Sidjistân (*Sheïkh'Ali*) et à Ghaznî (*Djaghouri*), 1 million ; b) *néo-ismaëliens*, à Balkh, à l'E. de Hérat (*Hazari*), et au N.-E. (*Ghaltchas*) : 300.000 ; c) *ali-ilahis* à l'E. de Hérat (*Djamshidi*) : 300.000 ; d) *rôshanis* à la frontière indienne (clans *Orakzaï* et *Touri*) : 300.000.

La langue nationale afghane est un dialecte iranien oriental, le *poushtou* ou *poukhtou :* d'où le nom « Pathans » : 3 millions.

Cette langue, qui s'écrit en alphabet arabo-persan (cinq signes supplémentaires), est devenue littéraire à la fin du XVIe siècle : avec Akhônd Darwiza Ningarhari, canoniste hanéfite, adversaire des Rôshanis ; et avec le poète Afdal Khan Khatak. Le vieux dialecte persan de Hérat persiste sous la forme *zabouli* chez les *Hazâris*. Le dialecte mixte des Dardistan et Kâfiristan est très proche parent de la langue

des *Tsiganes*, qui, émigrés vers 1305 en Occident, se sont islamisés dans beaucoup de régions (*Bulgarie, Syrie*, etc. ; voir ces noms). — Dialectes *turcs*.

Le *persan* est langue officielle.

II. — GOUVERNEMENT

Cour, relations diplomatiques. — L'émir Amanollah Khan, 3[e] fils de Habibollah Khan, né en 1892, est monté sur le trône le 20 février 1919, L'anniversaire de son avènement est fêté comme « fête de l'indépendance » afghane, car il refusa immédiatement et définitivement la pension de vassalité de 1.850.000 roupies versée par le gouvernement des Indes.

Il conclut quatre traités : *russo afghan* (28-II, 1921) *turco-afghan* (1-III, 1921 ; validé le 20-X, 22), *anglo-afghan* (22-XI, 1921) et *perso-afghan* (7-IX, 23). Le premier prévoyait cinq consulats russes en Afghanistan (et réciproquement) ; le troisième établit trois consuls afghans à Bombay, Calcutta, et Karachi, et confirme le droit de l'émir à entretenir des légations diplomatiques permanentes à l'étranger.

Nouvelle constitution afghane : janvier 1924.
Toutes les réformes ont été abolies le 1[er] janvier 1929 par le roi Amanollah qui a dû abdiquer le 14 janvier 1929 ; son frère 'Inayatollah l'a imité le 17, et le trône échut à un aventurier, Habibollah, chef du parti réactionnaire. Amanollah s'embarqua pour l'Europe le 23 mai, — tandis que Nadir Khan continuait la lutte contre l'usurpateur, qu'il abattit en automne 1929.

III. — ADMINISTRATION

Il y a dix ministères, un conseil d'État, et un *darbar*, assemblée annuellement convoquée, des *sardars, khans*, et *mollas* (chefs religieux).

L'administration financière locale est aux *mostooufi* (intendants) ; le contrôle est attribué théoriquement à une Cour des Comptes.

Le territoire est divisé en neuf provinces (1924) : 5 grandes : *Kaboul, Qandahâr, Hérat, Mazâr-i-Sharîf, Kataghân* (avec *Badakhshân*) ; et 4 petites : *Djelalabad, Khost, Maïmana, Frah.*

En théorie, les provinces se subdivisent en *vilayets, kélar* et *'alâqé ;* les gouverneurs provinciaux (*naïb*) sont assistés d'un conseil de gouvernement. En pratique, les chefs de clans (voir ci-dessus) conservent leur autonomie.
Nouvelle capitale (en construction) : Dâr el Amân (près Kaboul).

L'administration cultuelle. — Les *cadis hanéfites* sont nommés par l'émir, et jugent strictement selon la *sharî'a*. Il y a un *cadi-des-cadis ;* une école de *cadis*.

A Balkh se trouve le *mazâr-i-sharîf*, pseudo-tombe d'Alî, fréquentée par les shî'ites ; et plus au N., sur l'Oxus, la tombe du mystique Tirmidhî (†898).

Dans la *Khotba*, après le nom de l'Emir, on mentionne seulement « les autres émirs musulmans ».

La polygamie a été supprimée officiellement.

L'instruction. — *Madjlis-i-mearif* à Kaboul (4 écoles supérieures).
Écoles élémentaires, et *rochdiyè*. *Mekteb-'ismet* (école sup. jeunes filles).
Missions d'étudiants afghans en Europe (Paris, Berlin).

La presse. — Voir *Section B.* : s. v. Djelalabad, Hérat, Kaboul, Qandahar.

L'Armée. — Solidement réorganisée depuis la mission turco-allemande de Djemal Pasha en 1916, elle compte : 80.000 fantassins, 18.000 cavaliers et 396 canons.

IV. — TRAVAIL ET PRODUCTION

L'agriculture, améliorée par des irrigations chez les Ghilzaï, produit des récoltes de blé, orge, millet, sorgho, maïs, *bâdjra ;* il y a jusqu'à deux moissons par an. Le métayage est fréquent. Cultures de tabac, garance, vigne.

Élevage de chevaux à Maimana. Le clan *Lohani* a 24.000 chameaux (commerce avec l'Inde). Soieries de Hérat, tapis Kirghiz à Mazar i-sharif. Peaux et laines. Quelques mines : fer (à Birmal), or (Qandahar), cuivre, lapis lazuli et rubis « balais » (= du Badakshan), onyx (Djigdelik).

Usines à Kaboul (armes, chaussures et tissage, station électrique). Petits ateliers (tapis, bijoux).

Commerce extérieur : vers l'Inde, importation £ 809.000 (1921-22) ; exportation £ 1.353.700 ; vers Bokhara, ces deux chiffres seraient à dédoubler ; vers la Perse (Birdjand) et vers le Turkestan chinois, pas de données.

Exportation : Fruits, légumes, coton, laines et peaux (Russie), chevaux, céréales (Russie et Perse), opium (Chine).

Importation : Cotonnades, sucre, thé, pétrole (Russie), soiries (Chine).

Loi douanière du 1[er] mars 1921.

Voies d'accès : Meshhed-Hérat, Merv-Hérat ; Karshi-Kélif-Kaboul ; les trois passes de Khaïber, Ghazni-Urgun et Kodiak-Pischin, vers l'Inde.

Routes : Kaboul-Qandahâr (vers Birdjand et vers Quetta), Kaboul-Péchavèr ; Hérat-Faïzabad, et Hérat-Djoweïn.

Monnaies. — Unité : la roupie afghane (se change normalement contre 8 pence anglais). Des pièces et des timbres afghans ont été reproduits ap. *R. M. M.*, XLVIII, pl. p. 31. — *Kran* = 1/2 roupie ; *tanga* (ou *abbâsi*) = 1/2 roupie.

BIBLIOGRAPHIE. — *Nizâmnâméyé-techkilâtê Asasiyé Afghanistan* (en persan), Kaboul, 1921, anal. par L. Bouvat (*Revue du Monde musulman*, XLVIII, 26-54).

Nizâmnâméyé Nikâh vé Aroûsi (id.), Kaboul, 1920 (*R. M. M.*, XLVIII 55-60).

Joseph Castagné, *Notes sur la politique extérieure de l'Afghanistan*, (*R. M.M.*, XLVIII, 1-25) ; démarquées ap. l'*Afghanistan nouveau*, 1924, 95 pages, impr. Cosmos, Paris).

Raymond Furon, *l'Afghanistan*, Paris, 1926, 133 pp.

O. von Niedermayer et Diez, *Afghanistan*, Berlin, 1924 (70 pp. et 246 planches).

Etudes... Banq. nat. fr. commerce extérieur, 20-VI, 1924.

L. Bogdanov, cf. *REI*, 1929-III, 390 : sur la *presse*, et sur les *mesures*.

Morgenstierne, *Report on a linguistic mission in Afghanistan*, Oslo, 1926.

PERSE (IRAN)

I. — PEUPLEMENT

SITUATION, STATISTIQUE, VILLES PRINCIPALES. — Sise entre 25°-40° lat. N., et 44°-63°-30' long. E., la Perse est limitée : au N., par la fédération des républiques soviétiques russes (qui lui a rétrocédé en 1921, Firouzé et Achourada, cédés en 1841, 1893) et la mer Caspienne ; à l'E., par l'Afghanistan ; au S.-E. par les Indes britanniques ; au S. par le golfe Persique (sauf Serhed en Sîstan, occupé par la Grande-Bretagne) ; à l'W. par la Mésopotamie et la République turque.

1.645.000 kilomètres carrés, répartis en : *a*) plateau central de l'Iran, élevé d'environ 1.200 mètres, avec dépressions de 350 m. d'alt. moyenne, occupées de l'Elbourz au Mekran par le « grand désert salé » (*Dasht-i-kavir;* au S.-E. : *Dasht-i-Loût*), et par quelques lacs ; *b*) arc montagneux caspien, culminant, au-dessus de l'Elbourz, à 5.900 m. avec le cône volcanique surajouté du Demavend : *c*) arc extérieur sud, à plis dissymétriques, du Zagros au Fars (terres « froides » granitiques : Elvend, 3.200 m., terres des défilés « [Tengsir] », calcaires ; et terres « chaudes » alluviales) ; *d*) dépôts calcaires côtiers du Mekran, et cônes volcaniques vers Bam (4.500 m.).

Il n'y a pas eu de recensement officiel ; voici l'évaluation admise depuis un quart de siècle (que E. Lorini établit en 1900 dans sa *Persia economica contemporanea*) ; 9.322.000 hab., dont 2.138.320 de nomades non-persans (*Turcs, Arabes*) et 200.000 semi-nomades persans (*Lours*) ; 40.000 agglomérations de sédentarisés.

Villes principales : Téhéran (280.000 habitants) ; Tabriz (200.000) ; Isfahân (100.000) ; Meshhed (75.000) ; Shirâz (53.000) ; Hamadân (50.000) ; Kermân (50.000) ; Yezd (45.000) ; Barferoush (40.000) ; Kirmanshah (40.000) ; Qazvin (35.000) ; Qomm (30.000) ; Kashân (30.000) ; Recht (30.000) ; 'Abbâdân (11.000).

L'ISLAMISATION. — On compte actuellement en Perse, au point de vue religieux :

1° 6.800.000 musulmans *shî'ites imamites* (duodécimains), c'est-à-dire du rite *dja'farî*, « religion d'État » (acte constitutionnel additionnel du 7 oct. 1907 § I, II,

XX). Ils se subdivisent en : a) *osoûliyoûn*, qui comprennent : la masse des croyants (5 millions 1/2, dirigés par des canonistes autorisés (*modjtéhid*) ; puis un certain nombre d'intellectuels, à tendances philosophiques, *hokâmâ* (unités), et des mystiques, *ni'métallahiya* (50.000). ; b) *akhbâriyoûn*, qui n'admettent en droit que l'autorité des traditions (*hadîth*) du Prophète et des XII imâms (1 million ; à Hamadân, en Ahwaz, et, au dehors ; à Bahreïn et en Ahsâ).

2° Diverses sectes *musulmanes shî'ites* dissidentes : a) *noqtawîya* (ex-zeïdites du bas Guilân, 100.000) ; b) *sheïkhiya* (Hamadan, Tabriz, Qazvin, Kerman (6.000) ; en tout 250.000).

3° Les deux rameaux du *bâbisme* : a) *azalis* (décimés, comme révolutionnaires, de 1906 à 1912 : 50.000) ; b) *béhaïs* (syncrétistes ; leur chef, à Acre, était 'Abbâs Effendi (= Abdal Béha), † 27 nov. 1921, remplacé par Shoghi Effendi (à Haïfa), 650.000 ; dans toutes les villes, notamment Téhéran (30.000), Kerman (3.000) et Nîrîz ; 3.000 convertis aux États-Unis, en Europe, aux Indes.

4° Les sectes *shî'ites* extrémistes : a) *'ali-ilahis* (*ahlé Haqq*), fondés au XVIe s., chez des *Turcs*, répandus chez des *Kurdes* et des *Lours* (à Kirind) ; 8 sections, *Atèchbégui Dawoudi*, etc. ; en Demavend, Mazandéran, Khorasan : 300.000 ;

b) *Néo-ismaëliens* et *horoûfis* : depuis le XIe siècle autour d'Alamout ; puis en Guilan (Lahidjân et Kohdom), Kerman, Sirjân, Qaïn, Birjand, Nishapour : 150.000 (voir ici p. 388) ; c) *yézidis*, à Makou.

5° Les musulmans *sunnites*, presque tous *shâfi'ites* (Kurdes, Talech, Arabes) ; avec quelques *hanéfites* à l'E. (Afghans) : 860.000.

En dehors de cet ensemble, de 8 millions 330.000 musulmans, on trouve : *a*) des *chrétiens* : *arméniens-grégoriens* (Tabriz, Djoulfa d'Ispahân (1604), Hamadân) et *arméniens-latins* (Ispahân, Ourmia), 51.330 ; *orthodoxes russes* (vers Astérabad), 40.000 ; *jacobites, nestoriens* ; et *uniates* (parlant *syriaque* ; ils étaient 31.750 en 1914 ; 10.000 furent tués par l'invasion turque en 1915 ; les autres s'enfuirent d'Ourmia à Bakouba 1918-21 ; puis Mossoul ; sauf 10.000 à Tabriz et Hamadân ; 20.000) ; *protestants* (3.000) ; *b*) des *juifs* (talmudistes, caraïtes, restes des 'isawiya, 'ananiya, youdghâniya ; à Téhéran, Ispahân, Hamadân (tombeau d'Esther), Yezd, Kerman : 22.170) ; des *mazdéens* (guèbres), dernier reste de la religion nationale persane, 11.000, à Yezd (8.500 ; 4 temples, 5 tours du silence), Kerman (2.400 ; 2 temples, 6 tours du silence), Téhéran (350 ; 1 tour), Shirâz, Kachan : il y en a 101.778 aux Indes (*parsis*) ; *d*) des *sabéens* (mandaïtes) ; 300 à Howeïza et Mohammera.

Les races islamisées se répartissent entre :

1° *Iraniens* : a) *iraniens* proprement dits : du centre, du nord (Guilék, etc.) et du sud (*Lours*, 270.000 dont les *Feïlis* ; et les *Bakhtyaris* : Heft-Lang et Tchahar Lang).

b) Iraniens de l'W, ou *Kurdes* (760.000) : *Milan, Shekkak, Moukri, Sihnehi, Garroûs, Sendjâbî, Djâfi, Gourani, Lâki*), dans tout le Kurdistan ; près Qazvin (*Khodjavendis*) ; en Khorasan et en Seistan (ici p. 406) ;

c) Iraniens de l'E. : *Afghans* : à Tabas ; à Astérabad (*Bengèchi*) ; et *Béloutches* (24.000 ; *Sarbandis*, installés à Hamadan au XVIIe siècle).

2° *Turcs* : 2.000.000 : *a*) clans *Afshâr* (oghouz Qâsimloû et Erekhloû), 350.000, dispersés par Nâdir Shâh, leur chef, aux points stratégiques ; clans *Talech* ; *Khaladj* et *Noou Turkî* (Fars) ; *Qashqaïs* (id.) ; *Shâhséven* d'Ardébil ;

b) Clans *Qâdjâr* (parents de la précédente dynastie), en Astérabad (*Qyzylbâsh*) ;

c) Turkmènes : *Tcharva* et *Tchömours* d'Astérabad (80.000) ; *Qaragozlou* (Hamadan) ;

d) *Mongols*, çà et là (à Qaïn ; *Inanlou, Baharlou* et *Najar*, en Fârs).

3° *Arabes* 300.000 : *a*) quelques vieilles familles nobles, *seyyid* et autres, descendant des colons de la conquête, venus des *djond* de Basra et Koûfa.

b) Nomades appelés par les Séfévides en Fârs N. et Kermân (*Sheïbânis, Djebbâra*) et vers Birjand ; *c*) riverains du golfe Persique (*Djawâsim, B. Marâziq* ; *Ka'b* de l'Ahwâz, dirigés depuis 1690 par les *Al boû Nâsir* sheïkhs de Mohammera) ; *Montafiq* de Howeïza ;

4° *Tsiganes* : 14 sections, dont les principales sont : *Krishmâl* du Khorâsân, *Gurbati* du S.-E. ; *Djougi* (étameurs), *Gooûdari*, et *Kerzi* d'Astérabad ; *Sousmanis* du Kurdistan : 80.000 ; ils avaient un chef responsable devant le gouvernement, le *shatirbashi*.

En outre, 42.000 Européens (dont 40.000 immigrés russes sur l'Atrek). — Il y a d'importantes colonies *persanes* dans l'Inde, à Constantinople, au Caire, en Transcaucasie, en Ciscaucasie, en Transcaspie.

L'islamisation de la Perse, consécutive à la bataille de Néhavend (640), a été poursuivie d'abord par les colonies militaires (*djond* des 2 Mâh, et du Khorâsân : clans de *Qeïs*, à Nishapour, et de *Bekr* (avec *Tamîm*) à Merv), des Omayyades. Elle a conquis d'abord la majorité des *mazdéens* (vers 800-850), puis elle a rallié les *manichéens* et les *khorremiya* grâce à une série d'apôtres, les uns shî'ites, *ismaëliens* et *zeïdites*, les autres sunnites, *hanéfites karrâmiya*, puis *shâfi'ites* (dès le XIe s.). Enfin elle a réduit des minorités compactes de *nestoriens* et de *juifs*.

La Perse a été en majorité *sunnite* jusqu'au XVe siècle ; le *shî'isme imâmite*, où l'on a imaginé gratuitement voir une réaction nationale iranienne, a été implanté à Qomm du VIIIe s. au XIIe s. par de purs *Arabes*, comme Nöldeke et Goldziher l'ont montré ; il n'a diffusé qu'au XIIe siècle et il n'est devenu religion d'État que sous les Séfévides.

L'élite intellectuelle de la Perse a joué dans l'histoire mondiale de l'Islâm un rôle considérable, dû non pas à un parti-pris ethnique, mais à son dévouement profond envers une foi supranationale.

La langue *arabe*, constamment étudiée en Perse, y possède encore aujourd'hui quelques-uns de ses meilleurs grammairiens. En dehors du *persan* littéraire, il faut mentionner les dialectes iraniens du N., puis les dialectes *kurdes* et *afghans*. Les clans *turcs* ont gardé le dialecte *turc azéri*.

Loi sur le costume masculin (28 déc. 1928).

II. — GOUVERNEMENT

Tant que la Perse fut *sunnite*, la *Khotba* s'y dit pour le calife omayyade, puis, 'abbâside (même après 1258 : de 1354 à 1384, sous les Mozaffécrides du Fârs). Les premiers souverains shî'ites imâmites, Ghâzân (1295-1304) et Euldjaïtou (1305-1316) ne revendiquèrent aucune autorité canonique : mais les *Séfévides* (1501-1722), issus d'un mouvement mystique shî'ite, se considérèrent comme chefs légitimes de la religion, notamment Shâh Isma'il (1502-24) ; chef de la secte des *'Ali-ilahis* (*Ahlé-Haqq, Qyzylbâsh* ; comme le prouve son « diwan Khataï » en turc).

La dynastie déchue des shâh *Qâdjârs* (1795-1925) n'avait aucune prétention à l'autorité canonique.

La dynastie régnante a été confirmée par une Constituante.

Le shâh actuel, Rizâ Shâh Pahlavi a été proclamé le 13 déc. 1925. Le *wali'ahd* (prince héritier) est son fils Chahpour Mohammad Riza (né 1916).

La constitution du 5 août 1906, approuvée le 30 décembre 1906, a soumis en théorie les affaires de l'État au contrôle de deux Chambres ; la 1re (*Sénat*) n'a pu être encore constituée ; la seconde, (*Majlis*), élue pour deux ans, se compose de 136 députés, dont 4 pour les minorités nationales (2 arméniens, 1 juif, 1 zoroastrien), devant lesquels le ministère (7 portefeuilles : guerre, intérieur, affaires étrangères, instruction publique, postes, finances et justice) est responsable. Cabinet Mokhber Saltané (Mahdi Gholi), 2 juin 1927.

Conseiller financier européen : Millspaugh (1923-27) ; Schniewind, (1928).

Depuis 1906, le contrôle du Parlement (*madjlis*) sur l'administration cherche à s'affirmer. Divers partis se constituèrent : *teshkili* (conservateurs Prince Firouz ; Vossough al Dooulé) et *zeddé-teshkili* (démocrates : Taghi Zadé), *heiyate-mottâyéfé* (coalition religieuse), *i'tidâliyoûn* (modérés : Moshîr al Dooûlé), *ittifâqiyé* (progressistes), *idjtimâ'iyoûn* (socialistes ; *'âmmiyoûn*, et *ittihâdiyoûn*, unifiés : Zia ed Dine). Deux partis régionalistes ont pris consistance : démocrates de *Tabriz* et *jeunes-bakhtiyaris*. Le parlement actuel (1928) est divisé entre les partis : *taraqqî*, *te'awun-i-milli*, *radikal*, *ittihâd-u-âzâd*, *mustaqill*.

Le traité anglo-persan d'août 1919, assujettissant la Perse au contrôle militaire et financier britannique, a été récusé et dénoncé en juin 1921. Le traité russo-persan du 1er octobre 1927 (restitution d'Enzeli, et les accords afghan-persan et turco-persan ont assuré provisoirement l'indépendance nationale (divers points de la côte sud sont encore contrôlés par la Grande-Bretagne ; conflit pour les bureaux de poste).

La Perse a des représentants diplomatiques à l'étranger, et un délégué à la Société des Nations.

Les capitulations ont été supprimées le 10 mai 1928.

Budget (1925) : dépenses : 234 millions de krans ; recettes 237 ; dette publique (21-XII 1925) : 90 millions de krans ; revenus des douanes : 91 millions.

III. — ADMINISTRATION

L'ADMINISTRATION PROVINCIALE. — Théoriquement, la Perse se divise en *eyâlât* (de 4 à 11 : aux *farmân farmâ*), subdivisés en *vilâyât* (provinces ; aux *hâkims*), *bolouk* (aux *naïb* et *mo'in-al hokoûmé*, et *ghariyé* (*deh*, *nahiyé* ; aux *ketkhoda*). *Eyâlât* et *vilâyât* peuvent être conjugués ou sectionnés.

Liste, par *eyâlât*, des 33 provinces actuelles (constitution de 1906, art. 6), avec le nombre de leurs députés (136) au Madjlis (loi de 1912) :

I. *Téhéran :* Téhéran (et Savé ; 15) ; Qomm (1).
II. *Azerbaïdjâh :* Tabriz (15).
III. *Guilan et Talech :* Recht (6).
IV. *Mazandéran :* Firouzkouh (ex-Tabaristan : 1), Mazandéran (Sari : 5), Astérabad (anc. Djordjân : 1).
V. *Khorâsân* (15) : Meshhed, Sîstan (avec Qaïn et Kouhistan), Turbet-i-Haïdari, Tourshîz, Khaboshân, Boudjourd (ex-Isfaraïn), Shahroûd, Bistâm (avec Simnân et Damghân : ex-Qoumis).

VI. *Khamsé :* Khamsé (3) ; Garrous (1) ; Qazvîn (2).
VII. *Fârs :* Fârs et les ports (13), Arabistan (4).
VIII. *Kermân :* Kerman (et Béloutchistan persan = Mekran : 7).
IX. *Kurdistan :* Kurdistan (4), Hamadan (2), Kirmanchah (ex. Dinaver 4) avec Zohab.
X. *Isfahân :* Isfahân (5), et Yezd ; Kachan (2).
XI. *'Irâq :* 'Irâq (2), Melayir (Touvi et Sirkan : 2) ; Néhavend, Khounsar, Kéméré, Mahallât et Gulpaygân (2).

En pratique, partout où les tribus ont gardé des chefs héréditaires puissants, ces derniers sont investis de l'autorité locale.

Ex. : en Fârs les ilkhanis des *Qashqaïs*, les sheikh des *Shahsévens*, des *Khamse* « cinq » (Inanlou, Baharlou, Nafar Djabbaré et Basseri, dirigés par les Qawâmis ; les sheïkh des *Ka'b* (à Mohammera) ; les Khans Kurdes, comme les ilkhânis des *Djâf*. L'ilkhâni des Lours *Bakhtiyaris* (assisté d'un *ilbagui*) s'est fait concéder les gouvernements du Tchahar Mahall et de Kouh Guilouyé.

Les territoires de tribus sont entourés ainsi de fiefs (*tiyyoul*). De nombreux *waqf* échappent au contrôle de l'autorité normale.

Le cadastre de Feth-'Alî, qui n'a pas été remis à jour, avait établi l'assiette de l'impôt suivant les cinq formes de propriété : fiefs en commende (*tiyyoûl*, *arbâbi*), mainmorte (*waqf*, diminués sous Nadir Shah), biens collectifs (*'omoûmi*), domaine d'État (*Khalisse* 4 % du sol), et petite propriété individuelle (*Khordamalik* ; taxée de 20 % à 40 % de la récolte). Cette dernière classe, la plus intéressante, a été pressurée. Dans l'association agricole, la part du paysan va des 2/5 à la 1/2 de la récolte.

L'ADMINISTRATION CULTUELLE.

Les cérémonies cultuelles du *shî'isme* n'ont que de faibles divergences avec celles des rites sunnites (5 *takbîr* aux funérailles ; finale de l'*âdhân* ; mariage, etc.) ; depuis la disparition du XIIe imâm (878), son « absence » (*gheïba :* « petite » jusqu'en 945 ; « grande », qui dure encore) enlève aux cérémonies leur solennité. Cependant il y a une moyenne annuelle de 3.000 pèlerins persans à la Mekke et à Médine (tombes des IIe, IVe, Ve et VIe imâms).

Il y a une hiérarchie : les *mollas* de villages sont soumis aux *modjtéhids* ; le chef suprême des *modjtéhids* réside à Kazimên (Khâlisî). Autres fonctionnaires religieux : *cheïkh-el-islâm* (juge) et *imâm djoum'é* nommés par l'État, *pîshnamâz* (prône du vendredi), *muezzin*, *motevellî* (administrateur des biens).

Les fêtes *shî'ites imâmites* ont été spécifiées *suprà*.

Les pèlerinages *shî'ites imâmites* sont : d'abord, hors de Perse, les lieux saints de l'Islam (au Hedjâz) ; et en Mésopotamie, les tombes des imâms : du Ier imâm, 'Ali, à Koûfa près de Nedjef, de son défenseur, Salmân, à Salmân Pak ; du IIIe imâm, Hoceïn, à Kerbéla ; des VIIe, IXe et XIe imâms, Kâzim, Djawwâd et 'Askarî, à Kazimên ; et le lieu de la disparition du XIIe imâm, Mohammad Mahdî, à Sâmarrâ. Puis, en Perse, la tombe du VIIIe imâm, Rizâ, à Meshhed, de sa sœur Fâtima à Qomm, de ses frères à Kachan, de trois de ses fils à Shîrâz, et de son

descendant, Shâhzâdé ʻAbd-al-ʻAzîm, à 20 kilomètres de Téhéran ; près de Tauris, la tombe d'ʻAwn et Zeïd, deux fils d'ʻAlî ; à Khoï, celle de Hâddj Yaʻqoûb, descendant du IVe imâm.

En principe, le shîʻisme n'admet pas de *congrégations ;* celle des *Séfévides,* fondée à Ardebil par Safî-al-Dîn († 1334) ; tombe célèbre), formait plutôt une secte, dissidente, d'*ʻAli-ilahis.* Seul, Niʻmatallâh († 1431 à Mâhân, près de Kerman ; tombe célèbre) a réussi à fonder un véritable ordre imâmite, *Niʻmatallâhiya* (chef à Téhéran : Zahir-al-Dooulé ; branche autonome à Gunâbad, Khorasan) ; un autre, les *Haydariya-Khâksâr,* confédère les petits artisans. Les membres de l'ordre sunnite des *Qalandariya* visitent encore deux de leurs anciens centres, Turbet-i-Haïdar et Sâvah. Il y a des *naqshabandiya* en pays kurde.

L'INSTRUCTION canonique est donnée éminemment à Kerbéla et Nedjef, et normalement dans les *médresés* existant dans chaque grande ville de Perse (spécialement à Isfahân).

Écoles primitives de village (*mekteb-é-ebtédaïyé*). Écoles secondaires à Téhéran, Tabriz, Isfahân, Recht, Shîrâz, Meshhed et Kermân. Il y a d'importantes écoles européennes (Américains, Russes, All. israél. Univ., All. Fr., Mission laïque, Lazaristes français, Téhéran). Enseignement supérieur au *Dâr-el-Fonoûn* de Téhéran (politique, militaire, médical : puis juridique, technique, artistique et musical), facultés de droit (Perny), sciences politiques, et beaux-arts (Kemal-el-Molk).

LA PRESSE. — Les journaux communistes ont été supprimés (*Toufân, Haqîqat, Nedjaté Irân*). Pour les autres, voir section : CHIRAZ, ENZELI, HAMADAN, ISPAHAN, KAZVIN, KERMAN, KERMANCHAH, KHOÏ, MECHHED, RECHT, TABRIZ, TEHERAN, YEZD.

La JUSTICE *civile* est calquée sur le type français (justice de paix, *solhiyé ;* 1re instance : *mehkémé ebtédaïyé ;* appel, *estenâf* (8) ; cassation, *tamyîz.*

L'ARMÉE : en théorie 78 bataillons (*fooûdj*) d'infanterie, et 13 batteries (*desté*) d'artillerie. Le nouveau shah poursuit actuellement sa réorganisation (60.000 hommes, 10 avions). Chef d'état-major général : Col. Habiboullah Khan Cheybani.

IV. — TRAVAIL ET PRODUCTION

L'AGRICULTURE : céréales (5 millions 1/2 de *kharvar* par an ; *kharvar* = 460 kg.), blé, riz (Caspienne) ; légumes, fruits variés, coton, tabac. Forêts encore importantes. Vignes (Chirâz) ; thé (Caspienne ; essais). Fleurs ornementales (tulipe, *lâlâ,* et narcisse ; aimées des Sassanides).

Mines : or, argent, fer, cuivre, nickel, mercure, charbon, sel gemme, ocre (Ormuz), turquoise (Nishapour) ; *pétrole* de *Susiane* à Tembi (Shoster), docks à Breîm et ʻAbbâdân : « Anglo Persian Co », en pleine prospérité ; du *N. de la Perse,* concession russe Kochtaria, amér. Sinclair. Sources minérales.

L'INDUSTRIE. — Les artisans de Perse sont de premier ordre, comme tempérament artistique et habileté de main.

Tapis de Perse : types d'Azerbaïdjan (Herez Bakhshi, Gorovan, Sirab ; Qaradagh ; Kachan ; Saoudjboulak ; Tabriz), Ardilan (Bijar, Lulé, Kirmanchah, Senna), ʻIrâq ʻAdjamî (Feraghan, Hamadhân, Isfahân, Joshaghan, Sarawan, Saruk, Sultanabad : Mahal, Muskabad, Savalan), Fars (Nîriz, Larish, Shiraz), Khorasan, Kerman. — 1.200 métiers à Tabriz.

Objets de métal (Kachan) filigranes (Zendjân), toiles peintes (*Kalemker*) d'Isfahân, cuirs, fourrures, porcelaines (*qichânî*).

Les corporations. — L'ancienne organisation corporative persane se compose de 18 *kasb* (ou de 33 *sinf*) ou métiers, classés par groupes). Le premier comprend : les soldats (*serbâz*), bourreaux (*djallâd*), courriers (*shattâr*), porteurs d'eau (*saqqâ*), etc. Pour entrer dans la corporation, il faut avoir reçu l'initiation d'un faqîr de l'ordre imâmite des *Haydariya* (syn. *Khâksâr, Djalâli*), qui a le droit d'exclure l'artisan du métier (*loqmeï kasb harâm kerden* : — comm. de VI. Ivanow). — Elle a diffusé au Turkestan (Bokhâra) et au Penjab (Lahore).

Encore fortement organisées dans les villes sur le type traditionnel ; les 25 *classes corporatives* de Téhéran ont voté en corps pour élire au 1er Parlement de 1906. Les bolchévistes ont essayé de tirer parti d'*unions professionnelles* d'ouvriers salariés formées dans le N., à Enzeli (pêcheurs, porteurs, bateliers), et même à Téhéran (10 créées en 1921 : boulangers, imprimeurs, postiers, télégraphistes, confiseurs, commis, tailleurs, instituteurs, employés de commerce, passementiers). Chambre de commerce à Téhéran depuis 1917. Installations électriques à Téhéran, Tabriz, Meshhed ; minières au Qaradagh.

COMMERCE GÉNÉRAL. — Importation : 771.445.142 qrâns (1924-25) ; exportation : 1.000. 163.142 (y compris Russie ; riz).

La Perse exporte : pétrole, tapis, opium, fruits, gomme, peaux, coton, soie et laines brutes, tabac (vers Égypte, Inde, Turquie, Mésopotamie). Elle importe : sucre, cotonnades, thé, animaux, laine filée, mercerie, lainages, numéraire or et argent, farine, tissus soie-coton, pétrole (principalement de l'Empire britannique, 75 %).

Ports : Bushir, Bender Abbas, Bender Chahpour (= Khor Musa) et Mohammera au golfe Persique ; Astara, Bender Pahlavi (= Enzeli), Meshhedi-sar, Bender Guez sur Caspienne. Le privilège russe de la navigation en Caspienne (1828) a été aboli par les traités de 1921-1927, et les concessions russes restituées à la Perse.

Droit de 5 % *ad valorem* sur importations et exportations.

VOIES FERRÉES (359 kilomètres). — Djoulfa-Tabriz, avec embranchement de Sherefkhané ; voie étroite Shahtakhty-Makou-Avadjik ; voie Téhéran-Shâh AbdalʻAzîm. Le monopole du sucre et du blé, qui produit 50 millions de krans par an, a été institué spécialement pour permettre la construction de voies ferrées à partir de 1928. Le *transpersan* (1.600 kilomètres) N.-S., de Bender Guez à Bender Chahpour par Mohammera Suse, Hamadan et Téhéran, a été commencé aux deux extrémités en sept. 1928 par des ingénieurs américains et allemands ; une *pipe-line* unira Bandar Chahpour à Abbadan. — Lignes d'aviation allemandes (Junker).

ROUTES. — Au XVIIe siècle, les 18 *routes royales* d'Abbâs I. Actuellement, routes Enzeli-Téhéran, Qazvin-Hamadan (russes) ; Mohammera-Isfahân (dite route anglaise des Bakhtyaris) : Téhéran-Qomm-Sultanabad. Vers la Turquie, par Khoï-Erzeroum ; vers la Mésopotamie, par Khanikin-Bagdad ; vers l'Afghanistan, par Turbet-i-Haïdari-Hérat.

TOURISME ET ARCHÉOLOGIE.— Ruines de Suse, Persépolis, Takht-i-Bostân. Villes d'art musulman : Ispahan.— Privilège archéologique français (accords 1895, 1900 et 18-X, 1927 : dir. fr. A. Godard, 1928).

MONNAIES ET POIDS. — *Mithqâl*, 4 gr. 64 ; *mann tabrîzî*, 2 kg. 969 ; coudée (*zâr*) de 1 m. 04 à 1 m. 12 ; parasange (*farsakh*) de 6 km. 240 ; arpent (*djerîb*), de 1.108 m² 64. 218 bureaux de postes, 131 de télégraphe (Cie britannique). Monométallisme argent (*tomân* d'or n'existe plus) : unité, *qrân*, 1 /10 de tomân, = 2 fr, 35 au change de Téhéran (20-XII 1926). — Système métrique, depuis mars 1929.

Imperial Bank of Persia (Reuter, 1889) : émet les billets ; *Banque russe de prêts*, cédée en 1921 à la Perse. *Banque nationale persane* (8-IX 1928 : Lindenblatt).

BIBLIOGRAPHIE. — *Revue du Monde musulman*, vol. LII et LIV (G. Ducrocq sur *La politique des Soviets et de l'Allemagne en Perse*) ; cf. vol. XXIII (L. Bouvat, *La loi électorale*).

Saleh Khan Hechmet el Saltaneh, *La Perse économique*, Paris, 1920.

Le réveil nationaliste « pehlevi » en Perse (ap. *R. M. M.*, vol. LXI).

A. M. Kassim, *extraits de presse persane* (*R. E. I.* 1927, 577-615).

Appendice : LA POPULATION IRANIENNE DU KURDISTAN (PERSAN ET TURC).

Le projet de traité de Sèvres (1920, art. 62-64) avait prévu l'autonomie locale, et éventuellement l'indépendance, des « régions où domine l'élément kurde », entre l'Euphrate (W.), l'Arménie (N.), la Syrie et la Mésopotamie (S.) ; y compris les Kurdes du vilayet de Mossoul ; avec des privilèges pour la minorité chrétienne assyro-chaldéenne. Ces prévisions, passées sous silence dans le traité de Lausanne (1923), tenaient compte de l'homogénéité inguistique et sociale d'un ensemble de tribus iraniennes trop caractéristique pour être passé sous silence ici :

a) *Kurdes persans du Sud* (provinces de Kirmanchah et Ardilân) : clans (et dialectes) *Badjilan, Sendjabi, Cheref-Baïni, Ridjâbi, Läki, Kelhour, Sennéhi*, encastrant des autochtones iraniens non kurdes, parlant *gournai* et *aorami*.

On trouve des émigrés kurdes jusqu'en Kerman, Béloutchistan, Séistan (*ghali*).

b) *Kurdes mésopotamiens du Sud* (Kerkouk, Soleïmanié et Keuï Sandjak) : clans *Bilbas, Khoshnao, Sheïkh Bezeïni, Djâf, Bâbân, Hamawand, Dzeï* et *Dawoudiè*.

c) *Kurdes Hakkiari* (E.-N.-E. de Mossoul, Amadia et Rovandüz) : clans *Rovandüz* (chefs Sôran), *Bohtân* (chefs : Bedir Khân), *Herki, Djellali, Miran, Hakkiari* (les chefs, affiliés aux *Naqshabandiya*, sont les « Sâdat » de Néri en Shemdinân [ou Nawtchiya] : sheïkh 'Obeïdallah en 1880 ; puis son neveu, le sénateur ottoman 'Abd al Qâdir), *Hartush, Behdinân*.

d) *Kurdes persans de l'Est ; Garroûs* (Bidjar), *Hajawand, Koudjour* et *Kélardecht* (Mazandéran), *Mafi, Païnéwend, Djelilwend* (près Qazvin : dialecte *Khodjawendi*) ; *Khaboshân, Boudjnourd, Derguez* (Khorasan).

e) *Kurdes du Nord* : *Moukri* (au S. d'Ourmia) ; *Shekak, Goyân, Atmanikan*, (S. Van) ; *Modeki* (W. Bitlis) ; *Hasananli, Djibranli, Zirikanli, Berizanli, Sipikanli, Mamakanli, Zilan, Haïderanli* (au N.-W. et au N.-E. de Van, jusqu'à Kars). Il y en a en Lazistan.

f) *Kurdes du Dersim : Bellikan, Milan, Balashaghi, Kureshli, Kochkiri* (E. Sivas), *Sinaminli* (N.-W. Malatia), tous shî'ites ; *Kao* et *Kikieh*, entre les *Zazas*, iraniens non kurdes (parents des *Gouran*) au N., et les colons turkmènes *Karagetch* au S., tous sunnites.

Encore plus à l'ouest, les clans *Richvan, Yambekli*, ont poussé jusqu'aux alentours d'Angora, Qîrshèhir, Samsoun et Qaïsarié.

g) *Kurdes du Tour Abdîn et de Syrie : Mahalemi*, près des arabophones *Mamikan* et *Saur* : *Milli, Zirofkan ; Dellikanli* (près Alexandrette), *Berazié* et *Alush* arabophones au S. d'Ourfa) ; *Mendikan* (au mont Sindjâr) ; *Sheïkhanli, Selifanlou, Sherkanlou, Doudeki, Toroun* (près d'Alep).

Les dialectes *kurdes* (étudiées par Jaba, Chodzko, Justi, Houtum-Schindler, Mann, Soane, Lerch, Jardine, Nikitine et Minorsky) tendent à s'unifier ; 'Abd al Rahmân, des Bedir Khan, du clan Bohtân, avait fondé dans ce but à Constantinople le journal *Kourdistân*, en 1898. En 1908 et en 1913 deux autres journaux kurdes, *Hatâwi Kourd* et *Rozhi Kourdân*, parurent à Constantinople durant quelques mois. Depuis le XIVe siècle, il existe une littérature kurde.

Saladin (Salâh al Dîn Yoûsof al Ayyoûbî, né Takrît 1137 † Damas 1193), qui reprit aux croisés Jérusalem, était, par son père Ayyoûb-ibn-Shâdî, un *Kurde* shâfi'ite de Tovin ou Dwîn (clan *Shabokhtan* ou *Râwadiya*, S. Erivan).

Les Kurdes sont presque tous musulmans :

a) Au centre, *sunnites shâfi'ites*, de Soleïmanié à l'Ararat et d'Ourmia à Kharpout. Ces shâfi'ites sont affiliés aux ordres *Naqshabandiya* ou *Qâdiriya*.

b) A l'Ouest et au S.-E., '*shî'ites 'ali-ilahis Ahlé Haqq, Qyzylbâsh*) : en Haut-Ghazir (*Sarlis*) entre Khanikin et Bouroudjird, et en Dersim ; d'où 2.000 ont émigré à Kars : 650.000.

c) En quatre points, ils sont *yézidis* (*Dâsinis*) : près de Zakhô (clans *Haweri Shavkhan, Reshkan* : tombe de Sheïkh 'Adi) ; en Tour 'Abdîn (clans *Dorkân Duzikan, Alian*) ; au djebel Sindjâr (clan *Mendikan*) ; enre Van et Khoï, et au Sipan Dagh ; au S. d'Erivan : 50.000.

d) Quelques familles kurdes, restées *chrétiennes*, à Oramar et en Shemdinan (S. d'Ourmia), se sont fondues dans la minorité avoisinante assyro-chaldéenne qui montait à 32.000 en 1914.

e) Enfin, il y aurait quelques Kurdes *behaïs* à Shahak et *bektâshis* à Bedjân (E. de Mossoul).

Il y a 750.000 Kurdes en *Perse*, 80.000 en *Arménie*, 499.336 en *Mésopotamie*, 20.000 en *Syrie* (N. des Alaouites et Beïlân), et 2 millions en *République turque*. Total : 3.350.000.

BIBLIOGRAPHIE. — Le classement suivi dérive, avec des corrections, des données publiées par Sykes (sir Mark) ap. *The caliph's last heritage* (Londres, 1916, pp. 553-588) ; ces données, qui ont, durant les années 1918-20, guidé la politique interalliée en Kurdistan, seraient à remanier plus profondément ; B. Nikitine a bien voulu, ci-dessus, y apporter les rectifications les plus urgentes.

L'ANCIEN EMPIRE OTTOMAN

République turque.

Zones de mandat : Mésopotamie.
Levant.
Palestine.

Le démembrement de l'Empire ottoman, enregistré par le traité de Lausanne, ne paraît pas avoir amené la stabilisation de la question d'Orient.

La République turque, *issue d'un profond mouvement de rénovation nationale, est absorbée dans de graves problèmes : problème* intérieur *de la reconstitution agricole et industrielle, que complique la propagande communiste intéressée d'une puissance limitrophe, la Russie ; problème de l'*unification de tous les Turcs, *depuis Kazan et Bokhâra, à travers Perse et Caucase ; là encore, la Russie bolcheviste a détruit les espérances des nationalistes turcs ; et enfin, problème du* panislamisme *: la Turquie nouvelle peut-elle rester à la tête de l'Islam, et redevenir le siège du califat universel; ses tendances laïcisantes l'en ont détournée. Actuellement, malgré tant de désannexions et de massacres, son unité ethnique n'est pas encore atteinte, et il est très douteux que l'on arrive à faire de tous les groupes* kurdes *des éléments* turcs *et* sunnites.

Toute solidarité économique et sociale est en ce moment rompue entre ce qui reste de la Turquie et ses anciennes dépendances, Mésopotamie, Syrie, Palestine. *La Mésopotamie n'a pu être amalgamée à l'Empire des Indes, et la durée de son autonomie reste en question. La Palestine ne saurait être indéfiniment occupée militairement comme la « tête de pont » d'un canal de Suez, voie internationale, contrôlé par une seule puissance ; ni séparée de la Syrie. Enfin, en Syrie, la France mandatrice a assumé la double et difficile mission d'exercer son devoir séculaire de protectrice d'une minorité* chrétienne *que la panique pousse à émigrer en masse, et d'appliquer sa politique méditerranéenne d'amitiés* musulmanes, *— organique et sociale en Maghreb, économique et intellectuelle en Turquie, — conformément aux aspirations des musulmans syriens.*

RÉPUBLIQUE TURQUE (TURK DJUMHOURIYETI)

I. — PEUPLEMENT

SITUATION, STATISTIQUE, VILLES PRINCIPALES. — La République turque, sise entre 26°-44° long. E. et 36°-42° lat. N., touche à la Bulgarie et à la Grèce (W.), à la Mer Noire (N.), à l'Union des républiques soviétiques (N.-E.), à la Perse et la Mésopotamie (E.), à la Syrie (S.-E.) et à la Méditerranée.

762.736 kilomètres carrés, occupant le haut plateau anatolien, semi-désertique au centre (avec dépressions lacustres), dominé par le cône volcanique du mont Argée (3960 mètres), bordé par l'Olympe de Bithynie, l'Aq Dagh de Lycie, le Taurus et l'Amanus ; drainé par le Tigre et l'Euphrate (S.-E.), le Seïhoun (S.), le Méandre et l'Hermos (W.), la Sakharia et le Qyzyl Irmaq (N.).

La nouvelle frontière a été fixée : avec les Républiques *soviétiques*, par le traité de Kars (13 octobre 1921 : restitution de Kars Ardahan et Artwin) ; avec la *France*, par le traité d'Angora (Franklin-Bouillon : 20 octobre 1921 : restitution d'Aïntab et de la Cilicie) et la convention d'amitié et de bon voisinage signée à Angora le 30 mai 1926 et complétée par le protocoler d'abornement signé le 22 juin 1929 ; avec la Perse, le 31 octobre 1921 ; avec la *Grèce* [et les autres puissances], au traité de Lausanne (24 juillet 1923 : restitution de l'Ionie et la Thrace orientale) ; avec la *Mésopotamie* par l'accord du 5 juin 1926.

Le recensement de 1927, le premier sérieusement fait, a donné 13.660.275 habitants (dont 6.584.474 hommes), soit 18 habitants par kilomètre carré.

VILLES PRINCIPALES (1927). — Stamboul, 690.735 (dont 261.504 à Stamboul même, 286.970 à Péra, 124.555 à Scutari), avec 447.740 musulmans, 99.077 orth., 52.576 armén., 46.698 juifs, 22.586 cath., 4.289 prot., 15.956 autres chrétiens (*sic*) ; dont 90 % de nationaux turcs ; — Smyrne (153.845) ; Angora (74.784) ; Adana (73.652) ; Brousse (61.451) ; Qonié (47.286) ; Aïntab (39.571) ; Qaïsarié (39.544) ; Andrinople (34.669) ; Eskishèhir (32.108) ; Diyarbèkr (31.511) ; Erzeroum (30.801) ; Samsun (30.333) ; Ourfa (29.918) ; Sivas (29.706) ; Magnésie (28.635) ; Marach (25.672) ; Balikessir (25.448).

L'ISLAMISATION. — On comptait, en 1925, en Turquie :

1° 7.880.000 musulmans *sunnites hanéfites* (y compris les 7.000 qui sont à Rhodes, île cédée à l'Italie).

2° 1.450.000 *sunnites shâfi'ites* (Kurdes, Arabes, Égyptiens). Et quelques *hanbaites* et *malikites*.

Le mouvement de réforme canonique des *salafiya* est moins fort en pays turc qu'en pays arabe ; l'élite intellectuelle tend plutôt, soit vers le mysticisme moniste et syncrétiste des *Mévlévis* soit vers le nationalisme populiste qui a remplacé la maçonnerie initiatique et laïcisante d'*Union et Progrès* (*Ittihâd ve tereqqî*, fondée vers 1903 par des *Deunmeh* de Salonique et proscrite en 1926 : *Grèce*.

3° 1 million de shî'ites *extrémistes 'ali-ilahi* (*ahlé Haqq*, *Qyzylbash*), répandus surtout chez les *Kurdes* occidentaux et chez beaucoup de *Yuruks*, jusqu'à Angora et Adalia. Ils ont certains contacts avec les *Bektâshis* et les *Noseïris* (*Tahtadjis*). Ils ont un sheïkh à Khôbyâr, à 55 kilomètres N.-E. Sivas, et quatre tekkés.

4° 80.000 *noseïris* (*'alawites*) près de Tarse (Cilicie).

5° 43.000 *yézidis* (Kurdes).

En dehors de ce bloc musulman, de 10.443.000 habitants, on trouve encore quelques débris des « nations » dissidentes, reconnues par l'ancien régime ottoman, instauré en 1453-1839 :

a) *Chrétiens grecs orthodoxes :* avec 2 communions : patriarcat œcuménique hellénophone du Fanâr (S. B. Photios II, élu en sept. 1929) ; essai de création d'une communion turcophone de Qaïsarié par le P. Ephtimios en 1921. Il y en a encore 606.550, soit 499.550 dans la province de Constantinople, 107.000 en Anatolie (Isparta, Karaman) ; ceux de Thrace orientale (285.340) doivent être transportés en Grèce.

b) *Bulgares orthodoxes* de Thrace orientale : 37.000.

c) *Latins* et *grecs uniates* (3.000 près Constantinople) : 50.000.

d) *Arméniens grégoriens, uniates et protestants* (il y avait trois patriarcats grégoriens à Constantinople, Sis, et Aghtamar, sous la suprématie du siège d'Etchmiadzin en Arménie soviétique), 281.000 subsistent encore (dont 168.921 dans la province de Constantinople, 15.000 en Thrace orientale, 15.000 en Cilicie, 35.000 à Kharpout, 20.000 à Trébizonde, 13.000 à Bitlis).

e) *Syriens jacobites* du Diyarbakr et d'Ourfa (15.000 : patriarcat à Mardîn), *chaldéens nestoriens* de Van (20.000 ; patriarcat de Kotchanis en Mésopotamie), et *syro-chaldéens uniates* du Diyarbakr (15.000). En tout 50.000 (voir *infra, Assyro-Chaldéens*).

f) *Crypto-chrétiens* du Pont (50.000 ? : musulmans *Kromli*, *Stavriotes*) : détruits.

g) *Israëlites* (talmudistes groupés par le Grand Rabbinat de Constantinople ; avec quelques caraïtes, et deunmehs) : 180.000 environ (dont 100.000 dans la province de Constantinople, 15.000 en Thrace orientale, 25.000 à Smyrne, 3.000 à Brousse).

La répartition par races s'établissait ainsi :

1° *Turcs :* a) les ci-devant *Osmanlis* (terme remplacé par *turkïaly* (turquien) et « anatolien »), de race *oghouz :* dialectes de Khodavendiguiar, de Kastamouni, de Karaman, etc.) : 7.353.500.

b) *Yuruks et turkmènes*, nomades : en Aïdin (*Zeïbek*), en Ismidt, Brousse, Sivas, Diarbékir, Bayézid (*Qarapapakh*), Smyrne et Adana : 400.000.

c) *Muhâdjir ;* colonies éparses de musulmans turquisés « réfugiés » (chassés d'Europe et du Caucase depuis un siècle) : *Pomaks* (Smyrne et Brousse) et *Bosniaques*, *Tatares* de Dobroudja et Crimée, *Lazes* et *Circassiens :* 600.000.

2° *Arabes* (syriens) établis çà et là, surtout en Cilicie (80.000 noseïris, et 20.000 sunnites) et à Ourfa.

3° *Juifs :* 200.000 ; dont 20.000 islamisés (*Deunmeh*).

4° *Aryens :* a) *Kurdes* (voir le dénombrement détaillé, ap. *Perse*) au total 2 millions.

b) *Tsiganes ;* en Cilicie, à Smyrne, à Tokat : 61.000.

e) *Grecs :* 656.500 subsistent encore, des 1.880.000 de 1914, car 400.000 ont été massacrés, 483.000 ont émigré (1916-23) et 350.000 ont été transportés en Grèce (principalement du Pont et de la Thrace orientale.

d) *Arméniens :* 281.000 subsistent encore, des 1.950.000 de 1914 ; car 1.200.000 ont été massacrés (1915) et 464.000 ont émigré (voir *Arménie*), environ 400.000 islamisés depuis le XVIIIe siècle, sont fondus dans la population *turque*.

5° *Assyro-chaldéens* (Tour 'Abdîn) : 50.000 subsistent encore, des 280.000 de 1914 ; car 175.000 ont été massacrés, 30.000 ont émigré au Caucase et 25.000 en Mésopotamie (voir ici *infrà*). Il y en a en outre 510.000 dans l'Inde (Malabar : Trichoor, Ernaculam, Changanacherry) et 20.000 en Perse (dont 11.000 réfugiés en Mésopotamie ; après les massacres d'Ourmia).

L'islamisation de l'Anatolie, commença par le S.-E., du VIIIe au XIIe siècle, avec les colonies militaires des califes omayyades et 'abbâsides aux « frontières » dites *Thoghoûr* et *'Awâsim* : double ligne de forteresses du Taurus, — de Malatia à Tarse par Mar'ash, Massisa et Adana. En 1064, les Seldjoûqides ayant détruit le royaume arménien d'Ani, le front N.-E. de l'empire byzantin se trouva démantelé et une dynastie de Seldjoûqides s'installa à Iconium (Qonié, 1084-1300) ; son empire fut divisé au XIVe siècle entre dix émirats *turkménes*, dont les apanages coïncident avec les anciens thèmes byzantins et avec certains vilayets ottomans d'avant 1923 : *Karaman* (Anatolicum), *Qyzylahmadli* (Buccellarium = Qastamouni), *'Othmânli* (Optimatum = Erthogroul ; et Obsequium = Khodavendiguiar), *Kermiyân* (Thracesium W), *Hamid* (Thracesium E.), *Karasi* (Samos N.), *Saroukhan* (Samos central), *Aïdin* (Samos S.), *Menteshé* (Cibyrrhaeotum W.), *Tekké* (Cibyrrhaeotum E. = Adalia). A la fin du XVe siècle, tous ces États se trouvèrent unifiés par les *'Othmânlis* (Empire Ottoman), qui, placés à l'avant-garde, face à l'empire byzantin, s'emparèrent d'Andrinople (1361), puis de Constantinople (20 djomada Ier 858 = 29 mai 1453). — Les habitants, demeurés longtemps chrétiens, furent convertis par des ordres religieux, les uns révolutionnaires et communistes, à tendances *shî'ites extrémistes* comme les *Babaïs*, *Akhîs*, *Abdâl*, les autres, plus pacifiquement mystiques, comme les *Mévlévis* de Qonié ; après C. Huart, Köprülüzadé a récemment mis en lumière leur apostolat, grâce à leurs poésies populaires qui marquent l'aube de la littérature turque occidentale.

Les sultans ottomans, déjà menacés par l'insurrection de Bedr el Dîn de Simaw († 1415), adoptèrent, à partir du XVIe siècle, une politique d'orthodoxie répressive extrêmement violente à l'égard de ces ordres anatoliens, qui furent décimés.

Seuls les *Bektâshis* (à cause des nombreux *janissaires* affiliés) et les *Mévlévis* furent partiellement ménagés. Les autres se fondirent dans la secte secrète des *'Ali ilahis* (*Ahlé Haqq*, *Qyzylbâsh*), traquée en 1512 et en 1618 par l'inquisition d'État, comme soutenant politiquement les *Séfévides* de Perse. Grâce à cette répression, la majorité des musulmans anatoliens est maintenant *sunnite hanéfite*.

Les musulmans anatoliens ont comme langue nationale le *turc osmanli* dialectes locaux cités *suprà* ; il est langue officielle.

Le *turc* est également parlé par les chrétiens grecs et arméniens *turcophones ;* en revanche, il y a des musulmans *hellénophones* (réfugiés de Morée, à Adalia).

L'*arabe* est connu des ulémas, dont beaucoup le parlent. En outre, il y a environ 150.000 *arabophones* (en Cilicie, à Ourfa, sur les côtes).
Le *syriaque* est parlé en Tour 'Abdîn, et au S. de Van.
Le *kurde* (dialecte iranien), est parlé par 2 millions de Kurdes.
Le *circassien* est parlé par la colonie tcherkesse d'Aziziyé (Sivas).

II. — GOUVERNEMENT

L'ancien empire Ottoman avait proclamé la « guerre sainte » le 2 moharram 1333 (= 21 nov. 1914), pour soutenir les Puissances centrales ; vaincu avec elles, il ne s'était maintenu, depuis l'armistice de Moudros (30 oct. 1918) que sous la pression militaire britannique (occupation « interalliée » de Constantinople, 16 mars 1920); il s'effondra, aussitôt conclue la convention de Moudania (11 octobre 1922), avec la fuite du dernier sultan-calife : le 17 novembre 1922.

Le gouvernement national turc est né du contre-coup de l'occupation grecque de Smyrne (15 mai 1919) ; constitué aux Congrès d'Erzeroum (juil. 1919), et de Sivas ; et à Angora, le 26 janvier 1920, par le « pacte national » (*mîthâq-i-millî*) de la « Grande Assemblée Nationale ». C'est la G. A. N. qui a décrété la déchéance du sultan (1er nov. 1922), confié le seul « pouvoir spirituel » à un nouveau calife (18 nov. 1922), et finalement proclamé, le 29 octobre 1923, la *République turque ;* élisant comme président l'ancien généralissime, Ghâzî Moustafa Kemâl, âme de la reconstitution nationale, chef du parti parlementaire de la « défense des droits ».

Selon la loi organique du 20 janvier 1921, le peuple turc délègue tous ses droits non plus à un *sultan,* mais à une « personne morale » (*shakhsiyeti ma'neviyé*), organisme constitué par la G. A. N. (*Buyuk Millet Medjlisi*), Parlement qui cumule l'exécutif et le législatif. Il n'y a plus de Sénat.
La G. A. N. se compose de 285 députés (1 par 20.000 mâles ; 63 circonscriptions) élus pour 4 ans au suffrage universel (loi du 3 avril 1923, amendant celle de 1877).

Les ministres (*vekil,* pl. *vukelâ ;* on les appela au début « commissaires ») sont nommés par le Président (précédemment élus par la G. A. N. et individuellement responsables devant elle) ; président du Conseil des commissaires : Houcéïn Réouf bey (12 juil. 1922), Fethi bey (20 août 1923), 'Ismet pasha (29 oct. 1923), Fethi bey (22 nov. 1924), 'Ismet pasha (4 mars 1925 et 3 nov. 1927).

Partis politiques : *populiste* (*khalq fyrqasy*) successeur de la « défense des droits » (*modâfa'a-i-hoqoûq :* kémaliste, avec 6/7 des sièges ; et *opposition* (*moukhâlefet*), formée des débris d'*Union et Progrès,* qui s'est dissous à l'armistice, et du parti *progressiste* (*tereqqi-perver*) qui a été officiellement dissous le 3 juin 1926 (avant les procès d'Angora et de Smyrne).
La G. A. N. a maintenu la capitale à Angora (13 octobre 1923), en délaissant Stamboul : ce qui crée une sorte de déséquilibre géographique. Du moins la G. A. N. a-t-elle réussi à alléger l'hypothèque internationale qui pesait sur Constantinople : atténuation du contrôle de la S. D. N. démilitarisant les Détroits ; suppression des « capitulations » (exterritorialisant les étrangers domiciliés en Turquie), appropriation de la Dette Publique ottomane.

Le « califat spirituel » a été supprimé le 5 mars 1924 ; la laïcisation du pouvoir est donc complète (sur la notion de *califat,* voir l'*Annuaire,* éd. de 1923, pp. 324-326, et *R. M. M.,* LIX et LXIV) ; les formules religieuses des articles 2, 16, 28, 38 de la Constitution ont été laïcisées par la loi du 10 avril 1928.
Loi sur la nationalité turque du 28 mai 1928.

III. — ADMINISTRATION

Le territoire actuel correspond à 16 *vilayets* (44 *sandjaks,* subdivisés en *cazas*) et 5 *sandjaks* indépendants de l'ancien Empire ottoman. Il est réparti (1929) en 63 *vilayets,* correspondant aux 63 circonscriptions électorales de la *G. A. N.* ; ils représentent avec six additions (Dj. Béréket, Qyrqlarili, Tékir Dagh, Hakkari, Mersine et Yozgat) et six suppressions (Ardahan, Tchataldja, Séverek, Dersim, Boz Euyuk et Guendj), les 63 vilayets de 1923. Voici les 63 vilayets de 1929 :
Artwin, Adana, Afioun Karahissar, Akseraï, Amassia, Antaliya (= Adalia), *Ankara* (= Angora), *Aydin, Edirné* (= Andrinople), *Ordon, Erzindjan, Erzeroum, Izmir* (= Smyrne), *Isparta, Istanbul* (= Stamboul), *Eskishèhir, El'aziz* (= Kharpout), *Ourfa, Itchîl* (= Sélefké), *Balikessir* (= Karasi), *Bayazit, Bitlis* (= Mouch), *Bursa* (= Brousse), *Bourdour, Bolou, Biledjik* (= Erthogroul), *Tékir Dagh* (= Rodosto), *Tokat, Djebel Béréket, Tchankiri, Tchanakkal'é, Tchoroum, Hakkari, Denizli, Diyarbékir, Rizé* (= Lazistan), *Zonguldak, Si'irt, Sinop, Sivas, Chebin Karahissar, Samsoun* (= Djanik), *Trabzon* (= Trébizonde), *Ghazi Antep* (= 'Aïntab), *Kars* (= Kozan), *Kirklaréli* (= Qyrqkilissé), *Kastamonu, Kodjaëli, Konya, Kirshèhir, Kayseri* (= Césarée), *Gümüshkhané, Kütahya, Giresun* (= Kérassond), *Mardin, Mersin, Marash, Mughla* (= Menteshé), *Manissa* (= Sarou Khan), *Malatiya, Nigdé, Van* et *Yozgat.*

L'ADMINISTRATION CULTUELLE. — L'Islam n'est plus religion d'Etat (1928) ; la loi de 1917 assujettissait les autres confessions au *sheïkh-ul-islamat.* L'ancien empire ottoman avait essayé de constituer une caste spéciale d'*ulémas* de rite *hanéfite,* pour le recrutement des *muftis, cadis, imâms, khatibs.*

Au moyen d'examens et de grades spécifiés dès le xve siècle, dans le *Qanoûn Nâmé : taleb* (ou *soukhté*), *danishmend* (aptes à être nommés *imâms, naïbs*) et *mulazim* (aptes à être nommés *moudarris, cadis, mollas*) ; au plus haut degré se trouvaient les deux *qadi'askar* (de Roumélie et d'Asie), et le *sheikh-ul-islam.* Sous Soleiman I, les ulémas obtinrent l'exemption de l'impôt et l'hérédité des charges.

3.400 mosquées ; celles de Constantinople (258), Andrinople et Brousse sont célèbres.

La G. A. N. d'Angora a laïcisé l'administration cultuelle par deux lois en 1921-23 :

Le *sheïkh-ul-islamat* (institution ottomane, créée par Mohammad II à l'imitation des patriarcats chrétiens après 1453) est aboli, et remplacé par un *conseil de muftis* (*shourä lil iftâ*) qui fixe d'accord, avec le commissaire aux affaires religieuses la jurisprudence canonique ; non plus d'après le seul rite *hanéfite*, mais suivant une coordination des 4 rites sunnites.

Tous les électeurs musulmans élisent, par *caza*, une *assemblée cultuelle* (20 membres, pour 2 ans) ; un *conseil central* émané des assemblées de cazas tient sa session annuelle dans la capitale.

Depuis 1922, la *Khotba* du vendredi est souvent dite en *turc* (non plus en *arabe*) dans beaucoup de mosquées. Une tentative isolée de diriger les prières rituelles en langue turque a été réprimée (ramadan 1926). Le Qor'an a été traduit en turc, mais la version nouvelle jugée peu satisfaisante doit être refaite.

Les *fêtes* musulmanes de Turquie ont été étudiées ici *suprà*.

Le pèlerinage à la Mekke interrompu depuis 1916, a été rétabli en 1926.

Comme *pèlerinages* locaux, on peut citer la tombe du sahâbi Aboû Ayyoûb Ansârî († 672) au fond de la Corne d'Or, celles du sultan 'Othman I à Brousse, de Soleïman, son premier ancêtre († 1231) à Qal'at Djâbir (enclave en Syrie), de Hâddj Bektâsh à 60 kilomètres S. Qîrshéhir (déménagée à Angora).

LES CONGRÉGATIONS. — En décadence nette, elles ont encore une action politique ; malgré leur dissolution (confiscation des *tekkés*, sept. 1925).

Il existait 578 *tekkés* (couvents) d'ordres religieux, 320 en province (Turquie actuelle), et 161, avec 15.000 membres actifs en 1923 dans Constantinople même (258 en 1921 : 319 avant la guerre), la plupart sur des *waqf* entretenus grâce aux souverains ottomans : tous étaient soumis, au point de vue administratif, à un *medjlis almashaïkh* (7 membres nommés par le commissaire aux affaires religieuses ; règlement de 1918). Ils appartenaient aux ordres suivants (1921) :

a) Ordres spécialement turcs : *Mevléviya* (« derviches tourneurs », fondés en 1230 par Djalâl Roûmî ; centre à Qonié : leur chef, le « tchélébi », qui figurait à l'intronisation des anciens sultans, s'est réfugié en Syrie à Alep ; 2 branches : *Irshâdiya, Poustnishîniya* ; 7 tekkés à Constantinople dont celui de Péra) ; *Naqshabandiya* (f. 1360 ; centre à Bokhâra : 60 tekkés à C.) ; *Khalwatiya* (12 branches turques fondées depuis le XVIe siècle ; dont les *Djarrâhiya*, 10 tekkés à C. ; *Nouriya* (à Sivas) ; *Golshéniya* (*Rôshêniya*), 2 ; *Sha'bâniya* 25 ; *Misriya*, de Niazi, 4 ; *Sonboliya*, 18 ; en tout ; 59). *Djalwatiya* (3 br., dont celle d'Isma'îl Haqqî, à Brousse : 16) ; *Bektâshiya* ; centres à Angora et Eskishèhir ; 8 tekkés à C., dont celui de Bébek) ; *Sinâniya* (3 t. à C.) ; *Oshâqiya* (5 t. à C.) ; *Wafa'iya* (2 branches) *Beïramiya* (forme turque des *Qalandariya Melâmiya* : 3 branches 2 t. à C.).

b) Ordres arabes : *Qâdiriya* (de Bagdad : 7 br. turques : *Ashrafiya, Kholousiya, Nâbolosiya*... : 42 tekkés à Constantinople) ; *Badawiya* (= *Ahmadiya* d'Égypte : 8 t. à C.) ; *Sa'diya* (de Damas : 16 t. à C.) ; *Rifâ'iya* (de Basra : 29 t. à C.) ; *Shâdhiliya* (de Tunisie : 3 t. à C.) ; *Sohrawardiya* (2 br.).

L'ordre des *Rifâ'iya*, infiltré en Anatolie dès le XIVe siècle, fournit à 'Abd al Hamîd II son dernier « chapelain », Aboû'l Hodâ. Les *Shâdhiliya*, qui lui avaient fourni le premier, Dhâfir Madanî, ont procuré à Enver pasha son « pîr », Sâlih Toûnsî. En 1922 Dèvèli Oghlou fondait encore en Cilicie l'ordre des *Bîbériyé* (Tarse et Adana).

L'INSTRUCTION PUBLIQUE. — Enseignement primaire obligatoire (1913) ; 6.046 écoles primaires (1926). L'éducation des filles a été prévue par la loi de 1918. Écoles normales, Laïcisation par la loi du 3 mars 1924.

86 écoles secondaires (lycée de Galata Seraï, etc) : 17.673 élèves et 1.386 filles (1926). En outre, quelques-unes sont étrangères (*Saint-Benoît* de Galata, *Roberts College* de Bebek, etc.) ; elles sont soumises à l'extinction depuis mai 1924. Les écoles primaires s'appellent actuellement *ilk mekteb* et les écoles secondaires : *orta mekteb* ou *lisè* (ci-devant *soultâni*).

Un certain nombre de *médresés* subsistent par l'enseignement canonique : *école des cadis* (rattachée à l'I. P.).

L'*Université* de Stamboul (*Dâr ul Funoûn*, depuis 1924 à l'ancien Séraskiérat), fondée en 1901-08, réorganisée en 1921-22, comprend 4 facultés (*médresé* ou *fakulté*) : médecine (*Tibb*, 30 chaires ; puis 12 chaires de pharmacie, et 6 d'études dentaires) ; lettres *édébiyât*, 31 chaires) ; sciences (*funoun* : 24 chaires) ; et droit (*huqouq* : 23 chaires), Voir le *Talébe-Rehbéri* annuel. — A Angora, faculté de droit, musée ethnographique.

Le chapeau a été imposé aux hommes à la place du fez et du turban.

L'usage du voile (*tesettur*) a disparu dans les villes, depuis 1908. Il existe même un vrai mouvement féministe, dirigé par la société *Qadyn Birliyi* (prés. Nezîhé hanem, 1923, puis Sa'diyé h., 1927, puis Latifé Békir h., 1927)

Les chefs du mouvement littéraire et social sont les « turkistes » (foyers turcs).

Le calendrier grégorien est en vigueur depuis le 1er janvier 1926.

La latinisation de l'alphabet, promulgué par la loi n° 1353 du 3 nov. 1928, sera obligatoire pour tous après le 1-VI 1930 ; elle est enseignée par cours populaires (« écoles nationales »).

Les *archives* de Stamboul sont fondamentales pour l'histoire de tout l'Islam ; il existe une quarantaine de bibliothèques *waqf* (dépendant de la Bibliothèque *'Omoumî*) ; les plus intéressants sont ceux des *Köprülü*, de *Nouri 'Othmâniyé*, de *Topqapou*, de *Feizié*, de *Shahîd'Alî pasha*, d'*Es'ad Effendi*. Elles ont subi des remaniements et déménagements en vue d'une plus grande centralisation.

Le nouveau musée de l'*Evkaf* (près de la Soleïmaniyé) est important.

La valeur des immeubles de l'Evkaf était de 2.693.745 £ t. en 1928.

LA JUSTICE. — Les souverains ottomans ont juxtaposé de bonne heure un droit laïque (législation administrative et militaire) au droit canon musulman ou *sher'î*. Cette évolution a abouti au travail de codification postérieur au *khatt-i-sherîf* de Gulkhané (1839), codes criminel, commercial, de procé-

dure, et code civil (*medjellé*, 1869-76), inspirés en grande partie des codes français (tribunaux *nizâmiyé*).

Pour la première fois en pays musulman, la laïcisation totale de la législation, y compris le droit personnel et matrimonial, a été consommée avec l'adoption des nouveaux codes : le civil (*medeni*) traduit du code suisse et le pénal (*djezâ*) traduit de l'italien. Ils sont entrés en vigueur le 1er septembre et le 1er juillet 1926, respectivement.

La loi antialcoolique (*men-'i-meskirât*), édictée dès septembre 1920, a été généralisée le 14 septembre 1923. On songerait à la reviser.

L'ARMÉE. — Dès 1920, Moustafa Kemâl avait réussi à reconstituer douze corps d'armée ; avec lesquels, il put briser l'offensive grecque sur le Sakharia. Effectif en 1923 : 190.000 hommes. Police (*zaptié* ou *polis*). Cavalerie kurde (ex-*hamidiés*). Chef d'état major général : Fevzi pacha.

LA PRESSE. — Voir *section B* : ADAPAZAR, ADANA, AFIOUN KARAHISSAR, AÏNTAB, AÏVALIK, AMASSIA, ANDRINOPLE, ANGORA, ANTALIYA, BAFRA, BALIKESSIR, BARTIN, BILEDJIK, BOLOU, BROUSSE, CÉSARÉE, DENIZLI, DIYARBÉKIR, EDREMIT, ERZEROUM, ESKICHÉHIR, INÉBOLI, ISPARTA, IZMIT, KASTAMOUNI, KÉRASSOND, KILLIS, KIRCHÉHIR, KONIÉ, MALATIYA, MAMOURET EL AZIZ, MARACHE, MERSINE, NIGDÉ, ORDOU, OURFA, SAMSOUN, SARIKAMICH, SINOPE, SIVAS, SIVEREK, SMYRNE, STAMBOUL, TARSE, TCHANAK, TCHANGRI, TCHOROUM, TRÉBIZONDE, YOZGAD, ZONGOULDAK.

IV. — TRAVAIL ET PRODUCTION

L'AGRICULTURE. — Le paysan turc anatolien (*ortaqdji*) est bon cultivateur ; mais la terre appartient aux *aghas*. Du moins, le régime féodal du code foncier de 1567 (*timar,ziamet*) a été aboli en 1867) — et les décrets de févr.-mars 1913 ont permis à la propriété paysanne de s'ébaucher. Pour la défendre contre les usuriers, une Banque agricole (1888) a été réorganisée en 1926, et une Union coopérative de crédit agricole a été fondée.

Tabac de Samsoun (et opium de Qonié), céréales, coton (Aïdin), figues, noix, amandes, raisins, olives et fruits ; café à Adana.

Elevage en Anatolie (mouton, chèvre mohair d'Angora). Pêcheries du Bosphore.

Production de la soie à Brousse et Constantinople ; de l'huile en Aïdin.

Mines : charbon (Héraclée, Zongouldak), fer (Adana), pandermite, écume de mer, cuivre (Arghana Maden), argent (Bulghar Maden près Qonié), zinc (Karasou). Salines (Sivas, Angora).

Sources thermales et sulfureuses.

L'industrie : 321 usines (1927) ; 256.855 ouvriers d'industrie.

Moulins (Smyrne) ; ciment ; tissages laine et coton ; tanneries ; travail du bois (forêts de Bolou).

Faute de grande industrie, il n'existe pas de socialisme turc.

Le parti *communiste* turc n'a pu s'organiser malgré quelques tentatives comme celle de Moustafa Soubhi, venu de Moscou ; dissolution en 1920, et celle de Nâzim Yoldâch après l'amnistie du 29 septembre 1921 (journal : *Yéni Hayât*, supprimé depuis).

Il a cherché à former quelques syndicats ouvriers (Zongouldak) et agricoles (Merzifoun, Cilicie) : sans grand succès.

Le congrès économique de Smyrne (1923) présidé par Kazim Qarabékir, s'est préoccupé d'organiser des syndicats ouvriers et agricoles non communistes, avec l'appui de l'État. Plusieurs professions ont été *réservées* aux nationaux turcs.

Le vieux système de *corporations* (*esnâf*) est encore vivant dans les grandes villes (4.000 boutiques aux *Bezestan*, *Tcharchi Kébir*, *Misr Tcharchi*, *Yéni Tcharchi*, à Constantinople : cf. Smyrne ; Brousse ; Angora ; Erzeroum).

Leurs anciens coutumiers (*futuvve nâmé*) tombent en désuétude.

Les *cotonnades* de Qonié, Sivas (Sivri Hissar), Kharpout ; les *soieries* de Smyrne, Brousse, Van.

Les *tapis* turcs les plus connus sont : ceux d'Angora (*Qirshèhir*), Brousse (*Oushak*), Qonié (avec *Qaraman*, *Moudjour*, *Ladik*, *Yuruk*) et Smyrne (*Aq Hissar*, *Anatoli*, *Pergame*, *Ghiordes*, *Kulah*, *Meles*, *Makri*, *Izmir*).

Poteries de Sivas.

COMMERCE GÉNÉRAL. — Importation : 234.591.722 £t. (1925). Exportation : 187.742.801 £t. (id.). Non compris la frontière terrestre russo-arabo-persane. Le commerce s'effectue principalement avec l'*Italie*, l'*Allemagne*, la *Grande-Bretagne*, la *France* et les *Etats-Unis* (ordre d'importance en 1925).

VOIES FERRÉES. — En Europe : Constantinople-Andrinople (414 kilomètres). En Asie :

Haïdar Pacha-Qonié (747 km.) ; Eskishéhir-Angora-Césarée ; Mersina-Adana (65 km.) ; Smyrne-Cassaba-Afioun Karahissar (421 km.) ; Magnésie-Soma (92 km.) ; Smyrne-Aïdin-Egherdir (471 km.) ; « Bagdadbahn » : Qonié-Karapounar-Islahié-Muslémié (près Alep, 517 km.) ; puis Muslémié-Djérablous-Ras el'Aïn-Mardin, vers Nisibin et Mossoul ; la dernière section n'est plus en service depuis 1920-21.

Depuis 1927, un groupe *suédois* construit la ligne Fevzi pacha (près Killis) à Diyarbékir, — et un groupe *belge* celle de Césarée à Sivas-Samsoun.

Routes (*qaldyrym*) : Angora-Sivas-Erzeroum (865 kilomètres) ; Diyarbékir-Sivas (435 kilomètres). En tout 2.010 kilomètres.

Ports : quais à Constantinople et à Smyrne ; « échelles » du Levant et de la Mer Noire. (Héraclée, comm. par le groupe suédois).

MONNAIES, MESURES, CRÉDIT. — *Livre* (= 100 piastres). Piastre de 40 paras (= 0,225 fr. argent au pair). En réalité, circulation exclusive de papier-monnaie, avec appoint en bronze et nickel.

Deunum = 230 mètres carrés (superficie). — *Oque* = 1.285 grammes.

Calendrier *grégorien* (voir ici *suprà*, d'aprés l'étude de J. Deny).

A l'issue du privilège de la *Banque Ottomane* (prolongé de dix ans en 1925) l'*Othmanli i'tibar milli bancassi* (créée 1917) doit devenir Banque d'Etat.

Système métrique obligatoire à dater du 1er juin 1929.

BIBLIOGRAPHIE. — Il n'existe pas encore de monographie documentée sur la nouvelle République Turque.

Dövlet Salnamési de 1926-27 (884 + 1.167 pages).

C. R. Johnson, *Constantinople to day (the pathfinders survey)*, New-York 1922.

Ern. Mamboury, *Constantinople, guide touristique*, Péra, 1925.

Mary Rousselière, *la Turquie constitutionnelle*, Paris, 1925.

Mears, *Modern Turkey*, New-York, 1925.

T. Kowalski, *Turcja powojenna*, Varsovie, 1925.

L. Ostrorog, *the Angora reform*, London, 1928.

Waismann, *l'économie rurale de la Turquie* (cf. *R. E. I.*, 1928, 529-558).

Nedjidé hanum, *la législation ouvrière de la Turquie contemporaine* (cf. *R. E. I.*, 1928, 231-254).

République turque : *Annuaire statistique* (avec préface C. Jacquart), Angora, 1928.

Le texte du protocole d'abornement turco-syrien du 22-VI 1929 a paru dans les « *Echos* » de Damas (13-VII 29 à 16-VII 29).

Türkiye Cümhuriyeti devlet yilligi, Istanbul, 1929, 759 pages.

MÉSOPOTAMIE ('IRAQ)

I. — PEUPLEMENT

SITUATION, STATISTIQUE, VILLES PRINCIPALES. — Au N.-W. du golfe Persique, par 30°-37° lat. N., et 41°-48°30' de long. E.

370.043 kilomètres carrés comprenant : au centre les deux vallées du Tigre et de l'Euphrate ; à l'E. les montagnes du Kurdistan ; à l'W, la frange adjacente du désert (*Shâmiyé*).

La Mésopotamie se divise, du N. au S., en trois zones naturelles ; Mossoul (ancienne *Djazira*), Bagdad et Basra (ancien *Sawâd*). Le pays est vivifié par la crue des deux fleuves : celle du Tigre, violente et assez brève, atteint Bagdad vers le 10 mars et bat son plein le 10 avril ; la crue de l'Euphrate, plus tardive et de plus longue durée commence fin mars, atteint Bagdad par le système des canaux transversaux (Saqlawié, Mahmoûdiyé) vers le 1er mai ; l'inondation, alors pleine, dure jusqu'au 15 juin. Le système complexe des anciens canaux est déréglé depuis le XIIIe siècle.

Population totale (1921) : 2.849.282 habitants ; dont 2.640.700 musulmans, 87.488 israélites, et 78.792 chrétiens. Voici le détail, par régions :

Musulmans : a) *shî'ites*, 1.494.015 (Bagdad 750.421, Basra 721.414, Mossoul 22.180) ; dont une majorité d'*imâmites* (rite *dja'farî*) *osoûliyoûn* ; il y a environ 300.000 *akhbâriyoûn*, surtout à Basra ; 50.000 *sheïkhiya* ; 20.000 *'ali-ilajhis* (E. de Mossoul, *Shabbak* d'Imâm Rizâ, *Badjoran* et *Sarlis* (= *Kakeïs* du haut Ghazir) ; 2.000 *béhaïs* (E. Mossoul, Kazimên) ; qqs. *Qalam-hâjjis* (à Mendéli).

b) *sunnites* 1.135.685 (Bg. 523.414, Bs. 32.558, M. 579.713) ; 674.000 *hanéfites*, 1.000 *néo-hanbalites* (*salafiya* des cités, *wahhabites* des tribus : ex. les *Beni Seyyid* près Soûq el Shoyoûkh), 10.000 *mâlikites* (Al boû Sa'doûn, suzerains des *Montéfiq*), et 450.000 *shâfi'ites* (Kurdes).

c) *Yézidis* (*Dâsini*, centre religieux à 'Aïn Sifni, tombe de Sheïkh 'Adî, † 1162 centre politique à Badri ; N.-E. Mossoul) ; 20.180 (chiffre faible).

Israélites : 87.488 (Bg. 62.565, Bs. 10.088 ; M. 14.835, en montagne) ; descendants des colons de la première diaspora (587 av. notre ère) et de la seconde (135 ap. J.-C.), qui fonda les centres de Nehardea, Machousa, Sôra (« geonim », jusqu'en 1050) et Pumbaditha (« rabbanim » jusqu'en 930). Cette colonie dotée d'une autonomie par les califes 'abbassides, eut dès lors un rôle financier capital ; elle créa

une organisation bancaire à portée internationale, qui, se transportant en Egypte x[e] s.), puis en Espagne (XII[e] s.), a atteint l'Europe occidentale.

Chrétiens : 78.792 (Bg. 20.771, Bs. 2.551, M. 55.470) ; dont 6.800 *Arméniens grégoriens* (4.000, 1.200, 600), 2.500 *unis* (1.500 Bg.) et 1.000 *protestants ;* 40.000 *latins et autres uniates* (*chaldéens* 22.000, dont 15.000 Mossoul (Tell Kef), 7.000 Bg ; *Syriens* 15.000) dont 11.000 M, 4.000 Bg.) ; 20.000 *chaldéens nestoriens* (leur patriarche, qui vivait à Djoulamerk (Kotchanès) au S. de Van, s'est enfui en Mésopotamie, avec 50.000 réfugiés, provenant des cinq clans du Hakkiari, *Tiari, Tkhouma Djélo, Baz* et *Diz ;* et aussi, des clans de Perse (Ourmia), Après avoir été concentrés à Ba'qoûba, ils sont remontés à Mossoul et ont été réinstallés depuis 1921 à Zakho et en Tiari : ce sont les *Assyriens* (30.000 ; y compris 5000 *gaznakhis*, bergers Kurdes chrétiens près de Zakho) ; 9.000 *Syriens jacobites* (Mossoul ; et les réfugiés de Mardin, et de Deïr el Za'feran, où résidait leur patriarche).

Sabéens (*Mandaïtes*) *:* 8.000 à Soûq al Shoyoûkh (où réside leur chef). Nâsriya, Shatra, Safha, Qorna, 'Amâra.

Villes (approx.) : *Baghdâd* (= *Madînat al Salâm, Zawrâ*), 250.000 habitants (dont 50.000 israélites) ; Basra, 80.000 (avec 'Ashshâr) ; Kerbéla (*Mashhad Hoceïn*), 80.000 ; Mossoul (*Mawsil, Hadbâ*), 97.250 (1924) ; Nedjef (*Mashhad 'Alî*), 30.000 ; Kerkouk, 20.000 ; Koùt, 15.000 ; 'Amara, 15.000 ; 'Ana, 15.000 ; Soleïmaniyé, 12.000 ; Hillé, 12.000.

Il y a 800.000 nomades (arabes et kurdes).

Le fond de la population est « nabatéen » ou « chaldéen », modelé par cette très antique culture nationale que la Perse n'a jamais pu *iraniser* tout à fait, et que la conquête islamique n'a pas encore *arabisée* à fond.

L'arabisation de la Mésopotamie avait été préparée, dès le III[e] siècle, par l'état arabo-araméen de Hîra (dynastes *qahtanides :* B. Lakhm), vassal de la Perse sassanide, et soutenu par des tribus *rabi'ides, Bakr, Qeïs-ibn-Tha'laba,* et *'Abd el Qeïs.* Lors de la bataille de Qâdisiya (637), deux camps permanents (*djond*) furent créés, à Basra (635) et à Koûfa ; Basra fut garnisonné de *modarides, Tamîm* et *Dabba* (*Ribâb*), *Kinâna* et *Thaqîf ;* Koûfa fut garnisonné de *qahtanides* yéménites, *Kinda, Azd, Hamdân, Madhhidj.* Quant aux Arabes de Hîra (*rabi'ides*), les *Bakr* gravitèrent autour de Koûfa, et les *Qeïs-ibn-Tha'laba* autour de Basra. L'histoire de l'arabisation de la Mésopotamie est dominée par la vieille haine de clan entre *Modar* et *Yémen-Rabî'a,* donc entre Basra et Koûfa, qu'il s'agisse du califat (les *Kinda* de Koufa pour les *'Alides,* Basra contre), de la colonisation du Khorassan (*Qeïs* contre *Azd*), d'écoles de grammaire ou de droit.

Deux foyers annexes d'arabisation furent créées à Wâsit (702) et à Bagdad (762) centre du califat pendant cinq siècles. L'administration mésopotamienne mit quatre siècles à se désiraniser (assiette cadastrale de l'impôt : les 12 *astân* et les 60 *tassoûdj*).

Voici les dénominations ethniques actuelles :

a) 2.221.575 *Arabes* (Bg. 1.299.027, Bs. 724.932, M. 166.850) ; dont 900.000 *vrais arabes* nomades (et, sédentarisés dans les villes, une élite importante de *seyyid* 'alides, et de *qoreïchites*) ; et 1.300.000 fellahs, paysans *nabatéens* arabisés, ou semi arabisés, *Mi'dân* vers Qorna). — Tribus arabes nomades : 100.000 en Mossoul (*Shammar Toqa, Daour, 'Oqeïdat, Hadidyîn, Rishwân, Solobba*) ; 200.000 en Bagdad (au N. *Djabboûr, Ghawâliba ;* W. *Doleim,* de Româdié, *'Amârât ;* au S.-W. et S.-E. : *Fetlé, Tamîm, Ziyâd, Khazâil, Rabî'a*) *;* 350.000 en Basra

Montefiq, Beni Lâm, 'Amâra (du Tigre), *Zobeïd B. Asad ;* et le groupe dit de Soûq al Shoyoûkh : *Shawâlish, Nawâshi, Ghiriyâfiya, Izeridj, Djoweibir, Moghashghash, 'Asâkira ;* au S., *Dhafîr.* Ces tribus indomptables sont connues pour leurs luttes de clans, *Shimird* contre *Zügürd* à Nedjef. *Sharqî* contre *Gharbî* à Semâwa, par leurs chants satiriques, *hoûsé,* et leurs danses de guerre, *tahwîs.* Pour leurs *wasm,* voir *R. M. M.*, VI, 119.

b) 533.266 *Kurdes* (Bg. 27,154, Diyâla et Koût ; Bs. 10.062, 'Amara ; M. 496.050) ; voir *supra.*

c) 80.908 *Persans* (Bg. 30.042, Bs. 49.866, M. 1.000).

d) 40.128 *Turkmènes Zanganas* (de Gil) et *Bayat* (semi-arabisés de Kifri) et *Turcs* Bg. 1.348, Bs. 150, M. 38.630 (chiffre trop faible) (villes de : Touz Khortmatli, Taouk, Erbil, Kerkouk, Altun Köprü). Ils ont deux dialectes : le *djagataï* (Tell Afar, Nebi Yonoûs) et l'*azéri* (Erbil, Kerkouk, Kifri).

e) 87.488 *Hébreux* (indûment comptés comme *arabes* en *a*) par la statistique officielle) : 3.061 colons *hindous ;* 292 *européens.*

f) Réfugiés *arméniens.*

L'islamisation s'est produite lentement, en ce pays peuplé de chrétiens (nestoriens, jacobites et uniates), mandaïtes, manichéens et mazdéens.

Ils devinrent, en tant que musulmans, clients (*mawâlî*) des tribus arabes, autour des camps fortifiés, en vue d'échapper au *Kharâdj* (impôt foncier, lourd, en *Sawâd ;* en *Djazira,* on ne payait que la *djizya*). Il y eut aussi l'action des missionnaires, surtout *shî'ites* (d'abord *ismaéliens,* dès 865), puis *sunnites* (*qossâs* et *soufis*), coïncidant avec la contrainte officielle (édits de Hâroûn, 807, et Motawakkil, 849 ; renouvelés par Moqtadir, 909 et Moqtadi, 1091).

LANGUES. — L'*arabe,* dès le VIII[e] siècle, trouva en Mésopotamie, centre du califat, le lieu d'élection pour son essor littéraire et intellectuel classique : c'est le pays où fleurirent Nazzâm et Djâhiz, Aboû Nowâs et Motanabbî, Harîrî, Râzî et Tawhîdî, Khalîl et Ibn Djinnî, Mohâsibî, Hallâdj et Ghazâlî. Le dialecte actuel, dont le « shibboleth » est l'expression « mâkoû » (= il n'y a pas : comp. *mâfîsh* égyptien et *mâkânsh* maghrébin), est assez pur chez les nomades ; au N.-E, il contient quelques termes *syriaques* (cf. aussi les *Mîdân.* de Hayy) et *kurdes.*

II. — GOUVERNEMENT

La Mésopotamie, ancienne province ottomane (3 vilayets), conquise de 1914 à 1918 par une armée anglo-hindoue, a été placée tout entière sous mandat *britannique* par la Société des Nations, depuis l'abandon par la France (décembre 1918) de ses droits sur Mossoul (traité Sykes-Picot, 9 mai 1916).

La Grande-Bretagne, après un essai de rattachement à l'Inde, y a constitué un royaume pour l'émir Faysal-ibn-Hoceïn, troisième fils du Malek du Hedjaz (23 août 1921), concluant avec lui trois traités (10 octobre 1922, 13 janvier 1926 et 14 déc. 1927 où elle s'engage à évacuer éventuellement le pays (délai de 25 ans, au protocole de 1926). Haut-commissaire britannique :

Sir Henry Dobbs (sept. 1923) ; Sir Gilbert Clayton (janvier-sept. 1929) ; Sir Francis Humphrys (1929).

En octobre 1929, le gouvernement britannique annonça qu'il proposerait dès 1932 l'entrée de l'‘Iraq dans la S. D. N. (*Colonial Report n° 46 = al wad‘ al shâdhdh*).

D'après la *Constitution* de novembre 1923, la royauté est constitutionnelle et héréditaire. Le roi Faysal a été élu le 11 juillet 1921 (referendum).

Ministère : ‘Abdel Mohsin Sa‘doûn (11 janvier 1928); Tewfiq Soueïdi (29 avril 1929); Sa‘doûn (août) ; N. Soueïdi (oct. 1929).

Le *Parlement* se compose de 75 députés (1 pour 20.000 mâles, élus au second degré. Les *shî‘ites*, qui sont la majorité, ont pris position contre le roi (quoiqu'il soit de race alide) ; le *grand modjtéhid*, Mahdî Khâlisî, de Kazimên, a condamné dans deux « bulles » le projet de traité (8 juin 1922) et le projet de constitution (juillet 1923) ; malgré son exil en Perse, ses ordres ont été obéis, et les élections boycottées. Cependant, le bloc *sunnite-shî‘ite*, qu'il avait constitué en 1920 en déclenchant la révolte, semble s'effriter ; à côté du parti nationaliste (*watanî*) non coopérationiste, des modérés (*nahda*) seraient constitutionnalistes ; il y aurait aussi des extrémistes (*istiqlâl*).

Parlement (1929, 88 députés) : 60 progressistes et 24 indépendants, 2 nationalistes et 2 populaires.

La *Khotba* s'est constamment dite en Mésopotamie pour le califat orthodoxe, *omayyade* et *‘abbâside* (interruption *fâtimite* 1059-1060) jusqu'à la prise de Bagdad par Houlagou (1258) : de 945 à 1152 les shâhanshâh Bowayhides et les sultans Saldjoûqides n'avaient laissé au calife qu'une autorité morale (cérémonial de 979, conflit de 1035). Les sultans ottomans l'exercèrent à partir de 1534 (interruptions persanes *shî‘ites* 1508-37, 1623-38) à 1924. La *Khotba* est maintenant au nom du roi Faysal.

La Mésopotamie est visée par certains accords internationaux : convention anglo-française des *pétroles* de Mossoul (San Remo, 24 avril 1920), attribuant à la France la part de 25 % réservée à la Deutsche Bank dans la Turkish Petroleum de 1914. Projet d'accord anglo-italien de mai 1923 sur les intérêts « religieux et commerciaux » de l'*Italie* en Mésopotamie (on sait que, depuis 1638 le Saint-Siège a réservé l'archevêché de Babylone à des titulaires Dominicains, Carmes et autres, *Français*).

En 1925, la *Turkish Petroleum* (A. P. Oil C°, R. Dutch, groupes américain et français) a obtenu du gouvernement toutes les concessions (sauf Basra), soit 192 m. en 24 parcelles (Kifri, Touz-Khormatli, Kerkouk).

On ne sait encore si la *pipe line* aboutira à Tripoli ou à Haïfa.

III. — ADMINISTRATION

CIRCONSCRIPTIONS TERRITORIALES. — I. Bagdad, Samarra, Diyâla, Koût, Diwaniya Shâmiya, Hillé, Doleïm ; II. Basra, ‘Amâra, Montéfik ; III. Mossoul, Irbil, Kerkouk, Soleïmanié (où le sheïkh Mahmoûd fut « pâdishâh » indépendant en 1922-23 = *Southern Kurdistan*, fédéré à l'‘Irâq).

Projet d'*autonomie* des trois vilayets kurdes (Irbil, Kerkouk, Soleïmanié avec l'Est de Mossoul).

Les tribus du désert, à l'ouest du moyen Euphrate, ont été unifiées sous le commandement unique des *‘Amârât* (fédérés aux *Doleïm* ; 12.000), de Hît à Kerbéla, avec, comme points d'appui, Ghazzâza et Baghdâdiya. Chef : Fahd-b-‘Abdel Mohsin Haddâl († 1927), puis son fils Mahroûth.

ADMINISTRATION CULTUELLE. — Le projet de 1923 unifie les tribunaux *shar‘î* (pour question de droit personnel), les cadis pouvant indifféremment juger en droit *sunnite* et en droit *shî‘ite* (cf. les cadis *hanéfites* avant 1914). Les tribunaux *shî‘ites* créés en 1920 ont été supprimés en 1923 (art. 72).

Cependant, l'organisation privée des ulémas *shî‘ites* (*osouliyoun*) reste très puissante ; le *grand mojtéhid* de Kazimên (Mahdî Khâlisî) et les trois *modjtéhids* de Kerbéla, Nedjef et Samarra, sont les chefs des ulémas de Perse.

Les « porte-clefs » des tombeaux vénérés, ou *qilitdâr*, sont également influents.

Le trésor de Kerbéla a été inventorié en 1914. Les pèlerinages *shî‘ites* (cf. *Perse*) sont : Kerbéla (tombes de Hoceïn et ‘Abbâs), Nedjef (et Koûfa, où ‘Ali fut tué), Kazimên et Sâmarra. Le nombre des pèlerins annuels dépasse parfois 150.000 : 57.567 vivants et 14.354 cadavres (à inhumer en terre sainte) enregistrés à Kerbéla en 1890 ; 95.000 et 8.000 à Khanikin en 1905. Les jours fériés, de *ziyârat*, sont (cf. ici *suprà*) : à Kerbéla 10 moh., 20 safar, 1 et 15 redjeb, 15 sha‘bân, 19, 21, 23 ramadân, 9 hiddja ; à Nedjef, 17 rabî‘ I, 27 redjeb, 18 hiddja.

Les pèlerinages *sunnites* sont : à Basra, tombes du sahabi Zobeïr, et de Hasan Basrî ; à Bagdad, celles d'Aboû Hanîfa (à l'A‘zamiya), d'‘Abd al Qâdir Kîlânî, fondateur des *Qâdiriya*, ‘Omar Sohrawardî, Ma‘roûf Karkhî, Djoneïd et Hallâdj.

La caravane du pèlerinage à *la Mekke*, composée en majorité de Persans *shî‘ites*, doit acquitter de lourds péages en traversant le Nedjd wahhâbite.

Il y a divers pèlerinages *israélites* anciens, reconnus par les musulmans : les tombes d'‘Ozeïr (Esdras) et Dhoûl Kifil (Ezéchiel), le *nabk* de Qorna, etc.

La vie en communauté est ancienne, dans l'Islam mésopotamien : ‘Abd al wâhid-ibn-Zeïd fonde en 767 le *ribât* d'‘Abbâdân. Les congrégations actuelles sont : les *Qâdiriya*, à Bagdad, et en pays kurde, dirigés par un grand seigneur, gérant d'immenses *waqf* (concession sultanienne de 1544), le *naqîb* (= chef des ‘alides) de Bagdad, S. Mahmoûd (1927), fils de feu S. ‘Abd al Rahmân, qui présida les premiers ministères du régime arabe ; les *Rifâ‘iya* (Omm ‘Abîda, puis Basra), dirigés par S. Tewfiq, dont le père, S. Tâlib-b-Rajab, *naqîb* de Basra, ancien vice-président de la Chambre ottomane, vient de mourir (1929). Il y a des *Naqshabandiya* (en pays kurde) et quelques *Bektâshiya*.

LA JUSTICE. — Tribunaux civils, avec cour d'appel, de type ottoman (code ottoman, art. 72-73 de la Constitution). L'impôt foncier : 20 % sur les récoltes ; taxes sur les têtes de bétail (*Koda*), pieds de dattiers (1 million dans circonsc. Bagdad), plâtre, bois, fours à briques, barques, nattes ; distillation alcool de dattes (*tal‘*), poisson (1/5), soie, sel, peaux brutes, tabac (*tütün* kurde ; *tombac* à Kerbéla).

Les *cadis*, pour le statut personnel et les *waqf*, sont du rite de la majorité ; sauf à Bagdad et à Basra, où il y a 2 cadis, 1 *sunnite* et 1 *dja‘farite* (loi organique du 21 septembre 1925, § 77).

L'ENSEIGNEMENT. — Primaire et secondaire en voie de réorganisation énergique (écoles normales pour l'enseignement des filles). Université de Bagdad, dite des *Âl al Beït*, avec trois facultés (médecins, ingénieurs, et un *séminaire* musulman (1926) : à l'A‘zamiya. École agricole à Rustémiyé.

Publications pédagogique *kurdes* en caractères arabes (1927).

Ébauche de mouvement féministe (Asmâ Zahâwî hanem).

La Presse. — Voir *Section B.* : Bagdad, Basra, Kerkouk, Mossoul, Soleimanié.

L'Armée. — Corps d'occupation britannique (*aviation*, surtout) ; l'armée *arabe* n'a que des cadres ; corps *assyro-chaldéen* (chrétien) de 10.000 soldats à Mossoul. Projet de loi sur le service militaire obligatoire.

Blockhaus au désert, S. de Nasriyé (Busiyé), contre les incursions des Wahhâbites (depuis 1927), en arrière de la zône neutre.

IV. — TRAVAIL ET PRODUCTION

L'Agriculture. — L'admirable réseau de canaux entre Tigre et Euphrate constitué dès le troisième millénaire avant J.-C., réparé par les Sassanides a été abandonné depuis les XIe-XIIIe siècles ; et le Tigre a changé de cours (XVe siècle). Le plan Willcocks (1909), réalisé par la firme J. Jackson, aurait déjà augmenté la superficie cultivée de 400.000 hectares (dont 140.000 orge, et 96.000 blé) à 800.000 (1919).

On cultive : Céréales, riz (*tomman* : qualités *ahmar, noggâza, shinba, 'anbarbouh, 'aqr*). La Basse Mésopotamie est la vraie patrie du *dattier* (55.200 hectares) qui y donne aujourd'hui 98 variétés de *dattes* (108 il y a quelques siècles), dont celles-ci ; *ibrahîmi, asbo'al'arous, ostâ'Imrân (= saïr), bâdaraï, béhâr, banou, basrâwi, baranî, kibkâb, hallâwî (= abou Khosheim), khastâwî, khadrâwî, zohdî (= korsî), tayyib al ism (= deïrî)* : voir la revue bagdadienne *Loghat al'arab*, 1914, p. 591 ; 1913, p. 509 ; et le jardin d'essais de Paul Popnoe à Altadena (Californie, U.-S.-A.).
Culture du *coton* à Tell Deïr au S. de Bagdad (« Mespot white »).

L'Industrie. — Les vieilles corporations (ex. les *saqqâ* de Bagdad, originaires d''Ana) sont en décadence. Briqueteries. Salines. Tissus ('abayas hiératiques de Nedjef ; *keffiés ; tapis* kurdes). Gisements de *pétrole*, très importants, à Mendéli (= Bandanîdjîn ; à l'*Anglo Persian C^o^*) ; à Kerkouk et à Qayyâra (64 kilomètres S. Mossoul), répartis entre l'*Anglo Persian* et la *Standard Oil* américaine. Bitume à Hît.

Mouvement économique général. — *Exportation* : 103. 455. 242 roupies. *Importation* : 61, 540, 505 roupies (1928). On importe : cotonnades, sucre, riz, thés, bois, pétrole. On exporte (*via* Basra) : dattes (U. S. A), réglisse (*id.*), gomme adragant, noix de galle, opium, céréales, laines et peaux.

Commerce intérieur. — *Rails* : 1.190 kilomètres : Makina-Basra-Our-Diwaniya-Hillé-Bagdad-Tekrit-Qala Sharqât ; Our-Nasriya ; Bagdad-Hindié-Kerbéla ; Bagdad-Hinaïdi-Khanikin-Kerkuk. *Poste par avions* : Bagdad-Caire, Londres.

Autos. — Bagdad-Damas (Nairn direct) : en 18-22 h. ; utilisé depuis 1922 par les pèlerins pour la Mekke. — Alep-Deïr-Mossoul : en 30 heures.

Monnaies, mesures. — Roupie hindoue ; *qran* persan.

Mesures ottomanes, hindoues. Superficie : *djarîb*, 4.000 mètres carrés.

Crédit indigène (*sarrâf* ; billet à ordre *kompiala*). Banque Ottomane. Eastern Bank ; Imp. Bk of Persia.

Tourisme. — Ruines antiques : de Babylone, Kish, Birs Nimroud, Ctésiphon, Our, Ninive, Qal'a Sharqât, Khorsabad.

Ruines chrétiennes (couvent du Nord) : Rabban Hormuzd, Mar Mattaï, Mar Bennam, Beït Abé.

Ruines arsacides, lakhmides et islamiques : au « limes » du désert (Hatra, Okheïdir), — à Bagdad, Samarra, Imam Doûr.

Bibliographie. — Sir Percy Cox, *Report on 'Iraq Administration* (oct. 1920-mars 1922), Londres, 1922.

Razzoûq, Isä, *Djoghrâfiyat al 'Irâq*, Bagdad, 1922.

Joseph Ghanima, *tidjârat al 'Irâq*, Bagdad, 1922.

[G. L. Bell] *Holy places of Mesopotamia*, 25 pl. avec 36 pp. de texte anglais, arabe et persan, Bagdad, 1923.

B. Nikitine, *L'Irak économique* (*Rev. sciences polit.*), Paris, 1923.

Rapport de Wirsén-Teleki-Paulis à la S. D. N. (commission d'enquête sur la « question de la frontière entre la Turquie et l'Irak »), impr. Lausanne, 1925, 90 pp. et 11 cartes.

« *Loghat al 'arab* «, revue mensuelle, Bagdad, 1926 (nouvelle série) (du P. Anastase, qui a bien voulu nous communiquer plusieurs corrections).

R. M. M., vol. LVII, 239-246, LVIII, 251 sq. (Misconi).

S. H. Longrigg, *Five centuries of modern 'Iraq*, Oxford, 1925.

ÉTATS DU LEVANT

SOUS MANDAT FRANÇAIS

SYRIE
(avec LIBAN, ALAOUITES et DJEBEL DRUZE)

I. — PEUPLEMENT

SITUATION, STATISTIQUE, VILLES PRINCIPALES. — Au levant de la Méditerranée orientale, par 32°30'-37° lat. N. et 35°30'-42° long. E. ; frontière palestinienne du 23 déc. 1920 ; turque des 20 octobre 1921, et 30 mai 1926.

150.000 kilomètres carrés, comprenant :

a) La chaîne littorale, du Liban au Lokkâm, culminant à 3.097 mètres ; *b*) l'effondrement central N.-S., drainé au N. par l'Oronte (*Nahr al 'Asi* qui débouche à Soueïdié) au centre (Bekaa) par le Léontès (*Litani*) qui débouche près de Saïda, au S. par le haut Jourdain ; *c*) la chaîne de l'Anti-Liban, contiguë au désert et culminant à 2.750 mètres (Hermon) ; *d*) le cours moyen de l'Euphrate, de Djérablous à Abou Kémal, avec les vallées de ses affluents, Belikh, et Khabour, venant de la Djéziré et du mont Sindjâr.

Température moyenne : janvier 10° ; juillet 25°.

Population totale (1924), 2.802.767 habitants (chiffres rectifiés), dont, en dehors des 71.566 étrangers recensés (1923 : GL 20.250, Alep 2.652, Damas 48.664), des *Grecs* et *Arméniens* réfugiés (avec 391 *Russes*) ; — 2.159.259 musulmans, 643.508 chrétiens et 16.115 israélites. Voici le détail : *a*) par Etats (1926) :

Syrie (et Alexandrette).......	127.000 km²,	1.142.814	hab.	[1.120.792] (¹)
Liban	10.500	»	628.863	»	[597.789]
Alaouites	6.500	»	261.062	»	[277.948]
Djebel Druze	6.000	»	51.431	»	[50.328]
Nomades de Syrie	—		279.898	»	....
			2.364.068	»	

(¹) Les chiffres donnés entre crochets proviennent d'une publication officielle, parue en 1928 (*La Syrie et le Liban de 1919 à 1927*, p. 29), qui n'en donne pas la date.— La densité par km² est de 57 en Liban, de 42 aux Alaouites, 10 au Dj. Druze et 8 en Syrie.

b) par confessions (1924) :

Musulmans : a) *sunnites* 1.524.653 (Gd Liban 124.786 ; Alaouites 59.689 ; Alep 358.222 (et 200.000 nomades), Alexandrette 184.000 ; Damas 446.782 (et 150.000 nomades) ; Dj. Druze 674) dont : 1/2 *hanéfites*, 1/6 *néo-hanbalites* (*salafiya, wahhâbites*), 1/6 *shâfi'ites* (bédouins : *Rowâla*, etc.), et 1/6 *mâlikites* (N. Hauran, Hinaïdi, Algériens).

b) *Shî'ites imamites* (rite *dja'farî = motâwila*) 128.804 (G.L. 104. 947, régions de Merdjayoun-Saïda et du Dj. 'Amil, Kesrawan, Hermil ; Alep 15.000 : un vieux centre à demi éteint à Alep-Islahiyé, et des colonies le long de l'Euphrate, jusqu'à Aboû Kemal, rejoignant ainsi les shî'ites de Mésopotamie ; Damas 8.857 : région de Ba'labakk). Les colonies *circassiennes* sont de ce rite (cf. *Ciscaucasie*).

c) *Shî'ites extrémistes : néo-ismaéliens* (vassaux de l'Agha Khan, cf. *Inde*). 14.295 (GL, 67 ; Alaouites 5.587 [chiffre faible] à Qadmoûs, Masyad et Hamidié ; Damas 8.641, à Sélimié (E. Hamâh), centre primitif, dès le IXᵉ siècle) ; Alep (Dj. Berisha).

d) *Ismaéliens initiatiques : Druzes*, 90.000 (GL. 40.000, centres religieux à Ba'âqlîn, sheïkh Hoceïn Hamadé, et à Djedeïdé, sheïkh Hoceïn Tâlih ; centres politiques Mokhtâra [famille Djonbolât], et 'Aïn 'Anab [famille Arslân] ; les Druzes sont au Liban (Chouf) dès le XIᵉ siècle ; quelques familles nobles, venues du Maghreb avec les Fâtimites, descendent de la tribu berbère des *Kotama* (*'Abd al Samad, Abou Nakad, Talhouqt,'Abd al Malik*). 150 *Khalwah* (oratoires) au Liban. Damas (Geramana), 4.362 : région de Rasheyâ et Hasbeyâ, centre primitif des Druzes, dès le XIᵉ siècle, au Wadi Teïm et au Wadi Qarn ; Dj. Druze (Hauran) 42.686 ; les Druzes sont venus du Liban (Chouf) au Hauran depuis 1711, sous les familles *Hamdân*, puis *Torshân* (sg. *Atrash*). Quelques familles ont émigré au S. Harîm (Alep), et au Yémen.

e) *Shî'ites initiatiques* primitifs : *'Alawiyoûn* ou *Noseïris* [« rite *sho'aybî*, étendard *djondobî*, méthode *djonbolânî*, initiation *Khasîbî* »] : c'est-à-dire, remontant, par chaîne d'initiation ininterrompue, par Hoceïn Khasîbî (930), à aboû Sho'aïb-ibn Noseïr Namîrî, apôtre du XIᵉ imâm. Chef religieux (*reïs al dîn*) à Kerdaha. Sectes : *Kélâzié, Shamâlié* (*Haïdarié*), *Gheïbié, Shamsié*. 204.967 (GL. 1.278, au Dj. 'Akkâr ; Alaouites, 153.398 ; Alep, 5.000, entre Djisr al Shoghoûr et Antioche, à Djouaïdié, Djillié ; Alexandrette, 40.089 ; Damas, 5.202, au coude de l'Oronte).

f) *Shî'ites initiatiques* modernes : *'Ali-ilahis* ou *Ahlé Haqq* : 14.600 (Kurdes au S. d'Alexandrette).

g) *Yézidis* (*Dâsinî* ; 6.000 [chiffre qu'il faudrait tripler] (Alep : Afrîn et Dj. Zawiyé, puis à l'extrême N.-E., au Dj. Sindjâr, à Tell 'Afar).

Chrétiens : a) *Maronites*, dont le patriarche (S. B. Mgr Hoyek) réside à Bkerké (Liban), 208.484 (GL. 199.182, Alaouites, 4.430, Alep 1897, Alexandrette 2.000, Damas, 975) ; b) *Grecs catholiques*, ou *melchites*, dont le patriarche (SB. Mgr Moghabghab) réside à Damas, 72.948 (GL. 42.462, Alaouites 725, Alep 7.481, Damas 17.641, Dj. Druze 4.639) ; c) *Arméniens unis*, 7.672 (GL. 599, Alaouites 637, Alep 3.701, Alex. 2.000, Damas 732) ; d) *Syriens unis* 6.051 (GL. 614 Alep 2.519, Damas 2.918, surtout à Hamâh) ; e) *latins* 3.540 (GL. 1.000, Alaouites 15, Alep 1.663, Alex. 500, Damas 362) ; f) *Chaldéens unis* 857 (GL. 45, Alep 717, Damas 95) ; g) *Grecs orthodoxes*, dont le patriarche, titulaire d'Antioche, réside à Damas (SB. Mgr Grigorios Haddad) : 166.179 (GL, 81.429, surtout au N., Alaouites 33.903, Alep 2.868, Alex. 13.000, Damas 30.338, Dj. Druze 4.639) ; h) *Arméniens grégoriens*, dont le patriarche réside à Jérusalem (SB. Mgr Sahag II) : 19.147 (GL. 375, Alaouites 1.565, Alep 2.953, Alex. 10.000, Damas 4.254) ; i) *Syriens jacobites* : 7.902 (GL. 337, Alaouites rien, Alep 664, Damas 6.901, Dj. Druze 217) ; j) *Chaldéens nestoriens* : 83 (GL) ; k) *Protestants de confessions diverses* : 7.679 (GL. 4.256, Alep 481, Damas 1.612, Alaouites, 1.113, Dj. Druze 217).

Israélites : 16.115 (GL. 3.503, Alep. 6.686, Damas 5.926). Il y aurait quelques *mazdéens* à Damas.

Villes (approx.) : Damas (*Dimishq, Shâm*), 227.000 habitants avec Salihiyé ; Alep (*Halab, Shahbâ*, avec 'Aziziyé), 300.000 (120.000 chrétiens, 10.000 juifs, quartier Bahsîta) ; Beyrouth, 124.900 (71.000 chrétiens, 54.000 musulmans) ; Homs (*Hims*), 60.000 ; Hamâh, 35.000 ; Tripoli (*Tarâbolos*), 27.000 ; Antioche (*Antâkiya*), 30.000 ; Lattaquié (*Lâdhiqiya*), 22.000 ; Zahlé, 22.000 ; Alexandrette (*Iskanderoun*), 15.000 ; Deïr, 12.000 ; Saïda, 11.614.

On estime que 130.784 Libanais et 220.000 Syriens (1924) ont émigré depuis vingt ans (Égypte, États-Unis surtout et Australie) : 15.600 émigrants en 1926, dont 8.535 libanais.

Le fond de la population est « araméen » ou « syriaque », modelé par cette antique civilisation nationale (*sémitique* et *hittite*), que l'hellénisme, païen d'abord, puis chrétien, enrichit sans la transformer, et que la conquête musulmane n'a pas complètement *arabisée*.

L'arabisation de la Syrie commence en 636, avec l'installation des quatre *djond*, ou camps retranchés de Syrie, *Damas, Homs, Ordonn* et *Filastin* (pour ces deux derniers, voir Palestine), garnisonnés d'Arabes *yéménites*, originaires des tribus de Shâmiyé (ici *infrà*) vassales de Byzance sous les phylarques Ghassânides, et demi-christianisées : *Bakr* et *Taghlib* (*rabî'ides*), *Kalb, Ghassân* et *Tanoûkh*. Sous les califes omayades (661-750), résidant à Damas, un cinquième *djond* fut créé plus au N., pour la guerre sainte, à Qinnasrîn (« serf d'aigle », 680, près Ma'arra), et confié, cette fois, à des *modarides* du haut Euphrate, les *Qeïs* (prononcé aujourd'hui *Djeïs*). La vieille haine de clan entre *Rabî'a-Yémen* et *Modar* scinda la colonisation arabe syrienne en deux factions, *Qeïs* et *Yémen* ; elle pénétra jusqu'au Liban, où, du XIIIe siècle à 1711, la lutte dura entre les deux clans ; en 1711 l'écrasement du clan *Yémen* ne laissa subsister trace de ses coutumes que dans la banlieue de Beyrouth (Gharb) ; les familles Abî'l Lama', Khâzen, Hamâdé (quoique de tribu *Tanoukh*) sont de clan *Qeïs*.

Voici la répartition ethnique actuelle :

a) *Arabes*, 2.600.000, comprenant : 2.000.000 *Araméens arabisés*, chrétiens, noseïris et musulmans, et 600.000 purs Arabes, nomades (Bédouins et Druzes), sédentarisés et citadins (un certain nombre de familles nobles *'alides, qoreïchites* ; liste par villes dans Nadra Moutran, 1916). Les nomades seront énumérés *infrà* ; sont sédentarisés : les *Mawâli* (à Ma'arra), les *B. Khâlid* et *Na'îm* (à Homs), et les *Fadl* (venus d'Irâq au XVe siècle ; 15.000 en Djôlân) ; les *Hinaïdi* près d'Antioche (depuis 1830).

b) *Kurdes*, 95.000, 60.000 dans le sandjak d'Alexandrette, à l'E. d'Alep et chez les Alaouites, parlant kurde et turc ; et 35.000 arabisés, à l'E. de l'Euphrate (*Barazié, Kikié, Milli*) et jusqu'à 'Akkâr (*Richvân*), Hamâh (*Barazî*) et à Sâlihiyé de Damas.

c) *Turkmènes* et *Turcs* : 51.759 à Alexandrette, Antioche et Lattaquié.

d) *Tcherkesses* : 20.000 colons, installés depuis 1878 à Mambidj, près d'Antioche, en Hauran et à Qoneïtra (ici ap. CISCAUCASIE).

e) *Tsiganes*, dits *Kourbati* et *Baramiké* : 10.000 ; *Persans*, 1.000.

f) *Hébreux* : 16.145.

g) *Arméniens* réfugiés : 45.000 environ ; et sédentarisés, 26.000.

h) *Russes* (réfugiés) : 400.

L'islamisation de la Syrie assez lente au début, s'aggrava au IXe siècle avec la conversion forcée des Arabes chrétiens *Tanoûkh* et *Taghlib* (725) et celle des païens de Harrân (775-825). La minorité chrétienne (1/5) s'est concentrée dans les montagnes et les villes (derniers massacres, 1860).

Emigrants : 8.614 (1923), 6.371 (1924), 11.000 (1925), 15.856 (1926), 15.000 (1927), 18.000 (1928) : en majorité libanais.

LANGUES. — La vieille langue syrienne, le *syriaque*, encore vivant au Liban Nord (Bcherré, Baz'oûn et Hasroûn) au début du XVIIe siècle (il y survit dans la toponomastique), n'est plus parlé qu'à Ma'aloûlâ et dans ses environs (S.-S.-E. Nebk), par 3.000 habitants ; ainsi que dans les colonies urbaines *syriaques* venues du N.-E. (15.000).

Spécial aux chrétiens, il a longtemps dominé leur liturgie (deux types d'écriture *estranghélo*, jacobite et melchite ; l'église maronite écrivit longtemps l'arabe en *carchouni*, i. e. en caractères syriaques). Études de NNSS. David et Rahmani.

L'*arabe*, promptement acclimaté en Syrie, produisit d'abord des poètes nationalistes (*sho'oûbiya*), comme le shî'ite 'Abd al Salâm Dik al djinn de Homs († 849), puis l'Islam syrien s'internationalisa jusqu'au XIXe siècle ; c'est en Syrie, et spécialement à Beyrouth, que, depuis 1850, la renaissance *arabe* s'est produite ; grâce à une pléiade d'écrivains :

D'abord chrétiens, (Yâzidjî, Bostânî, Khâzen, Ma'loûf, Meshaqa, Dahdah, Debs, Dr Shibli, Rihani), puis musulmans (Shidyâq, Tâhir Djazaïrî, Kawakibî, Kurd'Alî, Réchid Rida, Ahmad Abbâs, Schekîb Arslân, Ghalaïni) ; la « société secrète syrienne » de 1850 aboutit aux associations nationalistes syriennes de 1909-15 (*Ikhâ'Arabî, Montada Adabî, Qahtâniyé, Djâmi'a Thawriya'arabiya, Lâ markaziya*) au Congrès de Paris de 1913, et à l'hymne national arabe (*qahtanide*) du poète Rafîq Rizq Salloûm, de Homs.

Le *français* est langue véhiculaire depuis soixante-dix ans.

Le gouvernement ottoman avait essayé depuis 1909, d'implanter la langue *turque* en Syrie ; elle domine dans les environs d'Alexandrette (40.000), d'Antioche (30.000), de Beïlan (8.500), et même de Djisr al Shoghoûr (2.800) ; et est parlée par des minorités à Alep et à Damas. En revanche, des minorités *arabophones* se trouvent maintenant au N. de la frontière turco-syrienne de 1921 (28.000 à Killis, 11.000 à 'Aïntâb, 20.000 à Ourfa, 80.000 en Diyârbakr, 60.000 en Cilicie (Tarse) ; cf. statistique du journal damasquin *Moqtabas*, n° 1210, 5, VI, 1913). Si bien qu'une rectification de frontières linguistique serait à l'avantage de la Syrie arabe.

II. — GOUVERNEMENT

Attribuée à la France par le traité Sykes-Picot (9 mai 1916), et occupée par les forces britanniques du 8 octobre 1918 au 15 septembre 1919, la Syrie a été placée sous mandat français par la Société des Nations (24 juillet 1922). Après un court essai de collaboration (déc. 1919) avec l'émir hedjazien Faysal, installé à Damas (1er octobre 1918 ; roi du 11 mars 1920 au 25 juillet 1920 ; transféré en 1921 à Bagdad par le gouvernement britannique), la France occupa militairement Damas, et organisa le pays en quatre Etats. — Hauts-Commissaires français : Fr. Georges-Picot (8 oct.

1918) ; général Gouraud (8 oct. 1919) ; général Weygand (19 avril 1923) ; général Sarrail (1er déc. 1924) ; H. de Jouvenel (10 nov. 1925) ; H. Ponsot (3 sept. 1926).

A partir du 1er janvier 1925, les trois États de Syrie (Damas, Alep, Alaouites) ont été regroupés ainsi (arrêté 9 déc. 1924, supprimant la *Fédération* créée le 28. VI. 1922) :

1° *Etat de Syrie* (Damas et Alep), capitale Damas. Chef de l'Etat : Sobhi bey Barakat (prés. de la Fédération depuis 1922) 1er janv. à 21 déc. 1925. — Intérim : Pierre Alype, délégué fr. — Damad Ahmed Nami, 25 avril 1926. — Cheïkh Tageddine-b-Bedreddine, 6 février 1928. 5 ministères (intérieur, justice, finances, instruction publique, travaux publics). — 1 conseil représentatif (1926). Le régime constitutionnel promis en 1926 a été institué en 1928 ; une *Assemblée Constituante* de 70 membres (52 sunnites, 3 alaouites, 1 ismaëlien, 2 grecs orth., 3 armén. grég., 1 syrien orth., 1 grec cath., 1 armén. cath., 1 syrien cath., 1 min. et 4 nomades) élus au suffrage universel à 2 degrés le 24 avril 1928, a élaboré une Constitution sous la présidence de Hachem bey Atassi ; le libéralisme de la puissance mandataire ayant soulevé les protestations de la Hollande (et de la Grande-Bretagne) devant la commission des mandats à la S. D. N., il a été pris argument des articles 2, 73, 74, 75, 110, 112 (évidemment litigieux pour le mandat) du projet de constitution pour suspendre l'Assemblée : le 9 août 1928 (pour trois mois), le 9 novembre (pour trois mois) et le 5 février 1929 (*sine die*).

Le sandjak d'*Alexandrette* est mis sous régime spécial (1 délégué fr.).

2° *Etat des Alaouites*, capitale Lattaquié. — 1 conseil représentatif (depuis 1923). Gouverneurs français : Colonel Nieger (1920), Général Billotte, L. Cayla, Aubouard (1925), Scheffler (1925).

3° Le *Djebel Druze*, constitué en État autonome le 24 octobre 1922 (Sélim pacha Atrach ; puis Cdt. Trenga, 15, IX, 1923 : cap. Carbillet, délégué 8 juillet 1923, gouv. 6. m. 24, 3 déc. 1924), s'est insurgé en 1925 (Sultan pacha Atrash). Gouverneurs fr. : Général Andréa, Col. Henry, Col. Clément-Grandcourt. Ministres locaux depuis le 21 juin 1929.

Le *Liban*, à majorité chrétienne précaire (52 %), a reçu une administration particulière. Gouverné depuis le XIIe siècle, par des émirs autonomes, druzes ou musulmans à sympathies chrétiennes, *B. Bohtor, B. Ma'n, B. Shihâb* (1697-1841 ; clans *yazbakî* et *djonbolâtî*), le Liban fut gouverné depuis 1860 jusqu'en 1914 par un gouverneur chrétien vassal de la Porte et agréé des cinq grandes puissances (statut du 9 juin 1861) ; agrandi le 1er septembre 1920 (*Grand Liban*) par l'annexion de Beyrouth, Tripoli, Ba'labakk, Biqâ', Hasbeyâ, Râsheyâ, Saïdâ et Soûr, le Liban élit, depuis lors, un *Conseil. représentatif* (*madjlis tamthîlî* : président Habîb al Sa'd 1922 ; puis Na'oûm Labakî, oct. 1923 ; et Em. Eddé, oct. 1924) ; résidant à Beyrouth, et comprenant 30 membres (10 maronites, 6 sunnites, 5 shî'ites, 4 orthodoxes, 2 grecs cathol., 2 druzes, 1 minoritaire) élus au suffrage universel à 2 degrés : ses langues officielles sont l'*arabe* et le *français* (arrêté du 12 mars 1922).

Le premier Conseil représentatif, élu en mai 1922 pour 4 ans, a été

dissous le 13 janvier 1925 ; — le second, élu le 12 juillet 1925, a été transformé en *chambre des députés* le 23 mai 1926 (proclamation de la *République Libanaise* et de sa nouvelle *Constitution*, élaborée par le Haut-Commissariat) ; dotée du pouvoir parlementaire, elle élit le président de la République, et renverse les ministères ; la troisième assemblée libanaise est entrée en fonction le 12 juillet 1929.

Président de la République : Ch. Debbas (grec orth.), élu le 23 mai 1926, réélu en 1929.

Ministère : Adib, 23 mai 1926 ; B. Khury 1927 et 1928 ; Habib al Sa'd 1928 ; B. Khury, 1929 ; Em. Éddé, 1929.

Il y a aussi des conseils municipaux élus (arrêté du 12 mars 1922).

La *Khotba* s'est dite en Syrie de façon continue pour le califat orthodoxe (interruptions *fatimites* 877-1075, 1098-1099) *omayyade*, *'abbâside* ; elle s'est dite ensuite au nom des sultans *ottomans* (1517-1924). La *Khotba*, depuis 1924, ne mentionne plus d'émir.

III. — ADMINISTRATION

La *République libanaise* est divisée en 4 circonscriptions (sandjaks) : Liban Nord (Zghorta), Mont Liban (Ba'abda), Liban Sud (Saïda), Bekaa (Zahlé) avec deux municipes, Beyrouth et Tripoli. Ces sandjaks sont subdivisés en 28 caïmmacamats. Pour le système électoral, voir *supra*.

L'*Etat de Syrie* est divisé en sept sandjaks : Damas, Homs, Hamâh, Deraa, Alep, Deïr et Alexandrette (sous régime spécial).

L'*Etat des Alaouites* est divisé en deux sandjaks : Lattaquié (5 cazas : Lattaquié, Hafé, Djéblé, Banias, Masyaf) et Tartous (3 cazas : Tartous, Safita, Tell Kallakh) ; avec l'île de Rouad. Les Alaouites ou « Noseïris » forment 32 clans, groupés en 4 confédérations : *Kalbié* (12 clans), *Khayyâtîn* (7), *Haddâdîn* (10) et *Mtaoura* (6).

ADMINISTRATION CULTUELLE. — Les *waqf* sunnites sont gérés par un *conseil général*, composé des 4 cadis de Beyrouth, Damas, Alep et Hamâh (Mohammed el Kasti, *président*).

Le rite *dja'farite* ayant été reconnu (12-I 1926), il y a des cadis shî'ites au Liban. De même aux Alaouites.

LES PÈLERINAGES. — Damas, tête de ligne de la voie ferrée, Damas-Deraa'Ammân-El'Ala-Médine (actuellement détériorée), est, comme le Caire, le point de départ annuel d'une caravane solennelle (*mahmal*) pour le *haddj* : 10.000 pèlerins en moyenne avant la guerre. Reprise du *haddj* en 1922-1923.

Pèlerinages locaux : Mosquée *Omawi* de Damas (minaret E. de Jésus ; minaret S.-W, où Ghazâlî médita son *Ihyâ*) ; Tombes du sahabi Khâlid à Homs, de sheïkh Roslân, de Salâh al Dîn et Ibn Teïmiya à Damas, d'Ibn 'Arabî († 1240) le grand mystique à Sâlihiyé de Damas (l'émir algérien, 'Abdal Qâdir † 1883, dont les fils habitent en Syrie, est enterré à ses pieds), de Yahya Sohrawardî († 1191) et d''Imâd Nesîmî († 1417), à Alep ; de Habîb à Antioche ; d'Awzâ'î au S. Beyrouth.

Les congrégations. — De bonne heure des ascètes musulmans s'isolèrent, au Liban et au Lokkâm (pays noseïri, au S. d'Antioche) : tombe d'Ibrahîm-ibn-Adham à Djébélé († 776). Les congrégations les plus répandues actuellement sont : *Qâdiriya, Rifâ'iya* (Alep), *Mévléviya* (Alep, où siège leur chef suprême, le *Grand Tchélébi*, chassé de Qonié en 1925 ; Tripoli et Beyrouth, *Shâdhiliya* (branches *Darqâwa* et *Wafâ,iya* ; Damas), *Sa'diya* (Alep, Damas), *Naqshabandiya, Dasoûqiya* (Alep, Antioche), *Khalwatiya, Sha'bâniya, Râshidiya*. Elles sont pleine en décadence et leur vogue est remplacée par celle de sociétés secrètes semi-politiques, à durée éphémère, plus ou moins calquées sur les loges d'*Union et Progrès* (*Shams al Islâm* ; *Djâmi'a shorafâ al Islâm*). La franc-maçonnerie proprement dite, implantée sous différentes formes parmi les chrétiens du littoral, a agi profondément sur une élite musulmane importante.

LES IMPOTS : ottomans (*wirko*, dîme, *temettu'*, *aghnâm* ; taxes sur voiture, sel, tabac, dette publique ottomane, timbre).

LA JUSTICE. — Codes ottomans (pénal, procédure pénale, commerce, modifiés par arrêtés). Deux cours de cassation, Beyrouth, Damas ; 3 cours d'appel ; 26 tribunaux de 1re instance (15 en Syrie, 11 au Liban) ; 40 justices de paix (27 en Syrie, 13 au Liban). Tribunaux dits des *causes étrangères* à Beyrouth, Damas et Alep.

L'ENSEIGNEMENT : a) *primaire* : pour les musulmans, écoles d'État et écoles confessionnelles.

Enseignement *secondaire* : nombreuses écoles privées européennes (surtout *chrétiennes* ; et *Mission française laïque*). 5 lycées officiels.

Enseignement *supérieur* : Université française de Beyrouth (Saint-Joseph : médecine, droit) ; Université américaine (*id.*). Université de Damas (1923 : médecine, droit, hautes études littéraires (1929) ; et Académie arabe de Damas, fondée par Kurd'Alî en 1920. Académie arabe de Beyrouth (1928 : W. Akl, puis Djémil Beyhum).

En tout 493 écoles officielles et 985 privées ; — 116.964 élèves (1924) ; 122 écoles étrangères (9.424 élèves).

Mouvement féministe : à Beyrouth, *Majma' nisâï* (Noûr Hamadé) ; à Damas, *Yaqza*).

LA PRESSE. — Voir *section B* : ALEP, ALEY, ALEXANDRETTE, ANTIOCHE, BEIT CHEBAB, BEYROUTH, BIKFAYA, CHOUEIFAT, DAMAS, DAMOUR DEÏR EL KAMAR, HAMAH, HOMS, JOUNIÉ, HARISSA, KAFR CHIM'A, KUNEITRA, LATTAQUIÉ, SAÏDA, SALIMA, TRIPOLI, ZAHLÉ, ZGORTA.

L'ARMÉE. — Corps d'occupation français ; gendarmerie libanaise ; gendarmerie syrienne ; Légion Syrienne (6.500 h.).

IV. — TRAVAIL ET PRODUCTION

Il ressort de l'enquête (inédite) de 1927-28 sur les travailleurs : que les métiers urbains, dans l'intérieur, ont conservé l'organisation corporative ancienne (élection d'un *cheïkh kâr* ; rédaction de statuts, dont 30 sont imprimés, à Damas), en dépit des lois ottomanes de 1327 H. et 1330 H ; — que, dans les ports, naissent des syndicats de type européen ; — que les salaires agricoles de l'intérieur, afférents à des contrats d'association défectueux (*halabiya, hamawiya, murâbi', khums, bakra*) sont insuffisants (payables en numéraire ottoman argent, déprécié, — et à l'indice 200 en 1928 par rapport à 1914 ; tandis que l'indice, sur la côte, est 500) ; sur la côte, l'indice des salaires industriels (encore insuffisants) est 350, des salaires commerciaux et industriels 650 (les salaires féminins sont en forte hausse).

L'AGRICULTURE. — L'irrigation est défectueuse. *Céréales* au Hauran et au N.-E. — Écoles d'agriculture à Muslémié et Sélimié.

Coton à Mambidj, Djébélé, Idlib, Tyr, 'Akkâr (essais). *Tabac* à Lattaquié et au Liban.

Chanvre à Saroudj. *Orangers* (Saïda, Tripoli), *abricotiers* (Damas, Antioche) ; *vigne* (Liban) ; *olivier* (Beyrouth, Lattaquié, Antioche, Idlib).

Élevage : 1.466.346 moutons (1921) ; chevaux, bœufs, chèvres.

Mines : *fer* (Râsheyâ) ; *chrome* (Alexandrette) ; *lignite* (Liban) ; *bitume* (Hasbeya) ; *pétrole* (Lattaquié).

L'INDUSTRIE. — Filatures (soie : Liban) ; tissage (5.000 broches, Alep' Homs, Hamâh, Damas).

Tapis (Alep, 'Akkâr) ; feutres ; dentelle. Huileries et savonnerie (Tripoli). Vignes (Bekaa). Meunerie.

Tannerie (Damas, Tripoli). Fonderie (Beït Chébab). 1 million de salariés.

MOUVEMENT ÉCONOMIQUE GÉNÉRAL. — Importation : 793.644.770 francs (1924) ; exportation : 339.934.667 francs (1924).

Ports : Beyrouth (quais) ; Tripoli et Alexandrette sont projetés : ce dernier serait le débouché de la Haute Mésopotamie.

Commerce intérieur : Rails (934 kilomètres) « Bagdadbahn » d'Akbés à Tchobanbeg, puis tangent hors frontière jusqu'à Nisibin ; Damas-Beyrouth (à crémaillère : 145 kilomètres) ; Rayak-Alep ; Homs-Tripoli ; Damas-Semakh *via* Deraa (197 kilomètres) : pistes d'autos au désert.

Réseau routier du Liban ; route Lattaquié-Tripoli-Beyrouth-Soûr (côtière).

Routes Beyrouth-Damas-Alep et Alexandrette-Alep-Lattaquié.

POIDS, MONNAIES. — *Drachme* de 3 gr. 20 ; *moudd* de 18 litres ; *mille* de 700 mètres ; *feddan* de 754 mètres carrés.

Livre syrienne de 100 piastres équivalant à 20 francs français. Change réglé sur l'Égypte. A la bourse d'Alep, l'unité d'appréciation est le *tchît*. [*Khâm*, madapolam : cours, 1 piastre égypt. 1/2 (1914) ; 7 1/2 (1919) ; 3 3/4 (nov. 1920)].

Banque de Syrie (31, III, 1920) filiale de la *Banque Ottomane*. *Banque française de Syrie* (1920), filiale de la *Société Générale* ; *Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie* (1921) ; *Banque Misr, Syrie et Liban* (1929).

En 1929, une monnaie syrienne argent a été émise (*OM*, 1929, 209).

ARCHÉOLOGIE ET TOURISME. — Ruines antiques de Palmyre, Ba'labakk, Byblos, Sidon.

Ruines médiévales de Tortose, Karak (Crac des Chevaliers) ; Châtelblanc (Safita) Saône (Sahyoun), Margat (Markab), Beaufort ; et du Toron (Tibnin).

Villes d'art musulmanes d'Alep, Hamah, Damas, Ruines de Rosâfa (Raqqa).

Institut archéologique de Damas. Service des Antiquités (Beyrouth).

Stations d'estivage au Liban ('Aley, 'Aïn Sofar 1.400 mètres, Ehden et les cèdres 1.800 mètres).

BIBLIOGRAPHIE. — *La Syrie et le Liban en 1922*, Paris, 1922 (publication du Haut-Commissariat).

Bulletin officiel des Actes administratifs du Haut-Commissariat, paraît à Beyrouth depuis 1921 (et recueil Ph. David, 6 vol., Beyrouth, 1925).

Revues : *Syria* (archéologie) ; *Bulletin du Comité de l'Asie française* ; *Correspondance d'Orient* (Paris).

Gaudefroy-Demombynes, *la Syrie à l'époque des Mamelouks* (Qalqashandî), Paris, 1923.

Dussaud, *topographie de la Syrie*.

H. Lammens, *la Syrie*, Beyrouth, 1921.

Rapport annuel à la S. D. N. sur la situation de la Syrie et du Liban, Paris.

Indicateur syrien Gédéon, Beyrouth (ann.).

Bulletin Union économique de Syrie, Paris, 1926.

Z. Khanzadian, *Atlas de géographie économique de Syrie et du Liban*, Paris, 1926.

La Syrie et le Liban sous l'occupation et le mandat français, Paris, 1929.

E. Rabbath, *l'Évolution politique de la Syrie sous le mandat*, Paris, 1928.

Kurdaly, *Khitat al Shâm*, Damas, 6 vol., 1925-29.

NOTE SUR LE DÉSERT DE SYRIE

[SHAMIYÉ ou HAMAD]

I. — PEUPLEMENT

SITUATION. — Le nom de « Shâmiyé » (Hamâd) s'applique au plateau désertique triangulaire qui s'étend au N. des dunes du Nefoûd, et sépare la Syrie de la Mésopotamie. — 120.000 kilomètres carrés, 279.898 habitants, nomades (1928).

Il se divise en deux glacis doucement inclinés, dont les ouadis, divergeant du Djebel'Anaza, du Djebel Tinf et du Djebel Ghorâb, sont tributaires, les uns de la faille Oronte-Jourdain-mer Morte (ouadis Sirhân, Rohba, al Shâm, vers Damas) ; les autres, de la vallée de l'Euphrate (ouadis et Herr, Lebai'a, passant à Okheïdir, ouadis Bordân, Hawrân et Sawâb).

L'ISLAMISATION.

Dès le premier siècle de l'Islam, on y trouve des nomades venus d'Arabie centrale : rabî'ides (*Bakr Taghlib*) et modarides (*Qeïs*), et même des qahtanides, (*Ghassân, Lakhm, Tànoûkh, Bahrâ et Kalb*), qui furent incorporés aux « djond » des garnisons musulmanes constituées sur les deux rives du désert.

Les *Bakr* furent refoulés de Raqqa vers le nord-est (« Diyâr Bakr» = Amid-Diarbékir ; « Diyâr Rabî'a » = Mossoul), et les *Taghlib*, en partie chrétiens jusqu'au IXe siècle, disparurent. Les *Qeïs*, persistant plus longtemps, laissèrent leur nom de « modarides » à la région de Raqqa (Diyâr Modar). Les *Kalb*, restés en place, prennent part au mouvement qarmate du Nord, à la fin du IXe siècle.

Aujourd'hui se disent *modarides* : les *Beni-Sakhr, Homeïda, 'Awdân ; — rabî'ides* : les *'Anaza*, et *qahtanides* : les *Djabaliya*, les *Djabboûr* ; les *Shammâr* (cf. *supra*) sont mixtes.

Trois tribus bedouines sont non arabes : les *Nawâr-Domân* (tsiganes), les *Sonnâ'* (forgerons chez les *B. Sakhr*), et surtout les *Sloûba.*

Les *Sloûba* (*Solaba*), au type nerveux et mince, éleveurs d'ânes blancs (*slêbi*) et de chèvres, vêtus de peaux de gazelle, sont des chasseurs et des guides renommés. Ils sont au plus 5.000 (700 tentes), soumis à neuf *khoûwa* (redevances) et compte dix clans, qui émigrent périodiquement du Hamâd jusqu'au Nedjd et Koweït, jusqu'à Teïma et Wedjh. Circoncis, monogames (avec *nikâh al istibdâ'*) ; W. Pieper les croit d'origine hamitique à cause de leur capuchon (*jarwah*) et de leur bouclier de bâton (*masbâ'*) ; le P. Anastase les croit descendants des arabes *Djarm* et *Tha'laba* alliés des Croisés, et peut-être cryptochrétiens. Voici leurs dix clans, selon Raynaud et Martinet : *Mâlik, Tâmil, Mâjid* (chez les B. Khâlid du Nedjd), *Doreïb, Qabwân, Bannâq, Nâzim, Tarfâ, Hâzim, Sobeïba*. Leur chef suprême, Mo'aydhif-b.'Awad (clan *Hâzim*) réside au W. Shünbül, au N. du Dj. Tinf. On les divise aussi en *Khlêwiya* et *Ghênmiya*.

Le dialecte des 'Anaza a été étudié par Landberg et Musil.

La transhumance, ample pour les tribus élevant des chameaux, restreinte pour les tribus élevant des moutons, a lieu en mars de l'est à l'ouest, et de l'ouest à l'est en octobre (carte dressée par Raynaud et Martinet).

II. — GOUVERNEMENT

Les nomades de Syrie, même les *Shammar* du Djéziré, ont été tous astreints à payer l'impôt (*wadî'*) depuis 1927. Ils sont rattachés aux centres administratifs suivants : Deïr (131.800), Alep (91.496), Damas (23.315), Hamah (17.757), Homs (10.690) et Hauran (3.130) ; une petite fraction ayant poussé jusqu'à Antioche est rattachée à Alexandrette (1712).

Avant le XVIe siècle la région appartenait aux *Mawâlî, 'Ommoûr,* et *Hadîdiyîn.* Au XVIIe siècle, ils furent rejetés plus au N. par les *Beni Khaled,* puis par les *Shammâr Djarbo'a,* venant du Djebel Shammâr. Ceux-ci furent expulsés à leur tour par les *'Anaza,* venant du Qasîm (XVIIIe-XVIIIe ss.) par flots successifs.

Actuellement l'hégémonie est à la tribu 'Anaza des *Rowâla ;* les terrains de parcours des 'Anaza s'enclavent dans la zone de mandat français entre Zélaf et Qasr al Azraq (S.-E. du Dj. Druz), 'Aïn Dhikr (E. de Damas : *Oulad 'Alî*), les environs de Homs (*Hasana* d'Ibn Malham), Palmyre (*Bishr*) et Meskené (*Fed 'ân*).

Le chef suprême, du clan *mur'âd* des Rowâla (Qa'qa'a), est Noûrî Sha'lân (Noûrî-ibn-Hazza-ibn-Naïef-ibn-Fahran), successeur, selon Musil, de Nâïef (1830), Hamd, Faysal, Talâl (1864), Sattâm (1877) et Fahd (1904-06) ; son héritier présomptif est son petit-fils Soltân-ibn Nawwâf (né 1903).

b) *Angle Nord de la Shâmiyé.* Dans ce cul-de-sac du désert, où les 'Anaza n'ont pas encore réussi à établir partout leur suprématie, le mandat franco-syrien s'étend sur tout un enchevêtrement de tribus scindées ou vaincues :

Sur les pentes du Dj. Druz, au N.-W., les *Sloût* du Lédja', du N.-E., en Safa, la confédération des *Djabaliya* (*Zobeïd, Ghiyâd* et *Masâ'îd*), cliente des Druzes ; en Djôlân, les *Fadl,* sédentarisés autour de Qoneïtra avec leur émir Mahmoûd Fâ'oûr (rallié en 1921) ; à l'est de Homs, les *Beni Khâled, Mawâlî, Hadîdiyin* et *Weldé.* A l'est d'Alep, le groupe des tribus dites de Deïr el Zôr : *Baqqâra, Djabboûr* du Khâboûr, *'Oqeïdât* du N. d'Aboû Kemâl (que Ramdan Shallash souleva en 1919 contre les troupes britanniques d'occupation). Enfin, à la lisière du rail Djérablous-Nissibin, les *Qeïs* de Harrân, et diverses petites tribus inféodées aux *Kurdes Milli* (Veranchéhr), et les *Tayy,* venus d'Alep au mont Sindjâr. Dans ce dernier domaine, les 'Anaza ont dû laisser subsister l'hégémonie des *Shammâr-Djarbo'a,* qu'ils y avaient refoulés au XVIIIe siècle.

III. — ADMINISTRATION (ET FRACTIONNEMENT)

a) *Chez les 'Anaza.* Deux clans, *a*) *moslim,* et *b*) *'abîd,* ainsi fractionnés :

a) 1° Les *Rowâla* (14.000), unis aux *Mahallaf* (6.000) dominent l'Ouadi Sirhân ; ils avaient annexé l'oasis du Djôf en 1921 (déjà occupé de 1910-19 c'est l'ancienne Doûma), mais ont dû la céder au Nedjd en 1923.

Les Rowâla ont tour à tour traité avec l'Angleterre (1916), l'émir Faysal 1919), la France (1920), les Wahhâbites, et la Transjordane (1922), qui convoitait le Djôf comme centre de statégie panarabe. Maîtrisés depuis 1923 par les Wahhâbites, les Rowâla n'ont que faiblement cédé à leur prosélytisme religieux.

2° Les *Oulad 'Alî* (7.000), qui tiennent l'ancienne voie postale Damas-Bagdad, avec leurs chefs rivaux Réchid-ibn-Someïr et Soltan Tayyâr.

b) Les *Bishr,* qui nomadisent, autour de Palmyre comme centre, depuis la dépression de Qa'ra (près Hît) jusqu'au Khâboûr, se divisent en : *Fed'ân* (14.000), treize clans commandés par Mazwad-ibn-Qeïshîsh (*Khorsa*), d'une part et Modjham-ibn-Mohîd, neveu de Hâkim-ibn-Mohîd, de l'autre (installé entre Alep et Zôr) ; et *Sibâ'* (7.000), trois clans, dirigés par Bashîr-ibn-Morshid, et Bardjas-ibn-Hodeïb (installés vers Sélimié).

b) *Angle Nord de la Shâmiyé.* Les tribus sont rattachées, pour les contacts avec la Syrie, au commandement militaire français, dont le centre sur le Khabour est à Hassétché. L'hégémonie des *Shammâr* (15.000) est affaiblie par leur division en deux zones ; celle de Mash'al-ibn-Fâris (région de Zôr), et celle d''Asi-ibn-Farhân (vallée du Tigre).

Le droit coutumier bédouin du désert syrien, *'orf,* a été étudié par Ahmad-Nazîf et par Jaussen ; avec ses ordalies (bal'a), son droit de *tabyîdiya,* et ses immunités (*ra'iyat baydâ,* etc.).

IV. — TRAVAIL ET PRODUCTION

INDUSTRIE. — La seule industrie, en Shâmiyé, est l'élevage du cheval arabe, universellement renommé, des 'Anaza. Les cinq races pures, d'après les travaux spéciaux de Rzewusky, de Pöcler-Muskaw, Rosetti, Hamilton Smith et Upton (1), sont : *Koheïla 'Adjouz* (37 variétés) et ses deux sous-ra races *Saklâwi-Djedrân* (3 variétés), et *'Abayan* (7), *Habdân* (4), *Hamdânî* (2), *Ma'naqî* (4), et *Djalfân* (2). Il y a six autres races de chevaux estimées dans le pays : *Dahmân* (4), *Aboû'Arqab* (2), *Rishoûn* (2), *Rabdân* (3), *Toweïsa* (2) et *Millia* (2).

Voici un type de *pedigree,* cité par Upton : « Saklâwî-Djedrân ibn Nodeïri ; de robe baie ; descend de Dahman aboû'Amr, de Khamsa ; élevé par la tribu *Sibâ'* des ,Anaza ; 17 tammoûz 1875 ; (ici signature) ».

C'est de l'organisation semi-initiatique des *'Oqeïl* (*Ageyl*), moitié courtiers en chevaux, moitié caravaniers, que dépend non seulement l'élevage, mais toute la politique en Shamiyé (voir *Nedjd*).

TOURISME. — Châteaux préislamiques et proto-islamiques du *limes* syrien : Bosrâ, Palmyre, Qasr el Heïr, Rosâfa, Raqqa.

(1) Voir la *parure des cavaliers* d'Ibn Hodheïl, trad. fr. L. Mercier, Paris, 1924, pp. 307-351 (App. II).

TRANSJORDANIE (SHARQ AL-ORDONN)

Glacis W. du désert arabe, entre 29°-33° lat. N. et 35°-40° long. E., à l'est du synclinal Akaba-Mer Morte-Jourdain ; limitée par la Palestine, la Syrie, l'Iraq, et le Nedjd-Hedjaz (auquel elle conteste l'Ouadi Sirhân et le Djôf et qui lui conteste Akaba et Maan).

Environ 40.000 kilomètres carrés, et 260.000 habitants: *a*) arabes musulmans 220.000, la plupart nomades (du N. au S. : *Beni Hasan* (16.000), *Beni Sakhr*, *'Awdân* de Hesbân et Arabes du Ghôr, *Tarâwîna* et *Homeïda* de Kerak et Shôbak, *'Awârân* de Tafîla) ; — *b*) chrétiens arabes de Salt et Madaba, 30.000 (orth., avec quelques grecs cath. et latins) ; — *c*) colons circassiens shî'ites de Soweïlé et 'Amman, 10.000 ; — *d*) colons persans béhais d''Adasiyé.

L'autonomie du pays, prévue dès 1921 par l'accord secret anglo-transjordanien dit d'Omm Qeïs (publ. ap. « *Ahrâr* » de Beyrouth, 29-VI. 1928), fut réalisée le 28 avril 1923 par la création d'un Etat confié à l'émir hedjazien 'Abdallah-b. Hoceïn, sous le mandat britannique (24, VII, 1922) représenté à 'Ammân par un *délégué* (Philby, puis Cox, puis Peake) du Haut-Commissaire pour la Palestine et la Transjordanie. La capitale est à 'Ammân.

En 1924, Akaba et Maan, furent détachés du Hedjaz et rattachés au nouvel Etat, qui a signé avec la Grande-Bretagne le traité du 20 février 1928.

A la tête du gouvernement il y a un *premier ministre* [Mazhar Arslân 1922, Hasan Khalid Aboulhoda 1923, Rida Rekaby 1924-26, H. Khalid (2me fois) 1-VII-1926), avec 4 conseillers ; auquel le résident anglais sert d'adviser ; un *grand cadi* ; un archimandrite catholique.

Il y a des *waqfs* importants, et anciens (ex. : *w.* Aboû 'Obeïda).

La constitution de 1928 a établi auprès de l'émir un *conseil législatif* de 16 membres (11 sunnites, 2 shî'ites circassiens, 3 chrétiens), élu au suffrage restreint en janvier 1929 (Hoceïn Tarâwinî président du congrès nationaliste, a protesté contre ces élections).

Le pays est divisé (1927) en 4 cercles (*mintaqah*) : Salt, Irbid, Kerak, Ma'an.

PRESSE. — Voir *Section B* : 'AMMAN.

Il y a, parmi les sédentarisés (Salt) de bons agriculteurs. Des phosphates sont exploités (Cie britannique).

Rail : Der'a-'Ammân-Màan (ancien chemin de fer du Hedjaz), administré par la Palestine. Relai impérial britannique d'aviation à 'Ammân

Tourisme et Archéologie : Forts néolithiques de l'Ouadi Sirhân (cap. Rees), ruines antiques de Djérach, Pétra (Ouadi Moûsa) et Madaba, châteaux omeyyades de Mshatta et Qocéïr 'Amrâ, castel de Renaud de Châtillon à Kerak d'Oultre Jourdain.

PALESTINE (FILASTIN)

I. — PEUPLEMENT

SITUATION, STATISTIQUE, VILLES PRINCIPALES. — Sur la côte E. de la Méditerranée, entre 30°-33° lat. N. et 34°-36° long. E. « De Dan à Berséba », c'est-à-dire des lacs de Houlé et de Tibériade au S.-E. de Gaza (convention franco-britannique du 23 décembre 1920).

Environ 23.000 kilomètres carrés, comprenant un versant, adouci, vers la Méditerranée, et un versant abrupt au-dessus de l'effondrement du Ghôr (val du Jourdain) et de la Mer Morte (394 mètres au-dessous du niveau de la mer), vers le désert de Moab.

Population totale (1929) : 794.516 habitants ; dont 557.649 musulmans (70 %), 149.554 israélites (20 %) et 78.463 chrétiens (9,5 %). Voici le détail en 1922 (il y avait 83.794 israélites) :

Musulmans : a) *sunnites* : *shâfi'ites* 400.000 (rite dominant dès le xe siècle), *hanbalites* 100.000 (Naplouse), *hanéfites* 60.000 (Jérusalem, Hébron), *mâlikites* 6.000. Les tsiganes *Nawâr* sont islamisés (*Zoutt*) ; b) : *shî'ites : imâmites* rite *dja'farî*, 156 ; *druzes* (près du Carmel : Shefa'Amr 7.028 ; et *noseïris* (à 'Aïn Fit, Zaoura et El Ghâdjir, au N. du lac de Houlé 600) ; *béhaïs* à (Acre) 265.

Israélites: *a*) talmudistes orthodoxes *antisionistes* (500 Hongrois, groupe du R. Sonnenfeld, à Jérusalem, rattaché à l'Agudat Israël de Zurich) ; *b*) anciens colons palestiniens, *orthodoxes* (issus des centres rabbiniques fondés après 150 : Jamnia, Césarée, Magdala, Séphoris et Tibériade ; et *caraïtes* (groupés à Safed et Tibériade), 25.000 ; *c*) colons *séfardis* (venus d'Espagne après le XVIe siècle) ou rattachés au gradd rabbinat séfardi, 21.000 : dont 5.000 *Yéménites*, 3.000 *Bokhariotes* (parlant *pérsi*), 2.000 *Marocains*, 1.000 *Géorgiens* (parlant *tatsi*), *Alépins* (de Bahsita). Depuis 1869 (Montefiore), ils se sont agglomérés dans 30 colonies, aux faubourgs de Jérusalem : Meïa Sha'rîm, Eben Israël, Yemîn Moshé, Ohel Shelomoh, Sha'r Pinnah... Ralliés au sionisme (école agricole française de Mikwé Israël), en dehors de ceux qui appartiennent à l'*Alliance Israélite Universelle*, ou sont simplement *shiltonites* ; *d*) 61 colonies *sionistes* (41 crées de 1879 à 1914), occupant 36.000 hectares, achetées, la moitié par le baron Edmond de Rothschild (Français), la moitié par l'*ICA*, l'*APC*, le *PLD*, N. Strauss, les loges des Beni Berith et le *Keren hayesod*. La majorité des colons est *ashkénazim* (venant de Russie et de Pologne, à la suite

du mouvement des *Chowéwé Zion* d'Odessa, 1882) ; mais il y a des *séfardim*, et mêmes des *Gerim*, sabbatariens de race et langue russes convertis au judaïsme depuis 1917. Les principales colonies sont : Petach Tikvah (Mulebbès : 2.050 habitants en 1912), Zikron Jacob (920), Richon le Zion ('Aïn Kara 880) et Rosh Pinnah (800). Nombre total des colons sionistes : 8.500 en 1912, 35.000 en janvier 1923. Nombre annuel *net* (défalcation faite des rembarqués) des immigrés sionistes (*haluzim*) depuis fin 1919 : 12.346 (1920), 8.517 (1921), 7.844 (1922), 7.421 (1923), 12.249 (1924), 13.000 (1925), 5.715 (1926), 5.071 (1927), 2.178 (1928).

Le total des Israélites de la « diaspora » (*galuth*) hors de la Palestine est de 15 millions : 9 en Russie-Pologne (protégés par art. 93 du traité de Versailles) et Roumanie, 3 et demi aux États-IUnis.

163 *Samaritains* subsistent encore au mont *Garizim* (Naplouse ; parlant *araméen*).

Chrétiens : a) *orthodoxes* 40.000 (patriarcat *hellénophone*, ainsi que le haut clergé (patriarche : SB Mgr Damianos), et la majorité des membres de la congrégation du *Taphos*, fondée en 1672 : 411 moines en 1909 ; quelques monastères et béguinages *russes* ; le peuple est *arabophone*) ; b) *latins et uniates* 35.000 (patriarcat *latin* depuis 1847 ; custodie franciscaine de terre sainte depuis le XIIIe siècle ; clergés uniates, principalement *grec catholique* ; nombreux ordres *latins*, avec religieux français, allemands, italiens) ; c) *arméniens* grégoriens (quartier S.-W. ; Saint-Jacques de Jérusalem), 1.600 ; *chaldéens* nestoriens, 50 ; *jacobites* coptes (170), abyssins (62), et syriens (145) ; les colonies *nubienne* (Nazareth) et *géorgienne* (Mosallaba) sont éteintes ; *protestants* anglais (Saint-Georges de Jérusalem), 6.000 ; colonies de *sabbatariens* adventistes, spaffordites, américains et suédois 300 ; colonies de *templiers* wurtembergeois (Hoffmann, 1860 : à Sarona, près Jaffa), 500. L'élément chrétien indigène est concentré à Jérusalem et aux alentours, Bethléem, Beïtjalla, Beïtsahour, Râmallah, Birzeït, Djifné, Taïbé; et en Galilée : Nazareth, Shefa'Amr, Cana, Reïna, Abellin.

L'occupation militaire britannique a amené en outre des polythéistes en Terre Sainte : *hindouistes* (1454) et *sikhs* (408).

VILLES. — Jérusalem (*Qods sharîf*, « la Sainte ») : 62.578 habitants, dont 33.971 juifs (S.-E. et faubourgs), 14.699 chrétiens (5.700 orth., 5.200 lat. et uniates), 13.413 musulmans (quartier N.-E.).

Jaffa (*Yâfa*), 47.709 (20.699 mus., 20.152 juifs dont 18.000 concentrés à Tell Aviv, centre du sionisme, et 6.850 chr.) ; Caïffa (*Haïfa*), 24.634 (dont 8.862 chr., 6.230 j.) ; Gaza, 17.480 ; Hébron (*Khalîl Allah*), 16.577 (dont 43 j., 13 ch.) ; Naplouse (Sichem) 15.947 (dont 544 chr., 16 j.) ; Safed, 8.761 surtout juifs caraïtes) ; Lydda, 8.103 ; Nazareth (*Nâsira*), 7.424 (2.500 chr. orth., 2.400 lat., 500 prot., 1.500 mus.) ; Ramlé, 7.312 ; Tibériade, 6.950 ; Bethléhem (*Beït Lahm*), 6.658 (chrétiens, sauf 600 mus.) ; Saint-Jean-d'Acre (*'Akkâ*), 6.420.

Il y a 750 villages. 50.000 nomades arabes (*Tarâbil, Thollâm, 'Azazmé*) 331 immigrés *bosniaques* à Césarée ; 2.000 *Algériens* sédentarisés près de Safed. — En tout, 52 hab. au km^{2}.

Les anciennes races (chananéenne, hébraïque, philistine) aramaïsées ne sont plus représentées que par quelques éléments *juifs* et *chrétiens*. La Palestine est, de beaucoup, la partie la plus arabisée de la Syrie.

L'arabisation commença (après un premier échec à Mouta, près de Kérak) autour des deux camps, ou *djond*, syriens d'*Ordonn* (à Tibériade) et *Filastin* (à

Lydda, puis Ramlé), aussitôt après l'entrée du calife 'Omar à Jérusalem (636). Les garnisons, provenant d'abord de tribus *yéménites* et *rabî'ides*, passèrent ensuite aux *modarides* Qeïs, venus de N.-N.-E. Une haine de clan, encore vivace, divisa les villages, une fois arabisés, entre le clan « Qeïs » à turban rouge, et le clan « Yémen » à turban blanc (refoulé vers la mer); encore aujourd'hui, les arabophones, de Jérusalem, Bethléem et Abougosch se disent « Yémen », et ceux d'Hébron, Beïtsahour, Naplouse et Transjordane « Qeïs » (simulacre d'enlèvement, en cas d'intermariage).

L'émigration palestinienne, vers les États-Unis et le Mexique, où elle se fond dans les colonies syriennes, s'est accrue depuis la guerre (surtout de Bethléem).

L'*islamisation* s'est effectuée aux IX-Xe siècles assez pacifiquement, sauf en Galilée et à Naplouse. La communauté des lieux de pèlerinage a amené des rapprochements entre chrétiens et musulmans (ils chômaient les fêtes chrétiennes au Xe siècle ; les Croisés n'ont pas inquiété les paysans musulmans durant leur occupation du pays : cf. *Assises* de Jérusalem, t. II, ch. 47, 60, 241-43 ; chartes royales de 1155, 1160, 1178).

LANGUES. — L'*arabe* a conquis de bonne heure la primauté sur le *grec* et le *syro-palestinien* (entre 750 et 1200, dans la liturgie des chrétiens indigènes). Les Israélites eux-mêmes adoptèrent l'arabe (écrit en caractères hébraïques) comme instrument d'échanges non seulement commerciaux, mais intellectuels.

Depuis trente ans, l'*hébreu*, langue morte, pour eux (remplacé par le *ladino* espagnol chez les *Séfardim*, et par le *yiddich* judéo-allemand chez les *Ashkénazim*), a été patiemment ressuscité et modernisé, grâce à des néologismes (calqués sur l'arabe, ou repris de l'araméen talmudique) dus, notamment, à Eliezer-ben Yehuda (« Avi » † 1923).

Trois langues *officielles* : anglais, hébreu, arabe (art. 22 du mandat). Le *français* était, en 1917, langue véhiculaire, depuis soixante ans.

II. — GOUVERNEMENT

Une administration *internationale* était prévue pour la Palestine (zone *brune*) par le traité Sykes-Picot (9 mai 1916).

Art. 3. « Dans la zone brune, une administration internationale sera établie dont la forme sera fixée, après consultation de la Russie, d'accord avec les autres alliés et avec le représentant du chérif de la Mekke. »

Depuis, la Société des Nations a approuvé que la Palestine, ancienne province turque, fût placée sous mandat *britannique* (24 juillet 1922), mandat exercé par un Haut-Commissaire (Sir John Chancellor, 6-VII. 1928), assisté d'une « Jewish Agency » (art. 4, 6, 11 du mandat ; élargie en 1929), pour y organiser un « foyer national » (*shiltonbeït*) israélite ; une « Arab Agency » a été proposée depuis, comme essai de contrepoids.

La Palestine, rattachée depuis 1921 au Colonial Office, pose, de façon permanente, plusieurs problèmes internationaux, ceux des *Lieux Saints* : de la Chrétienté (églises du Saint-Sépulcre et de la Nativité), d'Israël (enceinte de l'ancien Temple), et de l'Islam (pour qui le Haram de Jérusalem est la première et dernière *qibla*, le lieu de l'Ascension nocturne du Prophète et de la résurrection des corps ; c'est l'un des trois Lieux Saints de l'Islam ; après la Mekke, avec Médine) ; sans oublier le tombeau d'Abraham, leur commun ancêtre, à Hébron.

Selon les articles 13-14 du mandat, le mandataire britannique « assume toutes les charges qu'entraînent les Lieux Saints », s'engageant à « nommer aussitôt que possible » une *Commission* d'études et de contrôle des questions et réclamations concernant les différentes communautés religieuses ... Le Président de la Commission sera nommé par le Conseil de la « Société des Nations ».

En attendant (projet Balfour, 1922), et depuis 1917, des mesures provisoires unilatérales ont été innovées à l'égard de divers accords internationaux :

a) Accords entre la *Communauté islamique*, représentée naguère par le *califat* islamique ottoman (possesseur du toit et des clefs du Saint-Sépulcre, héréditairement confiées à la famille Nasîbî) et la *France* et la *Russie* : firmans dits du *statu quo* (1852-53) pour le maintien des droits séculaires et enchevêtrés des diverses confessions chrétiennes sur les Lieux Saints (leur obstination à se cramponner ainsi à des pierres, a valu aux « nations » orientales représentées là de survivre à la conquête musulmane : ex. : *Arméniens*, ayant droits à Jérusalem depuis 1142) ;

b) Accords entre le *Saint-Siège* et la *France* (et l'*Italie*) ; prérogatives honorifiques de la France reconnues par des actes (S. C. Propagande 1742, 1er février 1849, et 22 mai 1888) et distinctes des privilèges consulaires découlant des *capitulations* franco-turques, 1535-1914 (lettre Gasparri-Cochin, 26 juin 1917) : suspendues 20 mars 1924 et restreintes à la Syrie par l'accord du 4 décembre 1926 ; caractère *international* et primauté de la Custodie franciscaine de Terre Sainte (reconnu par les ententes franco-italiennes 23 juillet 1906 et 13 janvier 1907), et du patriarcat latin, dont la France devait faire respecter le *pavillon* (pavillon de Terre Sainte) de 1847 à 1913 ; cf. *Pro Memoria* pontifical du 4 juin 1922 ;

c) Accords entre le *patriarcat œcuménique* du Fanâr, la Russie, la Grèce, et les autres puissances orthodoxes, pour soutenir financièrment le patriarcat orthodoxe de Jérusalem (ses biens ont été achetés en bloc par la *Palestine Land Development C°*, organisme sioniste en juillet-décembre 1921, et une tentative pour « arabiser » son organisation a même été faite en juillet 1923 par un « congrès » laïque à Caïffa) ;

d) Accords *internationaux* Sokolov (mars-juin 1917, déclenchant l'expérience *sioniste* ; auxquels la *déclaration Balfour* a substitué une intervention britannique unilatérale endossée par la conférence interalliée de San Remo (26 avril 1920) ;

Voici les phrases essentielles de ce texte (2 nov. 1917), adressé par le ministre britannique des Affaires étrangères à Lord L. W. Rothschild, vice-président de la *Fédération sioniste* : « J'ai le plaisir de vous adresser, de la part du Gouvernement de S. M., la déclaration suivante... qui, soumise au cabinet, a été approuvée par lui. Le Gouvernement de S. M. envisage favorablement l'établissement d'un *foyer national* (National Home) pour le

peuple juif et emploiera tous ses efforts pour faciliter la réalisation de cet objectif... » (signé : Balfour).

Les fonds sionistes viennent des *Etats-Unis*, les colons de *Russie* (où le sionisme est condamné, comme « nationalisme bourgeois ») et de *Pologne*.

e) Le contrôle *international* des Lieux Saints musulmans, amorcé par le Congrès de Paris (1893) et le projet de Sèvres (1920 : art. 422) sur les quarantaines des pèlerins doit être organisé. *A fortiori*, la clausule de l'article 13 du mandat, garantissant « les immunités » des « Lieux Saints exclusivement musulmans » est-elle inapte à constituer la puissance mandataire arbitre d'autres différends internationaux comme le différend judéo-musulman du *Bourâq* (= *Kotel Maaravi*, ou *Mur des Lamentations* : couvert d'immondices jusqu'à Sélim I) (et de l'*Eben Shatiya*), et le différend islamo-chrétien de Nabî Dawoûd (*Cénacle*).

Ces différends religieux ne sauraient être valablement résolus par une méthode « phylétiste » qui les a dénaturés et les « désinternationalisés », traitant des catholiques avec l'*Italie* seule (sans la *France*), des orthodoxes avec la *Grèce* seule (sans la *Russie*), des israélites avec le *Sionisme* seul (sans les *Etats-Unis*, la *Russie*, ni les *sefardim*), des islamiques avec le *Hedjaz* seul (sans un calife, les autres Arabes, les Turcs, ni les Hindous).

III. — ADMINISTRATION

Réglée par la constitution du 1er septembre 1922, elle établit, auprès du Haut-Commissaire, un *Conseil législatif* de 22 membres, dont 10 nommés (8 musulmans et 2 chrétiens, qui ont démissionné en bloc, mai 1923), et 12 élus au 2e degré (grève électorale ; 2 juifs seuls ont été élus). 3 districts : Jérusalem (4 sous-districts), Sud (Jaffa : 5), Nord (Caïffa : 9). Un *Advisory Council* fonctionne, en attendant que le *Conseil législatif* puisse être constitué (1926).

Le bloc islamo-chrétien (*Djâmi'a moslimiya-masîhiya*), antisioniste, dirigé par Moûsa pasha Kâzimî (1er congrès arabo-palestinien, décembre 1920 ; 6e, juin 1923), est non-coopérationiste. Un parti nouveau (*watanî*), de R. Nashâshibî, se rallie à la constitution.

Le bloc sioniste « Zionist Association », dont les congrès annuels se tiennent en Europe (16e à Zurich, 28-VI-1929 : où les éléments juifs non-sionistes ont finalement adhéré officiellement à l'organisation, dont le budget s'est accru de 50 %) : £ 750.000 pour 1930) a dépensé en Palestine £1.764.000 (avril 1918-mars 1922) : il est organisé, parmi les colons, en deux partis ouvriers socialites-révolutionnaires (1919) : *Achduth Haavoda* (ex. *Poalé Zion*) et *Hapoel hazair* (1/5) ; il y a une petite minorité communiste (*M. O. P. S. I.*).

ADMINISTRATION CULTUELLE. — Les lieux saints musulmans, actuellement gérés par un « *conseil suprême islamique* » dont le président est le *reïs-al-'ulamâ*, Amîn Hoseïnî (fonction créée décembre 1921), sont : *a*) Les buts de pèlerinage internationaux. *Haram* de Jérusalem, comprenant *qobbat al Silsila*, *Sakhra* et *Aqsa*, puis *Nabî Dawoud* ex. Cénacle) et mosquée de l'*Ascension* de Jésus ; *Haram* d'Hébron (tombe d'Abraham), et *Nabî Mousa* ; avec les hôtelleries de pèlerins à Jérusalem : *maghrébins* (au S. waqf aboû Madyan Choaïb, enregistré en 1320 et 1729), *afghans*, *hindous* (*Zawiyat al Honoud* au N.-E.), *turkmènes* et *soudanais* ; les *waqf* les plus connus sont le waqf Tamîmî (Hébron) et le waqf Khâsiki (1547, Jérusalem).

b) Les pèlerinages locaux : mosquée de Siloé, Nabi Samuel, Beït Djibrîn (tombe de Tamîm Dârî), Gaza (tombe de Hâshim).

c) Les tekkés : *Mevléviya* (Jérusalem, près de l'Ecce Homo ; Ramlé) : *Shâdhiliya* (Acre : tombe de Yashroûtî, et Jérusalem : *Wafâiya*) ; *Rifâ'iya* ; *Qalandariya*.

Deux des plus anciens couvents (*Khânqâh*) musulmans ont été érigés en Palestine : celui d'aboû Hâshim 'Othmân-ibn-Sharîk Koûfî à Ramlé (760) et celui d'Ibn Karrâm Sidjistânî au S. du Haram de Jérusalem (868).

La JUSTICE civile comprend 4 cours de districts et 1 cour d'appel britannique. L'ancien système ottoman d'impôts est maintenu : *wirko*, dîme et douanes 11 %).

L'INSTRUCTION. — Les musulmans envoient leurs enfants aux écoles du gouvernement (313) ; ils n'ont encore que 30 écoles privées. 125 institutions scolaires chrétiennes privées ; 175 israélites (avec écoles techniques importantes, et l'Université hébraïque au mont des Oliviers, inaugurée 1er avr. 1925).

Une *Young Men Moslem Association* (*Y. M. M. A.*), de jeunes militants, organisme de défense cultuelle, a été fondée à Jérusalem par R. Khâlidî et 'Awni 'Abdulhadi le 22 mai 1928.

PRESSE. — Voir *section B* : 'AKKA, BETHLÉHEM, HAIFA, JAFFA, JÉRUSALEM.

ARMÉE. — Corps d'occupation anglo-hindou (pour prévenir des *pogroms* comme ceux de 1920-21) ; et un corps de police. La réduction excessive des effectifs a provoqué de nouveaux troubles antisionistes en 1929.

IV. — TRAVAIL ET PRODUCTION

L'AGRICULTURE. — La terre est encore sous le régime de la grande propriété. L'adhésion des paysans au bloc antisioniste islamo-chrétien est due à leurs craintes des évictions au bénéfice de la colonisation sioniste (*Jewish Colonial Trust* ; puis *Palestine Land Development C°*) comme l'achat des terres Sursock à Jezréel, etc.

Productions : céréales (blé, orge, millet), lentilles ; oranges célèbres, amandes, abricots, melons (exportés). 220.000 moutons, 18.000 chameaux. Congrès économique arabe en 1923.

Pays calcaire et sablonneux ; mines de gypse (Melhamia, Mer Morte) ; eaux thermales à Tibériade ; soufre et bitume de la Mer Morte (Soghar) ; pétrole à Sodome, non encore exploité. Un accord économique anglo-américain relatif à la Palestine a été signé le 14 mai 1922.

L'INDUSTRIE est naissante : *vin* des colonies sionistes (Richon) ; huileries et savonneries (Naplouse).

La concession Pinhas Rutenberg (21 septembre 1921) monopolise pour 70 ans l'électrification des eaux du Jourdain et du Yarmouk.

La concession Tulloch-Novomeysky (30 avril 1929) monopolise pour 75 ans l'extraction des potasses, du bitume et du sel de la Mer Morte (4 kilomètres carrés de terrain pour l'usine d'évaporation sur la rive N.-W.).

MOUVEMENT ÉCONOMIQUE GÉNÉRAL. — *Importation* 5.593.372 livres égypt. (mars 1921-mars 1922) ; *exportation* 864.766.
Ports : Jaffa, Haïfa (grands projets suspendus).
Nouveaux tarifs douaniers (nov. 1927).

COMMERCE INTÉRIEUR. — Rail : Kantara-Lydda-Haïfa, Jaffa-Lydda-Jérusalem (ex. ligne française) Haïfa-Semakh (vers la Syrie) ; et quelques tronçons. En tout : 551 kilomètres.

TOURISME ET ARCHÉOLOGIE. — Terre de pèlerinages israélites, chrétiens, musulmans, d'importance mondiale (41.070 touristes par an en 1908. malgré les restrictions imposées). Ecoles bibliques française, anglaise. Même régime international des fouilles qu'en Syrie et en Mésopotamie. Musée à Jérusalem.

Ruines médiévales chrétiennes : la Blanche Garde, église d'Aboûgosch.
Monuments musulmans : « mosquée d'Omar » (*Sakhra*), remparts et portes de Jérusalem ; tour de Ramlé ; pont de Lydda ; *médresés* des Mamelouks au Haram de Jérusalem (1354-1480) : mosquée de Djazzâr à Acre (XVIII[e] siècle).

MONNAIES. — Nouvelle monnaie palestinienne (nov. 1927). Timbres-poste avec surcharge arabe et hébraïque (*aleph-yod* « terre d'Israël »). Système métrique. Banques : *Anglo-Egyptian Bank*, et banques israélites : *Anglo-Palestine Bk, Anglo-Levantine Bk.*

BIBLIOGRAPHIE. — *Handbook of Palestine* de H. C. Luke, Londres, 1922.
Eretz-Israël for Jewish Tourists, Londres, 1922.
R. Tritoni, *Questionne dei luoghi santi*, Roma, 1925.
Dead Sea Salts concession (*Near East*, 1929, 622-625).
J. Stoyanovsky, *the mandate for Palestine*, London, 1929.

APPENDICE

COLONIES MUSULMANES ISOLÉES (*DIASPORA*)

(Colons permanents et émigrants temporaires.)

OCÉANIE

AUSTRALIE. — 3.908 (1916, contre 6.400 en 1906), afghans, sunnites *hanéfites*, venus depuis 1860, comme chameliers (surtout dans l'W.) ; 2 mosquées permanentes (Perth, Adélaïde), et 7 démontables. — 500 musulmans malais, *shâfi'ites*, dans l'ancienne *Nouvelle-Guinée allemande* (mandat australien).

ILES FIDJI. — 3.000 musulmans, sunnites *hanéfites* (sur 14.000 Hindous, travailleurs temporaires aux plantations).

PRESSE. — Voir *Section B* : PERTH.

AMÉRIQUE

ÉTATS-UNIS (U. S. A). — 10.000 musulmans (1921), en majorité émigrants-temporaires, venus de l'Inde du Nord, de Syrie et Yémen, Turquie : à Milwaukee, Chicago, Pittsburgh, Cleveland et Akron, New-York, Philadelphie, Baltimore, Boston et Worcester. 1 mosquée *ahmadî* à Détroit (Mich). 12 journaux arabes, dont 1 *druze* (*Bayân*) et 1 pro-turc (*Sirât* ; puis *Birlik*).
Il y aurait 2.000 Anglo-Saxons convertis au *béhaïsme*.
Quelques émigrants *sunnites* à Haïti et en Dominicaine.

MEXIQUE. — 1.000 musulmans (émigrants temporaires).

BRÉSIL. — 25.000 musulmans, colons depuis le XVIIIe siècle (et 5.000 émigrants temporaires, *syriens*). Ce sont des « Malès », c'est-à-dire des nègres, descendants d'esclaves amenés d'Afrique Occidentale (tribus *Nagos, Haoussas, Tappas, Gégès, Gruma, Bornouans, Cabindas, Barbas, Minas, Calabar, Jabus, Mondubès, Bénins*. Ils ont tenté une insurrection servile à Bahia en 1835. Leur organisation de société secrète a été remplacée en 1850 par une organisation cultuelle sunnite *hanéfite*, avec, à la tête un *alcali* (= cadi ; 1er 'Abd al Rahmân Effendi ; en 1910 : Imâm Hassoûna), à Bahia ; assisté de 3 *imâms* à Rio, Pernambuco et Céara. Ils ont 3 mosquées (*machachalis*), et observent le jeûne (*assumy*). Beaucoup ont reflué, depuis 1850, au Dahomey (voir *supra*). 4 journaux arabes à Rio, 6 à Sao Paolo, dont 3 pro-islamiques (*Hamrâ*).

Bibliographie : I. Etienne, ap. « Anthropos », 1909, pp. 99-106, 405-415.

ARGENTINE. — 8.000 musulmans (temporaires) ; 6 journaux arabes, dont 2 étaient dévoués au Malek du Hedjâz (*Hâwi, Accion Arabe = Yaqzat al 'Arab*).

Quelques familles ont passé en Paraguay et en Uruguay.

COLOMBIE et VENEZUELA. — De 1615 à 1760, il y eut des colonies de *Morisques* andalous, déportés *via* Carthagène des Indes. Actuellement, il n'y a plus que 1.000 colporteurs musulmans de passage, dits *Turcos* à Caracas.

SURINAM (Guyane néerlandaise). — Un tiers de la population (107.827 en 1919) est *musulman :* environ 10.000 *nègres* africains (depuis le XVIIIe s.), anciens esclaves marrons, de langue « bosch », organisés en sociétés secrètes, soit animistes (dahoméennes), soit semi-islamisées, et vivant en lisière de la forêt ; et 20.000 travailleurs temporaires musulmans : 12.532 *Malais* (sur 20.814)et 7.000 *Hindous*.

GUYANE FRANÇAISE ET ANTILLES FRANÇAISES. — 6.570 musulmans en 1908 d'après un témoignage turc (*R. M. M.*, VI, 318).

GUYANE BRITANNIQUE. — Sur 310.000 habitants (1921), 134.785 travailleurs hindous importés ; dont 18.217 *musulmans*.

TRINIDAD (Ile). — Sur 365.913 habitants (1921), 128.500 travailleurs hindous importés, dont 17.691 *musulmans* (essai d'organisation *ahmadi*) ; et 150.000 nègres africains, parmi lesquels quelques traces d'islamisation subsisteraient.

JAMAÏQUE (Ile). — Sur 858.188 habitants (1921), 18.219 travailleurs hindous importés, dont 5.000 *musulmans*. Sur 660.000 nègres africains (animistes, ou christianisés), un certain nombre est affilié à des sociétés secrètes *semi-islamisées* (du type *haoussa* ; cf. ici NIGERIA ; et cf. les rites magiques

semi-islamiques ou animistes pratiqués chez les nègres africains de *Haïti*, dont 90 % sont dahoméens ; le « vaudoux » vient du mot *vodoun*, « fétiche » en fongbé).

PRESSE. — Voir *Section B :* BOSTON, BROOKLYN, BUENOS-AIRES, CHICAGO, HAVANA, MEXICO, NEW-YORK, RIO, S. PAULO, TUCUMAN.

EUROPE OCCIDENTALE

Il n'y a plus de colonies musulmanes permanentes depuis le XVIIe siècle et l'expulsion (ou la conversion) des familles *arabo-berbères* implantées en *Espagne* et *Portugal* (712-1609), aux *Baléares* (720-1259), à *Malte* (870-1122 ; où l'on parle encore l'*arabe*, écrit en caractères latins : voir *sect. B* : VALETTA ; pop. 228.534 habitants et 50.000 émigrés), en *Italie* (Sardaigne 750-1022 ; Sicile 827-1058 ; Lucera 1225-1310), et en *France* (Languedoc 720-759 ; Provence 889-975). L'inventaire exact des survivances islamiques dans ces pays (noms de lieux, noms de familles, coutumes locales), assez avancé pour l'Espagne et la Sicile, n'a pas encore été dressé pour le Portugal (1) ni pour la France.

On trouve en *France*, depuis la guerre de 1914-18, d'importantes agglomérations familiales de travailleurs *arabo-berbères* d'origine nord-africaine, (Paris algérienne (et même marocaine) : auprès des centres usiniers de la Seine XIIIe, XVe, XIXe, XXe ; banlieue), des Bouches-du-Rhône, du Pas-de-Calais et de Meurthe-et-Moselle : 80.000 en 1925. 5.000 ont passé en *Belgique* et *Luxembourg*. Cette immigration persiste, quoique la circulaire du 10. IX. 1924 et le décret du 4. IV. 1928 aient tenté d'enrayer, en Algérie, cet exode.

Voici : 1) le résumé du *recensement* officiel des *travailleurs indigènes non africains de France* (on remarquera qu'il n'y a que des hommes) au 1er *janvier* 1928 :

ALGÉRIENS : Ardennes 1.327, Bouches-du-Rhône 10.000, Gard 1.242, Hérault 4.875, Meurthe-et-Moselle 1.154, Nord 3.654, Rhône 1.200, Seine 32.000, Seine-et-Oise 1.875 ; total (avec les autres départements non détaillés ici) : 64.286.

TUNISIENS : Alpes-Maritimes 105, Bouches-du-Rhône 266, Hérault 300, Rhône 200, Seine 1.000, Seine-Inférieure 110 ; total (a. l. a. dép.) : 2.390.

MAROCAINS : Ardennes 240, Calvados 192, Gironde 392, Isère 216, Loire 2.620, Meurthe-et-Moselle 343, Nièvre 183, Nord 1.048, Rhône 1.100,

(1) D. Lopès, *Toponimia arabe de Portugal*, Porto, 1926.

Savoie 186, Seine 4.500, Seine-Inférieure 547, Seine-et-Oise 1.153 ; total (a. l. a. dép.) 14.387.

Total général : 81.073 (1).

2) le résumé du *recensement* officiel des *travailleurs musulmans nord-africains* (2) *de Belgique et du Luxembourg* (extr. rapport consulaire turc d'Anvers, 1928, publ. ap. *Der Islam*, 1929, XVIII, 319-320) :

ALGÉRIENS : Belgique (Charleroi, Mons) 3.033, Luxembourg 190 ; total : 3.223.

TUNISIENS : Belgique (Mons) 560, Luxembourg 0.

MAROCAINS : Belgique (Liége) 1.291, Luxembourg 70 ; total : 1.361 ; total général : 5.244.

En *Angleterre*, depuis 1913, un groupe d'une dizaine de familles anglo-saxonnes, converties à l'islam, gravite autour de la mosquée *ahmadi modérée*, dite de Shâhdjahân, à Woking (Surrey ; cf. ici INDE) ; et de la mosquée *ahmadi extrémiste* de Southfields (Londres : où la *Nizamiyé* est projetée). En dehors de ce groupe naissant, les cas de conversions individuelles à l'Islam signalés en *Allemagne* (mosquée de Wilmersdorf, près Berlin), en *Autriche*, en *Italie*, en *Espagne* et en *France* (mosquée de l'Institut musulman, place du Puits de l'Ermite, à Paris), n'ont pas eu d'extension familiale ni de transmission héréditaire.

PRESSE. — Voir *Section B :* s. v. BERLIN, GENÈVE, LONDRES, PARIS, SAINTGALL, ZURICH.

(1) Cfr. Justinard, *les Chleuhs dans la banlieue de Paris* (avec carte), ap. *REI*, 1928, 475-480). — Il y a en réalité près de 150.000 nord-africains en France.

(2) A côté d'eux se trouvent 782 autres musulmans (dont 346 albanais de Yougoslavie).

SECTION E

VOCABULAIRE TECHNIQUE DE L'ISLAM

Cette rubrique doit contenir chaque année quelques « mots-souches » caractéristiques tels que « rites, sectes, ordres ». Les mots-souches examinés en 1926 ont été :

CARTOGRAPHIE.

CONGRÈS.

ṬARIQA.

TARIQA

Ce mot désigne la « congrégation » religieuse musulmane. Je donne ici la liste alphabétique (1) des principales *ṭariqa* de l'Islam (* indique celles qui existent actuellement).

LISTE

Adhamîya. — Isnâd artificiel turco-syrien du XVe siècle, référant à un saint († 776).
AHMADIYA. — Ordre égyptien (Tanta. — Badawî † 1276). Nombreuses branches ; Shinnâwîya, Marâzika, Kannâsîya, Anbâbîya, Hammûdîya, *Manâ'ifiya, Sallâmîya, Halabîya, Zâhidîya, Shu'aibîya, Taskiyanîya, 'Arabîya, *Sutûhîya, Bundârîya, Muslimîya (= Shurunbulâlîya), *Baiyûmîya.
'Aidarûsîya. — br. yéménite des Kubrâwîya (XVe siècle).
Akbariya. — = Hâtimîya.
'Alawiya. — Isnâd artificiel référant au 4e khalîfe.
*'Allawiya. — br. algérienne des Darkâwa (Mostaganem — Ben Alioua, dès 1919).
*Amîrghanîya. — br. nubienne des Idrîsîya — († 1853).
*'Ammârîya. — br. algéro-tunisienne des Kâdirîya (XIXe siècle).
*'Arusiya. — br. tripolitaine des Kâdiriya (Zliten, XIXe siècle).
'Ashikîya. — Hérésie.
Ashrafîya. — br. turque des Kâdirîya (Iznik) — († 1493 — = Wâhidîya.
*'Awâmirîya. — br. tunisienne des 'Isawiya (XIXe siècle).
*'Azzûzîya. — Petit ordre tunisien (XIXe siècle).
Bâba'îya. — Ordre turc (Andrinople) — († 1465).
Badawîya. — = Ahmadîya.
*Bairamîya. — br. turque des Safawîya (Angora) — († 1471). Sous-branches : Hamzâwiya, Shaikhîya, Khwadja-Himmatîya.
Baiyûmîya. — cf. Ahmadîya.
*Bakkâ'iya. — Rameau soudanais des Kâdiriya († 1505). Branches (Kunta): Fadlîya, Al Sîdîya.
Bakrîya. — cf. Siddîkîya.
» . — nom donné parfois à la Bait al-Bakrî (Shuyûkh al-Sûfîya du Caire depuis le XVIe siècle).
» . — br. syro-égyptienne des Shâdhilîya — († 1503).
» . — Réforme égyptiennu des Khalwatîya († 1709).
*Banâwa. — br. des Kâdirîya en Dekkan (XIXe siècle).
*BEKTASHÎYA. — ordre anatolien (dès avant 1336) et balkanique (br. albanaise autonome depuis 1922 ; centre à Akcé Hisâr).
*Bîbarîya. — petit ordre cilicien (en 1924).
Bistâmîya. — isnâd artificiel turc du XVe siècle (cf. Taifûrîya).
*Bû'alîya. — br. algéro-tunisienne des Kâdirîya (XIXe siècle).
Buhûrîya. — non identifié.

(1) On trouvera dans l'*Encyclopédie de l'Islam*, où j'ai donné, *in verbo*, cette liste en appendice, toutes explications techniques désirables.

*Bûnûhîya (= Bûniyîn). — petit ordre du sud marocain (cf. *R M M*, LVIII, 141).
*Burhanîya (ou Burhamîya). — ordre égyptien (Ibr. Dasûkî † 1277). Branches : Shahâwiya. Sharâniba.

Dardîrîya. — br. égyptienne des Khalwatîya († 1786).
*Darkawa. — rameau algéro-marocain des Djazûlîya. — († 1823). Plusieurs branches : Bûzîdîya, Kittânîya, Harrâkîya, 'Allawîya.
Dasukîya. — = Burhanîya.
Dhahabîya. — nom persan des Kubrawiya.
Djahrîya. — ordre yéménite (xve siècle)
* » . — ordres autorisant le dhikr en public, en Chine et au Turkestan (Kâdirîya) ; cf. Khafîya. — xixe siècle) (1).
*Djalâliya-Bukhârîya. — br. hindoue des Suhrawardîya (Makhdûm-i-djahâniyân, † 1383).
Djalwatîya. — br. turque des Safawiya (Brousse, Pîr Uftada † 1580). Branches : Hâshimîya, Rawshanîya, Fanâ'iya, *Hudâ'iya.
Djamâlîya. — br. persane des Suhrawardîya. — (Ardistânî † xve siècle).
» . — ordre turc. — Stamboul. — († 1750).
*Djarrâhîya. — br. turque des Khalwatîya. — († 1733).
Djazûlîya. — réforme marocaine des Shâdhilîya. — († 1465). D'où les branches : Darkâwa, Hamâdisha, 'Isawîya, Sharkâwa, Taibîya.
Djibâwîya = Sa'dîya.
Djilâla. — nom marocain des Kâdirîya.
Djunaidîya. — école doctrinale baghdâdienne († 909) qui évolue en ordre de Sûfiya dès le xie siècle, — et donne naissance aux Khwâdjagân, Kubrâwîya et Kâdirîya — nom repris au xvie siècle pour l'isnâd artificiel d'un dhikr.

Firdawsîya. — nom hindou des Kubrâwîya.

*Ghawthîya. — br. hindoue des Shattârîya (Ghawth, † 1562 à Gwalior).

(1) Cf. Ghaîbîya, Hadariya,

Ghazâlîya. — école doctrinale de Ghazâlî († 1111).
*Ghâzîya. — br. sud-marocaine des Shâdhilîya — († 1526).
*Gülshanîya. — = Rawshanîya.
*Gurzmar. — br. hindoue des Kâdirîya.

*Habîbîya. — br. de Shâdhilîya au Tafilelt († 1752).
Haddâdîya. — non identifié.
*Haddâwa. — ordre errant marocain : à Tagzirt. — (xixe siècle).

*Hafnawîya. — br. égyptienne des Khalwatîya. — († 1749).
Haidarîya. — br. persane des Kalandarîya (xiiie siècle).
» . — = Khâksâr. — confrérie artisanale persane (xixe).
Hakîmîya. — école doctrinale de Hakîm Tirmidhî († 898).
Halladjîya. — école doctrinale de Husain b. Mansûr Hallâdj († 922) ; nom repris au xiiie siècle pour l'isnâd artificiel d'un dhikr.
Hamadhânîya. — br. kashmirienne des Kûbrawîya. — ('Alî Hamadhanî † 1385).
*Hamâdisha. — br. marocaine des Djazûlîya au Zerhoun (xviiie siècle) avec sous-branches : Daghughîya, Saddâkîya, Riyâhîya, Kâsimîya, — à Meknès et à Salé.
Hamzâwîya. — croisement de Bairamîya et de Malâmîya.
*Hansalîya. — petit ordre oranomarocain. — († 1702).
» . — br. chleuh des Nâsirîya. — (xixe siècle).
Harîrîya. — br. hauranienne des Rifa'iya. — († 1247).
Hâtimîya. — école doctrinale d'Ibn 'Arabî († 1240).
Hudâ'iya = Djalwatîya.
Hulmânîya. — secte hulûlîya du xe siècle.
Hulûlîya. — hérésie.
Hurûfîya. — hérésie.

Ibâhîya. — hérésie.
*Idrîsîya. — br. des Khâdirîya implantée en 'Asîr (xixe siècle).
Ighit-Bâshîya. — br. turque des Khalwatîya († 1444).
Ightishâshîya. — br. khurâsânienne des Kubrâwîya (Ishâk Khattâlânî, † xve siècle).

*'Isawiya. — br. marocaine des Djazûlîya à Meknès († 1524).
Ishrâkîya. — école doctrinale de Suhrawardî Halabî († 1191).
*Ismâ'îlîya. — ordre nubien au Kurdufân (xixe siècle).
Ittihâdîya. — hérésie.
*Kadirîya. — ordre baghdâdien issu de l'école des Djunaidîya ('Abd al-Kâdir Djîlânî † 1166). — Branches nombreuses : au Yémen et Somalie, Yâfi'iya (xive siècle), Mushâri'iya, 'Urâbîya ; aux Indes, Banâwa et Gurzmar ; en Anatolie, Ashrafîya, Hindîya, Khulûsîya, Nâbulûsîya, Rûmîya et Waslatîya ; en Egypte, Fâdirîya et Kâsimîya (xixe siècle ; au Maghrib, 'Ammârîya, 'Arûsîya, Bû'alîya et Djilâla ; au Sûdân occidental, Bakkâ'iya.
Kalandarîya. — ordre errant fondé en Perse (Sâwidjî † 1218), propagé en Syrie et aux Indes (xive siècle-xvie siècle), maintenant éteint.
*Karrâ'iya. — petit ordre tunisien (xixe siècle).
*Karzâzîya. — br. shâdhilîya au Tafilelt (xixe siècle).
Kassârîya. — école doctrinale du ixe siècle : = Malâmatîya.
Kâzarûnîya. — ordre persan issu de l'école doctrinale des Khafîfiya, à Shîrâz. — († 1034).
Khadirîya (= Khidrîya). — ordre marocain (Ibn al-Dabbâgh † 1717) d'où dérivent Amîrghanîya, Idrîsîya, et Sanûsîya.
Khafîfîya. — école doctrinale d'Ibn Khafîf († 982) ; nom repris au xive siècle pour un isnâd artificiel.
*Khafîya. — surnom des Nakshabandîya en Chine et au Turkestân (xixe siècle) ; cf. Djahrîya.
*Khalîlîya. — petit ordre tunisien (ixxe siècle).
*Khalwatîya. — rameau des Suhrawardîya né en Khurâsân (Zahîr al-Dîn † 1397) et propagé en Turquie. — Nombreuses branches : en Anatolie, Djarrâhîya, Ighitbâshîya, 'Ushshâkîya, Niyâzîya, Sünbülîya, Shamsîya, Gülshanîya et Shudja, îya ; en Egypte, Daifîya, Hafnawîya, Sabâ'iya, Sâwîya-Dardîrîya, Maghâzîya ; en Nubie, au Hidjâz et en Somalie, Sâlihîya ; en Kabylie, Rahmânîya.

*Khammûsîya. — ordre tunisien (xixe siècle).
Kharrâzîya. — école doctrinale d'Abeî Sa'îd Kharrâz († 899) ; puis isnâd artificiel turc au xve siècle.
Khawâtirîya. — br. hidjâzienne de Madanîya (Ibn'Arrâk † 1556).
Khwâdjagân. — ordre persan issu de l'école des Djunaidîya, et propagé en Turkestân (= Yasawîya). — (Yûsuf Hamadhânî † 1140).
Kubrawîya. — ordre khurâsânien issu de l'école des Djunaidîya (Nadjm Kubrâ † 1221). Branches : 'Aidarûsîya, Hamadhânîya, Ightishâshîya, Nûrbakhshîya, Nûrîya, Ruknîya.
Kûniyâwîya. — école doctrinale de Sadr Rumi († 1273), issue des Hâtimîya.
Kushairîya. — isnad artificiel du xvie siècle, référant à Kushairî († 1074).

Madanîya. — premier nom des Shâdhilîya.
* » . — br. tripolitaine de Darkâwa à Misurata († 1823).
*Madarîya. — ordre errant hindou (Shâh Madâr, † 1438 à Makanpur).
Maghribîya. — à identifier peut-être avec les disciples du poète persan Maghribî († 1406).
Malamâtîya. — école doctrinale khurâsanienne (ixe siècle-xie siècle), opposée aux Sûfiya de l''Irâk — nom repris au xvie siècle pour un isnâd artificiel.
Malâmîya. — (= Hamzâwîya) — br. des Bairamîya de Turquie († 1553).
Mansûrîya = Hallâdjîya.
Marâzika. — br. des Ahmadîya (xive s.)
Mashîshîya. — disciples du saint marocain Ibn Mashîsh († 1226), d'abord confondus avec les Shâdhilîya, puis regroupés au xvie siècle.
*Matbûlîya. — petit ordre égyptien († 1475).
*Mawlawîya. — ordre anatolien (Djalâl al-Dîn Rûmî, † 1273 à Kûniya). Branches : Pûstnishînîya, Irshâdîya.
Misrîya = Niyâzîya.
Muhammadîya. — isnâd dévotionnel artificiel référant au Prophète sans intermédiaire : utilisé au xvie siècle par 'Alî Khawwâs, et Sha'rânî ; préconisé aussi en connexion avec la récitation des *Dalâ'il* de Djazûlî.

Muhâsibîya. — école doctrinale de Harith Muhâsibî († 859).
Murâdîya. — ordre turc de Stamboul. — († 1719).
Mushârî'îya. — br. yéménite de Kâdirîya (XVe siècle).
Mutâwi'a = Ahmadîya.
*NAKSHABANDÎYA. — ordre du Turkestân, se disant issu de l'école des Taifûrîya. — Branches en Chine, Turkestân, Kazan, Turquie, Indes et Java. — (Baha' al-Dîn † 1388).
» = Khâlidîya. — réforme turque (XIXe siècle).
*Nâsirîya. — br. sud-marocaine des Shâdhilîya, à Tamgrût (XVIIe siècle) avec sous-branche tunisienne (Shabbîya).
*NÎ'MATALLAHÎYA. — l'unique ordre du shî'îsme persan, à Kirmân : issu des Kâdirîya-Yâfi'îya. — († 1430).
Niyazîya. — br. turque des Khalwatîya († 1693).
Nubuwîya. — confrérie artisanale syrienne (XIIe siècle).
Nûr al-Dînîya. — = Djarrâhîya.
Nûrbakhshîya. — br. khurâsânienne des Kubrâwîya (Muhammad Nûrbakhsh † 1465).
Nûrîya. — école doctrinale de Nûrî († 907).
» . — br. dissidente des Ruknîya (XIVe siècle).
» . — hérésie (illuminisme).

Pîr-Hâdjât. — ordre afghan se réclamant d'Ansârî Harawî († 1088).

*Rahhâlîya. — ordre de jongleurs marocains (XVIe siècle).
*RAHMANÎYA. — br. des Khalwatîya en Kabylie. — († 1793).
*Rashîdîya. — petit ordre algérien, dissident des Yûsufîya (XIXe siècle).
*Rasûlshâhîya. — ordre hindou du Gudjarât (XIXe siècle).
Rawshanîya. — br. des Khalwatîya, en Turquie et au Caire (Gülshanî † 1533).
» . — br. afghâne des Suhrawardîya ((Bâyazîd Ansârî † fin du XVIe siècle).

*RIFA'ÎYA. — ordre sud-'irâkien — († 1175) — diffuse de Basra comme centre, jusqu'à Damas et Stamboul. — Branches syriennes : Harîrîya, Sa'dîya, Saiyâdîya ; — égyptiennes : Baziya, Mâlikîya et Habîbîya (XIXe siècle).
Ruknîya. — br. baghdâdienne de Kubrâwîya ('Alâ al-Dawla Simnânî † 1336).
Rûmîya. — = Ashrafîya.

Sab'înîya. — école doctrinale et ordre errant d'Ibn Sab'în († 1268).
*Sa'dîya. — rameau syrien des Rifâ'îya (Sa'd al-Dîn Djibâwî † 1335). — Branches : 'Abd al-Salâmîya, Abu 'l-Wafâ'îya.
Safawîya. — br. azéri de Suhrawardîya à Ardabîl. — († 1334). — Elle donna naissance à la secte des Kîzilbâshîya, à la dynastie persane des Safawides, et à plusieurs ordres turcs.
Sahlîya. — école doctrinale (Sahl Tustarî † 896) ; nom repris au XVIe siècle pour un isnâd artificiel.
Sakatîya. — isnâd artificiel turc du XVIe siècle. — (Sakatî † 867).
Salâmîya = 'Arûsîya.
Salîmîya. — = Sahlîya (au premier sens).
*Sammânîya. — br. égyptienne de Shadhilîya (XIXe siècle).
*Sanânîya. — petit ordre tunisien (XIXe siècle).
*SANÛSÎYA. — ordre militaire, issu des Khâdiriya, à Djiagbub puis Kufra, dans le Saharâ oriental. — († 1859).
Sâsânîya. — confrérie artisanale syrienne et anatolienne (XIIe — XVIe siècle).
Saiyârîya. — école doctrinale du Xe siècle.
*Sha'bânîya. — br. turque des Khalwatîya à Kastamuni. — († 1569).
*SHADHILÎYA. — ordre fondé par Abû Madyan de Tlemcen († 1197) et 'Ali Shâdhilî de Tunis († 1256). — Branches maghribines : Ghâzîya, Habîbîya, Karzâzîya, Nâsirîya, Shaikhîya, Suhailîya, Yûsufîya, Zarrûkîya, et Ziyânîya ; — égyptiennes : Bakrîya, Khawâtirîya, Wafâ'îya, Djawharîya, Makkîya, Hâshimiya, Sammâniya, 'Afîfîya, Kâsimîya, 'Arûsîya, Handûshîya, Kawûkdjîya ;

— il y en a à Stamboul, en Roumanie, en Nubie et aux Comores.
Shâhmadârîya = Malang = Madariya.
*Shaikhiya. — nom donné aux shadhiliya Ulâd sîdî shaikh d'Oranie (XIXme siècle).
Shamsiya. — br. turque de Khalwatîya. — († 1601) = Nûrîya-Sîwasiya.
*Sharkâwa. — br. marocaine des Djazuliya à Bujad (1599).
Sharkawiya. — br. égyptienne des Khalwatîya (XVIIIme siècle).
*Shattarîya. — ordre hindou, sumatranais et javanais (Abdallah Shattâr † 1415 ou † 1428). — Branches : Ghawthîya, 'Ushaikîya.
Shudhiya. — ordre errant andalou du XIIme siècle : se fond dans les Sabînîya.
Siddîkiya. — isnâd artificiel référant au 2e khalîfe (imaginé par Ibn 'Atâ 'llâh, XIIIme siècle).
Sinân-Ummîya. — ordre turc († 1668).
Suhailîya. — br. algérienne de Shâdhilîya (XIXme siècle).
*SUHRAWARDÎYA. — ordre baghdâdien fondé par 'Abd al-Kâhir Suhrawardî († 1167) et 'Umar Suhrawardî († 1234) qui se disaient " siddikîya „ = descendants du 1er khalife ; répandu en Afghânistân et dans l'Inde. — Branches : Djalâlîya, Djamâlîya, Khalwatîya, Rawshanîya, Safawîya et Zainîya.
*Sultâniya. — ordre du Turkestân (XIXme siècle).
*Sünbülîya. — br. turque des Khalwatîya († 1529).

*Tabbâ'iya. — ordre tunisien (XIXme siècle).
*Taîbiya. — br. marocaine des Djazuliya à Ouezzan († 1727).
Taifûrîya. — école doctrinale de Dâsitânî et Khurkânî) (XIme siècle), se réclamant d'Abû Yazid Taifûr Bistâmi († 877).
*Tâlibîya. — petit ordre marocain à Salé (XIVme siècle ; cf. *R M M*, LVIII, 143).
Talkînîya. — hérésie (initiatisme).
*Tidjânîya. — ordre algéro-marocain († 1815). De Temacin et de 'Ain Mahdî, il a diffusé dans le Sûdân occidental et oriental.
*Tshishtîya. — ordre indo-afghân : centre à Adjmir († 1236).
Tuhâmîya = Taibîya.
'Ulwânîya. — isnâd artificiel turc du XVIme siècle, référant à un saint de Djedda du VIIIme siècle.
Ummî-Sinânîya. — ordre turc, — († 1552).
'Urâbîya. — br. des Kâdirîya (XVIme siècle).
'Ushaikîya. — br. hindoue des Shattârîya (Abû Yazîd Ishkî † XVme siècle).
* 'Ushshâkîya. — br. turque des Khalwatiya († 1592).
Uwaisiya. — isnâd artificiel turc du XVIme siècle, référant à un sahâbî.

*Wafâ'îya. — réforme syro-égyptienne des Shâdhilîya († 1358).
Wahdatiya. — hérésie (monisme) = Wudjûdîya = Hâtimiya.
*Wârith 'Alîshâhîya. — ordre hindou (fin du XIXme siècle). Fondé dans l'Oude.
Wusûlîya. — hérésie (divinisation).

Yasawîya. — rameau des Khwâdjagân en Turkestân (Yasawî † 1167).
Yûnusîya. — ordre errant syrien (Shaibânî † 1222).
*Yûsufîya. — br. de Shâdhilîya maghribins à Miliana (XVIe siècle).

Zarrûkîyâ. — br. de Shâdhilîya de Fès († 1493).
Zainîya. — br. turque de Suhrawardiya à Brousse (Khwâfî † 1435).
*Ziyânîya. — br. maghribine de Shâdhilîya (XIXme siècle).
Zuraikîya = Zarakîya. — (Tahânawî, *Kashshâf*, éd. Sprenger, pp. 617, 669) — hérésie (initiatisme).

SECTION F

BIBLIOGRAPHIE ISLAMIQUE (1)

(ANNÉE 1927-28)

(En XII parties.)

(1) Résumé des « abstracta islamica » (paraissant chaque année dans la *R. E. I.*) : les astérisques indiquent les ouvrages analysés ap. *REI*, l. c.

I

CULTURE ISLAMIQUE ET AUTRES CULTURES

Les principales recherches de J. RIBERA* (1) ont été réimprimées, touchant l'ensemble du problème.

Pour les origines de l'Islam, une thèse retentissante de PETERSON* amène indirectement à envisager, peut-être, le *tahlîl* sous un nouvel aspect. Et les considérations de SCHAEDER sur le manichéisme rejoignent celles de PETERSON sur le mandaïsme (*Zeitschr. neutestam. wissensch.*, Giessen, 1928, I) pour introduire dans les données du même problème, la question du syncrétisme irano-hellénistique que nous retrouverons à propos de l'histoire des idées scientifiques (§ II). MINGANA reprend l'étude des syriacismes du Qur'ân (*Bull. J. R. L. Manchester*, 1927, XI), D. NIELSEN, celle du Yémen (*altarabische kultur*, Copenhague, 1927), et CASKEL, celle du fatalisme antéislamique (Leipzig, 1926).

La question des contacts arabo-latins au Moyen Age est abordée, implicitement, dans le grand travail de BOUYGES et dans l'entreprise parallèle de J. TKATSCH et du comité autrichien « pour la publication des traductions arabes d'Aristote » (2) ; et dans les hypothèses assez peu convaincantes de FURLANI sur le précartésianisme d'Ibn Sînâ (*Islamica*, III, 1) et de NIRENSTEIN sur l'interdépendance d'Alain de Lille, Maimonide et Ibn Rushd (Philadelphie, 1923) ; RUDI PARET a donné un examen très rapide d'une des sources arabes sur l'amour platonique, les *masâri al'ushshâq* (*Frühарabische Liebesgeschichten*, Berne, 1927).

Les rapports islamo-hindous, en fonction des études sanscrites chez les musulmans (cf. *Muslim Review* de Lucknow, feb. 1928, pp. 45-48 : liste d'items), ont été étudiés par YUSUF HUSAIN, qui a donné une édition de l'*amrtakunda* arabe (*JAP*, 1928); pour la Malaisie, la question est reprise par OVERBECK (*malaiische weisheit*, Iéna, 1927).

R. HARTMANN a publié un petit manuel d'ensemble sur le monde de l'Islam, *die welt des Islams einst und heute* (Leipzig, 1927).

La question de la renaissance de la culture musulmane, avec la langue arabe comme véhicule, a provoqué la convocation en mai 1928 d'un

(1) Cf. le manuel résumé de son successeur, Gonzalez PALENCIA, *Historia de la España musulmana*, Barcelone, 1925, 182 pages.
(2) Le tome I (la « poétique ») vient de paraître (283 pp.).

« congrès de la culture arabe » (*mu' tamar al thaqâfat al'arabiyah*) à Bagdad ; elle implique une réforme du dictionnaire, avec accords entre pays arabophones sur les équivalences universitaires, les manuels scolaires et les programmes d'examens, ce qui rentre dans la pédagogie (ici § III) ; et tout cela ne nous paraît définitivement pas réalisable sans une réforme préalable de l'alphabet arabe, — dans le sens de la *latinisation* (cf. *Conférence* à l'Association des étudiants arabes de Paris, 30 avril 1928).

II

HISTOIRE DES IDÉES SCIENTIFIQUES

Le mouvement déjà signalé de recherches sur l'alchimie et l'hermétisme islamique se montre de plus en plus fécond : recherches sur Jâbir b. Hayyân par HOLMYARD (1) et RUSKA (*Lippmanns festgabe*, 1927). NYBERG prépare l'édition critique d'un texte hermétique arabe important (2).

En mathématiques et astronomie, publication de SCHOY (posthume : éd. Ruska-Wielwitner) sur la trigonométrie d'al Bîrûnî (Hanovre, 1927) ; — de TALLGREN sur le catalogue stellaire d'Alphonse le Sage (3) ; BARNÎ* étudie al-Bîrûnî en urdu ; on doit à WIEDEMANN et FRANK un ensemble de données sur la détermination des heures de la prière canonique (*Sitzungsb. Erlangen*, 1926). En cartographie, éditions de MILLER (4) et de MZIK (Khwarizmî).

En botanique, ouvrages pratiques de Must. Shihâbî (*Kitab-al-buqûl*, Damas, 1927).

En médecine, la *rawdah* d'Ibn-Bukhtyéshû' a été éditée par SBATH*, et la description de la peste noire de 1348 à Alméria, due à Ibn-Khâtimah, par T. Dinanah (*Pest Archiv. f. gesch. der medizin*, 1927) et MEYERHOF poursuit ses intéressantes recherches d'ophtalmologie.

(1) Qui édite, avec MANDEVILLE, les « mineralia » avicenniens.
(2) *sirr al khalîqah.*
(3) Ap. *Homenaje a Menendez Pidal*, t. II, pp. 633 sq. (Madrid, 1925).
(4) *Mappae arabicae* (Cf. Jansky, *MO*, 1927, 242-248).

III

LINGUISTIQUE ET PÉDAGOGIE

En sémitistique, travail de BROCKELMANN sur la formation des mots par contagion de rimes (*Zeitschr. für Semitistik*, 1927, V) ; les recherches de FEGHALI et CUNY, WENSINCK et SCHAADE sur le genre seront examinées dans une note spéciale. JOUON s'est occupé de sémantique arabe (*Musj*, 1926, XI) et KRAMERS a étudié les noms composés avec *dîn* et *dawlah* (*Acta orientalia*, 1927, V).

Pour la connaissance de l'arabe contemporain, un mouvement se dessine parmi les arabisants vers l'étude du nouveau style littéraire : articles de KAMPFFMEYER (*MSOS*, XXVIII-XXIX), traduction de NAKHLA (Raph.) publiée à Stockholm (1926) et surtout travaux de KRATCHKOVSKIJ* (cf. littérature arabe des émigrants en Amérique, *MO*, 1927 pp. 193-213), sans insister sur un recueil de SHERINGHAM*.

Au point de vue dialectal arabe, notes sur Alep par KAMIL GHAZZI (*MMD*, 1927, IX), sur l'Egypte (GOTTHEIL* et WORRELL*), sur l'Irâq, par WEISSBACH (*Zeitschr. Semitistik*, 1927, V), à compléter par les documents des revues locales *al Karkh** et *Lughat al'arab**.

Pour les autres dialectes confinant aux milieux musulmans : notes sur le *hakli* et *mahri* (*Zahrâ* au Caire, ramad. 1356, p. 419), publications officielles en 'Iràq (1927) pour ouvrir des écoles primaires kurdes à Suleïmaniyé (textes élémentaires *kurdes*, transcrits malheureusement en caractères arabes) ; études sur le *kharezmien* médiéval (ZÉKI WALÎDÎ ; *Islamica*, III, 2), l'oïgour (CLAUSON, *JRAS*, 1928, I), le rifain (LAOUST, *Hespéris*, 1927, II), le suahili TILING, *suaheli lieder ;* R. PARET, sources arabes du poème *Chuo Cha Herkal :* ap. *Zeitschr, für eingeborenen Sprache*, XVII, 4) et le comorien d'Angazija (HEEPE, Hambourg, 1920 ; analysé par Dempwolff, *OLZ*, 1927, 1013).

En pédagogie arabe, une revue importante, *tarbiya wa ta'lîm*, fondée par SATY EL HISRY, à Bagdad.

IV

ETHNOLOGIE ET FOLKLORE

Quelques monographies : au Maroc, l'Aghbar, par ROBERT MONTAGNE *Hespéris*, 1927, I), en Palestine, Naplouse, par JAUSSEN* ; en Asie Mineure, le plateau d'Ourmiah, par B. NIKITINE (vie domestique des paysans chaldéens), et le « mercredi rouge » selon Mhd Kermanî, par MARR (*Izvestia*, 1926, V, IX).

Sur la condition de la femme musulmane, publications de A. M. GOICHON* pour le Mzab, de BLACKMAN pour le Saïd égyptien (*JRAS*, 1928, I), de RICE pour la Perse (*Persian women*, London, 1923), de CRUMP (traduction versifiée du poème d'Ahmad al'Umrî) sur le suicide de Rûpmatî (1562), concubine du dernier roi de Malwâ, Bayézid Bahadur (*the lady of the lotus*, Oxford, 1926).

DERMENGHEM et FASI publient un second recueil de leurs « Contes fasis » (cf. *RMM*, LXII, 7).

Le « livre de Nysane » d'AHMAD RASSIM (« Messages d'Orient », VI, 1927), donne en français un curieux exemple de mimétisme, chez un musulman d'Alexandrie « déraciné », des plus récentes attitudes de pensée de la littérature occidentale.

L. MERCIER* poursuit des recherches sur la chasse et les sports, matière inexplorée depuis Hammer, dont LEVI DELLA VIDA (1) commence également à s'occuper.

V

HISTOIRE LITTÉRAIRE, PUBLICATION DE TEXTES ANCIENS

Études d'Iskandari (*Zahrâ* du Caire, rabî 1346, p. 71) et d'Achtiyân, sur IBN AL MUQAFFA'* ; d'A. F. Rifâ'î sur le « siècle d'Al Mâmûn » (Caire, 1927) et H. Bowen sur « the... times of 'Ali-ibn 'Isa » (Cambridge, 1928), d'Antuña sur IBN AL KHATIB* ; de Khalkhâlî sur HAFIZ* ; de Kurdaly (*MMD*, 1928, III), et d'Ismaïl Haqqî (*St. Ilahiyat fakultassi*, 1928, I) sur l'œuvre d'Abû Hayyan TAWHIDI ; de R. Paret sur le roman de « Seïf b. Dhû Yezen » (cf. aussi sa *Geschichte des Islams in der arabischen volksliteratur*, Tübingen, 1927) (1) ; d'Abdulwali sur SARMAD (*JASB*, 1924, p. 111). et de Fitrat sur BÎDIL (2).

Sur KHAYYAM, objet des recherches de Christensen*, on a annoncé la découverte ,à Bagdad, d'un manuscrit du (VIIIe siècle ?) contenant 271 quatrains réunis par Nasîr al Dîn Tûsî, dit le feuillet de garde, ce qui paraît assez suspect. En revanche, le manuscrit récemment retrouvé dans la même ville du *Diwan* d'al BAKHERZÎ, déjà signalé en 1907, par Sh. Alussy, est sûrement authentique. King a publié une traduction anglaise des *tayyibât* de Sa'dî (Londres, 1926). Kratchkovskij a retrouvé une anthologie d'IBN MAMMATI (*Zapiski*, III).

Voici la liste des textes anciens nouvellement publiés, par ordre chronologique :

ABU DHUAIB HUDHALÎ (*dîwân*), éd. J. Hell (avec trad. all.), Hanovre, 1926.

'URWAH IBN-AL-WARD, *dîwân*, éd. Bencheneb, Alger, 1926 (avec *sharh* d'Ibn Sikkît).

IBN HANBAL, *radd 'alâ'l zanâdiqah* (éd. de la *St. Ilahiyat fakultéssi*, 1927, VII, pp. 313-326).

IBN AL KALBÎ et IBN AL A'RÂBÎ, *kutub al khayl*, éd. Levi della Vida, Leyde, 1928, LIV + 141 pp.

JAHÎZ, *dalâîl wa i'tibâr* (*'alâ'l khalq wal tadbîr*), Alep, 'Ilmiyah, 1927, 80 pp.

QASIM (imâm zeïdite), *radd 'alâ'l zindiq Ibn al Muqaffa'*, éd. M. Guidi (avec trad.), Rome, 1927.

(1) Et ses notes sur le roman de 'Umar-al-Nu'mân (Tübingen, 1927).
(2) Cf. *REI*, 1928, I, 40.

ASH'ARI, *ilâ Bâb al Abwâb* (*St. Ilahiyat Fakultéssi*, 1928, III).

ZAJJAJÎ, *jumal*, éd. de l'Université d'Alger, 1927.

IBN KHALAWAIH, *kitâb al rîh*, éd. Kratchkovskij, Léningrad, 1927.

IBN MANDAH, *fath al bâb* (histoire d'Ispahan), éd. Sven Dedering, 1927),

TAYALISÎ, *mukâtharât*, éd. R. Geyer (avec Ibn al Jarrâh, *Kitâb 'Am* Vienne, 1927.

NÎSABÛRÎ, *'uqalâ al majânîn*, Caire, 'Arabiyah, 1927, 161 pp.

ABÛ'L ALA MA'ARRÎ, *ilä dâ'î'l du'ât* (ap. *Zahrâ*, Caire, rajab, 1346) cf. MEÎMENÎ, *abü'l 'Alâ wa mâ ilayhi* [avec supplément à ses œuvres], Caire, Salakfiyah, 1927, 370 pp.).

IBN HAZM, *ihkâm* (*fî usûl al ahkâm*), t. III, Caire, 1927 (il y aura 8 vol.).

GHAZALÎ, *ma'ârij al quds*, Caire, sa'âdah, 1927, 237 pp.

IBN AL JAWZÎ, *tahqîq* (*fî ahâdîth alkhilâf*), publ. annoncée (*Zahrâ*, rabî', I, 1346, p. 90).

IBN AL JAWZÎ *akhbâr al humaqâ wal mughaffalîn*. Damas, tawfîq, 1345, 172 pp.

IBN AL JAWZÎ, *talqîh fuhûm ahl al athar*, lith. Dehli, 1927, 384 pp.

IBN AL MURTADA YAMANÎ, *rawd bâsim*, Caire, Munîriyah, 1927, 320 pp.

JILLIYANI (maître d'Ibn 'Arabî) *dîwân al tadbîj* (cf. Zettersteen, *Islamica*, II, 4) (l'Académie arabe vient d'acquérir un manuscrit (unique) de son *adab al sulûk*).

ZAKARIYA ANSARÎ, *futuhât ilahiyah*, éd. Harley (cf. *JASB*, 1924, p. 123-142).

Ajoutons ici deux textes récents, de Bagdad :

SHUKRÎ ALÛSÎ, *ta'rîkh masâjid Baghdâd wa athârihâ*, éd. éd. B. Atharî, Bagdad, Dear essalam, 1346, 160 pp. (cf. B. Atharî, *a'lâm al'Irâq*, Caire, 1345, 248 pp. : où sa biographie occupe les pp. 83-241 ; cf. *RMM*, LVII, 244).

MULLA 'ABBÛD KARKHÎ*.

VI

ARTS ET MÉTIERS

Pour l'Orient, publications d'HERZFELD sur les peintures à Samarra (Berlin, Reimer, 1928), de KÜHNEL sur des étoffes islamiques provenant de tombes égyptiennes (Berlin, 1927 ; on a retrouvé d'importantes étoffes à inscriptions d'époque fatimite), de BALODIS sur les ruines de Sarai (Horde d'Or : Riga, 1926) (1) ; d'ISMAÏL HAQQI sur les arts turcs (*St. Ilahiyat fakultessi*, 1926, III). Pour le Maroc : étude de TERRASSE et BASSET sur le ribât de Tit (*Hespéris*, 1927, II) ; de BOURRILLIER et LAOUST sur les stèles funéraires marocaines (Rabat, 1927, 124 pp., 59 pl. et index) ; de H. DE CASTRIES sur la mosquée d'al Mansûr à Marrakech (*Hespéris*, 1927, III ; complément à la publication Rousseau-Arin).

Note de CHOTTIN sur le nfir (*Hespéris*, 1927, III).

Au point de vue de l'histoire des métiers, édition arabe de l'histoire économique de Syrie par l'émir 'ABDEL 'AZIZ HASANI*, traduction par GAVRILOV d'un « kasbnamé » de Tachkent sur laquelle nous reviendrons.

Étude de MONTEIL* sur le coton en A. O. F. ; notes de HEIN sur les archers de Stamboul (*DI*, XV) et du prince 'UMAR TUSSUN sur les usines en Égypte au temps de Méhémet 'Ali (ap. *Zahrâ*, Caire, Ramadan 1346).

(1) MOROZOV prépare la publication de ses relevés de Véramin.

VII

LÉGISLATION ET ADMINISTRATION

ROBERTS a comparé la législation sociale du Qur'an avec le code d'Hammurabi et le code mosaïque (Londres, 1925), et Marcel MERCIER a étudié le *waqf* abadhite au Mzab.

Sur la condition de la femme, Djémil M. BEYHUM, auteur d'une « histoire ottomane », a fait paraître deux études.

Au Hedjaz, la question de l'unification des quatre rites sunnites demeure pendante et suscite des polémiques de presse (cf. *al Manâr*, Caire, n^os de 1927 sq.).

Sur les concordances arabes des hadith, travail de HIDAYAT HUSAIN (*JASB*, 1924, XX, p. 99).

Pour le droit shî'ite, voir § VII.

Sur la législation indigène des puissances coloniales en terre musulmane, voir l'important recueil publié par l'INSTITUT COLONIAL INTERNATIONAL (1).

L'ACADÉMIE DES SCIENCES COLONIALES paraît s'orienter également vers cet ordre de problèmes.

Signalons enfin un excellent travail de seconde main sur la politique, fait du point de vue « européen » : *The islamic world* d'ARNOLD TOYNBEE (Oxford, 1926, 611 pp. : Coll. *Survey of international affairs*).

(1) *Biblioth. Colon. Internat.*, t. VI : *Les Lois organiques des colonies* (Indes anglaises et néerlandaises, Philippines et Ceylan), Bruxelles, Dewit, 1927, 474 pp., *id.* : *C. R. Congrès de la Haye* (7-10, VI, 1927 : sur les mandats, les conseils représentatifs, et l'intensification des cultures indigènes), id., id., 274 pp.

VIII

DOGME, PHILOSOPHIE ET MYSTIQUE

Sur Ibnal Rawandi, depuis NYBERG, — KRATCHKOVSKIJ et RITTER ont trouvé quelques documents. Mais c'est en en ce moment, dans le domaine du shî'isme que l'on peut espérer les découvertes les plus intéressantes ; STROTHMANN y poursuit ses enquêtes, BILLIG (Jérusalem) prépare des études sur les origines du hadith shî'ite, BROCKELMANN a analysé le « *Kitab siffîn* » de Nasr-b. Musahim (*Zeitschr. Semitistik*, 1926, IV), MORDTMANN les polémiques sunnites-shî'ites du XVII[e] siècle (*MSOS*, XXIX), enfin un livre très curieux de GHALIB TAWIL* sur les Noseïris (Alaouites) laisse entrevoir bien des aperçus nouveaux sur l'extrémisme imâmite (1).

En dogmatique, on peut en outre signaler les recherches de YUSUF ZIA sur les hérésiographes (*St. Ilahiyat fakultéssi*, 1927, VII), de CHÉRÉFEDDINE sur les ismaëliens et les» Tahtajis « d'Anatolie (*Id.*, 1928, III), et d'IZMIRLI ISM. HAQQÎ sur Bâqilâni (*Id.*, 1927, VII).

H. MASSÉ a traduit et indexé le chapitre sur les sectes du *Bayân al adiyân* (*RHR*, 1926).

En mystique, NICHOLSON (*JRAS*, 1928, p. 437) et SCHÆDER (*OLZ*, 1927, p. 834) ont démontré que les hypothèses « hindoues » de HORTEN ne versaient au dossier de la question aucun document nouveau. Un ouvrage de de KHAJA KHAN* montre vers quelles transformations s'achemine actuellement le soufisme dans l'Inde du Sud. HALLAUER a monographié Ibrahim ibn Edhem (2) (Leipzig, 1925), ROSE a réimprimé avec des annotations critiques le volume déjà ancien de BROWN sur les « derwishes » (Oxford, 1927). Et BERTHELS, tout en poursuivant ses études sur le mysticisme persan (son édition du *diwan* de Baba Kuhi est annoncée), a donné une étude sur le *tafsir* mystique arabe de Sulami d'après le manuscrit de Léningrad (*Izvestia*, 1927, V). R. HARTMANN a analysé un texte apocalyptique du XII[e] siècle (*Königsb. Gelehrt. Gesellsch.*, 1925, I, 89 sq.).

(1) SAUVAGET va publier, dans « Syria », une étude sur deux *mashhad* shî'ites d'Alep.

(2) En visitant sa tombe en décembre 1927, à Gébélé, j'ai constaté l'existence d'une quinzaine d'inscriptions du XV[e] siècle dont la publication d'ensemble serait désirable.

IX

MODERNISME, APOLOGÉTIQUE ET MISSIOLOGIE

Tandis qu'aucun musulman étranger autorisé n'a encore examiné dans un ouvrage d'ensemble le travail de modernisation de l'Islam qui s'accomplit en Turquie, une documentation abondante permet de suivre les méthodes apologétiques instaurées dans l'Inde par les deux sectes musulmanes *Ahmadiyah* pour se rallier la masse musulmane orthodoxe, et la faire réagir contre la renaissance hindouiste reconquérant les nouveaux islamisés sur l'Islam, mouvement dirigé par l'*Arya Samâj* (mouvement dit du *shuddhi* et du *sanghatan*), qui use d'ailleurs de procédés polémiques antimusulmans assez grossiers (ironies sur le *mi'râj*, ap. « *Risâla-i-vartman* » d'Amritsar, n° du 14 mai 1927 aboutissant à deux condamnations, un an et six mois de prison). Ces discussions ont amené le gouvernement à faire interdire aux Indes, un manuel de propagande chrétienne, dû à R. F. Dibble (*MW*, 1928, 207) comme parlant trop irrespectueusement du Prophète. Des pétitions ont même été mises en circulation pour obtenir un décret permettant de punir toute insulte adressée à la mémoire de n'importe quel prophète (*sic*).

Un congrès de missiologie protestante (1) s'est tenu en avril 1928 à Jérusalem pour y étudier l'évangélisation des musulmans ; ce qui a provoqué des rixes à Gaza ; l'auteur d'un rapport au congrès, d'une haute noblesse d'intention (1), W. T. Gairdner (1873 † 1928), est mort jeune encore, peu après son retour au Caire, laissant le souvenir d'une âme exceptionnelle.

Historiquement, il faut noter les recherches de GRAF sur les polémiques islamo-chrétiennes (*Gelbe Hefte*, II, 1927), de CANTINEAU sur les règles de *taqîyah* conseillées par le mufti d'Oran aux morisques baptisés d'Andalousie (*JAP*, 1927-I).

En bibliographie, l'utile documentation de JEFFERY qui se poursuit dans le *Moslem World* (*MW*, 1927, IV).

(1) Une traduction berbère de l'Évangile selon saint Luc (dialecte des Aït Youssi, 131 pp.) vient d'être lithographiée par les soins d'une mission évangélique américaine, en caractères arabes.

X

COLONISATION EUROPÉENNE ET POLITIQUE CONTEMPORAINE

En dehors des contributions déjà signalées (§ VII) de l'INSTITUT COLONIAL INTERNATIONAL, il faut relever l'étude » ethnologique « (en réalité « politique ») de VAN EERDE* pour la Malaisie, et les statistiques de guerre d'AUG. BERNARD* pour l'Afrique du Nord. Les recherches d'archives de SHAFAAT AHMAD KHAN sur l'Inde anglaise au XVII[e] siècle sont importantes (*Sources...*, Oxford, 1926).

Sur les émigrants musulmans en Amérique, consulter NAGIB 'ASREUY, *al Islâm fi Amerikâ* (Sao Paulo, typ. Fata Lubnân, 1926, 96 pp.), réfutation d'une attaque chrétienne (Elias MASARRA, *Kitâb al talâq*) ; que Chékib Arslan préfaça.

XI

HISTOIRE DES RÉGIONS NATURELLES ET DESCRIPTIONS LOCALES

Sur le *Turkestan* l'ouvrage de BARTHOLD*, et une étude de TCHOKAIEV sur les basmadjis (*Asiatic Review*) ; sur la *Mésopotamie*, les ouvrages d''ABDEL 'AZÎZ AL RASHÎD* (Koweït), LUKE (*Mosul and its minorities*, Londres, 1925).

Sur l'*Arabie*, le grand travail de MUSIL*, un ouvrage de RIHANI* et une étude historique de TRITTON sur les imâms de Sanâ (Oxford, 1925).

Sur la *Syrie*, deux opuscules, de LAMMENS* et de RIHANI*.

Sur la *Turquie*, l'étude de TAESCHNER concernant les voies de communication (*Petermanns Geogr. Mitteil.*, 1926), la publication des instructions nautiques sur la Méditerranée (1521) de PIRI REÏS par KAHLE (*Türkische segelhandbuch*, Berlin, 1927).

En *Pologne*, une société d'études pour l'histoire des Tatars de Pologne s'est fondée à Wilno, sous la présidence du professeur St. Dziadulewicza (adresse : Wilno, 19 ul. Mickiewicza, 18).

Pour la *Tripolitaine*, l'édition posthume d'une œuvre de FÉRAUD* ; pour l'*Algérie*, l'histoire d'ensemble résumée par GSELL, G. MARÇAIS et YVER, se poursuit (Paris, 1927) ; pour le *Maroc*, publications de H. DE CASTRIES*, MICHAUX BELLAIRE* et I. HAMET*.

Sur l'*A. E. F.*, études de JULIEN sur le sultan Mohammad Senoussi et de CH. EDWIGE sur la subdivision de Melfi (*Bull. de recherches congol.* 1927).

Sur *Madagascar*, étude sur les sources arabico madécasses, par E. JULIEN (*Acad. sc. coloniales*, t. VI, p. 311 sq.).

XII

BIBLIOGRAPHIE ET PÉRIODIQUES

En bibliographie générale, publications de SARKIS*, BLOCHET* et OKOTAI*. STOREY commence une bibliographie systématique de la littérature persane ; quelques catalogues de collections de manuscrits orientaux en Russie (*Yalta*, par Gordlevski, *C. R. Léningrad*, 1927, X, coll. Guirgass, par Kratchkovskij, *id.*, VIII ; Ebermann sur les mss. rapportés de Perse en 1926, *Izvestia*, 1927, III).

Monographies bibliographiques : pour le Qur 'ân, une importante liste, par W. SAGE WOOLWORTH, des éditions et traductions imprimées de ce texte (*MW*, 1927, VII).

En Egypte, l'impression du texte coranique vient d'être réglementée par un décret royal.

APPENDICE

RÉCAPITULATION STATISTIQUE DU MONDE MUSULMAN (1929)

(*en milliers d'âmes*)

ARABIE :

Hedjaz	800
Nedjd et dépendances	2.500
Yémen	1.500
'Aden	300
Hadramôt	210
'Omân	500
Côte des Pirates	80
Bahreïn et Qatar	126
Koweït	40
	6.056

MAGHREB :

Algérie (et Sahara)	5.174
Tunisie	1.932
Maroc (avec le Rif)	5.300
Rio de Oro	50
	12.429

NIL ET LIBYE :

Egypte (1927)	12.800
Soudan	3.300
Tripolitaine	569
Cyrénaïque	255
Senoussis	20
	16.944

AFRIQUE OCCIDENTALE :

Mauritanie	261
Sénégal	915
Soudan français	684
Guinée française	1.600
Côte d'Ivoire	170
Dahomey	70
Haute-Volta	444
Niger (Zinder)	952
Gambie brit.	70
Guinée portug.	40
Sierra Leone	450
Liberia	200
Gold Coast	75
Togo	80
	5.993

AFRIQUE CENTRALE MERIDIONALE :

Nigeria Nord	5.855
— Sud	1.940
Cameroun	500
Oubangui Chari	25
Tchad	920
Congo belge	25
Nyassaland	160
Union S.-Africaine	46
Bechuanaland	9
	9.480

AFRIQUE ORIENTALE :

Mozambique	60
Madagascar	670
Réunion	3
Maurice	45
Seychelles	3
Zanzibar	200
Tanganyika	400
Ouganda	600
Kenya	1.000
Somalie ital. et Giubaland	505
— britan.	300
— franç.	210
Eritrea	261
Ethiopie	3.000
	7.257

EUROPE ORIENTALE :

Albanie	564
Yougoslavie	1.337
Bulgarie	690
Grèce	180
Chypre	61
Rhodes et Cos	12
Roumanie	250
Pologne et Lithuanie	8
	3.102

U. R. S. S. :

Russie (et dép.)	295
Crimée	187
Kazan	1.800
Bachkirie	747
Ciscaucasie	1.500
Kazakistan	4.190
Uzbèkistan (et dép.)	6.000
Turkménistan	1.000
Mongolie	20
Azerbaïdjan	1.600
Géorgie	300
Arménie	86
	17.825

CHINE :

Kan Sou	3.000
Sin Kiang	1.200
Yun Nan	700
Autres prov.	4.000
	8.900

MALAISIE :

Indes Néerl.	45.000
Malaisie brit.	2.025
Siam	300
Indochine fr.	210
Philippines	443
	48.978

HINDOUSTAN (1921) :

Baloutchistan	733
Bengale	25.210
Kashmir	2.548
North W. prov.	2.062
Punjab	11.444
Autres prov.	26.738
Ceylan	308
Indes fr.	17
— portug.	40
(soit 71 millions en 1929)	69.100

IRAN :

Afghanistan	6.380
Perse	9.320
	15.700

ANCIEN EMPIRE OTTOMAN :

Turquie	12.600
Mésopotamie	2.640
Syrie-Liban	1.900
Transjordane	230
Palestine	557
	17.927

DIASPORA :

Océanie	7
U. S. A.	10
Brésil	25
Guinée brit.	18
— néerl.	20
— franç.	7
Trinidad	18
Autres pays d'Amérique	15
France	80
Belgique	5
	205

TOTAL GÉNÉRAL :

242 millions

INDEX DES NOTICES

(SECTION D)

ERRATA

P. 56, l. 15 : aj. : *Gohâ* (fr.) satirique.

P. 66, aj. : « MANSOURA (Egypte) : *Mansûra* (arabe, semi-hebd.) ; *Bayân* (arabe, hebd.) ».

P. 71, aj. à SERAJEVO : *Literarna stampa* (serbe, bimens., caract, lat., f. 1929) ; *Novo Vrijeme* (serbe, hebd., caract. lat., f. 1929) ; et à SKOPLJE : *Vesnik* (serbe, mens., caract. cyrilliq., f. 1929).

P. 74, aj. : « TANTA (Egypte) : *Ra'd* (arabe, hebd.) : *'Azama Misriya* (arabe, hebd.) ».

P. 82, l. 19 : corr : BAGHDAD ('Irâq) : *C. U.* (*Âl al Beït* : a) *théologie* : Fehmi Mudarris (doyen), Dr. Nâjî Asîl, Gel Taha Hâshimî, Taha Râwî, Munîr Râdî, 'Abdel 'Aziz Tha'âlibî (de Tunis), 'Abdel 'Azîz Shawwâf, 'Abdallah Hâjj, Mahdî Basîr, Yûsuf Zaynal, Rashîd Shaykh, Dâwûd Âl Râdî, Bahjat Zaynal — b) *ingénieurs* : Grîffith (directeur), Jalâl Zureïq, Alfred Lachmann, Lamsden, 'Abdulhamîd A. 'Uthmân, 'Abderrazzâq — c) *droit* : Muwaffaq Alussy (doyen), Amjad Zahâwî, Antûn Shammâs, Béchir Misconi, Gabriel Bannâ, Dr. Hanna Khayyât, Daoud Samra, 'Arif Suwaydi, Néchat Sanawî, Rachid 'Alî Kîlânî, 'Abdulhamîd Qishteïni, Yûsuf 'Atâ ; — d) *médecine* : Woodman (directeur), Norman, Lewles, Anderson, Holmes, Halphen ; — Saïb Shevket, Hâshim Witrî (et pharm.), Benson (*id.*), Ibrahim Alussy, Shevket Zahâwî.
(Comm. dûe au P. Anastase M. de St Elie).

P. 103, l. 4 : aj. : et à Berlin.

P. 113, l. 6 : *délégué* : 'Abdallah-bin-Khathlàn (1929).

P. 185, l. 2 : SOUDAN ÉGYPTIEN : Le *Sudan Almanac* pour 1930 réduit sagement la population du *Bahr el Ghazal* à « 1.100.000 *hab.* », ce qui ne l'empêche pas de retrouver à très peu près le total général de 1928.

TABLE GÉNÉRALE

N. B. — Les sections *B. D. E.* sont classées par ordre *alphabétique*.

IMPRIMERIE DES PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE,
Paris-Saint-Amand. — 9-5-1930.

BANQUE DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE

Capital : TRENTE-CINQ MILLIONS de Francs

PRIVILÉGIÉE PAR LA LOI DU 29 JANVIER 1929

SIÈGE SOCIAL : 38, Rue La Bruyère, PARIS (XIe)

REGISTRE DU COMMERCE : SEINE 112.313

SUCCURSALES A DAKAR, LOMÉ, DOUALA ET BRAZZAVILLE

AGENCES A SAINT-LOUIS, RUFISQUE, KAOLACK, BAMAKO, CONAKRY, GRAND-BASSAM, PORTO-NOVO ET PORT-GENTIL

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. A. DUCHÈNE, G. O. ✻,	*Président.*
P. BOYER, C. ✻,	*Président honoraire.*
L. MAUREL, ✻,	*Vice-Président.*
S. SIMON, C. ✻,	*Administrateur.*
G. SCHWOB D'HÉRICOURT, G. O. ✻,	—
PH. DELMAS, O. ✻,	—
J. LE CESNE, C. ✻,	—
H. RICHARD, O. ✻,	—
J. PION, C. ✻,	—
L. FOURNEAU, C. ✻,	—
J. DELFAU, ✻,	—
G. FOURN, C. ✻,	—
H. NOUVION, O. ✻, *Directeur Général.*	—

M. GOURBEIL, C. ✻, *Commissaire du Gouvernement*